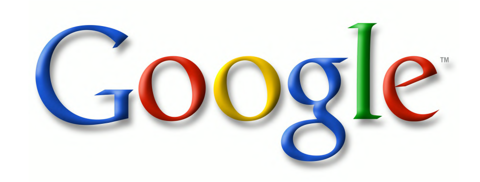
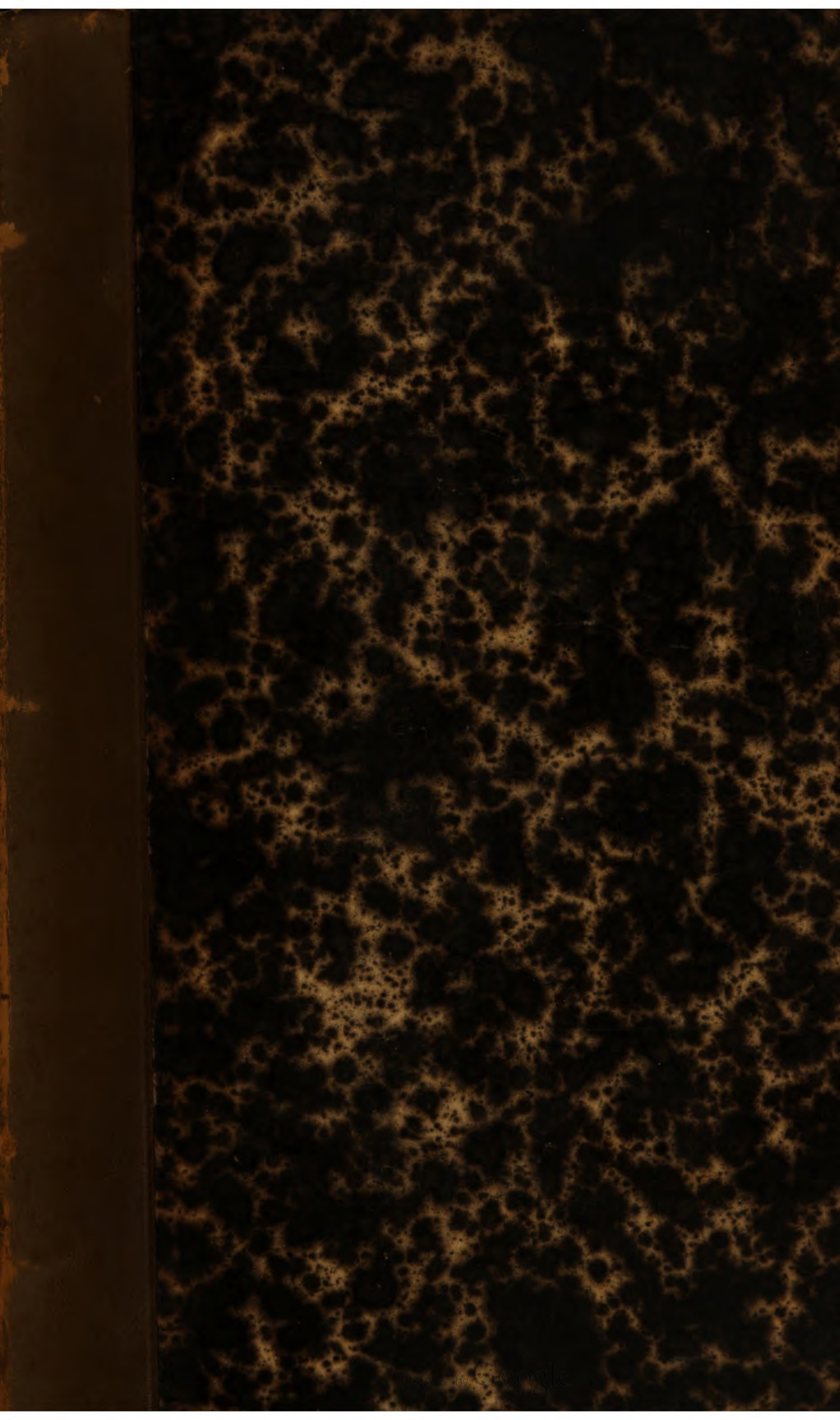
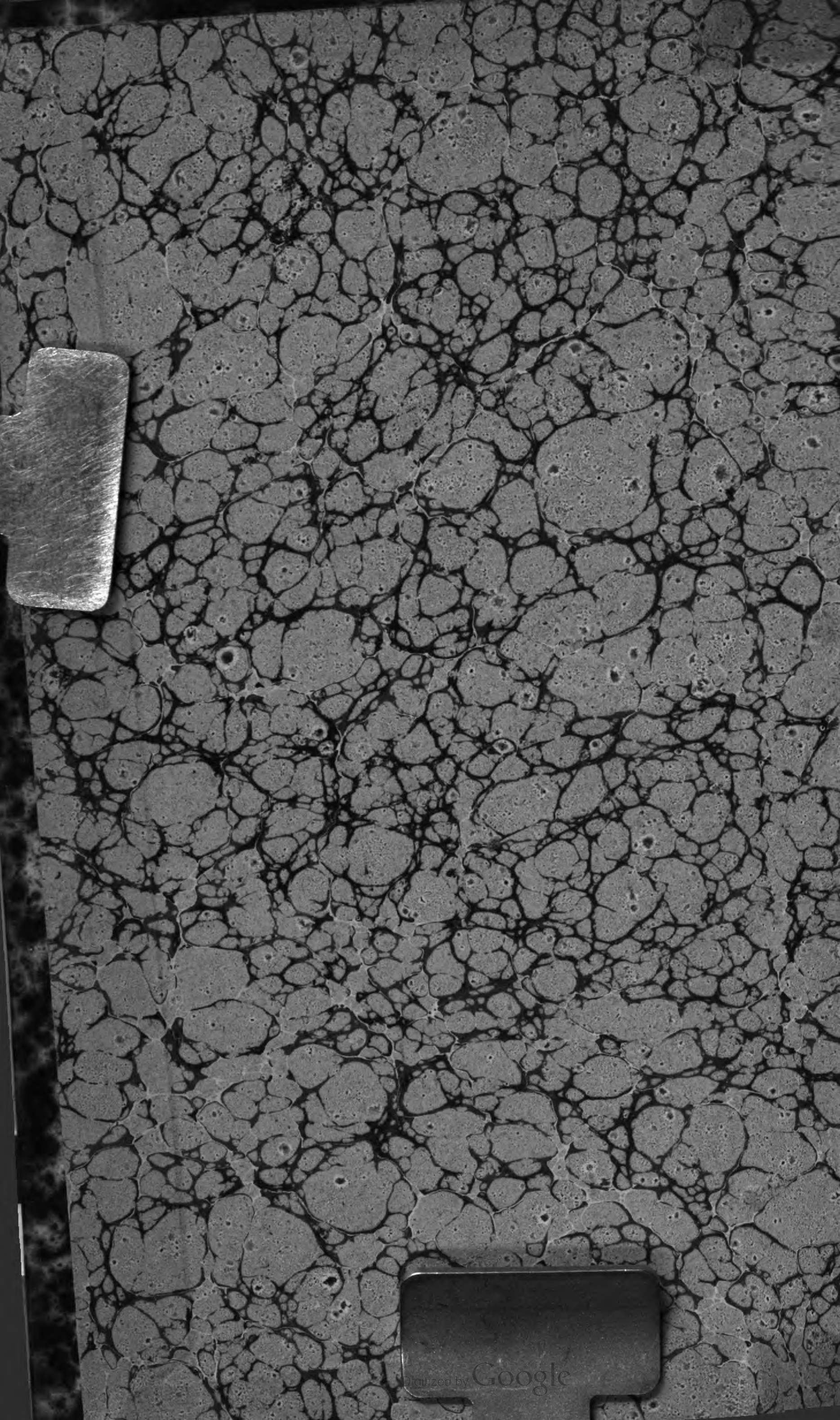
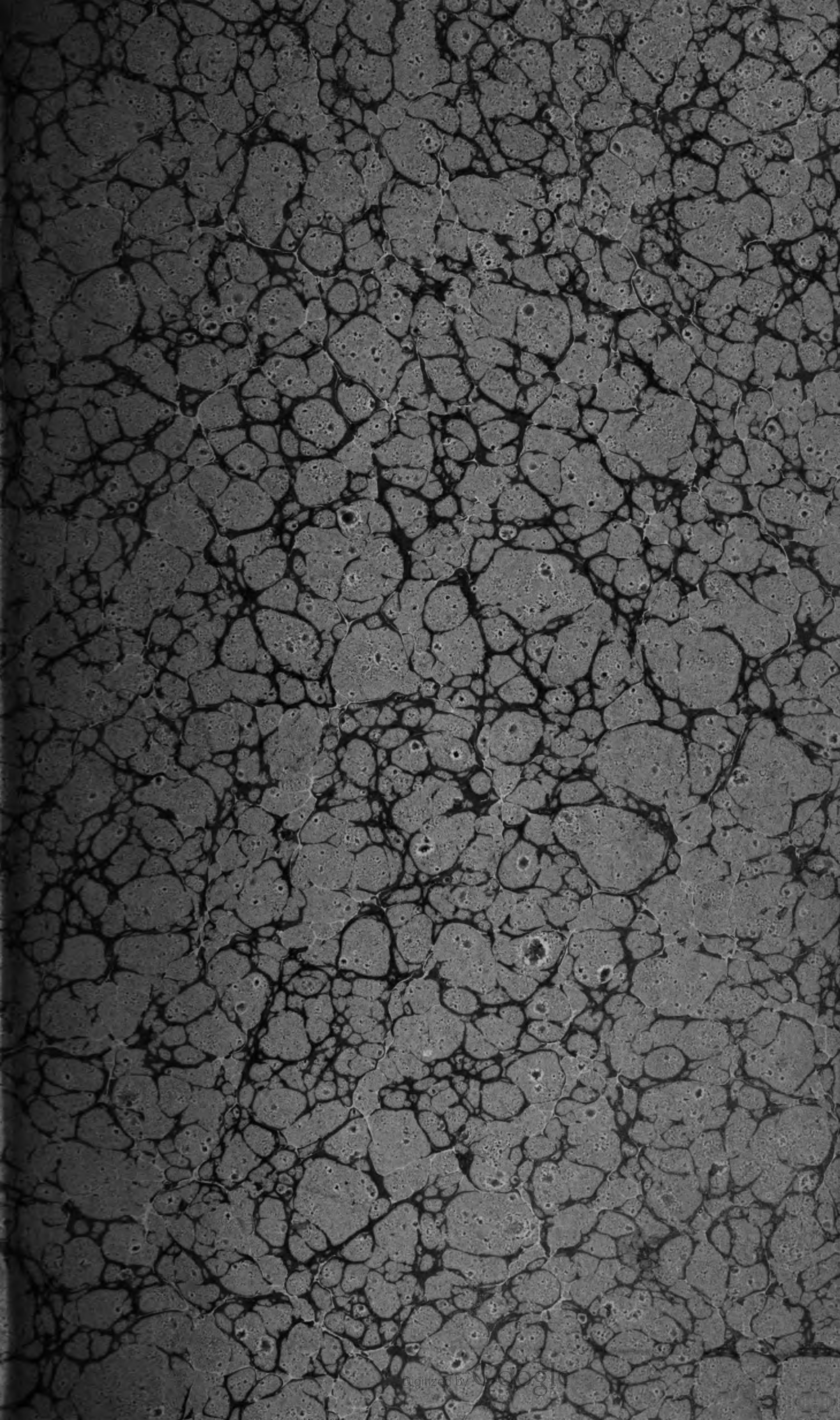
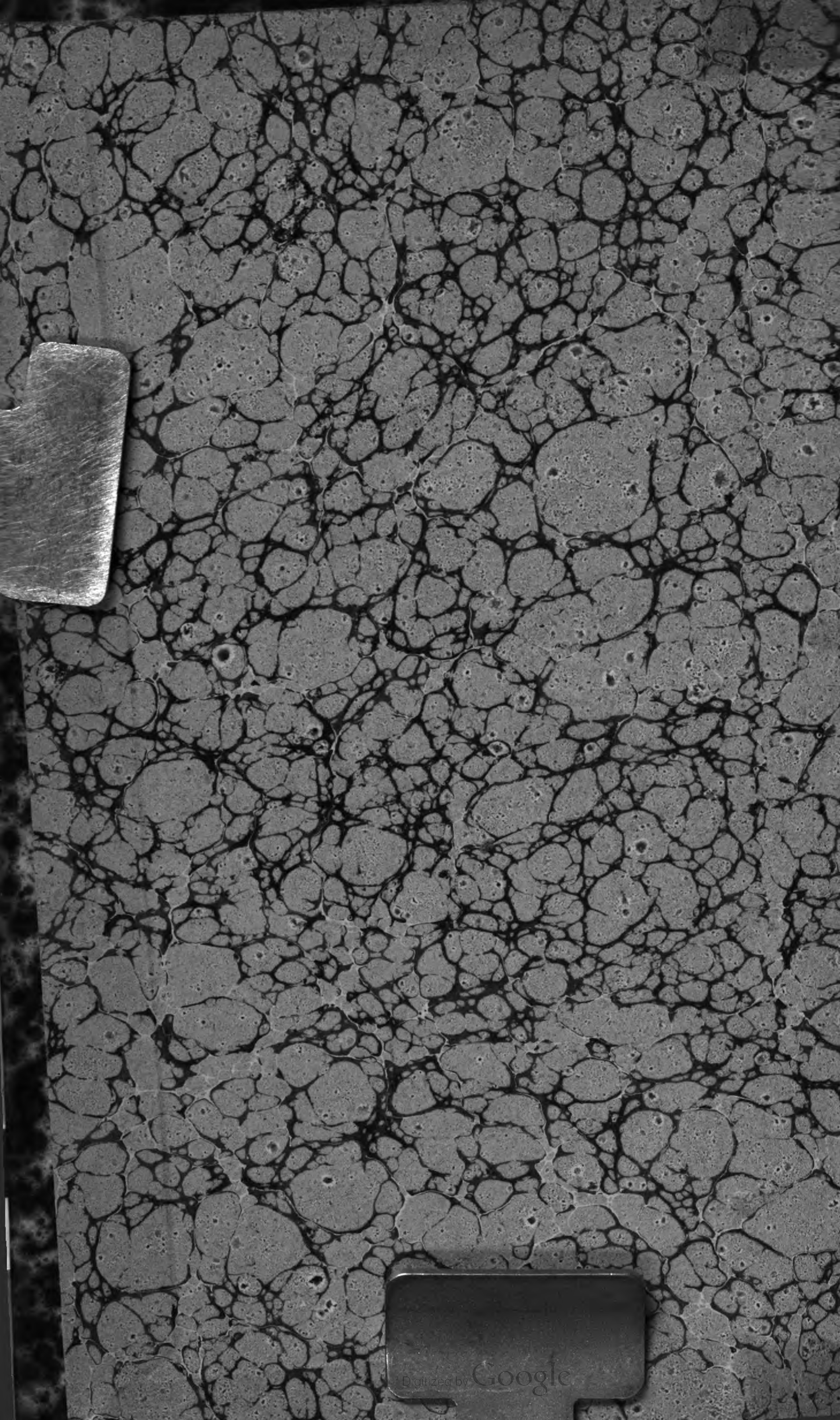
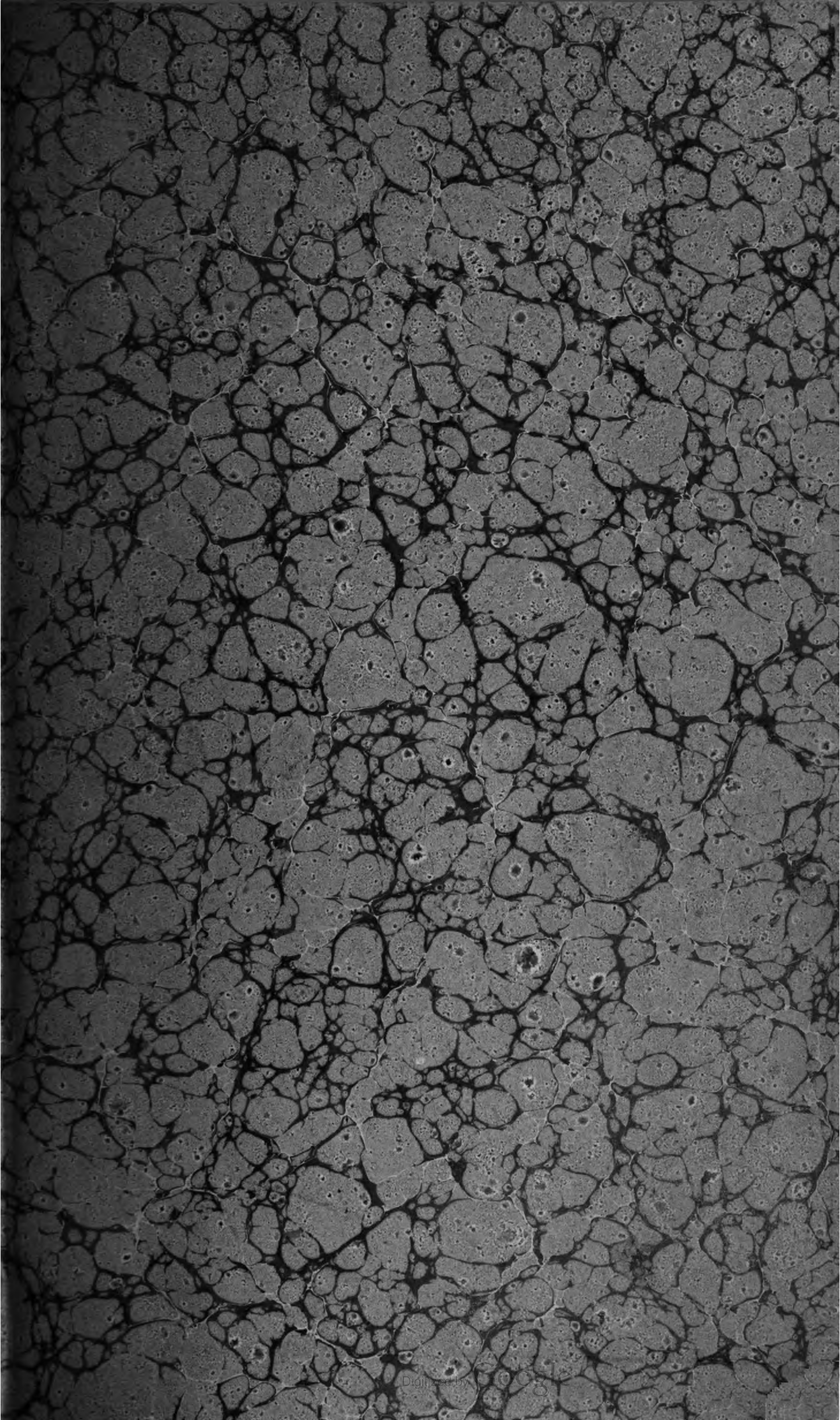












BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

DE L'IMPRIMERIE DE CH. LAHURE (ANCIENNE MAISON CRAPELET),
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE.

(ANNÉES 1851-1852.)



A PARIS,

CHEZ JULES RENOUARD ET Cie,

LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

RUE DE TOURNON, N° 6.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.



(Nº 1. — JANVIER 1851.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 6 JANVIER 1851,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. RAVENEL, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

790. M. Fourcault de Pavant, ancien notaire à Paris, rue Saint-Honoré, 374, présenté par M. Monmerqué;

791. M. Hallé, conseiller à la Cour d'appel, rue Pierre-Sarrazin, 10, présenté par MM. Monmerqué et de Mas-Lâtrie;

792. M. Louis Veuillot, rue du Bac, 42, présenté par MM. Lenormant et de Mas-Lâtrie;

793. M. Léon Laguerre, rue des Trois-Frères, 14, présenté par M. Duchesne aîné.

Ouvrages offerts à la Société.

Bulletin monumental, t. XVI, nos 6 et 7. Caen, 1850.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 3e trimestre de 1850.

Le Tombeau de Narcissa; suivi d'une réponse à l'article inséré dans la *Gazette médicale* de Montpellier du 15 avril 1850 ; par M. de Terrebasse. Lyon, 1850, in-8.

De la part de M. Mackensie :

Philotas : Comedy reprinted from the edit. of Robert Tharteris. Edinburgh, 1835 ; in-4 (caract. goth.), publié par le *Bannatyne club.*

Correspondance.

M. V. Fouque adresse des remercîments de son admission au nombre des membres de la Société.

M. Marcellin de Fresne demande que la Société se fasse reconnaître comme établissement d'utilité publique, afin qu'elle puisse être appelée à recevoir des dons et legs, et à posséder des rentes et des propriétés.

Le Conseil, prenant en considération ce projet proposé déjà plusieurs fois, désigne une commission composée de MM. Monmerqué, Ant. Passy et Taillandier, à l'effet d'aviser, d'accord avec le bureau, aux moyens de faire réussir le plus promptement possible la demande d'autorisation qui devra être adressée à M. le ministre de l'instruction publique.

Le Secrétaire rend compte au Conseil d'une demande adressée par M. Renouard peu de temps après la dernière séance, et qui exigeait une décision immédiate. M. Renouard demandait à être autorisé par le Conseil à envoyer en son propre nom, à l'exposition de Londres, un exemplaire complet de la collection des ouvrages publiés par la Société et déposés à sa librairie. Le bureau, après avoir pris l'avis de plusieurs membres du Conseil, n'a pas vu d'inconvénients à autoriser cet envoi, mais sous la condition que la Société restera étrangère à cette exhibition, qui serait faite au nom et sous la responsabilité du libraire dépositaire.

Travaux de la Société.

Le Secrétaire présente l'état des impressions :

Journal de Barbier, t. III. — La feuille 5 est tirée ; les feuilles 6 et 7 sont en bons à tirer ; la feuille 8 est chez l'éditeur.

M. de La Villegille s'engage à remettre avant la fin de ce mois toute la copie du IIIe volume.

Vie de saint Louis, t. VI. — Les placards 1 à 4 des notes sont mis en pages.

Bibliographie des Mazarinades, t. III. — Les feuilles 1 à 15 sont bonnes à tirer. La fin du texte jusqu'à la feuille 18 est composée.

La liste des imprimeurs et libraires de ces libelles formera une feuille.

M. Moreau s'occupe de la rédaction du tableau chronologique des *Mazarinades*, dont la date peut être reconnue, même approximativement, et de la table générale des noms propres et des matières.

Comptes de l'Argenterie. — Les feuille 17 à 20 sont bonnes à tirer; la feuille 21 est chez l'auteur; l'Introduction et la Notice sont presque entièrement rédigées; le Glossaire est en grande partie composé sur placards.

Orderic Vital, t. IV. — Les feuilles 1 et 2 sont en 3e épreuve; la feuille 3 en 2e, la feuille 4 en 1re, chez l'auteur. Le manuscrit de ce volume étant intégralement déposé à l'imprimerie, l'impression ne sera point interrompue.

Annuaire pour 1852. — La feuille 1re est en seconde chez M. de Mas-Lâtrie. Son article sur la chronologie des papes formera 4 feuilles et quelques pages.

— M. Lenormant, au nom du comité de publication, rend compte de l'examen qu'il a fait de la copie des *Mémoires de Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix*, préparée pour l'impression par M. Jules de Cosnac, et accompagnée d'une introduction, de notes et de pièces justificatives. M. le rapporteur rappelle au Conseil qu'on possède de ces Mémoires deux textes essentiellement différents, quoique parfaitement authentiques l'un et l'autre, et même des extraits d'une troisième rédaction publiés dans les *Mémoires de Choisy*. L'impression intégrale de ces trois versions, caractéristiques chacune dans son genre, a été décidée, et la copie déposée par M. J. de Cosnac peut être mise immédiatement sous presse. La notice biographique est pareillement terminée. Les travaux préparatoires sont satisfaisants; l'éditeur s'est conformé aux vues du Conseil et aux indications du commissaire responsable.

M. J. de Cosnac a présenté aussi la table analytique d'un recueil considérable de pièces détachées, émanées de l'archevêque d'Aix, et pouvant servir à éclaircir quelques détails de sa vie ou de son récit. Il sera fait un choix parmi ces pièces.

Le comité propose de consacrer deux volumes de 500 pages chacun à l'ensemble de cette publication, qui devra comprendre avant tout les trois récits originaux des Mémoires. Le Conseil approuve cette proposition, autorise l'impression immédiate, si M. Crapelet

ne craint point de surcharger encore ses presses de nouveaux travaux pour la Société.

Le nombre des exemplaires est fixé à 600 ; M. Lenormant est choisi pour commissaire responsable.

Celui-ci exposant au Conseil combien il serait utile de profiter de la présence à Paris de l'éditeur, qui est tout disposé à poursuivre sans interruption la correction des épreuves, et qui ne pourrait plus, au contraire, s'en occuper qu'en 1852, si l'impression était différée, M. Crapelet offre de la commencer immédiatement. Les deux volumes des *Mémoires de D. de Cosnac* devront faire partie de la livraison de 1852; mais si les autres ouvrages dont la publication a été décidée pour 1851 souffraient quelques retards imprévus, on pourrait y substituer celui-ci en totalité ou en partie.

M. le Trésorier présente l'état de la caisse au 1er janvier 1851.

La recette s'est élevée, pendant l'année 1850, à...		13 842 23
Report de 1850.........	809 43	
Cotisations.............	9 660	
Vente	3 372 80	
Et la dépense à..............................		12 744 66
Il reste en caisse............................		1 097 57

La séance est levée à cinq heures.

ERRATUM.

Plusieurs fautes de pagination se sont glissées dans la Table des matières qui termine le dernier numéro de ce *Bulletin* (décembre 1850). Nous nous empressons de les rectifier.

Page 365, ligne 10. Procès-verbal de la séance du 4 novembre 1850, au lieu de : page 338, lisez : page 337.

Ibid., ligne 25. Exercice 1848-1849 ; lisez : exercice 1848.

Ibid., ligne 26. Exercice 1849-1850 ; lisez : exercice 1849.

Ibid., ligne 36. Hautre ; lisez : haute.

Page 366, ligne 7. Communication de M. Ranke sur un manuscrit concernant l'histoire de Louis XIII, au lieu de : page 348, lisez : page 358.

Ibid., ligne 37. Périgueux et les deux derniers comtes de Périgord ; au lieu de : page 9, lisez : page 8.

Page 367, ligne 14. Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, tome XVI, 1re partie ; au lieu de : page 347, lisez : page 357.

Ibid., ligne 15. Monlezun (l'abbé), Histoire de Gascogne, au eu de : pages 182, 327 347, lse : pages 182, 327, 357.

Page 367, ligne 24. Polain, Chronique de Jean le Bel ; au lieu de : page 345, lisez : page 325.

Page 368, ligne 1. Découverte de médailles et d'ossements humains à Honfleur ; au lieu de page 13, lisez : page 12.

Ibid., page 12. Après : Découverte de monnaies du moyen âge près de Bedstadt (Norvége), ajoutez : page 46.

Ibid., ligne 13. Après : Découverte de monnaies romaines près de Liesse (Aisne), ajoutez : page 141.

Ibid., ligne 14. Après : Découverte d'antiquités romaines au fort de Loyasse (Rhône), ajoutez : page 141.

Page 368, ligne 37 ; Chartres, page 353, lisez : page 363.

Dans les cinq lignes suivantes, pages 353 et 354, lisez pages 363 et 364.

II.

DOCUMENTS HISTORIQUES.

Rapport du Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sur les travaux des commissions de cette Académie pendant le second semestre de l'année 1850, *lu le* 10 *janvier* 1851.

Messieurs,

« Dans votre séance du 30 août de l'année dernière, la *première partie du tome XVI du recueil de vos Mémoires* vous a été présentée. Ce volume complète les quatre parties des tomes XVI et XVII, formant une livraison. Il contient l'histoire de l'Académie, de 1845 à 1848. Cette histoire commence par l'exposé des modifications qui ont été faites aux statuts de l'Institut pendant l'année 1848. L'Institut était présidé par le bureau de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et son secrétaire perpétuel a dû rédiger des procès-verbaux très-détaillés des délibérations qui eurent lieu à ce sujet, tant dans les assemblées générales de l'Institut, que dans la commission nommée pour préparer le travail.

« Viennent après, et dans le même ordre que dans la première partie du tome XIV qui a précédé celui-ci, les modifications au règlement, et les décisions de l'Académie portant des arrêtés réglementaires. Ces modifications et ces décisions sont assez nombreuses et assez importantes pour que le Secrétaire perpétuel ait cru devoir faire imprimer un nouveau livret : celui qu'il vous avait fait distribuer, il y a bientôt dix ans, se trouvait épuisé.

« Nous donnons ensuite les délibérations de l'Académie et les rap-

ports de ses membres sur l'École des chartes, sur la continuation des chartes et diplômes, sur des inscriptions et des monuments antiques nouvellement découverts, sur les instructions et encouragements donnés à divers voyageurs. Nous n'avons conservé des rapports semestriels qui vous ont été faits sur les travaux de vos commissions que ce qui concerne ceux des volumes publiés dans le cours du semestre ; mais ce paragraphe se trouve suivi de l'état de situation des publications de l'Académie à la fin de l'année 1848.

« Suivent immédiatement ce qui concerne les inscriptions et médailles composées par l'Académie, les diverses demandes et les communications et lectures faites par divers savants étrangers ; la liste des mémoires et des lectures des académiciens, qui est terminée par un mémoire sur les rapports des doctrines de Mithra avec celles de l'Inde, accompagné d'une planche. Ce mémoire, qui est de M. le baron de Hammer-Purgstall, membre associé de cette Académie, a dû être inséré dans le volume de l'histoire pour les raisons qui y sont exposées. On trouve après la mention des mémoires lus par divers membres des autres Académies, les noms des rapporteurs sur les antiquités nationales et sur les prix Gobert, les prix proposés par l'Académie de 1845 à 1848, les changements arrivés dans la liste des membres de l'Académie, et les Notices sur la vie et les ouvrages des académiciens décédés durant les mêmes années.

« Là ne se termine pas ce volume, qui est grossi par les *Observations générales sur la géographie ancienne de Fréret*, et par le rapport qui vous a été lu dans vos séances des mois de février et de mars de l'année dernière, sur les manuscrits inédits du même académicien. Vous vous rappelez, Messieurs, qu'après avoir entendu les conclusions de ce rapport, vous en avez renvoyé l'exécution à votre commission des travaux littéraires. Cette commission s'est d'abord occupée à dresser une liste de ces manuscrits, ensuite elle a confié à chacun de ses membres l'examen de ceux de ces mémoires qui étaient les plus conformes à leurs études spéciales, afin qu'ils pussent l'éclairer par des rapports particuliers sur le contenu et le degré d'intérêt que présentent ces mémoires, dans l'état actuel des recherches d'érudition auxquelles ils se rapportent. Déjà plusieurs de ces rapports ont été faits dans le sein de la commission et adoptés par elle. Lorsque ce travail sera complet, il vous sera fait un rapport général, par lequel la commission vous fera connaître quels sont ceux de ces manuscrits qui ne doivent pas être imprimés, parce qu'ils n'ont jamais été destinés à l'impression par leur auteur, ceux qu'il convient de n'imprimer que par extraits dans l'histoire de l'Académie, ceux dont vous aurez à autoriser l'impression intégrale

dans votre recueil, comme faisant suite au premier supplément du recueil de l'ancienne Académie, ainsi que nous l'avons fait pour les *Observations générales sur la géographie ancienne* qui terminent cette première partie du tome XVI.

« L'impression de la première partie du *tome XIX*e *de vos Mémoires* est presque entièrement terminée. Quarante-quatre feuilles sont tirées, quatre sont en épreuves, cinq sont en correction d'auteur, huit sont en composition, et l'imprimerie a de la copie pour deux feuilles.

« La deuxième partie de ce même tome est commencée ; six feuilles sont tirées, seize sont en correction d'auteur, une est en composition ; l'imprimeur n'a de la copie que pour deux feuilles, mais je suis en mesure de lui en envoyer incessamment pour un plus grand nombre.

« Du tome II de la première série des *Mémoires présentés par divers savants*, il y a trente feuilles tirées, cinq prêtes à être tirées, vingt et une en correction d'auteur, et l'imprimerie a de la copie pour neuf feuilles.

« Il n'y a point encore de feuilles tirées du tome III de la *seconde série des Mémoires présentés par divers savants*, contenant ceux qui concernent les *antiquités de la France ;* mais il y a onze feuilles prêtes à être tirées, deux sont en correction d'auteur ; l'imprimerie aura, dans le courant de la semaine, de la copie pour dix feuilles.

« Les volumes des *Notices des manuscrits* se continuent ; il y a, de la deuxième partie du tome XVII, vingt-deux feuilles tirées, dix bonnes à tirer, cinq en correction d'auteur, huit en composition ; l'imprimerie n'a que pour deux feuilles de copie.

« La première partie du tome XVIII, contenant les Prolégomènes d'Ebn'-Khaldoun, avance plus rapidement. L'impression du texte arabe touche à sa fin. Les feuilles 27-29 de la traduction et des notes sont tirées. La feuille 30 est en composition.

« La *Table générale des matières des quatorze premiers volumes de ces Notices*, qui doit former le quinzième volume de la collection, a éprouvé une longue interruption, mais elle se continue avec activité. J'ai annoncé à l'Académie, dans mon dernier rapport, que la première partie de cette table, celle des langues occidentales, était terminée, et que l'impression en était commencée. Il y avait, au 31 décembre dernier, neuf feuilles tirées, neuf bonnes à tirer, trois en composition, dix en épreuve. Ce qui reste de la copie pour achever est à l'imprimerie. La copie de la seconde partie de cette table, celle des langues orientales, n'est pas entièrement rédigée,

parce qu'elle a présenté des difficultés nombreuses et inattendues ; mais j'ai l'espoir qu'elle me sera livrée sous peu de temps, et que je pourrai, avant le prochain rapport qui vous sera fait, l'envoyer à l'imprimerie.

« L'impression du tome Ier des *Historiens orientaux des croisades* a éprouvé une nouvelle interruption, par suite de l'ophthalmie dont l'orientaliste qui s'en est chargé a été attaqué; mais le prompt achèvement de ce volume, qui touche à sa fin, nous a été promis.

« Dix feuilles du tome II des *Historiens orientaux des croisades* sont tirées, deux sont en épreuves, une en composition, et onze feuilles du même volume sont en placards. Ce volume commence par le texte arabe et la traduction de la vie de Noradin et de Saladin. L'introduction de cette partie du recueil des historiens orientaux des croisades doit contenir, outre des notices biographiques sur plusieurs historiens arabes, une histoire complètes des khalifes fatimites, dont plusieurs feuilles sont déjà composées. Un appendice offrira les textes persans, turcs, syriaques, arméniens, qui concernent les croisades. Le texte arménien de Matthieu d'Édesse est composé; les autres textes suivront immédiatement.

Des *Historiens grecs des croisades,* il y a trente-six feuilles tirées, une en épreuve, et vingt-quatre feuilles de copie entre les mains de l'auteur.

L'imprimerie n'a que huit feuilles de copie pour le tome II des *Historiens occidentaux,* qui se continue trop lentement.

« L'impression du vingt et unième volume des *Historiens des Gaules et de la France* se poursuit avec activité; soixante-seize feuilles ou trente-huit cahiers de ce volume sont tirés, quarante-neuf cahiers sont bons à tirer, un cahier ou deux feuilles sont en épreuves, quatre en composition, et l'imprimerie a de la copie pour seize cahiers ou trente-deux feuilles.

« Le tome XXII de l'*Histoire littéraire de la France,* destiné à compléter les annales des lettres de notre pays jusqu'à la fin du XIIIe siècle, a été mis sous presse pendant le cours de ce semestre: quatre feuilles sont tirées, trois sont en épreuves. Des quatre parties dont ce volume doit être composé, et qui consistent en notices historiques et critiques sur les glossaires, les poésies latines, les œuvres des troubadours et celles des trouvères, la première partie est entièrement imprimée ; les autres suivront sans interruption.

« Le tome VI des *Tables chronologiques des chartes, diplômes et autres pièces imprimées* concernant l'histoire, dont la rédaction a été confiée à M. Pardessus, est terminé, et presque entièrement imprimé. Ce volume a six cent quatre-vingt-deux pages; six cent

quarante sont tirées, trente-deux sont sous presse, et les dix dernières sont en correction. Ce volume commence à l'année 1240 et se termine à l'année 1270 inclusivement.

« La copie du tome VII de ces tables touche à sa fin, et M. Laboulaye, chargé de la rédiger, s'occupe à la reviser et à la compléter, de sorte qu'on pourra en commencer l'impression aussitôt que le tome VI vous aura éte présenté.

« Le *Supplément des ordonnances des rois de la troisième race,* à commencer du règne de Hugues Capet jusqu'à la fin de celui de Philippe Ier, rédigé par M. Pardessus, se continue; vingt-cinq cahiers ou cinquante feuilles sont tirées, trois cahiers ou six feuilles sont bonnes à tirer, neuf cahiers ou dix-huit feuilles sont en correction d'auteur, deux sont en composition. Le manuscrit des règnes de Louis VI et de Louis VII est rédigé, et sera successivement livré à l'impression. Il est probable qu'en 1851 ce supplément aura atteint le règne de saint Louis.

« Le travail préparatoire qui s'exécute sous la surveillance de MM. Guérard et de Wailly pour le Recueil de diplômes, lettres et chartes des rois de France de la seconde et de la troisième race, se poursuit avec une grande régularité. Voici l'état exact des copies faites et rangées dans les archives de l'Académie pendant ce second semestre de l'année 1850 :

Copies de chartes carlovingiennes transcrites d'après les originaux des Archives nationales........................ 41 pièces.

Copies transcrites d'après les cartulaires de la Bibliothèque nationale, de Saint-Vincent-de-Mâcon, de l'abbaye d'Ainay, de Bressi (Berri)............... 886

Bulletins de dépouillement relevés sur les originaux des Archives nationales........................... 261

Relevés sur les originaux des archives du département de la Côte-d'Or........................... 393

« Messieurs, il y a plus d'un siècle et demi que l'ancien gouvernement a fait commencer par des bénédictins et des jurisconsultes ces grands recueils historiques dont je viens de vous présenter l'état au vrai. Après la destruction des ordres monastiques et de la monarchie héréditaire, les lois de la Convention, les décrets impériaux, les ordonnances royales vous ont successivement et itérativement imposé le devoir de continuer ces collections. Cependant les difficultés d'une telle tâche se sont accrues par l'agrandissement du plan primitif, par la destruction, la dispersion et le dépérisse-

ment des archives de toutes natures. On peut donc présumer que la somme très-minime affectée à cette dépense, qui, dans un moment de pénurie extrême, a été retranchée du budget, y sera rétablie par un gouvernement désireux, sans doute, de se montre aussi favorable que ceux qui l'ont précédé à la gloire de la France et à la prospérité des belles-lettres. WALCKENAER. »

III.

VARIÉTÉS.

Le tome second de la troisième série de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* (voy. la *Bibliographie,* n° 1) s'ouvre par un important mémoire de notre confrère M. Guérard, membre de l'Institut, sur la formation de l'état social, politique et administratif de la France. Dans ce travail de 38 pages, l'auteur résume la plupart des grandes questions historiques qu'il a traitées ailleurs avec plus d'étendue. Après avoir examiné l'état social de la France sous les deux premières races, M. Guérard nous montre la royauté capétienne se développant lentement au milieu des entraves de la féodalité et des désordres de l'anarchie. « Néanmoins, dit-il, il ne faudrait pas croire que toute vertu, toute justice, tout bonheur, eussent été bannis de cet âge de ténèbres. S'il y avait beaucoup de crimes et de misères, il y avait aussi beaucoup de désintéressement et de charité. Il y avait même des institutions de bienfaisance et d'utilité publique, qui feraient honneur à des siècles plus polis. Mais c'est au sein de l'Eglise qu'on doit les chercher, le monde n'en offrait aucune trace. Je rappellerai, à cette occasion, ce que j'ai dit ailleurs. Quels que soient les reproches que l'on puisse adresser au clergé, l'influence et la popularité de l'Église pendant le moyen âge étaient fondées beaucoup plus sur ses bienfaits que sur la crédulité et la superstition des esprits. Comment aurait-elle pu conserver cette popularité pendant tant de siècles, si elle n'avait rien fait pour la mériter? Le peuple chassé de l'ordre civil, et n'ayant plus rien dans l'État, se réfugia dans les temples, et remit à la garde des prêtres, non-seulement sa religion, mais encore tout ce qu'il possédait, ses affaires, ses intérêts, ses plaisirs. L'Eglise lui fit bon accueil, pourvut, autant qu'elle put, à ses besoins, se conforma souvent à ses désirs, et se prêta en sa faveur à toutes sortes de complaisances. D'où il arriva que les choses profanes pénétrèrent dans les choses saintes, et les passions mondaines dans le calme du sanc-

tuaire. Ainsi, les acclamations passant des spectacles aux offices religieux, on applaudit les prédicateurs en chaire, comme on avait applaudi jadis les acteurs sur la scène. Les festins, les chants et les danses envahirent la maison du Seigneur. Le peuple en fit à la fois son hôtel de ville, son forum, son théâtre. C'était là que les contrats, les donations et les testaments étaient rédigés; c'était au coin de l'autel ou sous le portique que les serfs étaient affranchis. Les temples servaient d'archives publiques ; on en faisait aussi, dans les campagnes, des granges et des greniers où chacun s'empressait, en cas de nécessité, de déposer ses blés et ses foins. Le faible y trouvait un asile inviolable contre la violence, et l'autorité civile y venait expirer contre le tombeau d'un saint. Enfin, le malade y accourait pour la guérison de ses maux, et le pauvre pour y recevoir un morceau de pain. Bref, on allait à l'église autant pour ses intérêts temporels que pour les cérémonies du culte et pour son salut. Nous ne devons donc pas être surpris que l'Église ait été si chère au peuple, qui s'y voyait chez lui, et qui n'avait nulle part ailleurs les institutions, les garanties, les consolations, les secours, les plaisirs dont il ne pouvait se passer. La puissance ecclésiastique devait décroître, comme elle a effectivement décru, en raison des progrès du gouvernement civil; depuis que les communes se sont formées, les hôtels de ville et les autres établissements publics ont enlevé aux prêtres la moitié de leurs attributions; depuis que la servitude a été abolie, on a cessé de s'adresser à eux pour recevoir de leurs mains le présent de la liberté; depuis l'institution des notaires royaux, on a pu se passer du concours des ecclésiastiques pour la rédaction des actes; depuis que la police a suffi pour la protection des personnes, il n'a plus été nécessaire de chercher des asiles dans les temples; enfin, depuis que l'art de guérir s'est répandu et perfectionné, on a moins envoyé de malades aux tombeaux des saints. De cette manière, les mœurs et les lois ont rendu moins utiles l'intervention et la tutelle du clergé dans les choses temporelles, et le peuple a retiré peu à peu à l'Église toutes ses affaires, et a fini par n'y plus laisser que son culte. Mais aux temps où nous nous sommes arrêtés, l'Église, je le répète, était la maison du peuple; là étaient sa vie, son passé, son avenir, ses espérances; et le peuple n'était que là. Ailleurs, il n'y avait pas de place pour lui. Ailleurs non plus, il n'y avait ni instruction, ni école; car l'école si célèbre du palais était dirigée par des ecclésiastiques et placée dans la dépendance de la chapelle royale. Ce serait donc bien à tort qu'on reprocherait au clergé du moyen âge d'avoir été l'ennemi des lumières; on doit, au contraire, lui savoir gré de ses efforts pour retirer les populations

des ténèbres de l'ignorance; et s'il n'a pas obtenu un meilleur succès, il faut en attribuer la faute à l'esprit essentiellement barbare de la féodalité. »

Citons encore ce passage où l'auteur constate av tant de vérité le caractère et l'influence politique des états généraux. « Les états généraux furent moins une institution qu'un expédient, j'allais dire un pis-aller, auquel on avait recours dans les circonstances difficiles, et lorsque les moyens ordinaires du gouvernement ne suffisaient plus pour rétablir les affaires du royaume, et, en particulier, pour pourvoir aux besoins des finances. Par conséquent, ils n'avaient aucune organisation régulière, fondée soit sur des actes de législation positive, soit sur des usages ou des principes constamment et uniformément observés; ils n'avaient pas de séances périodiques et n'étaient convoqués qu'à la volonté, à la vérité souvent forcée, et par l'ordre du roi. S'ils prirent place dans la constitution de la monarchie assez tard, et plus d'un siècle après l'avénement de Philippe Auguste, il est facile d'en reconnaître la cause. D'abord, tant que la France est restée morcelée sous le régime féodal, il est évident qu'il ne pouvait y avoir de concours entre des pays qui vivaient étrangers, sinon hostiles, les uns aux autres, qui n'obéissaient à aucune impulsion commune, qui n'avaient nulle conformité d'intérêts ni de sentiments, et qui ne pouvaient s'entendre sur rien....... Ensuite les états généraux, composés des trois ordres de la nation, le clergé, la noblesse et la bourgeoisie, ne pouvaient être réunis, lorsque le troisième ordre, dit le tiers état, n'avait pas encore lui-même d'existence reconnue. Mais après que le pouvoir central eut été reconstitué par Philippe Auguste, Louis VIII et saint Louis, après que la féodalité se fut affaissée de toutes parts sous le poids de la royauté et des communes, après que les hommes libres, multipliés et politiquement organisés dans les villes, eurent formé la partie prépondérante de la nation, il devint possible de faire appel à toutes les forces de la monarchie, et il fallut nécessairement avoir égard au tiers état et compter avec lui, afin d'obtenir de riches subsides de l'industrie et du commerce devenus florissants. Philippe le Bel, irrité des prétentions et des menaces de Boniface VIII, et décidé à lui résister et à lui faire payer cher l'atteinte portée à l'indépendance de sa couronne, excita en sa faveur le sentiment de l'amour-propre national, qui n'était pas moins vif dans le cœur de la bourgeoisie que dans celui de la noblesse, et donna le premier l'exemple, en 1302, d'assembler autour de lui tous les ordres de l'État. Cet exemple fut suivi, avec crainte et répugnance, par ses successeurs.

Il était abandonné depuis cent soixante-quinze ans, lorsqu'on y revint en 1789, et ce fut avec d'autant plus de danger pour la monarchie, qu'on y avait renoncé pendant plus longtemps. L'intervention irrégulière et exceptionnelle des états généraux dans le gouvernement de la France ne fut pas toujours éclairée ni toujours heureuse. Rarement ils remplirent la mission qu'ils avaient reçue ou atteignirent le but qu'ils s'étaient proposé. Ils firent peu de besogne et beaucoup de discours, et laissèrent, pour seuls fruits de leurs travaux, au lieu de lois et de règlements, des remontrances ou des doléances auxquelles la cour eut ensuite tel égard qu'elle voulut. Et, en vérité, il n'en pouvait être autrement. Ils étaient destitués, non-seulement du pouvoir législatif, mais encore de l'esprit de suite et d'union, ainsi que de l'expérience des affaires; et ils avaient beau signaler les maux du royaume et les abus de l'administration, ils ne savaient ou ne pouvaient y porter remède. Quelquefois ils prolongèrent et augmentèrent les troubles politiques, au lieu de les apaiser; quelquefois même ils en excitèrent de très-graves et de très-dangereux pour le pays. Néanmoins ils servirent à former l'esprit national, à fixer la loi de succession de la couronne, en consolidant les Valois sur leur trône disputé par les rois d'Angleterre, à maintenir l'intégralité de la France, à provoquer plusieurs réformes utiles, par exemple, celles qui résultèrent des célèbres ordonnances d'Orléans (1560), et de Blois (1579) ; enfin et surtout à créer de nouveaux impôts et à combler les déficits du trésor royal. » M. Guérard termine cette étude à la fin du règne de Charles VII. A partir de ce prince, auquel les écrivains modernes n'assignent pas, dit l'auteur, un rang assez élevé dans l'histoire, les deux principaux fondements de la puissance, les finances et les armes, furent assurés à la royauté par l'institution des impôts publics et des armées permanentes : du moment que le souverain eut à sa disposition les richesses et les troupes du royaume, qu'il nomma les officiers et qu'il fut maître de toutes les opérations militaires, il se vit affranchi de la dépendance des grands vassaux, et put même se passer du service féodal de la noblesse; alors le gouvernement tendit de plus en plus à la centralisation de la France et à l'unité. — Le lecteur rencontre avec intérêt, à la suite de ce remarquable article, le commencement d'un *Essai historique sur les archidiacres*, par M. Gréa; un *Mémoire sur les deux prétendues délivrances de Condom en 1369 et 1374*, par M. Léon Lacabane, et une Dissertation de M. Alfred Schweighæuser, sur *la négation dans la langue romane du Midi et du Nord de la France*. Nous regrettons que le défaut d'espace ne

nous permette pas de donner ici une analyse de ces savants travaux.

IV.

Découvertes archéologiques dans les départements.

Isère. — Ces jours derniers, dans la commune d'Auberive, chez M. Clot, propriétaire, deux ouvriers qui creusaient un terrain destiné à recevoir la roue d'une fabrique, ont trouvé, à une profondeur d'un peu moins d'un mètre, un vase antique rempli de pièces romaines. Ce vase, qui a été légèrement endommagé par l'instrument de l'ouvrier, est remarquable par sa forme et par la matière dont il est composé. C'est une amphore de cuivre, recouverte d'un vernis dont on ne voit plus que quelques traces. Les monnaies sont d'argent et très-bien conservées. On y remarque des Antonins, des Philippes et beaucoup de Gordiens. (*Moniteur* du 31 décembre.)

V.

BIBLIOGRAPHIE.

1.— *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*. 3e série. T. II. 1re et 2e livraisons. Paris, imprim. de Didot, librairie de Dumoulin, 1850. In-8° de 200 pages.

2. — *Biographie*, ou petit dictionnaire abrégé des personnages d'Auvergne qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes; par L. Aigueperse. In-18 de 7 feuilles. Clermont-Ferrand, imprimerie de Thibaud-Laudriot, librairie d'Aigueperse. Paris, librairie de Courcier.

3. — *Biographie cambrésienne*, XVIe siècle. Le capitaine Charles Hérauguier, gouverneur de Breda; par M. C. A. Lefebvre. in-8° de 3 feuilles. Cambrai, imprimerie de Deligne (1849).

Extrait des mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai de 1848 à 1849.

4. — *Châlons-sur-Marne*. Coup d'œil sur son histoire ancienne, sur ses églises et sur celles des alentours. In-12 de 2 feuilles 1/2. Imprimerie de Bonier-Lambert, à Châlons-sur-Marne.

Mémoire par M. Moët de La Forte-Maison.

5. — *Chanson de Roland* (*la*), poëme de Theroulde. Texte

critique, accompagné d'une traduction, d'une introduction et de notes; par F. Génin, chef de division au ministère de l'Instruction publique. Paris, imprimerie nationale, librairie de Potier. 1850. In-8° de 46 feuilles 1/4 avec *fac-simile.*

6. — *Collection des cartulaires de France.* Tomes IV, V, VI, VII. *Cartulaire de l'Église Notre-Dame de Paris*, publié par M. Guérard, membre de l'Institut de France, avec la collaboration de MM. Géraud, Marion et Deloye. 4 vol. in-4°, ensemble de 290 feuilles. Paris, imprimerie de Crapelet.

Collection des documents inédits sur l'histoire de France, publiés par ordre du gouvernement et par les soins du ministre de l'instruction publique. 1re série, *Histoire politique.*

7.—*Dactylologie et langage primitif restitués, d'après les monuments.* Paris, imprimerie de F. Didot, de Renouard et de Techener. 1850. In-4° de IV-360-35 pages, avec 61 planches. Par M. Barrois. Nous avons rendu compte de cet ouvrage dans le *Bulletin.*

8. — *Document inédit du* XIIe *siècle*, émané d'un évêque d'Angoulême, légat du saint-siége, et relatif au diocèse d'Alby; publié et expliqué par Eugène Dauriac, de la bibliothèque nationale, etc. In-8° de 2 feuilles 1/4. Imprimerie de Lefraise, à Angoulême.

Extrait du Bulletin de la Société historique et archéologique de la Charente, tome IV, année 1850.

9. — *Documents historiques inédits concernant les troubles des Pays-Bas, de 1577 à 1584*, publiés avec des notes biographiques et historiques; par MM. Kervyn de Volkaersbeke et J. Diegerick, archiviste de la ville d'Ypres. Gand, imprimerie de Gyselynck. Paris, librairie de Dumoulin. 1847-1850. 7 livraisons formant 2 vol. in-8° de 472 et 498 pages, avec *fac-simile.* — Les pièces publiées dans ce Recueil, au nombre de 508, fournissent des éléments nouveaux pour l'étude d'une des époques les plus importantes de l'histoire des Pays-Bas. Elles sont tirées, pour la plupart, des archives provinciales de la Flandre orientale, et des archives communales de Gand, d'Ypres et d'Audenarde. Les documents flamands ont été traduits par M. Kervyn de Volkaersbeke.

10. — *Douai et Lille au* XIIIe *siècle*; par H. R. Duthillœul, d'après des manuscrits originaux, reposant aux archives de la Flandre orientale, à Gand. In-4° de 28 feuilles; plus une carte et une planche. Imp. d'Adam d'Aubers, à Douai.

11. — *Du Droit ecclésiastique dans ses principes généraux ;* par George Phillips, professeur à la Faculté d'Inspruck. Traduit par M. l'abbé Crouzet. Tome Ier. In-8° de 35 feuilles. Paris, imprimerie de F. Didot, librairie de Lecoffre.

12. — *Éloge de Daniel Huet*; par Charles Saint-Maurice. In-8 d'une feuille et 1/2. Paris, imprimerie de Didot, librairie de Maison.

Éloge de Pierre Daniel Huet, évêque d'Avranches, né à Caen le 8 août 1630.

13. — *Éloge de Schœpflin.* In-8° d'une feuille. Imprimerie de Mme veuve Decker, à Colmar.

Signé Louis Spach, archiviste en chef de la préfecture du Bas-Rhin.

14. — *Essai historique et archéologique* sur le canton de Blangy (pays de Bray, Seine-Inférieure) ; par l'abbé J. E. Decorde, curé de Bures. In-8° de 17 feuilles. Imp. de Duval, à Neufchâtel ; à Paris, chez Derache.

15. — *Essai sur la Légende d'Alexandre le Grand, dans les romans français du* XIIe *siècle* ; par Eugène Talbot. In-8° de 14 feuilles 3/4. Nantes, imprimerie de Mme veuve Mellinet. Paris, librairie de Franck.

16. — *Essai sur la vie de Thibaud IV, comte de Champagne et de Brie, et roi de Navarre;* par M. Delbarre, artiste peintre. In-8° d'une feuille. Imprimerie de Fleury, à Laon.

17.—*Essai sur les monnaies françaises du règne de Louis XIV*; par M. F. Bessy-Journet ; revu par M. Diard. Imprimerie de Dejussieu, à Châlon-sur-Saône. Petit in-folio de 7 feuilles, avec 15 planches.

Publication de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon.

18. — *Familles (les) de France* ; les hommes d'Etat, de guerre, de science et d'art, divisés par catégories de la même nation ; par des savants, des historiens et d'autres hommes de lettres. Tome Ier. d'une feuille 1/2. Paris, imprimerie de Cordier. A l'Institut des archives historiques, rue Richelieu, 85. Introduction.

19. — *Femmes (les) illustres de la France ;* par Mme la comtesse Drohojowska, née Symon de Latreiche. Grand in-8° de 28 feuilles, plus 18 lithographies. Paris, imprimerie de Duverger, librairie de Lehuby.

J. de G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 2. — FÉVRIER 1851



I.

PROCÈS-VERBAU

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 3 FÉVRIER 1851,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. RAVENEL, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

793. M. Decroze (Charles L. E. J.), rue du Cherche-Midi, 15, présenté par M. Houël.

794. M. Cauchy (Eugène), ancien garde des archives de la Chambre des Pairs, rue de Tournon, 12, présenté par MM. Lenormant et de Mas-Lâtrie;

Ouvrages offerts à la Société.

Séances des travaux de l'Académie de Reims, XIe vol. (6 juillet 1849,-22 mars 1850). 1 vol. in-8°.

Manuel chronologique de l'histoire de France depuis l'établissement des Francs dans la Gaule jusqu'au 24 février 1848, par M. Ant. Macé, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Grenoble 1 vol. in-12. Paris, 1850. (Biblioth. Curmer).

Almanach historique de la République française, éphémérides de 1848; revue de 1849 et de 1850; par un ami de l'ordre (M. J. Travers, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Caen, professeur à la Faculté de cette ville). Paris (Caen), 1851, 1 vol. in-12.

L'Anti-rouge, almanach anti-socialiste, anti-communiste, publié par un ami de l'ordre (M. J. Travers). Paris (Caen), 1851, 1 vol. in-12.

Annuaire du département de la Manche (par M. J. Travers), vingt-troisième année, 1850. Saint-Lô, 1 vol. grand in-8.

Courrier de la Librairie (Journal gratuit, dirigé par M. Janet), nº 1, 16 janvier 1851.

De l'origine de l'Imprimerie et de ses débuts en Europe, par M. Aug. Bernard. Prospectus d'un ouvrage annoncé comme devant paraître en 1851, et former 1 vol. in-8. Chez l'auteur, rue Lepelletier, 25.

Correspondance.

M. le Ministre de l'instruction publique adresse une circulaire invitant toutes les sociétés savantes qui s'occupent d'histoire et d'archéologie, à lui envoyer pour la bibliothèque des comités historiques fondés auprès de son ministère, les procès-verbaux de leurs séances. Le Conseil s'empresse de répondre à ce vœu en décidant l'envoi d'un exemplaire du Bulletin périodique, qui contient les procès-verbaux imprimés.

— M. A. Cherruel adresse des remercîments de son admission au nombre des membres de la Société.

— M. J. Travers fait hommage de l'Annuaire et des Almanachs historiques ci-dessus indiqués.

Travaux de la Société.

Le Secrétaire présente l'état des impressions au 3 février 1851 :

Vie de saint Louis, t. VI. — Les feuilles 14, 15, 16, 17 sont chez l'auteur; les feuilles 18 et 19 sont composées.

Journal de Barbier, t. III. — La feuille 9 est tirée; les feuilles 10, 11, 12 sont chez l'auteur; la feuille 13 est composée.

Bibliographie des Mazarinades, t. III. — La feuille 18 est tirée, la table est en composition.

Comptes de l'Argenterie.— La feuille 20 est tirée; l'introduction, entièrement composée, est chez l'auteur; le glossaire est en composition.

Orderic Vital, t. IV.— Les feuilles 1 à 3 sont tirées; les feuilles 4 à 7 sont chez M. A. Le Prevost.

Mémoires de Daniel de Cosnac, t. Ier. — Les feuilles 1 et 2 sont chez l'auteur.

Annuaire pour 1852. Les feuilles 2, 3, 4, 5 sont bonnes à tirer. L'article de M. de Mas-Lâtrie, sur la chronologie des papes, est terminé.

La table du *Bulletin* des deux années 1849 et 1850, insérée dans le numéro de décembre, contient plusieurs erreurs qui nécessitent un errata à insérer dans le prochain numéro. (Voir n° de janvier).

— M. Ravenel rend compte au Conseil de l'état du travail préparatoire de Froissart. La collation du manuscrit d'Amiens, qui a retardé jusqu'à présent l'éditeur, M. Lacabane, se continue avec la coopération de M. Rigollot. Celui-ci avait confié à M. Lacabane la copie du premier volume. Tout en offrant la même communication pour le deuxième volume, il a exprimé le désir que les principales variantes fussent imprimées à la fin et tirées à part. M. Ravenel propose au Conseil d'accéder à cette demande, de faire, aux frais de la Société, le tirage demandé, et d'en offrir à M. Rigollot un certain nombre d'exemplaires. Le Conseil approuve entièrement cette mesure. Il invite en même temps M. Lacabane à ne pas oublier que le terme fixé par lui pour la publication du premier volume de Froissart est déjà écoulé, sans que l'impression ait été commencée. Le grand nombre d'ouvrages actuellement sous presse pour la Société ne doit point faire obstacle à une publication aussi importante, et depuis si longtemps attendue.

— M. le Trésorier informe le Conseil que les frais de recouvrement des souscriptions, par la voie des messageries, étant devenus plus élevés depuis la nouvelle loi sur le timbre, il a invité, par une circulaire, MM. les membres de la Société à lui adresser des bons sur la poste. Cet avis leur est ici renouvelé.

— M. A. Passy rend compte de ce que la commission, dont il était membre avec MM. Monmerqué et Taillandier, a fait relativement au titre d'établissement d'utilité publique que la Société doit solliciter auprès du Gouvernement. M. Génin, chef de la division des sciences et lettres au ministère de l'instruction publique, con-

sulté à cet égard, a montré les dispositions les plus bienveillantes et a indiqué les mesures à prendre. La Société devra envoyer au ministère 150 exemplaires de son règlement, destinés à être distribués aux membres du Conseil d'État, et adresser en même temps au Ministre une demande qui rappellera l'origine, le but, les publications et les ressources de la Société.

En conséquence de cet avis, un projet de lettre contenant ces renseignements et exposant le but de la demande a été rédigé par le secrétaire. Cette lettre, dont il est donné lecture, est approuvée par le Conseil. Suivant le désir exprimé par M. le vice-président lui-même, remplissant les fonctions de président, on attendra, pour l'adresser au Ministre, l'arrivée prochaine de M. de Barante, qui sera prié de signer la lettre, avec les autres membres du bureau.

— M. de La Villegille, membre du comité des fonds, demande le renvoi à une prochaine séance du rapport sur l'état d'inventaire des fonds d'ouvrages de la Société, M. Lascoux, président de ce comité, ayant été empêché, par ses fonctions de procureur de la République, d'assister à la séance de ce jour.

— Le Conseil est informé que trois exemplaires du premier volume de *Grégoire de Tours*, annoncé depuis plusieurs années comme épuisé, ont été retrouvés récemment, ce qui permet de fournir trois exemplaires complets de cet ouvrage, texte et traduction, aux nouveaux membres qui en témoigneront le désir.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

En publiant le plus ancien texte connu du poëme si célèbre au moyen âge sous le nom de *Chanson de Roland* (voy. la Bibliogr. de notre dernier bulletin, n° 5), M. Génin vient de tirer de l'oubli un des plus précieux monuments de notre vieille littérature. Ce texte, œuvre de Théroulde, qui se nomme à la fin du poëme, est antérieur à la chronique de Turpin, et très-différent des remaniements ou rajeunissements qui en ont été faits au XIIIe et au XIVe siècle. Il est donné par M. Génin d'après le manuscrit unique du XIe siècle, conservé à la bibliothèque d'Oxford. L'ouvrage entier comprend 3997 vers que l'éditeur a divisés en cinq chants. Il a joint au texte une traduction, de nombreuses notes et une intro-

duction étendue où se déploient son ingénieuse érudition et sa spirituelle critique. Dans le premier chapitre de cette introduction, M. Génin, après avoir classé la *Chanson de Roland* parmi les épopées sincères, naïves, dont l'*Iliade* et l'*Odyssée* sont le type, donne en ces termes un aperçu rapide de l'œuvre de Théroulde : « Le cœur du sujet, c'est la bataille de Roncevaux. Le poëte expose d'abord les causes qui ont brouillé Roland avec son beau-père Ganelon, et qui ont fait de ce dernier un traître à jamais exécrable aux Français. Vient ensuite la bataille et la défaite glorieuse des nôtres, où le poëte déploie toutes les ressources de son génie. Charlemagne, averti par le son du cor de son neveu, retourne sur ses pas; il arrive, hélas! trop tard pour sauver les vingt mille Français et les douze pairs victimes d'un infâme guet-apens, mais non trop tard pour les venger. Il défait les Sarrasins, renforcés de l'armée auxiliaire de Baligant. A cette nouvelle, le roi Marsille, déjà mutilé par l'épée de Roland, couché sur son lit de douleur, se tourne vers la muraille et rend le dernier soupir. Charlemagne, rentré en France, fait juger Ganelon au champ de mai; Ganelon demande le jugement de Dieu : son champion est vaincu par celui de Roland; le traître est écartelé et toute sa famille pendue sur place. La nuit suivante, un ange vient de la part de Dieu apporter en songe à Charlemagne l'ordre d'aller en pèlerinage à la terre sainte, et le rideau tombe sur cette scène mystérieuse. » L'éditeur signale ensuite les beautés du poëme et examine ce qu'on y peut démêler d'historique. Le chapitre II traite de la chronique de Turpin, que M. Génin attribue à Guy de Bourgogne, archevêque de Vienne en 1088, élu pape en 1119 sous le nom de Calixte II. Dans le chapitre suivant, l'éditeur rassemble de curieuses recherches sur les commencements de la langue française pour en inférer l'âge du *Roland*. Il constate le mélange du français et du latin dans un grand nombre de chartes du IXe et du Xe siècle, et donne à cette occasion quelques extraits d'un fragment d'homélie sur Jonas récemment découvert à la bibliothèque de Valenciennes, fragment dont le texte est mêlé de notes tironiennes qui ont été déchiffrées par M. Jules Tardif M. Génin conclut de ces rapprochements que la langue française ne nous apparaît nulle part plus primitive, plus informe que dans le *Roland* de Théroulde, et que cet ouvrage est, avec le livre des *Rois*, la plus ancienne composition en français proprement dit. Il rappelle, au début de son quatrième chapitre, qu'en 1066, à la journée d'Hastings, les vers d'un poëme sur Roland et Roncevaux furent chantés, à la tête des troupes normandes, par un hardi jongleur nommé Taillefer, pour enflammer le courage des soldats. Ce poëme n'est autre

que celui de Théroulde, et le manuscrit d'Oxford aura probablement servi de vade-mecum, d'aide-mémoire à Taillefer lui-même.

Cherchant ensuite à distinguer l'auteur du *Roland* parmi ses homonymes contemporains, M. Génin croit le rencontrer dans un Théroulde qui fut précepteur de Guillaume le Conquérant, et qui périt assassiné, en 1035, avec Gilbert, comte d'Exmes, gouverneur du prince. Les quatre derniers chapitres de ce remarquable travail traitent des répétitions que l'on rencontre fréquemment dans les romans karlovingiens, des remaniements ou rajeunissements du *Roland* au XIIIe siècle et au XIVe, des imitations et traductions du *Roland*, soit en France, soit à l'étranger; de la versification du poëme de Théroulde. A la fin de son introduction, M. Génin expose les motifs qui l'ont déterminé à adopter, pour la traduction du texte, les formes de style du XVIe siècle. On trouve, à la suite du poëme et des notes, la transcription complète du fragment de Valenciennes, accompagnée d'un fac-simile, et quelques extraits d'un manuscrit lorrain et d'un manuscrit de Venise qui offrent des textes rajeunis de la *Chanson de Roland*. Un index historique et philologique facilite les recherches du lecteur. Nous ne devons pas oublier, en terminant cette analyse, de mentionner les sommaires placés en tête de chaque chant du poëme. Ces sommaires indiquant exactement le sujet et la marche de l'œuvre de Théroulde, nous croyons devoir les reproduire ici pour suppléer à l'insuffisance de notre compte rendu.

« Chant Ier. — Marsille, roi de Sarragosse, consulte ses douze pairs sur la politique à suivre envers Charlemagne; il se résout d'envoyer à l'empereur des ambassadeurs de paix. Réception de cette ambassade et discours de Blancandrin. Charlemagne, à son tour, tient un conseil dont le résultat est d'envoyer Ganelon en ambassade chez Marsille, pour accepter les offres du Sarrasin. Chemin faisant, Blancandrin essaye de séduire Ganelon. Réception de Ganelon à la cour de Marsille, lequel achève ce qu'avait ébauché Blancandrin. Le pacte de trahison est conclu. Ganelon se voit comblé de caresses et de présents par tous les seigneurs de la cour de Marsille et par la reine elle-même.

« Chant II.—Ganelon, de retour au camp français, rend compte à Charlemagne de son voyage. L'empereur, trompé, prend la résolution de rentrer en France; il a deux songes allégoriques, mais dont il ne pénètre pas le sens. Roland, par le conseil de son perfide beau-père, est préposé à l'arrière-garde, et l'avant-garde se met en marche. Sinistres pressentiments de Charlemagne.

« Marsille, de son côté, assemble des troupes pour écraser l'arrière-garde où sont les douze pairs de France. Olivier, grimpé sur un pin, découvre au loin l'armée païenne; il avertit les Français, et par trois fois engage Roland à sonner de son cor. Roland refuse obstinément. A l'approche du danger, l'archevêque Turpin bénit les Français et leur donne l'absolution. La bataille s'engage, terrible! présages de la mort de Roland : la nature prend le deuil sur la terre et dans le ciel.

« Chant III. — La bataille continue. Exploits prodigieux de Roland, de Turpin et d'Olivier, des Français et des Sarrasins; Roland se décide enfin à sonner de son cor; Charlemagne l'entend avec effroi, et voudrait retourner; Ganelon s'y oppose; le duc Naime insiste dans le sens de l'empereur; Charlemagne fait arrêter et garder à vue Ganelon, et l'avant-garde revient au galop sur ses pas; mais ils sont à trente lieues de distance.

« La plupart des Français sont tombés sur le champ de bataille; Roland se bat encore en désespéré. Il rencontre Olivier blessé à mort; leurs adieux; Olivier expire, et Roland lui fait une oraison funèbre. Au trépas d'Olivier succède celui du vaillant archevêque Turpin, à qui Roland rend aussi les derniers devoirs. Enfin Roland lui-même voit son heure arrivée; détail de ses derniers moments sur le champ de bataille désert; ses adieux à son épée; sa confession à Dieu. L'archange Michel et l'archange Gabriel descendent pour recueillir son âme, qu'ils emportent en paradis.

« Chant IV. — Rentrée de Charlemagne et des Français dans la vallée de Roncevaux. Leur consternation à l'aspect du champ de bataille jonché de cadavres. Nuit agitée et double vision de Charlemagne.

« Dans Sarragosse, Marsille et les Sarrasins ne sont guère plus joyeux. Marsille appelle à son secours l'émir de Babylone, Baligant, qui arrive par mer avec des forces considérables, et reçoit l'hommage de l'Espagne.

« Charles retrouve le corps de son neveu Roland, son discours pathétique; obsèques et cérémonies funèbres. Charles se prépare à venger la mort de ses soldats; dénombrement de ses dix cohortes. L'émir Baligant prend des dispositions pareilles; portrait de l'émir en tenue de combat; dénombrement des dix cohortes païennes.

« Chant V. — Tableau de l'armée païenne marchant à la rencontre de Charlemagne. Les deux armées en viennent aux mains; carnage de part et d'autre. A la fin de cette journée, Charlemagne et Baligant se rencontrent; leur duel; intervention de l'archange-

Gabriel. Charles fend la tête à l'émir; l'armée païenne s'enfuit en pleine déroute; Charlemagne est maître de Sarragosse. Il y laisse une garnison de mille chevaliers, et rentre en France.

« La belle Aude se présente à Charlemagne, et apprenant de lui le sort de Roland, son fiancé, tombe morte aux pieds de l'empereur.

« Procès de Ganelon, qui plaide sa cause devant les barons assemblés. La cour demande grâce pour le traître, mais Thierry, écuyer de feu Roland, demande le jugement de Dieu. Pinabel, champion de Ganelon. Description de ce combat singulier, qui se termine par la victoire solennelle de Thierry et la mort de Pinabel; Ganelon est écartelé, et trente de ses parents, qui s'étaient constitués otages pour lui, sont pendus.

« Conclusion du poëme : apparition de l'ange Gabriel à Charlemagne. »

— M. l'abbé Jules Corblet vient de terminer un *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard* qui sera lu avec intérêt par toutes les personnes qui s'occupent de l'étude de nos anciens dialectes provinciaux. Cet ouvrage est divisé en deux parties. La première, précédée d'une préface et divisée en onze chapitres, traite des origines de l'idiome picard, de ses caractères littéraires, de ses variétés, de sa forme grammaticale, de son orthographe, de sa prononciation, de ses rébus et de ses armes parlantes; des noms de lieux, de baptême, de famille et de corporations; des sobriquets historiques et populaires; du nom des anciennes mesures, etc. Un chapitre bibliographique est consacré à indiquer les ouvrages en langue romane qui se ressentent le plus de l'influence du dialecte picard, les opuscules écrits en patois moderne et les mémoires et articles qui concernent l'idiome picard. Ces recherches bibliographiques sont accompagnées de nombreuses citations. Dans un autre chapitre, l'auteur a recueilli non-seulement les locutions proverbiales, les proverbes moraux, météorologiques et hagiographiques, anciens et modernes, en patois picard, mais encore un nombre considérable de dictons historiques et populaires relatifs aux villes, aux villages et aux familles nobles de Picardie.

La deuxième partie comprend le *Glossaire* étymologique et comparatif de plus de 6000 mots recueillis dans les départements de la Somme, de l'Oise, de l'Aisne et du Pas-de-Calais, avec l'indication de leurs diverses acceptions, de leurs synonymes, de leur étymologie et de leurs congénères, choisis principalement dans les langues néo-

latines et dans les patois normand, rouchi, wallon, lorrain, berrichon, franc-comtois, bourguignon, champenois, languedocien et provençal.

L'ouvrage manuscrit de M. l'abbé Jules Corblet a été couronné par la Société des Antiquaires de Picardie, dans la séance publique du 19 août 1849, d'après le rapport de la Commission du concours. Ce rapport se terminait ainsi : « Ce *Glossaire* comprend tout à la fois la langue picarde ancienne et moderne. L'auteur voulant faciliter l'intelligence des chartes et des anciennes coutumes, a recueilli, dans les anciens monuments du dialecte picard ou du patois picard des XV[e] et XVI[e] siècles beaucoup de termes inusités actuellement. Le *Glossaire* n'est pas une sèche nomenclature des éléments de la langue picarde. L'auteur a pris soin d'en relever le mérite, en mentionnant les synonymes et les congénères d'une quantité considérable de mots. Il appelle *congénères* les mots qui, appartenant à un autre patois ou à une autre langue, ont la même signification et à peu près la même forme que la nôtre. Toutes les recherches de cette nature ont été faites avec beaucoup de zèle, de science et de sagacité. En terminant ce rapport, nous appliquerons nos éloges à l'ensemble du Mémoire, et nous féliciterons l'auteur d'avoir pu, dans le court espace de deux années, rassembler autant de matériaux et produire un ouvrage aussi remarquable. »

— La nouvelle livraison des *Archives du Nord,* que vient de publier notre confrère, M. A. Dinaux, contient, entre autres articles intéressants, des extraits assez étendus de la relation d'un voyage que fit en France et en Espagne, dans les années 1501 et 1502, l'archiduc Philippe le Beau, fils de l'empereur Maximilien. Cette relation, dont l'auteur est Antoine de Lalaing, un des gentilshommes qui accompagnaient le prince, est pleine de particularités curieuses. Elle sera prochainement publiée en entier par les soins de la commission royale d'histoire de Belgique. Nous signalerons encore dans cette livraison un récit historique du siége de Dunkerque par le duc d'York, en 1793 et des recherches sur les bannières des villes, des corps de métiers et des confréries des archers, des arbalétriers et des arquebusiers dans le nord de la France, aux XV[e] et XVI[e] siècles, par notre confrère M. de la Fons-Mélicocq.

— On trouve dans la troisième livraison du tome II de la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (troisième série), 1° un article intitulé : de la décadence carlovingienne, leçon d'ouverture faite à la Sorbonne, le lundi 9 décembre 1850, par M. Auguste Himly; 2° un second article de M. A. Gréa, sur l'histoire des archidiacres;

3° la loi de Beaumont-en-Argonne, texte latin inédit, publié par M. H. Darbois de Jubainville; 4° une complainte sur la bataille de Poitiers, publiée par M. Charles de Beaurepaire; 5° Martin Cloistre et Benoist Bonberault, sculpteurs du XVIe siècle; histoire du tombeau élevé à Guillaume de Montmorency et à sa femme Anne Pot, dans l'église de Saint-Martin de Montmorency, par M. Anatole de de Montaiglon.

— On lit dans le *Journal des Débats* :

« Le musée des Thermes et de l'hôtel Cluny vient de s'enrichir d'une salle nouvelle, splendidement décorée de tentures qui, par le nombre, les dimensions, la perfection du travail, l'élégance du dessin, la richesse et le grand effet des compositions, développement fécond d'un même sujet, enfin par un excellent état de conservation, offrent la plus belle suite connue de tapisseries du XVIe siècle.

« Ces tapisseries sont au nombre de dix, dont six de première dimension et quatre moins grandes, mais qui le seraient encore trop pour la plupart des salons de nos plus vastes hôtels. Le sujet en est l'histoire du roi David, représentée avec les costumes du temps de Louis XII. Le peintre, auteur des cartons sur lesquels les habiles ouvriers d'Arras tissèrent de haute lisse ces tentures magnifiques, dut être l'un des maîtres de l'art, à une époque si fertile en chefs-d'œuvre. On n'est pas encore bien fixé sur le nom de ce maître. Nous n'examinerons pas non plus d'ingénieuses conjectures sur des allégories que pourrait indiquer le choix du sujet, où l'on inclinerait à reconnaître Henri VIII dans David, et Anne de Boulen dans Bethsabée. Sans aller au delà de ce qui est représenté, rien ne prêtait mieux à ce genre de composition que les circonstances éminemment pittoresques de toute l'histoire de David, telles que les fournit l'Écriture sainte, mais traitées avec les brillants anachronismes d'ajustement dont les meilleurs artistes du XVe et du XVIe siècle ne se sont guère fait scrupule, en tournant souvent au profit de l'art ces libertés grandes qui révoltent le culte voué de nos jours à la couleur locale. La magnificence de l'art à son apogée se déploie ici avec une aisance et une ampleur dont l'effet charme et domine à la première vue.

« Ce n'est point, comme sur les tapisseries plus anciennes, une agglomération de figures au milieu desquelles on ne peut se reconnaître, et où le fini des détails se perd dans cet entassement de personnages, sans plan ni perspectives, qui ne mérite pas le nom de composition. Ici composition savante, groupes distribués harmonieusement, poses et expression des personnages variées avec une

fécondité singulière. Le jeu des draperies, toujours exact, noble et riche, multiplie, pour l'exécution des tapisseries, l'emploi des ressources spécialement propres à cet art, et où il brille le plus; enfin les parties d'architecture sont traitées avec une sûreté de perspective et une pureté de style qui rappellent parfois l'effet des premiers chefs-d'œuvre en ce genre, tels que *l'École d'Athènes,* de Raphaël.

« Exécutées au XVIe siècle pour un des Spinola, et conservées avec soin dans cette illustre et opulente famille, ces belles tentures avaient cessé, depuis un grand nombre d'années, d'être exposées aux regards. Roulées dans un garde-meubles à Gênes, elles y ont été récemment achetées par M. Edm. du Sommerard, qui, toujours à la recherche de ce qui peut étendre et rendre de plus en plus complète la célèbre collection formée par son père et acquise par l'État, a, comme conservateur, obtenu du ministère de l'intérieur les fonds nécessaires à cette acquisition. Sept de ces tapisseries, savoir, quatre grandes et trois de moindre dimension, viennent d'être appendues aux parois d'une vaste salle, construction légère qui, surmontée d'une voûte élégante, forme la jonction des salles moyennes et des plafonds assez bas de l'hôtel Cluny à la piscine grandiose du palais impérial de Julien.

« La salle nouvelle est exactement construite sur l'emplacement d'une autre salle antique du même palais, parvenue à un état de ruine irréparable, car trois des côtés sont presque entièrement écrasés; le seul où le mur soit encore debout éclairait d'en haut la salle par une baie ouverte à plein cintre. De ce côté on n'a posé qu'un léger revêtement qui respecte entièrement la muraille antique. On en a conservé la large ouverture, qu'on a disposée comme une tribune d'où l'on peut regarder de plus près les trois tapisseries du rang supérieur, et où conduit un escalier ancien, sculpté en bois de chêne, avec les armes et le chiffre de Henri IV. Il a été transporté là du palais de justice, où l'ordonnance des constructions nouvelles ne permettait pas de le conserver. C'est aujourd'hui la montée principale qui conduit des Thermes et du rez-de-chaussée de l'hôtel au premier étage. Une telle disposition unit plus intimement encore l'édifice élégant de la renaissance et les imposantes ruines romaines, d'une contiguïté si favorable à l'étude par le contraste singulier et les comparaisons intéressantes qu'elle établit. M. du Sommerard ne mérite que des éloges pour sa délicate appréciation du double monument confié à sa garde, qu'il ne cesse d'embellir et de soigner avec un respect intelligent des moindres vestiges anciens. Cette salle, dont la construction a été dictée au savant architecte M. Albert Lenoir par les arrachements des murailles ro-

maines sur lesquels il s'élevait et par le voisinage de ce qui subsiste encore des Thermes, est ornée d'un pavage en briques d'un aspect séduisant, dont M. Viollet-Leduc a composé le dessin d'après des fragments qu'il a retrouvés dans un autre édifice d'une ancienneté vénérable. Sur un socle enfermant un vaste poêle au milieu de l'aire recouverte de cet élégant pavage, est placé un groupe en marbre des trois Parques, œuvre exquise de Germain Pillon. Les parois que garnissent déjà, sur la plus grande étendue de leur surface, les sept tapisseries dont nous venons de parler, achèveront de se couvrir par l'exhibition des tissus du moyen âge, dont la collection, peut-être la plus complète, a été formée par M. du Sommerard.

« Le prix de ces objets ne tient pas seulement à la difficulté de leur conservation et aux chances nombreuses de destruction dont ils sont entourés, mais à l'étonnante perfection de la main-d'œuvre dans les broderies en relief à sujets, où la soie, la laine, l'or et l'argent ont formé, par des prodiges de patience et d'habileté, des compositions vraiment surprenantes de fins détails, d'éclat de couleur, de vérité d'expression et de poses, de coquetterie d'accessoires les plus minutieux. Il est telle chape, telle chasuble qui fournirait, sans digressions, à une description tout aussi riche de circonstances que celle du bouclier d'Achille.

« La pratique de l'industrie moderne, non moins que le faire de l'artiste ou l'érudition du moyen âge, ne peut que gagner à s'inspirer de la vue des productions d'un travail si consciencieux. Aussi devons-nous ajouter que l'utilité en est généralement comprise et appréciée. La preuve en est dans l'affluence que ne cesse d'attirer ce musée splendide, offrant à l'étude une merveilleuse variété d'objets originaux, dont aucun qui ne soit remarquable en quelque point, et ne puisse, à l'occasion, fournir des indications que l'adresse et le goût ne sachent mettre à profit.

« Les soins de M. du Sommerard visent continuellement à rendre plus accessibles et mieux appréciés tous ces types d'inspiration féconde. A mesure que le local s'agrandit ou se déblaye, il produit au grand jour ceux qu'il lui avait fallu tenir renfermés jusqu'alors, ou bien il alterne leur tour d'exhibition. Ainsi, pour ces tapisseries des Spinola, sept seulement pouvant être tendues à la fois, sur dix qui composent la suite entière, les trois qui restent roulées viendront à leur tour remplacer trois de celles qu'on admire en ce moment. Ces mutations sont favorables au bon entretien des tissus; en même temps c'est un attrait nouveau aux personnes qui reviennent, après quelque laps de temps, visiter le musée de Cluny. »

III.

Découvertes archéologiques dans les départements.

Oise. — On écrit de Pierrefitte :

« Il y a peu de temps, un intéressant sarcophage en pierre a été découvert sur la côte de Notivillers, commune de Pierrefitte. Semblable pour la forme à ceux que l'on a déjà découverts dans une multitude de localités du département, il en diffère par un genre d'ornementation qui n'avait point encore été observé jusqu'ici. La partie inférieure, ou la tombe proprement dite, offre en avant deux bandes saillantes disposées en pal, et sur les trois autres côtés, une suite de larges anneaux tracés au compas et colorés en rouge, qui s'enlacent les uns dans les autres de manière à former une espèce de chaîne.

« La pierre supérieure, encadrée par un tore assez saillant, est ornée, à sa surface, de trois autres moulures semblables, également espacées, qui règnent dans toute la longueur. Elle présente, en outre, à l'extrémité postérieure, trois saillies en forme d'oreillette ou de modillon, et à l'autre bout une saillie unique sur laquelle on remarque un E tracé de droite à gauche ; mais sa forme porterait à croire qu'on l'a gravé depuis que le sarcophage a été retiré de terre.

« La longueur de la tombe est de 1 mètre 96 centimètres ; sa largeur, de 75 centimètres à l'un des bouts, et de 33 centimètres à l'autre. La hauteur varie également ; elle est de 55 centimètres à la tête, et de 41 centimètres aux pieds.

« Le couvercle a quelques centimètres de plus que le cercueil, en long comme en large.

« Cette tombe renfermait deux corps entiers, mais ils n'étaient accompagnés d'aucun vase, d'aucun instrument, d'aucune monnaie. Le seul objet qu'on ait retiré au milieu d'ossements est une petite boucle en fer qui n'a aucun caractère, et qui, par conséquent, ne peut servir à déterminer l'époque de l'inhumation.

« La découverte que nous signalons ici n'est pas la seule qui ait été faite à Notivillers. Déjà, en 1819 ou en 1820, on y avait rencontré, en labourant, plusieurs tombes en pierre renfermant des vases et des armures. Un assez grand nombre d'autres cercueils semblables ont successivement été trouvés depuis cette époque sur le même emplacement.

« La connaissance de ces faits a déterminé la Société académique

de l'Oise à faire exécuter des fouilles sur la côte de Notivillers, et lundi dernier plusieurs de ses membres s'y sont transportés pour diriger les premiers travaux et opérer plusieurs sondages. Quoique ce jour-là on n'ait rien pu obtenir qui mérite une mention spéciale, on a du moins acquis la certitude que les travaux ultérieurs ne seraient pas sans résultat.

« M. Éléonore Laffineur, propriétaire du terrain, a bien voulu s'engager à faire lui-même de nouveaux sondages et à prévenir la Société académique, afin qu'elle pût ensuite plus utilement continuer ses recherches. Les membres de la Société qui se sont rendus à Notivillers ont vu à Pierrefitte, chez M. Laffineur, deux des sarcophages précédemment découverts. Ils ressemblent, pour la disposition générale, à celui qu'on vient de décrire, mais ils sont sans ornements.

« Il paraît que l'emplacement de Notivillers a été autrefois occupé par une réunion assez considérable d'habitations. On rencontre souvent dans les environs du champ d'où l'on a extrait les sarcophages des pierres taillées, des briques et des ustensiles de ménage. On ignore l'époque à laquelle ce bourg ou ce village aura été détruit. » (*Moniteur.*)

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

20. — *Album du château de Blois, restauré, et des châteaux de Chambord, Chenonceaux, Chaumont et Amboise*, dessinés d'après nature par J. Monthélier, texte archéologique et artistique par Alphonse Baillargé, et enrichi de notices historiques sur les châteaux, etc.; par le vicomte Joseph Walsh. In-4° oblong de 14 feuilles, plus 18 lithographies. Paris, imprimerie de Bonaventure; Blois, librairie d'Arthur Prévost; Paris, librairies de Dentu et de Dauvin et Fontaine.

21. — *Annales de Montpellier et du département de l'Hérault, pour* 1851, publiées et rédigées par J. A. Dumas. P. 53-104; in-16 d'une feuille 3/8. Imprimerie de Cristin, à Montpellier. A Montpellier, chez l'auteur-éditeur.

Dix-septième année. Ces Annales se publient depuis 1834. Elles sont imprimées de manière à pouvoir être réunies en un volume tous les cinq ans. Prix des quinze premières années, 3 vol. in-16. . . . . 3 fr. 30 c.
Chaque année. . . . . 30 c.

22. — *Annuaire administratif, statistique, historique et commercial de la Meurthe;* par Henri Lepage et C. A. Georges Grimblot, 1851. In-12 de 14 feuilles. Nanci, imprimerie de Mme veuve Raybois; librairies de Grimblot et de Mme veuve Raybois.

23. — *Annuaire de l'Allier pour* 1851. In-18 de 10 feuilles 1/3, plus une planche. Moulins, imprimerie et librairie de Desrosiers. Prix.. 1 fr. 25 c.

24. — *Annuaire du département du Doubs pour* 1851, 39e année. Grand in-12 de 21 feuilles. Imprimerie d'Outhenin-Chalandre fils, à Besançon.

25. — *Annuaire du département du Loiret.* Année 1851. In-18 de 11 feuilles 1/9. Imprimerie de Jacob, à Orléans; à Orléans, chez l'éditeur.

Cinquante-huitième année.

26. — *Annuaire de la Nièvre pour* 1851, 14e année. In-12 de 12 feuilles 1/3. Nevers, imprimerie et librairie de Fay, et chez tous les libraires du département. Prix.................... 1 fr. 25 c.

27. — *Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe,* publié par M. Borel d'Hauterive, archiviste paléographe; 1851, 8e année. In-18 de 11 feuilles 1/2, plus 4 pl. Imprimerie de Plon, à Paris. A Paris, chez Dentu; chez l'auteur, boulevard Beaumarchais, 84; chez Goujon.

28. — *Archives de l'art français.* Recueil de documents inédits relatifs à l'histoire des arts en France; publiés et annotés par Ph. de Chennevières. 1re livraison; 15 janvier 1851. Paris, imprimerie de Pillet fils aîné; librairie de Dumoulin. 1851. In-8° de 80 pages.

29. — *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique;* par A. Dinaux, de la Société des Antiquaires de France, etc. Troisième série, tome I, troisième livraison. Valenciennes, imprimerie de Prignet; Paris, librairies de Dumoulin et de Techener, 1851, pages 277-288, in-8°.

30. — *Bibliothèque de l'École des Chartes.* Troisième série, tome II, première et seconde livraisons (septembre-octobre et novembre-décembre 1850). Paris, imprimerie de Didot, librairie de Dumoulin, 1850. In-8° de 200 pages.

31. — *La même.* Janvier-février 1851. Pages 201-296, in-8°.

32. — *Chartes de la ville de Mont-de-Marsan.* In-8° de 10 feuilles 1/4. A Mont-de-Marsan, imprimerie et librairie de Mme veuve Leclercq. Prix.. 2 fr.

33. — *Documents historiques sur le verre;* par M. Victor Simon. In-8° de 5 feuilles, plus une planche. Imprimerie de Lamort, à Metz.

Extrait des Mémoires de l'Académie nationale de Metz (année 1849-1850).

34. — *Du droit ecclésiastique dans ses principes généraux;* par Georges Phillips, professeur à la Société d'Inspruck, traduit par M. l'abbé Crouzet. Tome II, in-8° de 33 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de Didot, librairie de Lecoffre.

35. — *Le même.* Tome III, in-8° de 33 feuilles 3/4. *Idem.*

36. — *États (les) provinciaux sous Louis XIV;* par Alphonse Grün. In-12 de 2 feuilles. Paris, imprimerie de Panckoucke.

Extrait du *Moniteur universel* des 28 novembre, 30 décembre 1850, 11 et 12 janvier 1851.

37. — *Étrennes orléanaises,* almanach du département du Loiret pour l'année 1851. In-32 de 8 feuilles, plus une carte. Imprimerie de Pagnerre, à Orléans. Chez tous les libraires du département. — Cet Almanach a paru pour la première fois en 1750.

38. — *France (la) et ses colonies.* Atlas illustré. Cent cartes dressées d'après les cartes de Cassini, du dépôt de la guerre, des ponts et chaussées et de la marine; par Villemain. Texte rédigé d'après les documents officiels, sur un plan entièrement nouveau, réunissant en forme de tableaux : 1° la division administrative, politique, judiciaire, religieuse, militaire; 2° les vicissitudes historiques; 3° la biographie; 4° la statistique, etc., de chaque département et de chaque colonie française; par Ernest Poirée. In-4° oblong de 25 feuilles. Paris, imprimerie de Wittersheim, librairie de Mignon.

J. de G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 3. — MARS 1851.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 3 MARS 1851,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. RAVENEL, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

796. M. Rassey (Henri), ancien conseiller de préfecture, rue Mazagran, 9, présenté par MM. A. Passy et Lascoux.

797. M. Geffroy (A.), professeur d'histoire au collége Louis le Grand, rue de Savoie, 9, présenté par M. Taillandier.

798. M. Grangier de la Marinière, présenté par M. Duchesne aîné, sur la demande transmise par M. Paulin Pâris.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part de l'auteur :

Journal d'un bourgeois de Caen (1652-1773), publié pour la première fois d'après un manuscrit de la bibliothèque de Caen, et annoté par M. G. Mancel, conservateur de cette bibliothèque. Caen, 1848. 1 vol. in-8°.

Alain Chartier, étude bibliographique et littéraire, par le même ; nouvelle édition. Bayeux, 1849, in-8°.

Programme d'un prix de 600 francs, proposé pour l'année 1853 par la Société des Antiquaires de Normandie : *Histoire de l'abbaye de Saint-Étienne de Caen.*

Correspondance.

M. J. de Chabrillan s'excuse d'être empêché d'assister à la séance du Conseil.

M. Lafons de Melicocq adresse des extraits d'une correspondance entre le pape (Jean XXIII), l'évêque de Luçon et les maire, jurés, bourgeois, manants et habitants de la ville et cité de Noyon, en 1415. Ces fragments ont été copiés par M. Lafons dans les archives de l'hôtel de ville de Noyon.

Travaux de la Société.

Le Secrétaire présente l'état des impressions au 3 mars 1851 :

Comptes de l'Argenterie. — La feuille 21 est bonne à tirer; l'introduction est tirée; du glossaire, qui est entièrement composé, la 1re feuille est chez l'auteur. Ce volume sera très-probablement distribué le premier.

Journal de Barbier, t. III. — La feuille 15 est tirée; les feuilles 16 à 20 sont composées.

Vie de saint Louis, t. VI. — La feuille 17 est tirée; les feuilles 18 et 19 sont en deuxièmes chez l'auteur; la feuille 20 est en première.

M. Reinaud veut bien revoir en ce moment, dans la table de l'ouvrage, les noms propres d'origine arabe.

Bibliographie des Mazarinades, t. III. — La feuille 18 est tirée; le commencement de la table a été déposé.

M. Ravenel annonce que des recherches récentes à la Bibliothèque nationale ont fait reconnaître des éditions différentes, et quelques Mazarinades omises dans la Bibliographie de M. Moreau. On en fera la matière d'un supplément à la fin de l'ouvrage.

Orderic Vital, t. IV. — Les feuilles 6 et 7 sont tirées; la feuille 8 est en deuxième, la feuille 9 composée.

Mémoires de Daniel de Cosnac, t. I. — La feuille 3 est tirée; les feuilles 4 et 5 sont en deuxièmes; la feuille 6 est composée.

— M. le Trésorier est autorisé à faire imprimer l'avis de distribution du troisième volume de l'exercice de 1850, et du premier volume pour 1851. (Les *Comptes de l'Argenterie*, et le tome III du *Journal de Barbier.*)



— M. le Président du comité des fonds présentera, dans la prochaine séance, l'inventaire des ouvrages et l'état des comptes du Trésorier, conformément au règlement.

— Il sera aussi, dans cette séance, proposé un choix de volumes destinés à former le prix d'histoire de la Société pour le grand concours de 1851.

— Le Conseil s'occupe d'autres objets d'administration.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

Le Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris, publié il y a quelques mois par M. Guérard (*Bibliographie*, n° 42), forme les tomes IV, V, VI et VII de la collection des Cartulaires de France, une des subdivisions les plus importantes du grand recueil des documents inédits sur l'histoire de France. Sous le titre général de *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris*, cet ouvrage comprend six Cartulaires principaux désignés sous les noms suivants : Cartulaire de l'évêque, petit Pastoral, grand Pastoral, grand Cartulaire, petit Cartulaire, livre Noir, auxquels ont été joints, comme appendices, deux Cartulaires secondaires, celui du Mandé et le Livre des Serments, l'Obituaire et deux Pouillés de l'Église de Paris. Après un avertissement contenant une notice des manuscrits publiés et un exposé du plan de l'édition, on trouve en tête du premier volume une savante et ample préface dans laquelle M. Guérard relève, coordonne et résume tous les faits intéressants que présente le Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris. Laissant de côté les questions relatives à la condition des personnes et des terres, qui tiennent une si grande place dans ses publications précédentes, il s'occupe principalement de celles qui se rapportent au régime intérieur de l'Église de Paris, au partage et à l'administration de ses biens, à sa juridiction et à ses priviléges, à l'état de son personnel et aux attributions de ses officiers. La première partie de cette préface a pour titre : L'Église au moyen âge, et traite successivement de l'influence et de la popularité du clergé, de l'ordre et de la pompe des cérémonies religieuses, des catéchumènes, des pénitents, de l'excommunication, des asiles, des fonctions publiques, de l'enseignement et des lettres entre les mains du clergé, des ri-

chesses du clergé, du rang des évêques, du partage des revenus ecclésiastiques, du rachat des captifs, de la médiation de l'Église dans les querelles des particuliers, du désordre introduit dans l'Eglise par l'invasion des laïques, des fondements de la popularité du clergé, des excès du pouvoir ecclésiastique, de la nationalité du clergé, des institutions de l'Église suppléant celles de l'État, de la décadence de la société ecclésiastique. La seconde partie de la préface, tirée du fond même des documents publiés, a pour sujet l'Église de Paris, ses évêques, ses chanoines, ses possessions, les formes de l'élection et de l'installation des évêques, leur juridiction temporelle et celle de leurs officiers, l'organisation du chapitre, ses dignitaires, sa juridiction, l'administration de ses biens, l'église de Notre-Dame, l'abolition de la fête des fous, l'Hôtel-Dieu. M. Guérard indique ensuite les renseignements nouveaux qu'on rencontre dans le Cartulaire sur les droits et les actes féodaux, la taille, les affranchissements, les défrichements, les établissements ruraux, la valeur des monnaies et le prix de l'argent, le prix et le loyer des maisons au XIIIe siècle, le prix et le loyer des terres à Paris et aux environs, le taux de l'intérêt. L'éditeur a placé à la fin de l'ouvrage la liste des évêques, archevêques et doyens de l'Église de Paris, une table générale des noms, un index géographique, deux pouillés de l'Église de Paris dressés l'un au XVIe siècle, l'autre au XVIIIe siècle, une table alphabétique des paroisses, et une table chronologique des chartes publiées.

— M. de La Villemarqué, qui a fait paraître, il y a quelques années, le *Barzaz-Breiz, chants populaires de la Bretagne armoricaine*, ouvrage couronné par l'Académie française en 1847, publie aujourd'hui, avec une traduction française, les poëmes des bardes de la Bretagne insulaire. (Voy. *Bibliographie*, n°.....) Les manuscrits qui contiennent les textes de ces poëmes n'ont été longtemps connus que par le catalogue des documents gallois inédits publié à Oxford en 1707, par l'antiquaire Lhuyd sous le titre d'*Archæologia britannica*. Un Gallois, zélé pour les antiquités de sa patrie, Owen Jones, de Myvyr, les fit imprimer pour la première fois, de 1801 à 1807, dans une collection qu'il intitula: *Archéologie galloise de Myvyr* (*Myvyrian archaiology of Wales*). L'authenticité de ces poésies, niée d'abord ou mise en doute par un grand nombre de critiques, a été défendue en Angleterre par M. Turner (*Vindication of genuiness of the ancient british bards*) et en France par M. Fauriel (*Annales littéraires et philosophiques*, t. III), M. Ampère (*Hist. littér. de France*, t. I) et M. Magnin (*Journal des Savants*, 1847, p. 262). Aujourd'hui

que l'opinion favorable aux œuvres des bardes gallois a généralement prévalu, il ne restait plus guère de controverse que sur la plus ou moins grande pureté des textes et l'authenticité d'un certain nombre d'entre eux. M. de La Villemarqué a entrepris ce travail. *Le Myvyrian* contenait les poésies d'Aneurin, de Liwarc'h-Henn, de Taliésin et de Merzin ou Merlin. Le nouvel éditeur a écarté comme apocryphes la totalité des pièces attribuées à Merlin, et, comme remaniées et rajeunies, la plupart de celles qui portaient le nom de Taliésin, pour ne donner place dans son recueil qu'aux œuvres de Liwarc'h-Henn, d'Aneurin et à celles de Taliésin qui lui ont paru avoir conservé *le cachet originel.* Il s'est servi de manuscrits plus anciens que ceux dont avait fait usage l'éditeur du Myvyrian. Aucun de ces manuscrits, pourtant, n'est antérieur au XIIe siècle, comme on le voit par l'énumération qu'en donne M. de La Villemarqué dans son avertissement. Nous devons signaler à l'attention du lecteur le discours préliminaire dans lequel l'éditeur esquisse l'histoire des Bardes chez les anciens Bretons, et traite de leur condition dans la Gaule et dans les Iles Britanniques, de leur institution, de leur vie et de leurs ouvrages. Les notes qui accompagnent chaque pièce contiennent des éclaircissements sur l'esprit qui l'a inspirée, sur les obscurités et les nombreuses difficultés du texte, sur les personnes, les localités qui s'y trouvent désignées, sur les mœurs, les coutumes, les croyances dont ces poésies offrent la trace, et, avant tout, sur leur date probable. Une chronologie des poëmes des Bardes manquait jusqu'à ce jour; M. de La Villemarqué a essayé de l'établir au moyen de rapprochements et d'allusions se rapportant aux événements ou aux faits contemporains. Il résulterait de ce travail que les poëmes historiques de Liwarc'h-Henn auraient été composés de l'an 501 à l'an 580; le poëme intitulé *Godolin*, dont l'auteur est Aneulin, frère de saint Gildas, entre les années 572 et 580, et les poésies de Taliésin de 547 à 580.

— M. P. Tarbé, le laborieux éditeur des œuvres des poëtes champenois antérieurs au XVIe siècle, vient de publier un nouveau volume qu'il annonce comme l'avant-dernier de la collection (*Bibliographie*, n° 63). On y trouve d'abord d'intéressantes recherches sur la vie et les écrits de quelques poëtes de Champagne dont les ouvrages n'ont pu être compris dans la publication de M. Tarbé. Viennent ensuite des proverbes extraits des œuvres d'un certain nombre d'anciens poëtes champenois. Le reste du volume est rempli par des fragments du *Renard contrefait,* roman satirique dont Legrand d'Aussy a donné une analyse. Ce poëme est une imitation du

célèbre roman du *Renard*. Il renferme un assez grand nombre d'allusions historiques; l'auteur, qui écrivait en 1368, y fait une critique très-vive des mœurs et des abus de son temps. Le recueil des anciens poëtes champenois sera prochainement complété par un volume qui contiendra des recherches sur l'idiome et les patois de la Champagne.

— Le tome LXXXVII du *Cours complet de Patrologie,* publié par M. l'abbé Migne, est consacré aux écrivains ecclésiastiques de la seconde moitié du VII[e] siècle. (Voy. la *Bibliographie,* n° 61.) Voici la liste des auteurs dont les œuvres sont comprises dans ce volume : Saint Gall, abbé; saint Théodore, pape; Maur, archevêque de Ravenne; saint Martin I, pape; saint Gall, évêque de Clermont; saint Paul, évêque de Verdun; Rauracus ou Rauracius, évêque de Nevers; Félix, évêque de Limoges; saint Palladius, évêque d'Auxerre; Constance, évêque d'Albi; saint Abbon, évêque de Metz; saint Didier, évêque de Cahors, et Herchenefrède, sa mère; saint Donat, évêque de Besançon; saint Landry, évêque de Paris; saint Livin; saint Eugène, évêque de Tolède; saint Valère, abbé; saint Annemund, évêque de Laon; Verus, évêque de Rhodez; saint Eloi, évêque de Noyon; saint Ouen, évêque de Rouen; sainte Bathilde, reine de France; le moine Marculfe; saint Cummien; le pape Vitalien; Jonas, abbé de Saint-Amand; saint Fructueux; Chrodobert, évêque de Tours; saint Faron, évêque de Meaux; saint Adeodatus; Donus; saint Agathon, pape; Damien; saint Amand, évêque de Maestrecht; saint Mansuetus, évêque de Milan. L'éditeur a joint aux œuvres des écrivains proprement dits les diplômes des princes contemporains qui traitent de matières ecclésiastiques; par exemple ceux de Sigebert, Clovis II, Clotaire III, Childéric II, Dagobert II, Thierry III. Il donne à la fin du volume un choix de chartes ecclésiastiques des rois lombards.

— Persuadé que l'archéologie sacrée se lie essentiellement aux études préparatoires du sacerdoce, M. l'abbé Godard, professeur au grand séminaire de Langres, vient de publier un traité de cette science destiné principalement aux élèves des séminaires et aux ecclésiastiques (*Bibliogr.*, n° 45). « Il est temps, dit-il, que le clergé se mette en garde, non-seulement contre les artistes nourris d'idées païennes, mais contre les hommes frivoles; il est temps qu'il apporte ici une règle de prudence pour se maintenir dans le vrai, entre les principes païens et le romantisme des archéologues, formés par les keepsakes et les albums. » L'auteur définit l'archéologie sacrée : « La science des monuments et des instruments matériels servant au

culte public. » Il ne se borne pas à les envisager sous le point de vue de l'art ; son principal but est d'en expliquer l'histoire et le sens moral. C'est dans cet esprit qu'il traite successivement de l'archéologie hébraïque, des monuments égyptiens, phéniciens, indous, celtiques, grecs et romains, et de l'architecture chrétienne. L'étude des édifices chrétiens occupe naturellement la plus grande place dans cet ouvrage ; c'est aussi la plus riche des descriptions et des recherches intéressantes. M. l'abbé Godard juge sévèrement la Renaissance. Arrivé au temps présent, il examine l'état de l'art en France et en Allemagne, et traitant la question du style convenable aux églises nouvelles, il se prononce pour celui du XIIIe siècle, et présente le projet et le devis d'une église de ce style pour une commune de mille habitants. Les deux derniers chapitres du livre traitent de l'esthétique et du symbolisme de l'art chrétien. L'auteur annonce la prochaine publication d'un second volume, qui comprendra les monuments accessoires, le mobilier des églises et le chant liturgique.

— Les historiens n'ont pas désigné avec précision le lieu où se donna près de Nancy, en 1477, la mémorable bataille dont l'issue fut si fatale à la maison des ducs de Bourgogne. Pour répondre à une question posée dans l'un des derniers programmes du congrès scientifique, M. l'abbé Maréchal, dans un savant mémoire, s'attache à déterminer, d'après les écrivains contemporains, et particulièrement d'après l'auteur de la chronique de Lorraine, publiée par D. Calmet, l'emplacement de cette bataille et la situation respective, ainsi que les mouvements des armées du duc de Bourgogne et du duc de Lorraine.

— La belle collection de portraits historiques, dont M. Niel poursuit depuis trois ans la publication, reproduit avec une grande perfection les principaux personnages français du XVIe siècle, d'après les originaux au crayon, conservés soit à la Bibliothèque nationale, quelques-uns au Musée national, et dans des collections particulières. Les portraits contenus dans les onze livraisons qui ont paru jusqu'à ce jour, sont ceux de Marguerite de Valois, Louise de Lorraine-Vaudemont, Eléonor d'Autriche, Claude de France, fille de Louis XII, Catherine de Médicis, François II, Charles IX, Diane de Poitiers, Elisabeth d'Autriche. Chaque portrait est accompagné d'une notice historique étendue.

— « L'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans ses deux dernières séances, a reçu des communications du plus haut intérê

pour l'archéologie et l'histoire, résultat en partie des deux missions scientifiques confiées, en 1850, à MM. Lottin de Laval et Léon Renier, et accomplies l'une et l'autre avec autant de dévouement que de succès, sous les auspices du ministère de l'instruction publique et des cultes.

« M. Lottin de Laval était déjà bien connu par le long et périlleux voyage d'explorations archéologiques dans l'Asie Moyenne, exécuté en grande partie à ses frais, et dont les intéressants produits, moulés par le procédé aussi sûr qu'ingénieux qui lui est propre, ont enrichi de tant de bas-reliefs et d'inscriptions venant de Ninive, de Babylone, de Schahpour, de Persépolis, la galerie assyrienne du Louvre. Il avait obtenu, comme principale récompense de l'abandon à l'État de ses moulages, qui sont de véritables *fac-simile* des monuments, et en même temps du procédé qui les donne, l'honneur de la mission officielle qu'il vient de remplir, en moins de quatre mois et demi, avec une énergie et un zèle dont les effets ont dépassé toutes les espérances. Le but assigné à cette mission était l'exploration de la péninsule du Sinaï, dans l'Arabie Pétrée, et le relevé des monuments de tout genre et de toute date, qui y avaient été signalés incomplétement et dessinés seulement en partie par les voyageurs. M. Lottin de Laval, grâce à la fidélité de son procédé de reproduction, ainsi qu'à ses attentives et courageuses recherches, nous rend, pour ainsi dire, les monuments mêmes dans l'intégrité de leur état actuel. Ils forment deux séries bien distinctes, également importantes pour l'histoire de l'art et pour celle des établissements dont les principales Ouadis de la presqu'île furent le siége dès les temps les plus reculés. Là, à Ouadi Magara, étaient les fameuses mines de cuivre exploitées sans interruption par les Égyptiens depuis la quatrième jusqu'à la vingt-troisième dynastie, comme l'attestent les stèles couvertes de bas-reliefs et d'inscriptions hiéroglyphiques, recueillies par le patient et entreprenant voyageur, en ce lieu et tout près, à Serbout-el-Kadem, pic presque inaccessible, où se trouvait, avec une nécropole égyptienne, un temple de la grande déesse Hathor, temple dont M. Lottin de Laval a moulé également les bas-reliefs. Quelques-uns de ces inappréciables débris, de ces actes authentiques du long empire des Pharaons remontent jusqu'aux fondateurs des grandes pyramides de Memphis, en descendant par les Sésostris, les Thoutmès, les Ramsès, jusqu'aux Sesonch et aux Osorchon, que poursuivent d'autres monuments rapportés de l'Égypte même, à l'est du Nil, et appartenant aux dynasties Saïtes, soit avant, soit après la conquête des Perses.

« A ces monuments plastiques et épigraphiques que la France possédera seule, et qui contribueront tant à compléter les annales de l'Égypte ancienne, M. Lottin de Laval a joint une série considérable et non moins précieuse d'inscriptions sinaïtiques, palmyréniennes, syriaques, samaritaines, arabes, grecques, arméniennes, etc., découvertes sur les divers points de la presqu'île.

« L'Académie a accueilli avec le plus vif intérêt cette communication, prélude des trésors nouveaux dont va s'enrichir notre Musée des antiques, et elle a donné acte à M. Lottin de Laval du présent qu'il lui a fait, pour les collections de l'Institut, de quatre bas-reliefs égyptiens et sinaïtiques, moulés avec une perfection et une fidélité admirables.

« Dans la séance de vendredi dernier, M. Guizot, président actuel de l'Académie, a lu un rapport non moins intéressant, communiqué par ordre de M. le ministre de l'instruction publique, et adressé par M. Léon Renier, chargé, il y a quelques mois, d'une autre mission dont le but était d'explorer les ruines de l'ancienne *Lambesis* (et non *Lambesa*) et des autres villes romaines situées dans le midi de nos possessions actuelles de l'Algérie.

« M. Renier avait à en copier et à en rapporter les nombreuses inscriptions, si importantes pour l'histoire de cette grande colonisation armée, qui doit être pour nous un exemple d'autant plus instructif que l'organisation et les résultats en seront mieux connus. Déjà M. le colonel Carbuccia, commandant de la subdivision de Batna, qui a prêté à M. Léon Renier le plus loyal concours, a préparé tous les matériaux d'un grand ouvrage topographique et archéologique qui comprendra la description de la contrée et celle de ses nombreux monuments d'architecture et de sculpture encore subsistants. Les recherches de notre savant épigraphiste donnent à cette description le plus utile complément. M. Renier, dans les trois premiers mois de son séjour parmi ces ruines fécondes, a copié, à Lambesis seulement, le grand quartier général de la légion IIIe Auguste pendant cent cinquante ans, près de mille inscriptions, dont les unes sont des monuments privés, des épitaphes; les autres des monuments publics, toutes ayant leur genre d'intérêt.

« M. Renier a exploré, en outre, les restes d'une ville passée sous silence par tous les géographes, au lieu appelé par les indigènes *Marcouna*, et où, dans l'intervalle de deux arcs de triomphe dédiés à Marc-Aurèle et à son frère Lucius Verus, s'élève un mamelon qui, fouillé par le voyageur, s'est trouvé être une véritable mine d'inscriptions, toutes d'une grande importance. Elles ont donné le

nom de la ville, qui s'appelait *Verecunda* ou *Vicus Verecundensis*, ou *Vicus Augustorum Verecundensis*. Un de ces monuments rappelle la construction, par les ordres de l'empereur Antonin le Pieux, d'un aqueduc, ce qui fait remonter au moins jusqu'à l'époque de cet empereur la fondation de *Verecunda*. Parmi ces inscriptions, dont la plupart sont des dédicaces en l'honneur de la famille de Septime Sévère, on a découvert six bustes en marbre blanc, qui sont évidemment des portraits. M. Léon Renier y a reconnu, de prime abord, ceux de Septime Sévère et de l'impératrice Julia Domna, sa femme. Tous ont été transportés à Batna, par les soins éclairés de M. le colonel Carbuccia, et viendront sans doute bientôt enrichir la galerie algérienne du musée national. M. Renier a passé ensuite huit jours pleins à *Thamugadis*, où il s'est rendu en suivant la voie romaine, dont il a retrouvé huit bornes sur quatorze. Il espère bien retrouver aussi *Lambafudis*, indiquée, dans la carte de Peutinger, comme station intermédiaire entre cette ville et Lambesis. Tout ce pays est resté à peu près inexploré jusqu'ici; cependant il renferme les ruines les plus considérables et les mieux conservées de l'Afrique septentrionale. Mais il faut du temps, aussi bien que du zèle et du savoir, pour les reconnaître, les étudier et en relever les nombreuses inscriptions.

« L'Académie, frappée de l'importance de cette communication et des résultats déjà obtenus par M. Renier, a cru devoir, sur la proposition de son illustre président, appuyée par plusieurs membres, charger son secrétaire perpétuel d'intervenir en son nom auprès de M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, afin qu'une prolongation de mission, indispensable pour compléter ces beaux résultats, soit accordée au voyageur qui a si bien justifié la confiance du gouvernement, qui a si bien employé jusqu'ici le peu de temps et de ressources dont il disposait. Nul doute que le ministre actuel, juge si compétent des choses de la science, ne se fasse un devoir d'acquitter les engagements de son prédécesseur envers M. Léon Renier comme envers M. Lottin de Laval, en donnant à l'un comme à l'autre les moyens de terminer et de mettre en lumière des travaux, où les souvenirs récents de la gloire nationale se mêlent aux plus vieux et aux plus grands souvenirs du passé, puisque ces travaux ont pour théâtre l'Égypte et l'Arabie voisine, visitées par nos armes, et l'Afrique romaine, que nos soldats et nos savants ressuscitent de concert, après l'avoir arrachée à tant de barbaries successives.

« Une lecture de M. Emmanuel de Rougé, à qui M. Guigniaut, dans une prévoyance qui n'a pas été trompée, avait voulu céder son tour de parole, est venu dignement couronner ces intéressantes

communications. Un monument de Saïs, aujourd'hui au musée grégorien à Rome, qui avait déjà fixé l'attention de Champollion le jeune par l'importance de ses inscriptions hiéroglyphiques, a fourni à M. de Rougé, l'un de ses plus heureux disciples, l'occasion de montrer quels progrès a faits, dans ces derniers temps, et par lui surtout, l'art difficile de déchiffrer ce genre d'inscriptions. L'Académie a pu voir en même temps, par la traduction complète des quarante ou cinquante lignes dont se compose celle dont il s'agit, quelles précieuses lumières l'histoire pourra tirer un jour de ces monuments, si longtemps restés muets, et qui embrassent trois ou quatre mille ans au moins. L'inscription lue par M. de Rougé donne une confirmation éclatante aux conjectures pleines de sagacité de M. Letronne, que M. Ampère avait déjà fortifiées par des indices certains. Elle prouve définitivement que Cambyse, à son entrée en Égypte, et avant les désastres de son expédition d'Ethiopie, qui l'avait rendu furieux, loin de se montrer hostile aux dieux et aux institutions de la terre des Pharaons, était tombé lui-même sous l'ascendant supérieur de la théocratie égyptienne, avait sacrifié aux grandes divinités adorées à Saïs, avait courbé la tête sous le joug sacré de l'initiation à leurs mystères, que les prêtres avaient révélés à ce barbare, pour l'enchaîner sans doute encore plus que pour l'éclairer. » (*Moniteur* du 20 mars.)

III.

Découvertes archéologiques dans les départements.

Loire-Inférieure. — On lit dans le *Courrier de Nantes* : « Plus de 600 pièces de monnaie viennent d'être découvertes, dans la commune de Rieu, enfouies sous terre dans un pot qui a été brisé lors de l'extraction ; ce sont des deniers *tournois* de Saint-Martin et de Philippe Ier, roi de France ; des deniers *mansois* du comte Erbert, et des deniers bretons frappés à Rennes, sans nom de duc. On y lit en légende d'un côté, autour d'une croix ancrée : DVX BRITANIE, et de l'autre : REDONIS CIVI.

Seine-Inférieure. « Il y a quelque temps, nous avons parlé de la découverte d'un cimetière mérovingien faite aux environs d'Envermeu. Au moyen d'une allocation accordée par le préfet, dit *la Vigie de Dieppe*, M. l'abbé Cochet a continué l'exploration de ce champ de repos. Il a trouvé dix-huit vases en terre grise vernissée à la mine de plomb et ornés de dessins romains ; neuf fers de lance, dont quelques-uns sont longs et d'autres courts comme des javelots, et

cinq haches francisques, dont quelques-unes portaient la trace des tissus sur lesquels elles furent déposées. L'une d'elles se terminait par une massue ornée de pointes de fer piquantes comme des épines. Ces découvertes sont assez communes dans les sépultures franques ; mais voici ce qui est plus rare :

« M. Cochet a trouvé, au cou d'un jeune *sujet* de 15 à 20 ans, un collier de quarante-deux perles de verre et un bracelet d'ambre jaune, matières avilies aujourd'hui, mais fort estimées autrefois; plusieurs bagues encore placées à l'index de la main gauche, dont une en or pesait 4 grammes, et une médaille gauloise en or qui avait été percée pour être suspendue au cou.

« Un des objets les plus intéressants de cette fouille est une épingle ou fibule en forme d'abeille, absolument semblable à celles qui ont été trouvées à Tournai dans le tombeau de Childéric. Cette abeille est une des plus fortes preuves qu'on puisse donner de l'origine mérovingienne du cimetière d'Envermeu, puisque ce symbole est regardé par quelques écrivains comme les armes de nos premiers rois et les mères de nos antiques fleurs de lis.

« Il faut citer encore une plaque de ceinturon en argent sur laquelle on voit deux paons becquetant un fruit placé sur l'autel de Junon.

« Mais la pièce la plus intéressante que cette exploration ait fournie au musée de Rouen, est un ornement de femme composé d'une plaque de verre violet sur laquelle est incrustée, à l'émail, une feuille de vigne verte comme au printemps. La bordure de cette jolie feuille est tracée avec un filet d'or d'une finesse achevée et d'un goût exquis ; le tout est monté sur argent. Si quelque chose a droit de surprendre, c'est l'étonnante conservation de ce frais bijou, sorti de terre après quatorze siècles. » (*Débats.*)

Haut-Rhin. « Nous extrayons de la *Feuille d'annonces* de Thann les détails qui suivent sur la mosaïque découverte à Bergheim, et qui formera l'un des plus curieux et des plus riches ornements du musée Schœnggauer, à Colmar. Cette mosaïque a été découverte en 1846 dans un jardin situé à une petite distance hors des murs de la ville, au canton de Frœhne. Elle a été rencontrée à une profondeur d'environ 50 à 60 centimètres, et achetée à frais communs par le département et par la ville de Colmar, au prix de 2400 fr. Elle mesure plus de 80 mètres carrés. Au dire de M. Hugot, bibliothécaire de la ville et secrétaire du musée Schœnghauer, cette pièce remonte au IIIe siècle. Elle se compose, quant au dessin, de compartiments renfermant des vases, des rosaces, des dauphins enlacés avec un art

infini par les contours d'une riche torsade. Elle présente avec les mosaïques trouvées en France, en Angleterre et sur le Rhin, non-seulement de l'analogie, mais encore, dans quelques-uns de ses détails, la plus complète ressemblance. Il est probable qu'elle formait le pavé de la salle à manger de quelque riche villa. Quant aux matériaux employés pour sa construction, ils sont empruntés aux rochers du pays. Ce sont des calcaires ; le fond est blanc, les contours extérieurement noirs ; les figures présentent les nuances du rouge, du jaune, du gris, du rose et du vert.

« Des débris de placage en marbre de sept espèces différentes et tirés des Vosges, particulièrement des environs de Sainte-Marie-aux-Mines, et du porphyre de la serpentine, servant au placage des socles ou des parois, ont été également rencontrés. On y a remarqué, en outre, des traces non équivoques d'incendie. »

(*Moniteur* du 11 mars.)

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

39. — *Annuaire de la ville et de l'arrondissement de Cambrai*, contenant, etc. Deuxième année, deuxième série, 1851. In-12 de 11 feuilles 1/3. Imprimerie de Simon, à Cambrai. A Cambrai, chez Simon.

Terminé par les *Éphémérides du Cambrésis*, par Adolphe Bragelle, p. 75-164, mai-août. Les quatre premiers mois de l'année des *Éphémérides* ont été donnés dans l'Annuaire de 1850.

40. — *Annuaire du département du Puy-de-Dôme, pour l'année* 1851, contenant, etc. In-8° de 7 feuilles. A Clermont-Ferrand, imprimerie de Thibaud-Landriot, et chez tous les libraires du département. Prix.................................... 1 fr. 50 c.

41. — *Annuaire statistique, historique, administratif et commercial du département du Haut-Rhin*, année 1851. In-12 de 16 feuilles 2/3. Imprimerie et librairie de Mme veuve Decker, à Colmar... 4 fr. 50 c.

42. — *Collection des Cartulaires de France*, tomes IV, V, VI, VII. *Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris*, publié par M. Guérard, membre de l'Institut de France, avec la collaboration de MM. Géraud, Marion et Deloye. Paris, 1850. 4 vol. in-4° de CXXXVIII-470, 546, 552, 492 pages.

43. — *Compte rendu des travaux de la commission des monuments et documents historiques, et des bâtiments civils du dépar-*

tement de la Gironde, pendant l'année 1849-50; rapport présenté au préfet de la Gironde par MM. Rabanis, président, et L. Lamothe, secrétaire. In-8° de 5 feuilles, plus 19 planches de gravure sur bois. Bordeaux, imprimerie de Durand; Paris, librairie de Didron. Prix.. 3 fr.

44. — *Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV* entre le cabinet du roi, les secrétaires d'Etat, le chancelier de France et les intendants et gouverneurs des provinces, les présidents et procureurs généraux des parlements et autres cours de justice, le gouverneur de la Bastille; les évêques, les corps municipaux, etc.; recueillie et mise en ordre par G. B. Depping. Tome II. Administration de la justice, — police; — galères. In-4° de 136 feuilles. Imprimerie nationale.

Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par ordre du Gouvernement et par les soins du ministre de l'instruction publique. Première série. Histoire politique.

45. — *Cours d'archéologie sacrée* à l'usage des séminaires et de MM. les curés, accompagné d'un grand nombre de dessins; par M. l'abbé Godard. In-8° de 22 feuilles 1/4, plus 9 planches. Imprimerie de Cavaniol, à Chaumont. A Lyon et à Paris, chez Guyot frères.

46. — *De la décadence carlovingienne;* leçons d'ouverture faite à la Sorbonne, le lundi 9 décembre 1850, par Auguste Himly, professeur agrégé d'histoire à la Faculté des lettres de Paris. In-8° d'une feuille 1/4. Imprimerie de F. Didot, à Paris.

Extrait de la Bibliothèque de l'École des Chartes. Janvier-février 1851.

47. — *Ducs (les) de Bourgogne;* études sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le XVe siècle, et plus particulièrement dans les Pays-Bas et le duché de Bourgogne; par le comte de Laborde, membre de l'Institut; seconde partie. Preuves. In-8° de 33 feuilles 1/4. Imprimerie de Plon, à Paris. A Paris, chez Plon.

L'ouvrage aura 6 volumes.

48. — *Essai historique sur les archidiacres;* par Adrien Gréa. In-8° de 4 feuilles 1/4. Paris, imprimerie de F. Didot.

Extrait de la Bibliothèque de l'École des Chartes, deuxième série. Tome II.

49. — *Extraits historiques* sur la fabrication et le cours des monnaies dans le Barrois et la Lorraine, aux XIVe, XVe et XVIe siècles, tirés des archives de l'ancienne chambre des comptes de Bar; par M. V. Servais, chef de division à la préfecture de la Meuse. In-8°

d'une feuille 1/2. Imprimerie de Vagner, à Nanci. A Nanci, chez Vagner.

Ces extraits, empruntés pour la plupart aux comptes des trésoriers du duché de Bar et de la Lorraine, peuvent être utilement rapprochés d'un ouvrage publié par M. de Saulcy en 1843, sous le titre de : *Recherches sur les monnaies des comtes et ducs de Bar.*

50. — *Généralité (la) de Soissons au* XVIII[e] *siècle*; notice pour servir d'introduction à l'inventaire des archives de l'intendance de Soissons; par Auguste Malton, archiviste de la préfecture de l'Aisne. In-8° de 3 feuilles. Imprimerie de Fleury, à Laon.

51. — *Géographie physique, politique, historique, archéologique, agricole, commerciale et industrielle du département de la Charente*, précédée d'un précis de l'histoire de l'Angoumois; par I. Marvaud, professeur. In-12 de 10 feuilles 1/2. Imprimerie de Girard, à Angoulême. A Angoulême, chez Girard.

52. — *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne*, précédé de recherches philologiques et littéraires sur ce dialecte; par l'abbé Jules Corblet. Paris, librairie de Dumoulin. In-8°. Prix........................... 12 fr.

53. — *Guillaume III, défenseur et soutien de l'indépendance de l'Europe contre la puissance de Louis XIV*; par le baron Sirtema de Grovestins, etc. Paris, Dentu, 1850. In-8° de 11 feuilles. Prix.. 3 fr.

54. — *Histoire de Bonne-Espérance, près Valenciennes, paroisse d'Aubry.* Imprimerie de Prignet, à Valenciennes. In-18 de 24 pages.

55. — *Histoire de Condrieu et des environs, depuis l'an 59 avant J. C. jusqu'à notre époque*, 1[re] et 2[e] livraisons. In-8° de 4 feuilles. Imprimerie et librairie de Timon; Condrieu, librairie de Pouzet. Prix de la livraison........................ 50 c.

56. — *Histoire ecclésiastique de Bretagne depuis la réformation jusqu'à l'édit de Nantes*; par Philippe-le-Noir, sieur de Crevain, pasteur de l'église réformée de Blain (Loire-Inférieure); ouvrage publié pour la première fois d'après le manuscrit de la bibliothèque de Rennes, avec une préface, une biographie et des notes; par B. Vaurigaud. In-8° de 25 feuilles 1/4. Imprimerie de Guéraud, à Nantes. A Paris, chez Grassart; à Nantes, chez Guéraud.

Il paraîtra plus tard, et comme suite à l'ouvrage de Crevain, l'*Histoire de la réformation en Bretagne depuis l'édit de Nantes jusqu'à nos jours.*

57. — *Histoire du clergé de France depuis l'introduction du christianisme dans les Gaules jusqu'à nos jours;* par J. Bousquet. Tomes III et IV, 2 vol. in-8°, ensemble de 51 feuilles 3/4. Paris, imprimerie et librairie de Pillet fils aîné, et au Comptoir des imprimeurs-unis. Prix des 4 volumes........................ 20 fr.

Ouvrage terminé.

58. — *Histoire de la Franche-Comté ancienne et moderne,* précédée d'une description de cette province; par M. Eugène Rougebief. Livraisons 4 à 6. In-8° de 8 feuilles. Paris, imprimerie de Dupont. Se trouve rue du Battoir Saint-André, 20.

L'ouvrage paraîtra en 45 livraisons, du prix de 50 c. chacune.

59. — *Histoire de la Gascogne depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours;* dédiée à monseigneur l'archevêque d'Auch, etc.; par l'abbé J. J. Monlezun. Supplément. Auch, imprimerie et librairie de Brun; à Paris, chez Dumoulin, 1850. In-8° de 193 feuilles (483 à 676).

60. — *Histoire de Paris,* par Théophile Lavallée; vignettes par Champin; première livraison. In-8° d'une feuille, plus 2 vignettes. Paris, imprimerie de Plon; librairies de Blanchard et de Martinon.

L'ouvrage se composera de 33 livraisons. Chaque livraison contiendra une feuille de 16 pages de texte et une page renfermant plusieurs vues des principaux monuments ou aspects de Paris ancien et moderne. Prix de la livr. 30 c. De l'ouvrage complet.................................. 10 fr.

61.—*Patrologiæ cursus completus,* tomus LXXXVII.... *Scriptorum ecclesiasticorum qui in VII sæculi secunda parte floruerunt opera omnia* ordine chronologico digesta. Accurante J. P. Migne... Tomus unicus. Imprimerie de Migne, au Petit-Montrouge, 1851. In-8° de 736 pages à deux colonnes.

62. — *Poëmes des bardes bretons du* VIe *siècle,* avec le texte en regard revu sur les plus anciens manuscrits, traduits pour la première fois par Th. Hersart de La Villemarqué. Rennes, imprimerie de Vatar; Paris, librairie de J. Renouard, 1850. In-8° de xc-448 pages.

63. — *Poëtes de Champagne antérieurs au siècle de François Ier. Proverbes champenois avant le* XVIe *siècle.* Le *roman du Renard contrefait,* par Le Clerc, de Troyes. Fragments. Reims, imprimerie de Regnier; Paris, librairie de Techener, 1851. In-8° de XLVIII-176 pages.

J. de G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 4. — AVRIL 1851.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 7 AVRIL 1851,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BARANTE.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

799. M. Kervyn de Lettenhove, à Bruges, présenté par M. Duchesne aîné.

800. M. de Malezieu, rue Vaneau, 39; présenté par MM. Marcellin De Fresne et Duchesne aîné.

801. Mme Lèbe-Gigun, directrice des études à la maison d'éducation de la Légion d'honneur, à Saint-Denis; présentée par MM. Magin-Marrens et Paret, à Paris, rue des Fossés-du-Temple, 40.

Ouvrages offerts à la Société.

Par l'Académie royale des sciences de Bavière :

Abhandlungen.... philosoph.-philolog.-classe. T. VI, 1re livr. Munich, 1850. In-4°.

Id........... *historische classe.* T. VI, 1re livr. 1850. In-4°.

Gelehrte Anzeigen. T. XXX et XXXI. Année 1850. 2 vol. in-4°

Bulletin. (Procès-verbaux des séances de l'Académie) a. 1850. 1 vol. in-4°.

Trois dissertations lues dans les assemblées générales de l'Académie pendant l'année 1850 :

Ueber die politische Reformbewegumg in Deutschland, im XV. *Jahrhunderte, und den antheil Bayerns an derselben* (sur l'action politique de la réforme en Allemagne au xv° siècle, et spécialement sur la part que la Bavière y a prise), par M. C. Höfler. In-4°.

Einige worte über Wallensteins schuld (un mot sur la culpabilité de Wallenstein), par M. Rudhart. In-4°.

Abhandlungen über das schul und lehrwesen des muhamedaner im mittelalter (mémoire sur les écoles et l'enseignement des musulmans au moyen âge), par M. Veranstaltung Haneberg. In-4°.

De la part de la Société générale des scrutateurs de l'histoire de la Suisse (à Zurich).

Les ouvrages suivants :

Archiv für Schweizerische geschichte, herausggeben auf Veranstaltung des allgemeine geschichtsforschenden gesellschaft der Schweiz. T. II, III, IV, V, VI. Zurich, 1844-1849. 5 vol. in-8°. Le tome Ier sera envoyé plus tard.

Regesten der archive in der Schweizerischen Eidgenossenchaft (Regestes des archives dans la Confédération suisse) publiés pour la même Société, par M. Th. de Mohr. T. Ier, première partie : *Regesten der benedictiner-abtei Einsiedeln.* (Regestes de l'abbaye des bénédictins d'Einsiedeln) par M. P. G. Morel, supérieur du couvent. Chur 1848. in-4°. — Deuxième partie : *Regesten der Klöster und Kirchlichen stifte der Kantons Bern.* (Regestes des couvents et chapitres ecclésiastiques du canton de Berne,) par M. H. Steller. Chur 1849. In-4°.

De la part de plusieurs sociétés françaises :

Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères, publiés par la Société des Antiquaires de France. Nouv. série. T. X. Paris, 1850. In-8°.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie. Deuxième série. T. Ier. Année 1850. In-8°.

Bulletins des séances de la même société. Année 1850. In-8°.

Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest. Quatrième trimestre de 1850.

De la part de l'auteur.

Histoire politique et militaire de la Belgique. Première partie, deuxième étude, par M. Renard. Bruxelles, 1851. In-8°.

Correspondance.

M. Burckhardt, questeur de la Société d'histoire de Suisse (Bâle, 10 mars 1850), fait hommage de la collection indiquée précédemment.

M. Vuillemin, président de la Société suisse d'histoire (Lausanne, 9 février 1850), exprime, au nom de cette même compagnie, le désir d'entrer en relation avec la Société de l'Histoire de France. Le Conseil décide que six volumes seront offerts à la Société suisse, en même temps que la collection des *Annuaires* disponibles, et l'ancien *Bulletin*, 4 vol. 1835-1836. Le choix de ces volumes est laissé au secrétaire.

M. le bibliothécaire de l'Académie royale des sciences de Bavière annonce l'envoi des derniers volumes de la société.

MM. De Fresne et Magin-Marrens écrivent pour proposer l'admission de deux nouveaux membres reçus dans cette séance.

M. de Combettes de la Bourelie (Gaillac-sur-Tarn, 12 mars 1851), offre, pour l'un des prochains Annuaires, une liste qu'il a dressée, d'après le P. Anselme et les almanachs royaux, de tous les chevaliers et officiers de l'ordre du Saint-Esprit, depuis l'origine de cette institution jusqu'en 1830. Cette proposition est renvoyée au Comité de l'*Annuaire*.

M. Garnier, secrétaire perpétuel de la Société des Antiquaires de Picardie, adresse le dernier volume publié par cette compagnie; il y joint la liste des ouvrages de la Société de l'Histoire de France qu'elle a déjà reçus. Le Conseil décide que la suite des ouvrages commencés (*Orderic Vital* et *Barbier*) sera envoyée et qu'on ajoutera un exemplaire de la correspondance de *l'Empereur Maximilien*.

M. le trésorier annonce que la Commission de la statue élevée à Ducange à Amiens, vient enfin de faire réclamer, après l'avis qu'il en avait transmis depuis plusieurs années, le montant de la souscription des membres du Conseil de la Société, pour l'érection de ce monument. La Commission a envoyé un exemplaire de la médaille frappée en souvenir de l'inauguration de la statue.

M. Delafons-Melicocq adresse des extraits de documents recueillis par lui dans les archives de l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer, pour servir à l'histoire des mœurs et des usages au XVIe siècle.

— M. Lacabane annonce que prochainement la plus grande partie du manuscrit du premier livre de Froissart sera remise à M. le commissaire responsable.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions au 7 avril :

Journal de Barbier, t. III. — La feuille 24 est tirée ; les feuilles 25 à 27 sont chez l'auteur. Ce volume formera 31 feuilles et sera terminé avant la prochaine séance.

Comptes de l'Argenterie. — La feuille 24 est tirée, la feuille 25 est chez l'auteur ; on compose la table des noms qui complète le volume.

Vie de saint Louis, t. VI. — La feuille 19 est tirée, la feuille 20 est chez l'auteur ; la copie complète de la table a été remise par M. de Gaulle.

Bibliographie des Mazarinades, t. III. — La feuille 18 est tirée, la composition de la table est commencée.

Orderic Vital, t. IV. — La feuille 11 est bonne à tirer, les feuilles 12 à 14 sont chez M. Le Prévost.

Mémoires de Daniel de Cosnac, t. I. — Les feuilles 8 à 12 sont chez M. de Cosnac, la feuille 13 chez M. Lenormant, la feuille 14 est composée.

Annuaire pour 1852. — Les feuilles 2 et 3 sont bonnes à tirer.

Objets d'administration.

— M. Lascoux, président du comité des fonds, fait le rapport du comité sur l'état de la caisse de la Société, et sur le mouvement des fonds pendant l'année 1850.

La recette a été de	13.842f.	23 c.
La dépense de	12.744	66
Reste en caisse	1.097	57

Les comptes et pièces à l'appui ont été trouvés en règle.

— Le même membre présente le détail et la vérification de l'inventaire des ouvrages conservés dans les magasins de MM. Crapelet et Renouard, et dans les archives de la Société,

— Le Conseil autorise M. l'archiviste à retirer des magasins de M. Renouard les volumes incomplets, et à essayer de les compléter par des défaits.

— Le Conseil fixe ainsi le choix des volumes qui composeront le prix de la Société de l'Histoire de France, pour le grand concours de l'année 1851 :

Grégoire de Tours, texte et traduction séparés...	4 vol.
Commynes..	3
Villehardouin.....................................	1
Correspondance de Maximilien..................	2
	10 vol.

La séance est levée à cinq heures.

II.

DOCUMENTS HISTORIQUES ORIGINAUX

COMMUNIQUÉS AVEC DES NOTES PAR M. DE LA FONS DE MELICOCQ.

1513. *Conflit entre l'abbé et les religieux de Saint-Bertin et plusieurs curés de Saint-Omer.*

Sur le doleanche fecte par le grenetier comment les curez des paroiches de sainct Jehan, sainct Maguerite et sainct Martin ne ont esté aux processions dernièrement fectes à la requeste de madame de Savoie (1); et, aussy, qu'ilz ne vienent aux processions de cheans, aux jours de nattaulx, et à le offrande, comme ilz sont submis faire et promis par eulx à leur réception. Ordonné à esté aud. grenetier de dire au procureur de l'église de les faire citer devant le conservateur des prévileghes de l'église, pour amender la faulte et négligence par eulx commisse, et de recognoistre pour le advenir les droix et auctorité de l'église, et que ilz sont submis et obligié de venir ausd. processions et offrandes.

1513, 4 novembre. Ce jourhuy sire Gilles Hues et maistre Mahieu Ruffin, vice gérent des cures de l'église de sainncte Marguerite en ceste ville de sainct Omer; sire Jehan Bernard, curé proprié-

(1) Le grenetier a fait rapport que, en ensieuvant le intencion de MS. et de son conseil, et de mess. doien et chapitre de sainct Omer, madame de Savoye a envoyet lettres missives à MS. et à son couvent, de faire processions pour la prospérité du Saint Père et de l'enpereur, son père, en date du mois de septembre de ceste an xve et xiii, et que mess. dud. chapitre ont eu semblables lettres de par lad. dame. Sur quoy a été ordoné aud. grenetier de mectre en bonne garde lesd. lettres, et, au surplus, a été conclud que *aucunes processions ne se feront sur les lettres et significacion des maieur et eschevins de ceste ville, se n'est que mad. dame ou MS. l'archeduc envoye à M. D. S. et son couvent samblables lettres que dernièrement a esté envoyés.*

taire de l'église de sainct Jehan, et maistre Pierre du Til, curé aussy propriétaire de l'église de sainct Martin, tous du patronnaige de l'église de chéans, qui avoient esté citez à le requeste du procureur de chéans, pour par eulx non avoir esté aux processions du jour de nataulx et aultres grans festes, quy se solempnisent chéans, et aussy non avoir esté à l'offrande lesd. jours de nataulx ont venu remonstrer leurs excuses de non avoir peu venir ausd. processions : asscavoir led. s[r] Gilles Hues que, à le procession généralle fecte en septembre dernier, à laquelle estre estoit amonesté venir, il faisoit la messe et espousaige du filz feu Giles Brandefer, dont il estoit requis dès ung temps auparavant. Item. Led. M[e] Mahieu, qu'il avoit confessé une siene poieuche (*sic*) demourant sur le ghiere, qui estoit infectée de la peste (1) lors, parquoy il ne

(1) En temps de peste, le chirurgien, qui restait au monastère sans aller en ville, «pour seignier et rere les religieux,» avait deux sous par jour (1525); le barbier douze deniers. — Celui qui soignait les pestiférés exigeait dix sous par mois, et on donnait VI s. « à ung homme aiant porté hors de cheens le lict et linchoeulx, où avoit couchiet Guillaume Paielle, maladde de peste.» — A sire Denis Hoet, organiste, XL s. pour avoir joué XL *messes de peste*. (Arch. de l'abbaye de Saint-Bertin.) — A Péronne, on plaçait *une croix blanche* à la porte des maisons infectées; elles étaient en outre *bouchées de serruzes et de noquets*. (*Id.* de Péronne, fol. 9, v°.) — 1527. Ordre d'expulser de la ville les pauvres étrangers, *attendu que en ceste présente année sommes menassez de plusieurs maladies contagieuses, selon le dict des astrologiens et pronostiqueurs.* (*Ibid.* fol. 195 v°-196 r°.) — 1558. Sire Nicolle David, pbre, a accordé à mess. administrer les sacremens de confession, communion du saint corps Nostre Seigneur et de Extresme-Onction aux personnes qui seront infectées de la malladye contagieuse de cette ville et faulxbourgs, moyennant VI l. par chacun mois qu'elle sera infectée, et trois solz pour chacun jour, pour sa messe, qu'il célébrera cessant légityme empeschement. Et, encore, moyennant ce que lon luy sera tenu furnyr et donner lict, deux paires de draps et couverture, ornemens d'église et logis aux champs et aultres choses nécessaires pour la célébration de la messe et administracion desd. sacrements. Lequel payement luy sera continué jusques six sepmaines entières après lad. malladie cessée et mort de la dernière personne infectée. Et, lesd. six sepmaines resolutes, fynies et expirées, sera entretenu esd. trois solz pour sa messe par chacun jour, demeurant à son prouffit lesd. lict, draps et couverture, à la charge de les représenter et soy en ayder, lorsque pareille malladye surviendra, et sera tenu soy exposer comme dessus, aux mesmes gaiges. (*Ibid.*, fol. 110 v°-111 r°.) — Les deux aides de l'appariteur de peste reçoivent chacun *ung caisacquin de drap tane ayant une manche rouge et borde de mesme*. (*Ibid.*) — 1636. Deffense aux personnes quy sont entachez de la maladie contagieuse de faire *airer* leurs maisons qu'après six sepmaines qu'il n'y aura plus de mal et sans la permission des commis. Les

voyoit converser avec mess. de cheans, pour doubte qu'il ne venist dangier, comme il fist remonstrer à mons. le prieur. Item. Led. s[r] Jehan Bernard, que, aussy, il confessa lors mademoiselle Craye, quy trespassa lors de lad. maladie de peste; et led. M[e] Pierre de Til, qu'il y avoit esté ausd. processions, requérant à MS. et son couvent leur faire grâce et pardonner qu'ilz ne auroient esté ausd. processions généralles et aultres jours précédens. En promettant pour le advenir venir à la procession et offrande aux jours qu'ilz sont accoutumés et submis y venir, quy sont le jour de Noël, le Épiphanie, le Purificacion Nostre Dame, le jour *Palmarum*, le Anunchiacion Nostre Dame, *s'elle vient après Pasques*, le jour de Pasques, le Ascencion, le Pentecouste, la Trinité, *le Sacrement*, le jour sainct Pierre et sainct Pol, le Asumption Nostre Dame, le jour sainct Bertin, de sainct Omer et le Toussains : avec aux processions généralles quy se feront par mesd. s[rs]. Touchant la rompture et violence fecte en la maison de le rencluse joingnant le muraille de cheans et le tour de l'église de sainct Martin, l'on se informera de ceulx quy ont fait lad. rompture et démolissement de lad. maison et ouvraige d'*Almarche;* et, se l'on ne le poeult scavoir, *sera obtenu monition de mons. de Thérouane, pour amonester ceulx quy auront fait lad. violence;* et, après que l'on sera venu à cognoissance, l'on obtiendra complainte contre eulx desd. romptures et violences. Et, quant aux biens meubles délaissiez par lad. rencluse, qui sont en la main de le chambrière et aultres, par eulx emportez, que l'on se complaindra dud. empor fait par icelle servante et aultres, que l'on trouvera avoir emporté iceulx, et semblablement de ceulx qui ont vendu *les almarches* et autres matières venant de lad. maison.

1513. Sur la requeste présentée par le curé de sainct Jehan, adfin de être receu à l'appel par lui entrejetté de MS. et de son couvent renonchier, et aussy lui pardonner l'offense qu'il paroît avoir vers mess. de cheans, en faisant inhumer Franchois Rocquelin en la chimetiere de chéans; ordonné a esté que led. curé sera mandé venir en personne au prochain conseil faire sa requeste de bouche, pour communicquer avec luy touchant aultres nouveltez que luy et aultres curez du patrosnage, font contre les droix de l'église. — Le curé de sainct Jehan, nommé sire Jehan Bernard, mandé ce jourhuy par devant Ms. et son conseil, pour oyr ce qu'il volloit dire et requerre à m. d. s. et son conseil, en ensieuvant le dernier délibéracion du conseil, a, en ensieuvant sa requeste baillée par escript, requis à

airiens, après avoir *airé* une maison, doivent être dix-sept jours sans communicquer avec personne. (*Ibid.*, fol. 224 r° et v°.)

m. d. s. estre receu à renonchier à son appellation par luy entrejeectée du prieur et des religieux, quy estoient assistent, alors que le corps de Franchois Rocquelin fut inhumé en la chimetière de cheans, sachant à tort avoir appellé, et que lesd. religieux peulvent inhumer en leur chimetière tous serviteurs (1) et confrères de la confrairie de mons. sainct Bertin. Et, pareillement, de avoir dit aucunes haultaines paroles aud. prieur et religieux, au content de ce que dessus. En requérant pour ce luy estre pardonné, et qu'il luy desplait de les avoir dit, et que, s'il les avoit à dire il ne le feroit jamais, sachant m. d. s. estre son maistre; en promectant pour le temps advenir garder et entretenir les droix, previleghes de l'église sy avant qu'il pora et saura. Et sur lesd. requestes et promesses, m. d. s. et son conseil ont pardonné et pardonnent aud. curé lesd. offenses par luy fectes, et que sad. appellation soit nulle et comme non advenue, *en mectant par luy ung chierge pesant une livre, ou aultre à sa dévocion, devant le corps de mons. sainct Bertin. Lequel curé a mis et présenté devant le corps de mons. sainct Bertin deux chandeilles chacune de demy livre* (2).

1513. *Escauwage d'un homme assassiné.*

Le procureur a fait rapport que ung nommé Valentin Le Clitre a esté homicidé par ung nommé ...... sur la terre de Quelmes, et que les officiers de sainct Omer y ont venu pour *escauwer* (3) le corps et faire informacion, lequel *escauwement* ils ne peulvent faire, à cause obstans que le corps avoit été porté en terre, et, pour ce, le bailly et officiers adiournèrent à comparoir en personne, et *de main touchie,* aucuns subgietz de l'église, quy avoient porté le corps en terre, à certain jour : auquel jour lesd. subgietz ont été kalengiés en amende de XL l. cour., et ordonné qu'ils respondroient en personne du fait auparavant avoir distribucion du conseil, dont a esté par luy appellé, et, au surplus, a esté ordonné de relever l'appel, et décliner pour les subgietz; et s'il est appointié que lesd. subgietz respondront, en appeller pour eulx aux dépens de l'église.

(1) François Rocquelin était le maçon de l'abbaye.

(2) Arch. de l'abbaye de Saint-Bertin.

(3) 1506. Le différent est bon à widier, se ceulx de Popringhes voeullent le bailly paiera pour le desjuner XIII patars et XXVI pour le soupper, touttes et quantesfois qu'ilz (les échevins) feront *escauwages*, au commandement du bailly, soient ordinaires ou extraordinaires; parmy ce que les eschevins seront tenus, quant aux amendez, de les jugier soit en condempnacion ou absolucion, et sur le lieu, sans prendre aulcun délay, sur la paine d'estre par le bailly callengié de négligence.

1512. *Administration du bien des orphelins.*

Après avoir esté adverty que Jehan de La Helle, sergent à verghe de mess. maieur et eschevins, a esté en l'église de Wisernes faire commandement à tous subgietz, manans et habitans desd. lieux *de faire rapport de biens d'orphelins estans esd. lieux, au livre des orphelins de cette ville de sainct Omer, et non ailleurs, et desd. biens en rendre compte par devant les souverains advoez dud. lieu d'orphelins et de baillier tesmoins de rendre lesd. biens, quy est au préjudice et contre les droix et possession de l'église, par ce que le justice de l'église a eu, de tout temps, desd. biens la congnoissance et souverains advoez, et oy lesd. comptes :* A esté délibéré que ceste affaire sera communiquée avec mess. de chapitre, pour ce que pareille déffence a esté fecte en leur terre de Blendecques, pour se savoir comment l'on se advera conduire.

La complaincte obtenue contre Jehan de Le Helle, pour le publicacion par luy à Wisernes, *de apporter par escript au livre des orphelins de ceste ville de sainct Omer les biens des orphelins estans en lad. ville de Wisernes,* se exécutera sur led. de Helle, le plus brief que faire se pora (1).

III.

VARIÉTÉS.

Les chartes qui sont l'objet de la publication annoncée dans la *Bibliographie* du Bulletin de février, n° 32, ont été trouvées, en 1810, dans les ruines du Château-Vieux de la ville de Mont-de-Marsan, comme le constate un procès-verbal dressé à cette époque par le préfet des Landes et les autorités municipales du lieu. Elles avaient été déposées dans les fondations de ce château, par les soins d'Alexandre de Gourgues, maire de Mont-de-Marsan, en 1400. Les trois premières de ces pièces sont des copies faites le 1er août 1400, par ordre et sous le sceau du même Alexandre de Gourgues, d'un pareil nombre de chartes beaucoup plus anciennes, qui seraient importantes pour l'histoire de Mont-de-Marsan, et aussi, à quelques égards, pour l'histoire générale de France, si l'authenticité des faits qu'elles exposent était complétement démontrée. La première charte est en langue romane, et porte la date du 10 avril 1141. C'est

(1) Arch. de l'abbaye de Saint-Bertin.

une sorte de relation historique, faite par Raimond Sance, garde des chartes de la cour comtale de Gascogne, à la requête de Pierre de Lobanner, vicomte régnant de Marsan, qui déclare en avoir besoin pour la réédification de la ville capitale de sa vicomté. Cette relation s'annonce comme extraite de documents antérieurs, particulièrement d'une charte de Sanche, duc de Gascogne, datée de l'an 1012. Elle tend d'abord à constater l'établissement par Charlemagne, en 778, de la *proconsulie* de Marsan, et la fondation du chef-lieu entre les rives de la Douze et du Midou, sur les ruines du temple ou de la forteresse de Mars (d'où viendrait le nom de Marsan). Elle rappelle ensuite, dans un récit détaillé, les dévastations commises par les Normands dans la Gascogne, le siége et la destruction de Marsan, au mois d'août 841, siége durant lequel Déodat de Lobanner, vicomte de Marsan, un des ancêtres de Pierre de Lobanner, tomba au pouvoir de l'ennemi et fut conduit en captivité. La seconde charte, aussi en langue romane, est du 19 avril 1141. Elle contient la cession, par Bérenger de Cantaloup, chevalier banneret, à Pierre de Lobanner, vicomte de Marsan, des débris de la citadelle de Mars et des terres environnantes, sur lesquelles ce vicomte voulait réédifier la ville de Marsan. La troisième charte, également en langue romane, et portant la même date du 19 avril 1141, est la prise de possession, par Pierre de Lobanner, des terrains compris dans cet acte de cession. La quatrième, rédigée en latin, constate qu'Alexandre de Gourgues, maire de Mont-de-Marsan, déposa, le 2 août 1400, dans les fondations du château de Marsan, alors en réparation, les copies qu'il avait fait faire des trois chartes précédentes. A ces diverses pièces, les éditeurs ont ajouté, outre le procès-verbal de découverte dressé en 1810 par le préfet des Landes, un assez grand nombre de notes, et quelques autres documents concernant l'histoire de la ville de Mont-de-Marsan.

— Il vient de paraître à la librairie de Dumoulin (*Bibliographie*, n° 67) un volume d'*Études sur l'agriculture normande au moyen âge*. Cet ouvrage, couronné en 1849 par la Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de l'Eure, est dû à M. Léopold Delisle, qui a publié, dans la *Bibliothèque de l'école des chartes,* plusieurs travaux remarquables. On y trouve des recherches approfondies sur l'état de l'agriculture et sur la condition des laboureurs, en Normandie, depuis les premiers temps du moyen âge jusqu'au XVIe siècle. L'auteur traite successivement de l'état des personnes et des terres, des tenures, des redevances et des services, des charges publiques et ecclésiastiques imposées aux agriculteurs, de la police

rurale, des affranchissements et des communautés, de la population, de l'instruction et des mœurs, du crédit, du bétail, des engrais, des prairies, des landes et marais, des travaux de culture, des espèces cultivées, des forêts, des vignes, du cidre et de la bière, des jardins et vergers, des moulins, des mesures et des prix. M. Delisle a soin de citer en notes les documents manuscrits très-nombreux qu'il a consultés.

— La Société des Antiquaires de Picardie a ouvert une seconde série de ses mémoires par la publication d'un volume où l'on trouve, outre les rapports du secrétaire perpétuel de cette Société sur les travaux de ses membres et sur les concours de 1849 et de 1850, un Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne, par M. l'abbé Jules Corblet, ouvrage qui a été publié à part, et dont nous avons rendu un compte sommaire dans notre *Bulletin* de février, p. 21.

— Les *Études sur la vie de Molière*, par M. L. Bazin, publiées pour la première fois dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 juillet 1847 et 15 janvier 1848), paraissent aujourd'hui avec des additions et de nombreux changements faits par l'auteur peu de temps avant sa mort. M. Bazin a rectifié plusieurs assertions ou traditions fausses, admises par les écrivains qui se sont occupés de la vie de Molière, et son travail peut servir de complément à toutes les précédentes biographies de ce grand homme.

— Un recueil de lettres et d'opuscules inédits du comte Joseph de Maistre, avec une notice biographique et une introduction par M. Louis Veuillot, paraît en ce moment à la librairie de Vaton (*Bibliographie*, n° 76). Le premier volume de cette publication contient les lettres inédites de Joseph de Maistre. Ces lettres, dont la première est datée de 1794 et la dernière de 1820, offrent un grand intérêt historique à cause des événements contemporains qui les ont pour la plupart inspirées. On peut les considérer comme un commentaire et une continuation des *Considérations sur la Révolution française*, ouvrage célèbre du même auteur. Les opuscules forment la matière du second volume. L'éditeur y a recueilli, avec des additions et corrections faites par M. de Maistre, quelques écrits publiés pendant la révolution et devenus très-rares. De ce nombre, sont la lettre à Mme la marquise de Costa sur la mort de son frère (1794), l'adresse du maire de Montagnole (1795), le discours du citoyen Cherchemot, etc. Les autres opuscules sont inédits; quelques-uns sont d'élégants badinages; les plus étendus

traitent de diverses questions de religion, de philosophie et de littérature. Il y a un mémoire sur la situation du christianisme en Europe; une réfutation, en latin, du livre de Méthodius, archevêque de Twer, auteur d'une apologie de l'Église russe; une appréciation développée du caractère et des œuvres de Mme de Sévigné, et l'esquisse du morceau final des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Quelques lettres adressées à M. de Maistre, et dont les plus nombreuses sont de M. de Bonald, complètent la collection.

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

64.—*Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne*. Trois vol. in-8°, ensemble de 85 feuilles 1/4. Imprimerie et librairie de Perriquet, à Auxerre (années 1847, 1848, 1849). Prix de chaque volume................................ 5 fr.

65.— *De l'unité dans les chants liturgiques.* Moyen de l'obtenir : confronter les manuscrits des différents siècles et des différents pays. Application au célèbre répons *Viderunt*, dans ses différentes notations, depuis saint Grégoire (VIe siècle) jusqu'à nos jours; par L. Lambilbotte, S. J. In-folio de 3 feuilles. Saint-Germain-en-Laye, imprimerie de Beau. Paris, librairie de Mme Ve Poussielgue-Rusand.

66.—*Discours sur l'histoire ecclésiastique,* où l'on expose la suite de la discipline, l'état des mœurs et des opinions dans les différents siècles, avec des réflexions sur les hérésies et les événements les plus importants; par M. l'abbé Receveur, professeur à la Sorbonne. In-8° de 40 feuilles 1/2. *Idem,* in-12 de 27 feuilles. Imprimerie de Dondey-Dupré, à Paris. A Paris, chez Leroux et Jouby.

67.—*Études sur l'agriculture normande au moyen âge*, par Léopold Delisle. Ouvrage couronné en 1849 par la Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de l'Eure. Évreux, imprimerie de A. Hérissey. Paris, librairie de Dumoulin. 1851. In-8° de 648 pages.

68.—*Histoire de l'ancienne infanterie française;* par Louis Susane, chef d'escadron d'artillerie. Tome 4. In-8° de 27 feuilles 3/4. Paris, imprimerie de Vrayet de Surcy, librairie de Corréard.

L'ouvrage sera composé de 8 volumes et de 150 planches.

69.—*Histoire universelle de l'Église catholique;* par l'abbé Bohr-

bacher. Deuxième édition. Tome onzième. Corbeil, imprimerie de Crété. Paris, librairie de Gaume frères. 1851. In-8° de 560 pages.

Ce volume comprend la suite de l'histoire de l'Église catholique depuis l'avénement du pape Zacharie (741) jusqu'à la mort de l'empereur Louis le Débonnaire (840). L'appréciation de Charlemagne et de son siècle est la partie la plus développée de ce travail historique.

70. — *Histoire politique, civile, religieuse, militaire, législative, judiciaire, morale, littéraire et anecdotique des cordonniers et bottiers de la France,* et des artisans dont la profession se rattache à la cordonnerie, tels que les tanneurs, les corroyeurs, les peaussiers, les formiers, les marchands de crépin, les savetiers, etc.; précédée de l'histoire de la chaussure à toutes les époques; suivie des statuts, priviléges et règlements des anciennes corporations, communautés et confréries d'artisans dont il est donné l'histoire, de leur armorial général pour toute la France, de la biographie de leurs hommes illustres depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, des œuvres choisies de leurs poëtes et prosateurs les plus remarquables, et du recueil complet de leurs chansons de métier aux différents siècles; par P. L. (bibliophile Jacob), Duchêne, Leroux de Lincy et Ferdinand Séré; première partie. Histoire de la chaussure. Première livraison, in-8° d'une feuille, plus 2 planches. Imprimerie de Plon, à Paris; à Paris, chez Séré.

L'ouvrage formera un volume de 650 pages, illustré d'un nombre considérables de planches imprimées en or, argent et couleurs, et tirées à part ou intercalées dans le texte. Il sera divisé en 40 livraisons.

71. — *Hôtels (les) historiques de Paris;* ouvrage entièrement inédit; par Georges Bonnefons; première livraison. In-8° de 2 feuilles. Paris, imprimerie de Vrayet de Surcy; librairie de Martinon.

L'ouvrage formera 1 vol. in-8° de 300 à 400 pages, divisé en 12 livraisons de chacune 2 feuilles et une gravure. Prix de la livraison. .... 1 fr.

72. — *Institut des provinces de France.* Bulletin bibliographique des sociétés savantes des départements, contenant l'indication de leurs travaux et celle des publications individuelles qui paraissent en province. Première année, premier volume, n° 1, 1851. In-8° de 2 feuilles. Paris, imprimerie de Thunot; librairie de Derche. Prix annuel.. 5 fr.

73. — *Invective contre l'abominable parricide attenté sur la personne du roy très-chrestien Henri III, roi de France et de Navarre;*

par Pierre Constant, docteur ès droits, natif de Lengres. A Paris, par Frédéric Morel, imprimeur ordinaire du roy. 1595.

Réimprimé à Rennes, chez J. M. Vatar, et tiré à 25 exemplaires.

74.—*Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*; par E. J. J. Barbier, avocat au Parlement de Paris. Publié par la Société de l'Histoire de France, d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale; par A. de la Villegille. Tome III, in-8° de 32 feuilles. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Renouard.

75. — *Légendaire de la Morinie*, ou vies des saints de l'ancien diocèse de Thérouanne (Ypres, Saint-Omer, Boulogne). In-8° de 25 feuilles 1/4. Imprimerie de Berger, à Boulogne-sur-Mer.

La préface est signée l'abbé E. Van Drival, membre de la Société asiatique de Paris.

76.—*Lettres et opuscules inédits du comte Joseph de Maistre*, avec une Notice biographique et une introduction, par M. Louis Veuillot. Paris, imprimerie de Didot, librairie de Vaton. 1851. 2 vol. in-8°.

77. — *Littérature du moyen âge. Analyse de Li Romans de Raoul de Cambrai et de Bernier*; publiée pour la première fois, d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque nationale, par Edw. Le Glay; par M. Jules Deligne. In-8° de 3 feuilles 3/4. Imprimerie de Danel, à Lille.

Extrait des Mémoires de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts, à Lille.

78. — *Lutte entre l'Université et les religieux mendiants au* XIIIe *siècle*. Thèse; par Bazille (Gustave P. F.) de Lunel (Hérault). In-8° de 3 feuilles 1/2. Imprimerie de Forestié neveu, à Montauban.

79. — *Lyon antique restauré*, d'après les recherches et documents de F. M. Artaud, ancien directeur du Musée et conservateur des monuments antiques de la ville de Lyon; par A. M. Chenavard, architecte, professeur à l'École des beaux-arts. In-folio de 5 feuilles 1/2. Lyon, imprimerie de Boitel, librairie de Bohaire, et chez l'auteur. Paris, chez Garnier frères.

80. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*. Deuxième série. Tome 1er. Amiens, imprimerie de Duval et Herment. Paris, librairie de Dumoulin, 1851. In-8° de 706 pages.

Tome XI de la collection.

81. — *Mémoire sur la bataille de Nancy*, gagnée par René, duc de Lorraine, sur Charles de Bourgogne, le 5 janvier 1477; par M. l'abbé Marchal, membre de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy, etc. Nancy, imprimerie de Vagner; librairie de Dumoulin, 1851. In-8° de 31 pages, avec une carte.

82. — *Monographie de l'amphithéâtre d'Arles;* par Louis Jacquemin, correspondant du ministère de l'instruction publique. 2 vol. in-8°, ensemble de 44 feuilles 1/4. Imprimerie de Garcin, à Arles.

83. — *Monographie de la table de Claude ;* par J. B. Monfalcon; accompagné du fac-simile de l'inscription gravée dans les dimensions exactes de bronze, et publiée au nom de la ville de Lyon par ordre de M. E. Reveil, maire. Grand in-folio de 7 feuilles 1/2. Imprimerie de Louis Perrin, à Lyon.

Cette édition n'a été tirée qu'au nombre de cent exemplaires destinés pour la plupart aux principales académies et bibliothèques publiques de l'Europe. La monographie est l'une des parties complémentaires de l'histoire de la ville de Lyon, par J. P. Montfalcon; augmentée de l'éloge de G. F. Terme, maire de Lyon, d'une étude topographique sur les anciens monuments de Lugdunum, du dictionnaire des rues, de la bibliographie générale de Lyon, de deux lettres à M. l'abbé Cattet, des annales de Lyon, 1847 à 1850; d'une lettre à M. Auguste Bernard, contenant les additions et corrections, de nouvelles planches gravées sur cuivre et sur bois, et d'une collection, avant la lettre, de 54 vues de Lyon, gravées par Shrœder, d'après les dessins de Richard. Lyon, Louis Perrin, 1851, 5 vol. grand in-8°, papier vélin. (Il n'existe que 25 exemplaires ainsi complétés en papier vélin et 45 exemplaires en papier ordinaire): 2 forts vol. in-8°.

84. — *Monuments (les) de Carcassonne;* par M. Cros-Mayrevieille. In-8° de 12 feuilles 3/4, accompagnés d'un plan-dessin du xve siècle. Imprimerie de Labau, à Carcassonne. A Paris, chez Didron.

85. — *Mémoires de l'Institut national de France, Académie des inscriptions et belles-lettres*. T. XVI, première partie. Paris, imprimerie nationale, 1850. In-4° de VIII — 468 pages.

86. — *Mémoire historique sur les états généraux de* 1593; par M. Vivien. In-8° de 4 feuilles. Paris, imprimerie de Panckoucke.

Extrait du compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.

87. — *Mémoires de l'Académie nationale de Metz.* Lettres, scien-

ces, arts, agriculture, 21e année. 1849-1850. In-8° de 29 feuill. 1/4, plus une planche. Metz, imprimerie de Lamort, au bureau de l'Académie et chez les principaux libraires. Paris, librairie de Derache.

88. — *Musée de sculpture antique et moderne,* contenant la description historique et géographique du Louvre, les bas-reliefs, inscriptions, autels, cippes, etc., du Louvre; les statues antiques des musées et collections de l'Europe, les statues modernes du Louvre et des Tuileries, une iconographie égyptienne, grecque, romaine et française; par feu M. de Clarac, continué sur les manuscrits de l'auteur, par M. Alfred Maury, publié sous la direction de Victor Texier, graveur. T. IV, 15e livraison. Faux titre et titre. Pages 17-372. In-8° de 22 feuilles 1/2, plus un cahier de 13 pl. et 1 f, in-4°. Imprimerie nationale (1850). A Paris, chez Texier.

89. — *Notice historique de l'abbaye de Saint-Léger de Soissons,* par MM. de Laprairie et l'abbé Poquet, accompagnée de dessins et de gravures sur bois. In-4° de 4 feuilles, plus 4 planches. Imprimerie de Fleury, à Laon. A Soissons, à l'évêché, et chez tous les libraires du département. A Paris, chez Didron.

90. — *Notes historiques sur la vie de Molière;* par A. Bazin. Deuxième édition, revue par l'auteur et considérablement augmentée. Paris, imprimerie de Duverger, librairie de Techener. 1851. In-18 de IX-179 pages.

91. — *Ode à monsieur Chastillon,* comte de Colligni, admiral de Guyenne, sur la version de son nom Gaspard de Colligni, admiral de Guyenne. Sey grand avis, gloire digne de la palme. Vis, digne Alcide, ore garde la digne palme; par Lallier. In-8° d'une 1/2 feuille. Imprimerie de Marteville, à Rennes.

92. — *Poésies de Jacques Dorat, archidiacre de Reims,* né à Limoges en 1577, et mort dans la même ville, le 9 janvier 1626, recueillies et publiées par Auguste du Boys, pharmacien à Limoges. In-8° de 3 feuilles 3/4. Imprimerie d'Ardillier à Limoges. *Notice sur Jacques Dorat et 25 pièces.*

J. de G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ
DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 5. — MAI 1851.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 28 AVRIL 1851,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BARANTE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

La Société reçoit les ouvrages suivants :

Bulletin monumental, tome XVII, n° 1 et n° 2. Caen, 1851.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1851, n° 1.

Correspondance.

M. le C. de Saluces, président de la Commission royale d'Histoire de Turin, fait hommage à la Société et annonce l'envoi des quatre derniers volumes in-folio des *Monumenta patriæ*. Le premier volume avait été adressé à l'époque de sa publication. Le Conseil, conformément à une délibération plus ancienne, décide que la collection complète des ouvrages de la Société de l'Histoire de France sera offerte à la Commission royale d'Histoire du Piémont.

Objets d'administration.

— M. le président dépose sur le bureau le tome III du *Journal anecdotique de Barbier*, dont l'impression vient d'être terminée.

— M. de Wailly transmet, de la part de M. le garde général des Archives nationales, l'autorisation de tenir l'assemblée générale de

la Société au palais des Archives, dans une des salles de l'École des chartes. M. Guérard, directeur de l'École, présent à la séance, donne, en ce qui le concerne, la même autorisation.

— Le Conseil fixe ainsi l'ordre du jour de l'assemblée générale de la Société pour le 5 mai prochain :

Discours du président; rapports du secrétaire et des censeurs; élections; lecture d'un mémoire de M. Taillandier sur les *Pays d'États*.

— Sur la proposition de M. de Wailly, commissaire responsable de la *Vie de saint Louis*, le Conseil autorise l'impression immédiate de la table de cet ouvrage, dont la copie a été remise par M. de Gaulle. La table des *Mazarinades* ne sera imprimée qu'après l'achèvement de celle de la *Vie de saint Louis*.

La séance est levée à quatre heures et demie.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ,

TENUE LE 5 MAI,

Au palais des Archives nationales,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BARANTE.

M. le président lit le discours suivant :

MESSIEURS,

« Après trois années d'absence, je suis heureux d'avoir à vous adresser la parole. Il me tardait de vous remercier du bienveillant souvenir que vous m'avez conservé; il me tardait de vous dire combien je suis reconnaissant et touché que vous ayez voulu me maintenir dans l'honorable fonction de présider la Société, lors même que je ne pouvais plus m'associer à vos travaux journaliers. Mais vous saviez avec quel intérêt je me tenais au courant de vos utiles publications; l'étude de l'histoire de France n'a jamais cessé d'occuper mes loisirs.

« Quand le moment présent n'offre qu'un aspect triste et décourageant, nulle distraction n'est plus salutaire que de reporter la vue sur les temps passés. En relisant nos annales, en examinant les vicissitudes de notre antique patrie, nous voyons, durant quatorze siècles, la nation française successivement se former en une forte

unité, s'agrandir en gloire et en étendue, se civiliser, s'éclairer, s'enrichir.

« Si, trop souvent, elle a traversé des époques de discorde; si elle a fléchi parfois sous de dures circonstances; si elle a subi de cruelles alternatives, elle est toujours sortie de ces épreuves en suivant une voie de progrès et d'amélioration; ses révolutions et ses guerres intestines se sont apaisées, en laissant les lois et le gouvernement modifiés heureusement, selon l'état des mœurs et des opinions.

« Croire qu'elle a été constituée et régie toujours d'une façon uniforme et régulière, qu'elle a été composée des mêmes éléments politiques, serait une erreur frivole. La France a beaucoup souffert et beaucoup changé; si nous assistons à une crise longue et affligeante, nos aïeux ont aussi vu plus d'une génération s'écouler sans pouvoir se rasseoir sur des bases solides.

« Non, la France ne peut être destinée à un état de continuel désordre, à l'abaissement, à la décadence, à la dissolution; elle a encore une vie énergique et elle saura conquérir sur elle-même assez de pouvoir pour établir l'ordre public, pour discipliner les esprits égarés, pour rallier les opinions dispersées.

« L'étude du passé nous donne non-seulement des consolations et des espérances, elle offre aussi de graves enseignements. Si l'histoire de la patrie française présente un grand caractère d'unité, c'est qu'il n'y a pas eu solution de continuité dans son état social. Une nation ne consiste pas dans une certaine quantité d'individus répandus sur une certaine étendue de territoire; elle existe par ses croyances, ses traditions, ses mœurs, elle vit par l'âme comme tous les êtres organisés. Rompre la chaîne morale des générations, c'est détruire la société, c'est licencier un peuple.

« Ce n'est pas vous, Messieurs, qui ignorez cette incontestable leçon de notre histoire; vous, qui en étudiez les monuments, qui en recherchez avec amour les plus intimes détails, qui professez une sorte de culte pour la vieille France, comme les fils pour leurs ancêtres. Vous l'avez remarqué, lorsque dans les moments de désordre, les passions déchaînées et l'intervention des masses aveugles semblent avoir tout détruit, pour faire place à un renouvellement, le calme ne se rétablit qu'en revenant en arrière, en consacrant les acquisitions justes et raisonnables par leur association avec les habitudes, les convictions, les idées de droit léguées par les âges antérieurs.

« Alors le respect du passé permet l'espoir dans l'avenir; la réalité dissipe les illusions chimériques. La politique pratique d'un pays

ne peut être ni un système, ni un roman; elle se déduit de faits enchaînés les uns aux autres.

« En ce sens, Messieurs, la Société de l'Histoire de France, tout en s'interdisant avec une convenable prudence les travaux relatifs à l'histoire contemporaine, n'en est pas moins utile pour éclairer l'opinion, pour la rattacher aux véritables intérêts, aux vœux réels du pays, qui est affamé de bon ordre et de sécurité, encore que, parfois, il semble en ignorer les conditions. »

—Le sécretaire (M. J. Desnoyers) lit son rapport sur les travaux de la Société depuis la dernière assemblée générale. (*Voir plus loin.*)

— M. Houël, en son nom et au nom de M. de Bouis, donne lecture du rapport suivant de MM. les censeurs, sur le compte des recettes et dépenses faites pendant l'année 1850.

Rapport des Censeurs.

Messieurs,

« La variété dans le mode de s'exprimer n'est pas une chose exigée des censeurs institués par vos règlements; on serait même porté à croire que moins ils ont à dire et mieux la Société est administrée, c'est-à-dire aussi que plus elle a de chances de durée.

« Depuis le rapport fait, dans la séance publique du 13 mai 1850, on a cru devoir rayer quelques noms, faute d'acquit de la contribution, c'est une juste et sage sévérité. On s'est beaucoup occupé du soin de mettre, dans les publications, un ordre encore plus régulier, c'est le moyen de satisfaire même à de légères réclamations. On a pris des mesures pour utiliser les feuilles anciennement tirées et superflues, nous avons applaudi à ce mode d'administration. On a donné à vos Bulletins une division en procès-verbaux de séances, en variétés, en documents archéologiques et en bibliographie, laquelle, coïncidant avec une réserve louable dans le tirage, fera de ces feuilles un recueil de renseignements utiles à consulter.

« Votre sage règlement, que nous appelons aujourd'hui une institution, a reçu de si véritables applaudissements que votre bibliothèque augmente beaucoup, que le nombre de nos membres est loin de diminuer, que plusieurs des ouvrages, par vous publiés, pourraient demander bientôt une seconde édition, et que l'on pourra, un jour, songer à distribuer, par année, quatre volumes au lieu de trois. Vous concevez, Messieurs, qu'en de pareilles circonstances l'état financier de la Société n'est pas difficile à résumer.

Recettes.

« Chap. Ier, sect. 1re. Il restait en caisse, au 31 décembre 1849	809 fr.	43 c.
« Sect. 2e. Mandats arriérés : on en a recouvré un de 1847, trois de 1848, vingt-trois de 1849	810	»
« Sec. 3e. Mandats de 1850 : on en a touché 295.	8 850	»
« Chap. II. En placement d'ouvrages publiés on a reçu, tant du ministère de l'instruction publique et de la Bibliothèque nationale, que de cinq libraires et de divers	3 372	80
Ce qui produit un total de	13 842 fr.	23 c.

Dépenses.

« Chap. Ier. Honoraires : pour le *Bulletin* et l'*Annuaire*, on a payé et justifié de quittement	2 539	»
« Chap. II, § 1er. Pour impression d'ouvrages et brochage	9 501	75
« § 2. Pour envoi de bulletins, reliures, loyer et assurances	338	71
« § 3. A divers, pour frais de recette, écritures et gages	365	20
« Ce qui forme un total de	12 744	66

« Si l'on déduit la dépense de la recette, il reste en caisse, pour 1851 .... 1 097 fr. 57 c. c'est-à-dire plus que l'année précédente, et décharge doit être donnée à la comptabilité.

« La Société voit que, malgré le désir que peuvent avoir des censeurs d'exercer leurs reprises et de satisfaire aux articles 7 et 12 du règlement, encore que, dans les années précédentes, nous en ayons saisi l'occasion, autant que cela était possible, nous ne pouvons, cette année, que donner des éloges, dussions-nous mal nous y prendre, et quoique des censeurs, en général, n'y soient pas habitués. »

J. Houël, De Bouïs.

La gestion et les comptes du trésorier sont approuvés.

— M. Taillandier fait lecture d'un mémoire sur les *Pays d'États*. Cette notice sera imprimée dans l'Annuaire de 1852.

— Il est procédé par la voie du scrutin à l'élection de dix membres du conseil et de deux censeurs.

Sont réélus membres du conseil :

MM. Duchesne aîné,
Guizot,
Hase,
Lenormant,
Naudet,

MM. Pasquier,
Taillandier,
Teulet,
Thierry (Augustin),
Vitet.

MM. Houël et de Bouïs sont réélus censeurs.

La séance est levée à cinq heures et demie.

Rapport du secrétaire, M. J. Desnoyers, sur les travaux de la Société, depuis sa dernière assemblée générale, en mai 1850.

MESSIEURS,

« Appelé, pour la dix-septième fois, par la confiance et la bienveillance persévérantes de votre Conseil administratif, à l'honorable devoir de vous exposer les progrès et les résultats de ses travaux annuels, j'ai besoin, plus que jamais, de l'indulgence à laquelle vous avez bien voulu aussi m'accoutumer.

« Si les études de notre Société, comme celles de la plupart des autres compagnies historiques et archéologiques, offraient moins d'uniformité; si une partie de ses séances était consacrée à entendre la lecture de mémoires et d'analyses, une partie de ses ressources à fonder des prix dont elle discuterait les sujets, dont elle jugerait les résultats; si elle dirigeait elle-même le classement, et la recherche de documents originaux dans les dépôts d'archives, l'exploration de monuments figurés dans les musées qu'ils enrichissent, ou dans le sol qui les protége, tous ces sujets différents pourraient offrir, chaque année, une diversité attrayante. Mais, Messieurs, notre Société n'a qu'un but; ce but unique elle l'a poursuivi modestement, constamment, sans dévier de la voie qu'elle s'était tracée dès son origine. Sa marche a été simple, mais régulière, ses efforts lents et prudents, mais continus. Cette unité, cette persévérance qui font son mérite et son succès, qui garantissent son existence, rendent aussi de plus en plus uniformes les rapports qui doivent vous être présentés chaque année sur la marche progressive de nos travaux.

« En effet, Messieurs, à quoi se réduit la tâche du Conseil investi de votre confiance? A faire avec maturité un choix d'ouvrages, assez importants, assez variés pour mériter votre approbation et exciter l'intérêt ou la curiosité d'un public trop restreint; à faire ces choix assez nombreux, à les préparer assez longtemps à l'avance pour que la publication successive des ouvrages réponde, sans trop de retards, aux besoins de chaque année, toujours subordonnés à vos ressources financières; à choisir des éditeurs et des commissaires responsables dont la double garantie augmente la valeur et le crédit de vos productions; à soutenir, à exciter de temps en temps le zèle des éditeurs qu'une conscience trop scrupuleuse ou d'autres travaux littéraires ne laissent pas toujours libres d'avancer avec la rapidité que vous pourriez désirer.

« Chaque année, ces projets d'ouvrages nouveaux, à mesure qu'ils ont été présentés au Conseil, soit qu'ils aient obtenu son approbation définitive, soit que la publication en ait été différée à une époque plus opportune, vous sont soumis, le plan et le caractère vous en sont exposés. Quelquefois, trop rarement, une voix plus éloquente, plus digne de votre confiance, sait en apprécier les mérites les plus saillants, avec l'expérience, l'autorité et la justesse du goût le plus sûr. Puis bientôt vous-mêmes, Messieurs, vous jugez en dernier ressort.

« Pendant plusieurs années, les ouvrages soumis successivement au choix de votre Conseil ont été assez nombreux pour que nous eussions toujours à vous en signaler quelques-uns de nouveaux. Mais enfin la prévoyance même qui a dû assurer la succession régulière de vos publications, a dû aussi atteindre un jour ce résultat que toute proposition nouvelle devînt momentanément inutile, ou tout au moins prématurée. Jamais cette réserve ne fut malheureusement plus opportune et plus naturelle qu'à l'aspect de l'horizon politique qui nous enveloppe et qui obscurcit à tous les yeux les douces distractions de l'étude par de lourds et sombres nuages.

« C'est ainsi, Messieurs, qu'aujourd'hui, quoique la Société ait eu à la fois sous presse, depuis le commencement de cette année, un plus grand nombre de volumes qu'à aucune autre époque, nous n'avons cependant à vous en faire connaître aucun dont les rapports précédents ne vous aient déjà signalé l'importance, l'étendue, en même temps que les motifs sur lesquels s'est fondé le choix de votre Conseil. Quoique deux d'entre eux soient nouveaux pour votre collection, ils vous ont cependant été déjà indiqués plusieurs fois, l'impression en ayant été votée depuis plusieurs années.

« De ces six volumes, tous inédits, à l'exception d'un seul, qui réclamaient encore, il y a huit jours à peine, l'active sollicitude de

MM. les imprimeurs de la Société, quatre appartiennent à des ouvrages dont vous possédez déjà des portions.

« Du *Journal anecdotique du règne de Louis XV*, par Barbier, vous venez de recevoir le IIIe volume.

« La *Vie de saint Louis,* par Tillemont, sera très-prochainement complétée par le VIe volume, dont il ne reste plus à imprimer que la table, déposée en totalité par M. de Gaulle, et rédigée avec le même soin qu'il a apporté à cette importante publication. Cette table d'un ouvrage de longue haleine, rempli de faits, de noms variés et très-nombreux, a été complétée par le concours obligeant d'un savant orientaliste, M. Reinaud qui a rétabli, sous leur véritable forme, les noms propres, d'origine arabe, altérés par les chroniqueurs chrétiens. L'utile coopération du savant commissaire responsable, M. de Wailly, augmentera encore la valeur de cet ouvrage fondamental, impatiemment attendu; ce sera un des meilleurs livres dont la Société aura doté les études historiques.

« Au tome III de la *Bibliographie des Mazarinades,* il ne manquait plus aussi que la table et la coordination, chronologique autant que possible, et plus réellement historique, des milliers de titres distribués alphabétiquement dans le corps de l'ouvrage. Ces compléments indispensables, mais d'une rédaction difficile, ont été déposés par l'éditeur, M. Moreau. Cette première partie de l'ouvrage, qui forme déjà un livre complet, doit être suivie d'un choix des plus piquants, des plus remarquables de ces pamphlets politiques. Une très-grande sobriété et un goût sévère devront présider à ce choix, le plus grand nombre des pièces ayant été déjà convenablement caractérisées et analysées dans les trois volumes de cette curieuse bibliographie.

« Le tome IV d'*Orderic Vital* est à moitié imprimé et avance très-rapidement, grâce à l'activité de M. A. Le Prevost, qui a surmonté plus d'un obstacle pour remplir ses engagements envers la Société et envers les amis éclairés des études historiques, habitués aux soins scrupuleux et à l'érudition solide, qui caractérisent tous les travaux de notre savant confrère.

« Des deux autres ouvrages encore sous presse, qui figureront pour la première fois dans la collection de la Société, mais qui vous étaient, Messieurs, antérieurement connus, l'un vient de vous être distribué, ce sont les *Comptes de l'Argenterie des rois de France au* XIVe *siècle*. L'impression de l'autre ouvrage, c'est-à-dire des *Mémoires de Daniel de Cosnac*, évêque de Valence et archevêque d'Aix, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, avance avec toute la rapidité possible; le ma-

nuscrit en a été entièrement remis par l'éditeur, M. Jules de Cosnac.

« Si ces différents ouvrages, simultanément imprimés, ne vous sont pas inconnus, ils auront du moins l'attrait de la nouveauté dans les détails; ils n'auront pas moins le mérite d'une variété telle qu'elle peut satisfaire les goûts les plus divers des amateurs de documents historiques.

« En effet : vie intérieure et pour ainsi dire privée du Parlement de Paris, anecdotes un peu mêlées, un peu légères, mille bruits de la cour, de la ville et du barreau, recueillis au point de vue de la bourgeoisie, pendant un règne fertile en scandales de toutes sortes, par un avocat honnête homme mais tant soit peu bavard et frondeur. C'est ce que présente la lecture de Barbier.

« Narration grave, méthodique, sagement modérée, d'un historien consciencieux qui n'avance pas un fait sans l'appuyer des témoignages les plus authentiques et qui fait revivre par les récits des contemporains le règne du XIIIe siècle le plus fécond en grands événements, en sentiments nobles et généreux, en solides institutions. Tel est le caractère de Tillemont.

« Tableau le plus complet et aussi le plus incohérent de quatre mille pamphlets, où la licence du style dépasse encore l'audace de la pensée, fruit d'une liberté de la presse, passagère au XVIIe siècle, et d'une opposition de trois années contre un ministre qui ne perdit rien de sa puissance après l'orage. C'est ce qu'on rencontre dans la *Bibliographie des Mazarinades*.

« Récits confiants et naïfs d'un moine normand du XIIe siècle, jugeant le plus souvent les événements de son époque au point de vue des intérêts de son monastère, mais aussi témoin des dissensions de la féodalité anglo-normande et française, plus véridique et plus habituellement impartial qu'aucun autre de ses contemporains. Tel est Orderic Vital.

« Comptes authentiques des dépenses du costume et du mobilier de la cour de France au XIVe siècle, éclaircis par une critique sévère et des rapprochements judicieux. C'est ce que vous offrira le volume de l'*Argenterie*.

« Journal très-personnel d'un brillant abbé de cour, remuant et ambitieux, mais spirituel et fin observateur, mêlé aux plus intimes secrets de la vie intérieure de plusieurs des plus grandes familles du règne de Louis XIV. C'est ce que vous rencontrerez dans les *Mémoires de D. de Cosnac*.

« Telle est, vous le savez, Messieurs, la diversité des ouvrages actuellement sous presse.

« Les publications de l'année 1850 se trouvent ainsi complétées, quoique un peu tardivement, au gré du Conseil et au vôtre, par le livre des *Comptes de l'Argenterie.* Mais la nouveauté et l'importance des résultats auxquels est arrivé M. Douët d'Arcq pour l'histoire des mœurs et des costumes au XIVe siècle, justifie suffisamment le bien faible retard nécessité par la rédaction très-soignée de sa notice et de son glossaire. Ce retard est d'autant plus explicable, que le volume des *Comptes de l'Argenterie* n'avait point été d'abord destiné à compléter l'exercice de 1850. Le glossaire et la notice de l'auteur sont vraiment le premier guide un peu sûr dans l'étude de cette partie de la vie privée, et surtout de la vie de cour à une époque nettement fixée du moyen âge. Le jugement favorable qu'avait porté dès le principe sur cet ouvrage M. de Wailly, commissaire responsable, qui en avait proposé le premier la publication, se trouve donc pleinement justifié.

« Le troisième volume du *Journal* de Barbier est aussi en distribution pour l'exercice courant. Il s'étend de l'année 1747 à l'année 1753. M. de La Villegille en a hâté l'impression avec une activité digne d'éloges et bien secondée par le commissaire responsable, M. Ravenel, qui était chargé en outre de surveiller l'impression des *Mazarinades.*

« Ce piquant journal anecdotique a reçu du public un accueil si favorable, que le Conseil a acquiescé unanimement au vœu que nous avions exprimé l'an dernier, d'ajouter un quatrième volume à l'ouvrage et de terminer ce volume par la mention très-sommaire de tous les passages supprimés par une sévère et judicieuse critique, dans le cours du récit.

« Les deux autres volumes de l'exercice de 1851, c'est-à-dire la *Vie de saint Louis* (t. VI), et les *Mazarinades* (t. III), n'ont plus à subir d'autres lenteurs que le délai indispensable à l'impression de quelques feuilles.

« Déjà le premier volume destiné à la livraison de 1852, c'est-à-dire le premier volume des *Mémoires inédits de Daniel de Cosnac,* est à moitié imprimé et va se continuer sans interruption. Le manuscrit du deuxième volume de ce même ouvrage est pareillement préparé. Vous vous rappelez peut-être, Messieurs, la diversité fort étrange qui existe entre les deux copies connues des Mémoires de l'évêque de Valence, copies qui, toutes deux, sont d'une authenticité incontestable. Cette diversité a déterminé votre Conseil, sur la proposition du commissaire responsable, M. Lenormant, à publier intégralement les deux versions écrites à deux époques et dans deux situations différentes de la vie de l'auteur, ainsi qu'un troisième fragment

inséré déjà dans les Mémoires de Choisy. M. J. de Cosnac, qui apporte à cette publication un zèle éclairé et les inspirations d'un dévouement de famille, a été autorisé, d'après l'avis de M. le commissaire responsable, à terminer son deuxième volume par un choix de pièces historiques ou de correspondances émanées de Daniel de Cosnac, dont il possède une très-riche collection. Cet ouvrage anecdotique, paraît destiné à obtenir un succès analogue à celui de Barbier. L'un et l'autre feront contre-poids à des ouvrages plus sérieux.

« Pour compléter les publications de l'exercice de 1852, le Conseil n'aura donc besoin que d'un troisième volume, ce sera, soit le quatrième et dernier de Barbier, soit le cinquième et dernier d'Orderic Vital, soit le premier de Froissart, soit le premier du choix des *Mazarinades.* Ces ouvrages sont en effet ceux dont l'impression immédiate paraît devoir suivre les volumes en voie de publication.

« Le tome V^e et dernier d'Orderic Vital sera surtout consacré aux tables nécessaires à l'éclaircissement et propres à faciliter l'étude du texte. Avec beaucoup de raison, M. Le Prevost attache un grand prix à ces tables, qui sont, on ne peut trop le répéter, la clef indispensable, en même temps que la garantie certaine des bonnes éditions. Il ne veut rien y omettre de ce qui peut éclairer l'histoire de la Normandie au XIIe siècle, qu'il connaît si parfaitement : chronologie, généalogie, noms propres, noms de lieux latins et français. On y ajoutera en outre un résumé chronologique, analogue à celui qui était joint à l'édition de Guillaume de Nangis, publié par notre regrettable confrère M. Géraud. Ce sommaire servira à rétablir l'ordre des faits si fréquemment interrompu par la méthode du chroniqueur de Saint-Évroult, qui sépare habituellement les détails propres à son monastère des événements de l'histoire générale. Quant à la confection des tables, elle sera combinée entre M. Le Prevost et M. Guérard, commissaire responsable, qui a bien voulu donner ses soins à la plupart des historiens les plus anciens publiés par la Société. La rédaction en a été confiée à un élève des plus distingués de l'École des Chartes, M. Léopold Delisle, que M. Le Prevost a indiqué lui-même comme pouvant l'aider à compléter plus rapidement ce travail.

« Il ne pouvait choisir un collaborateur plus intelligent, plus zélé, plus versé dans la topographie et l'histoire de la Normandie au moyen âge. Le Conseil, qui avait beaucoup regretté de ne pouvoir confier déjà, l'an dernier, à M. L. Delisle la publication de la *Chronique de Robert du Mont,* que demandaient pour lui ses deux excellents patrons, MM. de Gerville et Le Prevost, s'est empressé

d'accéder au désir manifesté par le savant éditeur d'Orderic Vital pour la collaboration de M. Delisle à ce dernier ouvrage.

« Vous n'aurez pas oublié, Messieurs qu'après être restée longtemps à l'état de projet, l'édition des *Chroniques de Froissart,* qui figurait dès l'origine de la Société au nombre de ses publications futures les plus importantes, était devenue en 1849 l'objet d'un nouvel examen de la part du comité de publication, d'un engagement formel de la part de M. Lacabane, et d'un vote définitif dans le Conseil. Si les prévisions annoncées alors s'étaient réalisées, le premier volume au moins de Froissart aurait déjà vu le jour. Plusieurs circonstances ont encore retardé jusqu'ici la réalisation du plan formellement arrêté par le Conseil.

« Il restait à collationner le texte du premier livre avec un manuscrit important de la bibliothèque d'Amiens, connu déjà par les intéressantes notices et les extraits qu'en ont publiés MM. Rigollot et de Cayrol; M. Lacabane a dû à l'obligeance de M. Rigollot, président de la Société des Antiquaires de Picardie, la copie de cette collation, préparée pour cette même Société, et dont il a pu user librement, sauf à la vérifier plus complétement sur l'original.

« La découverte et la publication récente par M. Pollain, conservateur des archives de Liége, d'une partie notable de la *Chronique de Jehan le Bel* (1325-1340), chronique qu'on recherchait depuis longtemps et qu'on avait déjà cru retrouver plusieurs fois, a dû nécessiter une nouvelle et complète collation qui ne pouvait être négligée. Ce document était d'autant plus important à rapprocher du texte de Froissart que celui-ci ne dissimule pas en avoir tiré le plus grand parti dans son premier livre, et que, vérification faite, il l'a presque textuellement copié dans cette portion de son ouvrage.

« Ce double travail est terminé, et M. Lacabane vient de renouveler, dans les termes les plus précis, l'engagement de remettre dans le courant du mois prochain, la copie du premier volume entre les mains du commissaire responsable, M. Lenormant. Si l'éditeur apporte à l'impression de cet ouvrage, après les lenteurs premières et les difficultés de la mise en train, la même persévérance qu'il a montrée pendant plus de quinze ans à en recueillir les annotations, les preuves et les commentaires, la *Chronique de Froissart* suffirait seule, pendant plus de trois ou quatre années, pour représenter les publications de la Société. Toutefois, le Conseil est loin de borner à ce seul ouvrage, quelque important, quelque étendu qu'il puisse être (puisqu'il ne formera pas moins de dix volumes), ses prévisions et ses espérances.

« Au nombre des autres ouvrages dont la publication semble devoir

arriver le plus promptement à maturité, après ceux dont nous vous avons déjà entretenus, nous croyons pouvoir compter le *Recueil de chroniques et de documents originaux relatifs à l'histoire des comtes d'Anjou,* ouvrage adopté depuis cinq ans par le Conseil. L'auteur, M. Marchegay, archiviste de la préfecture de Maine-et-Loire, animé du zèle le plus éclairé et d'un amour tout patriotique pour ce travail dont il s'occupe depuis près de dix années, a pu profiter récemment de deux circonstances très-favorables à l'avancement de son recueil. Un voyage qu'il fit l'an dernier en Angleterre, uniquement dans le but de copier deux célèbres cartulaires de l'Anjou, le *Grand cartulaire* de Fontevrault, et le *Livre noir* de Saint-Florent de Saumur, a produit les résultats qu'il en espérait et lui a fait connaître d'autres documents dont il a aussi profité pour son recueil.

« La mort récente de M. Grille, qui possédait à Angers une riche collection d'antiquités et de manuscrits, particulièrement de chroniques, de cartulaires, de chartes isolées concernant l'histoire de l'Anjou, a fourni à M. Marchegay, grâce à l'obligeance de la famille du possesseur de ces documents précieux, l'occasion de prendre un grand nombre d'extraits ou de copies des pièces les plus importantes, antérieures au XIIIe siècle, avant que cette collection fût perdue pour l'Anjou et probablement pour la France.

« De même que l'ouvrage de Tillemont sur saint Louis aura donné un modèle parfait de méthode et de critique historiques, espérons que le recueil des documents originaux sur l'Anjou, entrepris avec maturité, sur le même plan que les collections de preuves ajoutées par les Bénédictins à leurs grandes histoires des provinces, servira aussi de type et d'exemple à plus d'une des Sociétés historiques et archéologiques de France.

« Si nos publications des prochaines années ne vous semblaient pas encore suffisamment assurées par tant et de si bons ouvrages, il y aurait lieu de vous rappeler, Messieurs, qu'entre plusieurs autres projets bien près d'être réalisés, nous devons toujours compter en première ligne les deux *Mémoires* de *Beauvais-Nangis* et de la *Motte-Goulas,* relatifs au XVIIe siècle. M. Monmerqué a bien voulu s'engager à publier, pour notre Société, ces deux mémoires inédits, dont vous avez pu déjà apprécier l'intérêt par les fragments que notre savant confrère en a lus dans plusieurs de nos réunions annuelles.

« Vous voyez, Messieurs, que, si le Conseil investi de votre confiance n'a point eu à s'occuper, depuis notre dernière assemblée, d'ouvrages nouveaux, l'avenir de la Société n'en souffre pas, et que sous ce rapport il est suffisamment pourvu pour longtemps de bons

et utiles matériaux; qu'il nous soit permis, en finissant, de puiser dans le passé d'assez grands motifs de confiance pour notre avenir.

« Lorsqu'en juin 1833 se réunirent, pour la première fois, les fondateurs de la Société de l'Histoire de France, parmi lesquels figuraient les historiens les plus éminents de notre époque, ils étaient au nombre de vingt. Six mois après, la Société comptait déjà cent membres, et aujourd'hui le nombre de ceux qui ont fait plus ou moins longtemps partie de notre association littéraire, s'élève à huit cents. Plusieurs causes qu'il est inutile de rappeler et dont la plus influente et la plus récente est trop connue, ont réduit le chiffre d'environ la moitié. Mais quoi qu'il en soit, c'est à cette force d'association sagement dirigée, c'est à ce concours successif, durable ou momentané, des amis des études historiques, des amis des bons et beaux livres, que vous avez dû une recette totale de fonds qui a dépassé, pendant ces dix-huit années, en souscriptions et en vente de livres, la somme de deux cent mille francs. Nous ne saurions trop reconnaître combien le dévoûment infatigable de votre trésorier a contribué à cet heureux résultat. L'usage qui a été fait de cette somme, considérable en apparence, vous le connaissez, Messieurs : les trois quarts ont servi à payer l'impression des cinquante volumes de votre collection, vos quinze Annuaires et votre Bulletin périodique. L'autre quart a été consacré, pour la plus grande partie, à la modeste indemnité que le Conseil accorde aux éditeurs de son choix.

« Si nous jetons un coup d'œil rétrospectif sur cette collection qui occupe déjà un rang si distingué dans la bibliographie historique et qui est devenue indispensable dans toutes les grandes bibliothèques de l'Europe, nous voyons qu'elle mérite peut-être moins qu'on ne pourrait le supposer, d'après le hasard apparent qui semble avoir présidé à plusieurs des choix, le reproche d'avoir été poursuivie sans un plan d'ensemble bien nettement arrêté d'avance. Ce plan, pour n'avoir pas été authentiquement formulé dans l'ordre des publications, n'en a pas moins toujours présidé, en réalité, aux délibérations du Conseil.

« En effet, en distribuant, suivant l'ordre des temps auxquels se rapporte chacun des 23 ouvrages que vous avez édités, les 50 volumes qui en composent l'ensemble, y compris ceux de l'année courante, on arrive à ce résultat (1) :

VIe siècle. — Un ouvrage composé de 4 volumes.	*Grégoire de Tours*....	4

(1) On suppose terminés *Saint Louis* (tome VI) et la *Bibliographie des Mazarinades* (tome III), dont la table s'imprime en ce moment.

IXe et Xe siècles. — Deux ouvrages formant 4 volumes.	*Éginhard*	2
	Richer	2
XIIe siècle. — Deux ouvrages formant 6 volumes.	*Orderic Vital*	5
	L'ystoire de li Normans	1
XIIIe siècle. — Cinq ouvrages formant 10 volumes.	*Villehardouin*	1
	Guillaume de Nangis	2
	Coutumes de Beauvoisis	2
	Vie de saint Louis	5
XIVe siècle. — Un ouvrage, 1 seul volume. (Le vide de ce siècle sera comblé par les dix volumes de Froissart).	*Les comptes de l'Argenterie*	1
XVe siècle. — Trois ouvrages en 9 volumes.	*Les procès de Jeanne d'Arc*	5
	Pierre de Fenin	1
	Commynes	3
XVIe siècle. — Trois ouvrages en 5 volumes.	*Correspondance de l'empereur Maximilien et de sa fille*	2
	Correspondance de Marguerite d'Angoulême, Reine de Navarre	2
	Mémoires et correspondance de Marguerite de Valois	1
XVIIe siècle. — Quatre ouvrages en 8 volumes.	*Lettres de Mazarin à la Reine*	1
	Registres de l'Hôtel de Ville de Paris pendant la Fronde	3
	Bibliographie des Mazarinades	3
	Mémoires de Coligny-Saligny et de Villette	1
XVIIIe siècle. — Un ouvrage qui sera complet en 4 volumes.	*Journal anecdotique de Barbier*	3

« Ainsi que vous le voyez, Messieurs, on a cherché, autant que possible, à établir une sorte d'équilibre entre les différentes époques; les vides nombreux que vous remarquez dans cette liste seront aisément comblés par les autres ouvrages dont l'impression a été décidée ou déjà commencée. On trouve une variété analogue dans le caractère des ouvrages choisis; chroniques, procès, documents législatifs, ou administratifs, officiels, correspondances et mémoires privés.

« Vous ne vous êtes donc point écartés de la voie régulière et nettement tracée que je rappelais au commencement de ce rapport.

« Mais vos publications, Messieurs, n'ont point été le seul service que notre Société peut se féliciter d'avoir rendu aux études historiques. Il en est un autre qu'elle partage, en une certaine mesure, avec les deux grandes institutions historiques placées au-dessus d'elle, l'Académie des inscriptions et le Comité historique du Ministère de l'Instruction publique; c'est l'influence de l'exemple et des bons modèles, c'est l'estime et la propagation des sources originales, c'est l'encouragement à les rechercher et à les publier sur tous les points de la France. Notre pays est couvert de Sociétés, de commissions, de comités historiques et archéologiques qui rivalisent d'efforts et de dévouement pour illustrer, chacun suivant ses forces, leur petite patrie locale, élément de la grande patrie commune.

« Un tableau succinct de l'état actuel et des plus récentes publications de chacune de ces Sociétés, envisagées seulement au point de vue des recherches historiques et archéologiques, m'a semblé ne pas être dénué d'intérêt et ne pas être déplacé dans le sein de l'une des Sociétés centrales avec laquelle un si grand nombre d'entre elles demandent à établir des relations.

« Vous verrez, je l'espère, Messieurs, dans cette revue, dans cette sorte de statistique impartiale, que la part de la Société de l'Histoire de France, au milieu de cet ensemble d'efforts communs, en France et dans les pays voisins, n'a pas été indigne de votre origine, et que son exemple, que son influence, n'ont point été stériles. Puissent les éléments de succès qui ont jusqu'ici soutenu ses efforts ne pas lui manquer! Puissent surtout les sources de prospérité indépendantes de son action personnelle ne pas se fermer pour nous comme pour toute la France! Puissions-nous ne pas nous briser à notre tour contre des obstacles auxquelles ne résisteraient ni les institutions littéraires, ni les institutions politiques! »

N. B. La seconde partie de ce Rapport sera insérée dans un prochain numéro du Bulletin.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 6. — JUIN 1851.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 2 JUIN 1851,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BARANTE.

Les procès-verbaux de la séance du Conseil du 28 avril, et de l'assemblée générale de la Société tenue le 5 mai, sont lus et adoptés.

M. le président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

802. M. l'abbé Cruice, supérieur de l'institution ecclésiastique des Carmes, rue de Vaugirard, 70; présenté par MM. Egger et Victor Le Clerc.

803. M. Lefebvre-Pontalis (Antonin), rue de Rivoli, 50 *bis*; présenté par MM. Egger et Victor Le Clerc.

804. M. Merlet, archiviste paléographe, rue Truffaut, 37, présenté par M. Lacabane.

Ouvrages offerts à la Société.

Annuaire de la Société des Antiquaires de France pour l'année 1851. 1 vol. in-18.

Mémoires de l'Académie des sciences et belles-lettres de Dijon. Année 1850. Dijon, 1851, 1 vol. in-8°.

Correspondance.

M. de Chabrier, garde général des Archives nationales (2 mai 1851) renouvelle l'autorisation qu'il avait accordée verbalement à la Société de tenir son assemblée générale annuelle dans l'une des salles du palais des Archives. Il est heureux de saisir cette occasion de témoigner à la Société sa profonde estime.

— M. Charma, président de la Société des Antiquaires de Normandie, adresse les remerciements de cette compagnie pour les ouvrages qui lui ont été adressés de la part de la Société de l'Histoire de France.

M. le président de la Société des Antiquaires de l'Ouest, adresse la liste des volumes que la Société de l'Histoire de France a envoyés à cette compagnie savante, en échange de ses publications; la Société de Poitiers en recevrait avec reconnaissance le complément. Cette demande est renvoyée à l'examen du bureau et du comité des fonds.

— M. Duchesne informe le Conseil que l'inauguration de la statue du Poussin aura lieu le 15 de ce mois aux Andelys.

— MM. Brunet de Presle, E. Cauchy, Charles de Croze, Léon Laguerre, Legouvé, Ouin Lacroix, Emile Pepin Le Halleur, offrent au Conseil des remerciements de leur admission dans le sein de la Société.

— Mme H. Lèbe-Gigun, directrice des études de la maison d'éducation de la Légion d'honneur, exprime les mêmes sentiments pour sa récente nomination.

Travaux de la Société.

M. le président annonce que le Conseil d'Etat a émis un avis favorable sur la demande de la Société en vue d'être reconnue établissement d'utilité publique; il ne reste plus à obtenir que la signature de M. le Président de la République.

— Le secrétaire présente l'état des impressions au 1er juin.

Vie de saint Louis, t. VI. — La feuille 19 est tirée, la feuille 20 qui commence la table est chez l'auteur, ainsi que les placards 3, 4 et 5.

Bibliographie des Mazarinades, t. III. — La feuille 20 est tirée; les feuilles 21 et 22 sont chez l'auteur; la feuille 23 est composée.

Orderic Vital, t. IV. — Les feuilles 14, 15, 16 sont chez M. Guérard; les feuilles 17 et 18 sont entre les mains de M. Le Prevost.

Mémoires de Daniel de Cosnac, t. I. — La feuille 20 est tirée ; les feuilles 21, 22, 23 sont chez l'auteur.

Annuaire pour 1852. — Les feuilles 2, 3, 4, 5 et 6 sont bonnes à tirer. L'impression du calendrier est suspendue, les notes de la dernière colonne qui devaient le compléter n'ayant point encore été remises. Le comité de l'*Annuaire* s'occupera de ce complément.

— M. Lacabane annonce pouvoir remettre sous peu une grande partie de la copie du premier livre de Froissart.

— M. Lascoux dépose le registre des comptes des recettes et dépenses de la Société, ses fonctions de Procureur de la République ne lui laissant plus assez de loisir pour continuer d'être président du comité des fonds.

— M. le trésorier annonce avoir enfin soldé récemment la souscription déjà fort ancienne du Conseil pour la statue de Ducange, souscription dont l'avis avait été depuis fort longtemps transmis à Amiens. Il offre à la Société, de la part de l'Académie d'Amiens, une médaille frappée en l'honneur de Ducange.

Le même membre informe aussi le Conseil que M. le conservateur de la bibliothèque du Louvre a fait continuer la souscription de cet établissement pour les années 1849, 1850 et 1851 ; les autres souscriptions prises au nom de l'ancienne liste civile pour les bibliothèques particulières de la couronne n'ayant pas été continuées.

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement de son bureau et de ses Comités pour l'exercice 1851-1852.

Sont élus au scrutin :

Président.................... M. de Barante.

Vice-présidents............. MM. de La Villegille, Lascoux.

Secrétaire....... Le Secrétaire actuel (M. J. Desnoyers), continue ses fonctions jusqu'en 1853.

Secrétaire-adjoint........... M. Teulet.

Trésorier et archiviste........ M. Duchesne aîné.

Comité de publication....... MM. Guérard, *président*, Lenormant, Ravenel, de Wailly.

Comité des fonds........	MM. de La Villegille, *présid.*, Bellaguet, Taillandier, Busch.

Le *Comité de l'Annuaire* ne doit être renommé qu'après l'impression complète de l'*Annuaire* de 1852.

La séance est levée à cinq heures.

II.

DOCUMENTS HISTORIQUES ORIGINAUX

COMMUNIQUÉS AVEC DES NOTES PAR M. DE LA FONS DE MELICOCQ.

Correspondance entre le pape, l'évêque de Luçon et les maire, jurez, bourgois, manans et habitanz de la ville et cité de Noyon (1415).

Très Saint Père (1), très humble recommendation avecques toute subiettion, dévotion et obéissance pieuses. Oyes nagaires de plusieurs les relations que vostre saintité avoit translaté nouvellement Mons. Pierre (2), évesque de Noyon, à l'église de Lisieux, et que, par le moien de ledite translation, estoit cose nécessaire, utile et pourfitable de pourveoir à l'église de Noyon, et nous aux habitans et dyocèse, de pasteur et personne ydoine, souffisant, pourfitable et *agirable*, pour le gouvernement et administration de l'espirituel et temporel d'ichelle église, vous avons très humblement supplié, en implorant très dévotement vostre dicte saintité, qui luy pleust nous pourveoir de révérend père en Dieu, Mons. Germain (3), évesque de Luçon, en le translatans de son église de Luçon à l'église de Noyon. Et, pour ce, Très Saint Père, que nous congnoissons luy, ses meurs, prudence et circumspettion, l'amour aussi et l'affettion que tous jours a eue à l'église de Noyon et à nous, du temps que feu Mons. Philippe (4), son oncle, cui Dieu pardoine, estoit nostre prélat; soubz et par lequel avons esté très doulcement et très bénignement tenus et gouvernez, tant espirituellement comme temporelement, et avons espérance que ainsi serons par led. Mons. Germain, s'il

(1) Jean XXII.

(2) Pierre IV Fresnel.

(3) Germain Paillard.

(4) Philippe II de Moulins. — L'évêque de Luçon avait été chanoine de Noyon.

plaist à Vostre Béatitude le nous préférer en pasteur et prélat; de rechief, Très Saint Père, vous supplions très humblement et très dévotement, qu'il vous plaise briefment le translater de son église de Luçon à l'église de Noyon, et, en ce faisant, pourvenir Vostre dicte Saintité certainement plus à l'église, au clergie et diocésains que à sa personne; et, pour Vostre dicte Saintité, prierons Dieu dévotement que icelle wueille garder longuement en tous prospérité, au bon gouvernement de sa sainte Église. Escript à Noyon le tiers jours de mars.

Vos très humblez, obéissanz et subgiez les maire, jurez, bourgois, manans et habitanz de la ville et cité de Noyon.

A NOSTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPPE.

Lettre de l'évêque de Luçon.

Très chiers et honnorez seigneurs et très spéciaulx amiz, après *toute* recommandation, plaise vous savoir que le grant désir que j'ay de vous faire plaisir et service et (en) commun comme en particulier, me donne hardement de vous souvent prier et requérir, quant mestier est; et pour ce que, de vostre grâce, avez naguières escript et supplié pour moy à Nostre Saint Père, qui lui pleust de sa bénigne grâce me translater de mon église de Luçon à l'église de Noyon, vacant par la translation de mons. Pierre, jadis évesque de Noyon, à l'église de Lisieux, et que Nostre Saint Père est bien tardif de pourveoir à l'église de Noyon, et à exaucier vos prières et requestes, et celles aussi de Mess. du chapitre d'icelle église, je vous supplie affettueusement qu'il vous plaise de rechief pour moy rescrire à Nostred. Saint Père, *en la manière cy dedens enclose,* ou aultrement, ainsin qu'il vous plaira mieulx à faire, et s'il plaist à Dieu que voz prières et requestes aient effets, je le..... et cognoistray envers vous et chacun de vous, à mon povoir. Ce scet Nostre Seigneur, qui vous ait en sa sainte garde, et vous doint bonne vie et longue. Escript à Paris le derrenier jour de février.

Le tout vostre, Germain, evesque de Luçon.

A honnorables et pourveues personnes les maire, jurez, bourgois et habitans de la ville et cité de Noyon, mes très chiers seigneurs et très espéciaulx amis.

Dans une lettre antérieure (14 février), l'évêque de Luçon annonçait au maire de Noyon que « le chevaucheur, parti le lundy aprez disner, avoit promis leurs lettres porter dedens cinq jours, depuis l'eure de son partement, à Nostre Saint Père le pape, envers lequel entend à poursuir ceste besoingne. Et Dieu vueille,

ajoute-t-il, que lesdictes lettres soient portées et présentées avant que Nostre Saint Père dispose ou ordonne de lad. église; car combien que j'aye eu plusieurs, et par plusieurs foiz, du roy et de Mess. de son sanc, lettres recommandatoires, néantmoins ay-je très-grande espérance en vos dites lettres et celles de mesdiz seigneurs de chappitre. »

Dans la lettre suivante, l'évêque de Luçon apprend aux Noyonnais la nomination de l'évêque de Metz à l'évêché de Noyon.

« Très chiers et honnorez et espéciaux amis, toute recommandation devant mise, plaise vous savoir que très doloreuses et à mon cuer très amers nouvelles je receuce de court de Rome, de la translation nouvellement faite par Nostre Saint Père de Mons. de Metz (1) à l'église de Noyon : et quant je voy tant de si doulces et affettueuses prières faites par vous, avoir esté..... de leur désir, je n'ay pas grant espérance de pervenir d'icy à très long temps, et ne vous scay aultre chose escrire, jusques en mes tribulations et afflittions louer Dieu de tout, et vous remercier de tout mon cuer des paines, labeurs et des très bonnes voulentés que, de voz graces, avez eues à ma personne (2).

III.

VARIÉTÉS.

— La Société des Antiquaires de Normandie met au concours le sujet suivant : « Histoire de l'abbaye Saint-Étienne de Caen. » Les concurrents étudieront et décriront cet établissement religieux sous tous ses aspects et dans tout ce qu'il a offert de remarquable depuis sa fondation jusqu'à la fin du siècle dernier. Ce n'est pas seulement son architecture, mais encore son organisation intérieure, son administration spirituelle et temporelle, sa liturgie, son personnel et enfin les événements dans lesquels il figure, qu'ils auront à faire connaître.

Les documents qu'ils devront surtout consulter pour ce travail sont des pièces manuscrites et inédites que possèdent la Bibliothèque publique de Caen, les archives du Calvados, de la Seine-Inférieure et de l'Orne, la Bibliothèque nationale de Paris, et même celle du Vatican à Rome. Chaque mémoire portera en tête une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant en outre le

(1) Raoul de Couci.

(2) Arch. de l'hôtel de ville de Noyon.

nom et le domicile de l'auteur; il devra être adressé franc de port, avant le 1er juin 1853, à M. le secrétaire de la Société. Le prix est de 600 francs.

— La Société des antiquaires de Picardie décernera, dans sa séance annuelle et publique de 1852, une médaille d'or de la valeur de 300 francs à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question : « Présenter le catalogue analytique et raisonné des manuscrits conservés à la Bibliothèque nationale qui intéressent l'histoire de la Picardie. » (Les manuscrits de Ducange et de dom Grenier ne seront point compris dans ce travail.)

Les mémoires doivent être adressés, avant le 1er juin 1852, à M. J. Garnier, secrétaire perpétuel, conservateur de la Bibliothèque publique d'Amiens. — Les mémoires ne seront point signés et porteront une épigraphe qui sera répétée dans un billet cacheté renfermant le nom de l'auteur : ils devront être inédits et n'avoir point été présentés à d'autres sociétés. — Tout mémoire présenté au concours deviendra la propriété de la Société; l'auteur ne pourra le retirer; il aura la faculté d'en prendre copie.

— Les *Archives de l'Art français*, par M. Ph. de Chennevières, recueil dont nous avons annoncé, il y a quelque temps, la première livraison, continue d'offrir un grand nombre de documents variés, et souvent très-intéressants pour l'histoire de l'art et des artistes français. On en pourra juger par l'énumération des pièces et des travaux divers que contiennent les deux nouvelles livraisons (voy. *Bibliogr.*, n° 96). En voici la liste : Deux lettres inédites de Rubens, communiquées et annotées par M. Ludovic Lalanne; état des gages des ouvriers italiens employés par Charles VIII, publié d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, communiqué et annoté par M. Anatole de Montaiglon; marché passé, le 3 octobre 1505, entre Jehan Solas, sculpteur de Paris, et Jehan Tronsson, drapier, pour l'érection d'un monument représentant le sépulcre de Notre-Seigneur, dans la chapelle de Notre-Dame, située au chevet de l'église de Saint-Germain l'Auxerrois, communiqué et annoté par M. Le Roux de Lincy; liste d'artistes du Nivernais (de 1390 à 1608), communiquée par M. G. de Soultrait; épitaphes modernes de Nicolas Poussin, de Claude Gellée et de Germain Drouais, à Rome; lettre de Séroux d'Agincourt (1813) sur la vie de N. Poussin, suivie de l'acte de décès de ce grand peintre; trois lettres sur Dominique Barrière (1615-1678), extraites de la correspondance de l'abbé Nicaise; une lettre d'Hyacinthe Rigaud; des documents sur Jean-François de Troy, Bouchardon, Ch. Nic. Cochin, Sigisbert Michel,

sculpteur, J. B. Lepaon; une notice historique sur le graveur Moreau jeune, par sa fille, madame Carle Vernet; une lettre de Vien; une réponse de Louis David à l'Académie, qui le priait (4 mai 1793), de venir professer à son tour. Cette réponse est ainsi conçue : « Je fus autrefois de l'Académie. David, député à la Convention nationale. » M. de Chennevières joint à chaque livraison de son recueil, avec une pagination particulière, quelques feuilles d'une publication qui doit former plusieurs volumes : l'*Abecedario de P. J. Mariette, et autres notes inédites sur les arts et les artistes,* tirées de ses papiers conservés à la Bibliothèque nationale.

— Il a paru récemment, à la librairie d'Amyot, une grande composition épique en deux volumes in-8°, sous le titre de : l'*Épopée toulousaine,* ou la *Guerre des Albigeois,* par M. Florentin Ducos, mainteneur de l'académie des jeux Floraux (*Bibliogr.*, n° 107). — Ce poëme, en vingt-quatre chants, est certainement l'œuvre épique la plus considérable qui ait paru en France depuis longues années. Les circonstances sont peu favorables à une telle publication. Au milieu des préoccupations politiques, il est difficile d'espérer qu'un tel ouvrage soit lu et apprécié avec l'attention sérieuse dont il est digne, et qu'il n'aurait pas manqué d'obtenir en d'autres temps; mais nous croyons que l'*Épopée toulousaine*, composition littéraire d'une valeur réelle, trouvera encore des lecteurs empressés et des juges équitables parmi ceux qui n'ont pas perdu le goût des beaux vers. Ils sauront tenir compte au poëte des difficultés de son œuvre de patience et de dévouement. Le titre du poëme en indique suffisamment le sujet : c'est la croisade connue sous le nom de guerre des Albigeois. Le jeune Raymond, fils de Raymond VI, comte de Toulouse, en est le héros. Raymond VI, Simon de Montfort, Pierre, roi d'Aragon, et quelques autres personnages historiques concourent avec lui au développement de l'action, qui commence à la prise de Castelnaudary (1211), et se termine par le récit de la mort de Simon de Montfort et de la délivrance de Toulouse (1218). On lira avec intérêt les notes étendues que l'auteur a placées à la fin de chaque chant, l'introduction dans laquelle il expose le plan de son poëme, et le précis historique qui termine le second volume.

— MM. Challe, avocat, et Quentin, archiviste à Auxerre, viennent de faire paraître le second volume d'une nouvelle édition des *Mémoires sur l'Histoire d'Auxerre*, de l'abbé Lebeuf (*Bibliographie*, n° 116). La première édition de cet ouvrage, un des plus importants du savant Lebeuf, formait deux volumes in-4, qui ont été publiés en 1743. Celle-ci aura quatre volumes in-8. Le tome I [illegible] du-

quel on trouve une notice étendue et intéressante sur l'abbé Lebeuf, suivie du catalogue général de ses œuvres, comprend l'histoire des évêques d'Auxerre jusqu'à l'année 1373. Le tome second complète l'histoire ecclésiastique de ce diocèse, que les nouveaux éditeurs ont continuée jusqu'à nos jours. Le volume suivant traitera de l'histoire civile du diocèse d'Auxerre, de ses écrivains, de ses hommes illustres. Cette partie sera également complétée ou conduite jusqu'à notre époque. Le quatrième volume comprendra les pièces justificatives données par Lebeuf, corrigées par les nouveaux éditeurs sur les originaux, et augmentées d'un grand nombre de pièces inédites pour la plupart, et concernant surtout l'histoire civile. Des planches, des cartes, des fac-simile et des sceaux gravés sur bois, sont répartis dans chaque volume. Les deux cartes du diocèse d'Auxerre au VIIe et au VIIIe siècle, ont été réunies en une seule, et MM. Challe et Quentin en donneront une seconde qui présentera l'état du même diocèse au siècle dernier.

— Le recueil des *Libertés et coutumes de Limoux*, qui vient d'être publié aux frais du conseil municipal de cette ville (*Bibliographie*, n° 115), a de l'importance pour la localité qu'il concerne, et intéresse aussi l'histoire des libertés communales dans le midi de la France. Les documents qui font l'objet de cette publication sont au nombre de neuf; le plus ancien est de 1178, le dernier porte la date de 1307. Le texte roman ou latin de chaque pièce est accompagné d'une traduction française. Une introduction signée L. A. Buzairies résume les faits principaux énoncés dans ces chartes. Il en résulte, notamment, que l'institution du corps consulaire à Limoux a eu lieu entre les années 1192 et 1218, mais que dès l'an 1178, les habitants avaient obtenu quelques franchises de Roger, vicomte de Beziers, leur seigneur. Les originaux de ces chartes sont aux archives de la ville. Un catalogue des autres documents historiques conservés dans ce dépôt termine le volume.

— *La Bretagne, son histoire et ses historiens*, tel est le titre d'un livre de M. G. Le Jan, que nous annonçons dans la Bibliographie de ce Bulletin (n° 100). Cet ouvrage, couronné par la Société académique de la Loire-Inférieure, a été publié à ses frais. Après un aperçu rapide de l'histoire de Bretagne jusqu'au XIe siècle, travail dans lequel l'auteur s'est particulièrement inspiré des ouvrages de M. Augustin Thierry et de M. Michelet, on trouve dans ce livre une série de notes critiques sur les écrivains anciens et modernes qui se sont occupés de l'histoire de Bretagne, de sa littérature, de ses antiquités. Le ton de ces notes nous paraît être, en général, celui

du pamphlet. L'abondance des recherches, plutôt que la maturité des jugements, a sans doute mérité à cet essai d'un jeune homme la distinction qu'il a obtenue de la société académique de Nantes.

— M. Macé, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Grenoble, a lu dernièrement à l'Académie delphinale de cette ville une intéressante dissertation sur la lettre de François Ier à sa mère après la bataille de Pavie. Nous donnerons dans notre prochain numéro une analyse et des extraits de ce travail, qui vient d'être publié dans *l'Ami de l'Ordre*, journal de Grenoble.

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

93. — *Annuaire de la Société nationale des Antiquaires de France,* pour l'année 1851. In-18 de 8 feuilles 2/3. Imprimerie de Crapelet, à Paris. A Paris, rue Taranne, 12, chez Dumoulin.

94. — *Annuaire du département de l'Ain, pour l'année* 1851, in-8° de 15 feuilles 1/2, plus un portrait. Bourg, imprimerie de Milliet Bottier, librairie de Martin Bottier. Prix.......... 2 fr.

95. — *Antiquités des eaux minérales de Vichy, Plombières, Bains et Niederbronn;* par Beaulieu. In-8° de 13 feuilles, plus 12 planches. Paris, imprimerie de Le Normant, librairie de Mme V^e^ Le Normant.

96. — *Archives de l'art français*, recueil de documents inédits relatifs à l'histoire des arts en France, publiés et annotés par Ph. de Chennevières. Paris, imprimerie de Pillet, librairie de Dumoulin, 1851. In-8°, livraisons 2 et 3, pages 81-192.

97. — *Art (l') et l'Archéologie au* XIXe *siècle.* Achèvement de Saint-Ouen de Rouen. In-4° de 8 feuilles. Paris, imprimerie de Claye, librairie de Didron.

L'avertissement est signé Alfred Rainé, correspondant des comités historiques.

98. — *Auvergne (l') historique* depuis l'ère gallique jusqu'au XVIIIe siècle; par André Imberdis. In-8° de 2 feuilles. Imprimerie de Leboyer, à Riom.

Introduction.

99. — *Bataille de Crécy*, marche et position des armées française et anglaise rectifiées, par le baron Seymour de Constant; 3e édition, augmentée de quelques observations sur un mémoire récemment publié sur le même sujet, par M. Ambert, chef d'escadron au 1er régiment de carabiniers. Abbeville, imprimerie de Jeune; Paris, librairie de Dumoulin, 1851. In-8° III-95 pages, avec une carte.

100. — *Bretagne (la), son histoire et ses historiens*; par M. Gve Le Jan, ouvrage couronné par la Société académique de la Loire-Inférieure et publié par ses soins. Nantes, imprimerie de Mellinet; Paris, librairie de Hachette. In-8° de 459 pages.

101. — *Chroniques (les) de l'Ardenne et des Woëpres, ou Revue et Examen des traditions locales antérieures au* XIe *siècle, pour servir à l'histoire de l'ancien comté de Chiny*; par M. Jeantin, président du tribunal civil de Montmédy, etc. T. Ier. In-8° de 40 feuilles 1/4, plus 10 lithographies. Nancy, imprimerie et librairie de Mme Ve Raybois et chez Grimblot. Paris, librairie de Maison.

102. — *Comptes de l'argenterie des rois de France au* XIVe *siècle*, publiés pour la Société de l'Histoire de France d'après les manuscrits originaux, par L. Douët d'Arcq. In-8° de 31 feuilles. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Renouard. Prix....... 9 fr.

103. — *Cordeliers et chapelle ducale de Nancy*; par M. l'abbé Guillaume. In-8° de 21 feuilles 1/2, plus 5 planches. Nancy, imprimerie et librairie de Lepage, librairie de Peiffer. Prix..... 3 fr.

104. — *Des bains et des thermes chez les anciens, des bains romains de Nîmes et du temple de Diane*, par M. le docteur Jules Teissier-Roland, membre du conseil général du Gard. Nîmes, imprimerie de Ballivet et Fabre; Paris, librairie de Dumoulin. In-8° de 261 pages.

105. — *Diplomata et Chartæ merovingicæ ætatis in archivo Franciæ asservata*. In-8° de 5 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de F. Didot, librairie de Kaeppelin.

106. — *Encyclopédie moderne*. Dictionnaire abrégé des sciences, des lettres, des arts, de l'industrie, de l'agriculture et du commerce. Nouvelle édition entièrement refondue et augmentée de près du double. Publié par MM. Firmin Didot frères, sous la direction de M. Léon Renier. T. XVI à XXV. Livraisons 197 à 300. (Fraude-Sucre). Dix volumes in-8°, ensemble de 267 feuilles 3/4, plus 148

planches. Imprimerie de Firmin Didot, à Paris. A Paris, chez F. Didot, rue Jacob, 56.

L'ouvrage annoncé en 25 volumes divisés en 300 livraisons, avec 350 planches, aura 27 volumes accompagnés de 370 à 380 planches gravées sur acier. Les tomes 26 et 27 ne paraîtront pas en livraison, mais par volume. Aussitôt l'achèvement de l'impression de chacun d'eux, ils seront livrés gratuitement aux souscripteurs.

107. — *Épopée toulousaine* (*l'*) ou la guerre des Albigeois, poëme en vingt-quatre chants, avec des notes historiques, par M. Florentin Ducos, docteur en droit, mainteneur de l'Académie des jeux Floraux, membre de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse. Imprimerie de Dieulafoy, à Toulouse; librairie d'Amyot, à Paris. 2 volumes in-8° de XXXII, 495 et 534 pages, avec planches.

108. — *Essais historiques sur les anciennes fondations religieuses du département de l'Ain;* par M. l'abbé L. M. Nyd, Montmerle (en Bresse), ou le val de Saint-Étienne. In-8° de 2 feuilles 1/4. Imprimerie de Milliet Bottier, à Bourg.

Ces essais forment la partie historique de l'Annuaire du département de l'Ain, année 1849.

109. — *Histoire de la bourgeoisie de Paris, depuis son origine jusqu'à nos jours;* par M. Francis Lacombe. T. Ier. In-8° de 25 feuilles. Coulommiers, imprimerie de Moussin, Paris, librairie d'Amyot. Prix.. 5 fr.

L'ouvrage aura trois volumes. T. Ier, la bourgeoisie aux prises avec l'aristocratie et la royauté.

110. — *Histoire de l'église du Mans;* par le R. P. Dom Paul Piolin, bénédictin de la congrégation de France. T. Ier. In-8° de 38 feuilles 3/4. Imprimerie et librairie de Julien Lanier, au Mans. Paris, rue de Bussy, 4, et librairies de Lecoffre et de Dumoulin.

111. — *Histoire des origines du gouvernement représentatif en Europe;* par M. Guizot. 2 volumes in-8°, ensemble de 55 feuilles. Paris, imprimerie de Bonaventure, librairie de Didier. Prix. 10 fr.

Première série, 26 leçons, et deuxième série, 25 leçons, du cours professé à la Sorbonne (1820 à 1822).

112. — *Histoire ecclésiastique de la province de Trèves et des pays limitrophes,* comprenant les évêchés de Trèves, Metz, Toul, Verdun, Reims et Châlons; par M. l'abbé Clouet, bibliothécaire et

professeur à Verdun, etc. T. II. In-8° de 43 feuilles. Verdun, imprimerie et librairie de Lallemant.

L'ouvrage aura trois volumes. Prix de chaque volume, 6 fr.

113. — *Itinéraire des voies gallo-romaines qui traversent le département de l'Yonne;* par Victor Petit, membre de plusieurs sociétés archéologiques. In-8° de 3 feuilles 1/2. Paris, imprimerie de Bonaventure, librairie de V. Didron. Prix............ 2 fr.

Première livraison. L'ouvrage sera publié en cinq chapitres; des cartes et un grand nombre de dessins accompagneront le texte.

114. — *Lettre sur quelques-unes des monnaies qui avaient cours en Provence aux* XIV*e* *et* XV*e* *siècles,* suivies de recherches sur le prix du blé et la taxe du pain à la même époque; par Damase Arbaud. In-8° de 4 feuilles 1/4. Imprimerie de Mme Guichard, à Digne.

115. — *Libertés et coutumes de la ville de Limoux,* avec le catalogue des chartes et des documents historiques déposés dans les archives de l'hôtel de ville. Limoux, imprimerie de Boute. Paris, librairie de Dumoulin, 1851. In-8° de XVI-128 pages.

116. — *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse;* par l'abbé Lebeuf, continués jusqu'à nos jours avec additions de nouvelles preuves et annotations, par M. Challe, avocat, et M. Quentin, archiviste. T. I et II. Auxerre, imprimerie de Perriquet, éditeur. Paris, librairies de Didron et de Dumoulin, 1848-1851. 2 volumes in-8° de LXII-544-549 pages, avec planches et cartes.

117. — *Monographie de l'église primatiale de Saint-André;* par Monseigneur Ferdinand-François-Auguste Bonnet, archevêque de Bordeaux. In-8° de 2 feuilles 1/2, plus une lith. Imprimerie de Faye, à Bordeaux.

Se vend au profit d'une œuvre de charité.

118. — *Notice biographique sur François de La Noue, surnommé Bras de fer,* par Ph. Kervyn de Volkaersbeke. Gand, imprimerie de Gyselinck. Paris, librairie de Dumoulin. In-8° de VI-31 pages.

Biographie détaillée et intéressante du brave La Noue, qui appartient à la France par sa naissance, mais dont la carrière militaire se rapporte, pour une certaine période, à l'histoire de la Belgique, puisqu'il prit une part glorieuse à la lutte que les Provinces-Unies eurent à soutenir pour se soustraire à la domination espagnole.

119. — *Notice historique sur la vie et les travaux de M. Louis-François de Villeneuve-Bargemont*, marquis de Trans, ancien gentilhomme honoraire de la chambre du roi Charles X, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), etc.; par M. Jules Nollet (Fabert). In-8° d'une feuille 1/2. Imprimerie de Trenel, à Saint-Nicolas. A Nancy, chez l'auteur, chez tous les libraires.

M. de Villeneuve-Bargemont, né à Saint-Auban, le 14 août 1784, est mort le 16 septembre 1850.

120. — *Notice sur l'église et le château de Berzy, canton de Soissons*, par M. Jules Leclercq de Laprairie. In-8° d'une feuille 1/4. Imprimerie de Fleury, à Laon.

121. — *Notice historique sur Benoitevaux*; par M. l'abbé R. A de Benoitevaux, curé de Perthet, etc. In-8° de 4 feuilles 1/4. Chaumont, imprimerie et librairie de Cavaniol, et chez tous les libraires du département.

Benoitevaux, dans l'ancien diocèse de Toul, était une abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux. La notice est suivie de notes historiques sur les villages du val de Rochon.

122. — *Notice historique et descriptive de la ville de Gerbevilliers, avec un plan de cette localité et un autographe de messire Gaston-Jean-Baptiste de Corneille*; par M. Ferdinand-Piérot Obry. In-12 de 9 feuilles, plus une carte et un *fac-simile*. Nancy, imprimerie de Vagner. Paris, librairie de Didron. Prix......... 3 fr.

123. — *Notice sur les armoiries de l'ancienne abbaye de Cherbourg*; par M. Victor Le Sens. In-8° d'un quart de feuille. Imprimerie de Noblet, à Cherbourg.

124. — *Notice monographique sur l'ancien château royal de Blois, restauré par M. Duban, architecte*, en 1845, 1846 et 1847, sous les auspices de la commission des monuments historiques au ministère de l'intérieur; par A. J. Baillargé, architecte. In-4° de 8 feuilles. Paris, imprimerie de Bonaventure, librairie de Techener; et chez l'auteur, rue de Paradis-Poissonnière, 50. Blois, librairie de Prévost. Prix................................ 2 fr.

125. — *Notice sur quelques débris de constructions romaines conservés dans la commune de Herten près de Ruremonde*, par M. J. W. Gand, imprimerie de Hebbelynck. Paris, librairie de Dumoulin. In-8° de 23 pages.

Les débris décrits dans cette notice consistent en une tour ruinée, de forme

carrée, dont les murs sont épais de 3 mètres 65 centimètres. A peu de distance de cette ruine, au milieu d'une prairie, se trouve un tumulus connu sous le nom de *Drusus-berg* ou montagne de Drusus.

126. — *Notice sur un ancien bas-relief trouvé à Orléans en* 1828, *et Mémoire sur des monogrammes sculptés et peints à Orléans*, par C. F. Vergnau-Romagnési. In-8° d'une feuille, plus une planche. Imprimerie de Pagnerre, à Orléans. Paris, librairie de Roret.

127. — *Nouvel almanach-annuaire de l'arrondissement de Nogent-sur-Seine, pour* 1851, renfermant, etc., et des faits historiques sur l'arrondissement, une biographie des hommes illustres du département, une statistique sur chaque canton, etc. In-12 de 6 feuilles. Nogent, imprimerie et librairie de Raveau, Prix.. 50 c.

Première année.

128. — *Nouvelle étude de jetons*, par J. de Fontenay, secrétaire de la Société éduenne, membre de l'Institut des provinces, etc. Autun, imprimerie de Dejussieu et Villedey, librairie de Michel-Dejussieu. A Paris, chez Dumoulin, 1850. In-8° de 184 pages, avec de nombreuses gravures sur bois.

129. — *Origines dijonnaises dégagées des fables et des erreurs qui les ont enveloppées jusqu'à ce jour;* suivies d'une dissertation particulière sur les actes et la mission de saint Bénigne, l'apôtre de Dijon, avec une triple carte et un tableau généalogique; par Roguet de Belloguet. In-8° de 15 feuilles 1/4, plus une carte. Imprimerie de Loireau-Feuchot, à Dijon. A Dijon, chez Lamarche et Drouelle; à Paris, chez Dumoulin.

130. — *Philosophie de l'Histoire de Lorraine,* morceau lu pour la clôture du congrès de 1850, suivi de *Cent années de l'Académie de Stanislas,* discours en vers, par P. G. de Dumast. In-8° de 4 feuilles 3/4. Nancy, imprimerie et librairie de Vagner.

131. — *Portraits des personnages français les plus illustres du* XVIe *siècle,* reproduits en fac-simile sur les originaux dessinés aux crayons de couleur par divers artistes contemporains, recueil publié avec notices par P. G. J. Niel. Première série : rois et reines de France, maîtresses des rois de France. Paris, imprimerie de Crapelet. Chez M. A. Lenoir, éditeur. 1848-1851. 11 livraisons in-folio.

Nous avons rendu un compte sommaire de ces onze livraisons dans notre Bulletin de mars dernier, p. 39.

132. — *Précellence (la) du langage français*, par Henri Estienne. Nouvelle édition, accompagnée d'une étude sur Henri Estienne et de notes philologiques et littéraires, par Léon Feugère. In-12 de 18 feuilles 1/2. Paris, imprimerie et librairie de Delalain.

133. — *Quatre (les) premiers siècles de l'Église chrétienne*, par M. Capefigue. T. IV. In-8° de 21 feuilles 1/4. Paris, imprimerie de Gerdès, librairie d'Amyot. Prix .... 5 fr.

134. — *Quinze ans du règne de Louis XIV* (1700-1715); par Ernest Moret. T. Ier. In-8° de 26 feuilles 1/4. Paris, imprimerie de Bonaventure, librairie de Didier. Prix .... 5 fr.

Mort de Charles II. — Son testament. — Louis XIV accepte la couronne d'Espagne. — Campagnes de Catinat, de Vendôme, de Villars, guerre des Camisards, etc. L'ouvrage aura 3 volumes.

135. — *Recherches historiques sur la ville de Clermont (Oise)*. Un mot sur Fernel et sur le lieu de sa naissance; par P. S. E. Feret. In-18 d'une demi-feuille. Impr. de Huet, à Clermont.

136. — *Recueil de documents et de mémoires relatifs à l'étude spéciale de sceaux du moyen âge et des autres époques*, publiés par la société de *Sphragistique*, et accompagnés de cartes gravées d'après les documents originaux. Bulletin mensuel, 1re année. In-8° d'une feuille. Paris, imprimerie de Boucquin, librairie de Forgeais. Prix annuel, Paris et les départements .... 12 fr. 50 c.

137. — *Recherches sur l'ancienne cathédrale d'Alby*. Son origine, sa position, son nom. Preuves de l'existence de deux églises dédiées à Sainte-Cécile, dans l'Albigeois, au xe siècle. Par Eugène Dauriac, de la Bibliothèque nationale, etc. In-8° d'une feuille 1/2. Imprimerie de Dupont, à Paris. — A Paris, chez Dumoulin.

Fragment d'un ouvrage qui paraîtra sous ce titre : *Étude historique et archéologique sur la cathédrale d'Alby*.

138. — *Recherches sur l'ancienne ville de Lambèse*, par M. de La Marre. Inscriptions antiques, recueillies par le même, sur la route de Constantine à Lambèse, dans cette dernière ville et aux environs, avec des notes explicatives, par M. Léon Renier, sous-bibliothécaire à la Sorbonne, etc. In-8° de 8 feuilles 3/4, plus 2 pl. Paris, imprimerie de Crapelet.

Extrait du XXe volume des Mémoires de la Société des antiquaires de France.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 7. — JUILLET 1851.)

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Ministre de l'instruction publique et des cultes,

Le Conseil d'État entendu,

Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France*, établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modifications qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. 2.

Le Ministre de l'instruction publique et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'instruction publique et des cultes,

Signé : DE CROUSEILHES.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 7 JUILLET 1851,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE LA VILLEGILLE, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président proclame membre de la Société, après son admission par le Conseil :

805. M. Edmond de La Queille, rue Saint-Dominique Saint-Germain, 23; présenté par MM. Lenormant et Lacabane.

Ouvrages offerts à la Société.

Par M. de Barante :

Histoire de la Convention, tome I et II. Paris, Furne, 1851. 2 vol. in-8°.

Par M. Dutot :

Carte religieuse et administrative de la France, divisée en archevêchés, évêchés et départements, illustrée de toutes les cathédrales, par M. Perrot, géographe. 1851. Paris, chez Dutot, libraire-éditeur, place Saint-Germain l'Auxerrois, 20, 1 feuille gr. aigle.

Par M. l'abbé J. E. Decorde, les trois ouvrages suivants dont il est l'auteur :

Essai historique et archéologique sur le canton de Neufchâtel, Paris et Neufchâtel, 1848, 1 vol. in-8.

Essai historique et archéologique sur le canton de Blangy (pays de Bray, Seine-Inférieure), 1850, 1 vol. in-8.

Essai historique et archéologique sur le canton de Londinières (pays de Bray, Seine-Inférieure), 1851, 1 vol. in-8.

Compte rendu de ces *Essais*, par M. l'abbé Cochet. Neufchâtel, 1851, 1 br. in-8.

Par M. A. Macé :

De la lettre de François Ier à sa mère après la bataille de Pavie. Lecture faite à l'Académie delphinale, le 30 mai 1851 (extrait de quatre numéros du journal de Grenoble *l'Ami de l'ordre*), par M. A. Macé, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Grenoble.

Par M. Mignard :

Éclaircissements sur les pratiques occultes des Templiers. Dijon, 1851. In-4°.

Par M. Raymond-Bordeaux :

Notice biographique sur le général marquis de Chambray. Caen, 1850. In-8°.

Par M. de Glanville :

Histoire des miracles qui se sont faits par l'entremise de la sainte Vierge dans la première restauration de l'église de l'abbaye de Saint-Pierre sur Dive. 1851. 1 vol. in-18.

De la part du ministère de l'instruction publique :

Bulletin des Comités historiques. Janvier et février 1851.

De la part de la Société pour la conservation des monuments :

Bulletin monumental. 1851, n° 3.

De la part de la Société des Antiquaires de Picardie :

Bulletin 1851, n° 1.

De la part de la Société d'histoire de Suisse :

Archiv für Schweizerische geschichte. Tome VII. Zurich, 1851. 1 vol. in-8°.

Regesten der archive in der Schweizerischen Eidgenossenchaft. t. Ier, 3e liv. 1850. In-4°.

Correspondance.

M. de Barante exprime tous ses regrets d'être encore momentanément privé, par son éloignement de Paris, de présider les séances du Conseil. Il fait hommage à la Société des deux premiers volumes de son *Histoire de la Convention.*

— M. Guizot remercie la Société de ce qu'elle a bien voulu le désigner de nouveau pour faire partie du Conseil administratif. Il regrette de ne pouvoir prendre une part plus assidue à ses travaux.

— M. le président de la Société d'histoire de Suisse annonce l'envoi des deux derniers volumes publiés par cette Compagnie.

— M. V. Derode, président de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, demande, au nom de cette compagnie, l'autorisation de compter la Société de l'Histoire de France au nombre des Sociétés correspondantes de cette nouvelle compagnie savante, et l'avantage de figurer parmi celles qui appartiennent au même titre à la Société de l'Histoire de France.

Le Conseil accueille favorablement ces demandes, et décide que l'*Annuaire* et le *Bulletin* seront envoyés à la Société de Dunkerque.

— M. Hennebert, secrétaire de la Société historique et littéraire de Tournay, annonce l'envoi du *Bulletin* publié par cette compagnie, et en demande l'échange avec les publications de la Société. Le Conseil prend la même décision que pour la Société de Dunkerque. Le Bulletin de Tournay n'est point encore parvenu.

— M. le président fait connaître l'opinion du bureau sur la demande de la Société des Antiquaires de l'Ouest communiquée dans la précédente séance. Le Conseil approuve la proposition de compléter plusieurs ouvrages de la Société de l'Histoire de France que possède cette compagnie savante, savoir : *Orderic Vital, Commynes, Lettres de Marguerite d'Angoulême, Procès de Jeanne d'Arc, Journal de Barbier*, l'*Annuaire* et le *Bulletin*.

— M. de La Fons-Melicocq adresse de nouveaux extraits des registres du bailliage de Noyon, pour servir à l'histoire des usages et des mœurs de la Picardie.

Travaux de la Société.

M. de Wailly annonce que le calendrier de l'Annuaire de 1852 sera complété par un article de M. Guérard, déjà remis à l'imprimeur.

M. Lenormant, commissaire responsable des *Memoires de D. de Cosnac*, demande que l'introduction qui doit compléter le premier volume ne soit imprimée qu'après la terminaison du second, la comparaison plus exacte des deux textes pouvant suggérer des considérations intéressantes. Le Conseil partage cet avis, et autorise l'impression immédiate du second volume ; il décide aussi que les deux textes seront publiés et distribués simultanément au commencement de 1852, sans que l'un des deux puisse être vendu isolément.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

DOCUMENTS ORIGINAUX.

Rapport du secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sur les travaux des commissions de cette Académie pendant le premier semestre de l'année 1851. (Lu le 4 juillet 1851.)

« Messieurs,

« J'espérais, dans cette séance, pouvoir vous présenter la *première partie du tome XIX de vos Mémoires ;* mais les dernières feuilles ont éprouvé quelque retard : je dois me contenter d'avoir l'honneur de vous annoncer que cette première partie est entièrement terminée, et sera incessamment mise en distribution.

« De la *deuxième partie de ce volume,* dix-neuf feuilles sont tirées, sept sont bonnes à tirer, un même nombre est entre les mains des compositeurs, quatre sont en correction chez l'auteur ; il ne reste à l'imprimerie que trois feuilles de copie.

« La *première partie du tome XVIII* doit contenir l'histoire de l'Académie, pendant le temps qu'aura exigé l'impression de cette livraison de vos Mémoires; elle ne pourra être commencée que lorsque l'impression de la *deuxième partie du tome XIX* aura été entièrement achevée. La *première partie du tome XVIII* sera terminée, comme l'a été la *première partie du tome XVI*, par un des mémoires inédits de Fréret.

« L'impression des mémoires présentés par divers savants à l'Académie, qui était restée suspendue, faute de matériaux suffisants, a été reprise avec une grande activité, parce que plusieurs mémoires importants ont été lus dans vos séances. Ces mémoires, après avoir été examinés par votre Commission des travaux littéraires, ont été admis à trouver place dans ce recueil.

« Du *tome II de la première série*, quarante-trois feuilles sont tirées, cinq sont en correction, huit sont entre les mains des compositeurs, et suffiront pour terminer le volume.

« L'impression du *tome III de cette même série* est déjà commencée; seize feuilles sont bonnes à tirer, une est en épreuve chez l'auteur, quatre sont entre les mains des compositeurs, et l'imprimerie a de la copie.

« L'impression du *tome III de la seconde série des Mémoires présentés par divers savants*, contenant ceux qui concernent les *antiquités de la France*, a éprouvé quelques lenteurs; cependant dix feuilles sont tirées, trois sont prêtes à l'être, cinq sont en composition, et il reste trois feuilles de copie entre les mains des imprimeurs.

« De la *deuxième partie du tome XVII des Notices et extraits des manuscrits*, vingt-deux feuilles sont tirées, vingt sont bonnes à tirer, deux sont en épreuve, une en composition; l'imprimerie a de la copie pour terminer le volume.

« De la *première partie de ce volume*, qui contiendra la traduction française des Prolégomènes d'Ebn'Khaldoun, il y a vingt-neuf feuilles tirées, deux en épreuve, et trois pages en copie.

« L'impression de la *première partie du tome XVIII*, contenant le texte arabe des Prolégomènes d'Ebn'Khaldoun touche à sa fin; il y a quarante-cinq feuilles de tirées et deux feuilles et demie en épreuve.

« L'impression de la première partie de la *Table générale des matières des quatorze premiers volumes de ces Notices*, qui doit former le quinzième volume de la collection, partie qui doit contenir les langues occidentales, sera bientôt terminée.

« La copie de la deuxième partie de cette table n'est pas encore

entièrement achevée, mais elle ne tardera pas à l'être. Un jeune orientaliste qui en a été chargé a mis beaucoup de zèle à y travailler; mais il a rencontré des difficultés imprévues, de plus d'un genre, sous le rapport de la transcription des mots, et il a été obligé de recourir souvent aux manuscrits cités, surtout pour mettre en caractères orientaux les mots qui, dans les premiers volumes de ces Notices, n'avaient été écrits qu'en français.

« Le tome vingt-deux de l'*Histoire littéraire de la France*, qui a été mis sous presse pendant le second semestre de l'année dernière, et dont la rédaction est depuis longtemps terminée, à l'exception d'un petit nombre de pages, est précisément arrivé dans le cours de l'impression à un point qui oblige de la suspendre pour peu de temps : il s'agit des chansons de geste, entre lesquelles il y en a de plus de 30 000 vers, et dont quelques-unes ont paru à la Commission demander un supplément de lectures et de recherches. Les 256 premières pages, renfermant des notices sur les glossaires, sur les poésies latines, sur les grands poëmes provençaux, sont aujourd'hui complétement imprimées ; tout le reste du volume, qui sera fort étendu, est uniquement réservé aux œuvres des trouvères, et cette dernière partie des annales littéraires du XIIIe siècle est une des plus difficiles, parce qu'elle est une des plus neuves. Rien toutefois ne fait supposer que l'impression, qui va être reprise incessamment, doive éprouver désormais aucun retard.

« Toutes ces publications purement académiques, puisqu'elles ont été commencées depuis longtemps, en vertu des décisions propres de l'Académie, doivent être distinguées de celles dont elle a été chargée par les différents gouvernements qui se sont succédé en France depuis soixante ans. Celles-là ont été menacées d'interruption, par la suppression, dans le budget de l'État, des sommes qui ont toujours été allouées pour cette dépense. Dans mon dernier rapport, je vous faisais espérer, Messieurs, qu'un gouvernement favorable à la gloire de la France et à la prospérité des lettres, ne refuserait pas de faire droit aux observations et aux instances qui lui étaient faites, à ce sujet, en votre nom : cette espérance n'a point été trompée ; rien, il faut le croire, ne mettra, par la suite, obstacle à la continuation des grands recueils relatifs à notre histoire nationale, dont la publication vous est confiée.

« Du vingt et unième volume des *Historiens des Gaules et de la France*, cent quatorze feuilles ou cinquante-sept cahiers sont tirés, dix cahiers ou vingt feuilles sont bonnes à tirer ; le cahier soixante-huit ou la cent trente-sixième feuille est revue en première ; il y a

vingt-cinq placards en composition. La copie est prête pour le reste du volume.

« Le supplément des *Ordonnances des rois de la troisième race* s'étend maintenant, y compris le manuscrit envoyé à l'imprimerie le 25 juin, jusqu'à la fin du règne de Louis VI, c'est-à-dire jusqu'en 1137. Les notices des documents des règnes de Louis VI et de Philippe II, jusqu'en l'année 1223, sont relevées ; mais il n'est pas encore possible, vu la difficulté des recherches, d'assurer à quel règne finira le premier volume de ce supplément : probablement il comprendra celui de saint Louis, et peut-être les règnes de Philippe III et de Philippe IV, jusqu'en l'année 1314. »

« Le tome VI des *Tables chronologiques des chartes, diplômes et autres pièces imprimées*, concernant l'histoire de la France, qui commence à l'année 1240 et se termine à l'année 1270 inclusivement, dont M. Pardessus a été le rédacteur, vous a été présenté dans votre séance du 7 février dernier. Ce volume, comme les précédents, est terminé par cinq tables alphabétiques des noms des personnes, etc., des fiefs, etc., des monastères, couvents, etc., et des lieux dont il est fait mention dans ce volume. Il y a, en outre, un supplément à l'index bibliographique qui termine le tome V.

« La copie du tome VII de ces *Tables* est préparée, et sera mise sous presse très-prochainement.

« La longue interruption qu'a éprouvée le tome Ier des *Historiens orientaux des Croisades*, est sur le point de cesser, et c'est avec plaisir que j'annonce à l'Académie que l'éditeur de ce volume va en reprendre l'impression avec activité, et qu'il a envoyé à l'imprimerie huit nouveaux cahiers. J'ai la promesse que d'ici à la fin du mois huit autres cahiers seront remis aux imprimeurs ; les extraits arabes sont transcrits, et M. Reinaud s'occupe de la traduction et des notes.

« Du tome II des *Historiens orientaux des Croisades*, cinq cahiers ou dix feuilles de texte sont tirées, deux cahiers ou quatre feuilles sont bonnes à tirer, quatre cahiers ou huit feuilles sont en composition, un cahier ou deux feuilles sont en épreuve chez l'auteur. L'impression de la traduction est commencée, et il y a des cahiers ou quatre feuilles en composition ; l'imprimerie a un commencement de copie.

« Dix cahiers ou vingt feuilles du tome II des *Historiens occidentaux des Croisades* sont tirées, quatre sont prêtes à l'être, trois sont en correction et vingt en composition. Il y a de la copie pour dix cahiers, mais elle n'est pas livrée à l'imprimerie.

« La collation des manuscrits du tome III, qui contiendra le commencement des *Historiens latins*, se poursuit avec activité.

« Des *Historiens grecs des Croisades*, il y a trente-huit feuilles tirées, une feuille en épreuve, une en composition, et vingt-deux feuilles de copie entre les mains de l'auteur.

« Le travail préparatoire qui s'exécute pour le *Recueil des diplômes, textes et chartes des rois de France de la deuxième et de la troisième race*, ne pourra recevoir une rédaction définitive que lorsqu'il sera plus avancé ; mais nous devons vous rendre compte de ses rapides progrès.

« 1° On a rédigé l'inventaire des archives du cabinet des chartes, renfermant les notes de tout genre, des membres de l'ancienne Commission, qui pourront être utiles aux nouveaux éditeurs.

« 2° On a relevé, sur plus de 7000 cartes, l'inventaire chronologique de toutes les pièces de la collection Moreau, depuis l'année 752 jusqu'en l'année 1170.

« 3° On a de même rédigé sur cartes, au nombre d'environ 1200, l'inventaire des pièces qui ont été, jusqu'à présent, transcrites sur les originaux et les cartulaires de la Bibliothèque nationale.

« 4° De plus, on a dressé un répertoire alphabétique de tous les personnages de qui sont émanées les chartes dont se compose, jusqu'à présent, la collection rassemblée par les ordres de l'Académie.

« 5° Les transcriptions des diplômes originaux de nos archives et des cartulaires de la Bibliothèque nationale ont été continuées.

« Pour ranger convenablement les nombreuses pièces relatives à ce travail, qui vont s'accroître rapidement, MM. Guérard et de Wailly, chargés de la surveillance, ont demandé que l'Académie eût, dans les bâtiments de l'Institut, un cabinet uniquement destiné à les contenir ; et nous espérons qu'il sera fait droit à la demande qui en a été faite à la Commission centrale administrative, au nom de l'Académie.

« WALCKENAER. »

III.

VARIÉTÉS.

Nous disions, dans le dernier numéro de ce *Bulletin*, que notre confrère, M. Antonin Macé, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Grenoble, venait de publier dans *l'Ami de l'Ordre*, jour-

nal de cette ville, un mémoire lu par lui à l'Académie delphinale, dans sa séance du 30 mai. Ce mémoire traite de la lettre de François Ier à sa mère, après la bataille de Pavie. L'auteur convient tout d'abord que ce sujet n'est pas neuf; il rappelle lui-même que depuis longtemps on a révoqué en doute l'authenticité du célèbre billet : « Madame, tout est perdu, hormis l'honneur, » et que plusieurs écrivains modernes ont publié le vrai texte de la lettre de François Ier. Cependant M. Macé ne pense pas qu'il ne reste rien à dire à cet égard. « Il reste à rechercher, dit-il, quelle a été l'origine de la bizarre altération qu'a subie une lettre assez longue et presque insignifiante, pour devenir un billet laconique et sublime, comment s'est opérée cette métamorphose, enfin à démontrer que la lettre publiée de nos jours, d'après diverses copies, est bien la lettre authentique de François Ier. » Tel est l'objet du travail de M. Macé.

L'origine de l'altération que notre confrère signale, après Dulaure, est expliquée par lui-même d'une façon très-simple. Daniel, le premier historien français qui ait cité le billet de François Ier à sa mère, affirme que ce billet contenait seulement ces mots : « Madame, tout est perdu, hormis l'honneur. » Daniel allègue l'autorité d'Antonio de Véra, auteur d'une histoire de Charles-Quint, traduite en français par Duperron le Hayer (Paris, 1662, in-4°). Or, Antonio de Véra s'exprime ainsi : « Le commandeur Pennaloza s'en alla donner l'advis en Espagne, portant un sauf-conduit du roi pour passer par la France, et une lettre pour madame Louise, sa mère, qui disait : Madame, tout est perdu, sinon l'honneur. » Ce témoignage n'est pas très-explicite, et on conçoit que le P. Daniel ait pu, de très-bonne foi, en conclure que la lettre contenait seulement les mots cités par Véra.

Le texte véritable de ce document historique a été publié de nos jours, 1° par Dulaure, d'après les chroniques de Nicaise Ladam, roi d'armes de l'empereur Charles-Quint; 2° par Sismondi, d'après Dulaure; 3° par M. Weiss, dans le premier volume des *Papiers d'État du cardinal de Granvelle,* sur une copie conservée à Besançon; 4° par M. Aimé Champollion-Figeac, dans son ouvrage intitulé *Captivité de François Ier*, sur une copie qui existe dans le tome 782 de la collection Dupuy, à la Bibliothèque nationale. M. Macé en a lui-même trouvé une autre copie du XVIe siècle, comme la précédente, dans le tome 44 de la collection Dupuy. « Quoiqu'elle diffère peu, dit-il, des copies dont Dulaure et MM. Champollion et Weiss se sont servis, je la reproduis ici d'après la transcription que j'en avais faite, il y a quelques années,

parce que je ne crois pas qu'elle ait encore été, non-seulement imprimée, mais même signalée. »

Voici comment s'exprimait le roi chevalier :

« MADAME,

« Pour vous faire sçavoir comment je porte le ressort de mon infortune, *de toutes choses ne m'est damouré que l'honneur et la vye, qui est saulve;* et pour ce que, en nostre adversité, ceste nouvelle vous fera ung peu de reconfort, j'ay prié que l'on me laissast vous escripre ceste lettre, ce que l'on m'a aisément accordé, vous suppliant ne voulloir prendre l'extrémité vous-mesme, en usant de vostre accoutumée prudence; car j'ay espérance à la fin que Dieu ne m'habandonnera point, vous recommandant vos petits enfants et les miens, en vous suppliant faire donner seurs passages au porteur pour aller en retourner en Espaigne. Car il va devers l'empereur pour sçavoir comme il vouldra que je soys traisté. Et sur ce va très-humblement se recommander à vostre bonne grâce.

« Vostre très-humble et très-obéissant fils,

« FRANÇOYS. »

L'original de cette lettre paraît perdu, bien qu'un journal ait dit qu'il existait aux archives nationales (*Siècle* du 21 octobre 1850, article de M. Ch. de Matharel). M. Macé s'attache à démontrer, à la fin de son mémoire, l'authenticité de ce document tel qu'on le trouve dans les diverses copies qui en ont été conservées.

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

139. — *Bibliographie lyonnaise du* XVe *siècle;* par Antoine Pericaud l'aîné, membre de plusieurs académies, un des fondateurs de la Société littéraire de Lyon, correspondant du ministre de l'instruction publique pour les travaux historiques. Nouvelle édition. In-8° de 8 feuilles 1/4. Imprimerie de Perrin, à Lyon; à Paris, chez Delion, chez Jannet; à Lyon, chez Suiffet, chez Brun.

Cette Bibliographie, tirée à deux cents exemplaires, comprend : Livres latins, datés nos 1 à 243; — livres latins, sans date, présumés du XVe siècle, nos 244 à 280; — livres français datés, nos 281 à 287; — livres français sans date, présumés du XVe siècle, nos 388 à 485.

140. — *Catalogue de la bibliothèque cantonale de la Ferté-sur-*

Amance, précédé d'un règlement et suivi d'une table des auteurs. In-8° de 6 feuilles 3/8°. Paris. Imprimerie de Cosson.

Le catalogue de la Bibliothèque de la Ferté-sur-Amance, canton composé de treize communes du département de la Haute-Marne, comprend 961 articles. L'avertissement est signé du fondateur, M. Hippolyte Cauchard.

141. — *Congrès archéologique de France*. Séances générales tenues à Auxerre, à Cluny et à Clermont-Ferrand, en 1850, par la Société française pour la conservation des monuments historiques. In-8° de 19 feuilles 1/4. Imprimerie d'Hardel, à Caen. A Caen, chez Hardel; à Paris, chez Derache.

142. — *Elne*. Précis historique. In-8° d'un quart de feuille. Imprimerie d'Alzine, à Perpignan.

Sur la ville et la cathédrale d'Elne. Signé : P. Puiggari.

143. — *Essai historique sur l'abbaye de Lessay*, arrondissement de Coutances; par M. Renault. In-8° de 2 feuilles 1/2. Imprimerie d'Élie fils, à Saint-Lô.

Extrait de l'*Annuaire de la Manche* de 1851.

144. *Études historiques sur la révocation de l'édit de Nantes*, et sur Robert d'Arbrissel, fondateur de l'ordre de Fontevrault, à propos de la réimpression des *Recherches sur l'Anjou*, de Bodin (Réplique à M. Godard-Faultrier), par M. Eugène Talbot. In-8° de 7 feuilles. Imprimerie de Cosnier, à Angers.

145. — *Études historiques sur l'arrondissement d'Yvetot*, précédées d'une esquisse sur l'histoire de la conquête et de l'établissement des Normands en Neustrie; par A. Labutte, avocat. In-8° de 16 feuilles 1/2, plus 4 lith. Imprimerie de Péron, à Rouen. — A Rouen, chez Lebrument.

146. — *Fragments archéologiques sur Bordeaux*. L'hôtel de ville de Bordeaux; par Lamothe. In-8° d'une feuille 3/4. Imprimerie de Lafargue, à Bordeaux; à Paris, chez Didron.

Études sur les monuments de Bordeaux.

147. — *Histoire de la bourgeoisie de Paris depuis son origine jusqu'à nos jours;* par M. Francis Lacombe. Tome II. In-8° de 26 feuilles 1/2. Imprimerie de Moussin, à Coulommiers. Faux titre et titre, chez Crapelet; à Paris, chez Amyot.

La bourgeoisie pendant les guerres de religion.

148. — *Histoire de la fondation du calvaire de Rhedon, sous le pontificat d'Urbain VIII et le règne de Louis XIII, monseigneur*

le cardinal de Richelieu étant abbé de Saint-Sauveur de Rhedon. Nouvelle édition. In-32 d'une feuille. Redon, imprimerie de Richard.

149. — *Histoire générale des Traités de paix et autres transactions principales entre toutes les puissances de l'Europe, depuis la paix de Westphalie.* Ouvrage comprenant les travaux de Koch, Schœl, etc., entièrement refondus et continués jusqu'à ce jour, par M. le comte de Garden, ancien ministre plénipotentiaire. T. X. In-8° de 28 feuilles. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie d'Amyot.

150. — *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV,* par E. J. F. Barbier, avocat au parlement de Paris; publié par la Société de l'Histoire de France, d'après le manuscrit inédit de la Bibliothèque nationale, par A. de la Villegille, secrétaire du comité pour la publication des manuscrits inédits de l'histoire de France. T. III. Paris, J. Renouard, 1851, 1 vol. in-8..

151. — *Librairie ancienne et moderne.* Achat de bibliothèques. Ventes publiques de livres. In-4° d'une 1/2 feuille. Paris, imprimerie de Duverger.

Circulaire à MM. les bibliothécaires des villes et chefs-lieux de département et d'arrondissement. Signé Guilbert, libraire, quai Voltaire, 21. Vente publique de livres en double et en triple exemplaire. Le produit est converti en ouvrages achetés d'après les indications et le choix des bibliothécaires.

152. — *Liste alphabétique des saints dont les noms figurent sur les monnaies et les métaux du moyen âge*, par M. A. de Longpérier. In-18 de 4/9es de feuille. Paris, imprimerie de Crapelet.

Extrait de l'Annuaire de la Société des Antiquaires de France, pour l'année 1851.

153. — *Mémoire du maréchal de Vauban, sur les fortifications de Cherbourg* (1686). Publié par M. Joachim Ménant. In-8 de 6 feuilles 1/4. Cherbourg, imprimerie de Mouchel; Paris, librairie de Didron.

154. — *Note relative à l'organisation et à la direction d'une bibliothèque cantonale.* In-8° de 1/4 de feuille. Imprimerie de Vagner, à Nancy.

155. — *Notes historiques sur la vie morale, politique et militaire du général Hoche;* par le citoyen Privat, un de ses aides de

camp; augmentées de nouvelles notes par Verronnais, à Metz. A Metz, chez Verronnais; à Paris, chez Dumaine.

La première édition a été imprimée par Verronnais père, en l'an VI de la république. 1 vol. in-32.

156. — *Notes historiques sur les villes et principaux bourgs du Jura;* par M. J. B. Perrin, avocat à Lons-le-Saulnier. In-12 de 26 feuilles 1/2. Imprimerie de Gauthier, à Lons-le-Saulnier.

157. — *Notice sur la bibliothèque du Palais des Arts de Lyon*, extraite du discours de réception prononcé à l'Académie de Lyon, le 18 mars 1851, par le docteur Charles Fraisse, bibliothécaire du Palais des Arts, membre de l'Académie de Lyon, etc. In-8° d'une feuille 1/4. Imprimerie de Boitel, à Lyon.

158. — *Notice sur quelques anciens coins monétaires* qui existaient à l'échevinage d'Abbeville, suivie de l'indication des principales monnaies du Ponthieu; par E. Demarsy. In-8° de 4 feuilles. Imprimerie de Jeunet, à Abbeville.

159. — *Notes historiques sur la vie de Molière,* par A. Bazin. 2e édition, revue par l'auteur et considérablement augmentée. In-8° de 6 feuilles 3/4. Paris, imprimerie de Duverger, librairie de Techener.

Morceau publié pour la première fois dans la *Revue des Deux-Mondes*, les 15 juillet 1847 et 15 janvier 1848.

160. — *Note sur les monnaies de Pæsthum,* découvertes en 1848, par M. Charles Robert. In-8° d'une 1/2 feuille. Metz, imprimerie de Lamort.

Extrait des Mémoires de l'Académie nationale de Metz, 1849, 1850.

161. — *Notes sur la topographie administrative et financière de la généralité de Soissons.* In-8° d'une feuille 1/2. Laon, imprimerie de Maréchal.

Signé Auguste Matton, archiviste de la préfecture de l'Aisne.

162. — *Notice des archives de M. le marquis du Hallay-Coëtquen.* In 8° de 6 feuilles 3/4, plus une planche. Imprimerie de Mme Dondey-Dupré, à Paris.

163. — *Notice historique sur Montrichard*, par A. Dupré, bibliothécaire adjoint de la ville de Blois, etc. In-8° de 2 feuilles. Imprimerie de Dézairs à Blois.

164. — *Notice sur l'abbaye de Montpeyroux, de l'ordre de Cîteaux, dans la commune de Puy-Guillaume*, par M. l'abbé Matussière. In-18 d'une feuille. Imprimerie de Thibaud-Landriot, à Clermont-Ferrand.

165. — *Poëme des bardes bretons du* VIe *siècle*, avec le texte en regard, revu sur les plus anciens manuscrits. Traduit pour la première fois par Th. Hersart de la Villemarqué. In-8° de 34 feuilles 1/4. Rennes, imprimerie de Vatar, librairie de Vannier. Paris, librairie de Jules Renouard.

166. — *Recherches historiques sur les anciennes institutions administratives, municipales et judiciaires de la France*, et sur le bois de chauffage à Paris, depuis les derniers temps du moyen âge, jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, par M. Alfred Gerbaut. In-8° de 14 feuilles 1/4. Imprimerie de Pignotel, à Lunéville. Librairie de Cosse, à Paris.

167. — *Recherches historiques sur la liturgie en général et celle du diocèse de Toulouse en particulier*; par M. l'abbé A. Salvan. In-8° de 13 feuilles. Toulouse, imprimerie de Manavit. Librairie de Douladoure aîné. Paris, librairie de Sagnier et Bray.

168. — *Recherches sur le véritable nom et l'emplacement de la ville que la table Théodosienne appelle Andesina ou Indesina*, par M. Auguste Digot. In-8° d'une feuille 1/2, plus 2 plans. Imprimerie de Vagner à Nancy. — A Nancy, chez Vagner.

169. — *Recueil des notices historiques sur la vie et les ouvrages des membres décédés de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, lues dans les séances publiques, etc. (1841-1850), suivi de l'examen critique des ouvrages composés par Fréret; par M. le secrétaire perpétuel. Paris, imprimerie et librairie de Didot, 1850. In-8° de 24 feuilles 1/2.

Ce volume est la réunion des notices sur MM. Daunou, le major Rennel, Louis Dupuys, Miot de Mélito, Emeric David, Mionnet, de Pastoret, Colebrooke, Monge, Letronne; que M. le baron Walckenaer, secrétaire perpétuel de l'Académie, a lues en séances publiques depuis dix ans.

170. — *Résumé historique du monastère de Notre-Dame-des-Anges, à Tourcoing*. Imprimerie de Mathon, à Tourcoing.

Signé Peenaert, aumônier.

171. — *Statistique du département de Maine-et-Loire*, publiée par la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers; rédigée par M. de Beauregard. 2e édition. In-8° de 18 feuilles 3/4. Imprimerie de Cosnier, à Angers.

172. — *Statistique judiciaire des Franks, des Anglo-Saxons et*

autres peuples du moyen âge; par M. Moreau de Jonnès. In-8° d'une feuille 1/4. Imprimerie de Panckoucke, à Paris.

Extrait du compte-rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.

173. — *Tableau chronologique et biographique des cardinaux, archevêques et évêques originaires de l'ancienne province du Rouergue;* par l'abbé Bousquet. In-8° de 10 feuilles 1/2. Imprimerie de Ratery, à Rodez.

174. — *Table chronologique des diplômes, chartres, titres et actes imprimés, concernant l'Histoire de France;* par M. de Bréquigny, de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions; continuée par M. Pardessus, membre de l'Institut (Académie des Inscriptions). T. VI. In-folio de 171 feuilles. Imprimerie nationale. (1850.) A Paris, chez Dumont, à l'Institut.

175. — *Taillebourg et Saint-Louis.* Histoire de l'expédition de Louis IX en Saintonge (1242); par H. Feuilleret. In-16 de 2 feuilles 3/4. Imprimerie de Lacroix, à Saintes. A Saintes, chez tous les libraires.

176. — *Voyage agronomique, descriptif et archéologique* dans le centre et l'est de la Frauce; par P. A. Castel. In-8° de 7 feuilles 1/2. Imprimerie de Saint-Ange Duvant fils, à Bayeux.

Extrait du Bulletin de la Société d'agricnlture, sciences, arts et belles-lettres de Bayeux. Année 1851.

J. de G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 8. — AOUT-SEPTEMBRE 1851.)

AVIS.

Le VI[e] et dernier volume de la *Vie de saint Louis*, par *Le Nain de Tillemont* est terminé et mis à la disposition de MM. les sociétaires qui pourront le faire retirer chez M. Renouard, en même temps que l'*Annuaire historique* de 1852, sur la présentation du bon qui leur est adressé par M. l'archiviste.

Une table très-détaillée, rédigée par l'éditeur, M. de Gaulle, et les noms arabes ont été revus par M. Reinaud, membre de l'Académie des Inscriptions. Cette table complète l'ouvrage de Tillemont, l'un des plus importants qu'ait publiés la Société de l'Histoire de France.

Le III[e] et dernier volume de la *Bibliographie des Mazarinades,* qui doit paraître très-prochainement, complétera les publications de l'exercice 1851.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 4 AOUT 1851,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE LA VILLEGILLE, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président proclame membres de la Société après leur admission par le Conseil. :

806. M. Jubelin, conseiller d'État, rue des Champs-Élysées, 14.

807. M. Havin, conseiller d'État, rue de Provence, 36.

Ces deux nouveaux membres présentés par le secrétaire, au nom de M. Marcellin de Fresne.

Ouvrages offerts à la Société.

Bulletin des Comités historiques (du ministère de l'instruction publique) ; table des 2 sections du tome II, 1850 ; — n° de mars 1851 du même recueil.

Memoires de la Société des Antiquaires de Normandie : tome XVIII (VIII[e] de la nouvelle série), Caen, 1851. 1 vol. in-4°.

Mémoires de l'Académie des Sciences de Caen, année 1851. 1 vol. in-8°.

Mémoires de la commission des antiquités du département de la Côte-d'Or, tome III, 2[e] livraison, 1850-1851. Dijon, 1 vol. in-4°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2[e] trimestre de l'année 1851.

Mémoires de la Société de statistique du département des Deux-Sèvres. 3[e] livraison du tome XIII ; 1849-1850. Niort ; in-8°.

Coutumes locales du bailliage d'Amiens, rédigées en 1507, publiées d'après les manuscrits originaux, par M. Bouthors, greffier en chef de la Cour d'appel d'Amiens, t. II, 7[e] série (publ. par la Société des Antiquaires de Picardie). Amiens, 1851. 1 vol. in-4°.

De la part des auteurs :

Notice sur un manuscrit de la bibliothèque de Falaise......., par M. Charma, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Caen, br. in-8°. Caen, 1851. (Manuscrit du XIV[e] siècle, contenant plusieurs traités, entre autres une *somme des commandements* et une *somme de la pénitence*, par le frère mineur Jean de Galles.)

Les deux notices suivantes, publiées par M. E. Castaigne, bibliothécaire de la ville d'Angoulême :

Discours nouveau sur la mode ; Paris, 1613 (réimprimé à Angoulême en 1851), br. in-8°.

Lettre à M. S. Houdart, membre correspondant de l'Académie de médecine, auteur des Études historiques sur la vie et les doctrines d'Hippocrate, etc. : *Sosander, vétérinaire, frère d'Hippocrate*. Angoulême, 1851, br. in-8°.

Excursion faite dans la vallée d'Orbec, aux environs de Lisieux, le 11 juin 1850 ; compte rendu par M. Raymond-Bordeaux. Extrait du Bulletin monumental. Paris (Caen), 1850, in-8°.

Notice historique sur la milice amiénoise : milice communale, garde bourgeoise et compagnies privilégiées ; par M. A. Janvier. Amiens, 1851, br. in-8°.

De la part de M. Travers, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Caen :

Annuaire du département de la Manche, 23e année ; 1851. 1 vol. in-8°.

Correspondance.

M. de Crouseilhes, ministre de l'instruction publique, dans une lettre du 4 août 1851, informe la Société que, par un décret de M. le Président de la République, rendu sur sa proposition le 31 juillet dernier, la Société de l'Histoire de France a été reconnue comme établissement d'utilité publique. M. le ministre est heureux de pouvoir donner, par cette décision, à la Société une nouvelle preuve de l'intérêt qu'inspirent ses savants et utiles travaux.

Une ampliation du décret est jointe à la lettre de M. le ministre (voir le numéro du Bulletin de juillet 1851).

Des remercîments seront adressés à M. le ministre de l'instruction publique, au nom de la Société.

— M. de Roissy présente de la part de M. Mathon, bibliothécaire à Neufchâtel (Seine-Inférieure), les pièces manuscrites suivantes :

1° *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable en la sédition arrivée à Paris, le 26e aoust* 1648. (D'après une copie manuscrite conservée à Beauvais).

2° Une mazarinade en vers intitulée : *Au parlement et compagnies souveraines*, etc., commençant par ces mots : *Arbitres de nos destinées ;* etc.

3° Une autre sur le cardinal Mazarin, commençant par ces vers:

On dit que la comparaison
Du grand Armand avec Jule,
Serait bien aussi ridicule
Que d'un aigle avec un oyson, etc.

4° Une autre sur la prise de quelques conseillers commençant ainsi :

Nous admirons votre prudence,
Grand cardinal qui commandez, etc.

Ces pièces seront communiquées à M. l'éditeur des Mazarinades.

— M. J. de Chabrillan exprime ses regrets d'être empêché, par une absence momentanée, d'assister aux séances du Conseil.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Vie de saint Louis, t. VI. — La feuille 24 et les derniers placards sont chez l'auteur.

Bibliographie des Mazarinades, t. III. — La feuille 24 est composée.

Orderic Vital, t. IV. — La feuille 19 est tirée; les feuilles 20, 21, 22 sont chez l'auteur.

Mémoires de Daniel de Cosnac, t. I. — Les feuilles 26 et 27 sont tirées; la feuille 28 est en deuxième épreuve chez l'auteur.

Tome II, les feuilles 1, 2, 3, 4 sont composées.

Annuaire historique pour 1852; la feuille 6 est tirée. ; tout est composé.

— Le Conseil autorise M. l'archiviste à remettre les tomes II et III du *Journal de Barbier* à M. Barrière qui doit rendre compte de cet ouvrage dans le *Journal des Débats*.

M. Avenel a déjà rédigé un premier article sur la Vie de saint Louis.

— MM. les Sociétaires sont invités de nouveau à donner toute la publicité possible aux travaux de la Société.

— M. le président rend compte de la démarche qu'il a faite, avec le secrétaire, auprès de M. le recteur de l'Académie de Paris, au sujet du prix fondé par la Société de l'Histoire de France pour l'élève de rhétorique qui aura remporté le premier prix d'histoire. Ce prix sera proclamé, comme l'an dernier, dans la distribution générale du grand concours; le bureau de la Société sera invité à y assister.

La séance est levée à quatre heures et demie.

Erratum. Bulletin n° 6, juin 1851, p. 83, l. 16, Académie d'Amiens, *lisez* : Société des Antiquaires de Picardie. C'est en effet à cette dernière compagnie savante qu'est due l'heureuse pensée, réalisée avec tant de succès, de l'érection d'une statue et de la gravure d'une médaille à la mémoire de Ducange.

Le tome VI de la *Vie de saint Louis*, de Tillemont, qui vient d'être distribué aux sociétaires et mis en vente, complète cette publication si importante pour l'histoire du XIIIe siècle. Ce dernier volume comprend d'abord les deux appendices placés, dans le manuscrit original de la Bibliothèque nationale, à la suite de la Vie de saint Louis. Le premier traite, en trente-quatre chapitres, *de la conquête du royaume de Sicile, par Charles d'Anjou;* le second, composé de vingt-huit chapitres, a pour sujet l'*histoire de Guillaume de Saint-Amour*. La rédaction originale de l'histoire de la conquête de Sicile était incomplète dans le manuscrit de la Biblio-

thèque nationale, plusieurs cahiers ayant été enlevés à une certaine époque. L'éditeur, M. de Gaulle, a pu combler cette lacune à l'aide d'une copie de la fin du XVIIe siècle, dont il doit la communication à l'obligeance de M. Monmerqué. Après ces deux opuscules viennent les notes qui nous sont restées de celles que Tillemont avait composées sur la vie de saint Louis et sur les deux ouvrages complémentaires dont nous venons de parler. L'éditeur y a joint un petit nombre d'éclaircissements qui lui ont paru indispensables. Pour cette partie de son travail comme pour tout l'ensemble de la publication, il est redevable de beaucoup d'indications précieuses à M. N. de Wailly, commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution. Le volume est terminé par une table des matières qui occupe 141 pages à deux colonnes. La rédaction de cette table a été notamment améliorée, dans une de ses parties les plus importantes, par M. Reinaud, membre de l'Institut, qui a bien voulu se charger de la révision des noms orientaux. Chacun de ces noms se trouve à la table tel que Tillemont l'a écrit; mais on a eu soin de renvoyer au nom véritable restitué par les soins de M. Reinaud. Notre savant confrère avait, en outre, communiqué à M. de Gaulle une note sur la formation et la signification des noms arabes. Cette note n'ayant pu être placée à temps dans le volume, nous nous empressons de la reproduire ici.

« L'ouvrage de Tillemont, pour la partie orientale, renferme des altérations de noms d'hommes et de lieux, dont quelques-unes sont probablement des fautes d'impression ou des fautes de copiste.

« Pour les noms d'hommes, ces altérations proviennent le plus souvent de la multiplicité et de la longueur des noms que les personnages un peu considérables portaient en Orient au temps de saint Louis. Il faut savoir que les musulmans reçoivent en naissant, ou au moment de la circoncision, un nom proprement dit, tel que Ahmed, Mohammed, Ali, Omar, etc. Outre cela, comme ces noms reviennent très-souvent, les enfants se distinguent par le nom de leur père; ainsi l'on dit *Ahmed fils d'Omar* (Ahmed ibn Omar); c'est de là que viennent les nombreuses dénominations dans lesquelles entre le mot arabe *ibn*, que nous prononçons aussi *ebn* et *ben*, et qui signifie *fils*. En même temps les pères prennent le nom de leurs enfants. Le mot *père* en arabe se dit *abou*. C'est le mot que Tillemont a écrit *Habu*. Les Orientaux disent *Omar, père d'Ali* (Omar Abou-Ali), etc.

« Mais ce n'est pas la seule espèce de denomination usitée en Orient. Au temps de saint Louis, les hommes un peu considérables, soit dans la paix, soit dans la guerre, accompagnaient leur nom de-

titres qui quelquefois servaient à les désigner. Ces titres avaient ordinairement un caractère religieux, et témoignaient du zèle de celui qui les portait en faveur de l'islamisme; c'est ce qu'indique le mot arabe *din*, qui en faisait partie et qui signifie *religion*. Le lecteur a présentes à l'esprit ces fréquentes dénominations : *Fakr-Eddin*, ou la gloire de la religion; *Nour-Eddin*, ou la lumière de la religion; *Salah-Eddin* (dont nous avons fait *Saladin*), ou le bonheur de la religion, etc. On peut citer dans un autre genre les mots *Aboul-Farage*, ou le père de la joie; *Aboulfeda*, ou le père de la rédemption; *Aboul-Mahassen*, ou le père des belles qualités, etc.

« L'une et l'autre classe de dénominations étaient communes aux particuliers et aux sultans. Outre les noms de Saladin et de Noureddin, Tillemont rapporte les noms des sultans Seldjoukides de l'Asie Mineure : *Ala-Eddin*, ou la sublimité de la religion; *Ezz-Eddin*, ou l'honneur de la religion; *Gaiat-Eddin*, ou la ressource de la religion. Mais souvent ces dénominations étaient mises en harmonie avec le haut rang du personnage lui-même, et il n'était pas au pouvoir du premier venu de se les arroger. Le dernier khalife fatimide d'Egypte, qui fut renversé par Saladin, s'appelait proprement Abd-Allah. Comme il eut un fils du nom de Mohammed, on le surnomma Abou-Mohammed. De plus, quand il monta sur le trône, il adopta le titre de *Al-Adhed-li-din-Allah*, ou celui qui prête appui à la religion de Dieu. Tillemont l'appelle tantôt *Haded* et tantôt avec l'article *Alhaded*. Le dernier khalife de Bagdad se nommait aussi Abd-Allah; il reçut le surnom d'Abou-Ahmed; enfin quand il fut proclamé khalife, on lui conféra le titre de *Al-Mostassem-Billah*, ou celui qui cherche son appui en Dieu.

« Voici un autre titre fort usité du temps de saint Louis, et que Tillemont n'a pas reproduit exactement. C'est le mot arabe *Malek*, ou prince, joint à une épithète. Le grand Saladin, dont le nom propre était Youssouf, et qui, lorsqu'il arriva au rang d'émir, adopta le titre de Salah-eddin, se fit nommer plus tard *Malek-Nasser*, et avec l'article *Al-Malek-al-Nasser*, ou le prince défenseur. Le plus illustre des frères de Saladin se nommait Abou-Bekr; on le surnomma Sayf-Eddin, ou le glaive de la religion, et Al-Malek-Al-Adel, ou le prince juste. Le sultan, qui régnait en Égypte au moment de la descente de saint Louis, était appelé *Ayoub* ou *Job*, *Negm-Eddin*, ou l'étoile de la religion, et *Al-Malek-al-Saleh*, ou le prince excellent. Au lieu de la dénomination *Achraph*, *Achraf*, *Seraph* et *Seraf*, employée par Tillemont, il faut lire *Al-Malek-al-Achraf*, ou le prince noble; au lieu de *Camel* et *Kemel*, lisez *Al-Malek-al-Kamel*, ou le prince parfait, etc.

« Il serait trop long de revenir ici sur toutes les dénominations qui sont plus ou moins altérées dans l'ouvrage de Tillemont. Nous nous bornerons à dire que le frère aîné de Saladin, qui est ici nommé *Semsedalé*, s'appelait Touranschah, et qu'il s'était arrogé le titre de *Schems-Eddaulé*, ou le soleil de l'empire. »

II.

VARIÉTÉS.

Dans sa séance publique, tenue le 28 août sous la présidence de M. de Noailles, l'Académie française a maintenu à M. Auguste Thierry, auteur des *Considérations sur l'histoire de France* et des *Récits des temps mérovingiens*, le premier des prix fondés par M. le baron Gobert « pour le morceau le plus éloquent d'histoire de France. » Le second prix a été décerné à M. Henri Martin, pour la section de son ouvrage contenue dans les tomes XIV, XV et XVI, et renferme l'*Histoire de France sous Louis XIV, depuis le commencement de sa minorité jusqu'à l'année* 1709.

Nous avons fait connaître, dans notre 8e *Bulletin* de l'année dernière, les sujets de prix proposés par l'Académie pour le concours de 1852.

L'Académie propose, pour sujet de deux prix à décerner en 1853, les deux questions suivantes :

1° « Faire l'histoire de notre poésie narrative au moyen âge, en s'arrêtant particulièrement aux grands romans de chevalerie en vers.

« En rechercher les origines, l'invention première et les développements successifs.

« En faire connaître les caractères littéraires par des analyses, des citations traduites, des comparaisons empruntées à d'autres époques, et déterminer comment cette poésie se rapproche de quelques-unes des conditions de l'épopée.

2° « Décrire le travail des lettres et le progrès des esprits en France dans la première partie du XVIIe siècle, avant la tragédie du *Cid* et le *Discours* de Descartes *sur la Méthode*.

« Rechercher ce que, dans l'érudition, la controverse, l'éloquence, cette époque intermédiaire conservait de l'esprit et des passions du XVIe siècle, et ce que, dans le mouvement des idées et de la langue, elle annonçait de nouveau et produisit de mémorable antérieurement à l'influence de deux génies créateurs.

« Caractériser par des jugements étendus, et d'après des études

précises sur la vie et les écrits, ceux des hommes célèbres dans les lettres en général, dans l'Église, dans la magistrature, la politique, qui, poursuivant ou achevant leur carrière à cette époque, soit par de beaux essais d'art, soit par des œuvres savantes, soit par des monuments de la vie active, lettres, mémoires historiques, négociations, discours, qui ont contribué dès lors à l'avancement de la pensée et de la langue. »

Chacun des prix sera une médaille d'or de la valeur de trois mille francs.

Les ouvrages envoyés à ces concours ne seront reçus que jusqu'au 1er mars 1853.

— L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a tenu sa séance publique annuelle le vendredi 22 août, sous la présidence de M. de Wailly, vice-président. La séance s'est ouverte par l'annonce des prix décernés et des sujets de prix proposés, et par la lecture du rapport de M. Lenormant sur les ouvrages relatifs aux antiquités de la France. Nous allons faire connaître le résultat de ces divers concours.

PRIX DÉCERNÉS.

Prix de numismatique. — L'Académie a décerné le prix de numismatique, fondé par M. Allier de Hauteroche, à M. Cavedoni pour ses deux ouvrages intitulés : 1° *Numismatica Biblica, ò sia dichiarazione delle monete antiche memorate nelle sante Scritture* (Numismatique de la Bible, ou explication des monnaies antiques dont il est parlé dans les saintes Écritures), 1 vol. in-8°; 2° *Francisci Carellii nummorum Italiæ veteris tabulas* CCII, etc. (deux cent deux planches de médailles de l'ancienne Italie, recueillies par François Carelli, et éditées par Célestin Cavedoni), 1 vol. grand in-4°.

Antiquités de la France. — L'Académie a décerné la première médaille à M. le colonel Carbuccia, pour son mémoire manuscrit intitulé : *Archéologie de la subdivision de Batna,* accompagné de dix cahiers de dessins, cartes et plans; la seconde médaille, à M. Roget de Belloguet, pour son ouvrage intitulé : *Origines dijonnaises, dégagées des fables et des erreurs qui les ont enveloppées jusqu'à ce jour,* 1 vol. in-8°; la troisième médaille a été partagée entre M. Théodore Nisard, auteur d'un mémoire manuscrit intitulé : *Graduel monumental,* dans lequel le chant grégorien est ramené à sa pureté primitive; et M. Rouard, pour son mémoire manuscrit *sur des bas-reliefs gaulois découverts aux environs d'Aix en Provence.*

Des mentions très-honorables sont accordées : 1° A M. Tarbé, pour les cinq ouvrages suivants : *les Chansonniers de Champagne aux* XIIe *et* XIIIe *siècles;* 2° *le Roman de Girard de Viane*, par Bertrand de Bar-sur-Aube; 3° *Chanson de Thibaut IV, comte de Champagne et de Brie, roi de Navarre;* 4° *Poëtes de Champagne antérieurs au siècle de François Ier. — Proverbes champenois avant le* XVIe *siècle. — Le Roman du Renard contrefait*, par Leclerc, de Troyes (fragments); *le Tornoiement de l'Ante-Christ*, par Huon de Méry (sur-Seine); 2° à M. Ch. Guimart, pour son mémoire manuscrit intitulé : *Histoire des évêques de Saint-Brieux;* 3° à M. l'abbé Monlezun, pour son *Histoire de la Gascogne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, 6 vol. in-8°; 4° à M. Renier-Chalon, pour ses *Recherches sur les monnaies des comtes du Hainaut*, 1 vol. in-4°.

Rappel de mentions très-honorables : 1° à M. Léon Clos, pour son *Essai sur l'histoire municipale de la ville de Castres*, manuscrit; 2° à M. C. Moreau, pour les tomes II et III de sa *Bibliographie des Mazarinades*, in-8°.

Des mentions honorables sont accordées : 1° à M. E. de Rozière, pour son *Cartulaire de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem*, 1 vol. in-4°; 2° à M. Dumesnil, pour sa *Notice historique sur l'église de la ville de Puiseaux, arrondissement de Pithiviers, département du Loiret*, brochure in-8°; 3° à M. l'abbé Bellanger, pour sa *Notice historique sur les Ternes* (Seine) *et les environs*, brochure in-8°; 4° à M. l'abbé Bulteau, pour sa *Description de la cathédrale de Chartres*, 1 vol. in-8°; 5° à M. A. Barthélemy, pour son *Essai sur les monnaies des ducs de Bourgogne*, brochure in-4°; 6° à M. H. Vienne, pour ses deux ouvrages intitulés : 1° *Essai historique sur la ville de Nuits* (Côte-d'Or), 1 vol. in-8°; 2° *Gevrey-Chambertin, Notice historique, topographique et statistique*, brochure in-8°; 7° à M. Marteville, pour son ouvrage intitulé : *Rennes ancien, par Ogée, et Rennes moderne, ou histoire complète de ses origines, de ses institutions et de ses monuments*, 3 vol. in-12.

Prix Gobert. — Le premier des prix fondés par M. le baron Gobert, « pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, » a été accordé à M. Léopold Delisle, auteur des *Études sur la condition de la classe agricole et sur l'état de l'agriculture en Normandie au moyen âge;* l'Académie a maintenu le deuxième prix à M. Jal, pour son *Glossaire nautique*.

PRIX PROPOSÉS.

Concours de 1852. — L'Académie rappelle qu'elle a proposé, pour sujet du prix ordinaire à décerner en 1852, la question suivante : « Comment et par qui se sont exécutés en France, sous le régime féodal, depuis le commencement de la troisième race jusqu'à la mort de Charles V, les grands travaux, tels que routes, ponts, digues, canaux, remparts, édifices civils et religieux. »

L'Académie rappelle encore que, dans sa séance de 1848, elle avait proposé, pour sujet de prix à décerner en 1850, la question suivante : « Restituer, d'après les monuments, l'histoire des monarchies fondées par les Grecs à l'orient de la Perse, à la suite de l'expédition d'Alexandre et du démembrement de l'empire des Séleucides. » L'importance de la question a déterminé l'Académie à proroger ce concours jusqu'à l'année 1852.

Chacun de ces prix sera une médaille d'or de deux mille francs.

M. de Caumont, correspondant de l'Académie, désirant contribuer d'une manière efficace aux progrès d'un genre d'érudition auquel il s'est voué avec autant de zèle que de succès, a déposé au secrétariat de l'Académie, d'après l'autorisation de M. le ministre de l'instruction publique, une somme de cinq cents francs, pour être offerte à l'auteur du meilleur mémoire sur un point relatif aux antiquités nationales, et laissé au choix de l'Académie.

En conséquence, l'Académie avait mis la question suivante au concours pour l'année 1851 : « Signaler et décrire les monuments ou parties de monuments bâtis au xe siècle et existant encore en France ; indiquer les caractères qui peuvent les distinguer des édifices du siècle suivant, en tenant compte des styles d'architecture propres à nos diverses provinces. » Il n'est parvenu qu'un seul mémoire au secrétariat de l'Institut, et l'Académie, ne l'ayant pas jugé digne du prix, a prorogé cette question jusqu'à l'année 1852.

Le prix annuel, pour lequel M. Allier de Hauteroche a légué à l'Académie une rente de quatre cents francs, sera décerné, en 1852, au meilleur ouvrage de numismatique qui aura été publié depuis le 1er avril 1851. Les membres de l'Institut sont seuls exceptés de ce concours.

Trois médailles, de la valeur de cinq cents francs chacune, seront décernées aux meilleurs ouvrages sur les antiquités de la France, qui auront été déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1er avril 1852.

Au 1er avril 1852, l'Académie s'occupera de l'examen des ouvrages qui auront paru depuis le 1er avril 1851, et qui pourront con-

courir aux prix annuels fondés par M. Gobert, pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent.

« L'Académie rappelle aux concurrents que, pour répondre aux intentions de M. Gobert, ils doivent choisir des sujets qui n'aient pas encore été suffisamment éclairés ou approfondis par la science. Telle serait, par exemple, une histoire de province où l'on s'attacherait à prendre pour modèle la méthode et l'érudition de dom Vaissette : la Champagne, l'Ile-de-France, la Picardie, etc., attendent encore un travail savant et profond. Telle serait également une continuation du *Gallia christiana* : le titre seul de cet ouvrage rappelle toutes les qualités que l'Académie aimerait à rencontrer et récompenser dans l'auteur qui entreprendrait de le compléter. L'érudition trouverait encore une mine féconde à exploiter si elle concentrait ses recherches sur un règne important : il n'est pas besoin de proposer ici d'autre exemple que la *Vie de saint Louis*, par Le Nain de Tillemont. Enfin, un bon dictionnaire historique et critique de l'ancienne langue française serait un ouvrage d'une haute utilité, s'il rappelait le monument élevé par Du Cange dans son *Glossaire du moyen âge*. Tout en donnant ces indications, l'Académie réserve expressément aux concurrents leur pleine et entière liberté; elle a voulu seulement appeler leur attention sur quelques-uns des sujets qui pourraient être éclairés ou approfondis par de sérieuses recherches, et bien faire comprendre que la haute récompense instituée par M. Gobert est réservée à ceux qui agrandissent le domaine de la science en pénétrant dans des voies encore inexplorées. Les exemplaires de chacun des ouvrages présentés à ce concours devront être déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1er avril 1852.

Concours de 1853. — L'Académie avait proposé dans sa séance annuelle de 1849, pour sujet du prix à décerner en 1851, la question suivante : « Quelles notions nouvelles ont apportées dans l'histoire de la sculpture chez les Grecs, depuis les temps les plus anciens jusqu'aux successeurs d'Alexandre, les monuments de tous genres, d'une date certaine ou appréciable, principalement ceux qui, depuis le commencement de ce siècle, ont été placés dans les musées de l'Europe ? » L'Académie, n'ayant reçu aucun mémoire, a décidé que, vu l'importance de la question, elle prorogerait ce concours jusqu'au 1er avril 1853.

L'Académie propose, pour sujet du prix ordinaire à décerner en 1853, la question suivante : « Restituer, d'après les sources, la géographie ancienne de l'Inde, depuis les temps primitifs jusqu'à

l'invasion musulmane. » L'Académie désire que, parmi les sources sanscrites dont on doit faire usage, on ne néglige pas les inscriptions. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de deux mille francs.

École française d'Athènes. — Les sujets d'explorations et de recherches proposés, en 1851, aux membres de l'École française d'Athènes, pour la seconde et la troisième année d'études, conformément au décret du 7 août 1850, sont les suivants :

Questions déjà proposées l'an dernier et qui n'ont pas été traitées : 1° « Faire une étude et une description complète et approfondie de l'Acropole d'Athènes, d'après l'état actuel et les travaux récents, comparés aux données des auteurs anciens; 2° visiter l'île de Patmos, principalement pour faire des recherches dans la bibliothèque du monastère, et pour y dresser le catalogue, avec la description exacte et complète, accompagnée d'extraits, des manuscrits qui s'y trouvent.

Questions proposées pour la première fois : 3° « Étudier la topographie de Delphes, du Parnasse et des environs; décrire la contrée et les monuments dont elle recèle les ruines, et faire l'histoire de la ville, du temple, et de l'oracle d'Apollon, tant par les relations des auteurs et les documents de toutes sortes qui ont été publiés, surtout les inscriptions, que par des recherches nouvelles entreprises sur place; 4° explorer, si l'état actuel du pays le permet, les chaînes et les environs de l'Ossa et du Pélion (les cantons d'Hagia et de Zagora), en Thessalie, depuis Ambolakia, la vallée de Tempé et le Pénée, jusqu'à Volo, Jolcos et le cap Sépias; marquer l'emplacement des villes anciennes; recueillir les inscriptions; décrire ou copier les manuscrits, chartes byzantines et documents historiques de tout genre, conservés peut-être dans les monastères de cette contrée peu connue; 5° faire une étude géographique, historique et archéologique des pays de la grande Grèce qui s'étendaient jusqu'à l'embouchure du Silarus et à celle du Frento, et qui répondaient à la Lucanie et au Brutium, à l'Apulie avec la Japygie; rechercher et caractériser les populations diverses qui s'y succédèrent, jusqu'à la conquête romaine; décrire les monuments de toute sorte qu'elles ont pu laisser. »

Délivrance des brevets d'archivistes-paléographes. — En exécution de l'arrêté de M. le ministre de l'instruction publique de 1833, l'Académie a déclaré que les élèves de l'École des chartes auxquels ont été accordés des brevets d'*archivistes paléographes* au mois de janvier dernier sont : MM. Arbois de Jubainville (Marie-Henri d'),

Jacobs (Alfred), Beaurepaire (Charles-Marie), Merlet (Lucien-Victor-Charles).

Après l'annonce des prix et le rapport de M. Lenormant, il a été donné lecture d'une notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Raynouard, par M. Walckenaër, secrétaire perpétuel. M. Guigniaut a lu ensuite un rapport sur les travaux des membres de l'École française d'Athènes pendant l'année 1850. La séance s'est terminée par la lecture d'un mémoire de M. de Saulcy sur la mer Morte. L'heure avancée n'a pas permis à M. Wallon de lire sa dissertation intitulée : *Des esclaves réfugiés dans les temples en Attique* (inscription de l'Acropole d'Athènes).

— M. l'abbé Receveur, doyen et professeur de la Faculté de théologie de Paris, vient de publier, sous le titre de *Discours sur l'histoire ecclésiastique* (Bibliogr., n° 178), un livre dans lequel il trace le tableau des progrès successifs de la civilisation par l'influence du christianisme. Rassemblant sous un même point de vue les faits les plus importants de l'histoire de l'Église, il a divisé son ouvrage en cinq époques. La première, comprenant les trois premiers siècles jusqu'à la conversion de Constantin, traite de la puissance propre et essentielle de l'Église, de sa constitution divine, expose ses luttes et le triomphe de ses doctrines sur les forces matérielles de la société. La seconde s'étend depuis la paix de l'Église jusqu'à Charlemagne. Elle nous montre le christianisme devenu la religion de l'empire, et l'Église obtenant peu à peu la direction de la société et recevant de la puissance temporelle des droits civils ou politiques. La troisième époque commence à Charlemagne et finit au pontificat de Grégoire VII. Alors l'Église acquiert un pouvoir temporel qui lui est propre. La souveraineté des papes se consolide et s'étend; les évêques obtiennent des seigneuries, et les lois de l'Église deviennent peu à peu des lois civiles. Enfin, les fausses décrétales viennent poser les fondements d'une nouvelle discipline. Dans la quatrième période, qui s'étend depuis Grégoire VII jusqu'à la naissance du protestantisme, on voit le pouvoir des papes prendre, pendant plusieurs siècles, un développement qui les rend en quelque sorte maître absolu de la société; mais, après le schisme d'Avignon, une réaction se manifeste; les prétentions des papes sur le temporel des rois ne trouvent plus d'appui dans l'opinion publique, et une vive opposition finit par éclater contre l'usage illimité de leur pouvoir spirituel; opposition qui amène les sages restrictions établies par les règlements du concile de Trente. Ces quatre époques sont traitées avec beaucoup

de développement. La cinquième, moins étendue, contient des réflexions générales sur le protestantisme et sur la révolution française.

— Un grand nombre d'histoires des Vaudois, générales ou particulières, étendues ou résumées, ont été écrites à diverses époques. Chacune d'elles renferme quelques traités ou quelques aperçus intéressants; mais nulle part on ne trouve un ensemble de documents coordonnés en de justes proportions avec la valeur des faits historiques. La question de l'origine des Vaudois et de leur église, antérieurement à la réformation, nécessitait un nouvel examen; le caractère primitif de leurs doctrines n'avait pas été exactement déterminé, faute de documents. Une histoire complète des Vaudois, dans laquelle toutes ces lacunes se trouvent comblées, vient d'être publiée par M. Alexis Muston, sous le titre de l'*Israël des Alpes* (Bibliogr. n° 180). La première partie de cet important ouvrage, comprise dans le tome Ier, traite de l'histoire des Vaudois, depuis leur origine jusqu'à l'époque où ils furent circonscrits dans les limites des seules vallées du Piémont; la seconde partie (tome II), continue le récit depuis cette dernière époque jusqu'à celle où les Vaudois furent complétement bannis de ces vallées; la troisième partie (tome III et IV) expose l'histoire des Vaudois, depuis leur rentrée au sein de leur patrie jusqu'à leur émancipation civile et politique en Piémont. On trouve à la fin du dernier volume une bibliographie étendue des ouvrages qui traitent des Vaudois et des anciens manuscrits en langue romane, où ils ont exposé leurs doctrines.

— Le tome II de la troisième série des *Archives du Nord*, publiées par notre confrère M. A. Dinaux, vient de s'ouvrir par une livraison qui forme à elle seule un volume (Bibliogr. n° 177). On y trouve, entres autre travaux historiques, un mémoire de M. Ch. Gomart, sur l'origine de la foire de Saint-Denis, à Saint-Quentin; des études archéologiques sur la topographie ancienne de Saint-Omer, par M. Dufaitelle; des éphémérides de l'histoire de Boulogne et du Boulonnais, par M. Morand; des documents sur un procès de sortilége, en Flandre, en 1652, publiés par M. Duthillœul; et deux notices intéressantes de M. Dinaux, éditeur de ce recueil; l'une sur le peintre Aved de Douai, mort en 1766; l'autre sur Jean Froissart, considéré comme poëte. Cette notice est un travail étendu et consciencieux, mêlé de nombreux fragments empruntés, pour la plupart, aux manuscrits. Elle est accompagnée d'un portrait gravé de Froissart.

— Un coffret de pierre, orné de figures en relief et portant une inscription en caractères arabes, avec des signes cabalistiques, fut trouvé, en 1789, aux sources de la Cave, près d'Essarois (Côte-d'Or) et acheté par M. le duc de Blacas. Ce monument curieux, décrit par M. de Hammer, dans un mémoire où ce savant orientaliste expose son opinion sur quelques coffrets gnostiques du moyen âge, est considéré sous un point de vue différent dans l'ouvrage que M. Mignard, membre de l'académie de Dijon, vient de publier sous le titre de : *Eclaircissements sur les pratiques occultes des Templiers* (Bibliog. n° 179). M. Mignard, connu déjà par plusieurs travaux historiques sur la contrée où a été trouvé le coffret d'Essarois, commence par établir que le lieu solitaire appelé les sources de la Cave, appartenait aux Templiers, et touchait presque à leur prieuré de Voulaines. Cette considération le conduit à examiner si ce monument ne serait pas un témoignage des pratiques infâmes reprochées à cet ordre célèbre et une preuve de leur culpabilité. Après des recherches sur l'origine des gnostiques et sur l'affiliation des chevaliers du Temple au gnosticisme de l'Orient, l'auteur donne une explication très-développée de la figure et de l'inscription arabe du coffret. Cette explication tend à démontrer la réalité des crimes pour lesquels l'ordre du Temple a été condamné. Nous ne pouvons donner ici une appréciation de ce savant travail, mais nous le recommandons comme très-digne d'attention à toutes les personnes qui s'intéressent à une des questions les plus controversées de notre histoire.

III.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES.

MANCHE. — « On vient de retrouver sur le mont Tombelaine, immense rocher granitique, situé à environ deux kilomètres du mont Saint-Michel, les débris d'une tombe qui remonte au commencement du XIIIe siècle, et qui est d'un certain intérêt archéologique. Ce rocher, qui a environ quarante mètres de haut, sur mille deux cents mètres de circonférence, a été témoin d'événements historiques nombreux et importants qui remontent à l'époque des Gaulois et finissent au commencement de la première révolution. En 1135, Bernard, abbé du mont Saint-Michel, y établit un petit monastère qui dura jusqu'au XVIIe siècle, et fut, pendant cet espace de temps, un lieu de pèlerinage vénéré des habitants des pays d'alentour. On pense que la tombe dont on retrouve les vestiges, et qui

était placée dans un petit caveau taillé dans le roc, était celle de Jordan, abbé du mont Saint-Michel, qui mourut vers 1212 et fut inhumé en ce lieu.

« Une chapelle, placée sur un des versants de la montagne, et que les marins apercevaient au loin en mer, survécut seule. Elle était placée sous la double invocation de Notre-Dame et de sainte Apolline. » (Journal *le Pays*.)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

177. — *Archives historiques et littéraires du nord de la France ou du midi de la Belgique;* par Arthur Dinaux, de la Société des Antiquaires de France, etc. Troisième série, tome II, première livraison; août 1851. Valenciennes, imprimerie de Prignet; à Paris, chez Dumoulin et chez Techener. In-8o de 204 pages, avec une planche.

178. *Discours sur l'histoire ecclésiastique*, où l'on expose la suite de la discipline, l'état des mœurs et des opinions dans les différents siècles, avec des réflexions sur les hérésies et les événements les plus importants; par M. l'abbé Receveur, professeur à la Sorbonne. Paris, imprimerie de veuve Dondey-Dupré; librairie de Leroux et Jouby. 1851. In-12 de 636 pages.

179. — *Éclaircissements sur les pratiques occultes des Templiers;* par Mignard, membre de l'Académie de Dijon, etc. Dijon, imprimerie de Douillier; Paris, librairie de Dumoulin. 1851. In-4° de 48 feuilles, avec une planche.

180. — *Israël (l') des Alpes,* première histoire complète des Vaudois du Piémont et de leurs colonies, composée en grande partie sur des documents inédits, avec l'indication des sources et des autorités, suivie d'une bibliographie des ouvrages anciens et modernes qui traitent des Vaudois, et des manuscrits, en langue romane, où ils ont exposé leurs doctrines; par Alexis Maston, docteur en théologie. Paris, imprimerie et librairie de Marc Ducloux. 1851. 4. vol. in-12, de xxxiv-408, 610, 266-162 pages.

J. de G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
rue de Vaugirard, n° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 9. — OCTOBRE 1851.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 6 OCTOBRE 1851,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE LA VILLEGILLE, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président proclame membres de la Société après leur admission par le Conseil :

808. M. de Baer, ingénieur civil, à Angers;

809. M. Le Clerc O ✻, négociant, rue Saint-Joseph, n° 8, à Paris;

Présentés par M. Duchesne aîné.

Ouvrages offerts à la Société.

Bulletin des comités historiques, n° d'avril 1851.

Bulletin monumental, t. XVII, n°s 4 et 5. Caen, 1851.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1851, n°s 2 et 3.

Annales agricoles, scientifiques et industrielles du département de l'Aisne, publiées par la Société académique de Saint-Quentin, 3e série, t. VIII. Travaux de 1850. Saint-Quentin, 1851. In-8°.

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande. T. VI. *Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne*, rédigé par le prévôt Conon d'Estavayer, 1228-1242 (édité par M. F. de Gingins). 1 vol. in-8°. Lausanne, 1851. — Id. T. VIII, *Mélanges*. 1 vol. in-8°. Lausanne, 1850.

De la part des auteurs :

Hypothèses étymologiques sur les noms de lieux de Picardie; par l'abbé Jules Corblet. (Extrait de *l'Investigateur,* journal de l'institut historique, 197-199e livr., avril-juin 1851), Paris, in-8°.

Notice des tableaux composant le musée de Caen, précédée d'une notice historique, par M. G. Mancel, conservateur de la bibliothèque de Caen; édition entièrement refondue. Caen, 1851, in-12.

Note sur des fers de flèches trouvés au château de Caen; par M. G. Mancel. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*). In-8°.

Rapport lu à la séance publique de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, le 30 avril 1851, par M. Th. Bonnin, au nom de la commission chargée de l'examen des ouvrages envoyés au concours de 1851, sur l'état de l'agriculture et des classes agricoles en Normandie pendant le moyen âge. (Prix remporté par M. L. Delisle); — et sur les hommes célèbres du département de l'Eure. (Prix remporté par M. Alph. Chassant, bibliothécaire de la ville d'Évreux).

Correspondance.

M. Gerbidon, ancien directeur au ministère de la marine, remercie la Société, au nom de son fils, M. Émile-Victor Gerbidon, élève de rhétorique au lycée Bonaparte, qui a remporté, dans le dernier concours général, le prix d'histoire fondé par la Société de l'Histoire de France.

— M. Hallé, conseiller à la cour d'appel, et M. Jubelin, conseiller d'État, remercient le Conseil de les avoir admis au nombre des membres de la Société.

— M. le comte César de Saluces, président de la députation royale d'histoire du Piémont, annonce le départ des tomes II à V des *Monumenta Patriæ* destinés à la Société de l'Histoire de France. Il remercie le Conseil de la décision qui accorde à la commission historique qu'il préside, la collection des ouvrages publiés par la Société.

— M. Vulliemin, président de la Société d'histoire de la Suisse romande, fait hommage des tomes VI et VIII de la collection des mémoires et documents publiés par cette savante compagnie. Le t. VII a été envoyé précédemment.

— M. V. Derode, président de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, remercie le Conseil d'avoir bien voulu comprendre cette association nouvelle au nombre de ses sociétés correspondantes, et de lui avoir fait don de la collection des *Annuaires historiques* et du *Bulletin*. Les publications de la Société dunkerquoise seront adressées à la Société de l'Histoire de France.

— M. le président de la Société des Antiquaires de Picardie signale une erreur commise dans le n° 6 du *Bulletin* (juin 1851, p. 83), au sujet de la médaille frappée en l'honneur de Ducange, par les soins et sous la direction de cette Société, qui, la première, a eu l'heureuse idée de l'érection de la statue élevée à la mémoire de l'illustre auteur du *Glossaire*. L'Académie d'Amiens a été indiquée à tort, au lieu de la Société des Antiquaires de Picardie. (Cette erreur a déjà été rectifiée dans le dernier n° du *Bulletin*, p. 116).

— M. E. de Blosseville, membre de la Société et du conseil général du département de l'Eure, appelle l'attention du Conseil sur une publication qui, indépendamment de sa valeur réelle, lui paraîtrait offrir un vrai mérite d'à-propos.

M. Raynouard, dit-il, s'exprime en ces termes, au début du post-scriptum de son *Histoire du droit municipal en France*, t. II, p. 391.

« Je me proposais de placer, à la fin de cet ouvrage, un appendice où j'aurais inséré en forme de dictionnaire la plupart des villes et même des bourgs. Chaque article eût contenu l'indication spéciale des divers genres de preuves que ces villes et ces bourgs peuvent invoquer pour constater soit leur antique liberté municipale, soit l'exercice de cette liberté. A cet effet, j'avais recueilli, etc...... ; mais je supprime cette partie de mes recherches, dont la publication ne me paraît pas absolument nécessaire. »

M. E. de Blosseville espère qu'il ne serait pas difficile au bureau de la Société de découvrir ce que sont devenus les manuscrits de M. Raynouard et d'obtenir l'autorisation de les mettre au jour.

Le Conseil, prenant en considération cette proposition, décide que, préalablement, on devra s'assurer de l'existence et du caractère du travail de M. Raynouard, soit auprès de ses héritiers, soit surtout auprès des personnes qui ont eu communication des manuscrits qu'il a laissés inédits.

— M. Mancel, conservateur de la bibliothèque de la ville de Caen, fait hommage du *Catalogue du Musée de Caen*, dont il

vient de publier une nouvelle édition. Les tableaux y sont classés par écoles et par ordre chronologique, et les sujets en sont analysés sans louange ni critique.

Travaux de la Société.

M. le président dépose sur le bureau le sixième et dernier volume de la *Vie de saint Louis* et l'*Annuaire historique pour* 1852.

Il en sera donné avis aux sociétaires dans le prochain n° du *Bulletin*.

Une note de M. Reinaud, membre de l'Académie des inscriptions, relative aux noms arabes de la table de la *Vie de saint Louis*, qui devait être insérée dans le dernier volume de cet ouvrage, n'ayant pu l'être en temps utile, sera imprimée dans le prochain n° du *Bulletin*. (Cette note a paru dans le *Bulletin* d'août-septembre, p. 116-119.)

Le Conseil décide, sur la proposition de M. de Wailly, commissaire responsable, qu'un exemplaire de la *Vie de saint Louis* sera offert à M. Reinaud, en témoignage de gratitude de la coopération qu'il a bien voulu donner à cette table.

Le Secrétaire présente l'état des impressions au 6 octobre :

Bibliographie des Mazarinades, t. III. La feuille 21 est tirée ; la fin de la table est en composition.

Orderic Vital, t. IV. La feuille 19 est bonne à tirer ; les feuilles 20, 21, 22, sont chez l'auteur. Ce volume aura 30 feuilles. M. A. Leprevost, présent à la séance, espère que ce volume sera terminé au commencement de l'année 1852.

Mémoires de Daniel de Cosnac, t. I. La feuille 28 et dernière est tirée. T. II. La feuille 4 est tirée ; les feuilles 5, 6, 7 et 8 sont chez l'auteur.

Le Conseil s'occupe de divers objets d'administration.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

VARIÉTÉS.

— L'*Annuaire historique pour* 1852, que la Société de l'Histoire de France vient de mettre à la disposition des sociétaires, contient

d'abord, en regard du calendrier et pour chaque mois de l'année, depuis 1834, l'indication de la température moyenne à Paris, la quantité d'eau tombée dans la cour de l'Observatoire, le nombre de jours de pluie, de neige et de grêle. Viennent ensuite de courtes additions au *Glossaire des dates* publié dans l'annuaire de 1843. Elles se rapportent aux dates désignées dans les chartes sous les dénominations suivantes : *Dominica mensis paschæ*, *Ferialia paschæ*, *Media quadragesima*, *Pascha militum*, *Corporis Christi festum*, *Mois de l'oir*, *Rouvoisons*, *Feste des reliques*, *Translation du chef de saint Louis à la Sainte-Chapelle*, *Solstice d'été*, *la saint Pierre yver souz pierre*. Ces additions sont suivies d'un important travail de M. de Mas-Latrie sur la *Chronologie des Papes*, avec des tables destinées à servir au calcul des années de leur pontificat. Cette liste chronologique embrasse la série entière des deux cent cinquante-trois souverains pontifes qui ont gouverné l'Église depuis saint Pierre jusqu'à Pie IX; elle est précédée d'utiles notions sur les documents divers que l'on désigne sous le nom de lettres apostoliques. Après la *Chronologie des Papes*, qui occupe les pages 37-178 du volume, on trouve une remarquable notice de M. Taillandier sur les pays d'états. L'auteur indique d'abord les noms des anciennes provinces qui avaient des états. Il examine ensuite de quels éléments se composaient les assemblées qui formaient le caractère propre de cette institution; il recherche les attributions principales de ces assemblées et porte un jugement sommaire sur l'ensemble de nos anciennes représentations provinciales. Le règlement de la Société, la liste de ses membres, celle des ouvrages publiés par elle et une table des matières terminent le volume.

Le second volume du *Procès des Templiers*, que vient de publier M. Michelet pour la collection des documents inédits sur l'histoire de France (voy. la *Bibliographie* n° 208), devait être précédé d'une introduction générale offrant le résumé complet de toutes les pièces que l'on aurait pu réunir sur le célèbre procès des Templiers. M. Michelet annonce dans sa préface que l'espérance de recevoir des archives étrangères plusieurs documents importants, l'oblige d'ajourner encore cette introduction. Les pièces contenues dans le tome II sont, aux yeux de l'éditeur, de nature à modifier sous plusieurs rapports les hypothèses qu'il avait émises au tome III de son *Histoire de France*, en faveur de l'ordre du Temple. « Il suffit, dit M. Michelet, de remarquer dans les interrogatoires que nous publions, que les dénégations sont presque toutes identiques, comme si elles étaient dictées d'après un formulaire convenu; qu'au contraire les aveux sont tous différents, variés

de circonstances spéciales, souvent très-naïves, qui leur donnent un caractère particulier de véracité. Le contraire devrait avoir lieu si les aveux avaient été dictés ou arrachés par la torture; ils seraient à peu près semblables, et la diversité se trouverait plutôt dans les dénégations. »

— Une publication digne des encouragements de tous ceux qui s'intéressent à l'étude de l'ancien droit français et des institutions du moyen âge, a été entreprise il y a quelques années et se poursuit aux frais et sous les auspices de la Société des Antiquaires de Picardie. C'est le recueil des *Coutumes locales du bailliage d'Amiens*, rédigées en 1507, publiées d'après les manuscrits originaux par M. A. Bouthors. La partie du second volume qui vient d'être mise en vente (voy. la *Bibliographie* n° 190) comprend les textes des coutumes de la prévôté de Beauquesne, formant la septième série de la collection. Ces textes sont précédés d'une notice sur la prévôté de Beauquesne, et suivis de nombreuses notes. La huitième série complétera le second volume, qui sera le dernier de l'ouvrage.

— La Société archéologique de l'Orléanais, fondée au mois de janvier 1848 « pour la recherche, l'étude, la description et la conservation des antiquités et des documents historiques dans les pays formant aujourd'hui les départements du Loiret, de Loir-et-Cher et d'Eure-et-Loir, » fait paraître aujourd'hui (*Bibliographie* n° 204) le premier volume de ses *Mémoires*, qui promettent d'offrir des travaux importants sur l'histoire de cette partie de la France. On trouve dans ce premier volume les mémoires dont voici les titres: Notice sur l'église de Celles-Saint-Eusice, par M. de Witte; Rapport sur les manuscrits de Polluche conservés à la bibliothèque d'Orléans, par M. F. Dupuis; des Estampes et de leur étude depuis l'origine de la gravure jusqu'à nos jours, par M. C. Leber; Notice historique sur la ville et l'église de Puiseaux, par M. Dumesnil; Observations sur un sceau du XIII[e] siècle, par M. C. Leber; Monographie de l'hôtel de la mairie d'Orléans, par M. E. Bimbenet; Note sur un triens mérovingien frappé à Dourdan, par M. A. Duchalais; de l'Épitaphe de Jacques de Thou, décédé à Orléans en 1447, par M. A. Jacob; Recherches sur les antiquités gauloises et gallo-romaines de la ville de Suèvres, par M. A. Duchalais; Notice sur les traces de l'occupation romaine dans la province d'Alger, par M. de Caussade; Notice sur un atelier de faux monnayeurs du XVI[e] siècle, découvert à Pithiviers en 1837, par M. Mantellier; Notice archéologique sur l'église de Saint-Bohaire,

par M. Jules Laurand; Notice sur les débris de constructions gallo-romaines découvertes à Suèvres en 1849, par M. J. Laurand. La même Société publie par livraisons, depuis 1848, un Bulletin qui contient les procès-verbaux de ses séances.

— M. Arthur Dinaux poursuit avec activité la publication de la troisième série des *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*. A la première livraison du second volume, annoncée dans notre dernier Bulletin, en a bientôt succédé une seconde, qui n'est pas moins riche en travaux et en recherches historiques dignes d'intérêt. Elle s'ouvre par une liste des prévôts et gouverneurs des ville et prévôté de Maubeuge. Ce travail, dû à M. Estienne, est extrait d'une histoire manuscrite de Maubeuge. Vient ensuite un article de M. P. Hédouin, de Boulogne, sur la bibliographie boulonaise, puis un document inédit communiqué par M. Le Glay et intitulé : *Discours de la rébellion de ceulx de la ville Chastel* (du Câteau), *en Cambrésis, ensemble leurs faictz et menées*. C'est un récit des troubles suscités par les Calvinistes contre Maximilien de Berghes, archevêque de Cambrai, en 1566 et 1567. Nous citerons encore une notice de M. A. Dinaux sur l'abbé Manesse, savant naturaliste, né à Landrecies le 4 janvier 1745, mort le 24 septembre 1820, et une dissertation de M. François Morand sur l'auteur des *Mémoires sur l'histoire de la ville de Boulogne-sur-Mer et de son comté*. M. Morand s'attache à démontrer que cet ouvrage, attribué généralement à Philippe Luto, est dû au savant P. Lequien. Nous avons remarqué aussi, dans la partie de cette livraison intitulée : *Hommes et choses*, une lettre de M. Émile Gachet sur le véritable nom du compositeur du XVIe siècle, connu sous le nom italianisé d'*Orlando Lasso*. Il résulte des recherches de M. Gachet que cet illustre chef de l'école musicale allemande s'appelait réellement *Roland de Lassus* ou *Delassus*, comme l'ont reconnu d'ailleurs la plupart des biographes, et que c'est par une méprise singulière que la Belgique le célèbre et se prépare à lui élever une statue sous le nom de *de Lattre*.

— Notre confrère, M. Achmet d'Héricourt et M. Caron, viennent de publier la première partie d'un curieux livre de bibliographie sous le titre de *Recherches sur les livres imprimés à Arras depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'à nos jours* (voy. la Bibliographie, n° 212). Suivant MM. d'Héricourt et Caron, l'imprimerie fut introduite à Arras par *Jehan de Buyens*, qui fit paraître dans cette ville, le 26 septembre 1528, un recueil d'*Ordonnances*, petit in-4°, bientôt suivi de quelques autres ouvrages de droit. Les

auteurs de ces recherches ne se sont pas bornés à donner l'histoire des imprimeurs qui exerçaient à Arras; ils mentionnent également les typographes nés dans cette ville ou qui en étaient originaires, comme Pierre le Tondeur, Jean Crespin, Eustache Vignon. Cette première partie s'arrête à l'année 1650. La seconde partie sera précédée d'une introduction générale.

— La nouvelle édition des *Lettres du baron Marchant sur la Numismatique et l'Histoire* (Voy. la *Bibliogr.*, n° 202) est un service rendu à la science numismatique par MM. Ch. Lenormant, de Saulcy, de la Saussaye et leurs collaborateurs. Les erreurs qui se rencontraient dans la première édition rendaient indispensables des notes et des additions, mais le texte a été conservé dans sa rédaction primitive. Après chacune des lettres du baron Marchant, viennent des annotations d'une étendue considérable, qui correspondent au texte de l'auteur par des lettres de l'alphabet en caractères italiques. Les planches ont été gravées de nouveau d'après les monuments originaux, et on y a ajouté d'autres types venant à l'appui des annotations dues aux éditeurs. Pour faciliter les recherches, on a placé à la fin du volume un index de noms de lieux et de personnages, dont les médailles ont été décrites dans l'ouvrage.

— Nous avons fait connaître, dans notre numéro de juillet dernier, le programme des prix proposés pour 1852 par la Société des Antiquaires de Picardie. La même Société décernera, dans sa séance publique de 1853, une médaille d'or de la valeur de 300 francs au meilleur mémoire sur le sujet suivant : « Signaler et décrire les constructions civiles renfermées dans la circonscription d'un ou de plusieurs arrondissements de l'ancienne Picardie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIIe siècle. » Dans la même séance la Société décernera une médaille d'or de 200 francs à l'auteur de la meilleure collection de dessins, cartes et plans, tant publiés qu'inédits, concernant les monuments de l'ancienne Picardie. Le terme de ces concours est fixé au 1er juin 1853.

— La Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, met au concours les sujets suivants : 1° *Littérature :* De la littérature dans le Hainaut jusqu'en 1830 ; — 2° *Poésie :* La nationalité belge; — 3° *Histoire :* Fastes militaires du Hainaut ; — 4° *Id.* : Biographie des Tournaisiens célèbres ; — 5° *Id.* : Histoire de la ville de Charleroi ; — 6° *Linguistique :* Un glossaire étymologique des patois du Hainaut actuel; précédé d'une dissertation sur leur histoire; — 7° *Éloquence :* Éloge de Frédéric-Auguste-Ferdinand-Thomas de

Reiffenberg. — Envoyer les mémoires, avant le 31 décembre 1852, au secrétaire perpétuel, à Mons.

III.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES.

Loir-et-Cher. — « De nouvelles fouilles faites à Suèvres viennent d'amener la découverte de restes de constructions romaines, notamment de trois murs semi-circulaires disposés comme une abside et deux transsepts. L'intérieur présente des pavages en marbre, en briques imitant la feuille de fougère, et en mosaïque. Un des murs, le seul qui ait été déblayé en entier, offre, dans son épaisseur, deux conduits parallèles en maçonnerie, coupés à leurs extrémités par deux autres conduits semblables. Le plan de ces constructions et leur caractère indiquent des thermes gallo-romains. Un petit bronze d'Arcadius, trouvé dans leurs débris, peut en fixer la date. A Pompéi, on remarque dans plusieurs thermes la disposition semi-circulaire que nous venons de signaler. » (*Moniteur.*)

Algérie. — On lit dans l'*Akhbar* d'Alger : « On a découvert à Aumale, dans le courant du mois dernier, une très-belle mosaïque romaine. Le dessin en a été fait par le capitaine André, du 8e de ligne, et envoyé au gouverneur général par le commandant supérieur du cercle. Au milieu d'une bordure remarquable par la vivacité des couleurs, par la simplicité des lignes, qui toutes sont droites mais variées cependant dans leur direction et leur engencement, de manière à produire un effet agréable, on voit trois compartiments : la néréide Thétis figure dans le premier, Amphitrite dans le deuxième ; le troisième personnage paraît être une femme qui abandonne un travail agricole pour aller se mêler aux courses des bacchantes.

« Le gouverneur général a envoyé à Aumale M. Berbrugger, bibliothécaire d'Alger, afin d'examiner cette mosaïque et de constater s'il y a possibilité de la transporter ici, dans le cas où elle aurait une valeur artistique et archéologique qui justifiât les peines et les frais que ce déplacement doit occasionner.

« Une autre découverte qui n'est pas non plus sans intérêt, a été faite auprès des ruines romaines du vieil Arsew. On a trouvé une idole grossière en pierre et cinq pierres tumulaires dont le travail n'est guère plus recommandable au point de vue de l'art. Mais ce

sont des antiquités phéniciennes ou carthaginoises, qui remontent probablement à l'époque où ces peuples avaient des colonies commerciales le long de la côte septentrionale de l'Afrique. Une de ces pierres tumulaires a une inscription en caractères puniques parfaitement distincts. Sur une autre, il y en a une qui est moins apparente. M. le général Pélissier avait recueilli ces restes précieux d'une haute antiquité. Ils sont aujourd'hui déposés au musée d'Alger. »

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

181. — *Ancienne chevalerie de Lorraine.* Notice généalogique sur la maison de la Tour-en-Voivre. Metz, imprimerie de Dieu ; à Paris, chez Dumoulin. In-4° de 96 pages.

182. — *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.* Tome XV. Le Puy, imprimerie de Gaudelet ; Paris, librairies de Techener et de Dumoulin. 1851. In-8° de 428 pages.

On trouve dans ce volume un mémoire sur l'emploi du drainage, par M. Albert de Brive; une biographie des officiers généraux de la Haute-Loire, par M. Dumolin; un tableau des observations météorologiques faites par M. Azéma, et des observations udométriques par M. Guyot; la liste des mercuriales de la Haute-Loire, par M. Fr. Bernard, et quelques morceaux de poésie.

183. — *Annuaire historique pour l'année* 1852, publié par la Société de l'Histoire de France. Paris, imprimerie de Crapelet; librairie de Jules Renouard. 1851. In-18 de 286 pages.

184. — *Antiquités des eaux minérales de Vichy, Plombières, Bains et Niederbronn;* par Beaulieu, de la Société des Antiquaires de France, etc. Paris, imprimerie de Lenormant, librairies de Lenormant et de Dumoulin. 1851. In-8° de 208 pages, avec planches.

Nous rendrons compte de cet ouvrage dans notre prochain numéro.

185. — *Archives de l'art français.* Recueil de documents inédits relatifs à l'histoire des arts en France, publiée et annotée par Ph. de Chennevières. 4° et 5° livraisons. Paris, imprimerie de Pillet, librairie de Dumoulin. 1851. In-8°.

Nous donnerons dans notre prochain Bulletin l'analyse de ces deux livraisons.

186. — *Archives administratives, ou Capitouls de la Cadière.* Choix d'ordonnances municipales antérieures au XVIIe siècle, et relatives aux bonnes mœurs et à la police; par l'abbé Magloire Giraud. Toulon, imprimerie d'Aurel; à Paris, chez Dumoulin. In-8° de 120 pages.

Archives civiles de la Cadière, première partie.

187. — *Chape (la) de saint Maxime de Chinon.* Note lue dans la séance de la Société archéologique de Touraine du 28 mars 1851; par Victor Luzarche. In-8° d'une feuille, plus une planche. Imprimerie de Ladévèze à Tours.

188. — *Château de Chalusset.* Description et documents historiques, suivis de quelques notes sur l'église de Solignac. Limoges, imprimerie et librairie d'Ardiller; Paris, chez Dumoulin, 1851. In-8° de 56 pages.

Signé : l'abbé Arbellot.

189. — *Comptes de l'église de Troyes*, 1375-1385. Troyes, imprimerie de Caffé, librairie de Poignée. A Paris, chez Techener, 1851. Petit in-8° de XX-60 pages.

Cette publication, précédée d'une préface signée Gadan, forme le second volume de la *Collection du bibliophile troyen*. Le premier volume, qui a paru il y a quelques mois, contenait le texte latin et la traduction française d'un opuscule intitulé : *Visio quam vidit Karolus imperator de suo nomine*, publié d'après un manuscrit du XIIIe siècle, conservé à la bibliothèque de Troyes.

190. — *Coutumes locales du bailliage d'Amiens, rédigées en 1507*; publiées d'après les manuscrits originaux par M. A. Bouthors, greffier en chef de la cour d'appel d'Amiens, membre de la Société des Antiquaires de Picardie. Tome II, septième série. Amiens, imprimerie de Duval et Herment; Paris, librairie de Dumoulin. 1851. In-4°, pages 192-580.

191. — *Des libertés de la Bourgogne d'après les jetons de ses États*; par C. Rossignol; publication de la Société éduenne. Autun, imprimerie de Dejussieu et Villedey; Paris, librairie de Dumoulin. 1851. In-8° de 304 pages avec 10 gravures sur bois intercalées dans le texte.

Ce recueil des jetons des États de Bourgogne forme, à l'aide du texte explicatif qu'y a joint l'auteur, une histoire abrégée de la Bourgogne depuis la Ligue jusqu'à la révolution.

192. — *Dictionnaire géographique, historique et statistique des*

communes de la Franche-Comté et des hameaux qui en dépendent, classés par département; par Alph. Rousset, avec la collaboration de Fréd. Moreau. 1re série. Département du Jura. Besançon, imprimerie et librairie de Bintot. A Besançon, chez l'auteur; à Paris, chez Dumoulin. 1851. In-8° de 16 pages.

L'ouvrage formera un volume de 49 livraisons; il en paraîtra 4 par mois. chacune du prix de 25 centimes.

193. — *Essai historique sur la réforme et la ligue à Châlons-sur-Marne* (1561-1610); par M. Édouard de Barthélemy. A Châlons, imprimerie et librairie de Martin; à Paris, chez Dumoulin. 1851. In-8° de 24 pages.

194. — *Histoire de la bourgeoisie de Paris depuis son origine jusqu'à nos jours;* par M. Francis Lacombe. Tome III; in-8° de 31 feuilles 1/4. Coulommiers, imprimerie de Moussin; Paris, librairie d'Amyot.

Ouvrage terminé.

195. — *Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe, de ses causes et de ses effets,* ou tableau de la domination des princes de Hohenstaufen dans le royaume des Deux-Siciles, jusqu'à la mort de Conradin; par C. de Cherrier. Tome IV. Poissy, imprimerie d'Arbieu; Paris, librairie de Courcier. 1851. In-8° de 555 pages.

La première partie de ce volume contient la suite et la fin de l'histoire de la lutte des papes avec les empereurs de la maison de Souabe depuis l'avénement d'Urbain IV (1261), jusqu'à la mort de Conradin (1268). La seconde partie est remplie par trois appendices qui traitent : 1° de la papauté après sa victoire sur les empereurs de la maison de Souabe; 2° de l'empire allemand depuis la chute de cette maison jusqu'à l'abolition de l'Empire; 3° de l'Italie jusqu'aux derniers temps de la domination de la maison d'Anjou. Un recueil de pièces justificatives termine le volume.

196. — *Histoire de la vie et des travaux scientifiques et littéraires de J. D. Cassini IV, ancien directeur de l'Observatoire, membre de l'ancienne et de la nouvelle Académie des sciences,* etc.; par M. J. F. S. Devic. Imprimerie d'Alex. Daix, à Clermont (Oise); librairie de Dumoulin, à Paris. 1851. In-8° de xx-54 pages.

L'auteur de ce livre a partagé l'histoire de la vie de Cassini en quatre époques, dont la première comprend toute la jeunesse de ce savant jusqu'à sa réception à l'Académie; la seconde s'étend depuis son entrée à l'Académie jusqu'à sa sortie de l'Observatoire; la troisième traite de son arrestation et de sa mise en liberté à la mort de Robespierre; la quatrième donne des détails très-circonstanciés sur sa vie et ses travaux, depuis l'époque de la révolution jus-

qu'à sa mort, arrivée le 18 octobre 1845. On trouve à la fin du volume des pièces justificatives, une liste des ouvrages imprimés et manuscrits de J. D. Cassini, et une généalogie de sa famille.

197. — *Histoire de la ville de Bellac (Haute-Vienne), suivie de quelques notes sur le bourg de Rancon ;* par l'abbé Roy-Pierrefitte. Limoges, imprimerie de Chapoulaud ; Paris, librairie de Dumoulin. 1851. In-8° de 252 pages, plus une planche.

198. — *Histoire du parlement de Bourgogne, de 1733 à 1790*, complétant les ouvrages de Palliot et de Petitot, et renfermant l'état du Parlement depuis son établissement, selon l'ordre de la création et de la succession des charges ; par A. S. Des Marches. Imprimerie et librairie de Dejussieu, à Châlon-sur-Saône ; Paris, librairie de Dumoulin. Petit in-folio de VI-252 pages.

Publication de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône. Cet ouvrage, dont toutes les armoiries ont été gravées par M. Dardelet, n'a été tiré qu'à 250 exemplaires.

199. — *Histoire résumée de l'imprimerie dans la ville de Metz, depuis l'introduction de cet art jusqu'au* XIX*e* *siècle* (1482-1800) ; par M. Chabert. Suivie de *Notes historiques sur Metz, depuis les temps les plus reculés ;* recueillies et publiées par H. X. Lorette, libraire à Metz. In-4° de 2 feuilles. Imprimerie de Nouvian, à Metz.

200. — *Indicateur chronologique de toutes les lois ou décisions souveraines françaises* qui, d'après les recueils connus, ont été rendues et publiées depuis l'an 420 jusqu'en 987, durée du règne des Mérovingiens et des Carlovingiens, première et seconde race des rois de France, période de 568 ans ; par M. J. M. Sainte-Anne Pessalier. Auch, imprimerie de Foix ; Paris, librairie de Dumoulin. 1851. In-8° de 104 pages.

201. — *Instructions de la commission archéologique diocésaine établie à Poitiers,* adressées par monseigneur l'évêque au clergé de son diocèse, sur la restauration, l'entretien et la décoration des églises ; par M. l'abbé Auber. In-8° de 4 feuilles 3/4. Caen, imprimerie d'Hardel ; Paris, librairie de Derache.

Extrait du *Bulletin monumental*, publié à Caen par M. de Caumont.

202. — *Lettres du baron Marchant sur la numismatique et l'histoire ;* annotées par MM. Charles Lenormant, F. de Saulcy, L. de La Saussaye, J. de Witte, marquis de Lagoy, A. de Longpérier, A. Maury, Victor Langlois et H. Fournier du Lac. Nouvelle édition

précédée d'une notice biographique sur l'auteur, et ornée de 30 planches gravées d'après les monuments originaux. 47e livraison. Faux titre et titre, préface de l'éditeur, notice, p. 529, 568. In-8° de 3 feuilles 1/4, plus une gravure. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Leleux. 1851. In-8° de 568 pages.

Le prix qui était de 10 fr. est porté à 20 fr.

203. — *Mémoires et correspondance de Mallet du Pan, pour servir à l'histoire de la révolution française*; recueillis et mis en ordre par A. Sayons, ancien professeur de l'Académie de Genève. 2 vol. in-8°, ensemble de 63 feuilles. Paris, imprimerie de Crapelet, librairies d'Amyot et de Cherbuliez.

204. — *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*. Tome I. Orléans, imprimerie de Jacob, librairie de Gatineau; Paris, librairie de Dumoulin. 1851. In-8° de XIV-380 pages.

205. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, seconde série, neuvième volume (tome XIX de la collection), première livraison. Imprimerie de Hardel, à Caen; librairies de Derache, de Didron et de Dumoulin, à Paris. 1851. In-4° de XXVI-159 pages.

Cette livraison contient sept mémoires, dont voici les titres : Notice sur l'église de Notre-Dame de Caudebec, par M. l'abbé Cochet; Notice sur un manuscrit de la bibliothèque de Falaise, par M. Charma; Mémoire sur les baillis du Cotentin, par M. L. Delisle; Note sur des fers de flèches trouvés au château de Caen, par M. G. Mancel; Rapport sur les fouilles faites à la Cambe, par MM. Charma et Mancel; Recherches sur le cri de Haro, par M. Le Héricher; Des insurrections populaires en Normandie pendant l'émigration anglaise au XVe siècle, par M. L. Puiseux.

206. — *Notice historique sur l'ancienne abbaye de Notre-Dame de Bonneval* (Aveyron); par M. Bousquet, chanoine honoraire, curé de Busenis. Espalion, imprimerie de Mme Ve Gonin-Faure; Paris, librairie de Dumoulin. In-8° de 88 pages.

207. — *Notice sur les postes chez les anciens et les modernes*, sur l'origine des messageries et sur des monuments inédits attribués à des relais de poste gallo-romains; par M. Victor Simon. Metz, imprimerie de Lamort; Paris, librairie de Dumoulin. 1851. In-8° de 24 pages, plus une planche.

Extrait des mémoires de l'Académie nationale de Metz, année 1851-1852.

208. — *Procès des Templiers*, publié par M. Michelet, membre

de l'Institut, etc. Tome II. Paris, imprimerie nationale. 1851. In-4° de VIII-540 pages.

Collection de documents inédits de l'histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'instruction publique.

209. — *Quatre (les) conquêtes de l'Angleterre.* Son histoire et ses institutions sous les Romains, les Anglo-Saxons, les Danois et les Normands, depuis Jules César jusqu'à la mort de Guillaume le Conquérant; par M. Émile de Bonnechose. Paris, imprimerie de Bonaventure; librairies de Didier et de Dumoulin. 1851. 2 volumes in-8°, ensemble de 928 pages.

210. — *Rapport à la Société archéologique de Touraine,* au nom de la sous-commission préposée à l'érection de la statue de Descartes; par M. L. de Galembert. Blois, imprimerie de Morard; Tours, librairie de Couturier; à Paris, chez Dumoulin. In-8° de 36 pages.

211. — *Recherches historiques sur Mayet et ses environs;* par F. Legeay. Le Mans, imprimerie et librairie de Monnoyer; à Paris, chez Dumoulin. In-18 de 152 pages.

212. — *Recherches sur les livres imprimés à Arras depuis l'origine de l'imprimerie dans cette ville jusqu'à nos jours;* par MM. d'Héricourt et Caron. Première partie. Arras, imprimerie de Mme Ve Degeorge; Paris, librairie de Dumoulin. In-8° de 133 pag.

213. — *Recherches historiques sur les armes à feu,* dédiées aux jeunes militaires; par le docteur Ambroise Willaume. In-8° de 2 feuilles. Paris, imprimerie de Gerdès.

Extrait de la *Revue scientifique et administrative des armées de terre et de mer.*

214. — *Recherches sur l'histoire du langage et des patois de Champagne;* par P. Tarbé. Reims, imprimerie de Regnier; Paris, librairie de Techener. 1851. 2 vol. in-8° de LXXVI-171 et 234 pages.

Ces deux volumes complètent la *Collection des poëtes champenois antérieurs au* XVIe *siècle,* publiée par M. Tarbé.

215. — *Recherches sur le Forum segusianorum et l'origine gallo-romaine de la ville de Feurs;* par M. l'abbé Roux. Imprimerie de Boitel, à Lyon; librairie de Dumoulin, à Paris. 1851. Grand in-8° de 6 feuilles 1/2 avec 10 planches.

Tiré à 200 exemplaires.

246. — *Sceau du chapitre de la collégiale de Saint-Étienne de Troyes* (XIVe siècle); par l'abbé Coffinet, vicaire général, secrétaire de l'évêché de Troyes, etc. Paris, imprimerie de Boucquin; se vend chez M. Forgeois, quai des Orfévres, 26. In-8° de 24 pag.

Extrait du Recueil de la Société de sphragistique, 5e numéro, octobre 1851.

247. — *Supercheries littéraires dévoilées* (*les*), galerie des auteurs apocryphes, supposés, déguisés, plagiaires, et des éditeurs infidèles de la littérature française pendant les quatre derniers siècles, ensemble les industriels littéraires et les lettrés qui se sont anoblis à notre époque; par J. M. Quérard. Tome IV. (R. R. C. S. et R. de Saint-C***.) Paris, imprimerie de Maulde. Chez l'éditeur, rue de Seine, 62. In-8° de 10 feuilles.

Livraisons 27 et 28.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 10. — NOVEMBRE 1851.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 3 NOVEMBRE 1851,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE LA VILLEGILLE, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président proclame membre de la Société, après son admission par le Conseil :

840. M. GERBIDON (Émile), élève de philosophie au lycée Bonaparte; chez M. son père, ancien directeur au ministère de la marine, rue Montaigne, n° 24;

Présenté par M. J. Desnoyers.

M. E. Gerbidon est l'élève qui a remporté, en rhétorique, dans le dernier concours général, le prix d'histoire fondé par la Société de l'Histoire de France.

Ouvrages offerts à la Société.

Par le Ministère de l'instruction publique :

Les treize volumes in-4° suivants de la Collection des Documents inédits sur l'Histoire de France :

Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris, publié par M. Guérard. Paris, 1850. In-4°, 4 volumes.

Monuments de l'histoire du tiers état, 1re série : *Chartes, coutumes, actes municipaux, statuts des corporations d'arts et métiers des villes et communes de France, région du nord.* Tome I.

Pièces relatives à la ville d'Amiens, depuis l'an 1057 jusqu'au xv[e] siècle ; par M. Aug. Thierry. Paris, 1851. 1 vol.

Li Liures de jostice et de plet, publié par M. Rapetti, avec un Glossaire par M. Chabaille. 1850, 1 vol.

Recueil des lettres missives de Henri IV, publié par M. Berger de Xivrey. Tome V (1599-1602). 1850. 1 vol.

Papiers d'État du cardinal de Granvelle. Tome VIII, 1850, 1 vol.

Négociations de la France dans le Levant, ou correspondances, mémoires et actes diplomatiques, publiées par M. E. Charrière (Négociations sous Henri II, François II et Charles IX). Tome II, 1850. 1 vol.

Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV, publiés par le général Pelet. Tome VIII, 1850. 1 vol.

Correspondance administrative sous le règne de Louis XIV entre le cabinet du roi, le secrétaire d'État, le chancelier de France, etc., publié par M. Depping. Tome I, états provinciaux ; — affaires municipales et communales. 1850. Tome II, administration de la justice ; — police, galères. 1851. 2 vol.

Comptes des dépenses de la construction du château de Gaillon, publiés, d'après les registres manuscrits des trésoriers du cardinal d'Amboise, par M. A. Deville. Texte, 1 vol. in-4°, et atlas in-folio. 1850-1851.

La Société reçoit aussi, de la part de la commission, ou députation royale d'histoire de Turin :

Les tomes II, III, IV et V des *Historiæ patriæ monumenta*, savoir : Tome II, *Leges municipales*, 1838. — Tome III, *Scriptores*, t. I, 1840. — Tome IV, *Scriptores*, t. II, 1839. — Tome V, *Scriptores*, t. III, 1848. 4 vol. in-folio.

Correspondance.

M. le Ministre de l'instruction publique, par une circulaire du 20 octobre 1851, réclame des sociétés scientifiques et littéraires de France des renseignements sur les changements introduits dans leur organisation et leur personnel depuis 1846, les prix distribués, les sujets de prix mis au concours, l'état et le nombre des publications, les ressources dont dispose chaque compagnie. Ces renseignements sont destinés à la rédaction d'un second volume de l'*Annuaire des Sociétés savantes*, devant faire suite à celui qui a été publié en 1846 par les soins et aux frais du Ministère de l'instruction publique.

Il sera répondu aux demandes énoncées dans cette circulaire.

— M. Quetelet, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences de Belgique, exprime le désir de recevoir, pour cette savante compagnie, les publications de la Société de l'Histoire de France. La commission historique de Belgique, actuellement réunie à l'Académie royale, a envoyé à la Société ses publications pendant plusieurs années. L'échange entre les travaux des deux Compagnies a été autorisé de part et d'autre, et cependant l'Académie ne possède qu'un petit nombre d'*Annuaires* et de numéros du *Bulletin* de la Société de l'Histoire de France.

[illegible] Quetelet ayant été informé que plusieurs des volumes de la So-[illegible]avaient été adressés au secrétaire de l'ancienne commission historique de Belgique, feu M. de Reiffenberg, en a vainement [illegible]chercher les traces. Il s'empressera de compléter la collection [illegible]cuments historiques de Belgique que possède la Société de [illegible]ire de France, et l'Académie recevra avec reconnaissance, [illegible]our, les ouvrages publiés par celle-ci. Le Conseil décide [illegible]rification sera faite dans les registres de M. l'archiviste de [illegible]té des envois précédemment adressés à Bruxelles. Le comité [illegible] fonds s'entendra aussi pour présenter un rapport à ce sujet [illegible]ans la prochaine séance et pour régulariser l'envoi des ouvrages [illegible]dressés en échange à diverses sociétés françaises ou étrangères.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions au 3 novembre :

Bibliographie des Mazarinades, tome III. La feuille 24 est tirée ; les feuilles 25 et 26 sont bonnes à tirer. La composition est terminée.

Orderic Vital, tome IV. L'impression n'a pas fait de progrès depuis un mois.

Mémoires de Daniel de Cosnac, tome II. La feuille 5 est tirée; les feuilles 6 et 7 sont bonnes à tirer; les feuilles 8, 9, 10 sont chez l'auteur.

Le Conseil procède au renouvellement du comité de rédaction de l'*Annuaire* pour le volume de l'année 1853. M. Duchesne aîné demande à n'en plus faire partie. Sont nommés :

MM. Guérard, *président;*
J. Desnoyers,
Taillandier,
De Wailly.

M. le président du comité des fonds présente l'arrêté de compte du trésorier de la Société au 1er novembre 1851.

La séance est levée à cinq heures.

II.

NÉCROLOGIE.

M. Auguste de Blignières, membre de la Société de l'Histoire de France, agrégé pour les classes des lettres, professeur de rhétorique au collége Stanislas, est mort le 1er octobre dernier, à peine âgé de vingt-sept ans. Ce jeune et savant professeur s'était déjà fait un nom distingué dans les lettres par un *Éloge d'Amyot*, auquel l'Académie française a décerné, en 1849, l'accessit du prix d'éloquence. Peu de jours avant sa mort, si cruelle pour sa famille et si regrettable pour l'enseignement et pour notre Société, il venait de terminer un autre ouvrage considérable, fruit d'un travail de trois années et des recherches les plus consciencieuses. L'ardeur avec laquelle il s'y est livré n'a pas peu contribué à altérer sa santé. Cet ouvrage, intitulé *Essai sur Amyot et les traducteurs français du* XVIe *siècle*, montre tout ce qu'on aurait pu attendre du talent de M. de Blignières. On en trouvera plus loin, à l'article *Variétés*, une courte analyse, et nous savons que M. Patin, de l'Académie française, prépare en ce moment, pour le *Journal des Savants*, un compte rendu détaillé de ce livre recommandable.

III.

VARIÉTÉS.

Nous avons annoncé, dans notre Bulletin d'octobre dernier (n° 184 de la *Bibliographie*), la publication d'un ouvrage intitulé : *Antiquités des eaux minérales de Vichy, Plombières, Bains et Niederbronn*, par M. Beaulieu, membre de la Société des Antiquaires de France. L'auteur de ce livre a déjà écrit sur les antiquités de Vichy une Notice insérée en 1841 dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de France, et quelques années plus tard une brochure que l'Académie des inscriptions mentionna honorablement en 1846. Il reproduit aujourd'hui ce dernier ouvrage, avec de

notables augmentations, dans la première partie du volume que nous annonçons. Contre l'opinion de Sirmond, de Savaron et de M. Walckenaër, M. Beaulieu croit, avec d'Anville, que Vichy est le lieu désigné dans la Table de Peutinger sous le nom d'*Aquæ Calidæ*. Il décrit avec soin les antiquités gallo-romaines qu'on y a trouvées, en assez grand nombre, à diverses époques, notamment les restes d'un édifice thermal et d'habitations particulières, des aqueducs souterrains, des statues de divinités locales, des statuettes, des objets votifs, des poteries, les traces d'une fonderie de cuivre, un cachet d'oculiste romain, des monnaies et quelques vases funéraires. Pour la période du moyen âge, l'auteur signale seulement quelques fragments d'une église ruinée du XIe ou du XIIe siècle et le donjon de l'ancien château. Ce travail est terminé par un exposé des coutumes et des croyances populaires qui se sont conservées dans l'arrondissement de La Palisse, dont Vichy fait partie. Les antiquités trouvées jusqu'ici à Plombières consistent principalement en monuments épigraphiques et en débris de voies romaines. Les fouilles faites à Bains n'ont encore produit que quelques médailles, toutes antérieures au règne de Constantin. Les débris de l'époque gallo-romaine sont plus nombreux à Niederbronn et aux environs. M. Beaulieu y signale aussi une enceinte druidique au sommet du Seckenberg, montagne élevée de la chaîne des Vosges, et une pierre trouvée sur le mont Sonnenberg et sur laquelle est gravée l'image du dieu soleil.

— La librairie Amyot vient de publier, en deux volumes in-8°, les *Mémoires et correspondances de Mallet du Pan*, recueillis et mis en ordre par M. A. Sayous, ancien professeur à l'Académie de Genève (voy. la *Bibliogr.* de notre dernier Bulletin, n° 203). Mallet du Pan, un des publicistes les plus distingués de la fin du dernier siècle, a été, en face de l'esprit révolutionnaire, l'organe de toute une portion considérable de l'opinion publique, de celle qui croyait que le bonheur et la liberté de la France devaient être fondés sur les droits également garantis de la nation et du souverain. On lira avec un vif intérêt ses Mémoires, où les événements contemporains sont jugés par un historien plein de sagacité, où les grandes questions sont instruites et discutées par un penseur politique d'un ordre peu commun. Ils offrent à la fois et la vie de l'auteur et des fragments étendus des écrits et des journaux qui ont fondé sa réputation. On peut donc considérer cet ouvrage comme une histoire de la révolution française depuis l'ouverture des états généraux jusqu'aux jours du consulat. Les écrits publiés par Mallet du Pan n'ont pas seuls fourni les matériaux de ces Mémoires. L'éditeur a

fait usage, en outre, d'un recueil ou journal intime où ce publiciste notait ses observations historiques, d'une suite de consultations politiques qui lui avaient été demandées par plusieurs souverains, par les princes français ou par divers hommes d'État, et d'une volumineuse correspondance qu'il entretenait avec ses amis Malouet, de Pradt, Montlosier, Lally-Tolendal, Portalis, Sainte-Aldegonde, le chevalier de Gallatin, M. de Hardenberg et d'autres notabilités contemporaines. Le premier volume embrasse la période comprise entre l'année 1749, date de la naissance de Mallet du Pan, et la fin de janvier 1794 ; le second volume commence au 1er février 1794 et finit au 10 mai 1800, époque de la mort de l'auteur. L'ouvrage est suivi d'un choix de pièces justificatives.

— M. Deville, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), vient de publier, pour la Collection de Documents inédits sur l'histoire de France, *les Comptes de dépenses de la construction du château de Gaillon*, d'après les registres manuscrits des trésoriers du cardinal d'Amboise (voy. la *Bibliographie*, n° 223). L'introduction placée en tête du volume, s'ouvre par une histoire étendue et très-complète du château de Gaillon et des événements dont il a été le théâtre. Vient ensuite une description détaillée de ce monument célèbre de l'architecture du XVIe siècle, puis une revue des architectes ou « maîtres maçons » employés à sa construction. De ce travail de M. Deville, il résulte : 1° que le château de Gaillon, élevé par le cardinal d'Amboise, sur l'emplacement d'un édifice plus ancien, n'a pas été bâti en 1500, comme l'indique l'inscription placée sur le portique de la cour du palais des Beaux-Arts, mais de 1502 à 1509 ; 2° que ce n'est point Jean Joconde, architecte véronais, qui fut chargé par le cardinal d'en diriger la construction ; 3° que le monument est dû entièrement à des artistes français. Les comptes de dépenses publiés par M. Deville s'élèvent, au total, à cent cinquante-trois mille six cents livres quinze sous dix deniers, somme que le savant éditeur évalue à deux millions sept cent soixante-quatre mille huit cents francs de notre monnaie. Un appendice contient des pièces historiques diverses, parmi lesquelles on peut citer une charte de saint Louis, donnée à Nevers au mois de juillet 1262, pour l'échange du premier château de Gaillon, et des inventaires du mobilier du cardinal d'Amboise.

— La *Dissertation historique sur les origines de la ville de Bordeaux*, par M. Siméon (*Bibliogr.*, n° 224), se recommande à l'attention de nos lecteurs comme un des écrits les plus intéressants

qui aient été publiés sur ce sujet. L'auteur recherche d'abord l'origine de Bordeaux, dont il attribue la fondation à une colonie de Bituriges fuyant devant les légions de César, l'an 50 avant l'ère chrétienne. Après avoir montré, dans un second chapitre, cette ville reconstruite par les Antonins et devenue la capitale de l'Aquitaine, il décrit ses principaux monuments romains, l'amphithéâtre de Gallien, les piliers de Tutèle, et donne la biographie sommaire des deux plus illustres personnages qu'elle ait produits pendant la domination romaine : Ausone et saint Paulin de Nole. L'ouvrage se termine par un résumé des événements qui se sont passés à Bordeaux sous les derniers empereurs, jusqu'à la cession de l'Aquitaine aux Visigoths par Honorius.

— Sous le titre d'*Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne*, l'Académie des sciences, belles-lettres et [illegible] de Clermont-Ferrand publie, depuis 1828, un recueil très-[illegible] en documents historiques, scientifiques et statistiques qui se rapportent à cette partie de la France. On trouve dans le vingt-troisième volume, comprenant l'année 1850 (voy. la *Bibliographie*, n° 218), un grand nombre de mémoires et documents, parmi lesquels nous citerons seulement, comme se rapportant à l'histoire de France ou aux études qui s'y rattachent : 1° un opuscule de Savaron, intitulé : *Remonstrance faicte au roi (Henri IV) et à nosseigneurs de son conseil par la ville de Clermont;* 2° un travail archéologique sur le Madrazen, par M. le colonel Carbuccia ; 3° note historique sur les bains de la Bourboule, par M. Cohendy ; 4° la fête de Saint-Georges à Désertines, par M. Mallay ; 5° Marcus Cornelius Fronton professa-t-il à l'école de Clermont? par P. P. Mathieu : l'auteur résout négativement cette question ; 6° notice sur l'abbaye de Montpeyroux, de l'ordre de Cîteaux, par M. l'abbé Matussières ; 7° donation de l'Auvergne et de la ville de Clermont faite par la reine Marguerite de Valois au Dauphin, fils de Henri IV, le 10 mars 1606.

— M. Rouard, bibliothécaire de la ville d'Aix, vient de publier, sous le titre de *Bas-reliefs gaulois trouvés à Entremont, près d'Aix, en Provence* (*Bibliogr.*, n° 220), un Mémoire que l'Académie des inscriptions et belles-lettres a couronné dans sa séance publique du 22 août dernier. Cet intéressant travail, précédé de l'appréciation qu'en a donnée M. Ch. Lenormant dans son rapport à l'Académie, a pour objet la description et l'explication de neuf bas-reliefs découverts, en 1817, sur la colline d'Entremont, près d'Aix. Ces bas-reliefs décorent, sur trois faces, un monument de forme quadrilatère qui a été trouvé au milieu d'une immense

enceinte formée d'une muraille presque cyclopéenne, et remplie des débris d'une civilisation à demi barbare. M. Rouard s'attache à démontrer que l'enceinte d'Entremont appartenait à l'oppidum principal des Salyes ou Salyens, détruit ou dépeuplé par les Romains, et près duquel s'éleva, cent vingt-deux ans avant J. C., la ville de Sextius ; que les sculptures découvertes dans cette enceinte sont antérieures à l'époque romaine, et doivent être considérées comme les restes d'un monument exécuté, sinon par les artistes du pays, au moins par des Grecs de Marseille engagés au service des Salyens. Les détails horribles de ces bas-reliefs, qui représentent des têtes coupées et comme suspendues au monument, ou bien attachées aux harnais des chevaux, en signe de victoire, lui paraissent confirmer l'existence d'un usage attribué aux Gaulois par les auteurs de l'antiquité. On ne connaissait jusqu'ici aucun monument gaulois de ce genre remontant à une époque aussi reculée, puisque tous ceux qui ont été attribués à ce peuple avec quelque fondement appartiennent à l'époque romaine. En déterminant par l'étude attentive des bas-reliefs d'Entremont, et par l'histoire de la localité, l'origine gauloise de ces sculptures, M. Rouard est donc arrivé à un résultat important qui avait été seulement entrevu par quelques écrivains. L'explication qu'il en donne est appuyée sur de judicieux rapprochements des textes de Strabon et de Diodore de Sicile, et elle nous semble pleinement justifiée par les dessins de ces bas-reliefs qui accompagnent le mémoire, et qui sont dus au talent de M. Marius Reinaud, d'Aix. L'auteur a joint aussi à son travail des notes relatives à l'histoire du pays ou aux origines de la ville d'Aix, et les *fac-simile* de deux inscriptions constatant quelques faits de l'époque romaine qui ne sont rapportés par aucun historien ancien.

— La première livraison du tome troisième de la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (troisième série) s'ouvre par un second article de M. Ch. Giraud, de l'Institut, sur l'*ancien droit coutumier français*, dans lequel l'auteur traite des biens et des différentes modifications de la propriété. Ce savant travail est suivi d'une intéressante notice biographique sur Robert de Fiennes, connétable de France (1320-1384), par M. Garnier. Nous devons signaler aussi, comme contenant des détails précieux d'histoire et d'archéologie, le troisième article de cette livraison, intitulé : *Inventaires des biens meubles et immeubles de la comtesse Mahaut d'Artois, pillés par l'armée de son neveu, Robert d'Artois*, en 1316, publiés par M. Le Roux de Lincy.

— Les *Archives de l'art français*, recueil publié sous la direction de M. Ph. de Chennevières, viennent de s'enrichir d'une sixième livraison qui renferme, comme les précédentes, de curieux documents inédits relatifs à l'histoire des arts en France. On y trouve une lettre adressée par les frères mineurs du couvent de Laval, au roi Réné, le 20 juillet 1456, pour le remercier de leur avoir envoyé une *image de pitié* que ce prince avait peinte pour eux; deux quittances de Germain Pilon, datées de 1582 et 1583; une lettre de Grosley au peintre Lépicié, au sujet de la généalogie de Mignard, et des documents divers sur Fr. Puget, Michel Serre, Pierre Berruer et le célèbre peintre Louis David. Les pièces qui se rapportent à David font connaître des faits intéressants de sa carrière d'artiste, depuis ses envois de Rome à l'Académie royale, à Paris, jusqu'au triomphe public de son *Léonidas*. Vient ensuite un travail qui sera utilement consulté par toutes les personnes qui s'occupent de l'histoire des arts; c'est une liste chronologique des membres de l'Académie de peinture et de sculpture depuis son origine, le 1er février 1648, jusqu'au 8 août 1793, jour de sa suppression. L'éditeur continue de donner, à la suite de chaque livraison et avec une pagination à part, deux ou trois feuilles de l'*Abecedario* du P. Orlandi, exemplaire annoté par Mariette, ouvrage plein de notions nouvelles sur les artistes français et étrangers.

— L'*Essai sur Amyot et les traducteurs français du* XVIe *siècle*, que venait de publier notre confrère M. Auguste de Blignières, au moment où une mort imprévue l'a frappé, peut être considéré comme le développement de l'*Éloge d'Amyot*, couronné par l'Académie française en 1849, et nous semble avoir réalisé toutes les espérances qu'avait fait concevoir ce premier ouvrage de l'auteur. En tête du livre, M. de Blignières a placé l'*Éloge*, qui sert ainsi comme d'introduction et de premier chapitre à son nouveau travail. La seconde partie a pour titre *Étude sur la vie d'Amyot*. C'est une biographie fidèle et complète dans laquelle l'auteur, recueillant et discutant tous les témoignages, raconte avec un grand intérêt les phases diverses de cette carrière si pleine, ses humbles débuts, l'enchaînement de ses prospérités, les tristes orages de sa fin. Les *Recherches sur les ouvrages d'Amyot*, qui viennent ensuite, et qui remplissent la plus grande partie du volume (p. 114-339), sont une œuvre d'érudition solide et d'habile critique, qui éclaire, par plus d'un côté, l'histoire des lettres françaises. Le jeune professeur traite d'abord des premières traductions de Plutarque : le roman de *Théagène et Chariclée*, d'Héliodore; le *Daphnis et Chloé*, de Lon-

gus, le *Diodore de Sicile*. Il compare ces traductions avec celles qu'on a faites du même ouvrage avant et depuis Amyot. L'examen de la version de Plutarque lui suggère ensuite d'importantes observations et le conduit à une étude approfondie des principaux traducteurs français du XVIe siècle. Dans les chapitres suivants, M. de Blignières apprécie les derniers travaux de Plutarque : l'*Oraison pour la communion* composée pour Charles IX, l'*Élégie latine* sur la mort de ce prince et le *Projet de l'éloquence royale*, écrit pour Henri III. Après ces savantes recherches, on trouve deux lettres inédites d'Amyot et les fragments d'une traduction de deux discours de Cicéron, *Pro Milone* et *Pro Marcello* qui, d'après le titre d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale, aurait été faite par Charles IX, sous la direction d'Amyot. Les deux lettres inédites publiées par M. de Blignières d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, n° 8923, fonds de Béthune, ont été adressées par Amyot à Louis de Gonzague, duc de Nevers, en août 1589, peu de jours après la mort de Henri III. La première contient une réclamation contre une atteinte portée à ses droits, comme évêque d'Auxerre, sur la châtellenie de Varzy, que le duc voulait réunir à son gouvernement du Nivernais. La seconde est une réponse d'Amyot au duc de Nevers, qui l'avait probablement consulté sur les résolutions à prendre au milieu de l'anarchie qui suivit le meurtre du roi. Cette lettre curieuse nous montre Amyot malheureusement attaché, en haine de l'hérésie, au parti qui portait au trône le cardinal de Bourbon; mais elle le justifie en même temps du reproche que lui fait De Thou d'avoir manqué à la reconnaissance qu'il devait à Henri III. Nous espérons que nos lecteurs nous sauront gré de la reproduire ici en entier.

« A Monseigneur le duc de Nivernois.

« Monseigneur, je n'ai jamais doubté de la sincérité de vostre affection envers la religion catholique, mais encores ayje esté bien aise d'en veoir une naïfve déclaration en la lettre qu'il vous a pleu m'escrire du jourd'hui. Vostre prudence juge très-bien que l'establissement de celuy qui se maintient pour le jourd'huy roy de la France est la ruine de l'Église catholique, s'il n'y est pourveu par la bonté et miséricorde de nostre Dieu; et croy qu'il n'y a point de moïen humain plus certain, sinon que tous ceulx qui sont unis en la profession de la religion catholique, et par conséquence en la voulunté de conserver la couronne de France en son entier, convinssent tous ensemble à l'encontre de celuy qui en procure la division et la ruine. Car si les forces de tous les catholiques unies

ensemble n'y peuvent rien faire, beaucoup moins le pourront-elles quand elles seront séparées, et n'y a en cela respect de parenté ny considération de mérite particulier qui doive empescher ce qui appartient à l'honneur de Dieu.

« Mon advis a tousjours esté que ceulx que l'on appelle associez avec les hæretiques sont envers Dieu en pire condition que les hæretiques mesmes, d'autant que les hæretiques faillent par erreur, prenant le faulx pour le vray, encore que ceste erreur là joincte avec pertinacité soit damnable et non pas excusable; mais les associez pechent de certaine et propensée malice, et commettent l'espèce du péché contre le Sainct Esprit que l'on appelle en l'eschole *impugnatio agnita veritatis*. L'espérance qui nous commençoit à rire par la déclaration de Monseigneur le Cardinal de Bourbon nous a bien tost destituez puis qu'ainsy est qu'il ait esté emmené à la Rochelle, car il est certain que nous le verrons jamais; et toutesfois il y en a d'aultres de la mesme maison qui n'ont jamais fléchi le genouil devant Baal. Nous experimentons tous les jours qu'il n'y a Estat pire que celui où personne ne commande souverainement; car il n'y a point de justice universelle, sans laquelle un Estat ne peut longuement subsister.

« J'ay escript à monseigneur l'evesque de Senlis, estant à Paris, qu'il m'escrive des derniers propos et comportements du feu pauvre misérable Roy, s'il a eu bonne repentance à sa fin, et s'il a esté réconcilié à l'Eglise par confession et absolution sacramentale, que tout presbtre à ceste extremité luy a peu conferer. Mais nous avons si difficilement nouvelles de Paris et encore plus de la court, que je ne m'en puis rien promettre. Et si vous, monseigneur, en aviez entendu quelques particularitez, et il vous pleust commander à l'un de vos secrettaires de m'en faire participant, ce me seroit une grande consolation, pour ce que je suis icy en lieu où c'est un grand crime d'en parler sinon en détestation, et où l'on calomnie et prend-on en mauvaise part tous mes propos et toutes mes actions pour avoir eu accès auprès de lui. Je ne vous sçaurois assez humblement remercier pour la promesse qu'il vous plaict me faire d'avoir en recommandation singulière ce qui m'appartient et qui vous est recommandé de ma part. Ce me sera tant plus d'obligation de prier Nostre Seigneur journellement pour la conservation et augmentation de vostre grandeur, de laquelle je baise treshumblement les mains.

« D'Auxerre, ce 17 août 1589.

« De votre Excellence, le treshumble serviteur et orateur,

« Ja. Amyot, E. d'Auxerre. »

Les notes et éclaircissements placés à la fin du volume abondent en recherches intéressantes d'histoire littéraire, de philologie et de bibliographie; nous signalerons particulièrement parmi ces notes celles qui traitent des traductions françaises antérieures au XVIe siècle; de l'utilité et de l'objet des traductions au XVIe siècle; de quelques locutions d'Amyot aujourd'hui perdues; des italianismes dans cet écrivain et surtout de l'imitation des formes grecques par laquelle il enrichit la langue; enfin une savante discussion des critiques de Bachet de Méziriac sur la traduction de Plutarque par Amyot.

— M. Fallue, membre de l'Académie de Rouen, a récemment fait paraître le quatrième et dernier volume d'un ouvrage important qui a pour titre : *Histoire politique et religieuse de l'église métropolitaine et du diocèse de Rouen* (*Bibliographie*, n° 234). Un des mérites de ce livre est d'avoir été composé sur des documents originaux, parmi lesquels on peut citer la collection manuscrite en cent soixante volumes, des décisions du chapitre métropolitain. On trouve dans cet ouvrage consciencieux, avec l'histoire des évêques de Rouen et des conciles provinciaux, de nombreux détails de la coopération des ecclésiastiques normands à la conquête de l'Angleterre au XIe siècle, et sur l'invasion anglaise au XVe. Les deux derniers volumes sont principalement consacrés à l'histoire des guerres de religion et des querelles de jansénisme en Normandie. L'ouvrage est terminé par la liste chronologique des évêques qui se sont succédé dans les six évêchés suffragants de la métropole de Rouen.

— M. de Laprairie et M. l'abbé Poquet, correspondants des comités historiques, viennent de publier une *Notice historique et descriptive de l'abbaye de Saint-Léger de Soissons* (*Bibliographie*, n° 239). L'église abbatiale de Saint-Léger, fondée en 1139 par Renaut II, comte de Soissons, dévastée et presque ruinée par les huguenots en 1567, puis réparée aux XVIe et XVIIe siècles, offre encore de beaux restes de l'architecture ogivale. Vendue lors de la suppression des ordres monastiques, elle avait depuis cette époque servi de brasserie et de grange. M. l'évêque de Soissons et l'un de ses grands vicaires viennent d'en faire l'acquisition pour la rendre au culte, et c'est au profit de la restauration de ce monument que se vend la Notice de MM. Laprairie et Poquet. Cet opuscule contient une vie abrégée de saint Léger, évêque d'Autun, patron du monastère, une histoire de l'abbaye elle-même et une description détaillée de son église. La Notice est terminée par une liste des abbés et par une analyse succincte du cartulaire de Saint-Léger.

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

218. — *Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne*, publiées par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, sous la direction de M. Lecoq. Tome XXIII. Clermont-Ferrand, imprimerie et librairie de Thibaud-Landriot; à Paris, chez Dumoulin. In-8° de 560 pages.

219. — *Archives de l'art français*. Recueil de documents inédits relatifs à l'histoire des arts en France, publiés et annotés par Ph. de Chennevières. 6e livraison. Paris, imprimerie de Pillet; librairie de Dumoulin. 1851.

220. — *Bas-reliefs gaulois trouvés à Entremont, près d'Aix, en Provence*; Mémoire couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans sa séance publique annuelle du 22 août 1851, avec notes diverses, planches et *fac-simile* d'inscriptions; par M. Rouard, bibliothécaire de la ville d'Aix, etc. Aix, imprimerie de Ve Tavernier, librairie de Makaire et Deleuil; à Paris, chez Techener. 1851. In-8° de VIII-104 pages, avec 5 planches.

221. — *Bibliothèque de l'École des Chartes*. 3e série. Tome III. Septembre-octobre 1851. 1re livraison. Paris, imprimerie de Didot; librairie de Dumoulin. 1851. In-8° de 104 pages.

222. — *Biographie du professorat contemporain et des hommes remarquables dans la littérature, les sciences et les arts*; publiée sous la direction de B. Lunel. Montmartre, imprimerie de Pilloy; Paris, rue Fontaine-Molière, 26. In-8° de 8 pages.

Prospectus.

223. — *Comptes de dépenses et de construction du château de Gaillon*, publiés d'après les registres manuscrits des trésoriers du cardinal d'Amboise; par H. Deville, correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). Paris, imprimerie nationale. 1851. In-4° de CLXVI-559 pages, avec un atlas in-folio.

Collection de Documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'instruction publique.

224. — *Dissertation historique sur les origines de la ville de Bordeaux*, par M. Michel-Anatole Siméon, docteur en médecine. Poissy, imprimerie d'Arbieu. Paris, librairies de Courcier et de Dumoulin. In-8° de 65 pages.

225. — *Éloge historique sur la vie et les ouvrages de M. le baron Denon, membre de l'Académie des beaux-arts*; par M. de Pastoret, lu dans la séance publique annuelle des cinq académies, le 25 octobre 1851. Paris, imprimerie de Firmin Didot. In-4° de 28 pages.

Publication de l'Institut national de France.

226. — *Essai sur Amyot et les traducteurs français du* XVI*e siècle*, précédé d'un éloge d'Amyot qui a obtenu l'accessit du prix d'éloquence décerné par l'Académie française dans sa séance du 5 juillet 1849; par Auguste de Blignières, agrégé pour les classes des lettres, professeur de rhétorique au collége Stanislas. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Durand. 1851. In-8° de VIII-466 pages.

227. — *Essai sur l'histoire de l'architecture religieuse en Bretagne aux* XI*e et* XII*e siècles*. Ouvrage qui a obtenu une médaille d'or au concours des antiquités nationales en 1850; par M. Charles de La Monneraye, précédé de deux Mémoires sur les voies romaines de Bretagne, par M. Bizeul (de Blain). Rennes, imprimerie de Catel. In-8° de 200 pages.

228. — *Études sur les beaux-arts en général*; par M. Guizot. 2e édition. Paris, imprimerie de Bonaventure; librairie de Didier. 1851. In-18 de 432 pages.

229. — *Géographie historique de la Bretagne avant le* XI*e siècle*; par A. de La Borderie. Rennes, imprimerie de Catel. In-8° de 48 pages.

Première partie.

230. — *Histoire de la commune de Montpellier depuis ses origines jusqu'à son incorporation définitive à la monarchie française*, rédigée d'après les documents originaux et accompagnée de pièces justificatives presque toutes inédites; par A. Germain, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Montpellier. Imprimerie de Jean Martel, à Montpellier; librairie de Dumoulin, à Paris. 1851. 3 vol. in-8° de XII-LXXXIV, 458-555 et 540 pages. Prix : 20 fr.

Nous rendrons compte de cet ouvrage dans notre prochain numéro.

231. — *Histoire de l'ancienne infanterie française*; par Louis Susane, chef d'escadron d'artillerie. Tome V. Paris, imprimerie de Vrayet de Surcy; librairie de Corréard. 1851. In-8° de 316 pages, plus un cahier de 16 planches.

L'ouvrage sera composé de 8 vol. in-8, et de 150 planches.

232. — *Histoire de la ville et du canton de Vernon;* par Théodore Michel. Paris, imprimerie de Gerdès; Vernon, librairie de Leroy. 1851. In-18 de 198 pages, plus 3 planches et une carte.

233. — *Histoire du pays de Gex;* par M. Béatrix, bâtonnier de l'ordre des avocats de Nantua, etc. Lyon, imprimerie de Dumoulin. In-8° de 592 pages.

234. — *Histoire politique et religieuse de l'église métropolitaine et du diocèse de Rouen*, etc. Rouen, imprimerie de Pérou, librairie de Lebrument; à Paris, chez Dumoulin. 1850-1851. 4 volumes in-8° de IV-526, 540, 529 et 525 pages, avec une lithographie.

235. — *Manuel élémentaire d'archéologie nationale;* par M. l'abbé Jules Corblet. Imprimerie de Crété, à Corbeil; librairies de Périsse frères et de Dumoulin, à Paris. 1851. In-8° de 7-478 pages, avec gravures sur bois dans le texte, et planches lithographiées. Prix, 7 fr. 50 c.

236. — *Mémoires de l'Académie nationale de Metz.* Lettres, sciences, arts, agriculture. Trente-deuxième année. 1850-1851. Metz, imprimerie de Lamort; à Metz, au bureau de l'Académie. In-8° de 140 pages, plus, des planches et des tableaux.

237. — *Notice historique sur Benoitevaux;* par M. l'abbé R. A. Bouillevaux, curé de Perthes. Chaumont, imprimerie et librairie de Cavaniol; Paris, librairie de Dumoulin. 1851. In-8° de 61 pages.

238. — *Notice historique sur le chapitre de Saint-Étienne de Châlons-sur-Marne;* par M. Éd. de Barthélemy. Imprimerie et librairie de Martin, à Châlons-sur-Marne. A Paris, chez Dumoulin. 1851. In-8° de 16 pages.

239. — *Notice historique et descriptive de l'abbaye de Saint-Léger de Soissons;* par MM. de Laprairie et l'abbé Poquet, correspondants des comités historiques; accompagnée de dessins et de gravures sur bois, par MM. Villain, Delbarre et Tauxier. Imprimerie de Fleury et Chevergny, à Laon. Se vend au profit de la restauration de l'église; à Paris, à la librairie de V. Didron. 1851. In-4° de 29 pages, avec planches.

240. — *Notice sur Amelange;* par Emmanuel Michel. Metz, imprimerie de Dembour. In-8° de 16 pages, plus une planche.

Amelange, domaine situé sur la rive gauche de la Moselle, à dix kilomètres de Metz. Notice tirée à 25 exemplaires.

241. — *Notice sur l'ancienne statue équestre,* ouvrage de Daniello

Ricciarelli et de Biard le fils, élevée à Louis XIII, en 1639, au milieu de la place Royale, à Paris, et détruite en août 1792; par M. Anatole de Montaiglon. Paris, imprimerie de Saintin; librairie de Dumoulin. 1851. In-8° de 16 pages.

242. — *Notice sur un tumulus dans la vallée de Vaulnaveys, canton de Vizille, près de Grenoble* (Isère); par Nestor Boulon, capitaine d'infanterie. Grenoble, imprimerie d'Allier. In-8° de 16 pages.

243. — *Pèlerinages champenois (les)*; par M. l'abbé R. A. Bouillevaux, etc., I. *Saint-Léger de Perthes*. Chaumont, imprimerie et librairie de Cavaniol. A Paris, chez Dumoulin. 1851. In-8° de 35 pages.

244.— *Procédure au* XVe *siècle, relative à la confiscation de biens saisis sur un Anglais, et à leur adjudication en faveur d'un capitaine de Cherbourg*; publié par M. Auguste Le Jolis. Cherbourg, imprimerie de Mouchel. 1851. In-8° de 38 pages.

J. de G..

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
rue de Vaugirard, n° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 11. — DÉCEMBRE 1851.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 1er DÉCEMBRE 1851,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE LA VILLEGILLE, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Le Conseil admet et M. le président proclame membres de la Société :

841. M. Vallentin (Ludovic-Édouard), avocat à Die;

Présenté par M. le comte J. de Chabrillan ;

Ses correspondants à Paris seront MM. Le Doyen et Giret, libraires, quai des Grands-Augustins, 7.

842. M. Nève, bibliothécaire de la ville de Louvain;

Présenté par MM. J. Desnoyers et A. Durand, son correspondant à Paris.

Ouvrages offerts à la Société.

Par le ministère de l'instruction publique :

Bulletin des comités historiques, nos de mai, juin, juillet et août 1851.

Rapport fait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au

nom de la Commission des antiquités de la France, par M. Lenormant, *lu dans la séance publique du 22 août 1851*. In-4°.

De la part de diverses Sociétés :

Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais; t. Ier, Orléans, 1851. 1 vol. in-8°.

Bulletin monumental, t. XVII, n° 6. Caen, 1851. In-8°.

De la part des auteurs :

Dictionnaire de statistique religieuse, formant le tome IX de la nouvelle Encyclopédie théologique publiée par M. Migne. Au Petit-Montrouge (aux ateliers catholiques), 1851. 1 vol. grand in-8° à 2 colonnes.

Essai sur Amyot et les traducteurs français au XVIe *siècle,* par Aug. de Blignières. Paris, 1851. In-8°.

Travaux de la Société.

Le Secrétaire présente l'état des impressions au 1er décembre :

Bibliographie des Mazarinades, t. III. Feuille 26 tirée; feuilles 27, 28, 29, en secondes chez l'auteur.

Orderic Vital, t. IV. L'impression n'a pas avancé.

Mémoires de Daniel de Cosnac, t. Ier. Il ne reste plus à imprimer que la notice. T. II. Feuille 10 tirée; feuilles 11, 12 et 13 en secondes chez l'auteur.

— M. le président appelle l'attention du Conseil sur la composition du volume intitulé *Dictionnaire de statistique religieuse,* récemment publié par M. l'abbé Migne, et offert à la Société dans cette séance.

Ce volume reproduit textuellement plusieurs des plus importants travaux insérés depuis quelques années dans l'*Annuaire,* et particulièrement la *Liste chronologique des papes* et la *Table alphabétique des monastères de France,* par M. de Mas-Lâtrie, et la *Liste des évêques de France,* par M. Marion.

Cette reproduction a paru au comité des fonds très-irrégulière, très-préjudiciable aux intérêts de la Société, et constituer une atteinte réelle aux droits de propriété littéraire que la Société conserve sur tous les ouvrages publiés à ses frais, et dont elle a payé les rédacteurs.

Après avoir entendu plusieurs de ses membres et les explications présentées à ce sujet, le Conseil renvoie l'examen de la question au comité des fonds.



— M. le président du même comité rend compte des mesures prises pour rendre plus régulière la distribution des volumes destinés aux sociétés savantes qui échangent leurs travaux avec ceux de la Société.

Il en sera tenu un registre, comme il en existe déjà pour la vente et pour les autres parties de la comptabilité. Les dons ne devront être faits que sur un extrait du procès-verbal du Conseil transmis par le Secrétaire et signé par le président du comité des fonds. Les mandats à envoyer à M. l'archiviste ou au libraire de la Société, seront mentionnés sur le registre, et les sociétés seront invitées à avoir à Paris un correspondant qui fera retirer les volumes mis à leur disposition.

— Les échanges de volumes, que le Conseil a autorisés en principe, en faveur des membres nouveaux qui regretteraient de posséder des ouvrages incomplets dont les premiers volumes auraient été publiés avant leur entrée dans la Société, ne pourront avoir lieu dorénavant qu'avec l'autorisation du comité des fonds. Il sera aussi tenu un registre de ces volumes échangés.

Le Conseil donne son assentiment aux mesures proposées par le comité.

— Le Conseil décide aussi, conformément à l'avis de la commission des fonds, que les publications de la Société seront mises à la disposition de l'Académie de Bruxelles, depuis 1839, époque à laquelle remonte le dernier accusé de réception de feu M. de Reiffenberg, secrétaire de la Commission historique de Belgique. Il en sera donné avis à M. Quetelet, secrétaire perpétuel de l'Académie.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

Le tome XI de l'*Histoire générale des Traités de paix*, publiée par M. le comte de Garden (voy. la *Bibliogr.* n° 261), appartient à la quatrième partie de l'ouvrage, c'est-à-dire à celle qui contient l'histoire des traités de paix depuis le commencement des guerres de la révolution française (1791) jusqu'au traité de Paris (1815). On y trouve d'abord un exposé historique du système continental français, du système britannique de blocus maritime et des autres conséquences immédiates de la paix conclue à Tilsitt, les 7 et 9 juillet

1807, entre la France, la Russie et la Prusse. Cet exposé est précédé de plusieurs mémoires diplomatiques publiés à cette époque pour justifier ou combattre le système continental. L'auteur retrace ensuite avec détail l'histoire politique de la guerre d'Espagne depuis ses commencements jusqu'à la fin de l'année 1808. Le récit de l'auteur est généralement appuyé sur des pièces officielles. M. de Garden donne, en outre, à la fin du volume, le texte d'un grand nombre de documents justificatifs.

— M. Charles de La Monneraye vient de faire paraître un *Essai sur l'histoire de l'architecture religieuse en Bretagne aux* XIe *et* XIIe *siècles* (*Bibliogr.* de notre dernier bulletin, n° 227) qui a obtenu une médaille d'or au concours des antiquités nationales en 1850. Cet ouvrage est précédé de deux Mémoires sur les voies romaines de Bretagne, par M. Bizeul, de Blain, connu déjà par d'excellents travaux sur le même sujet. Le premier de ces Mémoires est un aperçu général sur l'étude des voies romaines, dans lequel l'auteur fait connaître le plan de ses recherches et l'ensemble de leurs résultats; le second traite spécialement des voies romaines sortant de Carhaix, et, par occasion, de l'origine du nom primitif de cette ville, *Ker-Ahès*, et des antiquités qu'on y a trouvées à diverses époques. M. Bizeul a reconnu jusqu'à présent douze voies romaines sortant de Carhaix et se dirigeant : sur Castel-Noëc avec continuation sur Rennes; vers Loudéac par Rostrenen et Goarec; sur Vannes; sur Quimper; sur la pointe du Raz; sur Plou-Guerneau, avec embranchement sur Brest; vers Lannion, avec deux embranchements, l'un sur Perros-Quirrec, l'autre sur Coz-Gueodet; vers Tréguier; vers Crozon; sur Morlaix, avec embranchement sur Saint-Pol de Léon; vers Loc-Quirec; vers Corseul, avec embranchement sur Erquy et Saint-Servan. De ces douze voies, l'auteur n'en décrit qu'une seule avec détail dans ce volume; c'est la voie de Carhaix à Castennet (Castel-Noëc), sur la rivière de Blavet. En déterminant la ligne suivie par cette voie, il donne des explications instructives sur les camps, les châteaux forts, les chapelles, les abbayes et autres monuments curieux qui se rencontrent sur sa route. Le travail de M. de La Monneraye a été trop bien apprécié dans le rapport de M. Ch. Lenormant sur les concours de l'année dernière, pour qu'il soit nécessaire d'en signaler ici le mérite. Il nous suffira de dire que son *Essai sur l'histoire de l'architecture en Bretagne aux* XIe *et* XIIe *siècles* offre d'abord d'intéressantes descriptions des monuments dont voici la liste : Saint-Mélaine de Rennes, Saint-Martin de Lamballe, Locmaria de Quimper, Sainte-Croix de Josselin (XIe siècle); Saint-Sulpice, près de Rennes; Bégar, près de

Guingamp; Le Relec, près de Morlaix; Saint-Martin de Josselin, Sainte-Croix de Guingamp (XIIe siècle). L'auteur décrit ensuite, comme appartenant à la fin du XIIe siècle ou au XIIIe, et présentant quelques-uns des caractères de la période romane, le cloître de Daoulas, près de Brest; l'abbaye de Beauparc, près de Paimpol; le cloître des Cordeliers de Quimper, la cathédrale de Saint-Brieuc. Après ces monuments, dont la date est connue, M. de La Monneraye classe par induction et décrit dans l'ordre suivant les monuments romains de la Bretagne pour lesquels les dates historiques font défaut : Églises de Brélevenez, près de Lannion; de Kernitroun, près de Lanmeur; d'Antrain, de Merlevenez, Saint-Gildas de Rhuys, Sainte-Croix de Quimperlé, Saint-Malo, le temple de Lanleff, le prieuré des Fontaines, la tour dite d'Hastings, à Tréguier, et les églises de Perros, Lanmeur, Loctudy, Fouesnant, Pont-Croix, Landevenec, Saint-Mathieu, Notre-Dame de Lamballe, Saint-Sauveur de Dinan, Léhon, près de Dinan; Notre-Dame de Bécherel, Hédé, Saint-Méen, Guignen, et Saint-Sauveur de Redon.

— M. André Pottier, conservateur de la Bibliothèque de Rouen, et M. Alfred Baudry, viennent de publier, avec de notables augmentations, un ouvrage de feu M. E. H. Langlois, intitulé : *Essai historique, philosophique et pittoresque sur les Danses des morts* (*Bibliogr.* n° 252). Une première rédaction du travail de M. Langlois sur les danses des morts, et particulièrement sur la danse macabre de l'église de Saint-Maclou de Rouen, avait paru en 1832 dans les Bulletins de la Société d'émulation de cette ville. MM. Pottier et Baudry l'ont complété en rassemblant les observations détachées de l'auteur sur le même sujet, et en y ajoutant, avec de nombreuses planches, l'indication des monuments peints ou sculptés, caractérisés par quelque danse funèbre, et toutes les notions bibliographiques qui manquaient dans l'ouvrage publié en 1832. Une dissertation inédite de M. Leber et une note de M. Depping, qui sont jointes au premier volume, traitent plusieurs points intéressants de l'histoire des danses macabres.

— Une *Histoire de la Franche-Comté*, par M. Eugène Rougebief, vient de paraître à la librairie de Stévenard (voy. la *Bibliogr.*, n° 255). C'est le premier ouvrage d'ensemble qui ait été composé sur les annales de cette province; mais l'auteur s'est borné à recueillir les renseignements épars dans les livres publiés sur la Franche-Comté, en coordonnant les faits et en les mêlant à de nombreuses réflexions politiques sujettes à controverse. Il ne paraît avoir fait

usage d'aucun document manuscrit, et il s'abstient, en général, de citer ses autorités, au moins pour la période du moyen âge. Cet ouvrage, quel que soit d'ailleurs son mérite, ne saurait donc être considéré que comme un travail de seconde main. Il laisse à désirer une table des matières, guide indispensable dans un livre où sont réunis tant de faits, de noms de lieux et de noms de personnages.

— L'*Académie du Gard* vient de publier un volume de mémoires qui contient le compte rendu de sa séance publique du 30 août 1851 et divers travaux de ses membres. Parmi les mémoires qui sont réunis dans la seconde partie de ce volume, trois seulement traitent d'histoire et d'archéologie. Le premier de ces mémoires a pour titre : *Essai sur un bas-relief découvert en 1845, dans le territoire de Cavilhargue, près Bagnols*, par M. Auguste Pelet. Ce bas-relief, qui servait de couvercle à une urne cinéraire, représente le combat de deux gladiateurs. Le second mémoire, dû à M. le capitaine Colson, est plus étendu que le précédent; il contient de savantes *Recherches sur le culte des dieux proxumes*, d'après deux autels votifs conservés au musée de Nîmes. Le même auteur a fait suivre ces recherches d'un autre mémoire intitulé : *Essai sur une inscription celtique trouvée à la fontaine de Nîmes, et sur une inscription romaine du musée de cette ville*. La première de ces deux inscriptions, découverte en 1742, mais restée inédite, contient huit mots, écrits en caractères grecs, et que l'auteur regarde comme les noms celtiques d'autant de localités des Volces arécomiques. Elle est expliquée dans ce mémoire avec beaucoup d'intérêt et d'érudition, aussi bien que l'inscription latine du musée de Nîmes, importante également pour la géographie locale. L'interprétation que donne M. Colson de ce dernier monument est appuyée sur des considérations très-développées.

— L'*Académie du Gard* propose, pour sujet d'un prix à décerner dans sa séance publique de 1852, « une notice sur Jacques Saurin, de Nîmes. » Ce prix consiste en une médaille d'or de 300 francs. Les mémoires devront être adressés, avant le 15 mai 1852, à M. Nicot, secrétaire perpétuel de l'Académie, à Nîmes.

— M. Paul Roth, professeur de droit à Marbourg, a publié récemment une remarquable *Histoire des bénéfices depuis les temps les plus anciens jusqu'au* xe *siècle* (*Bibliogr.* n° 254). Nous empruntons au *Journal des Savants*, du mois de décembre, une analyse succincte et une appréciation de cette publication qui n'intéresse pas moins l'histoire de France que celle de l'Allemagne. « L'ou-

vrage est divisé en quatre livres. Le premier livre remonte aux premiers temps de l'histoire des Germains et se termine à celui de leur invasion dans l'empire d'Occident. Il contient deux chapitres, intitulés : l'un *Comitat* et l'autre *Constitution militaire*. Le livre deuxième, consacré à l'établissement des Francs dans les Gaules, ne forme qu'un chapitre. Le livre troisième comprend la période mérovingienne, et se divise en cinq chapitres, dans lesquels il est traité des devoirs des sujets, de la constitution militaire, des biens de la couronne, des biens ecclésiastiques et des leudes. Le livre quatrième, qui embrasse la période carlovingienne, est partagé en quatre chapitres, ayant pour objet la sécularisation des biens d'église au VIIIe siècle, les devoirs des sujets, la constitution militaire et les biens de la couronne. L'ouvrage est suivi de cinq dissertations : la première relative aux vies de saint Maur, de saint Ger-[illegible] de sainte Bathilde et aux gestes de Dagobert; la deuxième à [illegible]re des évêques d'Auxerre; la troisième aux actes des évê-[illegible]u Mans ; la quatrième, aux faussetés avancées par Hincmar, [illegible]evêque de Reims; la cinquième à la sécularisation des biens ecclésiastiques. L'auteur a joint à son livre deux tables, l'une des principaux ouvrages cités et l'autre des matières. M. Roth paraît se mettre en opposition avec presque tous les savants qui l'ont précédé. Il s'efforce de prouver que tous les comitats germaniques étaient soumis à l'autorité des magistrats, et ne pouvaient se former sans l'ordre de la communauté; que, par conséquent, il n'y avait pas, chez les Germains, de bandes indépendantes ni de chef de bande faisant la guerre pour son propre compte, et que toutes les expéditions militaires étaient conduites par des chefs de districts et d'après une délibération de tout le peuple; que l'institution des bénéfices n'existait pas sous les rois mérovingiens, et que toutes les concessions de biens faites par eux étaient à titre de propriété et d'hérédité; que Charles Martel conféra les dignités ecclésiastiques à ses fidèles, sans toutefois dépouiller le clergé de ses biens; que l'usurpation ou le partage des terres de l'église eut lieu sous les fils de Charles Martel, et principalement sous le roi Pepin, et se continua sous Charlemagne et sous Louis le Débonnaire; que les rois francs, depuis l'origine de la monarchie, commandaient également à tous leurs sujets et n'avaient pas de comitats; que les maires du palais n'étaient ni les administrateurs particuliers des domaines de la couronne, ni les chefs de leudes ou de ce qu'on appelle faussement le comitat royal; enfin, que leurs attributions furent la conséquence de leur pouvoir, et non leur pouvoir la conséquence de leurs attributions. Tel est le résumé des opinions les plus remar-

quables de l'auteur. Les personnes qui seraient le plus disposées à le contredire ne pourront mettre en doute son érudition solide et profonde, ni l'habileté de sa critique. L'*Histoire des bénéfices*, de M. Roth, nous paraît mériter d'être mise au rang des compositions les plus savantes et les plus originales de l'Allemagne sur le moyen âge. »

— Dans une publication toute récente qui fixe vivement l'attention publique (voy. la *Bibliogr.* de notre dernier bulletin, n° 228), M. Guizot a réuni la plupart des études qu'il a écrites sur les beaux-arts de 1808 à 1814. Le volume s'ouvre par un examen critique du salon de 1810, l'une des plus brillantes expositions de notre école. L'auteur y juge avec un sentiment exquis du beau et un grand talent d'écrivain, beaucoup de tableaux devenus célèbres, entre autres la *Victoire d'Austerlitz*, de Gérard; l'*Andromaque*, de Guérin; *Céphale enlevé par l'Aurore*, du même peintre; le *Serment des troupes après la distribution des aigles*, de David; la *Révolte du Caire* et *Chateaubriand sur les ruines de Rome*, de Girodet; la *Prise de Madrid*, la *Bataille des Pyramides* et l'esquisse de la *Journée de Wagram*, de Gros; le *Fénelon*, d'Hersent; le *Stella en prison*, de Granet! Dans le cours de cet examen, M. Guizot a l'occasion de stipuler l'influence fâcheuse qu'exerçait alors sur les œuvres de nos peintres une imitation irréfléchie des règles et du procédé de la sculpture; et il démontre que ces deux arts rivaux ont rarement le même but, jamais les mêmes moyens. Cette question importante est traitée de nouveau avec plus de développement dans la seconde de ces études, intitulée : *Essai sur les limites qui séparent et les liens qui unissent les beaux-arts*. A la suite de ces deux morceaux remarquables, vient la description des tableaux d'histoire, que M. Guizot a donnée dans le recueil publié par M. Henri Laurent, sous le titre de *Musée royal* (Paris, 1816-1818, 2 vol. gr. in-fol.). Cette description comprend trente-deux tableaux de l'école italienne, sept de l'école française et huit de l'école flamande.

— La seconde livraison du tome troisième de la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (novembre et décembre 1851), s'ouvre par un deuxième article de M. Léopold Delisle, sur les revenus publics en Normandie au XIIe siècle. L'auteur y traite avec beaucoup d'érudition des échoittes et reliefs, du monnayage, du sceau, du droit de justice, des aides, des emprunts, des juifs. Ses recherches sont partout appuyées de nombreuses citations de textes. Vient ensuite la seconde partie d'un savant mémoire de M. d'Arbois de Jubainville,

sur la minorité et ses effets dans le droit féodal français. Le troisième article, dû à M. Vallet de Viriville, a pour principal objet la publication d'une quittance donnée pa[illegible]e célèbre Robert Estienne, pour un à-compte en payement des caractères dits les Grecs du Roi (1542). M. de Viriville reproduit en même temps un mandement de François Ier au trésorier de son épargne, pour ordonner le payement d'un à-compte à Claude Garamond, fondeur, en déduction du prix des mêmes caractères. Cette dernière pièce, datée du 1er octobre 1541, avait déjà été publiée en 1839 dans le *Journal de l'Amateur de livres*. La première était inédite. Les titres suivants, placés en tête des deux derniers morceaux de cette livraison, sont faits pour exciter vivement l'attention de tous les amis de [illegible] histoire littéraire : *Une satire inédite de Boileau*, publiée [illegible]M. Louis Passy; *Relation d'une chasse du roi*, pièce inédite de [illegible]ntaine, publiée par M. Célestin Lory. En parcourant le neu[illegible] volume du recueil manuscrit de Conrart, à la bibliothèque [illegible]senal, M. Louis Passy a trouvé, parmi les satires de Boileau, [illegible] qu'elles parurent dans l'édition de 1666, deux copies d'une [illegible] satire qui paraît inédite et qui est signée *Despréaux*. Cette [illegible]ce, assez peu digne de l'illustre poëte, est intitulée *satire; à ceux qui font des satires contre le roi*. Elle se compose de cent huit vers, dont voici les six premiers :

> Il n'est pas mal aysé de faire une satire;
> Sans être un bel esprit, on peut savoir médire :
> Il ne faut, pour fournir à cette lâcheté,
> Que joindre l'imposture à la témérité,
> Que suivre d'un chagrin le bizarre caprice,
> Pour noircir le mérite et couronner le vice.

L'auteur s'élève avec force contre les détracteurs de Louis XIV et fait de ce prince l'éloge le plus complet. Le passage suivant sert, comme le remarque M. Passy, à fixer la date de cette pièce à une époque très-peu postérieure à la mort de Mazarin et à la création de la chambre de justice de 1661 :

> Quoi! tandis que le roi fait punir l'attentat
> De ceux dont l'avarice a saccagé l'État,
> Qu'il travaille sans cesse à rétablir en France
> Les douceurs de la paix, le calme et l'abondance,
> Et que de jour en jour il soulage nos maux,
> Il sera becqueté par d'infâmes corbeaux!

Le poëte termine en appelant les rigueurs de la justice contre

les écrivains qui font des épigrammes et des chansons contre le roi :

Heureux qu'on ait souffert avec tant de mépris
L'imprudente fureur dont vous fûtes épris !
Mais guérissez-vous bien d'une mélancolie
Où vous avaient poussés la bile et la furie,
Puisque vous savez bien que, pour vous en punir,
On doit vous immoler, ou du moins vous bannir.

L'éditeur croit être autorisé à attribuer cette satire à Boileau : 1° par la signature des deux copies conservées à l'Arsenal; 2° par des rapprochements qu'il indique entre le style de cette pièce et celui des premières satires publiées. Il pense que le poëte l'aura supprimée comme indigne de son talent et dans la crainte peut-être de faire condamner quelques écrivains amis de Fouquet.

La *Relation d'une chasse du Roi* n'est pas signée, non plus que les autres pièces du recueil où M. Port l'a prise (bibliothèque Sainte-Geneviève, manuscrit in-folio, n° 1631). C'est avec une modeste réserve que l'éditeur propose de l'attribuer à La Fontaine. « Nous donnons, dit-il, notre pièce de bonne foi et sans crier à la découverte. La place où nous l'avons rencontrée (avec quatorze autres fables du même poëte), les détails et le sujet mêmes, la manière en un mot et le style..., tout, peut-être, semble justifier notre conjecture. Nous trompons-nous ? C'est à la critique à nous en instruire, et nous savons encore apprendre. »

Cette relation, composée de soixante-quatre vers, débute ainsi :

Dans un de ces beaux jours, du printemps le modelle,
Que le Maître de l'univers
Dérobe quelquefois à la saison nouvelle,
Pour en parer l'automne ou les hivers,
Une troupe toute charmante,
Autant illustre que galante,
Et qui par la beauté, la puissance ou le sang,
Tient ici-bas le premier rang,
Aparâment se trouvant lasse
Des paisibles amusements,
Voulut au plaisir de la chasse
Accorder quelques doux moments.

L'éditeur signale plusieurs passages qui semblent rappeler les tournures et les idées favorites de notre grand fabuliste.

— Nous lisons dans le *Bulletin des Comités historiques* de cette année (*archéologie et beaux-arts*, p. 105), un rapport de la commission qui fut chargée d'examiner les objets d'antiquité trouvés

en 1847 et 1848 dans les fouilles faites sur l'emplacement de l'ancienne église des Célestins. Ces fouilles ont produit des résultats moins importants qu'on ne l'avait espéré; elles ont pourtant mis à découvert un certain nombre de cercueils, de pierres tumulaires et d'inscriptions, quelques fragments d'architecture, de peinture et de sculpture, des bijoux, des monnaies et des poteries de diverses époques. On peut citer parmi les inscriptions retrouvées, celle qui était gravée sur la pierre de fondation de la chapelle, et qui fixe la date de cette fondation au 24 mai 1365. Une des tombes les plus intéressantes est celle d'Anne de Bourgogne, fille de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, et femme de Jean, duc de Bedfort, morte en l'hôtel de Bourbon, près du Louvre, le 13 novembre 1432, à l'âge de vingt-huit ans. Le rapport de la commission se termine ainsi : « Ce travail serait plus complet s'il était accompagné d'un plan indiquant le mouvement quotidien des fouilles; les relevés nécessaires avaient été faits dans ce but. Mais, au mois de février 1848, la caserne des Célestins a été occupée par la première garde républicaine ; le bureau des architectes a été bouleversé et la plupart des documents recueillis ne se sont pas retrouvés. On n'a pas respecté davantage les cercueils qui avaient été déposés à la suite du bureau des architectes. Les restes qu'ils contenaient, et qui avaient échappé à la violation de 1793, ont été tirés de leurs linceuls et dispersés par la révolution de 1848. Il n'a pas été possible, dès lors, de les déposer dans les caveaux de l'église de Saint-Paul, ainsi que la commission en avait d'abord eu le projet; en conséquence, ils ont été transportés à l'ossuaire de l'Ouest, avec les ossements découverts dans les fouilles. Toutefois, quelques-uns de ces ossements, qui offraient de l'intérêt sous le rapport de l'anthropologie ou de la science anatomique, ont été donnés au Muséum d'histoire naturelle. Quant aux restes de la duchesse de Bedfort, la commission avait pensé qu'ils devaient être remis à l'Angleterre. Mais lord Normanby, sur les ouvertures qui lui ont été faites à ce sujet, a exprimé l'avis que des restes appartenant à une princesse du sang royal français ne devaient pas être déposés à Westminster. La commission s'occupe, en conséquence, des moyens de les faire transporter dans les caveaux de Saint-Denis. — Les divers objets d'art et d'antiquité ont été remis au musée de Cluny. Les niches qui décoraient la façade de l'église et qui autrefois avaient renfermé les statues de Charles V, roi de France, et de la reine Jeanne de Bourbon, sa femme, ont été transportées à l'église Saint-Denis, qui possédait déjà les deux statues précitées. »

III.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES.

Doubs. — On écrit de Reugney :

« Il existe au nord-est du village de Reugney, sur le territoire de cette commune, une excavation profonde ayant deux orifices étroits à la surface du sol. Les habitants de Reugney ont coutume d'y jeter, pour s'en débarrasser, leurs animaux qui viennent à périr. Aussi y avait-il une immense quantité d'ossements que des étrangers sont venus ramasser, à plusieurs reprises, dans le courant de l'automne dernier, pour la fabrication du noir animal. Dans les fouilles qu'ils ont faites, ils ont mis à découvert trois squelettes humains, et ils ont trouvé trois sabres à côté.

Les lames de ces sabres, plus ou moins longues, et dans un état d'oxydation très-avancé, ont la forme droite; la poignée est en corne blanche ouvragée, la garde est en cuivre; le pommeau, aussi en cuivre, représente une tête d'animal grossièrement dessinée. A l'un, la garde est brisée, et l'ornementation, qui représente un feuillage s'enroulant autour de la poignée, a disparu. Les ciselures du pommeau, ainsi que l'état d'oxydation des lames, indiquent certainement une date très-reculée pour l'époque de ces armes, et probablement les personnes qui les portaient ont été jetées dans ce trou. » (*Journal des Débats.*)

Isère. — « Des travaux de terrassement exécutés dans le clos du couvent de Notre-Dame, au Bon-Accueil, près de Vienne, ont fait découvrir, au levant et à quelques pas des bâtiments, un mur romain renversé, d'une forte épaisseur, et, auprès, des débris d'architecture et de sculpture dignes d'intérêt. Ce sont des fragments de la corniche d'un fronton, ornée de modillons; des portions d'une frise avec rinceaux; une partie d'un chapiteau corinthien; des tronçons de colonnes, et enfin une tête d'homme de grandeur naturelle, qui paraît avoir été incrustée dans un mur, en forme de bas-relief, et avoir fait partie d'un buste ou d'un personnage en pied. A l'exception des tronçons de colonnes en choin de Fay, tous ces objets sont d'une pierre calcaire tendre, probablement des carrières de Seyssel. L'édifice auquel appartenaient ces restes ne devait pas se trouver très-éloigné de la voie romaine qui conduisait de Vienne à Lyon, et pouvait être ou un tombeau ou un édifice consacré à une divinité. La tête d'homme ressemble beau-

coup à la figure de l'empereur Galba, telle que les médailles et les autres monuments antiques nous la représentent. Si elle était en effet celle de ce prince, il y aurait lieu de croire que l'édifice lui avait été dédié après sa mort. L'honneur qui lui aurait été rendu par la colonie de Vienne ne serait point sans vraisemblance ; car si, d'un côté, cette colonie avait beaucoup contribué à l'élévation de Galba à l'empire, d'autre part celui-ci n'avait pas été moins reconnaissant envers elle. Quoi qu'il en soit, la découverte de l'inscription qui devait orner le monument lèverait tous les doutes, et il serait fort à désirer que la continuation des travaux lui fît revoir la lumière. »

(*Moniteur Viennois*, cité dans le *Journal des Débats* du 4 déc.)

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

245. — *Abbaye (l') d'Anchin* (1079-1792); par E. A. Escallier. Lille, imprimerie et librairie de Lefort; à Paris, chez Dumoulin. 1851. Gr. in-8° de 540 pages avec douze planches.

246. — *Anciennes institutions judiciaires de l'Anjou (des)*. Discours prononcé le 7 novembre 1851 à l'Académie de rentrée de la cour d'appel d'Angers; par M. Métiver, premier avocat général. Angers, imprimerie de Lainé frères. 1851. In-8° de 32 pages.

247. — *Antiquités romaines* découvertes par Martin Etcheverry (A. M. Nisard, de l'Académie française). Mayenne, imprimerie et librairie de Moreau-Leroy; à Paris, chez Dumoulin. 1851. In-8° de 46 pages.

248. — *Antiquités troyennes jusqu'ici négligées ou méconnues;* par J. Lapaume. Troyes, imprimerie et librairie d'Anner André. 1851. In-8° de 192 pages.

La converture porte : Inscriptions latines, faisant suite à nos inscriptions grecques, insérées dans les Mémoires de la Société académique de l'Aube.

249. *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Troisième série. Tome III. Novembre-décembre 1851. Deuxième livraison. Paris, imprimerie de Didot, librairie de Dumoulin. 1851. In-8°. Pages 97-192.

250. — *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Lille.* Histoire. Tome Ier. Seconde partie. Lille, imprimerie et librairie de Vanackère; à Paris, chez Dumoulin. In-8° de 336 pages.

251. — *Cluni au onzième siècle.* Son influence religieuse, intellectuelle et politique; par l'abbé Fr. Cucherat, vicaire à Marigny. Mâcon, imprimerie de Dejussieu. A Lyon, chez Guyot frères. A Paris, rue Saint-Sulpice, 25. 1851. In-8° de 192 pages.

Mémoire couronné par l'Académie de Mâcon, en 1850.

252. — *Essai historique, philosophique et pittoresque sur les Danses des morts;* par E. H. Langlois, du Pont de l'Arche, accompagné de cinquante-quatre planches et de nombreuses vignettes, etc., suivi d'une lettre de M. C. Leber et d'une note de M. Depping sur le même sujet; ouvrage complété et publié par M. André Pottier, conservateur de la Bibliothèque de Rouen, et M. Alfred Baudry. Rouen, imprimerie de P. Roussel; librairie de Lebrument. A Paris, chez Dumoulin, 1851. 2 vol. in-8° de xii-372-92 à 220 pages, avec planches.

253. — *Études sur les armoiries de la ville de Troyes,* lues à la Société académique du département de l'Aube, dans la séance du 22 août 1851; par M. Jules Ray, membre résidant. Troyes, imprimerie et librairie de Bouquot. In-8° de 36 pages.

254. — *Geschichte des beneficialwesens*, etc. *Histoire des bénéfices depuis les temps les plus anciens jusqu'au xe siècle*, par Paul Roth, professeur de droit à Marbourg. Erlangen, 1850. In-8° de xx-484 pages.

255. — *Histoire de la Franche-Comté ancienne et moderne*, précédée d'une description de cette province, par Eugène Rougebief. Paris, imprimerie de Paul Dupont, librairie de Ch. Stévenard. 1851. In-8° de viii-695 pages.

256. — *Histoire de l'abbaye de Saint-Léger de Soissons.* 2e édition; par MM. l'abbé Poquet et de Laprairie, correspondants des comités historiques. Laon, imprimerie de Fleury; à Soissons, chez Voyeux-Solin. 1851. In-12 de 104 pages.

257. — *Histoire de la Convention nationale;* par M. de Barante, de l'Académie française. Paris, imprimerie de Crapelet, librairies

de Furne et Langlois et Leclercq. 1851. Tome III, In-8° de 540 pages.

Les Girondins. — Le 31 mai. — La Guerre civile. — Le Gouvernement révolutionnaire. L'ouvrage aura 6 volumes.

258. — *Histoire de la ville de Chauny*; par M. Melleville. Laon, imprimerie de Fleury; à Paris, chez Dumoulin. 1851. In-8° de 142 pages.

259. — *Histoire de la philosophie scolastique (de l')* et de son rapport avec la question religieuse; par M. Frédéric Morin. Lyon, imprimerie de Boitel; à Paris, chez Dumoulin. In-8° de 16 pages.

260. — *Histoire de la relique de saint Sigisbert*, déposée en l'église cathédrale de Nancy. 1851. Nancy, imprimerie de Vagner; à Paris, chez Dumoulin. In-8° de 24 pages.

Signé : Henri Lepage.

261. — *Histoire générale des traités de paix* et autres transactions principales entre toutes les puissances de l'Europe depuis la paix de Westphalie. Ouvrage comprenant les travaux de Koch, Schœll, etc., entièrement refondus et continués jusqu'à ce jour, par M. le comte de Garden, ancien ministre plénipotentiaire. Tome XI. Paris, imprimerie de Crapelet, librairie d'Amyot. In-8° de 428 pages, avec une planche.

262. — *Inventaire des biens meubles et immeubles de la comtesse Mahaut d'Artois*, pillés par l'armée de son neveu, en 1313. Paris, imprimerie de Firmin Didot. In-8° de 28 pages.

Extrait de la Bibliothèque de l'école des Chartes.

263. — *Nouveau recueil des plus beaux noëls poitevins*. Nouvelle édition. Niort, imprimerie et librairie de Robin et Favre. In-12 de 144 pages.

264. — *Notice sur différentes localités du Gard*; par Eugène Trenquier, paléographe; *Saint-Bonnet* et *le Cailar*. Nîmes, imprimerie de Ballivet. 1851. In-8° de 28 pages.

265. — *Petite chronique de Doullens*, telle qu'elle se trouve au Cartulaire rouge de la dicte ville. Vervins, imprimerie de Mogino. 1851. In-8° de 16 pages.

266. — *Supercheries littéraires dévoilées (les)*. Galerie des au-



teurs apocryphes, supposés, déguisés, plagiaires, et des éditeurs infidèles de la littérature française pendant les quatre derniers siècles : ensemble les industriels littéraires et les lettrés qui se sont anoblis à notre époque; par M. J. M. Quérard (livraison 27-30). Tome IV, 1re partie (R-Se). Paris, imprimerie de Maulde, à Paris, chez l'éditeur, rue de Seine, 36. In-8° de 320 pages.

Il ne reste plus qu'un demi-volume à publier pour compléter cet ouvrage.

J. de G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 1. — JANVIER 1852.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 4 JANVIER 1852,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE LA VILLEGILLE, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

843. Mme la duchesse de Lévis de Mirepoix, présentée par M. Duchesne aîné.

844. M. Paul Leblanc, à Brioude, présenté par MM. Dumoulin et Duchesne aîné.

845. M. Parent du Rozan (Charles-Félix), rue de Bellefonds, n° 30, présenté par M. Duchesne aîné.

Ouvrages offerts à la Société.

Bulletin des Comités historiques, nos de septembre et d'octobre 1851.

Bulletin monumental, t. XVII (1851), n° 7.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'ouest, 1851, 3e trimestre.

Notice sur un manuscrit de l'abbaye des Dunes, par M. Kervyn de Lettenhove. Extr. du t. XXV des Mémoires de l'Académie des Sciences de Belgique. Br. in-4.

Correspondance.

Mme la duchesse de Lévis de Mirepoix exprime le désir de continuer à recevoir les publications de la Société, auxquelles attachait beaucoup d'importance feu M. son mari, membre du Conseil, et que la Société a eu le malheur de perdre, l'an dernier. Le nom de Mme de Lévis de Mirepoix sera, suivant son intention, inscrit sur la liste des membres de la Société.

— M. Guessard, en réponse à la demande qui lui avait été adressée, au nom du Conseil, sur les manuscrits laissés par M. Raynouard, fait savoir que ni lui, ni M. Paquet, héritier de tous les papiers de ce savant, n'ont connaissance d'un catalogue ou d'un dictionnaire des villes et même des bourgs de France, avec indication de leurs chartes de Commune et titres de droits municipaux. Tout au plus, pourrait-on glaner çà et là dans des liasses un peu indigestes quelques notes éparses sur le sujet dont il s'agit; mais ces notes ont dû servir à l'histoire du droit municipal, et il y en a sans doute très-peu d'inédites. Dans tous les cas, elles ne sauraient être utilisées pour une publication prochaine. Il n'y aurait donc pas lieu, du moins quant à présent, de donner suite, pour l'Annuaire de la Société, à la proposition que M. de Mosseville avait bien voulu faire au Conseil, dans la séance d'octobre 1851.

— M. A. Moutié, secrétaire de la Société archéologique de Rambouillet, fondée et présidée par M. le duc A. de Luynes, remercie le Conseil de la collection des Annuaires qui lui a été envoyée, en échange des publications de cette Compagnie. Il désirerait en recevoir le complément pour les années 1845 à 1848, qui manquent à cet exemplaire. Autant que possible il sera fait droit à cette demande.

— M. Tailliar, au nom de la Société d'agriculture, sciences et arts de Douai, réclame du Conseil la faveur d'obtenir, au prix de cinq francs chacun, neuf des volumes publiés par la Société de l'Histoire de France, et gratuitement les Annuaires de 1849 à 1852, ainsi que le Bulletin pour la même période. Plusieurs membres font remarquer que cette faveur n'a jamais été accordée. — Renvoi au comité des fonds.

— M. Charma, professeur à la Faculté des lettres de Caen, président de la Société des Antiquaires de Normandie, annonce la découverte récente faite en commun par lui et par M. Mancel, conservateur de la bibliothèque de la ville, de titres importants dans des papiers provenant de la succession du célèbre évêque d'A-

vranches, Pierre-Daniel Huet. Ces pièces seront fort utiles pour une biographie de cet illustre savant. On y remarque des bulles du pape Innocent XII, des diplômes d'emplois, dont quelques-uns signés de Louis XIV, d'autres constatant les titres universitaires et académiques du savant prélat; un bon nombre de lettres, dont soixante et dix entièrement écrites de sa main, et enfin son testament olographe. M. Abel Vautier, qui a voué aux lettres et aux arts un culte aussi généreux qu'intelligent, après avoir enrichi sa belle collection de ces précieux documents, s'est empressé de les mettre à la disposition de MM. Charma et Mancel, qui les étudieront et ne tarderont pas à en rendre un compte détaillé.

— M. L. Lalanne propose au Conseil la publication d'un document manuscrit inédit, intitulé : *Journal du règne de François Ier*. Ce journal, écrit par un bourgeois de Paris contemporain des événements qu'il raconte, commence à l'année 1515, et finit avec l'année 1535. La période de vingt ans qu'il embrasse est précisément la partie du règne de François Ier sur laquelle on a jusqu'ici publié en France bien peu de documents. Il existe de ce journal deux copies conservées à la Bibliothèque nationale. A l'impression, il formerait un volume de 450 pages environ. Les recherches auxquelles M. L. Lalanne s'est livré depuis plusieurs années lui permettraient de terminer cette publication dans un délai assez rapproché, si le Conseil voulait bien l'en charger. Cette proposition est renvoyée à l'examen du comité de publication.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Bibliographie des Mazarinades, tome III. La feuille 29 et dernière est chez l'auteur;

Orderic Vital, tome IV. Les feuilles 20 à 22 sont chez M. A. Leprévôt.

Daniel de Cosnac, tome Ier terminé, sauf la notice; tome II, feuilles 13, 14 et 15 chez M. Lenormant, commissaire responsable.

Le Bulletin de novembre doit paraître sous très-peu de jours; l'impression est terminée. Il sera écrit à M. Crapelet et à M. de Gaulle pour hâter et régulariser cette publication.

— Le IIIe volume de la Bibliographie des *Mazarinades* faisant partie de l'exercice 1851, la lettre d'envoi de M. le trésorier sera datée du 30 décembre. Les deux volumes des *Mémoires de Cosnac* compo-

seront, avec le 4e d'*Orderic Vital,* la livraison de 1852, et pourront être distribués avant trois mois.

— M. le Président du comité des fonds fait connaître les réponses des membres retardataires auxquels il avait été écrit depuis la dernière séance du Conseil; plusieurs ont acquitté leur cotisation; les autres, au nombre de six, seront retranchés de la prochaine liste de la Société.

— M. le président de ce même comité donne lecture du rapport demandé par le Conseil sur la question relative au tome IX de l'*Encyclopédie théologique*, publié par M. l'abbé Migne, question soulevée dans la précédente séance.

Ce rapport est discuté et la rédaction en est approuvée; il sera textuellement imprimé dans le prochain n° du Bulletin.

Rapport du Comité des fonds.

« Dans sa séance du 1er décembre 1851, l'attention du Conseil de la Société de l'Histoire de France a été appelée sur la récente publication du 9e volume de la *Nouvelle Encyclopédie théologique* de M. l'abbé Migne, dans lequel se trouvent reproduits divers articles insérés dans les Annuaires de la Société, et, entre autres, la Chronologie des papes, qui paraissait presque simultanément dans l'annuaire pour 1852. Le comité des fonds avait déjà pris l'initiative relativement à cet incident; il vous a fait connaître que des explications avaient été demandées par son président à M. Marion, cité dans le volume comme ayant autorisé la réimpression de différentes listes dressées par lui. Lecture a été donnée de la réponse de M. Marion qui affirme n'avoir pas accordé l'autorisation dont il s'agit, et en rejette la responsabilité sur un des membres du Conseil. Le Conseil a pareillement entendu les observations de ce membre, qui a maintenu qu'il s'était cru autorisé par M. Marion; regrettant, en ce qui le concerne personnellement, d'avoir négligé de réclamer le consentement du Conseil, et déclarant, au surplus, être l'éditeur de *fait* de cette partie du 9e volume de l'Encyclopédie théologique, au lieu et place de M. l'abbé Migne dont le nom devait être entièrement écarté du débat. Telle est, en résumé, l'affaire dont l'examen a été de nouveau renvoyé au comité des fonds.

« Dans cet état de choses, le comité a dû, avant tout, examiner au fond quels étaient les droits de la Société sur les ouvrages édités par ses soins. Très-anciennement déjà cette question avait été

agitée dans le sein du Conseil. A la séance du 6 mars 1837 (Bulletin de 1837, page 35), M. Crapelet fit la proposition suivante :

« M. Crapelet demande que le Conseil veuille bien aviser à un « objet non prévu par le règlement, et qu'il décide que les auteurs « qui auront fait paraître sous les auspices et aux frais de la Société, « l'édition d'un ouvrage quelconque, n'auront pas le droit de traiter « du même travail avec d'autres libraires et éditeurs, ce qui pour- « rait être fort préjudiciable à la Société.

« Le Conseil est d'avis que, quoique non imposé par ses statuts, « cet engagement a été pris d'honneur et tacitement par les auteurs « des ouvrages terminés, ou en train de publication. Il décide qu'à « l'avenir cette formalité sera formellement imposée. »

L'année suivante, les procès-verbaux font mention d'une nouvelle proposition qui n'était, à bien dire, que la conséquence de la première. Voici ce qu'on lit à la date du 2 avril (Bulletin d'avril 1838, page 3) :

« M. Allou fait un rapport au nom de la commission des fonds. « Il termine en proposant que les manuscrits des ouvrages imprimés « pour le compte de la Société, soient, à l'avenir, déposés dans ses ar- « chives. Ce dépôt constaterait le droit de propriété acquis à la So- « ciété sur ces ouvrages par la publication qu'elle en fait à ses frais. « Après une courte discussion à laquelle prennent part MM. Gué- « rard et Crapelet, la proposition est mise aux voix. Le partage égal « des opinions maintient le *statu quo*. »

« Le Conseil, en n'adoptant pas la proposition qui lui était soumise, n'entendait certes pas renoncer à son droit de propriété. Ceux qui repoussèrent cette mesure la considérèrent comme renfermant un doute offensant pour les éditeurs, et, par un sentiment de délicatesse peut-être exagéré, préférèrent s'en rapporter uniquement à *cet engagement d'honneur* qui, à leurs yeux, liait tacitement les auteurs vis-à-vis de la Société : ceux qui, en effet, en livrant leur travail, reçoivent de la Société une rémunération qui constitue un contrat réciproque qu'aucun motif ne saurait les autoriser à transgresser. D'ailleurs, à défaut de conventions spéciales, il faut s'en rapporter aux usages qui règlent la matière. Or, voici dans quels termes s'exprime Renouard dans son *Traité des droits d'auteur*, tome II, page 283 :

« Les auteurs qui écrivent dans les journaux et recueils pério- « diques, conservent le droit de réunir en volumes les articles qu'ils « ont communiqués à ces journaux ou recueils.

« Mais tout en reconnaissant à chaque auteur, à moins de con- « vention contraire le droit exclusif de recueillir et de publier ses

« articles, il faut reconnaître que cet auteur ne pourrait pas en auto-
« riser l'insertion dans un recueil pouvant entrer en concurrence
« avec celui qui les a d'abord employés. La bonne foi, l'équité, le
« droit commun s'y opposent.

« Ce qui vient d'être dit des journaux et revues s'applique éga-
« lement aux dictionnaires, biographies, encyclopédies, répertoires,
« à tout ouvrage enfin formé de la réunion de morceaux émanés
« d'auteurs différents. »

« Il résulte de ce qui précède que le droit de la Société sur les ouvrages qu'elle publie ne saurait être mis en doute; que ce droit est entier pour les travaux originaux, et qu'en ce qui touche les ouvrages tombés dans le domaine public, il comprend tout le travail de notes, éclaircissements, etc., propre aux éditeurs, de telle sorte que ceux-ci ne peuvent en aucune façon les reproduire sans le consentement formel de la Société. Tout au plus, un éditeur pourrait-il se croire fondé à prétendre être relevé de son engagement, dans le cas où l'ouvrage qu'il aurait imprimé dans la collection de la Société serait totalement épuisé. C'est une question que le Conseil aurait à examiner ultérieurement.

« Après avoir établi les droits de la Société vis-à-vis des éditeurs, il semble superflu de s'arrêter à prouver que ce droit subsiste, à plus forte raison, à l'égard des tiers. La propriété, même de simples notes, a, du reste, été consacrée par plusieurs arrêts, notamment par celui de la Cour royale de Paris du 7 novembre 1835, rendu à l'occasion du Voltaire, éd. Beuchot.

« On a invoqué le prétendu silence du Conseil en présence d'une ou même de deux reproductions d'un ouvrage publié par la Société en 1837, et qui aurait été réimprimé presque immédiatement dans des recueils de mémoires. Pour réfuter cette objection, il suffit de comparer l'édition des *Mémoires de Fénin*, publiés par Mlle Dupont, avec celles du même ouvrage que renferment la collection Michaud et Poujoulat et le *Panthéon littéraire*. Non-seulement les notes, l'introduction, la notice sur Pierre de Fénin, le glossaire, en un mot, tout ce qui constitue le travail de Mlle Dupont ne se trouve pas dans le Fénin, tel que l'offrent les deux recueils en question, mais le texte même, qui a été publié sans la participation de Mlle Dupont, est loin de présenter une correction aussi rigoureuse.

« En faisant l'application de ce qui vient d'être dit au cas particulier de la publication de M. l'abbé Migne, il reste acquis que la Société serait parfaitement en droit d'intenter une action à l'éditeur de l'*Encyclopédie théologique*, et qu'il ne saurait exister au-

cun doute sur le succès d'une pareille attaque. Cependant votre comité des fonds croit devoir vous engager à ne pas adopter cette détermination. Il lui a semblé qu'une société qui s'est donné la noble mission de concourir par tous les moyens possibles aux progrès de l'histoire nationale, ne devait pas montrer dans cette circonstance la rigueur dont elle aurait le droit d'user. Quelque préjudiciable que puisse être cette reproduction aux intérêts matériels de la Société, le comité est d'avis que des motifs de convenance faciles à apprécier, peuvent être invoqués contre le recours aux voies judiciaires. Il doit suffire à la Société que son droit de propriété ne puisse être méconnu quand il lui plaira de l'exercer, et, sous ce rapport, toute espèce de satisfaction lui a été donnée, à la dernière séance, par la déclaration spontanée de l'éditeur *réel* du 9e volume de l'*Encyclopédie théologique*, qui a hautement avoué le tort qu'il avait eu de ne pas demander au Conseil une autorisation de reproduction.

« En présence de cette déclaration par laquelle l'éditeur lui-même reconnaît le blâme qu'il a mérité, il semble au comité des fonds qu'il ne reste plus au Conseil qu'à témoigner son regret d'avoir vu un de ses membres donner ce fâcheux exemple. Le comité pense que cet avertissement suffira pour empêcher pareil fait de se reproduire. »

Fait en commission, le 5 janvier 1852.

A. Taillandier, L. Bellaguet, De La Villegille.

La séance du Conseil est levée à cinq heures et demie.

II.

DOCUMENTS ORIGINAUX.

EXTRAIT DU RAPPORT

DE M. LE BARON WALCKENAER,

Secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,

sur les Travaux des Commissions de cette Académie pendant le second semestre de l'année 1851.

Lu le 9 janvier 1852.

L'étendue de ce rapport ne nous permettant pas de le reproduire en entier, nous en extrairons seulement les indications relatives

aux travaux de l'Académie qui se rattachent à l'histoire de France.

« La commission chargée de l'examen des manuscrits de Fréret a décidé que les documents et les mémoires de Fréret sur les *États généraux* ne seraient imprimés que par extraits, et que ces extraits seraient faits par le rapporteur.

« La même commission a décidé que l'écrit de Fréret, intitulé *Extrait d'un memoire sur le mot* Dunum, serait inséré en entier, et que le rapport qui lui a été fait à ce sujet par un de ses membres serait imprimé en tête de cet écrit.

« La commission a également décidé que les recherches de Fréret sur l'*origine des Francs et leur établissement dans les Gaules, sur les mœurs et le gouvernement des Français dans les différents temps de la monarchie*, dont on n'a qu'une édition imparfaite, seraient publiées d'une manière plus complète et plus correcte.

« La *deuxième partie du tome XVII des notices et extraits des manuscrits*, qui est en distribution, contient entre autres travaux, *de nouvelles* (mais très-courtes) *recherches sur la vie et les écrits de Robert Blondel*, par M. Vallet de Viriville.

« La rédaction des tables des matières des quatorze premiers volumes des Notices des manuscrits, est aujourd'hui terminée, et l'une des deux parties dont elle se compose (la partie occidentale) est presque entièrement imprimée.

« L'impression des mémoires présentés par divers savants à l'Académie se continue avec activité. Du *tome III de la seconde série des mémoires présentés par divers savants*, contenant ceux qui concernent les *antiquités de la France*, treize feuilles sont tirées, cinq sont bonnes à tirer; il y a de la copie pour la continuation de ce volume.

« Les tomes I et II de l'édition des *Historiens orientaux des croisades* avancent très-lentement.

« Des *Historiens grecs des croisades*, quarante feuilles sont tirées; il y a de la copie pour vingt feuilles entre les mains de l'éditeur.

« L'impression du tome II des *Historiens occidentaux des croisades* se poursuit avec une promptitude qui n'a été retardée que par la faute de l'imprimerie; treize cahiers ou vingt-six feuilles sont tirées, douze cahiers ou vingt-quatre feuilles sont prêtes à l'être; il y a trois cahiers ou six feuilles en composition, et l'imprimerie a entre les mains quinze feuilles de copie.

« Les *Historiens des croisades*, tant occidentaux qu'orientaux, n'ont été entrepris que comme devant former le complément nécessaire des *Historiens des Gaules et de la France*. Du vingt et unième volume de cette grande collection, cent quatre-vingt-treize

feuilles sont tirées ou prêtes à l'être; il ne reste que treize feuilles en épreuves à mettre sous presse. Pour terminer le volume, il ne reste plus qu'à donner à l'imprimerie la préface, la dissertation préliminaire et les tables; la copie de la préface et celle de la dissertation pourront être livrées dans le courant de ce mois, et le travail des tables se poursuit avec activité.

« L'impression du tome XXII de l'*Histoire littéraire de la France* en est restée au même point où elle était dans le dernier rapport du secrétaire perpétuel; mais la copie de toutes les notices qui suivent la longue et difficile analyse des poëmes chevaleresques sera incessamment remise à l'imprimerie pour achever ce volume, qui terminera les annales de la poésie française au XIIIe siècle.

« Du supplément des *Ordonnances des rois de la troisième race*, il y a trente et un cahiers ou soixante-deux feuilles tirées ou prêtes à l'être. Le manuscrit entier du règne de Louis VI, évalué à environ quatre-vingt-dix pages, a été remis à l'imprimerie. Les documents du règne de Louis VI se trouvent entièrement imprimés; on s'est occupé de recueillir ceux de Louis VII; les notices déjà rédigées s'élèvent à plus de deux cents. On a livré à l'imprimerie la totalité du manuscrit, qu'on évalue à environ cinq cents pages.

« L'impression du tome VII des *Tables chronologiques des chartes, diplômes et autres pièces imprimées, concernant l'histoire de la France*, n'est pas encore commencée, mais la copie de ce volume se prépare, et déjà la valeur de six feuilles a été remise à l'imprimerie.

« Le travail préparatoire fait pendant le second semestre de 1851 pour le *Recueil des diplômes, textes et chartes des rois de France de la deuxième et de la troisième race*, a été poursuivi avec une grande activité; on a continué :

« 1° La transcription des chartes originales et des cartulaires de la Bibliothèque nationale. Cent cinquante-trois pièces originales ont été transcrites; quatre-vingt-onze proviennent de l'abbaye de Cluny, et les autres de diverses abbayes. Trois cents autres pièces environ, tirées des cartulaires de Flavigny, de Champeaux, du Bec, d'Eu, d'Acey, de Beaupré (de Toul), de Saint-Avit, de Saint-Euverte, de l'église d'Agde, etc., ont été le produit de cette partie du travail. Par là on est parvenu, dans la série alphabétique des cartulaires de la Bibliothèque nationale, à épuiser la seconde moitié de la lettre B et les lettres C, D, E.

« Au fur et à mesure de cette transcription, l'on a également continué le double travail auquel donnent lieu, depuis l'origine de la collection, toutes les pièces qui y sont successivement ajoutées :

1° le relevé de chaque pièce sur une carte d'analyse, pour former un inventaire chronologique général ; 2° le rapport de chaque carte sur un répertoire alphabétique.

« 2° Il a été dépouillé aux archives de la Côte-d'Or quatre cent trente-cinq pièces, dont les analyses ont été rédigées par M. Garnier, archiviste de la ville de Dijon. Aux archives du Puy-de-Dôme, M. N. de Wailly, mettant à profit un voyage qu'il a fait pour voir sa famille, a transcrit de sa main les diplômes carlovingiens originaux, au nombre de dix, qui se trouvent dans ce dépôt.

« 3° Un premier fascicule du recueil de l'Académie est préparé en manuscrit. Il contient les diplômes du règne de Pépin le Bref, au nombre de quarante-huit. La réunion de ce fascicule n'est encore qu'un premier travail qui sera certainement amélioré et complété, mais qui contient déjà tous les diplômes cités dans la *Table chronologique* de M. de Brétigny, et plusieurs qui n'y sont pas mentionnés. La collection Moreau, qui renferme près de dix mille pièces antérieures à l'an 1181, et que la commission a fait transcrire pour former la base de son recueil, n'a fourni que deux seulement de ces quarante-huit diplômes du règne de Pépin. »

III.

VARIÉTÉS.

Notre confrère M. Jules Marion, ancien élève de l'École des Chartes, membre de la commission des archives départementales et communales, vient de réunir et de publier sous le titre de *Notes d'un voyage archéologique dans le sud-ouest de la France* (voy. la *Bibliogr.*, n° 279), une série de notices descriptives sur les monuments de Saintes, de Cognac, d'Angoulême, de Périgueux, de Bordeaux, de Moissac, d'Auch, de Bagnères de Luchon et de Bagnères de Bigorre. Ces notices avaient déjà paru, mais en partie seulement, dans la nouvelle série de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Elles ont d'autant plus d'intérêt qu'elles se rapportent à des villes et à des monuments que M. Mérimée n'a pas visités dans son voyage archéologique à l'ouest et au midi de la France. La ville de Saintes occupe d'abord M. Marion. Il décrit successivement l'amphithéâtre, les ruines des thermes et de la chapelle Saint-Saloine, l'enceinte de la ville romaine, les belles églises romanes de Saint-Eutrope et de Sainte-Marie-des-Dames, Saint-Germain et Saint-Pierre, ancienne cathédrale rebâtie dans les premières années du

xvie siècle. A Cognac, il ne signale comme intéressant que le portail de l'église de Saint-Léger (xiie siècle). Angoulême n'offre qu'un seul monument remarquable, la cathédrale de Saint-Pierre, construite en 1120, dont la description fournit à M. Marion quelques pages très-riches en détails architectoniques. L'église de Saint-André et le château des comtes d'Angoulême, aujourd'hui transformé en caserne, lui ont paru mériter seulement une courte mention. A Périgueux, la description des deux parties de la ville, la cité et le bourg, la tour de Vésone, et les églises de Saint-Front et de Saint-Étienne, l'arrêtent plus longtemps. Dans le chapitre assez étendu qu'il a consacré à Bordeaux, l'auteur remarque d'abord avec regret que les magnificences de la ville moderne y ont fait tort aux monuments du moyen âge. « A force d'entendre vanter, dit-il, l'aspect grandiose de ces quais bordés d'édifices somptueux, de ces rues d'une longueur imposante, de ces places entourées de palais, de ces promenades dont les longues avenues semblent attendre la nombreuse population d'une grande capitale, on en est presque venu, sinon à oublier complétement tout le reste, au moins à en tenir peu de compte, et à n'en parler en quelque sorte que par grâce. » M. Marion trouve cependant à signaler dans cette grande ville un certain nombre d'édifices anciens très-dignes d'intérêt. Depuis la destruction du temple de Tutèle, dont les dernières colonnes furent abattues sous le règne de Louis XIV, les ruines de l'amphitéâtre connu sous le nom de palais Gallien, sont, avec les débris de jour en jour moins considérables de l'enceinte de la ville, les seuls restes antiques que Bordeaux ait conservés. Mais les monuments du moyen âge sont plus nombreux et plus importants. L'auteur les décrit dans l'ordre suivant : « Les portes de ville, du xve siècle ; l'église, autrefois abbatiale, de Sainte-Croix, dont les parties les plus anciennes et les plus curieuses appartiennent au style roman-poitevin du xiie siècle, la cathédrale Saint-André, Saint-Seurin, remarquable par un charmant portail du xiiie siècle ; Saint-Michel, Sainte-Eulalie, Saint-Bruno et Saint-Paul. Amené ensuite à faire connaître l'état actuel de l'église abbatiale de Moissac, il fait précéder sa description d'une histoire étendue et très-intéressante de cette célèbre abbaye, depuis son origine jusqu'au xive siècle. Les matériaux de ce travail ont été principalement fournis par le cartulaire du monastère et la chronique inédite d'Aimery de Peyrac, abbé de Moissac, mort en 1406. Le cartulaire fait partie de la collection Doat à la Bibliothèque nationale, et la chronique d'Aimery de Peyrac est conservée parmi les manuscrits latins de la même Bibliothèque, sous le n° 4991/A. Les derniers chapitres de

l'ouvrage de M. Marion sont consacrés à la description de la cathédrale de Sainte-Marie d'Auch (construite du xve au xviie siècle) et des églises de Bagnères-de-Luchon (fin du xie siècle,) et de Bagnères-de-Bigorre (xve siècle). Une table analytique des matières termine le volume.

L'*Annuaire historique du département de l'Yonne* est un des plus riches et des meilleurs recueils de documents d'histoire locale qui se publient dans les départements. On trouve dans celui de cette année (voy. *Bibliogr.*, n° 271), à la suite de toutes les indications nécessaires sur l'administration civile, ecclésiastique et judiciaire de l'Yonne, plusieurs travaux historiques dignes d'intérêt, entre autres un inventaire des archives d'Auxerre, par M. Quantin, archiviste ; une notice sur Jacques-Germain Soufflot, par M. Leclerc; une notice sur la ville et sur l'église de Saint-Lazare d'Avallon, par M. Quantin ; un dictionnaire des noms de villes, bourgs, villages, hameaux et lieux écartés du département de l'Yonne ; des biographies de Bourdois de la Motte et de M. Salgues, et un guide pittoresque de l'Yonne, par MM. G. Cotteau et Victor Petit. Ce dernier travail contient beaucoup de renseignements précieux pour l'histoire des localités. Il est accompagné de dessins exécutés avec un grand soin par M. Victor Petit.

— Nous empruntons au *Journal de la librairie* les détails suivants sur la bibliothèque du congrès américain, à Washington. « Les grandes collections bibliographiques sont rares dans les deux Amériques, et la bibliothèque du congrès, à Washington, qui vient d'être réduite en cendres, était l'une des plus considérables, bien qu'elle ne renfermât que cinquante mille volumes au lieu de ce nombre fabuleux d'ouvrages précieux que lui attribuent quelques journaux en rendant compte de l'incendie du Capitole de cette ville. La première bibliothèque du congrès fut réunie à Washington, en 1800, par MM. Michel et Galatin, alors que cette ville ne présentait encore que les proportions restreintes d'une bourgade européenne ; elle fut brûlée par les Anglais le 24 août 1814, dans les dernières et peut-être les plus glorieuses luttes de l'Union américaine contre son ancienne métropole. La bibliothèque qui a disparu dans l'incendie du mois de décembre 1851 avait eu pour premier fonds sept mille volumes qui appartinrent à Jefferson.

« La bibliothèque du congrès occupait une partie de l'étage principal du Capitole de Washington, où siégent le sénat et la chambre des députés de l'Union. Cet édifice, le plus remarquable de l'Amérique du Nord, fut construit en marbre, à deux époques différentes,

de 1792 à 1817, et de 1818 à 1830, par trois architectes dont l'Europe a retenu les noms, MM. Hallet, Tadfiel et Latrobe. Il n'a coûté, malgré la longue durée des travaux et le haut prix de la main-d'œuvre aux États-Unis, que la somme de 2 690 459 dollars, environ 14 millions de francs. Cette collection bibliographique remplissait un magnifique salon d'une longueur de trente et un mètres, sur onze de largeur et douze d'élévation. Deux rangées de colonnes d'une grande pureté de style divisaient ce salon en une nef et deux galeries, dans lesquelles était ménagée une série d'alcôves attribuées à chacune des grandes divisions bibliographiques. Ces alcôves avaient toutes une décoration uniforme ; elles étaient ornées de pilastres, et les frontons qui les couronnaient étaient peints avec un grand soin.

« Dans le milieu de la salle étaient disposées de grandes tables dont les tiroirs renfermaient une précieuse collection de gravures. La libéralité du Congrès, qui affecte chaque année à ce bel établissement une somme de 5000 dollars pour acquisition de livres de tous genres, en outre d'une autre somme de 1000 dollars attribuée spécialement à l'achat des livres de jurisprudence, ainsi que la science jointe à l'urbanité de MM. Mechan et Stelle, bibliothécaire et sous-bibliothécaire, avaient fait de la bibliothèque du congrès une des collections bibliographiques les plus curieuses et les plus attrayantes que l'on pût consulter.

« La première observation que faisait l'étranger en entrant dans cet établissement était relative à l'ordre remarquable qui règne dans les différentes divisions bibliographiques dont il est composé. Jefferson, par une disposition toute particulière de son esprit d'ordre et de sagacité, avait classé les livres de la bibliothèque du congrès américain selon un arrangement méthodique qui pût correspondre aux diverses facultés de l'intelligence humaine : mémoire (histoire), raison (philosophie, politique), imagination (poésies, littérature proprement dite, beaux-arts, etc.).

« Les collections de cette bibliothèque avaient une importance d'autant plus grande pour les Américains, qu'elles renfermaient une série complète des lois anciennes et nouvelles des différents États de l'Union. Les catalogues en furent rédigés avec beaucoup d'exactitude dans les années 1802, 1803, 1808, 1815, 1820, 1830 et 1840 ; le dernier est sous presse. Les collections particulières d'ouvrages y étaient monographiées, et ce système était fort important pour le lettré qui se trouvait pour la première fois au milieu des documents politiques si nombreux publiés par le sénat, la chambre des députés et les cours de justice des États-Unis. Cet

établissement était ouvert chaque jour pendant six heures durant la session du congrès, et, à l'époque des vacances des deux assemblées, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine.

« Outre les collections remarquables de la bibliothèque de Washington, on trouvait encore dans cet établissement une précieuse collection de médailles faite sous la direction du célèbre Denon, depuis 1795 jusqu'en 1815. C'était un don de Washington-Irwing au Congrès. Cette collection numismatique intéressait également la France et l'Amérique, puisqu'une partie était consacrée à la gloire de la nation française et de ses armes, tandis qu'une autre était relative aux événements principaux qui ont illustré l'Amérique et fondé sa liberté sur des bases si solides et en même temps si glorieuses. On y remarquait celle de Georges Washington, qui porte cette inscription : *Supremo duci exercituum, adsertori libertates.*

« La bibliothèque de Washington prenait chaque année des accroissements assez rapides, si l'on en croit le rapport fait au congrès par M. Sevest, le 1er janvier 1850. La ville de Paris avait, elle aussi, contribué à ces accroissements successifs. Une collection d'ouvrages, où sont retracées son histoire, ainsi que ses institutions anciennes et modernes, avait été envoyée dans la capitale de l'Union américaine. — Il est vrai que l'Union a reconnu magnifiquement le présent municipal que lui avait adressé la ville de Paris. Les cités de New-York, de Boston, de Baltimore, etc., ont adressé à la bibliothèque de l'Hôtel de Ville de nombreux et bien curieux échantillons de livres publiés dans leur sein depuis le commencement de notre siècle. Ce sont les quatre mille volumes qui forment la collection américaine de la bibliothèque municipale de Paris. On remarque dans cette précieuse collection tous les documents politiques des deux assemblées, les meilleurs livres édités sur les travaux publics, la statistique, l'histoire naturelle des États-Unis, sur sa littérature et sa poésie, ainsi qu'un grand nombre d'ouvrages sur la théologie, la philosophie, les sciences naturelles et mathématiques, récemment publiés dans les États qui composent la confédération américaine.»

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

267. — *Abrégé de la Statistique monumentale de l'arrondissement de Nevers*; par le comte Georges de Soultrait. Caen, impri-

merie et librairie d'Hardel; à Paris, chez Derache. 1851. In-8° de 56 pages.

Extrait du Bulletin monumental, publié à Caen par M. de Caumont.

268. — *Annuaire administratif, statistique, historique, judiciaire et commercial de la Meurthe;* par Henri Lepage, archiviste du département, et C. A. Georges Grimblot. Nancy, imprimerie et librairie de Mme veuve Raibois. In-12 de 288 pages.

269. — *Annuaire de l'Allier, pour* 1852. Moulins, imprimerie de Desrosiers. In-12 de 396 pages, plus une gravure.

270. — *Annuaire départemental du Doubs, pour* 1852. 40e année. Besançon, imprimerie d'Outhenin Chalandre fils; à Besançon, chez Outhenin Chalandre. Grand in-12 de 516 pages.

271. — *Annuaire historique du département de l'Yonne,* recueil de documents authentiques destinés à former la statistique départementale. Année 1852. Auxerre, imprimerie et librairie de Perriques; Paris, librairie de Dumoulin. 1852. In-8° de 438 pages, avec planches.

272. — *Archives de l'Art français,* recueil de documents inédits relatifs à l'histoire des arts en France, publié sous la direction de Ph. de Chennevières. Deuxième année. 1re livraison. 15 janvier 1852. Paris, imprimerie de Pillet fils aîné, librairie de Dumoulin. 1852. In-8°.

273. — *Bibliographie des Mazarinades,* publiée par la Société de l'Histoire de France; par C. Moreau. Tome III. (R.-Z.) Paris, imprimerie de Crapelet, librairie de Jules Renouard. 1851. In-8° de 476 pages.

274. — *Dictionnaire de la Conversation et de la Lecture,* inventaire raisonné des notions générales les plus indispensables à tous; par une société de savants et de gens de lettres, sous la direction de M. W. Dukett. 2e édition, entièrement refondue, corrigée et augmentée de plusieurs milliers d'articles, tous d'actualité. Paris, imprimerie de F. Didot; librairie de Michel Lévy. Tome Ier. 10e livraison. P. 721-800. (Arias-Montanus.) In-8° de 88 pages. Faux titre, titre et avis. In-8° de 8 pages. Tome II, 11e livraison. (Arièges-Artères.) In-8° de 80 pages.

275. — *Histoire de l'Harmonie au moyen âge;* par E. de Coussemaker, correspondant du Comité historique des arts et monuments,

associé de l'Académie royale de Belgique. Paris, imprimerie de Duverger; librairie de Victor Didron. In-4° de 392 pages avec planches et fac-simile.

Ouvrage divisé en trois parties : Histoire, Documents, Monuments. L'auteur traite successivement de l'harmonie, du rhythme, de la mesure, de la notation. Il publie et traduit pour la première fois divers traités du XIe au XIVe siècle; des odes d'Horace et de Boëce, mises en musique aux IXe et Xe siècles. Il fait connaître également un certain nombre de chants liturgiques et de chants des morts et des sibylles; des chansons d'amour et de table, des chansons historiques, des chants sur la mort de Charlemagne et la bataille de Fontenay, etc.

276. — *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille*. Années 1848, 1849, 1850. Marseille, imprimerie de Barlatier-Feissat. 1851. In-8° de 396 pages.

277. — *Mémoire sur Gergovia*; par le capitaine Vial, aide de camp du général Marey-Monge. Clermont-Ferrand, imprimerie de Thibaud-Landriot. In-8° de 36 pages, plus 2 planches.

278. — *Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg*. Cherbourg, imprimerie de Mouchel. In-8° de 456 pages.

279. — *Notes d'un voyage archéologique dans le sud-ouest de la France*, par M. Jules Marion, ancien élève de l'École des Chartes, etc. Paris, imprimerie de Didot, librairie de Dumoulin. 1852. In-8° de 146 pages.

280. — *Recherches bibliographiques et critiques sur les éditions originales des cinq livres du roman satirique de Rabelais*, et sur les différences de texte qui se font remarquer particulièrement dans le premier livre du *Pantagruel* et dans le *Gargantua*. On y a joint une revue critique des éditions collectives du même roman, et, de plus, le texte original des *grandes et inestimables chroniques de Gargantua*, complété, pour la première fois d'après l'édition de 1533, pour servir de supplément à toutes les éditions des OEuvres de Rabelais, par Jacq. Ch. Brunet. Paris, imprimerie de Crapelet; librairie de Potier. In-8° de 208 pages.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 2. — FÉVRIER 1852.)[1]

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 2 FÉVRIER 1852,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE LA VILLEGILLE, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Ouvrages offerts à la Société.

Histoire du comté de Gruyère, précédée d'une introduction et suivie d'un cartulaire, par M. Hisely. Lausanne, 1851, in-8°. M. Guérard signale à l'attention du Conseil cet ouvrage estimable qui renferme un grand nombre de pièces originales, dont l'auteur a su tirer parti pour donner un véritable intérêt à l'histoire du petit pays qui fait l'objet de son livre. Les autres volumes publiés, comme celui-ci, par la *Société d'histoire de la Suisse romande* et précédemment offerts à la Société d'histoire de France, ne sont pas moins dignes d'estime, ni moins recommandables par le bon choix des documents et l'érudition des éditeurs.

Manuel elémentaire d'Archéologie nationale, par l'abbé Jules Corblet. Paris et Lyon, 1851, 1 vol. in-8°.

Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen pendant l'année 1851. 1 vol. in-8°.

[1] Le Bulletin de janvier doit porter le n° 1er au lieu du n° 12.

Correspondance.

M. Parent de Rosan, récemment admis comme membre de la Société, communique au Conseil le plan d'un travail commencé par lui en 1847 et qui avait pour but de rechercher dans les registres paroissiaux de la ville de Paris, et d'en extraire tous les renseignements historiques qui peuvent s'y trouver. Il annonce avoir exécuté en grande partie un travail analogue sur les registres paroissiaux de Saint-Germain-en-Laye, depuis 1550 jusqu'en 1720, et il se propose de le continuer sur les registres de Versailles et des autres résidences royales. M. Parent de Rosan offre de mettre les divers matériaux qu'il a recueillis à la disposition du Conseil de la Société.

Le Conseil, après en avoir délibéré, et tout en reconnaissant l'intérêt et l'utilité historique des vastes recherches entreprises par M. de Rosan, décide qu'il n'y a pas lieu d'accepter l'offre qui lui est faite, parce qu'il ne lui semble pas possible de rattacher un travail aussi considérable aux publications dans lesquelles la Société doit se renfermer, conformément à son règlement.

Comité de publication.

M. Guérard annonce que le Comité a reçu trop tard, pour pouvoir en rendre compte, le manuscrit du journal de François Ier, dont la publication a été proposée par M. Lalanne. Le Comité fera son rapport au Conseil dans une prochaine séance sur ce projet de publication.

Comité des fonds.

Le Comité des fonds, par l'organe de son président, donne ses conclusions sur la proposition faite par M. de Wailly, dans le but de sauvegarder la propriété des ouvrages publiés par la Société, en insérant en tête de chaque volume un avis portant défense de le reproduire en totalité ou en partie. Le Comité pense que cet avis n'est nullement nécessaire pour assurer les droits de la Société sur les ouvrages qu'elle publie, droits incontestables et qu'elle pourra faire valoir toutes les fois qu'elle le jugera convenable. En conséquence, le Comité ne croit pas qu'il y ait lieu d'admettre la proposition faite par M. de Wailly. — Ces conclusions sont adoptées par le Conseil.

—M. de la Villegille, au nom du même Comité, appelle l'attention du Conseil sur les frais qu'entraînent les nombreux remaniements

exécutés dans l'impression du Bulletin, et insiste, ainsi que M. le trésorier, sur la nécessité d'en rendre la publication plus régulière. Le Conseil renvoie à la prochaine séance l'examen du parti à prendre sur cette question.

Etat des impressions.

Orderic Vital, t. IV. Feuilles 20, 21 en bon à tirer chez M. Guérard; 22, 23, 24, 25 chez l'auteur.

Mémoires de Daniel de Cosnac, t. II. Feuille 11 tirée; feuille 12 chez M. Lenormant.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

VARIÉTÉS.

Le savant D. Pitra, bénédictin de Solesmes, vient de faire paraître le tome Ier d'un vaste recueil qui, sous le titre de *Spicilegium Solesmense* (*Bibliogr.* n° 301) complétera dignement les six grandes collections d'auteurs inédits données dans les deux derniers siècles par les religieux du même ordre, savoir le *Spicilége* de d'Achery (1655-1677), les *Analecta vetera* de Mabillon (1675-1689), les *Analecta græca* de Montfaucon (1688), le *Thesaurus anecdotorum* (1717), et l'*Amplissima collectio* (1724-1733) de DD. Martène et Durand, et le *Thesaurus anecdotorum novissimus* de Bernard Pez (1721-1729). Ce recueil comprendra des ouvrages inédits des saints pères et des écrivains ecclésiastiques latins, grecs et orientaux, depuis le Ier siècle jusqu'à la fin du XIIe. Le premier volume est principalement consacré aux écrivains antérieurs au Ve siècle. Il est divisé en deux parties, dont la première comprend les œuvres originales, les traités spéciaux; la seconde partie renferme les extraits ou les commentaires écrits à une époque postérieure, mais d'après des sources anciennes. Les auteurs compris dans la première partie sont au nombre de dix, disposés dans l'ordre suivant: I. Papias, disciple de l'apôtre S. Jean, *de interpretatione dominicorum oraculorum, libri IV, fragmentum a RR. PP. Mecharistis latine donatum*, texte syriaque et traduction latine. II. S. Irénée, martyr, évêque de Lyon: Fragmentum syriacum *de Resurrectione Domini*; fragmentum armeniacum ejusdem argumenti; fragmentum syriacum *de Christo Deo in homine*; ad libros *contra Hæreses* prologus, auctore, ut videtur, Floro Lugdunensi. III. *De solem-*

nitatibus, *sabbatis et neomeniis*, par un auteur anonyme. IV. Murinus, d'Alexandrie, fragmentum homiliæ *de Pascha*. V. S. Denys, d'Alexandrie, *Epistola ad Cenonem*, analecta *e commentario anonymi in Ecclesiasten*. VI. Commodianus, évêque d'Afrique, *Carmen apologeticum*. VII. S. Hilaire, évêque de Poitiers, *Tractatus in epistolam ad Galatas*, *in epistolas ad Philippenses*, *ad Colossenses*, *ad Thessalonicos*, *ad Timotheum*, *ad Titum*, *ad Philemonem;* fragmentum *commentarii in Genesim*; fragmentum *commentarii in Psalmos*, Hilario perperam ascripti; *carmen* eidem aut alteri tribuendum Hilario. VIII. S. Rheticius, évêque d'Autun, fragmentum *commentarii in Cantica canticorum*. IX. Caius Vettius Aquilius Juvencus; fragmentum *metri in Genesim*, *metrum in Exodum*, *in canticum Moysis*, *in librum Josue;* selecta fragmenta; *glossæ theotiscæ ad Historiam* evangelicam Juvenci. X. Godfridi S. Swenthuni Vintoniensis *versiculi*. On trouve dans la seconde partie des œuvres inédites de S. Victor, évêque de Capoue, de Jean, diacre de l'Église romaine, de S. Nicéphore, patriarche de Constantinople. L'appendice renferme trois documents importants : 1° le texte arménien et la traduction latine d'une homélie attribuée à S. Irénée; 2° des fragments de la version copte du livre synodal du premier concile de Nicée, avec des corrections, une version latine et des notes, par M. Ch. Lenormant; 3° le texte de la célèbre inscription grecque chrétienne d'Autun, accompagné de notes et de dissertations de divers auteurs. Le volume est précédé de savants prolégomènes contenant une notice historique et littéraire sur chaque auteur et l'indication des manuscrits dont s'est servi l'éditeur. Il est terminé par plusieurs tables rédigées avec soin et accompagné d'une planche de *fac-simile*.

Le Spicilége de Solesmes sera divisé en deux séries formant chacune cinq volumes. La première série est réservée aux auteurs des neuf premiers siècles et aux pièces se rapportant à cette époque par leur argument principal. La seconde série contiendra les auteurs et les monuments des xe, xie et xiie siècles. Le second volume, dont la publication prochaine est annoncée, renfermera un ouvrage de saint Méliton, évêque de Sardes au iie siècle de notre ère, intitulé *Clavis*. Cet ouvrage, mentionné par Eusèbe et saint Jérôme, est le plus ancien formulaire connu du symbolisme chrétien et de l'allégorisme biblique. Le texte latin, seul conservé, est antérieur à saint Jérôme et à la Vulgate. Il sera collationné sur sept manuscrits et illustré par un choix de scoliastes et de glossaires symboliques, également inédits, de diverses époques, jusqu'au xiie siècle. Les prolégomènes éclairciront les origines et le développement du symbolisme chrétien. L'éditeur fait connaître dès à présent les noms

des principaux auteurs ou monuments qui entreront dans le volume suivant. La première série comprendra, après l'ouvrage de S. Méliton, dont nous venons de parler, des écrits d'Anatole de Laodicée, de S. Denys l'aréopagite, de S. Épiphane, de S. Augustin, de Philon l'historien, de S. Jean Chrysostôme, de Philiponus, de S. Patrice, de Verecundus, évêque d'Afrique, de S. Maxime, de S. Germain de Constantinople, de Tétradius, du vénérable Bède, d'Egbert d'York, d'Ingelramn de Metz, de S. Nicéphore de Constantinople, de Charlemagne, d'Alcuin, de S. Théodore Studite, de Photius, de Jean Scot, de Frédégise, de Dungale, d'Éginhard, de Claude de Turin, d'Alvarez de Cordoue, de Florus de Lyon, d'Hincmar de Reims, de Raban Maur, de Réginon, de Sédulius, de Gildas, d'Anastase le bibliothécaire, de Walafrid Strabon; les annales de S. Waast, le cartulaire noir de S. Florent de Saumur, etc. On trouvera dans la seconde série diverses œuvres des écrivains dont voici la liste : Milon et Hucbald de S. Amand, S. Abbon de Fleury-sur-Loire, Micon de S. Riquier, Notger, Walon, Éracle de Liége, Higramnus de Trèves, Héréfride, le B. Richard de Verdun, Herman Contract, Radbode et Adelbolde d'Utrecht, Gerbert, Rémi d'Auxerre, S. Odilon, S. Mayeul, S. Hugues et Pierre le Vénérable de Cluny, Guillaume de Champeaux, Hildebert du Mans, Marbode de Rennes, Pierre de Celles, S. Bernard, Raoul de Saint-Tron, Hervé de Déols, Alain de Lille, Guibert de Nogent, Abailard, Yves de Chartres, Clarembault d'Arras, Sigebert et Anselme de Gembloux, Pierre de Riga, Richard, Robert, Adam de Saint-Victor, l'abbesse Herrade, sainte Hildegarde.

— Des deux ouvrages compris dans le tome dix-septième des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques* (voy. la *Bibliogr.* n° 305), le premier, relatif au livre XXXVII[e] de l'histoire du Bas-Empire, de Nicéphore Grégoras, est, de beaucoup, le plus étendu, mais n'intéresse pas directement l'histoire de France. Le second a pour titre : *Nouvelles recherches sur la vie et les écrits de Robert Blondel, poëte, historien et moraliste, contemporain de Charles VII*, par M. Vallet de Viriville. L'auteur commence par établir que ce personnage était d'une famille noble de Normandie, fils de Jean Blondel, neveu de Robert Blondel, sieur de Tournebut et arrière-petit-fils de Guillaume Blondel, écuyer, seigneur de Ravenoville, mort en 1332. Il résulte des recherches de M. de Viriville que le poëte Robert Blondel, né vers la fin du XIV[e] siècle, fut obligé de s'exiler de la Normandie lorsque le roi d'Angleterre, Henri V, s'empara de cette province en 1415; qu'il avait été reçu maître ès arts à Orléans ou à

Angers avant 1420, date de la publication de sa *Complainte des bons Français*, mentionnée par Bréquigny, et qu'à l'époque où il écrivit l'*Oratio historialis* (1449), il était précepteur de François, comte d'Étampes, fils de Richard de Bretagne et de Marguerite d'Orléans, et qui devint duc de Bretagne en 1458.

« Il existe encore à la Bibliothèque nationale, dit l'auteur de cette notice, deux manuscrits intéressants, dont M. de Bréquigny n'a pas parlé. L'un et l'autre contiennent la traduction en français de l'*Oratio historialis*, suivie de l'*Assertio Normanniæ*. Elle fut faite comme nous l'apprend le traducteur, sur l'ordre exprès de Charles VII, en 1460.

« Aussitôt que le Cotentin fut remis sous l'obéissance du roi, c'est-à-dire en 1450, Charles VII récompensa le zèle de Robert Blondel et lui fit don « d'un hostel et héritage tenu par Thomas « Craffort, à Ravenoville. » Nous avons vu que ce bien était patrimonial dans sa famille, et il y a tout lieu de penser que Robert Blondel y avait pris naissance.

« A peu de temps de là, il reçut une preuve nouvelle de la faveur royale et un témoignage signalé de confiance. Ce fut lui que ce prince chargea de l'instruction de son second fils, de son enfant préféré, Charles, duc de Berry et de Guyenne. Un compte de l'argenterie de la reine, qui s'étend du 1er octobre 1454 jusqu'au dernier septembre suivant, mentionne Robert Blondel comme *maistre d'école de monseigneur Charles*, et contient l'énumération des livres de classe qui furent achetés pour le jeune écolier, sous la direction de son précepteur.

« Vers la même époque, Robert Blondel exécuta, sur la demande de la reine Marie d'Anjou, et offrit à cette pieuse princesse, une œuvre littéraire dont plusieurs savants ont vainement cherché l'auteur et que l'on ne peut hésiter à lui attribuer. Il s'agit du livre des *Douze périls d'enfer*, dont il existe plusieurs exemplaires manuscrits à la Bibliothèque nationale. Ce traité moral et religieux n'est point l'ouvrage original de Robert ; il se borna à le traduire en français pour l'usage de la reine, et à l'augmenter de quelques nouveaux *exemples et moralités*. Ces renseignements nous sont encore fournis par le préambule de ce livre, où il parle à la première personne et se qualifie chapelain de la reine. Il y fait également allusion à ses fonctions de précepteur auprès du prince Charles, et s'excuse de n'avoir pas achevé plus promptement son travail, à cause des fréquents voyages et déplacements qu'il a dû récemment partager avec son élève. Quelques lettres originales de Charles VII, conservées dans la collection de Béthune, et datées de

1454 à 1455, attestent en effet que, notamment dans le mois de mars de cette dernière année, le jeune prince parcourait les provinces du Midi, en compagnie de sa mère et de ses sœurs, et changea fréquemment de résidence.

« Enfin, la dernière mention que nous rencontrions sur son compte nous est fournie par l'un des exemplaires de la traduction de l'*Oratio*, que nous avons déjà citée précédemment, exemplaire qui paraît avoir été écrit en 1461, au moment où Louis XI venait de succéder à son père. Robert Blondel y est désigné comme vivant encore et continuant de donner ses soins à l'éducation du duc de Guyenne. Le silence absolu qui se fait à son égard, depuis ce moment, nous fait présumer qu'il ne survécut que peu de temps au roi Charles VII. »

— Le *Livre d'or de la noblesse européenne*, dont le cinquième registre, publié par M. le comte de Givodan, vient d'être mis en vente (voy. la *Bibliogr.* n° 297), est certainement l'ouvrage le plus important qui ait paru depuis longtemps en France sur l'histoire de la noblesse. Ce cinquième registre, qui forme le registre premier d'une nouvelle série du *Livre d'or*, s'ouvre par une ample et savante introduction dans laquelle l'auteur traite, sous un point de vue élevé et avec tous les développements nécessaires, de l'histoire de la noblesse en général. M. de Givodan, après avoir recherché l'origine naturelle de la noblesse, détermine les caractères essentiels de cette institution, et examine ensuite quelle a été l'influence des classes privilégiées et des classes nobles dans les sociétés anciennes. Le chapitre qu'il a consacré à l'appréciation historique de l'aristocratie dans les états de la Grèce se fait surtout remarquer par la profondeur des recherches et la nouveauté des aperçus. La suite de ce travail recommandable comprendra l'histoire des patriciens et des chevaliers de Rome, et celle de l'aristocratie moderne. Après l'introduction, viennent un grand nombre de notions généalogiques sur des familles nobles de la France et de l'étranger. Nous devons citer d'abord comme la plus étendue et la plus intéressante pour notre histoire, la notice consacrée à la maison royale de Bourbon. C'est un travail très-complet, rédigé avec soin d'après les meilleures sources. Parmi les autres notices nous avons remarqué celles de la maison royale de Bavière et des familles de Breda, de Briançon-Vachon de Belmont, de Colloredo, de Faudoas, de Froissard, de Lévis, de Monteynard, de Pérusse des Cars ou d'Escars, de Pimodan, de Rosen, de Rumigny. Ce volume, publié avec un grand luxe typographique, est orné de dix-huit planches d'armoiries coloriées et de près de cinq cents écussons gravés sur bois.

— Le nouvel ouvrage que M. de la Quérière vient de publier sur les *Enseignes des maisons particulières* (*Bibliogr.*, n° 308) forme, avec la *Description des maisons de Rouen*, du même auteur, et son *Essai sur la décoration des anciens combles et pignons*, un ensemble de travaux d'un intérêt très-réel pour l'étude des usages et de l'architecture domestique aux XV[e], XVI[e] et XVII[e] siècles. M. de la Quérière cite et décrit, d'après ses propres recherches et d'après les écrivains, les enseignes curieuses, de date ancienne, qui existaient autrefois ou qui se sont conservées dans plusieurs de nos provinces, particulièrement en Normandie, et il reproduit, dans des dessins sur bois mêlés au texte, celles qui lui ont paru les plus intéressantes, en y joignant un choix d'inscriptions murales prises sur divers points de la France.

— *Étude sur le* XVI[e] *siècle. Hubert Languet*; par M. Henri Chevreul, ancien magistrat (*Bibliogr.* n° 289).

Quoique moins célèbre peut-être que les grands propagateurs de la réforme religieuse du XVI[e] siècle, Hubert Languet, par ses relations intimes avec plusieurs des plus influents d'entre eux, par les missions délicates que lui confièrent les princes protestants Gustave Wasa, l'électeur Auguste de Saxe et le prince d'Orange Guillaume de Nassau, par ses nombreux voyages, par ses écrits tient une place éminente dans l'histoire de la réforme; à ces titres il méritait d'être le sujet de recherches biographiques approfondies.

Né à Vitteaux en 1518, Hubert Languet suivit les cours de droit à Poitiers; il entreprit, jeune encore, des voyages en Espagne, en Italie et en Allemagne. En 1549, il se lia avec Mélanchton, embrassa les principes de la réforme et s'établit à Wittemberg, où il habita jusqu'à la mort de cet illustre réformateur en 1560, ne quittant momentanément chaque année ce foyer de la réforme que pour satisfaire son ardeur de voyages. C'est ainsi qu'il visita, en 1551, la Poméranie et la Suède, et qu'en 1555 il revit la France et l'Italie. L'amitié de Mélanchton et son propre mérite lui valurent l'estime des hommes les plus distingués des pays qu'il parcourut. En 1557, il visita de nouveau la Suède, où il reçut de Gustave Wasa l'accueil le plus bienveillant. Il explora l'Ingrie, la Livonie, la Laponie, contrées alors fort peu connues. A son retour, le roi Gustave lui proposa d'entreprendre, aux frais de la couronne de Suède, un voyage d'exploration, dans le but de trouver un passage qui permît de se rendre aux Indes orientales par les mers du Nord. Languet n'ayant pas accepté cette mission, Gustave le chargea d'engager les ouvriers français les plus habiles à se rendre en Suède, afin d'imprimer un nouvel élan à l'industrie de ce pays.

Ce fut peu après la mort de Mélanchton, en 1560, que Languet entra au service d'Auguste, électeur de Saxe, qui le chargea de missions très-importantes en France et en Allemagne. C'est à ces missions que se rapporte la correspondance de Languet avec l'électeur et son premier ministre Mordeisen, publiée par Ludwig en 1677, sous le titre d'*Arcana sæculi decimi sexti;* ces lettres et celles aux Camérarius et à Ph. Sidney, répandent un grand jour sur la politique de Catherine de Médicis, de Charles IX et des princes protestants d'Allemagne.

Présent à Paris pendant la Saint-Barthélemy, il sauva la vie à plusieurs de ses coreligionnaires et ne dut qu'à Jean de Morvilliers, ancien évêque d'Orléans, d'échapper au massacre auquel son inviolabilité comme ambassadeur ne l'aurait pas soustrait.

Il retourna auprès du duc de Saxe, qui le nomma son ministre auprès de l'empereur, fonction qu'il remplit jusqu'en 1577. Deux ans après, il se mit à la disposition de Guillaume de Nassau et remplit avec succès plusieurs missions que ce prince lui confia auprès de la diète de Cologne et en France. Il aida le défenseur de l'indépendance néerlandaise de ses conseils, toujours dirigés par la prudence et par une sagacité remarquable acquise dans sa longue carrière diplomatique. H. Languet mourut en 1581, à Anvers.

La vie d'Hubert Languet est liée à presque tous les grands événements de son temps. Il vécut dans l'intimité des réformateurs les plus illustres et des souverains qui adoptèrent le plus chaudement les doctrines nouvelles. Sa correspondance est une source historique des plus intéressantes. Son ouvrage intitulé *Vindiciæ contra tyrannos*, jouit d'une réputation presque égale à celle des plus importants écrits de discussion politique du XVIe siècle. M. H. Chevreul en a donné une analyse détaillée, en le comparant au *Franco-Gallia* d'Hotman, à la *Servitude volontaire* de La Boëtie, à la *République* de Bodin; il a exposé avec justesse et précision l'influence des idées libérales du XVIe siècle sur les événements contemporains, donnant à son livre un intérêt plus général que ne semblait devoir le comporter une biographie particulière. Il a su aussi apprécier avec beaucoup d'impartialité la part que cet habile diplomate, ardent propagateur de la réforme, avait prise aux relations politiques des États. Allié aux dignes descendants de Hubert Languet, M. Henri Chevreul n'a rien négligé pour accomplir la tâche qu'il s'était imposée. Fils d'un savant illustre, il entre par un écrit digne d'éloges dans la carrière des études historiques; il saura y faire distinguer un nom qui depuis tant d'années occupe, à si juste titre, le rang le plus éminent dans les sciences, non-seulement par les plus impor-

tants travaux et les plus utiles découvertes, mais encore par le caractère et la méthode philosophiques. J. D.

— L'*Histoire de Marseille*, que vient de publier M. Amédée Boudin (Bibliogr., n° 294), embrasse tous les faits importants qui constituent les annales marseillaises. C'est un livre bien écrit qui résume avec intérêt les témoignages des historiens anciens; les recherches, les discussions y tiennent peu de place, et l'auteur cite rarement ses autorités. Ce volume est orné de gravures sur bois et de plusieurs plans de la ville de Marseille.

— Nous devons signaler à l'attention de nos lecteurs deux ouvrages composés au milieu du siècle dernier par l'abbé Bordas, et que vient de publier M. Achille Guenée, d'après les manuscrits de l'auteur, conservés à la bibliothèque de Châteaudun. Le premier de ces deux ouvrages a pour titre : *Histoire du comté de Dunois, de ses comtes et de sa capitale;* le second est une *Chorographie du Dunois ou notice sur les villes, bourgs, fiefs, justices et châteaux qui y sont conservés*. On trouve dans l'un et dans l'autre un très-grand nombre de renseignements historiques présentés avec méthode et clarté.

— L'abbaye des Vaux-de-Cernay, sur laquelle M. Bouchitté a donné une notice historique en 1840, vient d'être l'objet d'une étude archéologique intéressante due à M. Hérard, architecte. Cette brochure fait partie d'une série de notices du même genre, que l'auteur se propose de faire paraître sur les monastères de l'ancien diocèse de Paris.

— Notre confrère M. George de Soultrait a fait imprimer tout récemment son *Rapport* à l'académie de Mâcon *sur l'église de Cuiseaux* (Saône-et-Loire). En renvoyant pour l'histoire de la fondation de cette église aux détails qu'on trouve dans la statistique du département de Saône-et-Loire, de M. Ragut, M. de Soultrait donne une description archéologique de l'édifice et des curieuses statues sculptées qu'elle renferme. Il signale l'église comme la plus remarquable de l'arrondissement de Louhans, et demande qu'elle soit classée parmi les monuments historiques.

— L'*Histoire du bailli de Suffren*, par M. Ch. Cunat, ancien officier de marine (Bibliogr. n° 295), est l'ouvrage le plus complet qui ait été composé sur la vie de cet homme célèbre. C'est un livre sérieux, écrit par un homme du métier qui a parcouru autrefois les mers de l'Inde et recueilli de précieuses traditions orales des compagnons d'armes de Suffren. M. Cunat a en outre compulsé,

aux archives de la marine et dans diverses collections, des documents inédits d'une véritable importance pour le sujet qu'il avait à traiter, et il a su en faire le plus habile usage. Le récit de la campagne de l'Inde, qui a immortalisé le bailli de Suffren, abonde surtout en détails d'une rigoureuse exactitude et d'un intérêt réel pour l'histoire. L'auteur, tout en rejetant de la vie de son héros les faits privés et les anecdotes, n'a rien négligé de ce qui méritait d'être rappelé ou rectifié. Il démontre, par exemple, que Suffren n'est pas mort de maladie, comme l'ont cru les historiens, mais des suites d'un duel avec M. de Mirepoix, opinion déjà émise par M. Jal dans ses *Scènes de la vie maritime*. On trouve à la fin du volume un grand nombre de notes et de pièces justificatives, avec une carte de l'Inde et un plan de chacune des batailles livrées par Suffren.

— M. A. Germain, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Montpellier, vient de publier, en trois volumes in-8°, une importante *Histoire de la commune de Montpellier, depuis ses origines jusqu'à son incorporation définitive à la monarchie française* (Bibliogr. n° 291). Chacun de ces volumes se divise en deux parties, dont la première est consacrée au récit très-circonstancié des faits, la seconde aux pièces justificatives qui sont nombreuses et choisies avec discernement parmi les documents manuscrits conservés, soit à la Bibliothèque nationale, soit aux archives et à la bibliothèque de Montpellier. Ce grand travail, fruit de douze années de recherches, nous paraît digne de toute l'attention des personnes vouées aux études historiques sérieuses. Il prouve que l'histoire des grandes municipalités du Midi n'est ni moins intéressante ni moins instructive que celle des communes du nord de la France.

III.

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES.

Isère. — « Un cultivateur de la commune de Royas a découvert parmi les décombres d'une maison romaine, enfouis sous terre, divers objets d'antiquité, consistant principalement en cent cinquante médailles, un poids en plomb et une patère en argent.

« Sur les médailles, cent quarante sont en grand bronze et dix en métal de billon. Les premières offrent les têtes de Vespasien, Trajan, Hadrien, Antonin le Pieux, Faustine mère, Marc-Aurèle,

Faustine jeune, Verus, Lucile, Commode, Septime Sévère, Elagabale, Alexandre Sévère, Julie Mammée, Maximin, Maxime, Gordien III, Philippe père. On ne trouve dans les médailles de billon que des Trajan-Dèce et des Gallien, dont une *restitution d'Auguste*.

« Ces pièces plus ou moins frustes et très-communes, à l'exception d'une *allocution* et d'une *consécration* d'Antonin, représentent une longue période de près de deux cents ans, ce qui suppose une circulation peu active. Les plus anciennes sont naturellement les plus usées. La patère d'argent, qui pèse 145 grammes, est malheureusement endommagée. »

(*Constitutionnel* du 26 *février*.)

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

281. — *Annuaire du département de la Côte-d'Or,* pour l'année 1852, contenant, etc. 51e année. Dijon, imprimerie et librairie de Douillier. In-24 de 288 pages.

282. — *Annuaire du département du Jura,* pour l'année 1852; par Désiré Monnier. Lons-le-Saulnier, imprimerie de Gauthier. In-12 de 568 pages, plus 9 planches.

283. — *Annuaire du département du Loiret.* Année 1852. Orléans, imprimerie de Jacob; Paris, librairie de Dumoulin. In-18 de 396 pages, plus un tableau et une planche. 59e année.

Annuaire publié sans interruption, depuis 1810, par Frédéric Gauthier. Seconde série. Treizième année.

284. — *Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe.* Publié par M. Borel d'Hauterive, archiviste paléographe. 1852. 9e année. Paris, imprimerie de Plon, librairie de Dentu. In-12 de 308 pages, plus 5 planches.

285. — *Annuaire du diocèse d'Orléans*, pour l'année bissextile 1852. Ouvrage utile au clergé, à l'administration et à tous ceux qui s'occupent de statistique, d'archéologie et d'histoire. Deuxième année. Orléans, imprimerie et librairie de Gatineau. In-18 de 126 pages.

286. — *Aperçu géologique et statistique, historique, industriel et agricole du canton de Sarrable* (Moselle); par P. Creutzer, phar-

macien, etc. Metz, imprimerie de Lamort, librairie de Warion. In-8° de 96 pages, plus 7 tableaux.

Ce mémoire a obtenu de l'Académie nationale de Metz une médaille d'argent au concours de l'année 1851.

287. — *Compte rendu des travaux de la Commission des monuments et documents historiques, et des bâtiments civils du département de la Gironde*, pendant l'année 1850-51. 12e année. Rapport présenté au préfet de la Gironde par MM. Rabanis, président, et Lamotte, secrétaire. Bordeaux, imprimerie de Durand; à Paris, chez Didron. 1851. In-8° de 52 pages, plus 15 planches.

288. — *Coup d'œil sur les monuments archéologiques du département de l'Yonne*; par M. Quantin, archiviste du département, etc. Caen, imprimerie et librairie d'Hardel; à Paris, chez Derache. 1851. In-8° de 76 pages.

Extrait du volume des séances tenues par la Société française en 1850.

289. — *Étude sur le* XVIe *siècle. Hubert Languet;* par Henri Chevreul, ancien magistrat. Paris, imprimerie de Plon, librairie de Potier. In-8° de 258 pages, plus un portrait.

290. — *Guienne (la), le Languedoc et la Provence,* divisés en départements : la Gironde, la Haute-Garonne, l'Hérault, le Tarn, l'Aude, le Gard, les Bouches-du-Rhône, le Var et les Basses-Alpes; par Alex. Mazas. Le Mans, imprimerie de Julien Lanier; Paris, librairie d'Hivert. In-4° de 252 pages.

291. — *Histoire de la commune de Montpellier,* depuis ses origines jusqu'à son incorporation définitive à la monarchie française, rédigée d'après les documents originaux et accompagnée de pièces justificatives presque toutes inédites, par A. Germain, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Montpellier. Montpellier, imprimerie de Martel; Paris, librairie de Dumoulin. 1851. 3 vol. in-8° de LXXXIV-458, 535 et 540 pages.

292. — *Histoire de la Corse, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours;* par M. Camille Friess, archiviste du département de la Corse. Bastia, imprimerie et librairie de Fabiani. In-18 de 252 pages.

293. — *Histoire de Marie Stuart;* par M. Mignet, membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques. 2e édition. Paris, imprimerie de Plon, librairie de Paulin Lheureux. Deux volumes in-8° ensemble de 996 pages, plus un portrait.

294. — *Histoire de Marseille*, par M. Amédée Boudin. Paris ; librairie de Dumoulin. 1852. In-8° de 600 pages.

295. — *Histoire du bailli de Suffren*, par Ch. Cunat, ancien officier de la marine, etc. Rennes, imprimerie de Marteville et Lefas ; Paris, librairie de Dumoulin. 1852. In-8° de VII-415 pages, avec cartes et portraits.

296. — *Histoire pittoresque, topographique et archéologique de Crécy-en-Brie et de la Chapelle-sur-Crécy*, suivie de considérations générales sur les communes du canton, par le docteur Th. Robillard. Imprimerie de Carro, à Meaux ; librairie de Dumoulin, à Paris. 1852. In-12 de 120 pages.

297. — *Livre d'or de la noblesse européenne*, publié par le comte de Givodan, chevalier et juge d'armes généalogiste de l'ordre de Malte en France.... directeur du collége héraldique et archéologique de France. Cinquième registre. (Deuxième série, premier registre.) Paris, imprimerie de Plon. Se trouve au collége héraldique, rue Monsigny, n° 6. 1852. In-4° de IV-LXX-428 pages, avec 18 planches d'armoiries coloriées et près de 500 écussons gravés sur bois. — Prix : 60 francs, broché, et 74 francs, relié.

298. — *Mantes. Histoire, monuments, environs* ; par Auguste Moutié. Imprimerie de Raynal, à Rambouillet ; librairie de Chamerot, à Paris. Grand in-8° de 120 pages, plus une lithographie.

299. — *Mémoire sur les baillis du Cotentin* ; par M. L. Delisle. Caen, imprimerie et librairie d'Hardel. 1851. In-4° de 64 pages.

Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie.

300. — *Mémoires sur les protestants de France au XVIIe siècle*, par M. Ch. Weis. Pag. 151-174. Paris, imprim. de Panckoucke ; librairie de Dumoulin. In-8° de 24 pages.

Extrait du compte rendu de l'Académie des sciences morales et politiques.

301. — *Monnaies mérovingiennes de la collection de feu M. Renault*. Metz, imprimerie de Nouvian. In-8° de 46 pages.

302. — *Note sur des fers de flèches, trouvés au château de Caen*, par M. G. Mancel. Caen, imprimerie d'Hardel. 1851. In-8° de 8 pages.

Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie.

303. — *Note sur la descendance de la maison de Montesquiou, des comtes de Fezensac*. Paris, imprimerie de Bénard. In-8° de 8 pages.

304. — *Note sur quelques monuments antiques des Alpes maritimes,* par M. Alexis Naudot, docteur en médecine. Paris, imprimerie de Crapelet; librairie de Dumoulin. In-8° de 16 pages.

Extrait du vingt et unième volume des Mémoires de la Société des Antiquaires de France.

305. — *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques,* publiés par l'Institut national de France, faisant suite aux notices et extraits lus au comité établi dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Tome XVII°. Seconde partie. Paris, imprim. nationale. 1851. In-4° de 411 pages.

306. — *Origines de Falaise (les) sous le règne de Robert, père de Guillaume le Conquérant,* suivies d'une étude sur la légende de Robert le Diable, par Florent Richomme. Falaise, imprimerie de Levavasseur. 1851. In-8° de 80 pages.

307. — *Papiers d'État, pièces et documents inédits ou peu connus, relatifs à l'histoire de l'Écosse au* XVI° *siècle,* tirés des bibliothèques et des archives de France, et publiés pour le Bannatyne, club d'Édimbourg, par A. Tulet, membre de la Société des Antiquaires de France, etc. *Préface.* Paris, imprimerie de Plon. In-4° de 36 pages.

308. — *Recherches historiques sur les Enseignes des maisons particulières,* suivies de quelques inscriptions murales prises en divers lieux, ornées d'une planche et de 27 sujets gravés sur bois, par E. de la Quérière, membre de la Société des Antiquaires de France, etc. Rouen, imprimerie de Péron, librairie de François; Paris, librairies de Victor Didron et de Dumoulin. 1852. In-8° de VII-131 pages.

309. — *Spicilegium Solesmense,* complectens sanctorum patrum scriptorumque ecclesiasticorum anecdota hactenus opera, selecta e græcis orientalibusque et latinis codicibus, publici juris facta curante domino J. B. Pitra, O. S. B. monacho e congregatione gallica, nonnullis ex abbatia Solesmensi opem conferentibus. Tomus I, in quo præcipue auctores sæculo V antiquiores proferuntur et illustrantur. Paris, imprimerie et librairie de F. Didot. Grand in-8°. Prix, 15 fr.

310. — *Un musée bibliographique du Louvre,* par J. Techener. Paris, imprimerie de Maulde; librairie de Techener. In-8° de 12 pages.

J. DE G.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 3. — MARS 1852.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 1er MARS 1852,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE LA VILLEGILLE, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président propose à l'approbation du Conseil et proclame membres de la Société :

816. M. Léopold Delisle, ancien élève de l'École des Chartes, rue du Four Saint-Honoré, 34;

Présenté par M. B. Guérard.

817. M. Edmond Dupont, archiviste attaché aux Archives nationales, rue Ménilmontant, 24;

Présenté par M. Teulet.

Ouvrages offerts à la Société.

Bulletin des Comités historiques, nos de novembre et de décembre 1851.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 4e trimestre de 1851.

Histoire de la Convention, par M. de Barante, t. III. Paris, 1851, in-8°.

Chronicon Nortmannorum, Waringo-Russorum, nec non Danorum, Sueonum, Norwegorum, inde ab a. 777 *ad a.* 879. Auct. D. Kruse. Dorpath, 1851, in-4°.

Papiers d'État, pièces et documents inédits ou peu connus relatifs à l'histoire de l'Écosse au XVI[e] *siècle*, tirés des bibliothèques et des archives de France, et publiés pour le Bannatyne club d'Edimbourg, par A. Teulet. Préface. Paris (1851), in-4°.

Correspondance.

M. Kruse fait hommage du *Chronicon Nortmannorum*, recueil de documents originaux ci-dessus annoncé. Il en sera donné une analyse dans l'un des prochains numéros du *Bulletin*. (v. p. 220.)

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Orderic Vital, t. IV, feuille 22 en bon à tirer; feuilles 23 à 26 composées.

Mémoires de Cosnac, t. II, feuille 14 en bon à tirer; feuilles 15 à 20 composées.

Comité de publication.

— M. Guérard, président de ce comité, donne un premier aperçu du *Journal* inédit *du Règne de François I*[er], dont la publication a été proposée par M. L. Lalanne. Quoique le comité de publication n'ait pu encore arrêter définitivement son opinion sur cet ouvrage, cependant il en a pris une opinion favorable et fera son rapport définitif dans la prochaine séance.

— M. Ravenel annonce que M. Moreau a terminé la copie du *Choix de Mazarinades* qui doit faire suite à la *Bibliographie* déjà publiée, et qu'il est prêt à la mettre sous presse, dès que le Conseil le décidera. M. Moreau a réuni la matière de trois volumes, mais le Conseil considérant que l'ensemble du recueil ne devait se composer que de cinq volumes et que déjà la *Bibliographie* en comprend trois, décide que le *Choix* sera réduit à deux volumes. Le premier contiendra les *Mazarinades* publiées intégralement, et le second les *Extraits*. Autant que possible les pièces seront groupées par nature d'affaires. M. le commissaire responsable s'entendra avec M. Moreau pour que le *Choix* ainsi réduit à deux volumes, comprenne les documents les plus importants.

Comité des fonds.

Sur la proposition de ce Comité, le prix de la Société de l'Histoire de France, à décerner dans la distribution générale des prix du grand concours des colléges pour l'année 1852, sera composé des ouvrages suivants :

Villehardouin............	1 volume.
Commynes...............	3
Vie de saint Louis........	6
	10 volumes.

—M. de la Villegille fait un rapport sur la question relative au *Bulletin*, question soulevée dans la précédente séance. Conformément aux considérations développées dans ce rapport, le Conseil exprime le regret que M. de Gaulle, qui pendant plusieurs années a rédigé ce recueil, avec autant de savoir que de modération et de convenance, soit aujourd'hui empêché par d'autres occupations d'y apporter la même exactitude. Les retards dans cette publication périodique préjudicient à la Société, surtout dans ses rapports avec les membres domiciliés dans les départements. En conséquence, le Conseil prenant en considération les motifs exposés par le Comité, décide que la rédaction du *Bulletin* sera dorénavant confiée à un autre membre. M. de Gaulle rédigera encore le numéro de février.

Le Conseil désigne ensuite pour nouveau rédacteur du *Bulletin* M. Bordier, archiviste aux Archives nationales, auxiliaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

VARIÉTÉS.

De l'indépendance de Mézeray.

Dans ses écrits et dans ses discours, Mézeray était plus qu'indépendant ; il aimait faire la satire des grands et du pouvoir. Il avait été de la Fronde dans sa jeunesse, il resta frondeur toute sa vie. On sait (voy. la *Biogr. Univ.*) que la manière dont il osa parler des impôts dans son *Histoire de France*, alluma contre lui le courroux de Colbert. Le ministre lui envoya dire que le roi ne lui avait pas donné une pension de quatre mille livres pour écrire avec si peu de retenue ; « que ce prince respectoit trop la vérité pour exiger

de ses historiographes qu'ils la déguisassent par des motifs de crainte ou d'espérance; mais qu'il ne prétendoit pas aussi qu'ils dussent se donner la licence de réfléchir sans nécessité sur la conduite de ses ancêtres et sur une politique établie depuis longtemps et confirmée par les suffrages de toute la nation[1]. »

Malgré cet assentiment universel dont se vantait ainsi, par la bouche de Colbert, le despotisme de Louis XIV, l'historiographe n'avait probablement pas blessé la vérité lorsqu'il avait accusé certains rois de France d'avoir été « peu consciencieux à disposer du bien de leurs sujets[2]. » De quelque côté que fût le bon droit, Colbert, après avoir fait preuve de quelque patience dans ce débat, finit par le trancher en supprimant la pension de quatre mille livres. Mézeray devenu plus réservé dans ses écrits, mais non dans ses paroles, continua de vivre en mécontent et mourut ennemi des maximes de l'autorité absolue. A son décès, on prit d'exactes précautions pour que les écrits funestes qu'on le soupçonnait d'avoir préparés ne pussent tomber en mauvaises mains. Tout fut mis sous les scellés et y resta jusqu'à ce que le lieutenant de police fût venu s'assurer en personne des papiers du défunt. Il alla lui-même les déposer à la bibliothèque du roi où ils sont encore ; mais rien d'intéressant ne parut s'y trouver ; la plus dangereuse de toutes les notes de Mézeray était cette belle pensée qu'il avait écrite lui-même sur la garde d'un livre :

Duo tantùm hæc opto : unum ut moriens populum Francorum liberum relinquam; alterum ut cuique eveniat sicut de republica quisque merebitur[3].

Ce caractère de Mézeray n'est cependant pas d'accord, il faut l'avouer, avec certains détails de sa vie qui sont connus déjà et que feront mieux connaître encore les pièces qui vont suivre. Il s'humanisait volontiers avec les princes couronnés et les simples grands seigneurs qui lui accordaient ou lui promettaient seulement les effets de leur générosité. « Il recevait, dit Larroque son biographe, des gratifications annuelles du chancelier Séguier, le Mécène de son siècle, du duc de Brunswick-Lunebourg, de Magnus de la Gardie,

[1] *La Vie de Fr. Eudes de Mézeray, historiogr. de France,* par M**** (Daniel Larroque). Amsterdam, 1726, in-12.

[2] *Hist. de Fr.*, t. I, p. 533.

[3] La garde où se trouvait cette phrase appartenait à un exemplaire de l'*Histoire Universelle* de d'Aubigné, annoté de la main de Mézeray. Elle a été arrachée et elle est aujourd'hui placée dans le carton A des cartons d'autographes de la Bibliothèque nationale.

un des premiers ministres de Suède, et de plusieurs autres.» Il paraît que Larroque ne connaissait pas les rapports de Mézeray avec le duc de Savoie.

Mézeray, dans son *Histoire*, s'était exprimé sans précautions oratoires au sujet des ducs de Savoie qui ont souvent joué à l'égard des rois de France le rôle défavorable de petits voisins placés à côté d'un voisin trop grand. Le succès de son ouvrage étant considérable, on se montra fort piqué de ce sans gêne à la cour de Turin; et lorsqu'on sut qu'il préparait une édition nouvelle, le premier ministre de Charles-Emmanuel II ne dédaigna pas de faire quelques démarches pour obtenir des changements. Ce ministre, Philib. Hyac. d'Albigny de Simiane, marquis de Pianezze, qui a laissé dans l'histoire de son pays un nom fort honorable, était aussi intéressé personnellement à ces rectifications, à cause de la manière dont l'historien parlait d'un duel où d'Albigny son père avait figuré[1]. Il en écrivit donc à Guichenon, historiographe de Savoie, et Guichenon, aussi renommé comme écrivain complaisant que comme savant de mérite[2], entama auprès de son confrère de Paris une négociation à laquelle celui-ci prêta très-bénévolement l'oreille. Le dépit, l'inquiétude et les promesses du marquis, l'adresse de Guichenon, la condescendance empressée de Mézeray forment un petit tableau qui se développe de lui-même dans les lettres suivantes, et dont l'aspect fera probablement plaisir au lecteur :

[1] « 1595. D'Isimieux rendit la ville de Vienne au roi.... L'action de d'Isimieux ne fut pas louée de tout le monde, car bien que de soy elle fust honneste et juste, néantmoins plusieurs croioient que le motif n'estoit pas de mesme et que l'intérest plustôt que le devoir l'avoit obligé à ce marché.... Il y en eust même qui voulurent tacher sa réputation d'un plus infâme reproche, car Nemours estant tombé malade, soit de douleur de cette perte, qui certes luy navra le cœur, soit par quelque autre motif, ils publièrent qu'il luy avoit donné le boucon ; et sur ce soupçon là, d'Albigny qui avoit esté l'un des plus grands amis de ce prince vint à Paris en poste pour se battre en duel contre luy. Tous deux s'estant portez sur le pré, d'Isimieux y fut trouvé par ses amis estendu sur la place d'un coup d'espée. Ils accusoient sa partie de ne s'y être pas comporté en homme d'honneur et d'y avoir amené main forte pour l'assassiner. » (*Hist. de France*, 1651 ; t. III, p. 1117.)

[2] Il existe dans la correspondance de Guichenon près de soixante lettres à lui adressées pendant les trois années 1658, 1659 et 1660, par M. de Simiane. Elles sont toutes de la main du marquis et relatives aux ouvrages de l'historiographe de Savoie. On lui choisissait ses matériaux et l'on corrigeait ses manuscrits.

De Simiane à Guichenon.

De Thurin, 14 auoust 1659.

MONSIEUR,

Je désire savoir vostre jugement sur ce que j'ay remarqué dans vos derniers cahiers sur la relation de Revel.

Je vous envoye quelques remarques des injures que M. de Mézeray donne à la méson de Savoye ; vous pouvés les considérer et les lui proposer, aus termes que vous jugerés, pour le porter à les radoucir dans la nouvelle impression et à recevoir par ce moien les gratifications de S. A. R. Je ne prétans pas de dresser les jambes aux chiens et sçay que presque tous les historiens françois croient qu'il y va de leur honneur de dire du bien ou de ne pas dire tout le pis qu'ils peuvent de ceux qui ne sont pas dans leur parti, pensant de se faire croire d'avantage lors qu'ils tesmoignent plus de passion et moins d'indiférance ; ce qui est cause que l'on s'en moque partout allieurs qu'en France et ne sçay pas si dans ce roiaume les personnes d'esprits les estiment. Mais quand bien M. de Mézeray voudroit radoucir ces traits, il en reste encore tant d'autres dans son histoire contre la méson de Savoye qu'il peut se satisfaire.

Il avoit promis à feu M. de Bonnefons[1] de faire quelque chose là dessus. Je vous prie de voir ce à quoy il se résoudra. Il avoit aussi promis au mesme de corriger une chose qu'il avance contre feu M. d'Albigny, parlant du duel qu'il fit contre Disimieus (ce fut contre son second), et contre la vérité ; car il dit que les amis de Disimieus disoient qu'il ne s'y estoit pas porté en galant homme et qu'il avoit volu supercher. Cependant il est constant que ce fut Chaudebonne qui se battit contre Disimieus et mon père volut estre son segond (pour l'affection qu'il avoit à la mémoire du duc Charles de Nemours que l'on croioit que Disimieus avoit empoisonné) et il n'y eut ni supercherie ni demi. M. de Bonnefons avoit fait imprimer ce feuillet sans l'expression de la fausse supercherie, mais cela ne sert de rien puisque les livres sont presque tous distribués, et j'en ay veus de ceux qui ont esté vendus en après sans cette correction. Si M. de Mézeray me veut obliger, ce sera de le corriger dans la seconde impression, et en ce cas je ne luy seray pas ingrat ; mais je voudrois voir ce qu'il fera et le prier de me communiquer les autres passages qui parlent de Savoye et de mon père dans la suitte qu'il fait de l'histoire. Il ne s'en repentira pas car je n'exigeray rien de luy qui

[1] Gentilhomme attaché au marquis de Pianezze.

ne soit très-résonable, et en ces termes il n'est pas mouvés d'avoir les bonnes grâces d'un grand prince (s'il permet que l'on use de ce terme contrére à ceux dont il se sert). Je vous supplie de me faire sur cela quelque responce lorsque vous aurés sceu les intantions de cest autheur et suis cependant, Monsieur, vostre bien humble et bien affectionné serviteur,

PH. DE SIMIANE.

Guichenon à Mézeray.

4 septembre 1659.

MONSIEUR,

Comme il est impossible en un grand ouvrage qui intéresse beaucoup de princes de les tous contenter, on a observé quelques passages en vostre Histoire de France dont S. A. R. de Savoye n'a pas sujet d'estre satisfaite. M. le marquis de Pianezze son premier ministre a pris la peine de les remarquer et m'a commandé de vous les envoyer avec prière de sa part de les vouloir adoucir en une deuxième édition et d'y raconter le duel de Chaudebonne et de Disimieux conformément au mémoire que vous remit il y a quelques années feu M. de Bonnefons; car quoy que vous ayés fait refaire cette feuille, elle ne se trouve pas néantmoins en tous les exemplaires. Si vous pouvez, Monsieur, vous résoudre à cela, comme je n'y vois point de difficulté puisque vous ne ferés rien contre la vérité ni contre la dignité de l'histoire, je vous donne assurance d'une honorable gratification de S. A. R. C'est un grand prince qui fait gloire de reconnoistre les services et qui n'oubliera point celui-là. J'ose bien vous dire encore que pour l'obliger entièrement et mondit sieur le marquis de Pianezze, il seroit à propos de communiquer les endroits de la continuation de vostre ouvrage qui regardent singulièrement feu Charles Emmanuel et feu M. d'Albigny, affin qu'il ne s'y passe rien dont les intéressés se puissent offenser, estant assuré que M. le Marquis à qui seul vous pouvez vous confier, n'exigera rien de vous qui ne soit très-raisonnable et dont il ne vous tesmoigne sa reconnoissance en particulier. Je n'ay voulu employer personne pour négotier cela avec vous, me persuadant que vous en recevriez agréablement la proposition de ma part, puisque vous me faites la grâce de m'aymer. Obligés-moy donc s'il vous plaist de m'escrire à quoy vous vous déterminerés, affin que sur vostre responce je prenne mes mesures. Je serois ravy de pouvoir rendre ce service à un prince à qui je dois tout et à un seigneur auquel j'ay d'immortelles obligations, et de vous procurer à

mesme temps quelque marque de leur estime. Quoy qu'il arrive je vous proteste que je suis au delà de l'expression, Monsieur, vostre très-humble et très-obéissant serviteur,

Le chevalier GUICHENON.

Mézeray à Guichenon.

MONSIEUR,

Je n'estois pas à Paris lorsque la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire y est arrivée ; je n'ay pu vous faire responce qu'à cete heure. J'ay esté bien surpris et extrêmement fasché d'apprendre la mort de M. de Bonnefons. C'estoit à ce que j'en ay connu un serviteur très-fidelle et très-affectionné de M. le Marquis et qui d'ailleurs avoit une estime très-particulière pour vostre mérite et pour vos ouvrages. Je suis obligé de rendre ce tesmoignage à sa mémoire. Il m'avoit parlé autrefois des mesmes choses dont vous avez pris la peine de m'escrire. Pour ce qui touche le duel de feu M. d'Albigny, j'avois fait changer la feuille ; il la vit luy-mesme, la fit tirer et porter les cartons dans le magazin. Que si après cela le libraire a vendu quelques exemplaires sans arracher la première feuille et y substituer celle que j'ay corrigée, je supplie très-humblement M le Marquis de ne me point imputer cete faute, mais à la négligence du marchand. Vous connoissez, Monsieur, l'humeur et la bonne foy de ces gentz là. A l'advenir je vous promets que j'y tiendray la main et que je luy en feray si forte réprimande que je croy qu'il n'y manquera plus.

Pour les endroits qui touchent la royale maison de Savoye, je suis tout prest, lorsqu'on me les aura marquez, d'en oster tout ce qui peut déplaire. Sa grande et très-noble antiquité, la force et puissance de ses Estats, ses hautes alliances et avec cela sa vertu toujours héroïque et esclatante doivent la faire honorer infiniment de tout le monde et particulièrement de ceux qui traittent l'histoire. Ainsy je désire sur toutes choses luy faire voir dans mes écrits toutes les marques possibles de mes très-humbles respects et de conduire ma plume de sorte qu'en escrivant la vérité elle ne luy donne aucun sujet de plainte. Je vous supplie, Monsieur, de vouloir donner cette asseurance à M. le Marquis et s'il y avoit quelques sinistres impressions contre moy dans vostre cour d'avoir la bonté de les effacer.

Je ne feray pas imprimer encore si tost la suite de mon histoire. Je m'en vay dans ce mois de novembre remettre sous la presse mes trois premiers volumes. Je les ay remaniez, reformez et augmentez

de beaucoup, spécialement le premier et le second volume. J'espère que je trouveray dans vostre histoire de Savoye de nouvelles et fort curieuses lumières pour les choses de ces pays là que jusqu'icy personne n'a bien débrouillées. Je suis assuré qu'on vous peut suivre sans crainte de faillir et que vous avez trouvé le filet de ce labyrinthe. Je vous demande donc permission de me pouvoir servir de vostre travail pour me développer de ces obscuritez. Je ne prétends pas vous rien dérober ; je ne feray qu'emprunter de vous et reconnoistray de bonne foy ce que j'auray pris en rendant à vostre nom les éloges que je luy doy; dès que mon impression sera achevée, mesme du premier volume, je ne manqueray pas de vous en envoyer un exemplaire. Cependant, comme j'estime infiniment vostre mérite, je vous supplie d'avoir agréable que je vous escrive quelquefois, et que je joigne mes lettres à celles de M. d'Hosiers afin de me conserver l'honneur de vostre connoissance que cet illustre amy m'a donnée. J'aurois une passion extrême de pouvoir mériter vos bonnes grâces par moy mesme, et de vous donner des preuves que je suis avec autant d'estime que d'affection, Monsieur, vostre très-humble et très-obéissant serviteur,

MÉZERAY.

Paris, ce 7e octobre 1659.

Guichenon, possesseur de cette réponse de Mézeray, écrivit au marquis (27 octobre): « J'ay eu, à la fin, responce de M. de Mézeray tout autant civile et favorable que V. E. pouvoit souhaitter et pleine de sentiments tout contraires à ceux qu'il a eus par le passé. Je n'ay osé vous l'envoyer craignant qu'elle ne s'égarât en chemin... Dès que je sçauray V. E. de retour je ne manqueray pas de la luy mander. Nous tenons par ce moyen ce galant homme engagé. Voyla pourquoi sa lettre est une pièce à garder. » Mézeray n'avait nulle envie de se dégager, comme le prouve la suite des lettres de Simiane à Guichenon. — 28 décembre 1659 : « Vous m'aviez promis de m'écrire sur le fait de M. de Mézeray et j'estois en attendant vostre lettre. Si vous ne me voulés rien mander de plus là-dessus vous lui pouvés respondre et l'asseurer qu'il sera gratifié par S. A. R. s'il veut luy en donner lieu; et quant à moy je luy donneray occasion d'estre satisfait des bontés dont il aura voulu user avec moy. » — 10 avril 1660 : « Je suis bien ayse de la bonne correspondance que vous avés avec M. de Mézeray » — 23 juillet 1660 : « J'ay reçu vostre lettre du 12 de ce mois avec les remarques que vous avés envoiées à M. de Mézeray et que je vous renvoye. Je les trouve très-belles et judicieuses et aussi fort avantageuses à la méson de Savoye. Elles peu-

vent rendre l'histoire dudit sieur Mézeray meilleure. Il est pourtant vrai que tous ne les auroient pas receües de si bonne grâce que luy. Je l'en estime davantage pour cela et crois que c'est un homme de grande ingénuité. »

Les originaux de cette correspondance se conservent à la bibliothèque de l'Institut de France. Nous en devons la communication à l'obligeance de M. Landresse.

— Les études de philologie celtique ont produit dans ces derniers temps plusieurs faits de détail dont voici le résumé, que nous donnons sous toutes réserves.

Le médecin gaulois Marcellus de Bordeaux, dans son traité *De medicamentis*, composé vers l'an 388, a consigné un certain nombre de formules qu'il suffit selon lui de réciter pour faire disparaître différentes maladies. Deux d'entre elles surtout, destinées à guérir les lésions de l'œil, avaient toujours paru inintelligibles. Les voici :

TETUNE RESONCO BREGAN GRESSO.

IN MONDERCO MARCOS AXATISON.

Et, suivant quelques éditeurs, les lettres se succèdent sans intervalle, comme si chaque verset ne formait qu'un mot. On avait renoncé à comprendre ce langage, et un auteur, désespéré sans doute, en était réduit à dire, en citant les deux formules : « Cet exemple prouve suffisamment l'ignorance et l'effronterie de Marcellus. » (*Biographie Univ.*, v° Marcellus, 1820.)

En 1847, M. Jacob Grimm, le célèbre philologue allemand, communiqua à l'Académie de Berlin un mémoire, qui parut plus tard (*Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1849, pag. 429-460), et dans lequel il exposa que ces mots barbares s'étant rencontrés sous la plume d'un empirique gaulois, devaient être des recettes populaires en langue celtique. D'autres l'avaient déjà conjecturé, mais sans aller plus loin. Or, avec la sagacité qui lui est habituelle, M. Grimm a découvert dans ce passage deux phrases de vieil irlandais qu'il a lues ainsi :

TET UN CRE SON CO BREGAN GRESSO.

INMON DERC OMAR COS AX ATISON.

Ou bien, d'après l'orthographe irlandaise actuelle et avec la traduction littérale :

TEITH	UAINN	CRE	SOIN	GO	BREIGAN	GREASA.
Éloigne-toi	de nous,	poussière,	loin	vers	des fables	les hôtes.

INMHION DEARG OMAR GUS AGUS AIT SOIN.
Doux de l'œil orbite, le mal et l'enflure soient loin.

Il y a quelques mois, un membre de la Société asiatique, M. Breulier, qui ne connaissait pas alors le travail de M. Grimm, a donné, dans la *Revue archéologique* (8ᵉ année, p. 474), une dissertation sur la numismatique gauloise, dissertation dont il a formulé lui-même (*Revue archéologique, ibid.*, p. 753), en ces termes, les conclusions, qui ne sont pas entièrement nouvelles :

« Je crois avoir démontré que l'ancienne langue gauloise dont, en passant, j'ai à mon tour constaté l'affinité avec le sanskrit, était la même, sauf quelques altérations inévitablement amenées par le cours des siècles, que celle parlée encore aujourd'hui en plusieurs endroits de la Bretagne et de l'Angleterre, en Irlande et dans la haute Écosse ; que cette langue a persisté en Gaule longtemps encore après la conquête ; que les Gaulois n'écrivirent point originairement leur langue ; mais que quelque temps avant l'invasion romaine, ils ont emprunté des caractères étrangers, d'abord ceux des Grecs, ensuite ceux des Latins ; qu'ils ont employé simultanément et souvent mélangé ces deux espèces de caractères exotiques ; que lorsqu'il tombe entre nos mains une monnaie de fabrication gauloise antérieure à l'entier établissement de la domination romaine, et que cette pièce porte une légende soit en caractères grecs, soit en lettres latines, mais à laquelle il est impossible de trouver un sens au moyen du grec ou du latin, il faut chercher à traduire l'inscription par les idiomes celtiques. Et faisant moi-même l'application de ces principes, j'ai donné, au moyen de l'armoricain, du gallois et surtout du gaëlique, l'explication d'un certain nombre des légendes qu'on trouve sur plusieurs des médailles gauloises formant la collection de la Bibliothèque nationale. »

Enfin, un texte signalé avec beaucoup d'intelligence par M. Leglay, dans un manuscrit de la Bibliothèque de Cambrai, et publié par M. Bethmann, mais inexpliqué jusqu'ici, vient de paraître de nouveau, sous le titre d'*Homélie celtique,* dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (t. XIII, p. 197), avec une traduction due à M. E. Curry, de Dublin. Suivant M. Curry, ce fragment serait en ancien irlandais, et il existerait, dans des manuscrits des VIᵉ, VIIᵉ et VIIIᵉ siècles, beaucoup d'autres échantillons du même dialecte pris à tort jusqu'à présent pour de l'anglo-saxon. Ajoutons que cette homélie est seulement de la seconde moitié du VIIIᵉ siècle, qu'elle a été transcrite dans le volume où elle se trouve par un écrivain qui la comprenait et qui travaillait, dans l'intervalle des années 763 à 790, d'après les ordres d'Albéric, évêque de Cambrai. Il

nous semble, à première vue, que pour conclure de l'existence d'un dialecte irlandais quelconque sur un point du sol gaulois vers la fin du VIIIe siècle, ou vers des temps plus récents encore, à l'identité de ce dialecte avec le celtique, il faudra de puissantes démonstrations. Il faudra notamment faire accorder cette persistance avec la disparition de l'élément gaulois qui s'est opéré dans la formation du français, et rendre compte des premiers mots de César : « Gallia est « omnis divisa in partes tres quarum unam incolunt Belgæ, aliam « Aquitani, tertiam qui ipsorum lingua Celtæ, nostra Galli appellan- « tur. *Hi omnes lingua*, institutis, legibus, *inter se differunt.* »

III.

BIBLIOGRAPHIE.

311. — *Bibliographie forestière française*, ou Catalogue chronologique des ouvrages français ou traduits en français, et publiés depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'à ce jour, sur la sylviculture, l'arboriculture forestière et sur les matières qui s'y rattachent....; par D. A. Jacquemart. Paris, 3 feuilles 1/4 in-8°.

623 articles, la plupart accompagnés de notices.

312. — *Chansons nationales et populaires de France*, accompagnées de notes historiques et littéraires; par Dumersan et Noël Segur. 2 vol. in-8°.

Environ 1400 pièces, précédées d'une histoire de la chanson, et accompagnées de dessins de Gavarni, K. Girardet, etc.

313. — *Chronicon Nortmannorum, Waringo-Russorum nec non Danorum, Sueonum, Norwegorum*, inde ab anno DCCLXXVII usque ad annum DCCCLXXIX sive a Sigifrido rege Nortmannorum usque ad Igorem I Russorum magnum principem; ad verbum ex Francici, Anglo-Saxonicis, Hibernicis, Scandinavicis, Slavicis, Serbicis, Bulgaricis, Arabicis et Byzantinis Annalibus repetitum; notisque geographicis, historicis, chronologicis illustratum; additis nonnullis usque ad christiana tempora spectantibus et tabulis duabus maximi moduli chronologico-genealogicis; auctore doct. Fr. C. H. Kruse, professore historiarum ordinario Universitatis Dorpatensis, etc., etc. Dorpati, 1851. 1 vol. in-4° de XVI et 478 pag. (Voy. ci-dessus, p. 210.)

Ce long titre montre déjà l'intérêt de l'ouvrage. Tout le monde connaît la place importante que les Normands occupent dans l'histoire de l'Europe oc-

cidentale et les travaux auxquels ils ont donné lieu chez nous. Quoique moins riches sur ce sujet, les pays voisins de la France fournissent leur contingent de matériaux à l'histoire de ce peuple célèbre, qui a laissé aussi de nombreux souvenirs dans les chroniques slaves et arabes. M. Kruse a réuni tous ces fragments en un corps d'Annales qui présente ainsi le premier recueil complet que l'on ait de l'histoire des Normands, avant le xe siècle. Il a eu principalement en vue les textes relatifs aux Normands-Warègues, les conquérants de la Russie; mais il a traduit en latin tous ceux qui n'étaient pas dans cette langue, de manière à les mettre à la disposition des hommes d'étude de tous les pays. Ses documents sont rangés comme une chronique, année par année; mais il ne passe de l'un à l'autre qu'au moyen de notes qui servent de transition en même temps qu'elles contiennent l'éclaircissement des questions historiques et littéraires qui se présentent. Déjà en 1835, M. Kruse, aidé par divers savants de Saint-Pétersbourg, de Moscou, d'Odessa et de Kasan, vivement intéressés à cette question, avait déterminé, dit-il, d'après les documents français et ceux publiés par M. Pertz, le lieu d'origine des anciens Russes-Warègues qu'il place à Rosen (?; *in Rosis*), dans le Jutland méridional, sur les confins du Holstein. En 1837, une inondation de la Duna ayant mis à nu un grand nombre d'anciennes sépultures remplies d'ornements et de monnaies anglo-saxonnes, germaniques, byzantines et arabes du ixe au xie siècle, il démontra dans un livre intitulé *Necrolivonica*, que la plupart de ces objets avaient appartenu à des Russes-Warègues ou Nortmans, et publia en outre une histoire ancienne des provinces de la Baltique. M. Kruse, dont les travaux sont fort encouragés par ses compatriotes et dont le livre est dédié à l'empereur Nicolas, espère publier le complément de son *Chronicon Nortmannorum* dans un prochain ouvrage qui étendrait cette chronique jusqu'au xiie siècle et qui renfermerait en outre différentes dissertations intitulées : *De finibus Nortmannorum variis temporibus mutatis. — De commercio Nortmannorum per Russiam cum Byzantinis. — De prioribus hujus nationis ante annum 777 fatis.* — Espérons que ces projets seront réalisés et que l'historien recommandable à qui on les doit continuera des travaux qui lui mériteront dans l'Europe entière la reconnaissance des savants.

314. — *Considérations sur la monnaie à l'époque romane, et description de quelques triens mérovingiens;* par C. Robert. In-8°. 3 feuilles 1/4. Metz.

315. — *Cours alphabétique et méthodique de droit canon, dans ses rapports avec le droit civil ecclésiastique.....*; par M. l'abbé André. Tome II (*Chapitre. — Emprunt.*). (Nouvelle édition en 4 volumes.)

316. — *De la prostitution en Europe* depuis l'antiquité jusqu'à la fin du xvie siècle; par M. Rabutaux. 4 planches gravées. Paris, Seré, 1851. In-4° non paginé.

Cet ouvrage rappelle, par son caractère sérieux, les graves études de Parent

Duchatelet sur une autre partie du même sujet. Il est purement historique. L'auteur a eu en vue d'exposer principalement la législation adoptée au moyen âge à l'égard des femmes de mauvaise vie, et de rechercher les moyens qu'on avait imaginés à cette époque pour restreindre le mal. L'ouvrage se termine par un certain nombre de pièces justificatives qu'il n'est pas facile de rencontrer ailleurs.

317. — *Delphinalia*; publié par A. Gariel. Grenoble. Janvier 1852. In-8° de 40 pages.

Première livraison d'un recueil de documents relatifs à l'histoire du Dauphiné. Elle contient plusieurs pièces relatives aux états de la province.

318. — *Description des monnaies espagnoles et des monnaies étrangères qui ont eu cours en Espagne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours,* composant le cabinet monétaire de don J. Garcia de la Torre ; par Jos. Gaillard, antiquaire français. Madrid, 1852. In-8° de 516 pages, avec 22 planches.

La vente est indiquée pour le 14 avril, mais le catalogue restera comme travail de numismatique. Il renferme beaucoup de notes historiques. La partie des monnaies arabes est décrite par un savant espagnol, don Antonio Delgado. Les monnaies gauloises et françaises y occupent une certaine place. A la page 421 figurent deux écus d'or frappés vers 1468, par René d'Anjou, comme roi d'Aragon.

319. — *Essai philosophique sur la formation de la langue française;* par M. Edel. du Méril. Paris, Franck, 1852. In-8° de 448 pages.

Chapitres : Formation du langage. — Histoire des langues. — Nature de la langue française. — Influence des langues celtique, grecque, latine, germaniques, orientales. — Changements dans la forme des mots, dans la signification des mots, dans la grammaire. — Appendice: Serment de 842. Cantique de sainte Eulalie. Vie de saint Léger. Dialogues de saint Grégoire.

320. — *Examen de la théorie musicale des Grecs*; par M. Alph. Heegmann. In-8° de 5 feuilles (Extrait des Mém. de la Société des sciences de Lille).

321. — *Introduction à l'histoire ecclésiastique;* par M. le baron Henrion. In-8° à 2 col. Ateliers catholiques de l'abbé Migne, à Montrouge.

Premier volume d'une histoire ecclésiastique, qui en aura vingt-cinq, et s'étendra jusqu'au pontificat de Pie IX.

322. — *Inventaire de sources historiques manuscrites et imprimées, cartulaires,* etc. pour servir de preuves à la généalogie de la maison de Bastard. In-4° de 20 feuilles 1/2. Imp. de Schneider, à Paris.

323. — *Les Artistes français à l'étranger;* par L. Dussieux. Paris, Didron. 1852. 160 pages in-12.

324. — *Les chroniques de l'Ardenne et de Wœpvres*, ou Revue et examen des traditions locales antérieures au XIe siècle, pour servir à l'histoire de l'ancien comte de Chiny; par M. Jeantin, 2 vol. in-8°. Paris et Nancy.

325. — *Les Danses des morts.* Dissertations et recherches historiques, philosophiques, littéraires et musicales, sur les divers monuments de ce genre, qui existent ou qui ont existé tant en France qu'à l'étranger; accompagnées de *la Danse macabre*, grande ronde vocale et instrumentale; paroles d'Ed. Thierry, musique de Georges Kastner, et d'une suite de planches, etc.; par Georges Kastner, docteur en philosophie. In-4°. 40 feuilles 1/2. 5 tableaux, 20 planches et 44 pages de musique. Paris, Brandus.

326. — *Les origines de l'Église romaine;* par André Archinard, pasteur de l'Église de Genève. Paris et Genève, 1852. 2 vol. in-8°.

Ouvrage de controverse intéressant pour l'histoire. M. Archinard a déjà publié, entre autres, un ouvrage intitulé : La Chronologie sacrée, basée sur les découvertes de Champollion. In-8°. 1841.

327. —*Notice sur l'église paroissiale de Saint-Germain-l'Auxerrois;* par Henry de Riancey. In-8°. 2 feuilles 1/4.

328.—*Notice sur la tour de l'horloge du Palais de Justice et son cadran.* Paris, Boucquin, imprimeur. Placard in fol. et in-4°.

329. —*Notice sur l'horloge posée au château d'Arnicourt*, canton de Réthel; par A. Calame.

330. — *OEuvres du R. Henri Puso, de l'ordre des Frères Prêcheurs;* traduites et publiées par E. Cartier. 19 feuilles in-12.

Volume faisant partie d'une collection, intitulée : *Bibliothèque dominicaine.*

331. — *Principes d'archéologie pratique* appliqués à l'entretien, la décoration et l'ameublement artistique des églises à l'usage des curés, des conseils de fabrique et des architectes et ouvriers appelés à réparer les églises rurales; par Raymond Bordeaux, docteur en droit, etc., etc. Caen, Hardel. 1852. In-8°, 288 pag., grav. sur bois.

Les études archéologiques produisent beaucoup de livres de luxe; celui-ci est d'un extérieur très-simple, mais il fait honneur à la science par le bon goût et le bon sens avec lesquels y sont traitées des questions d'une utilité quotidienne. Sans même prendre un intérêt particulier aux choses d'art, on lit avec

plaisir les conseils clairs et pleins de raison donnés par l'auteur aux fabriques qui vendent souvent de magnifiques meubles du XVIII[e] siècle, ou de vieux tableaux, pour décorer leurs églises de clochetons en carton-pâte, mais gothiques. Nous voudrions avoir assez de place pour donner à notre analyse l'étendue que mériterait l'ouvrage. Voici les principales matières : Idées générales. De la convenance. Observation des types consacrés. Supériorité des choses anciennes sur les nouvelles pour la décoration des églises. Des dépenses mal entendues. — *Extérieur.* Abords de l'église ; cimetières. Porches en bois. Portes bardées ; ferrures. Clochers ; toitures ; coqs ; gargouilles. Fenêtres ; grilles. Entretien des murs ; épitaphes ; vitres. — *Intérieur.* Assainissement ; badigeon ; voûtes ; pavage ; fenêtres ; distribution de la lumière ; vitraux ; boiseries ; tapisseries ; inscriptions. De la conservation des tableaux. — *Distribution et ameublement.* Séparation du chœur et de la nef ; clôtures. Crucifix. Autels ; ameublement du chœur ; mobilier de la nef. Conservation des cloches anciennes.

332. — *Rapports adressés à M. le ministre de l'instruction publique ;* par M. Léon Renier, sous-bibliothécaire à la Sorbonne. Impr. nation., 1852. In-8° de 60 pages.

Lambæsis (et non Lambessa), la capitale de l'ancienne Numidie, est un vaste champ de ruines romaines que la main des hommes n'avait pas touché depuis douze siècles, lorsqu'en 1850 le gouvernement français décida d'y former divers établissements militaires, et confia en même temps à M. Renier, connu comme helléniste et comme l'un de nos épigraphistes les plus distingués, le soin de se rendre sur les lieux pour veiller aux intérêts de la science. Les fruits véritablement précieux de cette expédition à laquelle M. Renier a consacré huit mois, sont indiqués dans ses rapports. Il a visité toute la partie méridionale de la province de Constantine, et s'est avancé jusqu'à la dernière limite des établissements romains, vers Biskara. Il comptait recueillir six cents inscriptions antiques ; il en a rapporté plus de trois mille, qui enrichiront la science d'une multitude de faits nouveaux. La légion III[e] Augusta a résidé à Lambèse pendant plus de trois siècles ; son histoire complète se trouve dans les ruines de cette ville. Une semblable histoire n'a jamais été faite. M. Renier, qui a réuni tous les éléments de celle-ci, se prépare à l'écrire, et ses travaux jetteront sans doute quelque lumière sur la question si grave pour la France, de l'organisation que les Romains avaient donnée à leur conquête en Afrique.

H.-L. Bordier.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 4. — AVRIL 1852.)

I.
PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
TENUE LE 5 AVRIL 1852,
SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE LA VILLEGILLE, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu; sa rédaction est adoptée.

M. le président soumet à l'approbation du conseil et proclame membres de la Société :

818. M. Henri Chevreul, ancien magistrat, rue Cuvier, 57, présenté par M. J. Desnoyers ;

819. M. le vicomte Armand Doria, rue de la Ferme-des-Mathurins, 49, présenté par M. Dureau de la Malle, membre de l'Institut.

Ouvrages offerts à la Société.

Par diverses Sociétés savantes :

Mémoires de l'Académie royale des sciences de Bavière (Abhandl., etc.) :

Classe philosophico-philologique, t. VI, 2e livr., in-4°, 1851 ;
Classe historique, t. VI, 2e livr., in-4°, 1851 ;
Classe des sciences, t. VI, 1re livr., in-4°, 1851.

Bulletin de la même Académie, année 1851, janvier à septembre, nos 1 à 43. In-4°.

Gelehrte anzeigen, année 1851, t. XXXII et XXXIII. In-4°.

Bulletin monumental, année 1851, XVIIe vol., n° 8. Caen, in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1851, n° 4. Amiens, in-8°.

Annuaire de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, année 1852. In-4°.

Mémoires de la Société nationale académique de Cherbourg, année 1852. 1 vol. in-8°.

Annales de la Société de statistique des Deux-Sèvres, années 1850-1851, 1re et 2e livr. In-8°.

Programme d'un sujet de prix proposé par cette même Société pour l'année 1852 : Histoire de la ville de Melle jusqu'en 1789.

Programme des questions qui seront soumises au congrès archéologique de France, dans la session qui s'ouvrira à Dijon en 1852.

Programme des prix proposés par l'Académie des sciences de Rouen, pour les années 1852-1854. — Le seul des sujets proposés qui concerne les études historiques est l'*Éloge d'Adr. Turnèbe.* Ce prix sera décerné en 1854.

Notice sur M. le comte de Saint-Priest, par M. le baron de Barante. Paris, 1852. In-8°.

Étude sur le XVIe siècle : Hubert Languet, par M. Henri Chevreul, ancien magistrat. Paris, 1852. 1 vol. in-8°.

Opuscule sur l'histoire de l'ancien duché de Bouillon et sur celle de la cité des Carnutes et du pays Chartrain; par M. J. Ozeray. Sedan, 1817. In-8°. Cet opuscule fait suite à deux ouvrages offerts par l'auteur, il y a plusieurs années.

Publications diverses par des membres de la Société pour la conservation des monuments historiques et des œuvres d'art dans la province de Luxembourg, 1847-48, 1848-49 (Notice analytique), par M. J. Ozeray. In-8°.

De l'Ameublement des églises au moyen âge, par l'abbé J. Corblet. Extrait de l'*Investigateur*, n° 205. 1852.

Description des monnaies espagnoles et des monnaies étrangères qui ont eu cours en Espagne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, composant le cabinet monétaire de don Jose Garcia de la Torre, ancien ministre de la justice; par Joseph Gaillard. Madrid, 1852. 1 vol. in-8°, avec 20 planches.

Correspondance.

M. le bibliothécaire de l'Académie des sciences de Bavière fait hommage à la Société des volumes indiqués ci-dessus; il accuse réception des derniers numéros du *Bulletin*. Les ouvrages de la Société qui manquent à l'Académie de Bavière lui seront adressés, conformément à une décision antérieure du conseil.

D'après la demande transmise par M. le président de la Société des Antiquaires de l'Ouest et la proposition du comité des fonds, les suites de plusieurs ouvrages seront mises à la disposition de

cette Compagnie savante, indépendamment de l'*Annuaire* et du *Bulletin*.

M. Ozeray (de Bouillon) fait hommage des deux Notices précédemment indiquées ; il exprime sa vive sympathie pour les travaux de la Société.

M. de Lafons de Mellicocq adresse un extrait de titres originaux conservés dans les archives de la cathédrale de Noyon, remontant au XIVe siècle. Cet extrait est renvoyé à la rédaction du *Bulletin*.

M. le comte A. d'Héricourt annonce l'envoi prochain de plusieurs Notices historiques.

M. V. Lucas (de Châteaudun) adresse la copie de deux pièces intitulées : *Lettre et remontrances d'Alphonse de Richelieu, cardinal, archevêque de Lyon, au cardinal de Richelieu son frère* (Lyon, 14 juillet 1631) ; et *Réponse du cardinal Armand de Richelieu à son frère l'archevêque de Lyon* (1er août 1631). Cette copie est faite sur un manuscrit du XVIIe siècle que possède M. Lucas.

Ces lettres supposées sont deux satires bien connues contre les deux frères ; elles ont été imprimées dans le Recueil de pièces contre le cardinal de Richelieu, publié par l'abbé de Saint-Germain (Math. de Morgues). Éd. d'Anvers, in-4°, 1643, T. 2.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Orderic Vital, t. IV, feuille 25 chez M. Delisle ; feuille 26 en 5e; 27 et 28 en 3e; 29 et 30 en 1re, chez M. de Le Prevost. Il ne reste plus qu'une seule feuille à composer pour terminer le volume.

Mémoires de Cosnac, t. II, feuilles 22 et 23 en bon à tirer, chez M. Lenormant; feuilles 24, 25, 26, 27 en 1res, chez M. le comte J. de Cosnac.

MM. les éditeurs et commissaires responsables de ces deux ouvrages seront invités, ainsi que M. Crapelet, à ne rien négliger pour que les trois volumes qui doivent composer la livraison de l'exercice de 1852, soient terminés avant la prochaine assemblée générale.

Comité de publication.

M. Guérard expose de nouveau que l'opinion des membres de ce comité, sans être définitive, est cependant très-favorable à la publication proposée par M. L. Lalanne, du *Journal du règne de François Ier*. On pourrait, dès à présent, en décider l'impression en principe, et inviter l'auteur à préparer la copie et le travail d'annotation qui devront être soumis au comité. Le Conseil remet

à une prochaine séance sa décision et le choix du commissaire responsable.

Comité des fonds.

M. de la Villegille présente le tableau du nombre d'exemplaires des ouvrages publiés par la Société existant encore en magasin au 1er janvier 1852, et celui du nombre d'exemplaires vendus pendant l'année précédente. Il a été vendu 436 volumes appartenant à 26 ouvrages différents, et 313 *Annuaires*, indépendamment des volumes distribués aux Sociétaires.

Le même membre dépose la vérification des comptes des recettes et dépenses de la Société en 1851. La recette a été de 14 737 fr. 72 c.; la dépense s'est élevée à 13 449 fr. 78 c. Les comptes ont été reconnus parfaitement exacts.

Le comité propose et le Conseil adopte de restreindre les frais de reliure de la bibliothèque de la Société aux ouvrages publiés en livraisons détachées.

L'ordre du jour de l'assemblée générale sera fixé dans la séance supplémentaire du 26 avril prochain.

Sur la proposition de M. Guérard, M. V. Leclerc sera invité à vouloir bien y lire quelque notice historique, et particulièrement un travail très-intéressant sur les *Fabliaux*, qu'il a récemment communiqué à l'Académie des inscriptions.

La séance est levée à 5 heures.

II.

VARIÉTÉS.

Nous avons donné, dans le *Bulletin* précédent, plusieurs lettres extraites de la correspondance de Samuel Guichenon, avec « divers hommes doctes et curieux, » et avec la cour de Savoye, pendant les années 1657 à 1661. Nous puiserons plus d'une fois, avec la permission du savant bibliothécaire de l'Institut de France, dans ce recueil intéressant.

Aujourd'hui nous en extrayons seulement trois pièces. La première est une lettre adressée à Guichenon par un bâtard de Savoye, au sujet des honneurs et distinctions qu'il prétendait lui être dus à la cour de Turin. C'est presque un chapitre à joindre aux pages nombreuses où le duc de Saint-Simon, dans ses mémoires, se montre si courroucé des empiétements et de l'avidité des enfants naturels de Louis XIV. Ces questions, comme toutes les questions d'étiquette, sont d'une frivolité qui maintenant nous révolte, et il ne reste heureusement que le souvenir de débats futiles qui pou-

vaient jadis troubler un pays ; mais l'on peut observer dans la lettre d'Antoine de Savoye l'humble attitude de son auteur auprès de l'historiographe de la cour, et y noter, pour l'amour des historiens, cette déclaration, un peu ampoulée il est vrai :

« Nous savons estimer la faveur de l'histoire, dont les jugements sont d'autant plus à craindre par-dessus ceux des tribunaux ordinaires de la justice, que le ressort de son empire n'a point d'autres bornes que celles de l'univers et des siècles. »

Nos deux autres pièces font connaître une petite querelle de savants. Un abbé de Longueterre, érudit dauphinois, écrit à Guichenon, qui n'avait pas fait de l'abbé tout le cas que voulait celui-ci, une charmante lettre de persiflage. La réponse de Guichenon est fort lourde.

Antoine, bâtard de Savoye, 1657.

MONSIEUR,

Je vous advoue ingénuement que j'ay désiré, avec quelque sorte d'inquiétude, d'avoir le bien d'estre conneu de vous; mais comme vostre employ et le bruict de vostre réputation ont composé l'unique subject de mon empressement, je vous prie de croire que si bien j'ay esté assés sensible pour me plaindre de mon sort, parce qu'il ne pouvoit du moins que de m'estre désavantageux; je n'ay pourtant jamais esté si injuste que de condamner vostre conduitte, parce que je sçavois bien quelle estoit innocente, et que j'estois d'ailleurs desja persuadé de la mesme générosité, dont vous me donnés de nouvelles preuves par l'obligeante lettre que vous avés pris la peine de m'escrire, en date du 9e décembre présent mois.

L'obligation que vous vous imposés par vostre project de faire non-seulement quelque mention des services que feu monsieur D. Maurice, mon frère, a rendus à cet estat et à la France, et de ceux que monsieur D. Gabriel rend actuellement à ces deux couronnes, mais encore de parler de tous les naturels dans le 4e livre de vostre histoire, et de quelques actions de cérémonies et de solennité, sur la fin du 6e livre, me donne la pensée de vous dire deux choses que je confie à vostre amitié aussi bien qu'à vostre discrétion.

L'une est que si bien nous demeurons non-seulement avec respect, mais même avec reconnoissance dans le rang que nos souverains nous ont donné, en nous faisant l'honneur de nous advouer au nombre des naturels, nous ne laissons pas d'espérer qu'à mesme temps que vous donnerés à la raison d'Estat, ce que nous luy devons et vous et moy, vous menagerés aussi vostre expression, en

sorte que vous n'effacerés point de l'esprict des estrangers les favorables impressions que nos princes mesmes y ont bien voulu laisser de nostre naissance.

L'autre est que nous croyons bien que vous ne déciderés rien au désavantage des naturels touchant le droict qu'ils ont d'assister aux chappelles qui se font avec le grand Ordre, parce que chacun sçait que les chevalliers ne nous ont troublés dans cette possession que depuis quelques années en ça, et que c'est une injustice manifeste de nous vouloir détacher, par des constitutions imaginaires, des souverains et des princes du sang auxquels la nature nous a si estroitement unis. *Jura enim naturalia nullo jure civili violari possunt* ; ff. *De reg. Juris.* — Quant à ce qu'ils disent que les chappelles qui se font avec le grand collier sont les assemblées particulières de la compagnie, et que par conséquent ils n'y doivent souffrir que les chevaliers, il est bien aisé d'y respondre, en leur répliquant qu'ils ne sçauroient dire pourquoy ces chappelles faites avec le grand collier sont plus tôt les assemblées particulières de la compagnie que celles qui se font avec le petit, desquelles ils n'ont jamais prétendu de nous exclurre; et que si ceste raison estoit de poids, elle leur donneroit droict de n'y pas admettre les princes du sang qui ne sont pas chevaliers, ce qu'ils n'ont pourtant jamais osé entreprendre.

Nous voulons croire, mon frère et moy, que vous employerez esgalement vostre civilité et vostre prudence pour ménager nos intérêts dans le premier chef, et que vous ferés justice pour le second : et en contr'échange nous tascherons de vous tesmoigner, par quelque reconnoissance particulière, que nous sçavons estimer la faveur de l'histoire dont les jugements sont d'autant plus à craindre par-dessus ceux des tribunaux ordinaires de la justice, que le ressort de son empire n'a point d'autres bornes que celles de l'univers et des siècles. Vous verrés les premières marques de la sincérité de cette protestation dans le soing que je prendray doresenavant de me déclarer partout avec empressement, monsieur, votre très-affectionné et acquis serviteur, ANTOINE DE SAVOYE.

De Chambéry, le dernier jour de l'année 1657.

L'abbé de Longueterre à Guichenon.

De Grenoble, le 14 mai.

MONSIEUR,

Pour sauver vostre réputation et vous empescher de passer pour un insensible, il faut que je me dupe moy-même, et que je croye que l'indiférence est une bonne qualité aux grands personages. J'ay re-

cherché l'honneur de vostre amitié avec autant d'empressement que si vous estiez le chef de la maison dont vous faites l'histoire, et vous n'avez pas daigné de m'avouer pour un compositeur d'imprimerie. Je vous avois prié de secourir de quelque conseil monsieur le comte de Dizimieu, et, comme si je vous eusse demandé de l'argent sans caution ou sans gage, vous avez négligé de faire cette bonne œuvre, pour ce qu'elle venoit de ma recommandation. J'ay esté contraint d'interposer des amis pour estre esclairci de vous de la fondation de la Sylve-Beniste; et parce que vous estes aujourd'hui le seul maistre de l'histoire, et que l'Europe dès-mes-huy ne se peut passer des extraordinaires connoissances que vous vous y estes acquis, il semble, monsieur, que, par cette nécessité, vous vouliez qu'on n'apprenne que ce qu'il vous plaira de donner au public. Je vous avois écrit innocemment que dans le *Tresor politique*, dédié à feu monsieur le Prince, on y trouve des grandeurs prodigieuses de la maison de Savoye. Je vous avois encore écrit qu'à la cérémonie de Jean II, dauphin de Viennois, de l'an 1318, mon manuscrit portoit qu'Amédée IV fut receu en mesme temps et de la mesme sorte en Avignon par le pape Jean XXII. Je vous offrois le hérault Montigny pour le blason de quelques maisons de Savoye, mais vous n'avez pas creu qu'on se peut enrichir des meubles de l'hospital; en effet, monsieur, vous avez raison d'estre persuadé que vous avez chez vous de quoy bastir des palais à tous les souverains du monde. Mais je ne sçay pas si vous en avez de quoy n'aimer pas ceux qui sont à vostre service, qui publient incessamment jusqu'à l'idolâtrie les grandes productions de votre esprit. S'il m'étoit permis d'estre juge en ma cause, je dirois que vous estes obligé de perdre l'indifférence que vous avez pour un homme en qui les sçavants du siècle ont creu de trouver quelque chose de bon. Je l'explique du cœur, et c'est seulement par lui que je vous contraindray à m'aymer, puisque je seray toute ma vie, monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur. LONGUETERRE.

Réponse de Guichenon.

MONSIEUR,

J'ay esté surpris des reproches que vous me faites, ne croyant pas de vous en avoir donné le sujet; au contraire, sans me flatter et sans vous faire tort, j'en ay de me plaindre de vous, puisqu'après avoir eu l'honneur de vous voir à Grenoble et receu divers tesmognages de vostre amitié, je vous ay escrit par deux fois et envoyé quelque curiosité que je vous avois promise, sans avoir eu aucune réponse de vous. Pour éluder cette plainte, vous

m'en faites une de mesme nature, et me voulez persuader que vous m'ayés demandé des choses que j'ay ou réfusés ou négligés, sur quoy, monsieur, je vous puis dire en vérité que je ne suis pas si incivil, ny si présomptueux d'en user ainsi avec un homme de vostre condition et de vostre mérite, car quoy que mes connoissances soient fort limitées, néantmoins il est à naistre qui puisse dire que j'en soye chiche, n'estant personne qui communique plus librement ce peu qu'il sçay que moy. J'avoue pourtant qu'on m'a demandé de Grenoble la fondation de la Sylve-Beniste, mais ce n'a point esté sous vostre nom, et bien que celui qui m'en fit la prière me feut inconnut, je ne laissay pas de me mettre en queste, et y eusse réussy sans la deffiance de ces moynes dont j'envoyai mesme les lettres. Quant à monsieur le comte de Disimieux, je n'ay eu garde de le servir, n'en ayant jamais esté invité de sa part ni de personne. M. le baron de Vaix m'a dit souvent qu'il avoit desein de m'employer, et M. le curé de Saint-Béran me l'a confirmé. Mais que pouvois-je faire à cette semonce? que d'asseurer ces messieurs que j'estois prest à le servir pourveut que ce ne fut pas contre monsieur le marquis d'Aix, à qui j'ay des obligations particulières. Si après cela j'ay tort, je m'en rapporte. Je veux croire que vous m'avez escrit, puisque vous me le dites, et si n'ay pas reçeu vos lettres, comme je vous l'assure en homme d'honneur, je ne suis coulpable de rien, et l'empressement que j'ay tesmoigné à nostre amy commun d'apprendre comme j'estois dans vostre souvenir vous devoit donner de meilleures impressions de moy, qui vous considéreray toujours pour une lumière du siècle et pour un illustre curieux. Obligés-moy aussi, s'il vous plaist, de croyre que c'est avec autant de passion que de syncérité que je publie partout que je suis, monsieur, votre très humble, très obéissant et très obligé serviteur

Le chevalier GUICHENON.

A Lyon, le 6 de juin 1658.

Le Seigneur de Montrouge en 1744.

On est souvent disposé à croire que les droits féodaux, en France, avaient presque entièrement disparu au moment de la révolution, et que la nuit célèbre du 4 août 1789 ne fit que proclamer la confirmation de libertés dès longtemps conquises par la seule influence des mœurs. En effet, le temps avait certainement effacé ce que les droits seigneuriaux offraient encore, dans les siècles précédents, d'excessif et de barbare; mais on oublie trop facilement combien les derniers vestiges de la féodalité comportaient encore de lourdes et tyranniques obligations. La pièce suivante en fournira un

exemple. C'est un aveu et dénombrement rendu au roi par le seigneur du village de Montrouge, près Paris, en l'année 1744, et qui, malgré les détails assez remarquables qu'il renferme, n'est cependant pas un acte exceptionnel. On en trouverait certainement en grand nombre de tout aussi significatifs.

Montrouge compte aujourd'hui près de quatre mille habitants; ce serait donc une assez belle seigneurie; mais il n'en avait que cent soixante-huit en 1726, et pas encore deux cents (trente-sept feux) en 1745, quoiqu'il eût été jadis plus considérable (voy. Lebeuf, *Hist. du dioc. de Paris*, t. IX, p. 440). Les seigneurs de Montrouge n'avaient jamais été non plus de très-grands personnages. Au XIVe siècle, on en trouve deux qui furent : le premier, un épicier de Paris; le second, un monnayer normand que la justice condamna comme fabricateur de fausse monnaie. L'acquéreur entre les mains duquel ce fief tomba en 1743, M. Fillion de Villemur, était greffier du parlement de Toulouse. Cependant ce petit seigneur, qui avait l'honneur de relever directement de la grosse tour royale du Louvre, parle dans cet acte de ses prisons, de ses officiers, cite ses droits infinis et décrit les perceptions qu'il avait pouvoir d'exiger soit des marchands, des passants ou des habitants du lieu avec autant de précision et de hauteur qu'un baron de saint Louis. Voici comment il s'exprime :

« Du ROY mon souverain seigneur, je Nicolas François Fillon de Villemur, conseiller secrétaire du roy, maison, couronne de France et de ses finances, greffier en chef du parlement de Toulouse et receveur général des finances de Paris, seigneur de Montrouge et autres lieux, advoue tenir à foy et hommage à cause de sa grosse tour du Louvre, et dont j'ay fait la foy et hommage à Sa Majesté, le 19 juillet 1743, savoir : ma terre et seigneurie de Montrouge près Paris, en toute haute moyenne et basse justice, fiefs et arrières-fiefs en dépendants, droits de cens et rentes, lots et ventes, quand le cas y écheoit, droits de voyeries, amende, rouage, péage, barage et banage, dismes et champarts.

« Le chateau dudit Montrouge composé de deux pavillons et corps de logis au milieu; le tout couvert d'ardoise; avec plusieurs autres batiments en dépendants, comme office, cuisine, écuries, estables, menagerie, le tout couvert de thuille. L'entrée dudit chateau, précédée d'une avenue, étant sur la grande rue dudit Montrouge, par laquelle on entre en la grande cour dudit chateau, à coté de laquelle est la basse court et en icelle un colombier à pied, audessous duquel sont les prisons de la justice. Au derrière dudit chateau sont les parterres entourés de terrasses; à main droite

desdittes terrasses, est le jardin potager clos de murs et de terrasses, separé des précédentes par l'une desdittes terrasses.

« Audessus desdits parterres et à côté sur la gauche est un bois contenant environ 40 arpens, y compris les allées; au bout duquel bois est la séparation du terrain dudit Montrouge, Arcueil et Bagneux. Au bout dudit bois est le parc clos de murs contenant 70 arpens ou environ, dont les cens, dismes et rentes appartiennent partie à M. le prince de Guise, seigneur d'Arcueil, et partie à messieurs de Notre-Dame, seigneurs de Bagneux, comme étant ledit parc sur leur territoire et censive.

« Le village dudit Montrouge composé d'une rue allant du levant au couchant, garnie de maisons de part et d'autre qui appartiennent à plusieurs particuliers, et relevant de ma ditte seigneurie de Montrouge, et me doivent cens et rentes et lots et ventes quand le cas y écheoit, dans le nombre des quelles il m'en appartient plusieurs en propre et une autre encore scize dans le dit village de Bagneux.

« Plus, j'ai le droit de faire conduire depuis le dit village de Bagneux jusqu'en mon dit parc et chateau de Montrouge toutes les eaux qui viennent et coulent dans les voutes et aqueducs qui m'appartiennent dans ledit village de Bagneux, avec le droit de fouiller dans ledit village pour l'entretien et conduite des dittes eaux jusqu'au premier reservoir baty de pierres de tailles avec deux auges aussy de pierre de taille des deux cotés et des tuyaux de plomb y aboutissants, qui descendent de la montagne dudit Bagneux jusqu'au dit premier reservoir pour être ensuite conduites dans plusieurs autres regards et reservoirs a moi appartenants de distance en distance jusqu'a mon parc de Montrouge, avec la faculté que j'ay de faire ouverture des terres pour la conduitte de mes dittes eaux, tant dans ledit village de Bagneux que dans tout l'espace qui est entre ledit village et les murailles de mon parc, en la redevance et censive de quelques seigneurs qu'ils soient, en indemnisant le proprietaire si le cas y écheoit.

« Le territoire dud. Montrouge, composé de cent arpens de terre ou environ, en plusieurs pièces appartenantes a plusieurs particuliers, dans le nombre desquelles m'en appartient cinq arpens huit perches entiers en propre ; le reste relevant de ma ditte seigneurie me doit cens et rentes, lots et ventes quand le cas y echeoit. Plus, je tiens et m'appartient encore à cause de ma ditte seigneurie de Montrouge huit arpens 40 perches ou environ de terre en plusieurs pièces situez et assis sur les territoires de S. Jean de Latran, Arcueil, Bagneux et Vanvres dont les dixmes, cens et rentes appar-

tiennent respectivement aux seigneurs des terroirs ou elles sont situées. Plus, je tiens et m'appartient encore et a ma ditte seigneurie de Montrouge le droit de banalité du four à cuire pain et du pressoir à vin.

« Plus, je tiens et m'appartient encore à ma ditte seigneurie de Montrouge les droits de rouage, péage et barage qui se perçoivent par mes officiers dudit Montrouge sur les marchands qui conduisent marchandises ou bestiaux au dit village de Montrouge, ou qui passent par le dit lieu de Montrouge, sçavoir : dix deniers pour chacune charette de vin ou autres denrées ou marchandises, cinq deniers pour chaque mulet ou cheval chargé de marchandises ou denrées, deux deniers pour chaque bœuf, cinq sols pour chaque cent de moutons, un denier pour chaque chevre et trois deniers pour deux pourceaux.

« Plus, je tiens et m'appartient encore et a ma ditte seigneurie de Montrouge le droit de grande voyerie sur tous les lieux, terres, chemins et bâtiments en dépendants, de ma ditte seigneurie, suivant les us et coutumes de Paris et les memes droits que ailleurs sont deubs a la grande voyerie du roy, a l'effet de quoy mon officier est tenu de faire serment en justice ; et suivant ledit droit, nous est deub par tous les habitans du dit lieu de Montrouge, qui présentement y sont et qui y surviendront, sçavoir : pour l'ouverture d'une porte trois livres, pour l'ouverture d'une fenestre trois livres, pour un egout de décharge des eaux sur la rue trois livres, pour planter une borne trois livres sept sols six deniers, pour une enseigne trois livres, pour un banc 18 sols six deniers, pour une cheminée quinze sols, pour une toise de muraille neuf sols six deniers. Ainsi du reste, suivant la coutume de Paris, me sont deubs les mêmes droits qui se perçoivent ailleurs par les officiers de la grande voyerie du roy, et généralement tous autres et tels droits qui à seigneur haut justicier peuvent compéter et appartenir.

« Plus, il y a dans mon dit village de Montrouge un prieuré de religieux de l'ordre de S. Guillaume, appelés les Guillemites, lesquels relèvent de mon dit chateau de Montrouge, avec obligation aux prieur et religieux de faire dans leur chapelle un serviee annuel pour la celebration de la fete des Macabées, le premier jour d'aoust, pour la feste de S. Pierre aux Liens, et y dire les secondes vespres, et le même jour au matin venir processionnellement portants la chasse et relique des Maccabées jusquà la porte de mon dit chateau, et ensuite en l'eglise paroissiale dudit Montrouge reposer la ditte chasse sur l'autel de la ditte église et y faire le service divin en reconnoissance des dons a eux faits par mes prédécesseurs sei-

gneurs de Montrouge ; a tout quoy ils sont tenus et obligés, et faute de quoy j'ay droit de me saisir et emparer de tout ce qu'ils possèdent au dit territoire de Montrouge.

« Et finalement tout ce que j'ay et possede dans ma ditte terre et seigneurie, village, terroir et paroisse de Montrouge tant en domaines, droits, fiefs, arrières-fiefs qu'autrement, aux protestations que le présent adveu et denombrement ne me pourra nuire ny prejudicier, sauf encore d'y ajouter ou diminuer si le cas y echoit. En foi de quoy j'ay signé ces presentes de ma main et icelles fait sceller du sceau de mes armes, le 18e jour d'aoust 1744.

« FILLION DE VILLEMUR. »

Table d'or de la cathédrale de Sens.

On trouve dans les *Arts au moyen âge*, par M. Dusommerard (IXe série, planche 13), le dessin d'une table d'or ornée de pierreries et d'inscriptions qui jadis était conservée à la cathédrale de Sens. En 1760, le chapitre la fit porter à la Monnaie et en retira quarante mille livres. — Suivant divers auteurs, cette table aurait été donnée à la cathédrale par l'archevêque Sevin, mort en 999, et aurait été faite par deux chanoines de la ville. Nous croyons qu'on lira avec plaisir la relation suivante d'une visite que firent, en 1537, à la cathédrale de Sens des commissaires envoyés par François Ier. Elle se trouve en copie dans le tome DXLIII (page 105) de la collection des manuscrits de Du Puy, à la Bibliothèque nationale .

Procès-verbal de Me Claude d'Asnières touchant la table d'or de l'église de Sens.

« Suivant la commission du roy nostre sire, dattée à Molins, le vingtuniesme jour de février mil cinq cent trente-sept, donnée à moy soubsigné, me suis transporté en la ville de Sens, en laquelle le samedi neufvieme jour de mars ensuivant audit an, ay parlé à monsieur Ferrant, official de l'église Saint-Etienne, audict lieu, et l'ay requis de par le roy, nostre dict sire, me faire monstrer certaine table d'or que l'on dict estre en ladite église Sainct-Estienne, lequel m'a dict que de bon cœur, et volontairement il obéiroit audit sire, me demandant si j'avois commission de ce faire, que luy ay montrée, et après l'avoir leüe, m'a dict qu'il en feroit son devoir, et que me rendisse en ladite église sur les neuf à dix heures du matin pour se assembler et parler aux autres chanoines, ce que luy ai accordé. En après suis allé au logis de monsieur de Barville, archediacre de Meleun, chanoine en ladite église, auquel ay faict

semblable requeste, qui m'a dict pareillement qu'il se trouveroit ladicte heure en ladite églize pour parler et communiquer avec les autres chanoines pour accomplir ma demande.

« Pareillement ay faict prière à monsieur l'archediacre, premier chanoine en ladicte églize, pour me faire ayder en l'affaire que dessus, qui s'y est semblablement accordé. Lesquels susdictz en particulier ay trouvéz en bonne volonté et affection de toute obéissance envers ledict seigneur.

« Et en ensuivant leur responce, se sont assembléz sur les dix heures à tenir chapitre où ilz m'ont faict apeller, me requérant à exposer ma charge en la présence de tous; ce que j'ay faict; et après m'ont demandé ma commission que leur ay monstré, laquelle a esté leue par leur greffier publiquement. Icelle entendue par les dessus dictz et autres chanoines assistant en chapitre, m'a esté dict par ledit official qu'ils adviseroient à faire le contenu, et suis sorty hors dudict chapitre. Et un quart d'heure après avoir opiné et advisé par entre eulx sont sortis, et me sont venus trouver en l'église, et dit par ledit official que, de bon cœur et volontairement, ils feroient monstre de ladite table, offrant non seullement leurs biens, mais leurs personnes au roy, nostre dict seigneur, mais que de ladicte table n'estoit pas ce que l'on pensoit; et sur ladicte heure m'ont donné assignation sur les trois heures après midy ledit jour, pour la me faire veoir, disant que plusieurs de la compaignie avoient les clefs, comme de chose qu'ils tenoient chérement et qui n'avoit esté veue puis dixhuit ans.

« Lesquelles choses cydessus ont esté faictes ès présences de Victor de La Val, marchand italien, de Nicolas Hermant, marchand, demeurant à Paris, et de messire Alfonce de Donato, aussi Italien. Et en ensuivant leur dite assignation me suis trouvé en ladite église Saint-Estienne, avec les dessusdictz marchans pour veoir ladite table, laquelle les dessusdits official et chanoines en grand compaignie et autres gens de la ville, m'ont faict monstrer et préalablement faict ouvrir par un vieil homme, cinq ou six serrures, auquel ils ont baillé partie des clefs et les aucunes trouvées perdues pour la mutation des personnes et longueur du temps, au moyen de quoy ledict homme serrurier a esté contrainct lever une partie desdictes serrures.

« Icelles levées a esté faict ouverture d'un grand tableau de bois estant devers le grand autel et au cœur de l'église dudict Saint-Estienne, et audessoubz ledit tableau d'or, qui est un devant d'autel, auquel y a en figure une Majesté de Dieu, une Nostre Dame, les quatre évangélistes, aucuns petits anges eslevez en œuvre au

sizel, autrement à bosse, ladicte table esmaillée en plusieurs endroicts à la mode antique, et pierreries en nombre suffisant comme piovesmes (?) cornalines taillées, saphix d.... (*sic*) amétistes et autres pierreries qui ne sont de grand valeur, ni taillées. Et par especiale ladite table d'or se démontre fort ancienne, mesmes les chanoines disent ladite table y estre a cinq cents ans, aucuns mil ans, laquelle est d'environ deux pieds de long et cinq de large audevant dudit grand autel par bas, et après avoir esté par moy veue en la présence desdicts chanoines et des susdicts Victor de La Val, et de Nicolas Hermant, marchans et hommes entendus en telle matière, la m'ont, selon leur jugement, estimée et appréciée à vingt et cinq mil escus d'or, et que la façon en pouvoit avoir bien cousté quatrevingts mil escus avec or et pierrerie.

« Et par les dessusdicts marchans cognoissant que ce n'estoit icelle que l'on jugeoit et demandoit par ma dicte commission, et aussi suivant leur advis, ay demandé et requis audit official et chanoines, me dire en vérité, s'ils n'avoient ne sçavoient aucune table, ou tableau d'or en leur dicte église autre que cestuilà, ce qu'ils m'ont affirmé n'avoir aucune cognoissance que de ladicte table devant d'autel que dessus. Et mesmes ledict official dit avoir esté puis cinquante ans en ladicte église et n'en a jamais veu aucune autre. Et le semblable m'ont dict les autres chanoines qui tous en général se sont offerts corps et biens au service dudit seigneur, et m'ont requis acte et double de ma dicte commission par devant deux notaires royaux, que leur ay octroyé.

« Et au surplus ay demandé auxdicts Victor de La Val et Nicolas Hermant que leur sembloit de ladicte table, qui m'ont dict n'estre aucunement celle dont est question et de laquelle on a parlé au roy, et qu'il ne se trouvoit rien en ceste-cy, ni apparence aucune, au respect de l'autre, dont a esté porté parole, de quoy ils estoient tous esbahis et marris, et à ceste cause s'en alloient à Paris pour trouver l'homme qui dict avoir veu ladicte autre table, afin de le mener au roi, notre dict seigneur, pour en cognoistre la vérité. Qui est tout ce que j'en ai peu veoir et entendre véritablement, et tout le contenu cy dessus certiffié avoir esté par moy faict les jour et an susdicts. « *Signé* D'ASNIÈRES. »

Dernières paroles de Philippe Auguste.

La Société d'histoire de la Suisse romande, à laquelle on doit depuis quinze ans une série de documents historiques d'un grand intérêt, a publié, il y a peu de temps, un précieux volume. C'est

un cartulaire composé dans la première moitié du XIII[e] siècle pour l'église de Lausanne, par l'un de ses dignitaires, le prévôt Conon d'Estavayer. Nous reparlerons de cette publication ainsi que des autres travaux d'histoire exécutés en Suisse ; mais les lecteurs nous sauront gré d'extraire en attendant du cartulaire de Lausanne le passage que nous allons traduire.

Vers la fin du mois d'octobre 1222, le prévôt Conon, qui appartenait à l'une des principales familles du pays de Vaud, se rendit en France pour compléter ses études en suivant les cours de l'Université de Paris, et resta dans cette ville jusqu'au mois de septembre suivant. Il s'y trouvait donc lorsque Philippe Auguste mourut (14 juillet 1223). Il a consacré à cet événement une page du manuscrit qu'il rédigea plus tard, lorsqu'il fut de retour dans sa patrie. Cette page a donc été recueillie sur les lieux, soit de bruits publics, soit comme ledit Conon lui-même, des conversations de personnes qu'il connaissait et qui avaient été familières dans la maison du roi défunt. Sa qualité de gentilhomme pouvait lui procurer des renseignements exacts; et en effet les détails qu'il donne sur la cérémonie funèbre et sur le testament de Philippe, sont assez bien confirmés par les écrivains du temps et par le texte même qui nous a été conservé des dernières volontés de ce prince [1]. Mais ce que l'on ne trouve pas dans les autres chroniqueurs, et ce qui nous a paru remarquable surtout, c'est le récit fait par Conon d'Estavayer des derniers moments de Philippe Auguste attristé par le souvenir de son injustice à l'égard de la reigne Ingeburge.

« L'an de l'Incarnation (1222), le jour de la fête de saint Luc (18 octob.), Conon, prévôt de Lausanne, se mit en chemin pour aller à Paris, aux écoles, et il resta dans ce lieu jusqu'aux VIII (?) des nones de septembre. Dans cet intervalle, Philippe, roi des François, termina sa carrière, et fut enseveli dans le monastère de Saint-Denis. Cet événement arriva aux ides de juillet, et celui qui avoit toujours rendu honneur à l'Église de Dieu reçut, à son tour de Dieu, au jour de sa mort, un tel honneur [2], qu'à ses funérailles assistèrent Chonrad, évêque de Porto et de Sainte-Rufine, cardinal légat du saint-siége apostolique, et avec celui-ci les archevêques de Reims, de Sens et de Bourges; les évêques de Paris, de Chartres, d'Auxerre, de Clermont, d'Orléans, de Meaux, de Beauvais, de Senlis, de Toulouse, de Castres et douze autres évêques.

[1] Voy. D. Bouquet, *Scriptores*, t. XVIII, p. 114.

[2] « L'on ne cuide pas que ce fust fait sanz la divine Porvéance que tant de prélats et tant de rois et de barons fussent assemblé d'aventure à l'osèque de sa sepouture » (*Chroniq. de Saint-Denys*). Guillaume le Breton exprime aussi la même pensée.

Il fut enseveli avec les insignes royaux. Il étoit roi depuis quarante-cinq ans à peine, et il enrichit le royaume, et l'agrandit plus qu'on ne pourroit croire. En effet, le roi Louis (VII), son père, ne lui avoit laissé de revenus, ainsi que le rapportoient les officiers du royaume que dix-neuf mille livres (par an), tandis que lui, il laissa à son fils Louis (VIII) douze cents livres parisis par jour. Conon, prévôt de Lausanne, qui assista à l'enterrement, apprit des familiers du roi et de la commune renommée que ledit roi Philippe, du reste de l'argent qu'il avoit amassé pour secourir la terre sainte de Jérusalem, laissa, dans son testament, 700 000 marcs pour défendre le royaume des François et maintenir son fils Louis; et qu'en outre, il avoit légué à Jean, roi de Jérusalem, 50 000 marcs; à l'hôpital 50 000; au temple 50 000; à l'hôpital teutonique 2000, à la maison de Saint-Lazare 2000, et il avoit affecté 13 000 marcs au transport outre mer de ces différents ordres de chevaliers, lesquels jurèrent de pas employer à d'autres usages l'argent qu'il leur donnoit. Il laissa aussi à Saint-Denys ses vases d'or et d'argent et ses pierres précieuses montées en or et en argent avec leur monture, le tout estimé 20 000 marcs, et il accorda aux religieux 20 000 livres parisis pour acheter des rentes destinées à l'entretien de vingt moines et prêtres chargés de célébrer chaque jour, sur son tombeau, vingt messes pour les fidèles décédés. Il donna à monseigneur Louis, son fils, 5000 marcs, et à monseigneur le trésorier de Tours, son autre fils, 2000 marcs, et à madame la reine, sa femme, 4000 marcs, et à chaque abbaye dépendant spécialement de lui, 100 livres parisis. Il laissa encore 60 000 marcs pour réparer les torts qu'il avoit causés, et indemniser les plaignants s'il s'en présentoit, 40 000 marcs pour faire de grandes aumônes, 20 000 marcs pour les petites, et 30 000 livres parisis au comte de Montfort pour combattre les incrédules Albigeois. Il ordonna à son fils de garder jusqu'à la Toussaint tous les gens de la maison royale telle qu'il l'avoit tenue et avec les mêmes gages. Les dernières paroles qu'il prononça furent celles-ci. Ayant appelé son fils Louis, il lui dit : « Mon fils, tu ne m'as « jamais chagriné. — Je te prie d'honorer Dieu et la sainte Église « comme je l'ai fait moi-même. J'en ai recueilli une grande utilité, « et tu en recueilleras une grande aussi. Je te prie pour les pauvres. « Je te prie pour madame la reine à qui j'ai trop fait d'injures. » Et il se mit à pleurer. Et ce furent les dernières paroles qu'il prononça. »

H.-L. Bordier.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 5. — MAI 1852.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 26 AVRIL 1852,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BARANTE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Ouvrages offerts à la Société.

Histoire de la Convention nationale, par M. de Barante, t. IV. 1 vol. in-8°.

Le Château de Ham, brochure in-4° avec figures.

M. A. Le Prevost annonce que le IV° volume d'Orderic Vital sera terminé pour la séance générale.

Sur la proposition de l'un de ses membres (M. Duchesne), le Conseil décide que les trois volumes qui vont être mis en distribution, seront délivrés à la fois aux membres de la Société, et qu'il sera fait une lettre d'avis collective pour retirer ces volumes.

MM. les censeurs donnent communication de leur rapport qui sera lu à la séance générale.

Le Conseil fixe l'ordre du jour de cette séance.

M. de La Villegille fait un rapport au nom du comité des fonds.

La séance est levée à quatre heures et demie.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

TENUE LE 3 MAI 1852,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BARANTE, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à trois heures, dans la salle des cours de l'École des Chartes, au palais des Archives nationales.

M. de Barante, président, prononce le discours suivant :

« MESSIEURS,

« Nos réunions annuelles ne sont pas une vaine formalité. Non-seulement elles donnent aux membres de la Société l'occasion de se rapprocher, de resserrer les liens de confraternité et de converser sur nos intérêts communs, mais elles sont nécessaires pour que les sociétaires préposés par votre choix aux travaux qui sont le but de notre institution vous rendent compte de leur administration et reçoivent votre approbation.

« Depuis notre dernière assemblée générale, la Société a obtenu une faveur qu'elle sollicitait depuis longtemps. Un décret du 31 juillet 1851 lui a conféré une existence officielle. Nous ne sommes plus seulement autorisés à nous réunir pour nous occuper en commun de recherches et de travaux sur l'histoire nationale; nous formons maintenant une corporation subsistant civilement : nous pouvons posséder, recevoir des donations ou des legs. Sans être une institution publique, sans appartenir à l'administration, nous avons des attributions légalement déterminées; elles sont devenues un devoir vis-à-vis de l'État qui nous connaît et nous protége.

« C'est un motif de plus pour que le Conseil choisi pour vous représenter redouble de soins et donne à ses travaux l'utilité et l'intérêt, qui jusqu'à présent nous ont valu la bienveillance du public et ont pour ainsi dire recruté la Société de l'Histoire de France.

« L'objet principal de notre attention doit être toujours le choix des publications. La prospérité, l'existence même de notre association tient au succès qu'elles obtiennent. Divers motifs peuvent nous déterminer : de sorte que la liste des cinquante volumes que nous avons déjà imprimés présente nécessairement une certaine variété.

« Pour beaucoup de personnes l'histoire de France est une étude. Sans rejeter ni dédaigner les historiens qui ont écrit soit des histoires générales, soit le récit d'une époque, ou la vie des

hommes illustres, on peut avoir le désir de remonter aux sources, de connaître les documents contemporains et de refaire pour soi le travail des écrivains.

« Vous avez dû faciliter ce genre d'études et donner des éditions plus complètes et plus correctes des analistes originaux : Grégoire de Tours, Eginhard, Orderic Vital, Richer, Villehardouin, Comynes, le Procès de Jeanne d'Arc, ont été publiés par la Société et prennent place dans la bibliothèque de tous ceux qui s'occupent sérieusement de notre histoire. Une édition de Froissart sera bientôt commencée.

« Un autre ordre de documents peut servir à ce genre d'études. On ne saurait bien connaître le passé d'une nation, se faire une idée juste du sort des générations anciennes, si l'on ignore les lois sous lesquelles elles vivaient, les procédés de leur administration : aussi avez-vous publié les Coutumes de Beauvoisis, les Comptes des Argentiers de nos rois, les Registres de l'Hôtel de Ville de Paris.

« Mais pour le commun des lecteurs, l'histoire se recommande avant tout par le charme des récits, par le mouvement dramatique des événements, par la vive peinture des passions ou des caractères. Hormis pour les esprits frivoles ou sans culture, elle peut lutter d'intérêt avec le théâtre et le roman ; les Mémoires surtout donnent une sorte de plaisir instructif, de sérieux amusement où l'on apprend à connaître les mœurs des nations, l'esprit des époques diverses, en même temps que la diversité individuelle de la nature humaine.

« Nous n'avions donc garde de négliger ce genre de publications; nous avons non-seulement réimprimé des Mémoires déjà connus, en y ajoutant des notes et des informations explicatives, mais nous avons publié des Mémoires encore inédits. Comme ils excitent d'autant plus d'intérêt qu'ils se rapportent à des époques voisines de nous, et presque semblables à la nôtre par les mœurs et le langage, nous recherchons par préférence des manuscrits récents. Les Mémoires de Coligny et le Journal de Barbier nous entretiennent d'événements qui ont intéressé nos pères, de personnages dont le nom nous est aussi familier que s'ils étaient tout à fait contemporains.

« Les volumes qui paraîtront dans quelques jours doivent exciter encore plus d'intérêt; ils renferment les Mémoires de Daniel de Cosnac, archevêque d'Aix. On savait qu'ils existaient. Les Mémoires de Choisy en avaient donné une sorte d'abrégé. Deux manuscrits ont été retrouvés presque en même temps ; M. de Cosnac ne les a

point écrits à la même époque de sa vie ; l'un raconte avec plus de détails les événements où fut mêlée la jeunesse de l'auteur ; l'autre s'étend davantage sur les circonstances de son âge mûr.

« L'abbé de Cosnac était un homme de beaucoup d'esprit, d'un caractère remuant et inquiet. Les Mémoires de Choisy et de Saint-Simon en portent ce témoignage. Voltaire, qui avait beaucoup entendu parler de lui, regrettait « qu'on n'imprimât pas les Mémoires de ce fou d'évêque de Cosnac. » De telles recommandations suffisent pour appeler la curiosité du lecteur ; elle n'éprouvera assurément aucun mécompte.

« M. de Cosnac, encore très-jeune, entra dans la maison du prince de Conti, le frère du grand Condé et de madame de Longueville. Ce prince était alors destiné aux dignités de l'Église, et M. de Cosnac devait aussi embrasser l'état ecclésiastique. Malgré cette vocation et cet habit, la petite cour du prince de Conti, mêlée aux intrigues de la Fronde, présentait le même spectacle de galanterie et presque de libertinage que les autres maisons des princes. Nous avons sur cette époque beaucoup de Mémoires écrits au point de vue de la cour d'Anne d'Autriche, du Parlement, du prince de Condé, de Mazarin, du cardinal de Retz ; l'abbé de Cosnac ne s'en occupe que sous le rapport du prince de Conti. On y peut voir, comme dans les autres Mémoires et même plus crûment, que parmi ce trouble du royaume, parmi ces rébellions et ces guerres civiles, le fond de la question pour les princes était moins d'exercer de l'influence sur le gouvernement, de défendre ou d'accroître des droits politiques dans le sens d'une faction ou de l'autre, que d'obtenir des augmentations de revenus et de distribuer des faveurs ou des profits à leurs serviteurs ou à leurs partisans.

« L'abbé de Cosnac eut la principale action sur le traité par lequel la duchesse de Longueville, la princesse de Condé et le prince de Conti se soumirent au roi et lui livrèrent la ville de Bordeaux, en abandonnant par nécessité la cause du grand Condé. Cette guerre d'intrigue et cette capitulation sont racontées avec détail et mêlées d'aventures galantes.

« M. de Cosnac fut, pendant longtemps encore, attaché au service du prince de Conti, et acquit beaucoup d'influence sur ce prince, d'un caractère faible et mobile. L'intérieur de cette cour, ou plutôt de cette domesticité, est peint avec esprit et vérité. On voit les ruses et les intrigues des divers serviteurs pour se supplanter les uns les autres, pour se pousser dans la faveur du prince ou détruire leurs rivaux. L'abbé de Cosnac n'était ni le moins habile ni le moins actif. C'est une chose curieuse et bien loin de nos mœurs que cette

servilité, cette soumission à supporter les caprices d'un maître, cette complaisance à ses fantaisies; et de temps en temps cette fierté de gentilhomme qui, sans perdre le respect et la convenance, se livre à des boutades d'impatience et s'emporte en vives paroles. De même on a peine à concevoir ce dévouement sincère, cette affection véritable et sensible qui ne sont pas altérés par le discernement éclairé et sévère des défauts du prince.

« Il fut très-utile au prince de Conti; il lui donnait de bons conseils, lui indiquait quelles faveurs il devait ambitionner; puis il intriguait pour les lui faire obtenir. Ce fut ainsi qu'il négocia le mariage du prince avec la nièce du cardinal Mazarin, source abondante des grâces de la cour, dont le tout-puissant ministre disposait souverainement.

« L'abbé de Cosnac y gagna pour son propre compte la bienveillance du cardinal, qui le traitait toujours en proportion des services qu'il lui rendait auprès du prince, « car il récompensait non selon le mérite, mais selon le besoin qu'il avait des personnes. » Ce fut ainsi que l'abbé fut nommé évêque de Valence à l'âge de vingt-quatre ans. Il n'en resta pas moins dans la maison du prince de Conti, et ne s'établit que trois ans plus tard dans son diocèse. Sa faveur et son influence commençaient alors à baisser chez son prince, qui voyait avec une méfiante inquiétude ses liaisons avec le cardinal.

« Peu après, il devint premier aumônier de Monsieur, frère du roi. La tâche de gouverner un prince très-jeune, mal élevé, déraisonnable et bizarre, était encore plus difficile que chez le prince de Conti. Cette seconde époque de la vie de M. de Cosnac est plus intéressante encore que la première. Les intrigues de cette cour, les relations de Monsieur avec le roi son frère, son caractère misérable, la scandaleuse faveur du chevalier de Lorraine, ses procédés envers sa femme, cette charmante Madame Henriette d'Angleterre, la bienveillance qu'elle témoignait à M. de Cosnac, ce qu'il raconte de son esprit, de son amabilité, de la séduction qu'elle exerçait sur tout le monde, excepté sur son mari : tout ce tableau de l'intérieur du Palais-Royal est tracé avec une vérité vivante.

« Son dévouement pour Madame devint la cause de sa disgrâce et de ses malheurs. Ses habitudes et son activité d'intrigue le mirent en opposition avec le chevalier de Lorraine. Monsieur lui attribua les sévérités que le roi exerça contre cet indigne favori. La confiance que Madame lui accordait le fit soupçonner un instant par le roi d'avoir eu connaissance des motifs politiques du voyage de cette princesse en Angleterre. Il eut ordre de se rendre dans son diocèse, avec défense de revenir à Paris. Après quelque temps, il se

risqua imprudemment à y passer quelques jours caché et sous un faux nom. Il fut découvert, arrêté, mené en prison, puis conduit dans une petite ville, l'Ile-Jourdain en Languedoc; il resta près de trois ans dans ce triste exil.

« En 1672, il fut autorisé à retourner à Valence. Depuis la mort de Madame, « il avait perdu l'espérance et l'envie de revenir à la cour Se sentant ainsi dégoûté du monde, il tourna ses vues du côté de son ministère. » On lui laissa tout le temps de s'en occuper. Sa disgrâce fut prolongée pendant dix ans. Son activité s'employa à mettre le bon ordre dans son diocèse, à travailler à la conversion des protestants, non sans quelque contrainte qui précédait et présageait une persécution prochaine. Il eut une querelle de préséance avec le duc de Lesdiguières, gouverneur du Dauphiné, où raison lui fut donnée.

« Lors des différends du roi et du Saint-Siége, quand fut convoquée cette célèbre assemblée du clergé dont Bossuet fut l'oracle, Louis XIV se souvint que M. de Cosnac était un homme d'esprit, sachant prendre de l'influence et habile à mener les affaires; il le fit revenir et l'accueillit avec bonté, l'assurant que sa disgrâce n'avait pas pu être refusée aux exigences de Monsieur, et qu'il s'y était déterminé à regret.

« M. de Cosnac se fit remarquer dans cette assemblée; selon les ordres du roi, il y fut l'auxiliaire zélé et intelligent de l'archevêque de Paris.

« La révocation de l'édit de Nantes suivit de près l'assemblée de 1682. M. de Cosnac, ainsi que tous les évêques de France, approuva et loua cette mesure. Ce qu'il raconte dans ses Mémoires sur les moyens d'exécution qui en furent la suite montre combien elle fut déplorable et funeste. Il essaya de tempérer les rigueurs des dragonnades, et de prévenir par la voie de la douceur et de la patience les rébellions que l'autorité militaire réprimait par des massacres.

« En 1687, il fut nommé archevêque d'Aix, et vécut encore vingt ans, uniquement occupé de ses fonctions épiscopales. Elles n'étaient pas alors circonscrites dans les devoirs de la religion; les évêques étaient sans cesse mêlés aux affaires de gouvernement et de l'administration. M. de Cosnac, qui déjà avait siégé dans quatre assemblées du clergé, y fut encore appelé plusieurs fois après sa promotion à l'archevêché d'Aix. Il y figurait avec distinction; il était bienvenu du roi, qui lui accordait sa confiance. Aussi était-il zélé pour son service, en Provence comme à Paris; il était de droit président des États de la province, et cette présidence fut le sujet d'une

vive contestation avec M. de Grignan, archevêque d'Arles, que soutenait le comte de Grignan, commandant en Provence. Le droit de l'archevêque d'Aix fut reconnu, et il prit bientôt une grande autorité sur les États et sur l'administration; il l'exerçait dans l'intérêt de la province et du bon ordre, mais beaucoup aussi dans l'intérêt du roi, en faisant voter des subsides. Du caractère dont il était, cette haute position ne pouvait s'établir sans discussion et sans querelle. Il eut à en soutenir avec l'Université d'Aix, avec le Parlement, avec son chapitre, avec les couvents qui niaient sa juridiction et son droit de les surveiller et de les réformer.

« La dernière partie des Mémoires de l'abbé de Cosnac comporte peu de détails, l'éditeur y a suppléé par un choix de pièces officielles. Après avoir vu ce qu'était, à cette époque, un évêque de cour, il est curieux d'étudier la situation, le pouvoir, les affaires d'un évêque résidant en son diocèse et s'en occupant activement; on apprend ainsi à connaître ce qu'était alors l'administration des provinces et de quelle manière étaient réglés leurs intérêts. Quels que soient la véritable grandeur et le noble aspect du règne de Louis XIV, il est toutefois bon et utile de ramener l'histoire à la vérité. Les opinions du temps présent sont trop sujettes à n'y voir que ce qui leur convient et à la revêtir d'un idéal qu'elles apportent en preuve de leurs abstraites conceptions : les unes chimériques dans l'avenir, les autres chimériques dans le passé. »

Rapport du Secrétaire, M. J. Desnoyers, sur les travaux de la Société de l'Histoire de France, depuis sa dernière assemblée générale, en mai 1851.

« Messieurs,

« Constater une fois chaque année, dans l'assemblée générale qui nous réunit, que grâce à l'active surveillance du Conseil auquel vous avez confié le choix de vos publications et le soin de vos intérêts, grâce au concours du zèle et des lumières des éditeurs dignes de sa confiance et de la vôtre, les engagements pris par notre Société envers ses membres sont rigoureusement remplis et assurés pour l'avenir : c'est un résultat fort peu ambitieux, c'est une tâche très-monotone, et cependant c'est le premier devoir que vos règlements nous imposent, c'est celui que me transmet encore une fois la bienveillance du Conseil dont j'ai l'honneur d'être l'organe auprès de vous. Mais si nos efforts sont bornés et modestes, c'est cette mesure-là même qui en garantit la régularité et la durée. C'est cette

persévérance patiente et résistant à des obstacles de plus d'un genre qui vous a permis d'asseoir sur des bases solides un monument littéraire qui s'accroît chaque année, de former une collection déjà considérable d'ouvrages utiles, de documents précieux, destinée à s'augmenter indéfiniment, et qui devient de plus en plus indispensable à toute étude sérieuse de notre histoire.

« Peut-être n'eût-il pas été très-difficile à votre association de répandre plus d'éclat extérieur, d'obtenir une publicité plus étendue, plus bruyante. Elle eût trouvé dans cette voie plus d'un exemple qu'elle a cru dangereux d'imiter. Mais telles n'ont point été sa marche et sa méthode : l'estime dont elle jouit, elle la doit à ses œuvres, à leurs auteurs, au choix des ouvrages qu'elle a mis au jour, au travail consciencieux qui a présidé à leur publication; elle la doit aux noms de plusieurs de nos collègues si haut placés dans la considération publique, et dont elle reçoit, depuis son origine, l'impulsion, les inspirations et des modèles. Elle a cherché à faire de bons livres, en se disant, peut-être un peu trop, que le reste lui viendrait comme de surcroît.

« Si le nombre des volumes publiés et distribués annuellement par la Société à ses membres ne dépasse point encore celui qui avait été fixé dès son origine, il ne faut l'attribuer qu'à la prudente et rigoureuse réserve de sa comptabilité. C'est avec regret que chaque année votre Conseil se voit obligé de modérer ses publications à la mesure de ses ressources financières. Il ne se dissimule pas combien il reste de vides à combler dans la série chronologique de documents qui doivent embrasser l'ensemble de notre histoire. Sans parler des projets pour ainsi dire de hasard et de circonstance qui se produisent chaque année, des documents en quelque sorte adventices, propres à éclairer une époque ou un point de vue déterminé en dehors des grands classiques de notre histoire, et qui ne sont cependant ni les moins intéressants ni les moins goûtés du public, combien de chroniques, de mémoires originaux qui figurent dans les grandes collections de matériaux sur l'histoire de France, et qui manquent à la nôtre. Il serait superflu de vous signaler ici, Messieurs, les vides que chacun de vous a plus d'une fois remplis en intention et en espérance.

« Combien de projets n'ont pas été, depuis près de vingt ans, soumis à l'approbation de votre Conseil; les uns admis pour prendre rang un jour dans la série de vos publications successives, les autres ajournés comme moins opportuns ou moins utiles! Le nombre des volumes publiés sous vos auspices eût été aisément décuplé si, d'une

part, les ressources financières avaient suffisamment répondu aux bonnes intentions, et si, d'une autre part, une critique assez sévère n'avait présidé aux choix du Conseil, toujours balancés entre le mérite intrinsèque des ouvrages, la diversité de goût des sociétaires et le succès présumable. Il me suffirait de vous rappeler, Messieurs, quelques-unes des grandes publications décidées depuis plusieurs années, en train d'exécution préparatoire et de rédaction, que tant de fois déjà j'ai signalées à vos souvenirs, et peut-être à votre impatience. Les extraits des vies des Saints et des Conciles; le recueil des chroniques vraiment originales, antérieures au xive siècle. Les œuvres de Suger; la chronique de Froissart; l'histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI, par Thomas Bazin; les mémoires de Beauvais-Nangis et de la Motte Goullas; la correspondance de Mme de Maintenon; la collection de documents originaux, relatifs à l'histoire de l'Anjou et du Maine, ainsi que plusieurs autres publications moins importantes. Tels sont, Messieurs, pour une assez longue série d'années, les gages certains des compléments futurs de vos collections.

« Jusqu'à ce que chacun de ces ouvrages prenne rang à son tour dans la vie réelle, bornons-nous à constater aujourd'hui et à vous annoncer que les trois volumes qui représentent la souscription annuelle pour 1852 sont entièrement imprimés, et qu'ils vous seront distribués tous trois à la fois très-prochainement. Ces volumes sont, vous le savez déjà par l'état mensuel des impressions, le quatrième volume d'*Orderic Vital*, et les deux volumes des *Mémoires de Daniel de Cosnac*.

« Il serait surabondant de vous rappeler les vues qui ont dirigé le Conseil dans ces choix, fort ancien pour l'un, remontant seulement à deux années pour l'autre. Rien de plus divers que le caractère de ces deux documents non moins opposés par l'époque de leur rédaction, à cinq ou six cents ans d'intervalle, que par la situation de leurs auteurs, et par le récit des événements qu'ils ont retracés l'un et l'autre en témoins oculaires ou contemporains. Un moine du xiie siècle, Orderic Vital, raconte paisiblement, sans s'émouvoir, du fond d'un monastère de Normandie, les événements de la politique et de l'Église dont l'écho lointain retentit jusque sous les voûtes de son cloître; il retrace les luttes intestines des barons protecteurs ou persécuteurs de son couvent; il enregistre religieusement les noms et les donations de ses bienfaiteurs; il voue à la vengeance céleste ses persécuteurs; il dévoile un lambeau des longues rivalités de la France et de l'Angleterre. Il ne prévoit pas, pour ses écrits, la postérité que l'imprimerie devait leur donner

bien longtemps après sa mort et après la destruction du cloître qui avait abrité sa modeste vie. Annaliste sévère et impassible, il obéit aux volontés de ses supérieurs en retraçant, pour l'usage et l'instruction de ses confrères, le récit des événements contemporains.

« Cinq siècles et demi plus tard, un prélat, mêlé pendant presque toute sa vie aux agitations, à l'atmosphère dangereuse de la cour de Louis XIV, confident d'une illustre princesse, Madame Henriette d'Angleterre, favori de deux princes de la famille royale, premier gentilhomme de la chambre du prince de Conti, premier aumônier du duc d'Orléans, l'archevêque d'Aix, Daniel de Cosnac, se plaît à retracer, à deux époques diverses de sa vie, et sous des points de vue différents, pendant un exil d'abord, puis longtemps après, dans sa vieillesse, le récit détaillé des aventures dont il fut témoin et souvent acteur. Il écrit pour lui et peut-être pour sa famille; il dévoile en une sorte de confession hardie ses ambitions, les intrigues dont il fut longtemps l'agent, et souvent aussi les belles et bonnes actions dont il a raison de s'honorer comme prélat et comme chrétien. Il juge sévèrement les hommes qu'il avait appris à connaître en les voyant de près et en déshabillé; il les juge avec causticité et finesse, et non plus en courtisan; il semble se dédommager tardivement de la longue gêne d'une vie agitée et inquiétée par des intrigues trop mondaines.

« Le nouveau volume d'Orderic Vital (le quatrième), l'un des plus riches en événements historiques contemporains de l'auteur, a encore fourni à son savant éditeur, M. Aug. Le Prevost, l'occasion de déployer, dans des notes nombreuses et substantielles, la connaissance la plus parfaite des généalogies normandes et anglo-normandes, et de la topographie féodale d'une contrée sur laquelle il a déjà présenté tant d'aperçus ingénieux, applicables à la topographie historique de la France.

« La collaboration de M. Léopold Delisle, dont le mérite et les brillants succès vous sont déjà suffisamment connus, assure, suivant le désir manifesté par M. Le Prevost lui-même, une rédaction rapide et intelligente aux tables et aux sommaires analytiques qui compléteront le cinquième et dernier volume de cet important ouvrage.

« Les deux volumes des Mémoires de l'archevêque d'Aix ont aussi entièrement justifié la confiance que le Conseil avait témoignée à M. le comte Jules de Cosnac en le chargeant de cette délicate publication : un choix judicieux et réservé de pièces justificatives et de notes biographiques indispensables, une introduction très-complète, dans laquelle l'auteur a apprécié avec impartialité les qua-

lités et les faiblesses du prélat son parent, et dans laquelle il a su, avec une juste mesure, faire la part de son rôle au milieu des événements divers et compliqués du grand siècle où il a vécu. Tout l'intérêt de cet ouvrage vous est déjà connu, Messieurs, par l'analyse si complète, si parfaite, que vient de vous en présenter notre illustre président.

« La part de surveillance active et réelle que MM. les commissaires responsables prennent aux publications des ouvrages dont ils sont chargés, en collaboration avec MM. les éditeurs, me fait un devoir de rappeler ici que les commissaires étaient, pour Orderic Vital, M. Guérard, et pour les Mémoires de Cosnac, M. Lenormant.

« L'impression de ces trois volumes, qui représentent l'exercice de l'année courante, étant terminée, c'est sur les publications destinées à l'année 1853 que devront se reporter, outre l'*Annuaire* et le *Bulletin*, les travaux futurs d'imprimerie. Ils vont pouvoir commencer sans retard. L'autorisation du Conseil est déjà donnée pour deux des volumes qui feront partie de cette livraison. Le *Choix des Mazarinades*, depuis longtemps décidé, sera le complément indispensable de la *Bibliographie* terminée en 1851. Vous aurez remarqué, Messieurs, la patiente et judicieuse rédaction de cet immense catalogue auquel une table chronologique, insérée dans le troisième volume, donne un caractère de méthode plus sévère que l'ordre alphabétique nécessairement employé dans le corps de l'ouvrage. Les deux volumes, qui forment le choix de ces pamphlets de la Fronde, seront comme les preuves à l'appui de la *Bibliographie*. Le choix est fait, d'accord avec M. Ravenel, commissaire responsable; il est tout prêt à être mis sous presse; il a été plus sévère que l'éditeur n'aurait désiré. Celui-ci avait compté sur trois volumes, mais le Conseil a cru rendre de nouveau justice au mérite du catalogue bibliographique, en pensant qu'après les nombreuses analyses que renferme déjà cette portion de l'ouvrage, deux volumes de pièces originales suffiraient pour faire définitivement apprécier, sous leurs différents aspects, ces produits de la liberté de la presse au XVIIe siècle.

« Le Conseil n'a point encore arrêté définitivement quel serait le troisième volume complémentaire de l'exercice de 1853. Suivant que les travaux préparatoires des éditeurs seront plus ou moins avancés, ce pourrait être, soit le cinquième et dernier volume d'*Orderic Vital*, soit le quatrième volume du *Journal de Barbier*, cette piquante revue du XVIIIe siècle, dont M. de La Villegille aura enrichi nos bibliothèques. Il serait même à souhaiter que ces deux

ouvrages fussent terminés l'un et l'autre dans le courant de l'année, tant il importe, pour les intérêts de la Société, de clore des publications depuis longtemps commencées.

« Vous vous rappelez en effet, Messieurs, combien les efforts du Conseil ont toujours tendu vers ce résultat, et combien il s'est félicité, l'an dernier, de voir arriver à bonne fin l'ouvrage le plus considérable, et l'un des plus importants que la Société ait publiés depuis son origine, la *Vie de saint Louis,* par Tillemont, en six volumes. Quoique cet ouvrage n'ait été terminé que dans un espace de près de six années, et que le *Bulletin* ait constaté plus d'une fois le désir du Conseil d'en hâter l'impression trop lente à son gré, il y aurait une injustice extrême à ne pas constater ici, malgré la modestie de son éditeur, M. de Gaulle, que cette publication est une de celles qui feront le plus d'honneur à la Société, et dont le succès sera le plus solide et le plus durable, malgré quelques légères imperfections, inévitables dans des vérifications de textes fort nombreux et dans un ouvrage d'aussi longue haleine. La part très-active qu'a bien voulu y prendre M. de Wailly, commissaire responsable, était un motif de plus pour en garantir le mérite, et en assurer le succès.

« Après vous avoir indiqué, Messieurs, les publications qui vont vous être distribuées sous peu de jours, pour représenter l'exercice courant, et celles qui sont préparées pour l'année 1853, il me reste à vous rendre compte des propositions nouvelles qui ont été faites au Conseil depuis votre dernière assemblée générale.

« Trois projets de publications lui ont été soumis, savoir :

1° Un *Recueil analytique des chartes et titres de fondation, de libertés et de privilèges des communes de France;*

2° Un *Extrait des renseignements historiques et biographiques disséminés dans les registres paroissiaux de la ville de Paris et de quelques villes voisines, autrefois résidences royales.*

3° Un *Journal du règne de François Ier.*

« Quoique deux de ces projets n'aient point été considérés par le Conseil comme pouvant être, du moins quant à présent, l'objet de publications bien nettement déterminées, ils n'en sont pas moins à ses yeux dignes d'un sérieux examen. La difficulté d'en circonscrire le cadre et la difficulté non moins grande d'en recueillir les matériaux en ont surtout fait différer la réalisation ou même la prise en considération.

Recueil analytique des chartes des communes.

« C'est l'un de nos collègues, M. de Blosseville, membre du conseil général du département de l'Eure et de la plupart des sociétés scien-

tifiques de Normandie, qui a appelé l'attention du Conseil sur un *Recueil des titres authentiques des franchises municipales*. Il s'était souvenu que M. Raynouard terminait, en 1829, son *Histoire du droit municipal en France* (t. II, p. 391), par ces paroles qui pouvaient faire supposer, de sa part, un plan bien arrêté et un recueil déjà en train d'exécution :

« Je me proposais, disait-il, de placer à la fin de cet ouvrage un « appendice où j'aurais inséré, en forme de dictionnaire, la plupart « des villes de la France et même des bourgs. Chaque article eût « contenu l'indication spéciale des divers genres de preuves que ces « villes et ces bourgs peuvent invoquer pour constater soit leur « antique liberté municipale, soit l'exercice de cette liberté.

« A cet effet, j'avais recueilli et rapproché les nombreuses inscrip- « tions romaines, les faits historiques, les passages des auteurs, les « ordonnances des rois, les chartes, les diplômes, les actes publics « et privés, les traités de réunion et les diverses stipulations qui en « furent la suite nécessaire, la capitulation des provinces et des villes, « enfin tous les documents, tous les titres qui fournissent des ren- « seignements utiles. Ce travail détaillé eût ajouté encore à la con- « viction de l'existence du régime municipal en France, soit sous la « domination romaine, soit sous les trois dynasties..... Mais je sup- « prime cette partie de mes recherches dont la publication ne me « paraît pas absolument nécessaire. »

« C'est ainsi que s'exprimait M. Raynouard en 1829.

« Avant d'entrer plus avant dans la voie signalée par M. de Blosseville, et qui semblait avoir une base certaine, il était indispensable de consulter les possesseurs actuels des papiers de M. Raynouard, les héritiers de sa confiance, ceux qui ont contribué à mettre la dernière main aux ouvrages que l'illustre auteur de l'*Histoire de la langue romane des Troubadours* avait laissés inachevés. M. Paquet, légataire de ces manuscrits, et M. Guessard, son collaborateur, qui ont joui l'un et l'autre de la confiance de M. Raynouard pendant les dernières années de sa vie, ont bien voulu faire les recherches qu'au nom de la Société nous avions sollicitées de leur obligeance. Le résultat de ces recherches a été malheureusement infructueux ; ils n'ont eu aucune connaissance de cette collection de titres municipaux qui probablement était restée dans la pensée de M. Raynouard à l'état de projet. Tout au plus, pourrait-on retrouver au milieu de ses papiers quelques notes, quelques extraits, déjà utilisés pour son *Histoire du droit municipal ;* mais il ne reste aucun travail d'ensemble, ni même un noyau déjà assez considérable d'indications pour servir de base au tableau analytique proposé.

« Toutefois, si M. Raynouard n'a point réalisé lui-même le plan qu'il avait conçu, ce projet pourrait être mûri, soit que le recueil dont il s'agit fût composé d'extraits de documents originaux textuellement reproduits, soit qu'on se bornât à présenter les titres succincts de ces mêmes documents, avec leur date, l'analyse de leur sujet et des sources connues auxquelles il faudrait recourir pour en prendre connaissance, ainsi que les présente déjà en partie la *Table des diplômes imprimés*. Ce recueil offrirait un ensemble de renseignements authentiques importants, et intéressants à étudier pour l'histoire de l'établissement du régime municipal. La première base pourrait être d'après l'ordre géographique, la division de la France en ses deux grandes régions, sud et nord, si différentes par l'origine et le caractère des institutions municipales. Dans chacune d'elles, subdivisée en ses plus anciennes régions politiques et administratives, on pourrait grouper autour des principaux chefs-lieux les communes de second et de troisième ordre, selon qu'elles auraient obtenu plus tôt leurs franchises et libertés; soit procédant régulièrement d'un régime municipal antérieur à la conquête germanique, soit librement concédées, soit arrachées au pouvoir féodal par l'énergie populaire. On verrait se développer successivement par groupes autour d'un certain nombre de foyers généraux l'esprit d'indépendance des communes contre l'autorité féodale, ecclésiastique ou civile.

« On trouverait surtout les éléments de ce travail dans la grande collection des *Ordonnances*, dans les principales histoires des provinces, publiées par les Bénédictins, dans la plupart des collections de documents sur l'histoire de France, et surtout dans les archives municipales et départementales encore très-peu explorées. Ce serait, par anticipation, une sorte de table topographique et chronologique à la fois d'une partie de la vaste collection sur l'histoire du tiers état publiée par le Ministère de l'instruction publique, sous la savante direction de M. Augustin Thierry.

« Un complément utile de ce travail pourrait être une liste générale des Coutumes de France, non-seulement de toutes celles rapportées dans le grand coutumier de Baudot de Richebourg, mais surtout des coutumes plus anciennes, antérieures à la rédaction générale du commencement du XVIe siècle, et dont un assez grand nombre ont été mises au jour depuis une vingtaine d'années, particulièrement par M. Giraud dans son *Histoire*, encore incomplète malheureusement, *du droit français au moyen âge*. Un jeune érudit plein de mérite et trop tôt enlevé aux études historiques, M. Klimrath, avait déjà signalé dans un de ses écrits, publié plus complé-

tement après sa mort, tout l'intérêt historique de l'examen approfondi des Coutumes. Mises en rapport avec les constitutions et les libertés municipales, elles pourraient faire surgir de nouvelles lumières sur l'organisation successive des droits, des priviléges et des institutions des communes.

Registres paroissiaux.

« C'est à un membre plus récemment admis dans le sein de la Société qu'est dû le second projet sinon de publication, du moins de recherches, soumis dans ces derniers temps à votre Conseil administratif. M. Parent de Rosan, pour payer en quelque sorte sa bienvenue au milieu de nous, a appelé l'attention du Conseil sur un plan d'investigation dont les difficultés feraient peut-être acheter un peu cher les résultats intéressants qu'on serait en droit d'en espérer.

« Vous savez, Messieurs, que jusqu'en 1792, les registres tenus par les desservants de chaque paroisse étaient les dépôts les plus réguliers, pour ne pas dire les seuls authentiques, des Actes de l'état civil. La mention obligée et à date certaine des naissances, des mariages et des décès, en fait, depuis le XVIe siècle au moins, une source précieuse de renseignements biographiques qu'on chercherait vainement ailleurs, et qui n'est comparable qu'aux nécrologes des abbayes et des cathédrales dont ces registres sont comme la continuation. Tantôt ils ont été conservés dans les églises même où ils ont été rédigés; tantôt ils sont déposés dans les archives municipales. Tantôt ils présentent réunis dans un même cahier, ce sont les plus anciens, les mentions concernant les trois actes de la vie privée; tantôt il y a un registre distinct pour les naissances, pour les mariages, pour les décès.

« Outre les nombreuses mentions de faits historiques en rapport avec les intérêts de leurs paroisses, que les prêtres avaient l'habitude d'enregistrer, tels que donations privées, récits de processions et de prières pour les événements politiques ou pour des calamités naturelles, travaux de constructions et d'embellissements à leur église, on y retrouve les noms de personnages illustres ou qui le sont devenus plus tard, dans les lettres, les sciences, les arts, dans les différentes carrières de la vie publique. C'est uniquement grâce au secours de cette sorte de documents qu'ont pu être rectifiées avec une certitude incontestable des erreurs longtemps accréditées sur l'âge, l'origine, la filiation de plus d'un homme célèbre. Un relevé partiel, au point de vue historique et biographique, des *Registres paroissiaux*, entrerait donc, sans aucun doute, dans

la série des documents utiles à consulter, quoique en second ordre, pour les études historiques. Que si l'on veut étendre ce cadre; si, ne se bornant plus aux personnes remarquables qui ont rempli un rôle éminent parmi leurs contemporains, et laissé quelque trace dans la mémoire de la postérité, on généralise, et si l'on entreprend un dépouillement complet de ces registres, on s'écarte alors du domaine de l'histoire et l'on entreprend une œuvre, fort utile sans nul doute au point de vue administratif, fort utile pour l'usage des familles, mais où l'histoire n'a plus à remplir qu'un rôle bien secondaire, et dont elle ne retirerait qu'un médiocre profit.

« C'était cependant sur cette vaste échelle que M. Parent de Rosan avait entrepris dès 1847 le dépouillement complet des registres paroissiaux de la ville de Paris. Il n'en aurait rien omis, depuis le haut dignitaire jusqu'au fonctionnaire municipal, depuis le savant, le littérateur, l'artiste, jusqu'à l'industriel et l'artisan. Des tables méthodiques et alphabétiques en auraient facilité l'usage. Un pareil ensemble de recherches aurait demandé de nombreux collaborateurs et un long temps; il a été interrompu par la révolution de Février.

« Se restreignant depuis à un théâtre infiniment moins vaste, mais qui a joui momentanément d'une assez grande illustration, M. de Rosan a fait une application plus facile de ce genre d'investigation et a commencé à dépouiller les registres paroissiaux de la ville de Saint-Germain-en-Laye. Il y a recueilli une ample collection de renseignements curieux depuis 1550 jusqu'en 1720, à travers plus de cent mille actes; et il se propose de continuer sa tâche jusqu'en 1792. Ces archives sont riches en effet de souvenirs sur Louis XIII, sur Louis XIV, sur les princes et princesses réfugiés d'Angleterre, Henriette-Marie de France, veuve de Charles I[er], Jacques II et Marie d'Este sa femme, Jacques III leur fils, qui tous ont habité plus ou moins longtemps le château de Saint-Germain.

« M. Parent de Rosan se propose d'entreprendre le même travail sur les registres de Versailles et des autres résidences royales. Quoique ne rentrant pas directement dans le plan général des publications de la Société, ces recherches ainsi limitées ont un véritable intérêt historique. Quant au dépouillement sur une vaste échelle des registres de toutes les paroisses de Paris, que M. de Rosan propose à la Société d'entreprendre, en organisant dans son sein une Commission d'investigateurs auxquels il se ferait un devoir de participer, le Conseil n'a pas été d'avis qu'il y eût lieu,

quant à présent du moins, à y donner suite; mais il se plaît à encourager les recherches individuelles dans la voie indiquée.

Journal de François Ier.

« Le troisième projet de publication soumis à l'examen du Comité et du Conseil est beaucoup plus simple et plus nettement circonscrit; aussi n'a-t-il pas inspiré les mêmes scrupules. Il a été proposé par M. Ludovic Lalanne, connu déjà par plusieurs intéressants travaux d'érudition et d'histoire, dont l'un sur le feu grégeois a été imprimé dans les Mémoires des savants étrangers, publiés par l'Académie des Inscriptions.

« L'ouvrage qu'il propose de mettre au jour sous les auspices de la Société est un *Journal de François Ier*, presque entièrement inédit. Quelques pages seulement sur la bataille de Pavie ont été insérées par M. Champollion fils dans le recueil de pièces sur la captivité de ce prince, publié dans la grande collection ministérielle de documents inédits relatifs à l'histoire de France. Quelques indications sur le procès de Semblançay, extraites de ce même Journal, ont été données en 1836 par M. de La Villegille dans un savant Mémoire sur les *anciennes fourches patibulaires de Montfaucon*. M. de Raumer l'avait aussi indiqué dans ses Lettres (*Briefe aus Paris;* 2 vol. in-12, 1831; t. Ier), l'attribuant, sans doute à tort, à un Soubise, possesseur de l'une des copies de ce manuscrit.

« Ce journal, rédigé par un auteur contemporain des événements qu'il raconte, s'étend de l'année 1515 à l'année 1535, première période du XVIe siècle, dont les événements généraux, les affaires publiques tiennent une place suffisante dans les Mémoires du temps, tels que ceux des frères Du Bellay, de Blaise de Montluc, de Fleuranges, de Saulx-Tavannes, et dans les grandes histoires de Guichardin, de De Thou, déjà postérieures aux événements.

« Mais pour les détails de mœurs, pour le tableau du mouvement social, de l'agitation des partis, de la vie privée de la nation dans ses rapports avec la vie politique, on n'a rien ou presque rien sur cette première partie du règne de François Ier.

« Les deux volumes de Lettres de Marguerite d'Angoulême, publiés en 1841 et 1842 par M. Genin dans la collection de la Société, et la spirituelle Notice qui les accompagne mettent au grand jour les sentiments intimes de François Ier et de sa sœur, et éclairent il est vrai, plusieurs points obscurs de cette première période du règne de ce prince. Le volume publié par M. Champollion sur la captivité de François Ier est aussi fort instructif, mais il se borne

exclusivement à tout ce qui se rattache à la bataille de Pavie et à ses funestes conséquences. Le premier volume seulement des Papiers d'État du cardinal de Granvelle, si féconds en documents authentiques sur le mouvement des affaires publiques internationales pendant le XVIe siècle, correspond à l'espace de temps embrassé par le journal. Leur caractère officiel est diamétralement opposé à la forme anecdotique du Journal dont nous parlons.

« Les Mémoires dont il se rapprocherait le plus se rapportent, à bien peu d'exceptions près, à la seconde moitié du XVIe siècle, et chacun d'eux plus particulièrement à quelques-unes de nos grandes provinces; encore sont-ils restés presque tous jusqu'ici inédits: tels sont les journaux de Gaches et de Blouin sur les guerres civiles du Languedoc, celui d'Eustache Piémont sur le Dauphiné, de Ph. de Vigneulles sur le pays Messin, de Ballin sur la Picardie et le nord de la France, de Cl. Hatton sur la Champagne. Celui de l'Estoile, d'un intérêt plus général, beaucoup plus célèbre et plus analogue au Journal de François Ier, ne commence qu'à l'année 1574, c'est-à-dire plus de trente ans après l'époque où s'arrête le document dont il s'agit. Écrit à peu près dans la même forme, ce Journal des vingt premières années du règne de François Ier retrace presque jour par jour, comme les *Gazettes* ou les *Nouvelles à la main* du XVIIIe siècle, les événements de toute nature parvenus à la connaissance du rédacteur. Les anecdotes y abondent : voyages du roi et de sa cour, mariages des princes, réceptions solennelles des ambassadeurs, processions de la châsse de sainte Geneviève et d'autres reliques, récits d'événements publics ou de calamités naturelles, mesures de police concernant l'industrie et le commerce, représentations de moralités et de mystères, mascarades auxquelles le roi se plaisait à prendre part, mentions fréquentes de phénomènes naturels, tels que comètes, ouragans, gelées violentes, débordements de rivières, cherté des grains, incendies, naufrages, tels sont les sujets divers du récit. On y trouve aussi la mention de faits peu connus, et qui montrent jusqu'à quel point était profonde l'agitation des esprits pendant la première moitié du XVIe siècle. L'auteur donne les détails les plus circonstanciés sur les ravages des bandes d'aventuriers qui, à diverses reprises, jetèrent la terreur dans Paris, sur les désordres des finances, sur les premiers progrès en France du luthéranisme, dont les écrits sont d'abord prohibés (1520), et dont bientôt les sectateurs sont brûlés (1534).

« Sans y tenir une aussi grande place, les affaires politiques, dont le récit est fréquemment accompagné de pièces originales, édits, correspondances, y jouent cependant un assez grand rôle pour qu'on

en puisse conclure que l'auteur inconnu du journal se trouvait en position d'être bien renseigné sur les affaires publiques intérieures et étrangères. Les détails étendus dans lesquels il entre sur plusieurs procès célèbres, ceux du connétable de Bourbon, de Saint-Vallier, de Semblançay et d'autres, les relations multipliées de jugements et d'exécutions capitales auxquelles l'auteur semble se complaire, indiqueraient peut-être aussi qu'il n'était pas étranger aux affaires du parlement et des cours de justice. Ces indices pourront mettre sur la voie et aider à soulever le voile de l'anonyme. En effet, les deux copies de ce journal, signalées par M. L. Lalanne, sont conservées toutes deux à la Biliothèque nationale, l'une dans le t. 742 ou 743 de la collection Dupuy; l'autre, transcrite en 1733 d'après ce même volume de Dupuy, fait partie du fonds Bouhier, n° 69. Or, elles ne paraissent être indiquées ni l'une ni l'autre dans la Bibliothèque historique de France, édition de Fontette. On y trouve, au contraire, sous les n°s 17497, 17504, 17506 et 29881, l'indication, avec différents titres, d'une histoire manuscrite des premières années (ou deux, ou sept, ou quatorze) du règne de François Ier, attribuée à un secrétaire du chancelier Duprat, désigné sous le nom de Jean Barillon ou de Jean Bourdel. Ce rapprochement, que je me permets de signaler au futur éditeur du Journal de François Ier, n'établira peut-être pas d'identité entre cet écrit et les fragments historiques enregistrés par Fontette, mais il pourra du moins fournir des annotations et des rapprochements intéressants.

« L'impression de ce Journal, soumise à l'examen du Comité de publication, quoique non encore définitivement résolue, a cependant paru déjà à tous ses membres être digne de l'approbation du Conseil.

« Après les travaux intérieurs de la Société, permettez-moi, Messieurs, quelques mots sur sa vie, pour ainsi dire extérieure. Je ne puis en effet, en terminant ce rapport, me dispenser de vous rappeler que la Société a continué, en 1851, de voir décerner, dans le Concours général des prix de l'Académie de Paris, le prix qu'elle avait été, il y a deux ans, autorisée par M. le Ministre de l'instruction publique, avec l'assentiment unanime du Conseil supérieur, à fonder en faveur de l'élève de rhétorique qui aurait remporté le premier prix d'histoire de France. L'élève du lycée Henri IV qui, le premier, avait obtenu ce prix en 1850, est malheureusement mort des suites d'un excès de travail; il se destinait à la carrière de l'enseignement de l'histoire, et devait compléter ses études à l'École normale. C'est à un élève du lycée Bonaparte, au jeune Émile Gerbidon, que le prix de la Société

a été décerné, en 1851. Son père, ancien directeur au Ministère de la guerre, officier de la Légion d'honneur, a demandé, pour ce jeune homme, la faveur d'être admis au nombre des membres de la Société. Votre Conseil a accueilli avec empressement une demande qui pourra exercer une influence favorable sur les travaux littéraires futurs du jeune Gerbidon, en lui rappelant qu'en recevant cette double couronne, il a contracté, de son côté, un engagement auquel il devra faire honneur un jour.

« Je ne dois pas oublier, Messieurs, une autre décision plus importante qui pourra avoir les plus favorables influences sur l'avenir de la Société, je veux parler de son classement au nombre des établissements d'utilité publique. Jusqu'ici nous devons nous borner à voir le plus honorable témoignage d'estime fondé sur l'importance, la bonne direction de vos travaux et votre excellente comptabilité, pendant près de vingt années, dans la triple action du Ministre qui a proposé et fait valoir votre demande, du Conseil d'État qui l'a discutée et approuvée, du Chef de l'État qui l'a autorisée et sanctionnée par le décret du 31 juillet 1851.

« Mais à côté de la valeur de ce témoignage, qui impose à votre Société de nouveaux devoirs, en lui conférant de nouveaux droits, il ne vous est pas interdit, Messieurs, d'espérer que ce titre pourra ne pas être toujours une simple marque d'honneur, et que quelques esprits généreux pourront bien désirer un jour encourager les efforts de la Société dans la voie qu'elle s'est tracée, et qu'elle s'ouvrirait beaucoup plus large si les ressources de son budget le lui permettaient. La matière des publications ne fera jamais défaut, et le Conseil en tient un bien grand nombre en réserve pour un avenir que des circonstances imprévues pourraient devancer. Ces espérances, cette ambition sont permises et sont honorables, car le but en est utile à plus d'un titre : encourager les efforts isolés d'hommes modestes voués avec passion et désintéressement aux études historiques, augmenter les sources, les instruments de ces études, répandre de plus vives lumières sur l'histoire de nos ancêtres, de nos institutions, de nos coutumes, et nous apprendre, il en est toujours temps, à mieux aimer notre pays, à mieux apprécier toutes ses illustrations. »

M. Houël, au nom des censeurs, donne lecture du rapport annuel sur le compte des recettes et dépenses faites pendant l'année 1851.

Rapport des Censeurs.

« MESSIEURS,

« Les articles de votre règlement sont peu nombreux; mais vous devez, par la durée et même par l'avenir probable de la Société, vous féliciter de ce texte ; nous venons exécuter l'article 12, qui charge les Censeurs de vous faire un rapport sur les comptes.

« Nous serions bien un peu tentés de remarquer, à la fin d'avril, que pas un volume encore n'a été publié cette année ; mais, comme trois volumes s'impriment ensemble et comme la livraison doit en être aussi faite presque simultanément, ainsi que l'explique une lettre par nous reçue de MM. Crapelet et Lahure, laquelle entre dans le détail des feuilles tirées, de celles qui sont en deuxième, troisième, cinquième épreuve ; laquelle affirme aussi que tout le texte du premier volume de Daniel de Cosnac est tiré ; nous nous hâtons de neutraliser le penchant censorial, et de suite nous entrons dans le résultat des recettes et des dépenses.

« La recette a été, depuis le 1er janvier 1851 jusqu'au 1er janvier 1852, composée des sommes suivantes :

« Il restait en caisse, au 31 décembre 1850.....	1 097 fr.	57 c.
« Un mandat sur 1849, onze sur 1850, trois cents deux sur 1851, ont produit.....................	9 420	»
« La vente d'ouvrages a produit................	4 220	15
« Ceci forme un total de................	14 737	72

« La dépense a été composée, dans le même espace de temps :		
« 1° En honoraires, pour l'*Annuaire,* le *Bulletin* et les rédactions, de...........................	2 476	50
« 2° En frais d'impression, pour solde de la *Vie de saint Louis*, des *Procès de Jeanne d'Arc*, des *Mazarinades,* et pour l'*Annuaire*, de............	9 357	»
« 3° En frais divers, c'est-à-dire loyer de magasin, assurances, brochages et reliures, remises, affranchissements, gages, étrennes, papeterie et ports de lettres, de................................	1 616	28
« Ceci forme un total de................	13 449	78

« Si l'on retire de..........................	14727	72
la somme dépensée de..........................	13 449	78
on voit en caisse, au 1er janvier 1852.............	1 287	94

« Les opérations ont été vérifiées par le Comité des fonds; et si, pour ne pas abuser de vos instants, nous ne rapportons pas, avec plus de détail, les chapitres que nous avons énoncés, nous n'en affirmons pas moins que chaque article, quelque minutieux qu'il soit, a été regardé, et qu'aucun principe de dépense n'est opposé à vos intentions.

« Une seconde opération est bien naturelle : c'est de reconnaître si le nombre des membres de la Société a quelque tendance à diminuer; or, comme nous nous sommes assurés que ce nombre s'élevait, en janvier, à trois cent vingt-quatre membres, et que les retardataires, dans l'exécution des versements ordinaires, ne sont que de dix-sept, nous ne devons entrevoir, pour la Société, qu'un avenir paisible, durable, encourageant. De nouvelles et honorables candidatures entretiennent cette espérance.

« L'envoi des volumes publiés a été fait avec régularité.

« La Société a reçu beaucoup d'ouvrages adressés par les auteurs ou les éditeurs ; nous avions une juste tendance à signaler les noms des donateurs, et nous n'en avons été détournés que par le soin que l'on a eu de les mentionner, au fur et à mesure, dans chaque numéro du *Bulletin* mensuel. Cet envoi, Messieurs, a été tel, qu'il devra nécessiter peut-être l'établissement d'une bibliothèque ; mais le premier soin est de montrer de la reconnaissance envers ceux qui signalent ainsi votre position.

« Vous devez bien vous féliciter, à votre tour, d'avoir offert des ouvrages, publiés par vous, pour être donnés lors des distributions de prix : on a compris quel est le but de votre fondation et vous avez aussi reçu des expressions de gratitude.

« Nous entrevoyons l'espoir de publier encore des ouvrages vraiment historiques, lesquels n'ont pas jusqu'ici été offerts au public, et par exemple le *Journal de François Ier*.

« L'on a pris de bonnes mesures, quant à la publication du *Bulletin;* seulement nous devons remarquer un peu d'inexactitude dans l'envoi mensuel.

« Le nombre des volumes restés en magasin n'est pas effrayant; mais on peut exprimer le désir qu'ils se placent comme la *Vie de saint Louis*, comme les cinq volumes du *Procès de Jeanne d'Arc*,

et surtout comme le *Grégoire de Tours*; trois *Annuaires* sont épuisés.

« Vous le voyez, Messieurs, si la Société continue ainsi, elle devra rester sans faire aucun changement à son règlement; à moins que l'on ne pense à supprimer le rôle, peut-être superflu, des Censeurs.

« J. Houël, De Bouïs. »

Les conclusions de ce rapport tendant à approuver ces comptes et la gestion de M. le trésorier pendant l'exercice 1851, sont mises aux voix et adoptées par la Société.

M. le président proclame membres de la Société :

820. M. le marquis de Béranger, place Bourgogne, 4, présenté par M. Monmerqué.

821. M. Moignon (Alix-Jérôme), substitut du procureur de la République près le tribunal de la Seine, rue des Pyramides, 15, présenté par M. Lascoux.

M. Victor Le Clerc donne lecture de fragments sur les *Fabliaux*, travail destiné à faire partie du XXIIe volume de l'*Histoire littéraire de France*, publiée par l'Académie des Inscriptions.

La Société procède au renouvellement du quart des membres du Conseil, et à la nomination des deux Censeurs pour l'année 1852.

M. le président proclame membres du Conseil :

MM. A. Bertin,
Bellaguet
Comte Beugnot,
Bordier,
De Gaulle,

MM. Guérard,
Guessard,
A. Le Prevost,
Duc A. de Luynes,
Magnin.

Sont élus censeurs, MM. de Bouïs et Houël.

La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

MÉLANGES.

Depuis moins d'une année, le Conseil de la Société de l'Histoire de France a perdu deux de ses membres, M. le duc de Lévis de Mirepoix en 1851, et M. le baron Walckenaër, il y a huit jours à peine.

Par l'illustration de sa naissance, par son alliance avec des familles également honorables ou anciennes, par la noblesse et l'a-

ménité de son caractère, par un dévouement inaltérable, même et surtout pendant le malheur, à la branche aînée des Bourbons dont il avait l'entière confiance, M. le duc de Mirepoix jouissait d'une estime justement méritée.

L'un des représentants les plus éminents de l'opinion légitimiste en France, l'un des plus compromis par son illustration même, M. de Mirepoix n'en cultivait pas moins avec un goût très-éclairé les études littéraires et historiques. Longtemps il a siégé dans le Conseil de la Société de l'Histoire de France à côté de membres non moins distingués et d'opinions politiques entièrement opposées aux siennes, sans qu'on eût pu soupçonner entre eux la plus légère dissidence d'opinion, sans qu'il se manifestât le plus faible indice d'esprit de parti ; tant les intérêts et les travaux de la Société ont eu le bonheur de demeurer jusqu'ici étrangers à toute autre influence que celle des études et des jugements littéraires.

Son esprit éclairé, son goût pour les beaux et bons ouvrages, l'avaient attiré dans le sein de la Société de l'Histoire de France, dont il était l'un des plus anciens membres.

Né pendant l'émigration, en 1792, à Aix-la-Chapelle, peu de temps avant la mort de son père, victime de la révolution, M. le duc de Mirepoix était le chef d'une des trois branches encore subsistantes de l'ancienne maison de Lévis. La plus grande illustration de cette famille remonte surtout à la croisade contre les Albigeois, dans laquelle l'un de ses membres les plus célèbres fut un des plus braves et des plus ardents compagnons de Simon de Montfort. C'est à cette époque et à ce guerrier que remonte le titre de *Maréchal de la foi,* transmis par hérédité à ses descendants, et qu'avait le droit de porter M. le duc de Mirepoix.

Sous la Restauration, celui-ci siégea à la Chambre des pairs et fit partie du Conseil municipal de la Seine, depuis 1824 jusqu'aux événements qui renversèrent la branche aînée des Bourbons. Depuis cette époque, M. de Mirepoix fit partie du conseil de famille du comte de Chambord, et après la majorité de ce prince de son conseil d'affaires. Il a succombé, en juin 1851, dans les sentiments de la plus ardente piété, à la suite d'une longue et cruelle maladie.

La Société a perdu dans M. Walckenaër l'un de ses membres les plus éminents, l'un de ceux dont l'instruction solide et variée, dont l'ardeur infatigable pour l'étude furent telles, qu'on aurait peine à attribuer au même savant les travaux nombreux et divers qui ont occupé ses loisirs jusqu'à la fin d'une longue et honorable carrière. Toutefois la variété n'en a point exclu la profondeur, et dans chacune des branches scientifiques ou littéraires, histoire natu-

relle, ethnologie, géographie comparée et géographie historique, érudition, critique, biographie, qu'il a enrichies de ses recherches, M. Walckenaër laissera des traces longtemps durables.

Nous bornant à ceux de ses travaux qui se rattachent plus particulièrement aux études historiques, nous rappellerons que son premier ouvrage publié en 1798, l'*Essai sur l'histoire de l'espèce humaine* (1 vol. in-8), indiquait déjà à la fois la tournure d'esprit encyclopédique qui se plaisait à embrasser les questions dans leur ensemble et la direction vers les recherches historiques.

Outre les nombreuses biographies dont M. Walckenaër a enrichi plusieurs grands recueils, en particulier la *Biographie universelle*, trois de ses ouvrages n'offrent pas seulement le portrait minutieusement fidèle des personnages auxquels ils sont consacrés, ce sont encore les tableaux les plus complets des époques pendant lesquelles ils vivaient. Le cadre s'élargit tellement que la *Vie d'Horace*, par exemple, est une histoire du siècle d'Auguste, que la *Vie de La Fontaine* et les *Études sur madame de Sévigné*, quoique malheureusement inachevées, présentent la galerie la plus complète de portraits de presque tous leurs contemporains et une sorte de nouveau siècle littéraire de Louis XIV.

En 1821, M. Walckenaër donna ses soins à une nouvelle édition de l'*Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, par le président Hénault (3 vol. in-8°); il y joignit une notice et y fit des additions. Il a publié plusieurs savants Mémoires sur des questions controversées de la géographie ancienne de la France.

Mais de toutes les œuvres de M. Walckenaër, celle qui intéresse le plus les études historiques au point de vue de l'Histoire de France, est sa *Géographie ancienne, historique et comparée des Gaules cisalpine et transalpine*[1].

C'est dans cet ouvrage que l'auteur a surtout appliqué la méthode sévèrement analytique qui fut la base des immortels travaux de d'Anville, méthode qui met constamment en rapport les témoignages des textes anciens avec les relevés les plus exacts des cartes modernes, qui sait allier l'examen de détails intimes aux considérations générales les plus élevées. L'introduction jointe au troisième volume de cet ouvrage, qui comprend l'analyse des itinéraires anciens, expose suffisamment quels furent, dans cette voie, les principes et la manière de procéder de M. Walckenaër.

On peut, sans doute, faire des objections sérieuses à plusieurs des résultats constatés dans cet ouvrage, et l'étude des localités ne

[1] 3 vol. in-8° avec un atlas d'excellentes cartes. Paris, 1839.

conduit pas toujours aux mêmes références topographiques qu'une méthode peut-être trop rigoureuse, qu'une confiance peut-être exagérée dans les itinéraires anciens indiquaient à l'auteur. Mais ce livre, qui pourra être continué et complété, n'en restera pas moins l'examen critique et comparatif le plus substantiel des textes de l'antiquité classique de la géographie des Gaules et le tableau le plus complet, jusqu'au commencement du v[e] siècle, des changements successifs qui se sont opérés dans les grandes divisions géographiques de ces contrées.

Le sujet de cet ouvrage avait été mis au concours par l'Académie des Inscriptions il y a plus de quarante ans; M. Walckenaër remporta le prix en 1811 ; mais ce ne fut que trente ans plus tard qu'il mit au jour son travail enrichi des découvertes modernes.

L'Académie n'avait pas attendu cette publication pour en récompenser l'auteur, qu'elle avait, dès 1813, admis dans son sein, et qu'en 1841 elle choisit pour son secrétaire perpétuel en remplacement de M. Daunou.

M. Walckenaër était fort assidu aux séances du Conseil de la Société de l'Histoire de France; il en fut l'un des vice-présidents. Souvent il prenait part aux délibérations sur le choix des ouvrages; il avait indiqué même plusieurs projets de publication, auxquels, jusqu'ici, il n'a pu être donné suite, mais qui n'en témoignent pas moins du vif intérêt qu'il portait aux travaux et aux succès de la Société.

L'appréciation si juste et si digne que le président de l'Académie des Inscriptions vient de faire du mérite et des qualités personnelles du savant et vénérable collègue que nous avons perdu, nous dispense de tout ce que nous pourrions ajouter à sa louange, et nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire ici le discours de M. N. de Wailly en même temps que celui prononcé par M. Jomard au nom de la Société de Géographie.

J. D.

Discours prononcés aux funérailles de M. Walckenaër, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, le 29 avril 1852.

Discours de M. de Wailly, président de l'Académie.

« Messieurs,

« Vous n'attendez pas de moi que je tente d'apprécier les travaux nombreux et variés de l'homme éminent dont nous déplorons la perte. Quand même j'aurais quelque autorité pour le faire, j'en

serais empêché par des sentiments dont nous sommes tous pénétrés. Ah! sans doute, nous n'avons pas oublié que M. Walckenaër a rendu les plus grands services à la science et aux lettres; que l'histoire naturelle, la géographie, la littérature et la biographie ont tour à tour occupé ses loisirs, sans calmer son ardeur infatigable pour le travail. Nous savons que pendant le cours de plus d'un demi-siècle, il a pour ainsi dire compté chacune de ses années par quelque publication nouvelle, trouvant le secret de poursuivre tant de travaux sans négliger les devoirs des hautes fonctions administratives qu'il a successivement exercées, d'abord dans cette grande ville, comme maire d'un arrondissement et secrétaire général de la préfecture, puis à Nevers et à Laon, comme premier magistrat des départements de la Nièvre et de l'Aisne. Mais à cette heure solennelle, d'autres sentiments dominent tous ces souvenirs : nous venons dire un dernier adieu à l'homme excellent qui avait inspiré à tous l'estime, l'affection et le respect. On sait dans le monde que l'Académie encourage et récompense les recherches laborieuses de l'érudition; mais on n'y sait peut-être pas tout le prix qu'elle attache à ces qualités du cœur qui embellissent et rehaussent les dons de l'intelligence. C'est dans le commerce intime de la confraternité que nous apprenons chaque jour à mieux les connaître et les apprécier. Quels regrets ne doit donc pas exciter la mort de l'homme vénérable qui a passé près de quarante années au sein de notre compagnie, dans la pratique de ces vertus douces qu'honorent et chérissent ceux mêmes qui ne sauraient pas les imiter!

« C'est à l'année 1811 que remontent les premières relations de M. Walckenaër avec l'Académie. Son Mémoire plein de science sur la géographie ancienne de la Gaule cisalpine et transalpine, fut déclaré digne du prix qui avait été mis au concours, et deux ans plus tard l'auteur fut élu pour succéder à M. Champagne. Les études géographiques obtinrent dès lors la plus large part dans les loisirs de M. Walckenaër, et lui fournirent le sujet de plusieurs mémoires qui enrichissent le recueil de l'Académie. Toutefois, quand il publia, en 1839, avec le travail qui avait été couronné vingt-huit ans auparavant, le résultat de ses savantes recherches sur les Itinéraires, il y avait longtemps déjà qu'il avait trouvé un délassement à ses occupations habituelles dans l'étude de la littérature du XVIIe siècle. Le succès bien mérité de son *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, modèle parfait de ce genre de travaux, ne put qu'augmenter son goût naturel pour cette grande époque de notre histoire littéraire. A peine était-il à Nevers depuis un an,

que déjà il se plaignait d'être si loin de ses livres et de ses confrères ; son épouse dévouée, qui l'avait suivi, avait laissé à Paris une mère âgée de quatre-vingt-six ans : tous deux se disaient exilés, et demandaient à se rapprocher de leur patrie. Ces vœux devaient être bientôt exaucés : M. Walckenaër, appelé à Laon vers la fin de 1828, quitta ses fonctions en 1830, et revint à Paris pour se consacrer tout entier à sa famille, à ses travaux et à l'Académie.

« Dix ans plus tard, il recevait la plus haute marque d'estime que ses confrères pussent lui accorder : nommé secrétaire perpétuel en remplacement de M. Daunou, il s'est toujours montré plein de zèle pour l'accomplissement des devoirs que lui imposait cette dignité. C'est dans l'exercice de ces éminentes fonctions qu'il a passé les dernières années d'une vie toujours active, toujours honorée. La Providence, en prolongeant l'existence de M. Walckenaër, lui conservait aussi, avec la santé et un certain éclat de jeunesse que les années respectèrent toujours, l'usage complet des rares facultés qu'elle lui avait départies. Sa mémoire fraîche et intacte ne cessa pas d'accroître le dépôt si riche et si varié de ses nombreuses connaissances : on peut dire que sa vieillesse fut privilégiée et bénie. Une séparation bien cruelle, il est vrai, vint affliger son cœur : la compagne qui avait fait le charme de toute sa vie lui fut enlevée ; mais en mourant elle lui laissait les consolations de la foi, qui, par la douce influence de l'exemple, avaient peu à peu trouvé accès dans le cœur de son mari.

« M. Walckenaër accepta donc en chrétien cette douloureuse épreuve : trouvant dans les soins pieux de ses enfants et dans la sympathie de ses confrères un adoucissement à son malheur, il eut la force de reprendre ses travaux et de persister à remplir tous ses devoirs. C'est ce qu'il a fait jusqu'au dernier moment, et nous espérions qu'il pourrait le faire longtemps encore, lorsque le 16 de ce mois (avril), nous fûmes avertis qu'une indisposition ne lui permettrait pas de se rendre à la séance. Sa maladie, tout en prenant un caractère plus grave, sembla pourtant céder aux soins qui lui étaient prodigués. Dimanche dernier, on le croyait presque hors de danger, et nous avions embrassé avec bonheur les espérances de sa famille ! aujourd'hui c'est à son deuil que nous venons nous associer. Puisse-t-elle trouver quelque consolation dans l'expression publique de nos regrets, partagés par les sociétés savantes qui s'honoraient de posséder M. Walckenaër dans leur sein, et qui s'empresseront de ratifier ce premier hommage, rendu au nom de l'Académie des inscriptions à une mémoire illustre et vénérée. »

Discours de M. Jomard, au nom de la Société de Géographie.

« La Société de Géographie, ainsi que la science objet de ses travaux, fait aujourd'hui une grande perte dans la personne du baron Walckenaër. Toutes les parties de la science lui étaient familières au même degré : la géographie ancienne et la géographie sacrée, la géographie moderne, la géographie du moyen âge, la statistique, la topographie, la connaissance des races, enfin, celle de la terre étudiée sous le rapport de ses habitants, de ses productions, de ses climats divers et des lois qui régissent le monde physique. Comme il était sorti de la grande école créée en 1794, il en porta les principes et l'esprit de méthode dans cette étude de prédilection, comme dans tous ses travaux, et il contribua, avec le baron de Humboldt, avec Malte-Brun et d'autres hommes d'élite, à faire envisager la science sous un nouveau jour, sous un aspect d'ensemble, je veux dire, d'un point de vue très-élevé. Il n'en était pas moins doué d'un esprit éminemment analytique; il aimait à pénétrer dans les détails intimes des questions. Patient, sagace, travailleur infatigable, pourvu d'une rare organisation, il est venu à bout de mener de front, et d'accomplir beaucoup d'entreprises, dont chacune aurait pu occuper un homme tout entier. Peu de savants ont eu une vie plus laborieuse et plus remplie, et possédé une critique plus judicieuse que celle qu'il a déployée en plusieurs de ses écrits, rappelant ainsi un nom cher à la littérature ancienne.

« Il n'appartient pas à l'organe de la Société de Géographie de parler des travaux si variés qui ont occupé sa vie, et ce n'est pas d'ailleurs dans cette triste enceinte qu'on peut payer le juste tribut qui lui est dû ; mais on peut, du moins, citer ses principales productions géographiques, celles qui doivent, à l'égal des autres, le recommander à la postérité. Lorsque John Pinkerton eut fait paraître sa grande Géographie, M. Walckenaër se joignit au géomètre Lacroix pour en donner une édition française; il sut l'enrichir d'une foule de notions précieuses d'histoire naturelle, science dans laquelle il n'était pas moins versé. Le premier, il publia l'ouvrage inédit et presque entièrement ignoré de l'Irlandais *Dicuil*. Le *Monde maritime* et la *Cosmologie* suivirent de près cette édition *princeps*. Ses *Recherches sur l'intérieur de l'Afrique* ont rappelé et fixé l'attention sur ce continent mystérieux, et n'ont pas été sans influence sur les efforts multipliés tentés depuis pour déchirer le voile qui en cache le centre à nos yeux.

« Dans sa grande *Histoire générale des voyages*, malheureusement inachevée, il consacra vingt volumes à ce même sujet qui

a le privilége d'attirer les regards de l'Europe civilisée, parce que, placée en face et comme à la porte de la Grèce et de l'Italie, de la France et de l'Espagne, l'Afrique semble défier ces nations savantes et provoquer les expéditions de découvertes, punissant trop souvent, hélas! les voyageurs aventureux de leur insatiable curiosité. Mais le moment n'est pas loin où, grâce aux travaux des savants, au courage des explorateurs, le voile sera enfin arraché, et M. Walckenaër aura la gloire d'y avoir contribué.

« Son dernier grand ouvrage est la *Géographie des Gaules*. Quelques lacunes, quelques imperfections de détail, n'ôtent rien au mérite de cette production savante, dont de récentes découvertes faisaient sentir le besoin, et qui, si elle n'a pas effacé l'œuvre de d'Anville, sera toujours consultée, ainsi que les cartes anciennes et physiques de la France qui l'accompagnent, par tous ceux qui veulent étudier à fond l'histoire de notre patrie et la constitution physique du territoire français. Toutes ces productions assurent à M. Walckenaër une des premières places parmi nos plus savants géographes, à côté des Guillaume Delisle, des d'Anville, des Gosselin. La mort est venue interrompre des travaux qui auraient ajouté à sa réputation européenne, et créer un grand vide parmi les savants, parmi les gens de lettres, surtout dans le sein de la Société de Géographie dont il était un des premiers fondateurs; comme il en laisse un bien douloureux parmi les siens, parmi ses amis et parmi tous ceux que réunissait autour de lui son affabilité.

« La Bibliothèque nationale ne fait pas une perte moins sensible: elle aura de la peine à retrouver un homme aussi profond dans la science qu'il représentait. »

III.

BIBLIOGRAPHIE.

333. — *Album historique du département du Lot*, avec les vues des principaux monuments et sites du Quercy; par J. B. Gluck et Eug. Gluck. A Paris, chez Gluck frères. 192 pag. in-4°. Prix, 20 fr.

334. — *Annuaire de l'Institut des provinces* et des Congrès scientifiques. 1852. In-12 de 19 feuill. Caen, Hardel; Paris, Derache et Dumoulin. Prix, 3 fr. 50.

335. — *Annuaire du clergé de France* pour 1852, par Alph. Rousset. In-8° de 29 feuill. impr. à Besançon. Prix, 5 fr.

Seconde année de cette publication.

336. — *Architecture (l') byzantine en France.* Saint-Front de Périgueux et les églises à coupole de l'Aquitaine, par M. Félix de Verneilh. In-4° de 316 pag. et 23 pl. Paris, V. Didron. Prix, 20 fr.

Ire *partie.* Analogie de Saint-Front de Périgueux et de Saint-Marc de Venise. Description de Saint-Front. Clocher et grand porche, etc. Colonie vénitienne à Limoges. Restauration de Saint-Front. — IIe *partie.* Saint-Étienne et Saint-Silain de Périgueux. Monuments à coupoles du Périgord; abbayes, prieurés, églises paroissiales. Églises à coupoles de l'Angoumois et de la Saintonge; cathédrale d'Angoulême, Saint-Liguoire de Cognac, église de Bourg-Charente, cathédrale de Saintes. Églises à coupoles de Cahors, Souliac, Solignac, Saint-Émilion. Églises à coupoles mais non byzantines du Puy en Velay, de Saint-Hilaire de Poitiers, de Loches. Style Plantagenet : coupoles de Fontevrault, identiques à celles d'Angoulême. Influence qu'elles ont exercée sur le style roman et le style ogival de l'Anjou.

337. — *Archives législatives de la ville de Reims*, par Pierre Varin. Tome IV. 2e partie. In-4° de 764 pages. Paris, Crapelet. Prix, 12 fr.

338. — *Bibliographie lyonnaise du* XVe *siècle*, contenant le catalogue des imprimeurs et des libraires de Lyon, de 1473 à 1500, et la table méthodique des éditions lyonnaises du XVe siècle, par Ant. Péricaud. Impr. à Lyon. 4 feuill. A Paris, chez Delion et Jeannet. Prix, 4 fr.

339. — *Biographie bretonne.* Recueil de notices sur tous les Bretons qui se sont fait un nom, soit par leurs vertus ou par leurs crimes, soit dans les arts, dans les sciences, dans les lettres, dans la magistrature, dans la politique, dans la guerre, etc., depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à nos jours, par P. Levot, conservateur de la Bibliothèque du port de Brest. Tome Ier (A-JUL). 970 pag. in-8°. Impr. à Rennes. Paris, Le Doyen; Dumoulin.

340. — *Catalogue mensuel* ou Recueil par ordre de matières des principaux livres publiés en France et en Belgique. 8 pag. in-8° chaque mois.

Ce Bulletin mensuel commencé au mois de janvier 1852, par les libraires Borrani et Droz (rue des Saints-Pères, 9), est distribué par eux gratuitement. C'est un secours de plus à joindre à ceux que la librairie parisienne offre aux gens d'étude. Voyez les bulletins de MM. Techener, Renouard, Cherbuliez, Janet, Charavay, etc.

341. — *Costumes historiques de la France*, d'après les monuments authentiques, statues, bas-reliefs, tombeaux, sceaux, mon-

naies, peintures à fresques, tableaux, vitraux, miniatures, dessins, estampes, etc., avec un texte descriptif, précédé de l'Histoire de la vie privée des Français et suivi d'un Recueil curieux de pièces sur le costume et les révolutions de la mode en France, par le bibliophile Jacob (Paul Lacroix). Dix volumes in-8° accompagnés de plus de 640 gravures. Prix, 192 fr. Paris, rue de Vaugirard, 82.

342. — *Dictionnaire de pièces autographes* volées aux bibliothèques publiques de la France, précédé d'observations sur le commerce des autographes, par Lud. Lalanne et H. Bordier. In-8°. Paris, Panckoucke. 4 liv. de 5 à 6 feuill. Prix, 2 fr. 25 par livraison.

Les deux premières livraisons seulement ont paru jusqu'à présent. Elles comprennent 302 noms depuis Académie jusqu'à Hospital. Les articles *Baluze, Béthune, Boulliau, Cassini, Christine de Suède, Colbert, de l'Isle, Du Puy, Godefroy, Guichenon, Harlay, Hevelius* contiennent l'historique des collections de documents connues des érudits sous ces noms divers.

343. — *Essai historique sur Saint-Bertrand de Comminges,* par J. P. M. Morel. In-8° de 9 feuill. Impr. à Saint-Gaudens. A Toulouse, chez Privat.

344. — *Essai sur la philosophie de Bossuet* avec des fragments inédits, par J. Félix Nourrisson, professeur de philosophie au collége Stanislas. In-8° de 18 feuill. 1/2. Paris, Ladrange. Prix, 4 f. 50.

345. — *Étude sur les fresques* de l'église de Cazaux de Larboust (Haute-Garonne) comparées à quelques-unes de celles de l'église de Sainte-Cécile d'Albi, par M. Alex. du Mège. In-4° de 8 feuill. 1/2, plus 5 pl. Paris, Didron.

346. — *Étude critique sur la vie de madame de Maintenon par M. le duc de Noailles,* par M. Gust. Merlet. 4 feuill. 1/4 in-8° avec un portrait. Impr. d'Adam Aubert, à Douai.

347. — *Les Heures françoises,* ou les Vespres de Sicile et les Matines de la Saint-Barthélemy, suivant l'édition publiée à Amsterdam; 1690. Petit in-12 elzévirien. Paris, Panckoucke.

Réimpression à 110 exemplaires d'un opuscule historique fort rare. Cette publication est l'œuvre d'un bibliophile éclairé, M. J. Chenu, auquel on doit plusieurs autres travaux également remarquables par le soin parfait de l'exécution. Voyez à la même librairie : *Les OEuvres et les Jours d'Hésiode* (1844); *la première leçon des Matines de l'abbé des Conards* (1848); *le Cochon mitré* (1850); *le Jardin des roses de la vallée des Larmes* (1850).

348. — *Histoire d'Ax et de la vallée d'Andorre*, etc., avec des notices historiques sur les bains d'Ussat et d'Audinac, par H. Castillon (d'Aspet). In-8° de 16 feuill. Toulouse, chez Ansas. Prix, 2 fr.

349. — *Histoire de la théologie chrétienne au siècle apostolique*, par Ed. Reuss, professeur à la Faculté de théologie et au Séminaire protestant de Strasbourg. 2 vol. in-8°. Paris et Strasbourg, chez Treuttel et Würtz. Prix, 12 fr.

350. — *Histoire de l'Instruction publique* en Europe et principalement en France, depuis le christianisme jusqu'à nos jours. Universités, colléges, écoles des deux sexes, académies, bibliothèques publiques, etc.; par A. Vallet de Viriville, avec gravures exécutées d'après les monuments historiques, sous la direction de Ferd. Seré. In-4° de 25 feuill. 1849-1852. Prix, 30 fr.

351. — *Histoire de Paris et de ses monuments*, par Eugène de La Gournerie. In-8° de 33 feuill. avec 8 grav. Impr. de Mame, à Tours. Prix, 5 fr.

352. — *Histoire des luttes politiques et religieuses dans les temps carlovingiens*, par Francis Monnier. In-18 de 11 feuill. 1/2. Paris, Charpentier.

353. — *Histoire des marionnettes* en Europe, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, par Ch. Magnin, membre de l'Institut. In-8° de 350 pag. Paris, Michel Lévy. Prix, 6 fr.

354. — *Histoire de saint Martin, évêque de Tours*, contenant l'histoire de sa vie et celle de son culte, par Achille Dupuis, curé d'Azay-sur-Indre. In-8° de 34 pag. Impr. à Tours.

355. — *Histoire et description de l'église Notre-Dame de la ville de Metz*, rue de la Chèvre, par F. M. Chabert. In-12 d'une feuille impr. à Metz. Paris, Julien.

356. — *Histoire et traité de l'horlogerie* ancienne et moderne, précédés de recherches sur la mesure du temps dans l'antiquité, et suivis de la biographie des horlogers les plus célèbres de l'Europe, par P. Dubois, horloger. In-4° accompagné d'un grand nombre de planches. Publié sous la direction de M. Fer. Seré.

357. — *Histoire littéraire du Maine*, par Barthélemy Hauréau. 4 vol. in-8° impr. au Mans. Paris, chez J. Lanier.

358. — *Inscriptions antiques de Lyon*, reproduites d'après les monuments ou recueillies dans les auteurs, par Alph. de Boissieu. Impr. de Perrin, à Lyon.

Ce livre, précieux pour les érudits, est un chef-d'œuvre de typographie. Il formera un volume in-4° d'environ 600 pages, divisé en six livraisons, dont la dernière n'a pas encore paru. Chaque livraison, 60 fr.

359. — *Livret (le) de l'exposition* faite en 1673, dans la cour du Palais-Royal, réimprimé avec des notes par M. Anat. de Montaiglon, et suivi d'un essai de bibliographie des livrets et des critiques de Salons, depuis 1673 jusqu'en 1851. In-12 de 4 feuill. Paris, Dumoulin. Prix, 75 cent.

360. — *Mémoire sur les Chartes du diocèse de Laon* au moyen âge, par M. Aug. Matton, archiviste de la préfect. de l'Aisne. In-8° d'une feuille.

361. — *Molière musicien.* Notes sur les œuvres de cet illustre maître et sur les drames de Corneille, Racine, Quinault, Regnard, Montluc, Mailly, etc., où se mêlent des considérations sur l'harmonie de la langue française, par Castil-Blaze. 2 vol. in-8°. A Paris, chez Castil-Blaze, rue Buffault, 9. Prix, 15 fr.

362. — *Monographie du coffret de M. le duc de Blacas*, par Mignard. In-4° de 12 feuill. plus une pl. Impr. à Dijon. Paris, chez Dumoulin.

Ce coffret, trouvé en Bourgogne dans un terrain qui avait jadis appartenu au Temple, est une boîte en pierre, sur le couvercle de laquelle est sculptée une figure bizarre, une femme nue à tête barbue. Les pièces du procès des Templiers font mention d'idoles androgynes que les chevaliers adoraient dans leurs assemblées mystérieuses, et qu'ils conservaient dans des coffrets. M. Mignard a vu un meuble de ce genre dans celui de M. le duc de Blacas, et sa démonstration ne manque pas d'intérêt. Mais ce coffret de M. le duc de Blacas est-il bien authentique?

363. — *Notice des émaux exposés dans les galeries du Musée du Louvre*, par M. de Laborde, conservateur des collections du moyen âge, de la renaissance et de la sculpture moderne. In-12 de 4 feuill. 1/2.

Livret accompagné d'une liste des ouvrages spéciaux sur les émaux.

364. — *Notice historique sur l'arrondissement de Muret*, par M. P. V. Fons. In-12 de 9 feuil. Toulouse, chez Jougla. Prix, 2 fr.

365. — *Notice sur différentes localités du Gard.* Ledenon, Remoulins et Saint-Hilaire d'Ozillan; par Eug. Trenquier, paléographe. Impr. de Ballivet, à Nîmes. 32 pag. in-8°.

366. — *Notice sur la Bibliothèque de Blois*, par M. A. Dupré, bibliothécaire. In-8° de 68 pag. Impr. de Dezairs, à Blois.

367. — *Notice sur la Bibliothèque du Sénat.* 12 pag. in-8°. Impr. de H. Noblet, à Paris.

368. — *Origines de Falaise* sous le règne de Robert, père de Guillaume le Conquérant, suivies d'une étude sur la légende de Robert le Diable, par Florent Richomme. 5 feuill. 1/2 in-8°. Impr. de Levasseur, à Falaise.

369. — *Particularités inconnues sur quelques personnages des* XVIII° *et* XIX° *siècles,* par M. Aug. Ducoin. — Trois mois de la vie de J. J. Rousseau, épisode postérieur aux Confessions, avec lettres et notes inédites de Rousseau. 7 feuill. in-8° impr. à Lyon. Paris, chez Dentu et chez France. Prix, 2 fr.

Ces documents sur Rousseau sont tirés d'un manuscrit de Gaspard Bovier, avocat au parlement du Dauphiné, qui avait noté, jour pour jour, tous les détails de ses relations avec l'illustre philosophe, pendant le séjour de celui-ci à Grenoble.

370. — *Portraits des personnages français les plus illustres du* XVI° *siècle* reproduits en fac-simile sur les originaux, dessinés aux crayons de couleur par divers artistes contemporains. Recueil publié avec notices, par P. G. J. Niel. Paris, Lenoir. In-fol. 1re série. Prix, 120 fr.

Cet ouvrage magnifique comprendra quatre séries. Celle-ci renferme 24 portraits, savoir : Pierre Quesnel, dessinateur; François Ier; la reine Claude; la reine Éléonore d'Autriche; madame de Châteaubriant; Henri II; Catherine de Médicis, jeune; Catherine de Médicis, vieille; Diane de Poitiers; François II, enfant; François II, jeune homme; Marie Stuart, jeune; Marie Stuart, veuve; Charles IX à douze ans; Charles IX à dix-huit ou vingt ans; Élisabeth d'Autriche; Maximilien II, empereur; Henri III; Louise de Lorraine, sa femme; Louise de Lorraine, plus jeune; Henri IV; Marguerite, première femme d'Henri IV; Gabrielle d'Estrées; Élizabeth Duval, dessinateur.

371. — *Rapport de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or,* ayant pour objet la conservation des monuments de l'ancien palais ducal. In-4° de 2 feuill. Dijon, impr. de Douillier.

372. — *Recherches étymologiques et historiques* sur les rues de la ville de Corbeil (Seine-et-Oise), par M. Pinard. In-8° de 3 feuil. 1/4. Impr. de Creté, à Corbeil.

373. — *Recherches historiques, biographiques et littéraires sur le peintre Lantara,* avec la liste de ses ouvrages, son portrait et une lettre apologétique de M. Couder, peintre d'histoire; par Émile B. de La Chavignerie. Paris, Dumoulin, 1852. In-8°, 84 pag., 2 pl.

L'auteur de cette brochure donne quelques détails nouveaux sur la naissance de Lantara, et s'efforce de le disculper du reproche d'ivrognerie.

374. — *Résumé de l'histoire de Metz*. 1538-1817. Notes recueillies et publiées par H. X. Lorette, libraire, à Metz. In-4°. 1 feuille 1/2.

375. — *Trésor de Pau* (le). Archives du château d'Henri IV (avec 12 pl.); par G. Bascle de Lagrèze, procureur de la république à Pau. In-8° de 366 pag. Pau, Vignancour. Paris, V. Didron. Prix, 8 fr.

Extrait de l'inventaire des archives du département des Hautes-Pyrénées, accompagné de notes historiques. C'est un recueil très-intéressant pour l'histoire du Béarn du XIII° au XVII° siècle. Le principal auteur de ce travail, qui a eu la modestie de ne pas faire figurer son nom sur le titre, est M. Ferron, archiviste du département.

376. — *Une visite* (faite par Voltaire, en juin 1754) *à l'abbaye de Sénones*; par Nimsgern. 1 feuille 1/2. Metz.

H. L. Bordier.

AVIS.

Messieurs les membres de la Société de l'Histoire de France, résidant dans les départements et dans les pays étrangers, sont prévenus que quelques-uns de leurs correspondants ont dit *n'avoir pas d'ordre* pour payer leur cotisation. Cet oubli les mettra dans le cas de ne pas recevoir la circulaire pour retirer les *trois volumes* qui paraîtront ensemble dans le mois de juin.

Les membres qui auraient quelques réclamations à faire, sont invités à vouloir bien joindre à leur signature leur numéro d'immatricule, pour éviter des erreurs de nom.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 6. — JUIN 1852.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 7 JUIN 1852,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE LA VILLEGILLE, VICE-PRÉSIDENT.

Les procès-verbaux de la séance du Conseil, du 26 avril, et de l'assemblée générale du 3 mai, sont lus et adoptés.

Ouvrages offerts à la Société.

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie (Saint-Omer), 1re livraison, janvier, février, mars 1852.

Bulletin monumental, XVIIIe volume, n° 2. Caen, 1852.

Bulletin de la Société de statistique du département des Deux-Sèvres, 3e livraison du tome XIV, 1851-1852, (Niort), in-8°.

Bulletin de la Société d'émulation de l'Allier, années 1846 à 1850. Moulins, 1852, 1 vol. in-8°.

Histoire de Dunkerque, par M. V. Derode. Lille, 1852, 1 vol. grand in-8°.

Notes d'un voyage archéologique dans le sud-ouest de la France, par M. Marion. Paris, 1852, in-8°.

Nouveaux éclaircissements sur la chronique de Jean le Bel, par M. L. Polain; brochure in-8°, extr. du tome XIX, n° 4 du *Bulletin de l'Académie de Bruxelles*.

Correspondance.

M. le duc de Luynes exprime sa gratitude d'avoir été élu membre du Conseil de la Société de l'Histoire de France, dont les travaux l'intéressent vivement. Il s'efforcera d'assister aux séances, autant que le lui permettront ses absences fréquentes de Paris.

— M. Max de l'Estoille, président de la Société d'Émulation de l'Allier, fait hommage du 1er volume du *Recueil des Bulletins* de cette Société, depuis sa fondation jusqu'en 1850. Il exprime le vœu que la Société de l'Histoire de France veuille bien accorder en échange une partie de ses publications à la Société de Moulins. Cette demande est renvoyée au Comité des fonds.

— M. V. Derode, président de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, etc , désirerait s'assurer de l'existence, dans quelque dépôt public de Paris, d'un document relatif au siége et à la prise d'Armentières par les Espagnols, en 1647. Bellièvre, gouverneur de la ville, a écrit l'histoire de ce siége, et sa relation fut adressée au Ministre de la guerre. Elle doit exister encore dans le riche dépôt d'archives de ce ministère. M. Ravenel, veut bien prendre cette information auprès du directeur qu'il connaît.

— M. le vicomte de Juillac, archiviste adjoint de la Société archéologique du midi de la France, transmet une liste des publications de la Société de l'Histoire de France que cette Compagnie savante a déjà reçues. Il en demande, en son nom, le complément.

Il annonce aussi que la collection entière des Mémoires de la Société archéologique du midi, qui se compose aujourd'hui de six volumes in-4°, a été successivement adressée à la Société. Celle-ci n'en ayant presque rien reçu, il en sera préalablement donné avis à la Société de Toulouse, dont la demande est renvoyée à l'examen du Comité des fonds.

— M. Ch. Crapelet informe le Conseil d'un changement survenu dans l'établissement d'imprimerie à la direction duquel il a concouru jusqu'au commencement de cette année. Il a cédé sa part de propriété à M. Lahure, son ancien associé et son beau-frère ; et il espère que la Société voudra bien lui continuer sa confiance.

M. Crapelet remercie MM. les membres du Conseil de la bienveillance qu'ils lui ont toujours témoignée.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Mémoires de Daniel de Cosnac, t. II. Les feuilles 30 à 34 sont corrigées en première. Il ne reste plus à les revoir qu'en deuxième épreuve. MM. J. de Cosnac et Lenormant seront invités à vouloir bien hâter le plus possible la fin de cette publication.

Le Secrétaire rappelle au Conseil qu'aussitôt cet ouvrage terminé, il n'y aura plus d'autres volumes sous presse, et qu'il est urgent de pourvoir aux impressions de l'exercice de 1853.

Le *Choix des Mazarinades* doit être bientôt prêt, et l'impression pourrait en être commencée presque immédiatement. M. Ravenel est invité à vouloir bien s'entendre à cet effet avec M. Moreau.

M. A. Le Prevost dit que la copie du dernier livre du texte d'*Orderic Vital,* devant former dix feuilles, est aux trois quarts préparée, et qu'elle pourrait être mise sous presse avant trois mois. La rédaction des tables est aussi fort avancée. Il reste à composer la notice biographique. En conséquence, le Conseil autorise l'impression de ce cinquième et dernier volume d'*Orderic Vital,* aussitôt que M. Le Prevost se croira suffisamment en mesure d'en déposer la copie. Il pourra même faire commencer l'impression du texte dès qu'il le jugera convenable.

M. de La Villegille n'espère pas pouvoir remettre, avant le mois de novembre, la copie du dernier volume du *Journal de Barbier.*

Il sera écrit à M. Marchegay, pour lui rappeler que son recueil de *Documents historiques originaux sur l'Anjou,* autorisé depuis plusieurs années, peut prendre bientôt son tour d'impression, et pour l'inviter à faire connaître l'époque à laquelle il espère pouvoir livrer le manuscrit.

Le comité de publication est aussi invité à faire prochainement son rapport définitif sur le *Journal* inédit du *règne de François Ier*, dont le projet proposé par M. Lalanne a déjà été accueilli très-favorablement et pourrait être poursuivi avec une grande activité.

M. Monmerqué rappelle au Conseil qu'il tient aussi à sa disposition les *Mémoires de Beauvais-Nangis*, et qu'il reste peu à faire pour pouvoir les mettre sous presse.

Le même membre fait part au Conseil de l'existence des Mémoires manuscrits inédits du président Hénault. Ces Mémoires

sont conservés au château de Carrouges (département de l'Orne), par un descendant de l'auteur. M. Monmerqué est invité à vouloir bien se mettre en relation avec le propriétaire, prendre communication des manuscrits et s'assurer de la possibilité et de l'intérêt de leur publication.

Élections.

Sont élus, pour l'exercice 1852-1853 :

Président..................	M. de Barante.
Vice-présidents.............	MM. Lascoux. de Roissy.
Secrétaire..............	M. J. Desnoyers, continue encore ses fonctions pendant un an.
Secretaire-adjoint...........	M. Teulet.
Trésorier....................	M. Duchesne aîné.
Archiviste...................	M. Duchesne aîné.
Comité de publication.......	MM. Guérard, *président*, Lenormant, de Wailly, Ravenel.
Comité des fonds..........	MM. Taillandier, *président*, de la Villegille, Bellaguet, J. de Chabrillan.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

Une rectification aux Mémoires de Saint-Simon.

Quelque amour qu'il eût de la vérité, le duc de Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, s'est trompé quelquefois. Il y a longtemps déjà qu'on a contesté l'authenticité de l'anecdote si dramatique de Balthazar de Fargues, rapportée par lui dans son CLI^e^ chapitre, (t. VIII, p. 198 de l'édit. Delloye, 1840-1842). Voici un autre fait à rectifier.

« Saint-Simon raconte, (*Mémoires*, chapitre XXV), qu'en 1694 le maréchal de Noailles, qui commandait l'armée de Catalogne, résolut après plusieurs succès de former le siége de la ville de Barce-

lone. Cette entreprise, but principal de la campagne, était fort désirée par Louis XIV qui, le 3 octobre, avait fait partir de Toulon une flotte chargée de troupes pour aider M. de Noailles dans ses opérations. Le maréchal, afin de décider tout à fait le roi, dépêcha à Versailles un de ses officiers, nommé Genlis, qui devait expliquer de vive voix au prince toutes les raisons à l'appui de ce projet, et combattre l'opposition que devait y faire Barbezieux, secrétaire d'État au département de la guerre, et ennemi de Noailles. Suivant Saint-Simon, Barbezieux, averti par ses espions du départ de Genlis, le fit attendre aux portes de Paris et se le fit amener secrètement à Versailles avant qu'il eût pu voir personne. Là, il le circonvint tellement qu'il le fit consentir à déclarer au roi précisément tout le contraire des commissions verbales dont il avait été chargé par le maréchal. « En sorte, dit « l'historien, que tout ce que dit Genlis n'eut point de contradic« teur, et passa en entier pour être de M. de Noailles et pour son « propre fait. On peut croire que Barbezieux ne perdit pas de « temps à expédier les ordres nécessaires pour dissiper prompte« ment tous les préparatifs et pour procurer à la flotte ceux de « regagner Toulon. On peut juger aussi quel coup de foudre ce « fut pour M. de Noailles, mais l'artifice avait si bien pris qu'il ne « pût jamais s'en laver auprès du roi. On en verra les suites qui « servirent de base à la grandeur de M. de Vendôme. »

L'exactitude de Saint-Simon, ordinairement bien informé, est ici complétement en défaut. Noailles était bien loin de vouloir faire le siége de Barcelonne; c'était le roi seul qui le désirait, et c'était en effet pour démontrer au roi l'impossibilité d'accomplir ses ordres à ce sujet, que Genlis avait été envoyé par le maréchal à Versailles. L'odieuse trahison de Genlis n'est heureusement qu'une fable. C'est ce que nous semblent prouver de la manière la plus évidente deux lettres conservées à la bibliothèque du Louvre dans la correspondance du maréchal de Noailles. (F. 325, t. VI.) La première est une lettre entièrement autographe de Catinat à Noailles; la deuxième est la minute de la réponse de celui-ci, minute écrite sur la dernière page de la lettre à laquelle il répondait. Voici d'abord la lettre de ce Catinat[1].

« Au camp de Diblon, le 22 octobre 1694.

« J'ay receu, monsieur, la lettre du neuf, que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire, par laquelle vous me mandez que vous este

[1] Page 89 du volume.

en mesme situation où je me suis trouvé l'année pass[illegible] de la campagne. J'ai présentes les angoisses où j'estois, ce qui me rend bien sensible à celles où vous pouvez estre, m'intéressant aussi véritablement que je fais à ce qui vous touche. Je ne croy pas qu'il y ait rien de pareil pour attaquer l'esprit, que de recevoir des ordres dont l'exécution est combattue par des choses qui ne dépendent point de nos soings, de nostre aplication et de nostre volunté. Je crains de recevoir advis qu'il a fait des vents qui ont obligé nostre flotte de relascher aux isles d'Hières. Je faisois des vœux pour une prompte navigation, mais vostre lettre me laisse désirer présentement du retardement aux moiens qui peuvent engager à une entreprise telle que celle qui vous est ordonnée. Cela peut concourir, avec touttes les bonnes raisons dont M. de Genlis est muni pour faire changer au roy la résolution qu'il a prise. Le péril évident et sans réplique où l'ordre qu'il m'avoit donné mettoit son service me fait désirer avec passion que Sa Majesté soit flexible aux raisons qui s'opposent à l'exécution de celuy que vous avez receu. Il n'y a que les gens sur les lieux qui connoissent le fund des dificultés; ce qui en est éloigné se touche si fort de l'effet d'une entreprise qu'il reste peu de place dans leur imagination, pour qu'elle soit fort touchée des possibilités ou impossibilités d'exécuter. Je suis, je vous asseure, monsieur, dans une vive impatience d'apprendre des nouvelles de l'effet de la mission de M. de Genlis, tant par rapport à vous qu'au bien du service. »

Cette lettre est terminée par le post-scriptum suivant :

« Depuis ma lettre escrite, monsieur, j'ay esté adverti par M. le comte de Grignan, et M. le duc de Vendosme par M. le marquis de Barbezieux, que nostre flote avoit ordre de redébarquer en Provence les dix bataillons qui y avoient esté embarqués. La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire m'a fait apprendre ce changement avec un sensible plaisir. »

Voici maintenant un extrait de la réponse du maréchal de Noailles[1] :

« J'ay receu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire du 22 du mois dernier. Je suis, je vous assure, très-sensible aux marques que vous me donnez de votre amitié et à la part que vous prenez à ce qui me regarde, et je vous en rends mille grâces. Personne ne peut mieux comprendre que vous le désagrément de la situation où j'estois il y a quinze jours, puisque vous avez passé par là. On a bien veu depuis que mes avis estoient

[1] Page 92 verso.

véritables et que mes raisons, pour n'entreprendre pas présentement le siége de Barcelonne n'estoient que trop bonnes puisque nous manquions de touttes choses comme je vous l'ay marqué par (ma) dernière lettre, etc. »

Il faut noter religieusement les inexactitudes, probablement peu nombreuses, échappées à Saint-Simon, afin de ne rien négliger de ce qui peut servir à l'étude de son livre, et de fournir d'utiles matériaux à ceux qui entreprendront un jour, espérons-le, d'en donner une édition annotée, complète et digne enfin de cet inestimable ouvrage.

Conversions de Calvinistes sous Louis XIV.

La révocation de l'édit de Nantes fut signée par Louis XIV au mois d'octobre 1685; mais plusieurs années auparavant les persécutions de tout genre avaient déjà commencé contre les protestants. Les promesses, l'argent, les menaces, puis enfin les violences les plus odieuses, tout fut mis en œuvre pour amener des conversions dont la liste était envoyée au roi. « Ce dernier, dit Saint-Simon (chap. ccccxiii), recevait de tous les côtés des nouvelles et des détails de ces persécutions et de toutes ces conversions. C'était par milliers qu'on comptait ceux qui avaient abjuré et communié : deux mille dans un lieu, six mille dans un autre, tous à la fois et dans un instant.... Le monarque ne doutait pas de la sincérité de cette foule de conversions ; les convertisseurs avaient grand soin de l'en persuader et de le béatifier par avance.... Presque tous les évêques se prêtèrent à cette pratique subite et impie. Beaucoup y forcèrent; la plupart animèrent les bourreaux, forcèrent les conversions..., tandis que les bons et vrais catholiques, et les saints évêques, gémissaient de tout leur cœur de voir les orthodoxes imiter, contre les erreurs et les hérétiques, ce que les tyrans hérétiques et païens avaient fait contre la vérité, contre les confesseurs et contre les martyrs. Ils ne se pouvaient surtout consoler de cette immensité de parjures et de sacriléges. »

On ne connaît que trop la véracité de ce récit de Saint-Simon ; mais on lira cependant avec intérêt les pièces suivantes, écrites par divers évêques au duc de Noailles, à qui le roi avait, en 1682, « confié le commandement en chef du Languedoc, lorsqu'il voulut détruire le calvinisme si enraciné dans cette province [1]. »

Nous les tirons des tomes IV et V du recueil des papiers de la famille de Noailles, conservé à la Bibliothèque du Louvre.

[1] Mémoires de Noailles, année 1682.

Lettre du cardinal de Bonsy [1].

« De Montpellier, le 23 janvier 1683.

« ...... Dans le séjour que j'ay fait icy, j'ay suivy les projets qui vous sont connus pour des conversions. J'ay découvert que Bordieu le fils, ministre, a icy des liaisons et des attachements qui faciliteront sa conversion, si on peut luy faire apréhender ou un exil fort éloigné d'icy, ou un ordre pour sortir hors du royaume. Si vous jugez à propos de m'envoyer une lettre de cachet pour cela, on me fait espérer qu'en la luy faisant voir, on le disposera à escouter des propositions, et qu'ensuitte, moyennant une charge de conseiller à ce présidial, dont le roy le gratiffieroit, y en ayant aux parties casuelles, il ne seroit pas impossible de le gagner. Il a du mérite, et ce seroit une bonne acquisition. »

Lettre du même.

« De Montpellier, le 26 janvier 1683.

« Je n'ay pas perdu mon temps ici pour le fils de M. d'Arennes le cadet. C'est celui qui est dans le régiment du roy, des dragons. J'ose vous dire qu'il est tout à fait instruit, éclairé et résolu d'embrasser nostre religion; mais le père, qui veut engager son aîné à faire le même pas, désire un peu de patience. Son ambition seroit d'entrer dans la maison du roy avec un bâton d'exempt. Il est bien fait, et M. de Boufflers vous pourra informer de ses qualités. Je lui ai fait espérer de votre part l'agrément nécessaire pour entrer dans cette charge. Si le roy lui veut faire quelque gratification pour cela, elle sera bien employée, et il seroit superflu de suggérer à votre prudence de ne pas dire le secret à M. de Boufflers. Voyez si vous jugez à propos qu'il aille à la cour se faire connoître, où il pourroit faire son abjuration; car ceux de cette religion prétendent que quand ils ont fait ce pas, on les néglige un peu. Pour ce qui est de l'aîné, la grande difficulté sera de le détacher d'une amourette qu'il a à Nismes, en veue de mariage avec une huguenotte. Nous espérons pourtant de l'ébranler, par l'assurance qu'il obtiendra l'agrément pour un régiment de cavalerie, et par la déclaration du père, qui leur a dit que s'il étoit malade il se feroit catholique et

[1] Pierre, cardinal de Bonzy (ou, comme il signait, de Bonsy), archevêque de Narbonne, mort en 1703, à l'âge de soixante-treize ans. Voyez sur ce prélat, et le rôle qu'il joua en Languedoc, les Mémoires de Saint-Simon, chap. CXIX.

qu'il ne diffère à se déclarer que pour l'amour d'eux, à cause d'une tante qui a 200 mille livres à leur donner et qui les assiste annuellement d'une pension de 500 écus chacun, pour servir dans les troupes, ce qui mérite quelque réflexion pour leur procurer quelque avantage auprès de sa majesté. J'ai vu une lettre d'Angleterre, par laquelle on offre au cadet une lieutenance colonelle et de bons appointements. C'est une famille noble, riche, et qu'il est bon d'acquérir.

« A l'égard du ministre que vous savez, il est résolu de se déclarer avec son fils, qui est ministre aussi; mais il croit toujours qu'il vaudroit mieux se servir de lui pour en gagner d'autres avant qu'il se déclarât. Je n'ai pas pu encore le faire expliquer sur les conditions. »

Lettre du même.

« De Capestan, le 26 mars 1683.

« J'ay reçu dans cette petite ville de mon diocèse, où je fais ma visite, votre lettre du 15. Je voulus m'assurer de la conversion de M. Mestre par son abjuration qu'il fit dans mon cabinet aussitôt après que je vous eus écris, et il se confia à moi pour ses intérêts. Le roi a fait une grande charité, et j'ai vérifié depuis, par son baptistaire, qu'il a quatre-vingt deux ans. »

Lettre du même.

« Du 7 janvier 1685.

« M. de Mazercourt, gentilhomme de Languedoc, nouveau converti, et qui vous fut présenté au mois de septembre dernier, a été oublié. Il se trouve abandonné de ses parents et a un très-grand besoin de votre protection pour obtenir quelque pension du roy. Si au motif de la religion et à votre humeur bienfaisante vous voulez joindre la part que vous m'avez donnée dans votre amitié, vous m'obligerez très-sensiblement, monsieur, d'y faire quelque considération et d'être persuadé qu'on ne peut être avec plus de passion et d'empressement, etc.... »

Lettre de Chambonas [1], évêque de Lodève, à Noailles.

« A Lodève, 29 juillet 1684.

« ...... Je conviens avec vous que la condamnation des ministres,

[1] Charles-Antoine de la Garde de Chambonas, occupa le siége de Lodève de 1671 à 1690, puis celui de Viviers, de 1690 à 1714, époque de sa mort. Voyez Saint-Simon, chap. CCCXL.

leur interdiction et la démolition des temples, est le plus seur moyen d'humilier leur religion et de la finir en France. Il n'y a qu'à laisser faire au roy, qui est conduit par l'esprit de Dieu, et avec un peu de temps nous aurons la consolation de ne voir qu'un autel dans l'Estat. Cependant il ne faut pas négliger de punir les fautes de ceux qui sont des consistoires. J'en ay eu encore deux familles complettes depuis peu de jours, sur un procez au sujet d'un enfant rebatisé au temple; la sage-femme catholique l'ayant batisé dans sa naissance, le croyant prêt à mourir. Je n'ay pu prouver ancore que le ministre eut su ce premier batesme.......

« C'est un malheur que vous ne puissiés rien faire pour ce pauvre Raymond, qui est un si bon sujet et veut se convertir. Je conçois que vous ne vous meslés point de disposer des employs de la compagnie de M. le duc du Mayne, mais peut-estre ne seroit-il pas impossible que vous fournissiez à quelqu'un le moyen de se mesler utilement de l'y placer. Il pourroit donner pour cela une bonne partie de l'argent. Et si ce moyen n'est pas praticable, n'y auroit-il rien où l'employer ? Il implore votre charité, et je suis, monsieur, avec respect, tout à vous. »

Lettre de Charles de Pradel, évêque de Montpellier.

« De Montpellier, ce 22 mai 1685.

« Vous eustes la bonté, Monsieur, de vous employer auprès du roy pour faire obtenir une pension de six cents livres à Mlle de Nancrest (? ?) qui se fit catholique cet hiver passé. Maintenant, Monsieur, son aisnée est en estat, à l'exemple de sa sœur, de faire son abjuration; mais comme elle souhaiteroit une pareille pension de Sa Majesté, j'ay creu que vous aprouveriés que je m'adressasse à vous une seconde fois pour obtenir cette grâce. J'espère avec le temps que M. son frère prendra le mesme parti. Ce sera une consolation bien grande pour vous, Monsieur, d'avoir contribué si efficacement à la conversion d'une famille considérable dans cette province, comme vous verrés par le mémoire que je me done l'honeur de vous envoyer. Permettés de me servir de cette occasion pour vous assurer toujours qu'on ne peut pas estre avec plus de passion et de respect, Monsieur, vostre très-humble et très-obéissant serviteur. »

Lettre de Pierre de La Broue (ou de La Brue), évêque de Mirepoix.

« A Mazerettes, le 22 août 1685.

« Le zèle que je sais que vous avez pour la religion, Monsieur, me fait prendre la liberté de vous proposer un moyen de convertir M. le vicomte de Loran (?) qui est, comme vous savez, de la maison de Mirepoix, et le seul seigneur huguenot de tout ces pays-ci. Je croy que si le roy luy faisoit l'honneur de luy escrire une lettre meslée d'honnestetés et de menaces et que M. l'intendant et moy nous ménageassions l'effet de cette lettre, car je n'ozerois pas vous supplier de vous en mesler, nous le pourrions convertir. Cependant ce seroit là un des plus grands coups que nous puissions frapper, car il est certain que son nom seul retient, outre tous ses vassaux qui sont en assez grand nombre, la plupart des huguenots de mon diocèse et de tout le pays de Foix. M. le marquis de Toiras est de ses parents et de ses amis, ce que je prends la liberté de vous dire, Monsieur, parce qu'il ne seroit pas hors de propos qu'il luy escrivit de son costé pour augmenter sa peur, et surtout à l'égard de M. son fils aisné qui a servi auprès de M. le marquis de Toiras et dont ce père est idolâtre. Je ne vous parle plus de la prière que je vous avois faite en faveur de mon frère, de peur de vous importuner, mais j'espère que vous aurez eu la bonté de vous en souvenir. Je me réjouis par avance de tout le bien que vous venez faire au milieu de nous et m'offre à vous pour un de vos missionnaires, quoyque je reconnoisse que ceux qui frappent fassent bien plus d'effet que ceux qui parlent. Je suis avec le respect que je dois, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. »

Lettres de la duchesse de Châteauroux à Adrien-Maurice, duc de Noailles.

Après la bataille de Dettingen perdue le 27 juin 1743, Louis XV, pour relever le moral des chefs et des soldats abattus par une suite continue de revers, forma le dessein d'aller se mettre à la tête de ses troupes. Il y avait plus d'un demi-siècle qu'un roi de France n'avait paru à l'armée. Confidence de cette grave résolution, qui ne fut mise à exécution que l'année suivante, fut faite d'abord au duc de Noailles, puis à la duchesse de Châteauroux. C'est à ce sujet que cette favorite écrivit au duc les deux premières des lettres que nous publions. Elle lui adressa les quatre autres lorsqu'en 1744 le roi fut parti pour l'armée, et avant qu'elle eût été le rejoindre.

Les originaux de ces pièces font partie d'un précieux recueil de lettres coté à la Bibliothèque nationale sous le n° 1134 du supplément français [1].

Nous avons soigneusement conservé l'orthographe :

« A Choisy, ce 3 septembre 1743.

« Je scay bien, monsieur le maréchal, que vous avez autres choses à faire qu'à lire mes lettres, mais pourtant je me flate que vous vouderé bien me sacrifier un petit moment tant pour la lire que pour y repondre ; ce sera une marque d'amitié à laquelle je seré très sensible. Le roy a eut la bonté de me confier la proposition que vous luy faite d'aller à l'armée dès ce moment ; mais n'ayez pas peur, quoique femme je sçay garder un secret. Je suis fort de votre avis et crois que cela sera très glorieux pour luy et qu'il n'y a que luy capable de remettre les troupes comme il seroit à désirer qu'elles fussent ainsi que les testes qui me paroissent en fort mauvais état par l'effroy qui gagne presque tout le monde. Il est vray que nous sommes dans un moment bien critique. Le roy le sent mieux qu'un autre ; et pour l'envie d'aller, je vous réponds qu'elle ne luy manque pas ; mais moy ce que je désirerois c'est que cela fut généralement approuvé et qu'au moins il recueillit le fruit qu'une telle démarche mériteroit. Pour un début ne faudroit-il pas faire quelque chose, et d'aller là pour rester sur la défencive cela ne seroit-il pas honteux, et si d'un autre côté le hazard faisoit qu'il y eut quelque chose avec le prince Charle, on ne manqueroit peutestre pas de dire qu'il a choisy le coté où il y avoit le moins d'aparence d'une affaire. Je vous fais peutestre là des raisonnemens qui n'ont pas le sang commun, mais au moins j'espère que vous me diré tout franchement que je ne scay ce que je dit. N'imaginés pas que c'est que je n'ay pas envie qu'il aille, car au contraire premierement ce seroit ne luy pas plaire et en second lieu tout ce qui pourra contribuer à sa gloire et l'élever audessus des autres rois, sera toujours fort de mon goût. Je croit, monsieur le maréchal, que pendant que j'y suis, je ne scaurois mieux faire que de prendre conseil de vous généralement sur tout. J'admet que le roy part pour l'armée, il n'i a pas un moment à perdre et il faudroit que cela fut très promt. Qu'est-ce que je deviendéré ? Est-ce qu'il seroit impossible que ma sœur et moy le suivissions, et au

[1] Madame Gacon-Dufour a publié, en 1806 (2 vol. in-8°), une *Correspondance inédite de madame de Châteauroux*. Dans ce recueil, plus ou moins authentique, on ne trouve aucune lettre adressée au duc de Noailles.



moins si nous ne pouvons pas aller à l'armée avec luy nou mettre à portée de sçavoir de ces nouvelles tous les jours. Ayez la bonté de me dire vos idées et de me conseiller; car je n'ay point d'envie de rien faire de singulier et rien qui puisse retomber sur luy et luy faire donner des ridicules. Vous voyez que je vous parle comme à mon amy et comme à quelqun sur qui je compte; n'est-ce pas avoir un peu trop de présomption? Mais ces fondé, monsieur le maréchal, sur les sentimens d'amitié et d'estime singuliere que vous a voué pour sa vie votre *Ritournelle.*

« Je crois qu'il est bon de vous dire que j'ay demandé au roy permission de vous escrire sur ces matières là et que c'est avec son approbation. »

« A Fontainebleau, 16 septembre 1743.

« Je ne puis pas laisser partir le courrier, monsieur le maréchal, sans vous remercier de votre lettre, je la trouve telle qu'elle est, c'est-à-dire on ne peut pas mieux et on ne peut pas plus sensé de tous les points, même jusqu'au dernier, Mais, monsieur le maréchal, j'ay des coliques qui ont grand besoin que l'on leur aporte remède et je croit que les eaux de Plombières seroit merveilleuse et qu'il n'i a que cela pour me guérir, si ce n'est pas cette année au moins l'année prochaine. Je ne peut pas aller plus loin. Adieu, monsieur le maréchal; santé, bonheur et prospérité je vous souhaite, et en vérité de bien bon cœur.

« Si le duc d'Ayen est encore en vie, je vous prie, d'avoir la bonté de lui dire cent mille choses de ma part. »

« A Versailles, ce 4 mai 1744.

« Que vous estes heureux, monsieur le maréchal; vous estes avec le roy; que votre Ritournelle est malheureuse, elle est éloignée du roy. Vous allez voir le roy toute la journée, moy je ne le veré peut-estre que dans cinq mois, c'est bièn affreux, mais vous ne me plainderé pas, car vous avez bien autre chose à penser, aussi je ne m'y attends pas; je connoit votre attachement pour le roy ainsi je ne suis pas en peine du soin que vous prenderé de sa personne, l'on peut s'en raporter à vous; adieu, monsieur le maréchal, vous devé savoir à quoy vous en tenir sur l'amitiez que je vous ai voué depuis très longtems. »

« A Plaisance, ce 16 mai 1744.

« Je vous rend mille grâces, monsieur le maréchal, du bulletin

que vous m'avez envoyé. Je suis, je vous assure, bien touché de toutes vos attentions; cela me fait juger de la bonté de votre cœur, car les malheureux vous font pitiés et vous faites ce qui est en vous pour leur adoucir leurs peines. Je vous répond que cela vous sera méritoire. Recevez en attendant, monsieur le maréchal, les assurances de la plus sincère reconnoissance et de la plus tendre amitié.

« MAILLY, duchesse de CHATEAUROUX. »

« A Plaisance, ce 3 juin 1744.

« Je ne sçauroit trop vous remercier, monsieur le maréchal, de toutes vos attentions et des marques d'amitiés que vous me donnez. Tout ce que vous me mandé du roy m'enchante et ne me surprend pas. J'étois bien sure que dès qu'il seroit connue il seroit adorée. Ce sont deux choses inséparables. Je vous suplie destre persuadé, monsieur, de la véritable amitiés que votre Ritournelle vous a vouée pour sa vie.

« La duchesse de CHATEAUROUX. »

« A Plaisance, ce 5 juin.

« Je vous fais mon compliment, monsieur le maréchal, voilà un début fort agréable car le siége n'a pas été long, et l'on dit qu'il en a couté fort peu d'hommes, et c'est fort jolie comme cela. Le roy mérite d'estre heureux et estant aussi bien secondé, les gens qui luy sont attachés peuvent estre tranquilles; et surement la campagne sera brillante. Personne, comme vous pouvez bien croire, ne le désire autant que moy ni que vous. Soyez persuadé de la véritable amitié, Monsieur, que je vous ay voué.

« La duchesse de CHATEAUROUX. »

« Je reçois votre lettre, monsieur, par le courier, je vous en suis très obligée, tout ce que vous me mandé m'enchante. »

III.

BIBLIOGRAPHIE.

377. — *Abou-Jousouf* (*Notice sur*) *Hasdaï Ibn-Schaprout, médecin juif du Xe siècle, ministre des Khalifes Omeyyades d'Espagne, Abd-Al Rhaman III et All Hakem II, et promoteur de la*

littérature juive en Europe; par Philoxène Luzzato, de Trieste. In-8° de 4 feuilles 3/4. Paris, imprimerie de Dondey-Dupré.

378. — *Almanach du Clergé de France*, pour l'an de grâce 1852, publié d'après les documents de la cour de Rome, des secrétariats des évêchés et du ministère des cultes, suivi d'un recueil des lois, ordonnances et décisions concernant le culte catholique; 3e série, 2e année. In-12 de 31 feuilles. Paris, Gaume. Prix, 6 fr.

379. — *Algérie (l')*; par M. Dureau de La Malle, membre de l'Institut. Histoire des guerres des Romains, des Byzantins et des Vandales, accompagnée d'examens sur les moyens employés anciennement pour la conquête et la soumission d'une partie de l'Afrique septentrionale. In-18 de 11 feuilles. Paris, F. Didot.

380. — *Bourbon (monseigneur le duc de)*, notice historique sur la vie et la mort de S. A. R.; par M. le comte A. R. de Villemur, ancien officier de cavalerie, chevalier pensionné de l'ordre de Charles III, chevalier de l'ordre du Christ de Portugal, etc.; documents inédits. In-8° de 22 feuilles. Paris, Devarenne. (5 fr.)

381. — *Cénomans anciens et modernes*, histoire du département de la Sarthe depuis les temps les plus reculés; par M. l'abbé A. Voisin. Tome Ier. Paris, Julien, Lanier, etc. Prix, 6 fr. 50 c.

382. — *Chasselay (Notice sur)*, département du Rhône. Une feuille in-8°. Imprimerie de Boitel, à Lyon.

383. — *Cherbourg (Mémoires de la Société nationale de)*. In-8° de 428 pages. Imprimé à Cherbourg.

Ce volume contient une Notice sur Vauban ; — une Charte de Guillaume le Conquérant, avec annotations; — Procédure du xve siècle en faveur d'un capitaine de Cherbourg ; — Notices historiques sur l'Hôpital de la marine; sur les deux Ermitages de la montagne du Roule; sur le Comte du Bel.

384. — *Corneille et son temps;* étude littéraire, par M. Guizot. In-8° de 31 feuilles. Paris, Didier. Prix, 5 fr.

385. — *Costumi (Collezione completa de' vari)* della corte romana e degli ordini religiosi d'ambo i sessi. Collection complète des différents costumes de la cour de Rome et des ordres religieux des deux sexes; dessinée d'après nature avec la plus parfaite exactitude par G. Perugini, Romain ; avec un texte explicatif français et italien par M. l'abbé J. B. E. Pascal, membre du clergé de Paris. In-4° de 9 feuilles, plus 80 planches. Paris, chez G. Perugini, rue Racine, n° 2. Prix, 50 fr.

386. — *Enseignes* (*Recherches historiques sur les*) des maisons particulières, suivies de quelques inscriptions murales prises en divers lieux, ornées d'une planche et de vingt-sept sujets gravés sur bois; par E. de la Quérière. 8 feuilles 3/4. Imprimé à Rouen. Rouen, chez Lefrançois, etc.; Paris, chez Didron.

387. — *Essai sur l'organisation des arts en province;* par Ph. de Chennevières. In-16 de 122 pages 1/4. Paris, Dumoulin, Prix, 1 fr. 50 c.

388. — *Histoire de la littérature romaine;* par Alexis Pierron. In-12 de 28 feuilles. Paris, Hachette. Prix, 4 fr.

Extrait d'une histoire universelle en cinquante volumes, publiée sous la direction de M. V. Duruy.

389. — *Hommes* (*les*) *illustres de l'Orléanais;* biographie générale des trois départements du Loiret, d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher; publiée par MM. C. Brainne, J. Debarbouiller et Ch.-F. Lapierre. Tome Ier. 25 feuilles in-8°. L'ouvrage aura deux volumes. Orléans, Gatineau.

390. — *La litterature française contemporaine.* Dictionnaire bibliographique renfermant, par ordre alphabétique de noms d'auteurs, l'indication chronologique des ouvrages français et étrangers publiés en France, et celle des ouvrages français publiés à l'étranger; le tout accompagné de biographies et de notes historiques et littéraires; par M. Bourquelot, ancien élève de l'École des Chartes, et M. A. Maury, sous-bibliothécaire de l'Institut. Paris, Delaroque. In-8°.

Recueil important faisant suite à la *France littéraire* de Quérard et comprenant la nomenclature de toute la littérature française depuis l'année 1827 jusqu'à nos jours. Rédigé d'abord par M. Quérard, puis par M. Louandre, M. Maury et surtout par M. Bourquelot, cet ouvrage, malgré les inexactitudes de détail inséparables d'un travail aussi vaste, est remarquable par les notes et les appréciations littéraires que les auteurs ont jointes à tous les articles importants. Il comprend, jusqu'à présent, 4 volumes, et la 1re livraison du cinquième qui se termine au nom de Laya.

H. L. B.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
RUE DE VAUGIRARD, N° 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Nº 7. — JUILLET 1852.)

AVIS.

Les trois volumes représentant la souscription de l'année 1852 sont à la disposition de MM. les sociétaires qui ont acquitté leur cotisation pour cette même année. Ceux-ci sont invités à les réclamer promptement chez M. Renouard, libraire de la Société, en présentant le bon qui leur a été adressé par M. le trésorier. *Les membres qui laissent écouler un délai de six mois à partir de la publication d'un volume sans le retirer, risquent de laisser épuiser l'édition; et, dans ce cas, la Société ne pourrait pas leur en garantir la délivrance.*

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 5 JUILLET 1852,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE ROISSY, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président présente au conseil les deux volumes des *Mémoires de Daniel de Cosnac,* dont l'impression est terminée.

M. le trésorier est autorisé à faire immédiatement l'envoi des bons de ces deux volumes, et du quatrième d'*Orderic Vital,* qui complète la souscription de l'année 1852.

Ouvrages offerts à la Société.

Annuaire de la Société des Antiquaires de France pour l'année 1852. Paris, 1 vol. in-18°.

Bulletin monumental, tome XVIII, n° 3. Caen, 1852, in-8°.

Société dunkerquoise : sujets de prix proposés pour 1852 et 1853, etc., in-4°.

Bulletin de la Société des sciences, arts et belles-lettres du Puy, tome XV, 2e semestre de 1850, 1 vol. in-8°.

Notice sur les fouilles exécutées au Catillon, près Benouville. (Rapport fait à la *Société des Antiquaires de Normandie,* par M. Charma.) Caen, 1852, broch. in-8°.

Travaux de la Société.

M. Guérard, président du comité de publication, annonce que l'opinion de ce comité a été unanime pour l'impression du *Journal du règne de François Ier*, proposée par M. Lalanne. Elle pourra être commencée dès que le manuscrit aura été intégralement déposé par l'éditeur. Le Conseil désigne pour commissaire responsable M. Lenormant, et fixe le tirage à 500 exemplaires.

M. le président du même comité communique au Conseil deux nouveaux projets de publications, présentés l'un par M. Douët-d'Arcq, l'autre par M. Léopold Delisle. Quoiqu'ils n'aient point encore été soumis à l'examen du comité, M. Guérard a cru devoir en donner connaissance au Conseil, eu égard au caractère très-sérieux et un peu aride de ces deux publications; ce caractère qui ne semble pas toujours convenir à un grand nombre de membres de la Société, pouvait déterminer le Conseil à ne pas les renvoyer immédiatement à l'examen du comité.

L'ouvrage dont M. Douët-d'Arcq propose l'impression est un *Inventaire des meubles et bijoux de Charles V,* dressé en 1334, et composé de près de quatre mille articles. Il formerait, avec les notes et éclaircissements indispensables, un volume in-8°, et serait pour l'étude des arts et de l'industrie au moyen âge un complément très-intéressant et très-instructif des *Comptes des argentiers des rois,* publiés en 1851 par le même éditeur.

Un extrait de cet inventaire, comprenant environ cinq cents articles, a été inséré dans la *Revue archéologique.*

Le Comité historique des arts auprès du ministère de l'instruction publique avait déjà décidé la publication de l'*Inventaire* com-

plet, en l'accompagnant d'un atlas dans lequel seraient figurés les principaux objets d'art conservés aujourd'hui dans les musées ou dans les trésors des églises, et qui seraient identiques ou offriraient du moins le plus d'analogie avec ceux décrits dans l'inventaire.

Cette décision antérieure ne permettrait pas à la Société de publier l'ouvrage avant que la détermination du ministère fût bien connue.

L'autre publication proposée, et dont M. Guérard entretient aussi le Conseil, est celle d'un *Registre de l'Officialité de Cerisy*, dans le diocèse de Bayeux, pour les années 1314 à 1458. Ce registre original, rédigé en latin, est conservé dans les archives de la préfecture du département de la Manche, où M. L. Delisle en a fait une copie. M. L. Delisle, dans un exposé analytique dont M. Guérard donne lecture, montre combien les documents de cette nature sont rares et peu connus, quelles indications utiles on peut y puiser sur l'origine, le caractère, les prérogatives de cette sorte de juridiction contentieuse diocésaine, sur l'exercice de la justice ecclésiastique en général, et particulièrement sur les causes qui ressortissaient du tribunal des officiaux jugeant à la représentation de l'évêque. Le plan communiqué au nom de M. L. Delisle expose les sujets d'examen très-nombreux et très-variés auxquels cette publication pourrait donner lieu, surtout pour l'étude des mœurs publiques et privées au XIVe siècle.

Après avoir entendu les réflexions de plusieurs de ses membres, le Conseil décide qu'il y a lieu de renvoyer l'examen des deux propositions faites par M. Douët-d'Arcq et M. L. Delisle au comité de publication.

Le secrétaire appelle de nouveau l'attention du Conseil sur la nécessité de mettre prochainement quelques volumes sous presse pour 1853. Les ouvrages qui paraissent devoir être le plus prochainement terminés sont les deux volumes du *Choix des Mazarinades*, les *Mémoires de Bauvais-Nangis*, les *Documents historiques sur les comtes d'Anjou*, le dernier volume des *Mémoires de Barbier*, le dernier volume d'*Orderic Vital*, le *Journal de François Ier*.

La séance est levée à cinq heures.

ERRATUM. *Séance du* 6 *juin*, p. 280. — D'après le désir exprimé par M. Taillandier, que le bénéfice d'âge désignait pour présider le comité de fonds, M. de la Villegille continuera de remplir cette fonction pendant l'exercice 1852-1853.

II.

VARIÉTÉS.

Le congrès archéologique de la Société francaise pour la conservation des monuments s'est ouvert à Dijon, sous la présidence de M. de Caumont, le 1er du mois de juillet. — La dixième session du congrès de l'Association bretonne se tiendra à Saint-Brieuc au mois d'octobre prochain.

— La question suivante avait été mise au concours par l'Académie française : « Rechercher les traces de l'influence que la littérature « et le génie de l'Italie exercèrent sur les lettres françaises au « XVIe siècle et dans une partie du XVIIe. » Deux personnes qui ont traité la question proposée par l'Académie : M. Arnould, professeur de littérature étrangère à la faculté de Poitiers, et M. Rathery, bibliothécaire du Louvre, ont obtenu, à titre de récompense, le premier une médaille de deux mille, le second de mille francs.

— L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen a mis au concours une médaille d'or de la valeur de trois cents francs pour l'auteur du meilleur mémoire sur la vie et les travaux d'Adrien Turnèbe, érudit du XVIe siècle, né aux Andelys. Les mémoires devront être remis à l'Académie avant le 1er juin 1854, et le prix sera décerné au mois d'août suivant.

— La ville de Vienne (Isère) a voté récemment, pour la restauration de l'un de nos plus précieux monuments antiques, le temple d'Auguste et de Livie, une somme de cent mille francs; M. le ministre de l'intérieur y a ajouté cent cinquante mille francs pour le même objet.

— La place de conservateur des manuscrits de la Bibliothèque nationale, laissée vacante depuis plusieurs mois par le refus de prêter serment fait par M. Haureau, n'est pas encore remplie. On ignore quelles combinaisons sont cause de cette lenteur. — M. Michelet a également abandonné, par refus de serment, les fonctions de chef de la section historique aux Archives nationales qu'il occupait depuis vingt-deux ans; la retraite de l'auteur de l'*Histoire de France* et de l'*Histoire de la Révolution* est une perte sensible pour un établissement que son nom contribuait à illustrer. M. Nat. de Wailly, membre de l'Institut, chef de la section administrative, a été appelé à la section historique, où sa place était si heureusement indiquée par ses travaux d'érudition; et M. des Aubiers, ancien

préfet, auteur de divers traités d'administration, a été nommé pour succéder à M. de Wailly.

— Une réunion de savants angevins, au nombre desquels se trouve notre confrère M. Marchegay, s'est formée pour la publication d'un recueil qui paraît tous les deux mois, sous le titre de *Revue de l'Anjou*, et qui promet de prendre rang parmi nos meilleures revues provinciales. — L'on vient aussi de fonder à Paris un journal mensuel destiné à tenir ses lecteurs au courant de toutes les nouvelles du monde savant et surtout du mouvement bibliographique. Cette publication, entreprise et dirigée par M. Vivien de Saint-Martin, est disposée sur le modèle de l'*Athenæum de Londres*, qui jouit d'une grande publicité, et elle paraît sous un titre qui suffit pour lui servir de programme : *L'Athenæum français*. « Notre objet essentiel, dit l'éditeur, celui dans lequel se résume, en définitive, notre pensée tout entière, est de faire connaître complétement et régulièrement ce qui se fait et ce qui se publie, non-seulement en France, mais aussi dans les autres pays de l'Europe et même en Amérique et dans l'Asie anglaise, partout, en un mot, où rayonne la civilisation européenne.......... Cette première division ouvrira régulièrement le journal; elle n'en est cependant que la moindre partie. Ses articles de fond appartenant en propre à la rédaction de l'*Athenæum français*, toucheront à tous les sujets qui intéressent la littérature, la science ou les beaux-arts.... Les journaux littéraires ou scientifiques, et surtout les publications des sociétés savantes de tous les pays de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique seront pour nous une source abondante. C'est surtout dans ces archives académiques ainsi que dans les revues spéciales qu'il faut suivre aujourd'hui la marche et le travail actif de l'intelligence; c'est là bien plus que dans des volumes proprement dits que se dépense ce que nous nommerions volontiers les forces vives de la science. »

Additions aux mémoires de Daniel de Cosnac.

Une correspondance manuscrite que nous avons déjà eu l'occasion de citer et que nous citerons encore plus d'une fois, la correspondance du maréchal de Noailles, conservée à la Bibliothèque du Louvre, renferme (tomes 4, 5 et 6) onze lettres autographes de Daniel de Cosnac. Ces lettres sont restées inconnues à la personne chargée par la Société de publier les *mémoires* qui viennent de paraître; et malheureusement nous en avons eu connaissance seu-

lement quelques jours avant la publication de cet ouvrage, c'est-à-dire trop tard pour qu'elles pussent être communiquées en temps utile à l'éditeur. Nous croyons devoir donner ici le texte de ces pièces qui, pour la plupart, se rapportent à une époque sur laquelle l'évêque de Valence a glissé fort rapidement. Elles confirment du reste pleinement ce qu'il raconte lui-même de ses efforts pour extirper le calvinisme dans l'étendue de son diocèse.

« Quand je fus nommé évêque de Valence et de Die, dit-il (t. I. p. 430), j'avois agi pour inquiéter les huguenots qui avoient pendant plusieurs années rendu leur religion prétendue bien plus considérable et plus avantageuse que l'édit de Nantes ne l'avoit souffert. Je m'y appliquai avec tant de succès, par le secours de Sa Majesté, qu'avant que l'édit de Nantes fut révoqué, j'avois entièrement fait détruire leurs prêches et fait faire des conversions par plus de trente mille hommes dont plus de la moitié a heureusement persévéré dans la religion. »

Toutes ces lettres sont adressées au maréchal de Noailles; les dix premières lettres sont écrites au moment où Cosnac était encore évêque de Valence et de Die, et la dernière, lorsqu'il occupait déjà, depuis plusieurs années, le siége archiépiscopal d'Aix.

« Monsieur,

« Je vous demande la démolition du temple de la Bastie de Crussol, de la part de Dieu, pour le bien du service du Roy, pour l'intérest de la justice. Ce temple se trouve si fatalement situé qu'il fait lui seul restablir et subsister tous les temples qui ont esté démolis par vos ordres, et vous rendez l'exercice à tous les lieux qui en ont esté privés d'une manière qui leur est aussi commode que s'ils estoient encore tous subsistans. Le peuple de la Bastie a esté le premier rebelle aux édits du Roy, et mon diocèse ayant esté sans doupte le plus criminel se trouve le moins puni, n'ayant veu que la destruction de deux temples dans l'espace de douze lieux (lieues), au lieu que celui de Viviers en a veu tomber sept en trois lieux de pays. Seroit-il possible, Monsieur, que ces raisons ne vous parussent pas bonnes et que vous puissiés me refuser ce dixiesme temple qui dépend uniquement de vostre volonté? Tout le monde sçait l'attachement que j'ai pour vostre personne; MM. d'Aguesseau et de Saint-Ruf (Saint-Ruth) conviennent de la justice de ma très-humble prière et vous, Monsieur, ne pouvez jamais accorder une grace à personne qui soit avec plus de respect que je suis,

« Monsieur, vostre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Daniel de Cosnac.

« 30 octobre 1683. »

« A Desagues, le 4 décembre 1683.

« Monsieur,

« J'ai creu que je ne pouvois faire rien de plus utile pour la gloire de Dieu et pour le service du Roy que de visiter les paroisses qui sont de mon diocèse dans le Vivarais, dans un temps où il paroit que Dieu verse plus abondamment ses graces que partout alheurs; j'ai arresté dans ce lieu comme estant un des plus considérables par le nom de ville qu'on lui donne, par sa situation, par le nombre des huguenots, par un temple et par les mouvements qui s'estoient passés dans ces derniers troubles. J'ai trouvé ces peuples si touchés des instructions qu'on leur a données, que j'ai eu la satisfaction de recevoir tout ce qui restoit de chefs de famille et généralement tout le monde, à l'exception de trois ou quatre femmes dont les maris n'ont mesme répondu. Le zèle de ces nouveaux convertis m'a paru digne d'admiration et d'estre exaucés dans la grâce qu'ils demandent au Roy. Je prens la liberté de vous adresser leur requeste. Elle est de leur fasson, sans y avoir esté excités que par les vérités de l'Évangile qu'on leur a preschée, et par la vénération et la fidélité qu'on leur a inspiré qu'ils doivent avoir pour le Roy. Ces deux motifs de leur demande sont trop justes pour manquer de succès. J'ose vous asseurer qu'il me paroit nécessaire dans l'estat où se trouvent les affaires de religion; il n'i a point de lieu plus délicat que celui-cy, et veu les choses qui s'i sont passées, il y a de quoy s'estonner que ce temple ait esté espargné. La providence l'a permis de sorte affin qu'il fut détruit par une voye aussi singulière que celle qui se présente. Je n'ajouterai rien à cela. Je connois vostre zèle pour ce qui regarde le service du Roy et suis avec tout le respect possible,

« Monsieur, vostre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Daniel de Cosnac. »

« A Valence, le 18 décembre 1683.

« Quelques grands et quelques considérables que soient les soings que vous avés la bonté de prendre pour la démolition du temple de Désaignes, je ne suis pas en peine, Monsieur, de les payer autant qu'ils méritent de l'estre. Vous servés Dieu et le Roy qui sont deux maistres justes, puissants et qui conoissent vostre cœur; mais, Monsieur, le moyen que je puisse reconoitre tous les bons offices que vous m'avés rendus auprès du Roy! Je suis tout plein de

bonnes intentions. Que puis-je faire? Je m'engage déjà à faire un bon usage de ces bons offices au cas qu'ils produisent quelque effect et de n'employer jamais la bonté du Roy que pour le service de Dieu et le sien, et pour vous, Monsieur, prières, vœux, bénédictions, éloges, je metrai tout en usage pour vous persuader que je suis avec toute la reconnoissance tout l'attachement et tout le respect possible,

« Monsieur, vostre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Daniel de Cosnac. »

« A Die, le 24 décembre 1683.

« Vous avés rendu, Monsieur, un très-grand service à la religion et à l'estat, lorsque vous avés obtenu la démolition du temple de Desagnes ; je croids par là, que la prétendue religion est détruite dans la partie de mon diocèse qui est dans le Vivarais. C'est à moy à travailler à y establir la véritable. Comme je suis persuadé de l'importance qu'il y a de presser cette exécution, je pars dès après-demain pour aler soliciter M. d'Aguesseaux qui s'est aproché jusques au bourg de Viviers, et je ne croids pas que sa prudence résiste à ma vivacité, et que la semaine se passe sans que je voye les fondemens de ce temple. Je vous envoye, Monsieur, puisque vous l'avés désiré, la liste de tous les temples qui ont esté interdits depuis le temps que je suis évesque ; vous n'aurés assurément pas tant de joye de voir soixante-quinze temples abbatus que j'ai de douleur d'en voir encore trente-sept qui subsistent. J'espère pourtant tout de la piété du Roy. J'en reçois chaque jour des preuves bien convaincantes. Que j'ai de consolations, Monsieur, de voir que nostre grand monarque mérite si bien tous les éloges que le Saint-Esprit donne aux plus grands et aux plus vertueux roys d'Israël, et qu'il ne peut lui estre fait le reproche qu'il leur faisoit de n'avoir pas abbatu les temples des infidelles. Quelle illustre vie pour le monde et pour l'éternité !

« Que ne vous doibs-je point, Monsieur, pour tant de bontés ! Faittes-moy la justice de croire que je fais mon debvoir et que je suis assurément plus solidement et plus respectueusement que personne du monde,

« Vostre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Daniel de Cosnac. »

« J'estois surpris et sensiblement affligé, Monsieur, de ne voir point arriver l'arrest pour la démolition du temple de Desaignes; j'avois esté trouver M. d'Aguesseaux et pris des mesures avec luy pour ne perdre pas un moment pour cette exécution, et dans la vérité, elle estoit d'une si grande importance qu'un plus long retardement fesoit de très-mauvais effects pour la religion, ce qui m'avoit obligé de me servir de la bonne intention des habitants de ce lieu, lesquels animés par le zèle qu'ils ont pour la véritable religion et asseurés des volontés du Roy ont peut-estre déjà exécutté cet arrest. C'est à vous, Monsieur, à qui toute la gloire en est deue. Après avoir entièrement soumis par vostre courage et par vostre prudence tout ce qui avoit les armes à la main contre le Roy, par vos remonstrances et par vos soings vous avés obtenu de la piété du Roy la destruction des temples et remis dans l'église une infinité de personnes esgarées. Chaque jour je voids de grands effects des grandes choses que vous avés faites et je jouis de vos victoires. Je ne puis que faire des vœux, mais je vous asseure qu'ils sont bien ardans et que jamais personne ne sçauroit estre avec plus de reconnoissance, de passion ni de respect que je suis,

« Monsieur, vostre très-humble et très-obéissant serviteur,

« Daniel de Cosnac.

« A Valence, le 10 janvier 1684.»

« A Valence, le 7 mars 1684.

« Je ne doibs, Monsieur, jamais oublier les secours qu'il vous a pleu de me donner pour la religion dans tous les endroits de mon diocèse qui sont soubs vostre commendement, mais sur tout il ne peut jamais sortir de ma mémoire ni de mon cœur que je vous doibs la destruction du dernier temple et l'interdiction de l'exercice de la R. P. R., dans le lieu le plus considérable de cette contrée, qui est Desagnes. Comme c'est un endroit scitué sur les confins de mon diocèse et environné de gens de cette P. R., assés mutins et assés difficiles, je suis obligé d'i veiller avec plus de soing et de tascher de les contenir dans leur debvoir. On m'a donné advis que les peuples comencent insensiblement d'i porter des armes; si vous aviés la bonté, monsieur, de vouloir bien envoyer une letre à M. de Meires, qui est un gentilhomme sage, bon catolique, et qui demeure sur les lieux, pour qu'il prit soing de faire executer nostre ordonance sur ce sujet, il empescheroit avec facilité qu'on ni contrevint. C'est une terre qui apartient à M. le duc de Ventadour, où

il ni a aucun officier ni aucune personne considérable que ce gentilhomme. J'ai cru qu'il étoit de quelque nécessité de vous escrire sur ce sujet, et toujours de vous assurer que personne au monde ne sçauroit estre avec plus d'attachement et de respect que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

« Daniel de Cosnac. »

« Il ne tiendra pas à mes soins, Monsieur, que je ne rande à monsieur le chevalier, votre frère, le petit service que vous désirez de moy. Il n'i a rien que je ne veuille faire pour vous; je vous randrai conte du succès que j'aurai. Les troupes qui ont passé le cartier d'hyver et diverses levées qui ont esté faites en ces provinces, ont enlevé tout ce qu'il y avoit de melheur et de bonne volonté; mais je n'oublirai rien pour réussir en tout ce que je croirai qui pourra vous plaire.

« Je ne scaurois assés vous randre graces, monsieur, des bontés que vous avés eu pour le chevalier de Cosnac; s'il avoit un employ où il ne falut que payer de sa personne, je serois bien assuré qu'il serviroit le Roy d'une manière dont vous seriés satisfait; mais il a besoing du secours de ses parans, qui peut-être ne seront pas en estat d'ayder à la bonne volonté qu'il a. J'ai fait de ma part ce que j'ai peu pour luy et au delà de ce qu'il pouvoit raisonablement espérer d'une personne qui a employé tout ce qu'il avoit pour les conversions et pour l'establissement d'ùn hospital général que je viens de faire dans cette ville; de sorte qu'ayant tout donné pour Dieu, il m'a fallu emprunter pour le service du Roy. Je vous supplie, Monsieur, de lui continuer vostre protection, sans laquelle luy et moy convenons qu'il ne pouroit subsister. Je lui vois des sentiments qui me persuadent qu'il ne s'en rendra pas indigne. Pour moy, je ne le considérerai ni ne l'aymerai qu'autant qu'il servira bien le Roy et qu'il sera avec la même reconnoissance, attachement et respect que je suis votre très humble et très obéissant serviteur,

« Daniel de Cosnac.

« A Valence, le 25 mars 1684. »

« A Valence, le 4 janvier 1685.

« Monsieur,

« J'ai si peu d'occasions de vous renouveller les protestations de mon respect, que je ne peux pas laisser passer celle que me pré-

sente M. de Saint-Cierge et vous supplier de m'honorer toujours de vostre affection. Vous sçavés, Monsieur, que personne au monde ne souhaibte plus de la mériter que moy par ses très humbles services, et que je suis avec tout l'attachement et tout le respect possible, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

« Daniel de Cosnac. »

« Le zèle que vous avez pour la religion et les secours considérables que nous recevons de vostre piété me persuade que vous serés bien ayse d'aprendre que les conversions continuent dans le Vivarais; le seigneur de Saint-Cierge est fort zélé, et si vous aviez la bonté de le maintenir pendant ce semestre dans la province, j'en espérerois retirer de grands fruits. »

« A Valence, le 19 avril 1685.

« Monsieur,

« J'ai promis à M. du Moular, gentilhomme du Ponsin, en Vivarais, qui a fait abjuration de l'hérésie de Calvin entre mes mains, de vous supplier de lui vouloir bien accorder vostre protection pour lui faire obtenir la chatelenie dudit Ponsin, qui a esté possédée par ses devanciers et en dernier lieu par son oncle. Il peut d'autant mieux espérer cette grâce qu'il se trouve celui de tous ceux qui peuvent la prétendre le plus capable de servir Sa Majesté, ayant esté officier d'infanterie pendant plusieurs années, et ayant perdu trois de ses frères dans le service, et donné lui-mesme, dans les derniers troubles qui sont arivés dans ces provinces, des marques de sa fidélité, ayant esté toujours inséparablement attaché au service du Roy et contenu les autres dans leur debvoir. Je doibs ajouter, Monsieur, que sa conversion faira de très bons effects dans ceste contrée, estant le premier du consistoire et accrédité parmi les religionnaires. Cette charge de chatelain est vacante depuis longtemps et mise aux parties casuelles. Ce gentilhomme espère par vostre protection qu'il pourra du moins obtenir pour lui la préférance sur ceux qui voudroient l'acheter, m'ayant dit que vous aviés eu la bonté de le lui faire espérer après sa conversion. Je vous suplie d'agréer que je joigne mes très humbles supplications aux siennes, et que je vous assure que personne ne sçauroit jamais estre avec plus d'attachement et de respect que je suis, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

« Daniel de Cosnac. »

« Vous serés bien ayse d'aprendre que, de quatorze mille hugue-

nots que j'avois dans le Vivarais, il n'en reste plus qu'environ deux mille. »

« MONSIEUR,

« La manière généreuse et obligeante dont il vous a pleu de recevoir la très humble prière que je vous ai faite de la part de M. du Moulard, nouveau converti, m'oblige de vous dire que toutes ses prétantions consistent à pouvoir estre estabii dans la chatelainie du Ponsin. Comme il est sans doute de tous ceux qui y peuvent prétendre celui qui peut mieux remplir cette charge et servir plus utilement le Roy, il vous suplie de vouloir faire dire à M. Testu, trésorier des parties casuelles, de vouloir bien ne pas délivrer cette charge sans escouter ses offres. Cette grâce est, ce me semble, facile à obtenir, s'agissant de faire valoir cette charge. Je parts demain pour me rendre à l'assemblée du clergé. Je me propose une grande satisfaction de pouvoir vous asseurer que personne au monde ne sçauroit estre avec plus d'attachement et de respect que je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« DANIEL DE COSNAC.

« A Valence, le 9 may 1685. »

« Je ne suis pas capable, Monsieur, d'oublier ce que vous m'avés recomandé. La première occupation que j'ai eu à mon arrivée a esté de m'informer du service que je pourois rendre à vostre régiment. J'en ai demandé les occasions à MM. les officiers que j'ai veu; j'ai appris qu'ils avoient convenu avec les habitans de Sisteron et mesme d'une manière qui est agréable et avantageuse auxdits officiers. Il y poura avoir quelque difficulté dans nostre assemblée pour faire approuver ce traité; mais je n'oublierai rien pour le maintenir et mesme pour le rendre melheur, s'il est possible. Je m'estimerai heureux de pouvoir vous marquer que je ne dégenère point des anciens engagements qui m'obligent à estre avec un sincère et solide et respectueux attachement, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur,

« DANIEL DE COSNAC.

« A Lamberysc, le 9 décembre 1685. »

Lettres du cardinal de Richelieu à MM. Du Puy et Godefroy.

On sait qu'au XVIIe siècle les différents ministres de Louis XIII et de Louis XIV firent faire par plusieurs savants des recherches his-

toriques destinées soit à appuyer les droits que le roi de France prétendait avoir sur différents États, soit à soutenir les prérogatives de la couronne, soit à régler des questions d'étiquette et de préséance. Les trois lettres suivantes, que nous tirons du tome DCCCLXXXI de la collection des frères Du Puy, conservée à la Bibliothèque nationale, sont relatives aux travaux que Richelieu avait commandés à P. Du Puy et à D. Godefroy. Elles leur sont adressées collectivement. La première seule est autographe. Les deux autres sont seulement signées.

« Messieurs, j'ay receu le traitté que vous m'avez envoié *pour la Navarre*, et veu par *vostre mémoire* le reste des *autres travaux* que vous avez parfaits. Je vous prie de les faire mettre au net et parachevér ce qui est de la Loraine et autres droits de la couronne. J'ay donné charge à Desroches de vous faire paier actuellement de vos pensions. En cela et toute autre chose où j'auray lieu de vous tesmoigner mon affection, vous cognoistrez que je suis, messieurs, vostre bien affectionné à vous servir.

« Le card. de Richelieu.

« Bois-le-Vicomte, ce 15 février 1631. »

« Messieurs, j'ay esté très-aise d'apprendre par la lettre que vous m'avez escrite, l'estat auquel est à présent le travail que vous avez commancé. Je vous prie de m'envoyer par la première occasion que vous en aurez, ce qu'il y a de parfaict. Pour le regard de ce qui vous est deus, lorsque M. le maréchal d'Effiat sera de retour d'un voiage qu'il est allé faire en Auvergne, je le prieray de vous en faire avoir contentement, désirant en cette occasion comme en toute autre, vous tesmoigner que je suy, messieurs, vostre très affectionné à vous servir.

« Le card. de Richelieu.

« Chatteau-Thierry, 16 novembre 1631. »

« Messieurs, je vous remercie des mémoires que vous m'avez envoyé sur le subject des recherches de *Bretaigne* et de *Flandre* que j'ay receu avec contentement; je vous prie de continuer et m'envoyer ceux que vous aurez achevés. J'ay fait veoir vostre travail au roy qui en est satisfait, et affin que vous le soyez de vostre extraordinaire de ceste année, vous en donnerez, s'il vous plaist, un mémoire à M. de Bullion, qui est à Paris; je feray payer ce qu'il faudra, et

seray bien aise en touttes aultres occasions où j'auray lieu de vous donner des preuves de mon affection, de vous faire paroistre que je suis, messieurs, votre bien affectionné à vous servir.

« Le card. de Richelieu.

« Chatteau-Thierry, 25 novembre 1631. »

A la suite de ces lettres se trouve une note autographe de Richelieu qui nous a semblé fort curieuse. Elle était adressée à Desroches, qui fut, à ce que nous croyons, l'un des secrétaires de Richelieu, et devait être par lui transmise à Du Puy. Son contenu nous fait connaître l'un des nombreux moyens dont le ministre se servait pour maintenir son influence sur le roi, auquel il traçait, d'après les renseignements de l'histoire, la conduite qu'il fallait tenir au milieu des intrigues, des dissensions et des guerres civiles qui troublèrent la France pendant la plus grande partie du règne de Louis XIII. En voici le texte :

« Il faudroit avoir extrait de l'histoire qui portast les brouilleries qu'il y a eu d'ordinaire, soit en France ou ailleurs :

« Entre les roys et leurs frères;

« Entre les roys et leurs mères;

« Entre les roys et leurs enfans.

« Voir aussi ce qui se trouvera dans l'histoire du maintien que les rois ont donné à leurs ministres contre tous ceux qui les ont choqués.

« Des punitions qu'on a données à ceux qui ont donné de mauvais conseils aux enfans et aux frères des roys, au préjudice de l'Estat.

« De l'authorité que le roy a de mettre de bons conseils auprès de leurs enfans et de leurs frères. »

III.

BIBLIOGRAPHIE.

391. — *Athenæum (l') français*, journal universel de la littérature, de la science et des beaux-arts, paraissant tous les samedis par livraison de 2 feuilles in-4° (n° 1 le 3 juillet 1852). Paris, rue Guénégaud, n° 8 (25 fr. par an).

Voy. ci-dessus, page 297.

392. — *Chillon*. Étude historique par L. Vulliemin, professeur honoraire de l'académie de Lausanne, président de la société d'his-

toire de la Suisse française; avec deux fac-simile, un plan de Chillon et quatre vues.

Lausanne, Georg. Bridel. 1851. 340 pag. in-12.

Cet ouvrage contient quatre chapitres, dont chacun est consacré à un épisode qui caractérise une phase de l'histoire du château de Chillon. Dans le premier est décrite la captivité de Wala, l'ami de Charlemagne; dans le second sont retracés les glorieux efforts de Pierre de Savoie, au XIIIe siècle, pour délivrer la Suisse de la féodalité et relever le royaume de l'Helvétie burgonde; le troisième est consacré à Bonivard, c'est-à-dire aux guerres de religion; le quatrième est intitulé: « Derniers temps. » On retrouve dans ce volume le bon style et l'érudition dont M. Vulliemin a fait preuve soit dans la continuation de l'historien Jean de Muller, soit dans des travaux plus récents, notamment ceux qu'il a publiés (voy. la *Biblioth. universelle de Genève*) sur la *Collection des Cartulaires* de M. Guérard et de ses collaborateurs de l'École des Chartes.

393.— *Dictionnaire héraldique,* contenant l'explication et la description des termes et figures usités dans le blason, des notices sur les ordres de chevalerie, les marques des charges et dignités, les ornements et l'origine des armoiries, les rois d'armes et les tournois, etc., avec un grand nombre de planches; par M. Charles Grandmaison, archiviste paléographe; suivi de l'abrégé chronologique concernant le fait de la noblesse, par Chérin. Un vol. in-4° de 1139 col. Paris, J. P. Migne (8 fr.).

Voici enfin un livre de blason fait d'une manière sérieuse et offrant un véritable intérêt pour l'histoire et l'archéologie. L'auteur a su étendre heureusement la méthode de Palliot en rangeant toutes les pièces du blason dans l'ordre alphabétique, et en donnant sous chaque pièce la liste des principales familles dans les armes desquelles elle figure. Il a de cette façon réuni près de douze mille noms de famille de bonne noblesse, et donné au lecteur le moyen de résoudre, sinon toujours, au moins souvent, le problème difficile qui consiste, étant donné un blason, à reconnaître la famille à laquelle il appartient. Seulement il manque encore à l'ouvrage de M. Grandmaison beaucoup de noms de famille, et il lui manque surtout une plus grande correction typographique.

394. — *Fin (la) tragique des Nibelons,* ou les Bourguignons à la cour d'Attila, poëme traduit du thyois ou vieux allemand et mis en lumière par J. L. Bourdillon. In-8° de 92 pages. Impr. de Crapelet; Paris, Cherbuliez.

On se rappelle que M. Bourdillon (de Genève) est l'un des éditeurs de la chanson de Roland, devenue si célèbre par les polémiques auxquelles elle a donné lieu dans ces derniers temps.

395. — *Revue de l'Anjou et de Maine-et-Loire,* publiée sous les

auspices du conseil général du département et du conseil municipal d'Angers. Première année. In-8°. Angers, Cosnier et Lachèse. Prix, 18 fr. par an.

Cette nouvelle publication, destinée principalement à faire connaître les documents inédits de l'histoire de l'Anjou, paraît tous les deux mois par livraisons de huit feuilles. Les deux livraisons déjà publiées contiennent les articles suivants : Discours sur les écrivains de l'histoire d'Anjou, par P. Rangeard ; — Histoire d'Anjou, par Barthél. Roger ; — Claude Ménard : Notice sur sa vie et ses travaux ; — le Prieuré et la Paroisse du château de Saumur, par dom Huynes ; — l'Abbaye de Nyoiseau ; — Jean Bodin ; — Interrogatoire d'un jeune Vendéen, par P. Marchegay ; — Jean le Masle ; — le département de Maine-et-Loire en l'an XI.

Erratum. On a imprimé ci-dessus, p. 281, lig. 4 en remont. : « Voici d'abord la lettre de *ce* Catinat. » Nos lecteurs ont sans doute rectifié d'eux-mêmes et lu : « Voici d'abord la lettre de Catinat. »

DE L'IMPRIMERIE DE CH. LAHURE (ANCIENNE MAISON CRAPELET),
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 8. — AOUT 1852.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 2 AOUT 1852,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MONMERQUÉ.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

822. M. Léonard BORDIER, rue du Houssaye, n° 1;

823. M. Ludovic LALANNE, attaché aux travaux historiques du Ministère de l'instruction publique, rue de Condé, n° 20.

Ces deux Sociétaires sont présentés par M. H. L. Bordier fils.

824. M. L. LE COCQ DU DOMAINE, professeur à Collegial-School, à Southampton : correspondant, M. Ad. TARDIF, docteur en droit, rue Madame, n° 54, à Paris.

Présenté par M. L. Delisle.

Ouvrages offerts.

De la part de la Société rhénane d'histoire et d'antiquités :

Abbildung von Mainzer Alterthümen, etc...., 3ᵉ cahier des publications de cette Compagnie. Mayence, 1851, in-4°, fig.

De la part de la Société française pour la conservation des monuments :

Bulletin monumental, t. XVIII, n° 4. Caen, 1852, in-8°.

De la part des auteurs :

Chillon : Étude historique, par M. L. Vulliemin, président de la Société d'histoire de Suisse, in-12, 1852. (Voy. ci-dessus, p. 307.)

Recherches historiques sur les Corporations des Archers, des Arbalétriers et des Arquebusiers, par M. V. Fouque. Châlon-sur-Saône, 1852, in-8°.

De la part de M. Techener, éditeur :

Bulletin du Bibliophile, numéros de janvier, février, mars, avril, mai, juin 1852.

De la part de M. Arnoult, éditeur :

Le numéro de mars 1852 du journal *l'Institut*, contenant le Rapport sur les travaux de la Société de l'histoire de France pendant l'exercice 1850-1851.

De la part de M. Ch. Read :

Statuts de la Société du Protestantisme français (fondée à Paris en 1852); br. in-8°. (Voy. aux *Variétés*.)

Correspondance.

M. Lascoux et M. J. de Chabrillan expriment leurs regrets de ne pouvoir assister à la séance du Conseil.

— M. le comte César de Saluces, président de la Députation d'histoire du Piémont, adresse de nouveau les remercîments de la Compagnie pour la collection des œuvres de la Société de l'histoire de France. Il signale l'absence du tome II de la *Correspondance de l'Empereur Maximilien ;* du tome Ier du *Journal historique de Barbier*, et des *Annuaires historiques*, pour les années 1845 à 1848.

Le Conseil décide qu'il sera, autant que possible, fait droit à la demande de la Commission historique de Turin.

—M. de Caumont adresse le programme de la dix-neuvième session du Congrès scientifique de France qui se rassemblera à Toulouse du 6 au 15 septembre prochain.

— M. Parent de Rosan donne quelques explications sur le plan de recherches dans les archives municipales qu'il a précédemment communiqué au Conseil. Selon lui, le Secrétaire de la Société, dans son dernier rapport à l'assemblée générale (mai 1852), aurait attribué à ce travail une extension plus grande que l'auteur ne lui avait lui-même donnée. M. de Rosan doit se borner à relever les noms *illustres* de toutes les classes, et ne point faire un dépouillement complet des registres municipaux au point de vue administratif. Ainsi réduit, son plan est encore extrêmement vaste, mais plus promptement susceptible d'offrir des résultats positifs et intéressants. Le dépouillement des archives de Saint-Germain

en Laye est arrivé déjà à l'année 1773. Dès qu'il sera terminé et classé, M. de Rosan s'empressera d'en donner communication au Conseil.

— M. Fouque, membre de la Société à Châlon-sur-Saône, fait hommage de son livre sur les Corporations des Archers.

— M. Bataillard indique quelques modifications qu'il lui semblerait utile d'introduire dans les listes des publications de la Société.

— M. Jubinal, député au Corps législatif, envoie quelques exemplaires d'une circulaire destinée à intéresser la générosité des auteurs et des éditeurs au profit de la Bibliothèque municipale de la ville de Bagnères de Bigorre. Le comité des fonds examinera s'il y a lieu de disposer en faveur de cet établissement de quelques-unes des publications de la Société.

Travaux de la Société. — Administration.

Le Secrétaire annonce que M. Moreau a remis à l'imprimerie une grande partie des textes destinés à composer le *Choix des Mazarinades*. L'éditeur demande s'il n'y aurait point lieu d'imprimer sur deux colonnes les pièces en vers. Le Conseil n'est pas de cet avis, et exprime le désir que le nombre de ces sortes de pièces, les moins importantes, quoique les plus recherchées à cause de leur rédaction scandaleuse, soit réduit.

— M. Monmerqué rend compte au Conseil des intentions exprimées par le possesseur des Mémoires inédits du président Hénault. M. de Vigan les céderait volontiers à la Société, en vue d'en faciliter la publication; mais à la condition d'entrer pour une quote-part qui serait fixée dans le partage des bénéfices de la Compagnie. Il communiquerait pareillement, aux mêmes conditions, une correspondance très-volumineuse de J. B. Colbert, ministre secrétaire d'État aux affaires étrangères. M. Monmerqué est invité à vouloir bien faire connaître à M. de Vigan, en lui offrant les remercîments du Conseil, que la Société de l'histoire de France n'est point une Société de commerce en commandite, dont le but serait de réaliser des bénéfices à partager entre les membres; mais que les bénéfices de cette association, exclusivement littéraire et historique, s'il s'en réalise, n'ont d'autre destination que de faciliter des publications nouvelles et de contribuer aux progrès des études historiques en France. Peut-être serait-il possible d'offrir à M. de Vigan, en échange de ses manuscrits, quelques-uns des ouvrages de la Société, ou de l'inviter à en proposer l'acquisition à la Bibliothèque nationale.

— Le comité des fonds autorise l'envoi à la Société des sciences et lettres de Moulins, de la collection de l'Annuaire et de la première série du Bulletin (4 vol.), en échange du volume de ses Mémoires dont elle a fait récemment hommage à la Société.

— Un membre qui avait exprimé l'intention de se retirer de la Société, y rentrerait volontiers en acquittant ses cotisations arriérées, si le Conseil pouvait lui fournir le premier volume des *Mémoires de Barbier* qu'il n'a pu se procurer chez le libraire de la Société, ayant présenté son mandat trop tard et après que ce volume fut épuisé.

Le Conseil renvoie au comité des fonds l'examen de cette demande. Pour obvier à l'avenir à de semblables réclamations, il décide que dans le prochain numéro du Bulletin, il sera inséré un avis ainsi rédigé :

« Les membres qui laissent écouler un délai de six mois à partir « de la publication d'un volume sans le retirer, risquent de laisser « épuiser l'édition, et dans ce cas la Société ne pourrait pas leur en « garantir la délivrance. »

La date de la publication du volume pourra être constatée par l'insertion obligée dans le *Journal de la librairie*, par la circulaire du trésorier et par l'avis inséré dans le Bulletin mensuel de la Société. Le libraire de la Société devra conserver pendant au moins six mois le nombre d'exemplaires nécessaires pour satisfaire aux demandes des membres dont la liste lui aura été remise par M. le trésorier ou par M. le président du comité des fonds.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

—La Société de l'histoire de France enregistre avec plaisir la création d'une Société récemment formée à Paris pour cultiver une partie spéciale des études qui se rattachent à l'histoire de notre pays. Cette association, fondée sous le nom de *Société de l'histoire du Protestantisme français*, a pour but la recherche et la publication de documents dont la nature est indiquée d'avance par le titre qu'elle a choisi. Placée sous la présidence honoraire de M. Guizot, elle est dirigée par un comité de douze fondateurs parmi lesquels nous citerons M. Charles Read, chef du service des cultes non catholiques au ministère des cultes; M. Henri Lutteroth, ancien

directeur du *Semeur;* M. Ch. Weiss, auteur de *l'Espagne sous Philippe II;* MM. les pasteurs Ath. Coquerel fils, Ad. Monod et Verny. Le but de l'association se résume dans ces deux articles inscrits en tête des statuts :

1° « La Société de l'histoire du Protestantisme français a pour but de rechercher, de recueillir et de faire connaître tous les documents, inédits ou imprimés, qui intéressent les églises protestantes de langue française.

2° « Les recherches portent non-seulement sur les affaires intérieures des églises, mais sur les rapports des protestants avec le gouvernement, sur la vie des hommes célèbres appartenant à la communion évangélique, sur leurs travaux de littérature, de science ou d'art, en un mot sur tout ce qui est relatif aux origines de la réforme française et à l'état du protestantisme français dans le XVI[e], le XVII[e] et le XVIII[e] siècle. Elle s'occupe aussi de l'histoire des églises d'origine allemande devenues françaises par annexion de territoires et des tentatives faites pour introduire la réforme en Italie et en Espagne. »

Un *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français* paraît tous les deux mois. Parmi les nombreux morceaux que contient la première livraison (juin-juillet 1852), nous remarquons une belle lettre inédite de Théodore de Bèze adressée à Henri IV, peu de temps avant son abjuration, pour le détourner du catholicisme.

— Nous reproduisons, d'après le *Moniteur*, le décret suivant :

« Louis-Napoléon, président de la République française,

« Sur le rapport du ministre de l'instruction publique et des cultes,

« Décrète :

« Art. 1[er]. Il sera publié par les soins du ministre de l'instruction publique un *Recueil général des poésies populaires de la France,* soit qu'elles aient déjà été imprimées, soit qu'elles existent en manuscrit dans les bibliothèques, soit enfin qu'elles nous aient été transmises par les souvenirs successifs des générations.

« Art. 2. Le recueil des poésies populaires de la France comprendra :

« Les chants religieux et guerriers ;

« Les chants de fête, les ballades ;

« Les récits historiques, les légendes, les contes, les satires.

« Art. 3. Le comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, établi près le ministère de l'instruction publique, est chargé

de recevoir les textes et la traduction de tous les morceaux qui seront adressés au ministre de l'instruction publique, de désigner ceux qui devront être admis dans le *Recueil des poésies populaires*, de les mettre en ordre en les accompagnant de tous les commentaires propres à en constater la valeur aux différents points de vue de l'histoire du pays et de celle de la langue française et des idiomes locaux de la France.

« Art. 4. Il sera prélevé sur le chap. XXXIV du budget du ministère de l'instruction publique et des cultes, la somme nécessaire pour les travaux préparatoires de cette publication.

« Art. 5. Une médaille commémorative sera décernée, sur la proposition du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, aux personnes qui auront le plus contribué par leurs recherches et par leurs découvertes à enrichir cette collection.

« Art. 6. Le ministre de l'instruction publique et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

« Fait au palais de Saint-Cloud, le 13 septembre 1852. »

Ce décret est précédé d'un *Rapport à M. le président de la République*. M. le ministre de l'instruction publique expose dans ce rapport que les chants populaires ont été depuis le commencement du siècle l'objet des recherches de l'érudition et que notre pays possède plus qu'aucun autre de précieux restes de ces poésies, aussi bien dans la langue nationale que dans les idiomes provinciaux qu'elle a remplacés. Malheureusement, ajoute-t-il, ces richesses que le temps emporte chaque jour disparaîtront bientôt si l'on ne s'empresse de recueillir tant de témoignages touchants de la gloire ou des malheurs de notre patrie, et le gouvernement veut conserver avec respect les chants qui rappellent les luttes héroïques de nos pères et les joies paisibles de leurs foyers domestiques. Ce n'est du reste que la réalisation d'une pensée de l'empereur Napoléon, et M. le ministre termine en exprimant la certitude où il est de ne point faire un vain appel au zèle des fonctionnaires de son département qui pourront concourir à l'accomplissement de cette œuvre.

— L'Académie française dans sa séance du 19 août dernier a proposé les deux questions suivantes en attachant à chacune d'elles un prix de trois mille francs.

1° « *Faire l'histoire de notre poésie narrative au moyen âge en s'arrêtant particulièrement aux grands romans de chevalerie en vers*. En rechercher les origines, l'invention première et les déve-

loppements successifs. En faire connaître les caractères littéraires par des analyses, des citations traduites, des comparaisons empruntées à d'autres époques et déterminer comment cette poésie se rapproche de quelques-unes des conditions de l'épopée. (Pour le 1er mars 1853.)

2° « *Étude historique et littéraire sur les écrits de Froissart.* Le considérer comme le créateur principal en vers et en prose d'une époque nouvelle dans la vieille langue française. Rechercher les caractères de cette époque et l'influence qu'elle a eue sur les âges suivants de la langue. Apprécier la grande Chronique de Froissart sous le rapport de la vérité historique, de la peinture des mœurs et du génie de la narration ; en faire ressortir les divers mérites par un examen attentif de la composition et du style et par quelques rapprochements, soit avec les chroniques italiennes et espagnoles du même siècle, soit même avec certaines formes des antiques récits d'Hérodote. » (Pour le 1er avril 1854.)

Ce sont deux beaux sujets. Le choix du premier ferait croire qu'il n'y a pas une très-grande portée scientifique dans les publications de poésies du moyen âge faites chez nous depuis trente ans ; les éditeurs ont eu plus d'érudition que de puissance littéraire, car les éditions ont été abondantes et cependant la question telle que l'Académie l'a posée est nouvelle encore.

Poétique à son berceau, la langue se développe et mûrit dans les compositions plus graves de la prose ; la seconde question de l'Académie française n'est que le développement de la première.

Les amis de notre littérature n'ont pas attendu d'y être invités par l'Académie française pour se plaindre qu'un trop grand amour de la perfection ait jusqu'à présent retenu le savant éditeur à qui la Société de l'histoire de France a confié, il y a de longues années, le soin de donner une édition complète de Froissart. M. Lacabane lui-même ne se joindra-t-il pas à eux cette fois, et à ceux surtout qui se sentiront la force de traiter la question proposée, pour regretter que nous n'ayons pas encore cette édition qui, sortant de ses mains, sera, en dépit de tous ses scrupules, une édition classique et enrichira notre littérature d'un précieux monument?

— Dans sa séance du mois de juillet dernier, la Société des Antiquaires de Picardie a mis au concours les questions suivantes ; les deux premières pour l'année 1853, la troisième pour 1854 :

1° Signaler et décrire les constructions civiles renfermées dans la circonscription d'un ou de plusieurs arrondissements de l'ancienne Picardie, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du XVIIe siècle. (300 fr.)

2° Présenter à la Société la meilleure collection de dessins, cartes et plans, tant publiés qu'inédits, concernant les monuments de l'ancienne Picardie. (200 fr.)

3° Recherches sur les poëtes picards depuis le XII° siècle jusqu'à la renaissance des lettres. (300 fr.)

— Le 16 juillet dernier, le nouveau secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Naudet, a donné lecture de son premier rapport semestriel sur les travaux et les publications de l'Académie.

—Les comités historiques établis près le ministère de l'instruction publique il y a environ quinze ans viennent d'être complétement réorganisés par un décret, ainsi conçu :

« Le ministre de l'instruction publique et des cultes,

« Vu les arrêtés des 4 juillet 1834, 10 janv. 1835, 18 déc. 1837, 30 août 1840 et 5 septembre 1848, relatifs à la création et à l'organisation des comités historiques institués près le ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques ;

« Considérant qu'il importe que les divers comités institués auprès du ministère de l'instruction publique soient réorganisés de façon à ce qu'ils puissent tout à la fois, par des travaux distincts et par une discussion commune, contrôler utilement les documents qui intéressent la langue, l'histoire et les arts de la France ;

« Arrête :

« Art. 1er. Les deux comités institués auprès du ministère de l'instruction publique et des cultes sous les noms de *Comité des monuments écrits* et *Comité des arts et monuments* sont réunis en un seul comité qui prendra le nom de *Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France*.

« Art. 2. Ce Comité reste seul chargé de surveiller les publications exécutées sous les auspices du ministère de l'instruction publique et de diriger les recherches des correspondants.

« Art. 3. Il se divise en trois sections, savoir : *Section de philologie*, *Section d'histoire*, *Section d'archéologie*.

« La section de philologie se compose de douze membres.

« La section d'histoire de quinze membres.

« La section d'archéologie de quinze membres.

« Art. 4. Le Comité tient ses séances le premier lundi de chaque mois, les trois sections réunies, sous la présidence du ministre de l'instruction publique et, en son absence, d'un vice-président désigné par lui.

« Art. 5. Dans le courant du mois, chaque section se réunit sous

la présidence d'un membre désigné par le ministre, pour l'examen préparatoire des questions de sa compétence qui doivent être portées à la réunion générale du Comité.

« Art. 6. Il est attaché au Comité un secrétaire désigné par le ministre.

« Art. 7. Le directeur général de l'administration des cultes et le chef du secrétariat du ministère de l'instruction publique font de droit partie du Comité.

« Paris, le 14 septembre 1852.

« HIPPOLYTE FORTOUL. »

— Par un arrêté en date du même jour, le ministre de l'intruction publique et des cultes arrête, ainsi qu'il suit, la composition du comité de la langue, de l'histoire et des arts en France:

1° SECTION DE PHILOLOGIE.

MM. Ampère, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres;
Guessard, répétiteur à l'École des chartes;
Guigniaut, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres;
Jourdain, agrégé des Facultés, chef de division au ministère de l'instruction publique;
V. Leclerc, membre de l'Académie des inscriptions;
Magnin, membre de l'Académie des inscriptions;
D. Nisard, membre de l'Académie française;
P. Pâris, membre de l'Académie des inscriptions;
Patin, membre de l'Académie française;
Ravaisson, membre de l'Académie des inscriptions;
Sainte-Beuve, membre de l'Académie française;
De La Villemarqué.

2° SECTION D'HISTOIRE.

MM. Bellaguet, chef de bureau au ministère de l'instruction publique;
Chéruel, maître de conférences à l'École normale;
J. Desnoyers, bibliothécaire du Muséum d'histoire naturelle;
Guérard, membre de l'Académie des inscriptions;
Huillard-Bréholles;
Monmerqué, membre de l'Académie des inscriptions;
Naudet, administrateur général de la Bibliothèque nationale;

Le marquis de Pastoret, membre de l'Académie des beaux-arts;

Le général Pelet, ancien directeur du dépôt de la guerre;

Rabanis, chef de bureau au ministère de l'instruction publique;

De Rozières, répétiteur à l'École des chartes;

Taschereau, administrateur adjoint à la Bibliothèque nationale;

Amédée Thierry, membre de l'Académie des sciences morales et politiques;

N. de Wailly, membre de l'Académie des inscriptions, chef de la section historique aux Archives nationales.

Membre honoraire.

M. Augustin Thierry, membre de l'Académie des inscriptions.

3° SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

MM. Barre, graveur;

Le comte Auguste de Bastard;

Depaulis, graveur de médailles;

De Guilhermy;

Le comte L. de Laborde, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres;

Le marquis de Lagrange, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres;

Lassus, architecte;

De La Saussaye, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres;

Albert Lenoir, architecte;

Mérimée, membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions;

Romieu, directeur des Beaux-Arts;

Denjoy, conseiller d'État;

De Nieuwerkerke, directeur général des musées;

De Saulcy, membre de l'Académie des inscriptions;

Vincent, membre de l'Académie des inscriptions.

— Par un autre arrêté du ministre de l'instruction publique et des cultes, en date du même jour, ont été nommés:

M. le marquis de Pastoret, vice-président du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, et président de la section d'histoire;

M. Guigniaut, président de la section de philologie ;
M. le marquis de Lagrange, président de la section d'archéologie;
M. de La Villegille, secrétaire du comité.

Voici la liste des membres des anciens comités qui n'ont pas été admis dans le nouveau, ou qui ont décliné cet honneur.

Comité des monuments écrits :

MM. Mignet, président du comité, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ;
Beugnot, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ;
Michelet, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, ex-professeur au Collége de France ;
Villermé, membre de l'Académie des sciences morales ;
Ph. Lebas, membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres ;
Danton, inspecteur de l'Académie de Paris ;
Hauréau, ex-conservateur des manuscrits à la Bibliothèque nationale ;
Jal, historiographe de la marine ;
Taillandier, conseiller à la cour de cassation ;
Paul Lacroix (bibliophile Jacob) ;
De Barante, membre de l'Institut ;
Génin, ex-chef de la division des lettres au ministère de l'instruction publique ;
Lock, Halévy, Granet, } chefs ou anciens chefs de bureau au même ministère.

Comité des arts :

MM. A. Leprévost, vice-président du comité, membre de l'Académie des inscriptions ;
Le duc d'Albert de Luynes, membre de l'Académie des beaux-arts ;
Diéterle, ancien sous-directeur de la manufacture de Sèvres ;
De Gasparin, membre de l'Académie des sciences ;
Héricart de Thury, *id.*
Ferdinand de Lasteyrie, ancien représentant du peuple ;
De Montalembert, membre de l'Académie française ;
Ary Scheffer.

Jeanron, ex-directeur des Musées nationaux;

Géniu, ex-chef de la division des lettres au ministère de l'instruction publique;

Lock, Halévy, Granet, } chefs ou anciens chefs de bureau au ministère de l'instruction publique.

Lettres de Mme de Montespan et de Mme de La Vallière.

Nous avons précédemment donné (p. 287) quelques échantillons du style, peu élégant à la vérité, de la duchesse de Châteauroux. Mme de Montespan est peut-être, comme on en va juger, encore moins agréable à lire.

C'est toujours de la même correspondance que nous tirons les trois lettres suivantes, adressées toutes trois au maréchal de Noailles.

La première, qui n'est pas signée, est de la main de Mme de Montespan, dont l'écriture était souvent illisible. Nous n'avons pu en découvrir la date ni savoir d'où elle a été écrite. En voici le texte; il y a deux mots que nous avons laissés en blanc, car il nous a été impossible de les déchiffrer.

Se jeudy.

« Je suis sy convinquue de vostre amitié et je vous ay veu prandre tant de part à ce qui me regarde, que je croy que vous serest bien ese de continuer à an nestre instruit. A mon retour, le roy me dist qu'il lavet anvoiié M. Colbert proposer à Mme la contesse de se défaire de sa charge. Elle deit qu'el viendret le trouver. Elle y vint annefet hier. Il luy dist les mesmes chose qui luy avet mandée. Elle demanda un jour pour an parler à Mme la princesse de Carignan, et donna point encore sa réponse. Du reste, tout est fort pesible ycy. Le roy ne vient dans ma chambre caprest la messe et aprest soupay. Il vaut beaucoup mieus se vooir peu avec.... que souvent avec de lanbaras. Mme de Maintenon est demeurée pour quelque lesgère indisposision; le duc du Maine est avec elle. Voilà toutte les nouvelle du logis. Je vous prie de faire mest conplimant a madame la duchesse de Nouaille. Vous maubligeriés ausy de me chercher du velours vert pour un.... et je vousdreet bien qu'il ne fust pas sy cher ca vostre ordinesre. »

L'adresse est assez singulière; elle porte : *Pour* MADAME *le duc de Nouaille.*

Les deux autres pièces sont des lettres de félicitations adressées

au maréchal de Noailles, au sujet de la promotion de son frère à l'archevêché de Paris. L'une est encore de Mme de Montespan; la seconde, de La Vallière. Il nous a semblé intéressant de mettre sous les yeux du lecteur deux lettres écrites sur le même sujet et à la même personne par les deux plus célèbres maîtresses de Louis XIV, toutes deux retirées de la cour, et cherchant par leur piété à expier les fautes de leur jeunesse. En lisant le charmant billet de Mlle de La Vallière, devenue sœur Louise de la Miséricorde, on verra une fois de plus combien elle était, par le cœur, au-dessus de sa rivale.

« Samedi au soir (août 1695).

« Les personnes de communauté ne sçauroient trop prendre de précaution pour se mettre bien auprès de leur archevesque. C'est dans cette vue, Monsieur, que je vous demande votre protection, et que j'ose vous assurer que Mme Marthe et moy sommes les supérieures[1] de Paris les plus contente d'avoir affaire à vous. »

« Fr. de Rochechouart. »

« Ce 21 août (1695).

Jesus Maria.

« Dieu nous a donné, Monsieur, un sy saint pasteur que je ne puis m'enpescher de m'en réjouir avec vous comme avec le meilleur de nos amis; je n'ay point l'honneur d'estre connue de luy. Je vous suplie, Monsieur, de vouloir bien luy demander pour nous sa bénédiction, et sa protection pour nostre monastère. Nous avons fait icy de grandes prières pour obtenir un digne ministre de J. C. Nous l'avons par sa grace. C'est à nous à proffiter de cette avantage et à demander sa conservation et la vostre. Je souhaite, Monsieur, que vostre santé ce rétablisse. J'ay esté touchée de vostre estat, et toute pauvre que je suis, j'ay prié pour vous de tout mon cœur. J'espère que vous estes bien persuadé, Monsieur, que je vous dis la vérité en vous assurant que personne ne vous honore plus que je fais et n'est plus à vous en nostre Seigneur.

« Soeur Louise de la Miséricorde. »

« Il y avoit desja du tems que feu M. l'archevesque nous avoit promis une place à Saint-Magloire. Il y en aura trois vacante dans cette année. Au retour de l'assemblée, j'avois écry à M. l'archevesque pour en avoir une, mais la mort l'a surpris. Mandés-nous,

[1] Mme de Montespan, en quittant la cour, s'était retirée dans la communauté dite de Saint-Joseph, où l'on recueillait de pauvres filles.

je vous suplie, sy je dois écrire à Mgr nostre archevesque, ou sy vous m'obtiendrés cette petite grace. Sy je ne savois que cela est fort recherché, je ne l'importunerois pas sy tost. La charité souffre tout. C'en est une grande que de nous accorder cette place. Je ferai là-dessus, Monsieur, celon que vous aurez la bonté de nous conseiller.

« M. l'abbé Pirot, chancelier de Notre-Dame, est homme par son mérite à ce faire distenguer de Mgr vostre frère. Il est nostre supérieur. Nous espérons ancore que par cet androit il ressevra quelque marque de sa bonté. »

III.

BIBLIOGRAPHIE.

396. — *Aquis-Segeste* de la carte de Peutinger doit être placé à Montbouy, dans l'arrondissement de Montargis; par F. Dupuis. Orléans, Jacob, 1842. In-8° avec un plan.

L'opinion de M. Dupuis sur la position d'Aquæ Segeste, opinion qui était celle de Caylus au siècle dernier, est fondée sur la découverte récente de ruines romaines considérables à Montbouy, ou plutôt à Craon qui en est une dépendance. On connaissait déjà dans cette localité un cirque antique assez important, et les restes que M. Dupuis a étudiés lui paraissent être un établissement thermal.

397.—*Correspondance administrative*, sous le règne de Louis XIV, entre le cabinet du roi, les secrétaires d'État, le chancelier de France et les intendants et gouverneurs de provinces, les présidents, procureurs et avocats généraux des parlements et autres cours de justice, les gouverneurs de la Bastille, les évêques, les corps municipaux, etc.; recueillis et mis en ordre par P. Depping, t. III, *Affaires de finances, commerce, industrie.* In-4° de 980 pages. Impr. nat. Paris, Didot. (12 fr.)

398.—*Dunkerque* (*Histoire du*); par Victor Derode. Gr. in-8° de 31 feuill. avec 20 planches, impr. à Lille. Lille, Reboux; Dunkerque, Brasseur; Paris, V. Didron. (15 fr.)

399. —*Louis XVII*, sa vie, sa mort; captivité de la famille royale au Temple; ouvrage enrichi de portraits, d'autographes et de plans; par M. A. de Beauchesne. 2 vol. in-8°. Paris, Plon. (15 fr.)

400. — *Louvre* (*Le*) depuis son origine jusqu'à Louis-Napoléon Bonaparte. Son antiquité, ses époques, etc.; suivi d'une légende

du VIIe siècle expliquant l'origine et l'étymologie du Louvre. Par Charles de Beuve. In-12. (1 fr.)

401. — *Maillezais* (*Histoire de l'abbaye de*), depuis sa fondation jusqu'à nos jours, suivie de pièces justificatives, la plupart inédites; par M. l'abbé Lacurie, chanoine honoraire de la Rochelle. In-8° de 600 pages. (6 fr.)

402. — *Mémoire pour la restauration des frères prêcheurs dans la chrétienté.* Présenté par le R. P. Henri-Dominique Lacordaire, provincial de France, à la commission de réforme instituée par la sacrée congrégation des évêques et réguliers, l'an 1852. In-4° de 40 pag. Impr. à Dijon.

403. — *Mémoires touchant la vie et les écrits de Marie de Rabutin-Chantal, dame de Bourbilly, marquise de Sévigné*, durant la seconde conquête de la Franche-Comté par Louis XIV et la première coalition des puissances contre la France; suivis de notes et d'éclaircissements; par M. le baron Walckenaër. 1 vol. in-18. Paris, Didot. (V^e volume.)

Le premier volume de ces *Mémoires* a paru en 1842; il est épuisé, et on le réimprime en ce moment. Les tomes II et III en sont déjà à la seconde édition. — Voici un résumé succinct des matières contenues dans les quinze chapitres de ce cinquième volume qui comprend les années 1673-1680 :

(1673-1674.) Madame de Sévigné quitte la Provence.— Détails sur la comtesse de Fiesque. — La cour de Monsieur et la cour de Condé. — Arrivée de madame de Sévigné à Paris. — Louis XIV se prépare à conquérir la Franche-Comté.— Détails sur la principauté d'Orange.— Prise de la citadelle d'Orange par le comte de Grignan. — Lutte entre l'évêque de Marseille et Grignan. — Ouverture des états de Bretagne. — Bussy à Paris. — Fin de la guerre de Franche-Comté.

(1674-1675.) Portrait de Louis XIV. — Détails sur la reine.— Amours de Louis XIV et de La Vallière. — Réforme dans la maison de la reine. — Visite de madame de Sévigné à Port-Royal des Champs. — Sociétés de Paris à cette époque. — Arrivée à Paris de M. et de madame de Grignan. — Correspondance de Bussy et de M. de Sévigné. — Départ de M. de Grignan pour la Provence, de M. de Sévigné pour la Bretagne.— Portrait du cardinal de Retz. — Succès de Louis XIV en Franche-Comté et en Roussillon. — Révoltes en Bretagne et en Guienne.— Assemblée des états de Bretagne à Dinan. — L'opinion publique se déclare contre madame de Montespan. Efforts inutiles de Bossuet et de Bourdaloue pour la séparer du roi. — Plaisirs de la cour.

(1675-1676.) Madame de Maintenon. — Sa correspondance avec le roi. — Mort de Turenne. — Révolte à Rennes. — Voyage de madame de Sévigné à Nantes. — Mémoires de d'Ormesson. — Liaison de madame de Sévigné avec la princesse de Tarente. — Détails sur Griffenfeld. — Mariage de la prin-

cesse de La Trémouille. — Caractère de Madame, seconde femme du duc d'Orléans. — Malheurs de la Bretagne. — Envoi de six mille hommes dans cette province. — Exil du parlement. — États de Provence. — Détails sur les affaires de Bretagne et sur celles des provinces. — Correspondance de madame de Sévigné avec ses amis de Paris. — Ses liaisons avec différentes personnes.

(1675-1680.) Amours du fils de madame de Sévigné. — Maladie de madame de Sévigné aux Rochers. — Son arrivée à Paris.

404. — *Monumenta Germaniæ historica*... Ed. G.H. Pertz. Scriptorum t. IX, totius operis XI. Hanovre, 1851. In-fol. de 910 p. avec fac-simile.

Ce volume renferme : la chronique universelle de Hugues de Sainte-Marie, moine de Saint-Benoît sur Loire, qui écrivait en 1109; la chronique en vers de Robert Guiscard, par Guill. de Pouille, d'après un manuscrit nouvellement retrouvé; une quinzaine d'opuscules que l'éditeur a réunis sous le titre de *Genealogiæ comitum Flandriæ;* la chronique d'Affilghem; la chronique des Bohémiens, par Cosmas, chanoine Prague, mort en 1125; les chroniques du monastère de Buren en Bavière (740-1493); la chronique de Pologne, par Martinus, moine français, suivant les historiens polonais, et lombards, d'après les nouveaux éditeurs; enfin les annales du duché d'Autriche, parmi lesquelles figurent les chroniques d'un grand nombre de monastères.

405. — *Pau, les Pyrénées et la vallée d'Ossau*, contrées offrant des traces de l'antique écriture hiéroglyphique; par M. le chevalier Paravey. 1852. Benj. Duprat.

406. — *Poésies béarnaises*, avec la traduction française. Pau, Vignancour. 380 pages in-8°.

407. — *Rabelais* (*OEuvres de*). Nouvelle édition, augmentée de plusieurs extraits des chroniques admirables du puissant roi Gargantua, ainsi que d'un grand nombre de variantes et de deux chapitres inédits du Ve livre, d'après un manuscrit de la Bibliothèque du roi, et accompagnée de notes explicatives et d'une notice historique contenant les documents originaux relatifs à la vie de Rabelais; par P. L. Jacob, bibliophile. In-18 de 18 feuilles. Paris, Charpentier. Prix, 3 fr.

H. L. Bordier.

DE L'IMPRIMERIE DE CH. LAHURE (ANCIENNE MAISON CRAPELET),
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Nos 9 et 10. — SEPTEMBRE-OCTOBRE 1852.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 6 OCTOBRE 1852,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LASCOUX, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Ouvrages offerts.

Discours de la Méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences par DESCARTES, édition publiée par M. Victor Luzarche, à l'occasion de l'inauguration de la statue du grand philosophe sur l'une des places de la ville de Tours. Tours, 1852, in-12. 3 exemp.

Journal historique de Pierre Fayet sur les troubles de la Ligue, publ. d'après le manuscrit inédit et autographe, avec des éclaircissements et des notes par M. V. Luzarche, membre de la Société de l'Hist. de France. Tours, 1852, in-12.

La chape de Saint-Mexme de Chinon, note lue dans la séance de la Société archéologique de Touraine du 28 mars 1851, par le même. Tours, 1851, in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, trimestre de 1852.

Mémoire sur les Archives des églises et maisons religieuses du Cambrésis, par M. Le Glay. Lille, 1852, in-8°.

Société des Antiquaires de la Morinie, Bulletin historique, 2e livr., avril et mai 1852. Saint-Omer. Br. in-8°.

Société archéol. de Béziers. Séance du 20 mai 1852. Br. in-8°.

Coutumes locales du bailliage d'Amiens, rédigées en 1650, publiées par M. Bouthors pour la Société des antiquaires de Picardie, t. II, 8e et dernière série. 1 vol. in-4°.

Mémoires de la Société philomatique de Verdun, t. IV, 1850, in-8°.

Bulletin du Bibliophile, juin 1852.

Annuaire du département de la Manche, 1852. Saint-Lô, 1 vol. in-8°.

Notice biographique sur Fr. Boisard, par M. J. Travers. Caen, 1852; in-8°.

Correspondance.

M. Kervyn de Lettenhove (de Bruges) signale à l'attention du Comité un manuscrit de l'abbaye des Dunes qu'il a fait connaître dans un mémoire inséré parmi ceux de l'Académie de Bruxelles, et dont il a adressé un exemplaire à la Société. Au nombre de plus de neuf cents pièces presque toutes inédites se trouvent une adresse du clergé français à Boniface VIII, inconnue de tous les historiens; des lettres relatives à l'expédition de Charles d'Anjou en Italie, à la prise de Nocera, et à la captivité de Conradin en 1268, et non en 1269, comme on l'a dit; d'autres lettres fort remarquables de Philippe le Bel sur le procès des templiers; des documents relatifs aux croisades de saint Louis, etc. L'examen de ce mémoire est renvoyé à la rédaction du Bulletin; il en sera rendu compte.

— M. Le Glay fait hommage de son mémoire sur les Archives des établissements religieux du Cambrésis.

Objets d'administration.

Le secrétaire rend compte de l'état des impressions:

M. Moreau a remis de la copie pour le *Choix des Mazarinades*. Mais cette copie, plus étendue qu'il n'est nécessaire pour deux volumes, devra être soumise à un nouveau triage dont M. Ravenel va s'occuper.

L'impression de l'Annuaire de 1853 se continue. Le secrétaire explique comment la rédaction et le mode d'impression de son travail sur la *Topographie ecclésiastique de la France au moyen âge*, entraînent des lenteurs qu'il abrégera autant que possible.

— Le prix fondé par la Société de l'Histoire de France pour l'élève de rhétorique qui aurait remporté le premier prix d'histoire dans

le Concours général, a été décerné, cette année, à l'élève *Hervé* (Marie-Aimé-Édouard), né, le 28 mai 1835, à Saint-Denis (île Bourbon), élève du lycée Napoléon.

— Un membre du Conseil avait proposé de conserver la composition de onze lettres inédites de Cosnac insérées dans le Bulletin de juillet dernier, et extraites de la correspondance du maréchal de Noailles, conservée à la Bibliothèque du Louvre. On en aurait pu faire un tirage à part destiné à être joint aux Mémoires récemment publiés. Le Conseil n'adopte pas cette proposition; l'inconvénient des suppléments de pièces à joindre à des volumes déjà répandus dans le commerce et dont une partie des exemplaires reste souvent incomplète, paraît un obstacle qui ne serait pas compensé par l'avantage d'un supplément qu'on ne peut considérer comme définitif.

A cette occasion M. Monmerqué entretient le Conseil d'une lettre authentique et inédite de Madame Henriette d'Angleterre, dont il a pris copie dans les papiers du cardinal de Retz; cette lettre, écrite peu de temps avant la mort de la princesse, confirme de tous points le récit de Cosnac.

M. de Pastoret signale aussi l'existence aux Archives du ministère des Affaires étrangères d'une trentaine de lettres de la même princesse; on en a perdu la trace depuis quelques années.

— M. Monmerqué annonce au Conseil que M. Cherruel lui a fait connaître l'existence de Mémoires inédits du maréchal d'Estrées sur la Régence et la Fronde, dont la publication compléterait le volume qui doit renfermer les Mémoires de Beauvais Nangis. M. Monmerqué espère avoir une proposition plus définitive à faire à ce sujet au Conseil dans une prochaine séance.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

En parlant (ci-dessus, p. 314 et 315) des prix proposés par l'Académie française pour les concours de 1853 et 1854, nous n'avons mentionné qu'une partie des sujets offerts à l'émulation des candidats. Les deux questions suivantes ont été également arrêtées par l'Académie, la première (proposée dès l'an passé) pour un prix de 3000 francs à décerner en 1853, la seconde pour le prix d'éloquence à décerner en 1854 (médaille de 2000 francs).

1° Décrire le travail des lettres et le progrès des esprits en France

dans la première partie du XVIIe siècle, avant la tragédie du *Cid* et le *Discours* de Descartes *sur la méthode*.

Rechercher ce que, dans l'érudition, la controverse, l'éloquence, cette époque intermédiaire conservait de l'esprit et des passions du XVI[e] siècle, et ce que, dans le mouvement des idées et de la langue, elle annonçait de nouveau et produisit de mémorable, antérieurement à l'influence de deux génies créateurs.

Caractériser par des jugements étendus, et d'après des études précises sur leur vie et leurs écrits, ceux des hommes célèbres dans les lettres en général, dans l'Église, dans la magistrature, la politique, qui, poursuivant ou achevant leur carrière à cette époque, soit par de beaux essais d'art, soit par des œuvres savantes, soit par des monuments de la vie active, lettres, mémoires historiques, négociations, discours, ont contribué dès lors à l'avancement de la pensée et de la langue.

2° Pour prix d'éloquence de l'année 1854 : Un discours sur la vie et les écrits du duc de Saint-Simon.

— Par décret du 4 septembre dernier, inséré au *Bulletin des Lois*, la Société nationale des Antiquaires de France a été reconnue comme établissement d'utilité publique. A ce décret est annexée l'ordonnance du 4 juillet 1829, qui approuve les statuts de cette Société et qui n'avait jamais été promulguée jusqu'à ce jour.

— Il a récemment paru un prospectus annonçant une *Histoire chrétienne* des provinces ecclésiastiques de la France, de la Belgique, de la Savoie et des bords du Rhin (voy. le n° 6126 de la *Bibliographie de la France*). Cet ouvrage, publié par M. l'abbé Clavel, curé de la paroisse de Villemanoche (Yonne), serait une traduction du *Gallia christiana*, et formerait 12 vol. gr. in-8°.

— M. Guérard, de l'Institut, conservateur-adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, est enfin nommé Conservateur de ce précieux dépôt. En remplacement de M. Guérard, est nommé conservateur-adjoint M. Berger de Xivrey, bibliothécaire à l'Arsenal. La clef de ce mouvement est dans la nomination de M. Miskiewicz, qui remplira le vide laissé à la Bibliothèque de l'Arsenal par la retraite de M. Berger. Enfin le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale a fait une perte bien regrettable par la retraite de M. Monck, orientaliste, obligé de se démettre de ses fonctions d'employé que la perte de sa vue, usée dans le travail, l'empêchait depuis quelque temps de remplir. Ce vide est comblé d'une manière très-heureuse par le choix de M. Léopold Delisle, de l'École des Chartes, si connu déjà par ses

travaux d'érudition. — On ne saurait qu'applaudir à la nomination du célèbre poëte Miskiewicz et à celle de M. Berger de Xivrey; mais il est triste que vingt ou vingt-cinq ans d'honorables services comme ceux de M. Lacabane, premier employé aux manuscrits de la Bibliothèque nationale, et de M. Claude, ne puissent trouver leur récompense dans un légitime avancement.

— Dans la séance publique annuelle des cinq classes de l'Institut, qui a eu lieu le 20 octobre dernier, a été décerné le prix de linguistique, fondé par Volney pour le meilleur ouvrage de *Philologie comparée.*

Six mémoires avaient été envoyés au concours.

N° 1. *Opuscule sur les sons alphabétiques et sur une langue universelle*, par M. Gautier.

N° 2. *L'Art de décomposer les mots français réguliers, quelque anciens qu'ils soient, et de saisir la pensée qu'ils renferment*; manuscrit in-fol.

N° 3. *Études sur l'origine et la formation des langues de l'Europe latine*, par M. A. Chaillot; manuscrit in-4°.

N° 4. *Philologie comparée ; Méthode homophonique ; étymologies de la langue française tirées du grec*, par M. Cyprien Desmarais; manuscrit in-4°.

N° 5. *Du dialecte de Tahiti, de celui des îles Marquises, et, en général, de la langue polynésienne;* par M. P. L. J. B. Gaussin ; manuscrit in-4°.

N° 6. *Racines grecques ramenées aux langues orientales et occidentales, raisonnées et réduites à un petit nombre, apprises facilement et retenues pour toujours;* par M Auguste Latouche; Paris, 1852, 1 vol. in-12.

Le mémoire portant le n° 5, dû à M. Gaussin, ingénieur-hydrographe de la marine, a obtenu le prix. On a loué, dans ce mémoire, « une saine critique, une étude approfondie du sujet et l'habitude de l'observation. » L'auteur ramène tous les dialectes polynésiens à un type commun, et explique d'une manière satisfaisante les variations, d'ailleurs soumises à des règles constantes, qu'on remarque dans ces dialectes. Ses recherches sur cette partie de la linguistique lui ont permis, en outre, de présenter des conjectures heureuses et vraisemblables sur l'ancienne civilisation de la Polynésie.

En terminant son rapport, le secrétaire de la commission du prix de linguistique a annoncé l'ouverture du même concours pour l'année 1853, avec cette recommandation :

« Il faudra que les travaux dont il s'agit aient été entrepris à peu

près dans les mêmes vües que ceux dont les langues romanes et germaniques ont été l'objet depuis quelques années. L'analyse comparée de deux idiomes, et celle d'une famille entière de langues, seront également admises au concours.

« Mais la commission ne peut trop recommander aux concurrents d'envisager sous le point de vue comparatif et historique les idiomes qu'ils auront choisis, et de ne pas se borner à l'analyse logique où à ce qu'on appelle la grammaire générale. »

Les prisonniers de la Bastille en 1632.

La liberté individuelle, la garantie d'inviolabilité due par la loi à tout citoyen paisible est la plus précieuse et devrait être la plus respectée des conquêtes morales de 1789 et du XIXe siècle. Mais les citoyens du XIXe siècle seraient parfois très-surpris s'ils comparaient avec les libertés dont ils jouissent l'oppression sous laquelle gémissaient leurs pères. Croirions-nous aujourd'hui, que pendant les trente dernières années du règne de Louis XIV et les trente premières du règne suivant, le terrible château de Vincennes n'a reçu en moyenne que dix prisonniers par an? C'est cependant le fait authentiquement constaté par un registre officiel reproduit dans l'*Histoire de la détention des philosophes et des gens de lettres à la Bastille et à Vincennes*[1]. Cet ouvrage, dû à l'esprit élégant et studieux de M. Delort, contient (t. III, p. 249.) une liste de trois cents prisonniers détenus à Vincennes pendant l'intervalle des années 1685 à 1746, tirée d'un livre d'écrou contenant les noms et qualités de chaque prisonnier, la date de son entrée et celle de sa sortie ou de sa mort.

La Bastille était plus terrible encore que Vincennes. Or, nous mettons sous les yeux du lecteur un document relatif à cette prison fameuse et aussi instructif que la liste publiée par Delort. Ce document, que voici, est tiré des papiers de la famille d'Argenson (t. II, p. 105 et suiv.; manuscrit de la Bibliothèque du Louvre).

Mémoire des prisonniers qui sont présentement à la Bastille.

Fait par ordre de M. le garde des sceaux.

1632.

1. M. le maréchal de *Bassompierre*.
2. Le sieur abbé *de Foy*.
3. Le sieur *Vaultier*, premier médecin de la reine mère.

[1] Paris, 1829. 3 vol. in-8°.

4. Le marquis d'*Assigny*, amené prisonnier par commandement du roi, par Boiloit, exempt des gardes du corps du roi, le 16 août 1626.

5. Le baron *de Beaufort*, amené à la Bastille par le vice-bailly d'Amiens, par ordre du roi, le 26 août 1626.

6. Le père *Pascal*, cordelier, amené prisonnier par le chevalier du guet, le 24 août 1627.

7. Le sieur *Desplaces*, amené prisonnier avec ledit baron de Beaufort, duquel il était serviteur, ledit jour 26 août 1626. A été ci-devant résolu de le transporter à Loches ou ailleurs, dont il y a un ordre donné au chevalier du guet.

8. *Du Plessis*, amené prisonnier par le prévôt de l'Isle, le 28e jour de mai 1629, pour crime de fausse monnaie par lui faite à la Tour à Glaire; son procès déjà fait en la chambre de justice et en état d'être jugé. Le sieur de Laffemas, rapporteur.

9. *Presles*, amené prisonnier par ledit prévôt de l'Isle, le même jour pour même crime, et avec ledit du Plessis. Son procès est aussi en état de juger.

10. Le sieur *de Troye*, amené prisonnier le 17 novembre 1629, par Saint-Martin, lieutenant du chevalier du guet. A été interrogé par le sieur de Lauson, et depuis son procès a été renvoyé pardevant l'archevêque de Paris.

11. *Levasseur*, id.

12. *Grageon*, id.

13. *Collard*, id.

14. Le sieur *Despoiriers*, amené le même jour que le marquis d'Assigny, et pour même cause. A été ci-devant résolu de le transférer à Loches ou ailleurs, dont il y a eu ordre donné au chevalier du guet.

12, 14. *Duval* astrologue, et *Nevelle*, médecin du roi, condamné aux galères perpétuelles, par arrêt de la chambre de justice.

15, 16. Les deux nommés *Antelmys*, frères, l'un conseiller et l'autre avocat au parlement de Provence; amenés par le chevalier du guet, le 12 mars 1631. Détenus à cause des séditions d'Aix, dont le sieur de Lauzon est rapporteur.

17. Le sieur de *Gauville*, amené par le prévôt de l'Isle, le 14 mai 1631, n'a point eu de commissaires.

18. *Andréossy*, banquier, amené par le chevalier du guet le 14 mai 1631, pour fausse monnaie, et condamné, par arrêt de la chambre de justice, à être banni pour neuf ans du royaume, en neuf mille livres d'amende envers le roi et trois mille livres en œuvres pies.

19. *Guybiot*. Id.

20. Le sieur *de Sainte-Marie*, amené le 25 juin 1631, par le chevalier du guet.

21. Le sieur *Desagne*, amené le 13 juillet 1631, par Lecomte, exempt des gardes du corps du roi, par ordre de Sa Majesté. Ledit Desagne est à Monsieur, frère du roi, et avait apporté les lettres de Monsieur au parlement. Il n'a point eu de commissaires.

22. Le sieur *du Houx*, amené par le chevalier du guet, le 13 juillet 1631, au retour d'un voyage de Lorraine, et était au duc de Rouanois, et a été interrogé par le sieur Desbarres, et un autre conseiller du parlement de Bourgogne.

23. Le sieur *Duplessis Besansson*, amené par Andreval, lieutenant du chevalier du guet, le 23 juillet 1631, n'a point eu de commissaires.

24. Le sieur abbé de *Renty*, amené par Legros, exempt du grand prévôt, le 14 août 1631, par ordre du roi; n'a point eu de commissaires.

25. *Dauron*, amené le 16 septembre 1631 par le chevalier du guet; détenu pour quelque libelle diffamatoire. — Son procès instruit et en état de juger a été joint à celui de Desfontaines Bouet, à cause de la connexité. — Les sieurs de Laffemas et Bouqueval, rapporteurs.

26. *Quesnel*, avocat à Rouen. Id.

27, 28, 29. Les sieurs *de Beaujeu*, *Petau* et *La Caze*, amenés par le prévôt des maréchaux de Meaux, le 16 septembre 1631. — Accusés d'avoir levé des gens de guerre pour Monsieur, frère du roi. — A été informé contre eux par le sieur Barrillon, qui les a interrogés.

30. Le sieur *de La Louaner Pasquier*, amené par Legros, exempt des gardes du corps du roi, le 17 septembre 1631, pour l'affaire d'Ardres, dont le procès est en état de juger en la chambre de justice. — Le sieur de Laffemas, rapporteur.

31. *Bruger*, amené avec ledit de La Louaner, est valet du sieur de La Frette, et fut trouvé saisi d'une lettre en jargon prétendu, écrite par la dame de La Frette à son fils, qui a été vue en la chambre de justice.

32. *Séguin*, amené par le prévôt de l'Isle, le 18 septembre 1631, a été interrogé par le sieur de Laffemas sur quelques voyages par lui faits en Flandre, et autres faits portés par lesdits interrogatoires.

33. Le sieur *Du Saut*, amené par le prévôt de l'Isle, le 20 septembre 1631. — N'a point eu de commissaires.

34. *Barbier*, amené par le chevalier du guet, le 20 sep-

tembre 1631, pour les mêmes libelles que Doron et Queshel, au procès desquels le sien est joint et pendant en la chambre de justice. — Les sieurs de Laffemas et Bouqueval, rapporteurs.

35. Le père *Bernardin de Dousses*, religieux observantin, amené par Vaudargent, exempt des gardes du corps du roi, fut arrêté en Provence et envoyé ici par l'ordre du sieur d'Aubray, maître des requêtes, intendant de la justice en Provence. — N'a point eu de commissaires.

36. Le sieur *de La Borde*, amené par le chevalier du guet, le 3 novembre 1631. — A été interrogé par le sieur Fouquet, conseiller du roi en son conseil d'État.

37. *Thomas Suzin*, valet du sieur Séguin, dénommé ci-dessus. Arrêté par ordre du roi, comme il venait à la Bastille parler à son maître. — N'a point eu de commisaires.

38. Le sieur *Desfontaines-Bouet*, amené par le chevalier du guet, le 13 novembre 1631. Son affaire est pendante en la chambre de justice; et a été interrogé par les sieurs de Laffemas et de Bouqueval, commissaires.

39. Le sieur *Daudencourt,* amené avec ledit Desfontaines par le chevalier du guet, le même jour. Son affaire est jointe avec celle dudit Desfontaines; et a été interrogé par les mêmes commissaires.

40. *La Borie*, banquier, amené par le chevalier du guet le 22 novembre 1631, en vertu du décret de la chambre de justice pour crime de fausse monnaie. Son procès est en état de juger, au rapport des sieurs de Laffemas et Le Tonnelier, commissaires.

41. *Chauvin*, amené par le chevalier du guet, le 26 novembre 1631, par ordre de la chambre de justice, pour dénonciation par lui faite contre Mauran, marchand de Soissons, accusé par lui de fausse monnaie, puis renvoyé absous. Les sieurs de La Bistrate et de Montmagny, rapporteurs.

42. Le sieur *Hocquinquon*, commissaire des guerres, amené le 27 novembre 1631, par le chevalier du guet, en vertu du décret de la chambre de justice, pour fausse monnaie. — Les sieurs de Laffemas et de Bouqueval, rapporteurs.

43. Le sieur *de La Terrade*, commandeur de l'ordre des hôpitaux du Saint-Esprit, amené par le chevalier du guet, le 8 décembre 1631. A été interrogé par ledit sieur Fouquet, conseiller de Sa Majesté audit conseil d'État.

44. Le sieur *Marlot*, marchand de Châlons, amené par le chevalier du guet, le 15 décembre 1631, pour fausse monnaie, en vertu du décret de la chambre de justice. — Les sieurs de Laffemas et Le Tonnelier, rapporteurs.

45. Le baron *de La Feuillée*, amené par le grand prévôt de Bourgogne, le 26 déembre 1631, pour avoir levé ou voulu lever des gens de guerre contre le service du roi. Son procès est pendant en la chambe de justice et joint avec celui du sieur de Beaujeu, ci-dessus écrit. — A été interrogé par le sieur Barrillon, rapporteur.

46. Le bailli *du Mont*. Id.

47. *Fontainebleau*, valet de pied de Monsieur, amené par le chevalier du guet, le 4 janvier 1632. — N'a point eu de commissaires.

48. *Courtois*, amené par le chevalier du guet, le 9 janvier 1632, pour fausse monnaie et autres choses. Condamné à demeurer le reste de ses jours où il plaira au roi d'ordonner, par arrêt de la chambre de justice.

49. *Du Lorier*, amené le 21e jour de janvier 1632, par le chevalier du guet, en vertu du décret de la chambre de justice, pour fausse monnaie. L'instruction de son procès a été retardée à cause de la peste qui a été au logis de l'un des principaux témoins, qui n'a été encore confronté. — Les sieurs de Montmagny et Bouqueval, rapporteurs.

50. *Marquis*, serviteur dudit du Lorier. Id.

51, 52. *Marin* et *Loyat*, amenés par le chevalier du guet, le dernier janvier 1632, pour fausse monnaie, en vertu du décret de la chambre de justice. — Les sieurs de Laffemas et Le Tonnelier, commissaires.

53. Le sieur *de La Motte Moussot*, amené par le prévôt de l'Isle, le premier jour de février 1632. — A été interrogé depuis quatre jours par le sieur de Laffemas.

54. *Blageay*, amené par le chevalier du guet, le 3 février 1632. — N'a point eu de commissaires.

55. *Jean Roux*, marchand de Limoges, condamné à mort par défaut et contumace, par arrêt de la chambre de justice, pour fausse monnaie, s'est rendu prisonnier volontairement le 3 février 1632. Son procès est en état de juger. — Les sieurs de Laffemas et Le Tonnelier, rapporteurs.

56. *Lucquin*, gentilhomme ordinaire de Monsieur, frère du roi, amené par le chevalier du guet, le 14 février 1632. — N'a point eu de commissaires.

57. Le prévôt des maréchaux d'Epernay, amené par le chevalier du guet, le 1er mars 1632, en vertu de décret de la chambre de justice, donné sur le sujet de la dénonciation contre ledit Moran, marchand de Soissons, ci-dessus écrit.

58, 59. *Renié*, marchand verrier et un nommé *Landrieu*, amenés par le chevalier du guet, le 3 mars 1632, en vertu de décret de

la chambre de justice, pour fausse monnaie. — Les sieurs de Bouqueval et Lasnyer.

60. Le sieur *de La Montagne*, garde de M. d'Elbeuf, amené par le chevalier du guet, le 1er mars 1632. — A été interrogé par le sieur Barrillon.

61. *Chantepie*, amené par le chevalier du guet, le 6 mars 1632, par ordre de la chambre de justice, et en vertu de décrets donnés à Caen, pour fausse monnaie; dont le procès a été évoqué à la chambre de justice, par les informations y apportées. — Le sieur de Bouqueval, rapporteur.

62. *Saint-Tron*, secrétaire de madame de Nemours, amené par le chevalier du guet, le 27 mars 1632. — N'a point eu de commissaires.

63. *François Bernier*, religieux augustin, amené par Cézelle, lieutenant en la prévôté de l'hôtel, le dernier mars 1632, par ordre du roi. — A été interrogé par le sieur de Laffemas.

64. *Paul de La Court*, orfévre, amené par ledit Cézelle, le 1er avril 1632, par ordre du roi, comme complice dudit Bernier. — A été aussi interrogé par ledit sieur de Laffemas.

65. *Vachon*, amené par le chevalier du guet, le 1er avril 1632, par ordre du roi. — N'a point eu de commissaires.

66. Le sieur *Picot*, contrôleur de la maison de Monsieur, frère du roi, amené par le chevalier du guet, le 14 avril 1632, par ordre du roi. — N'a point eu de commissaires.

67. Le sieur *Aubry*, exempt des gardes de Monsieur, frère du roi. Id.

68. *La Verdure*, amené par le chevalier du guet, le 20 avril 1632, en vertu de décrets de la chambre de justice, pour fausse monnaie et pour faux témoignage par lui rendu contre ledit Moran, dont a été parlé ci-dessus.

69. *Labadye*, l'un des gardes de Monsieur, frère du roi, amené par le chevalier du guet, le 21 avril 1632, n'a point eu de commissaires.

70, 71. *Houaille*, l'un des gardes de Monsieur, frère du roi, son laquais, et le nommé *Jean Carron*, son valet, amenés par Chutin, lieutenant du grand prévôt, le 21 avril 1632. Ledit Houaille a été interrogé par le sieur de Lauzon.

72. *Charles Boulanger*, amené par ordre de la chambre de justice, par le chevalier du guet, le 21 avril 1632, pour fausse monnaie. — Le sieur de Laffemas, rapporteur.

73. *Valentine Sevet*, femme dudit Boulanger. Id.

74. *Jean Regnault* dit *Lafillière*, amené par le chevalier du guet,

par ordre de la chambre de justice, le 22 avril 1632, comme complice dudit Boulanger. Ledit sieur de Laffemas, rapporteur.

75. *Blondel,* sieur *de Launay*, amené par le chevalier du guet, le 26 avril 1632, par ordonnance verbale des sieurs de Laffemas et Le Tonnelier, pour une dépendance de l'affaire de Guibert. Il est ordonné par la chambre de justice qu'il sera élargi en payant caution.

76. *Le sieur de La Rivière du Mesnil*, amené par le prévôt de l'Isle, par ordre du roi, le 7 mai 1632. — N'a point eu de commissaires.

La Bastille ne renfermait donc, vers le milieu du mois de mai 1632 que soixante-seize détenus parmi lesquels vingt individus accusés de fausse monnaie. Ceux dont la détention remontait le plus haut étaient captifs depuis moins de six années, trois seulement se trouvaient dans ce cas. Un seul était retenu depuis cinq ans, six depuis trois ans, et soixante depuis moins d'un an. Le maréchal de Bassompierre, le médecin Vautier et probablement l'abbé de Foy ne sont placés en tête de la liste que par honneur pour leur qualité, et non parce qu'ils étaient plus anciens à la Bastille que leurs compagnons d'infortune, car les deux premiers, Bassompierre et Vautier, n'avaient été arrêtés qu'en 1631.

Tel était le bilan de la plus redoutable prison de France à une époque où le cardinal de Richelieu usait pleinement de son pouvoir à peu près souverain, et sévissait depuis longtemps déjà contre les adversaires de sa politique.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

408. — *Ainay* (*Église d'*). Notes sur une mosaïque récemment découverte sous le maître-autel d'Ainay, et représentant le pape Paschal II qui consacra cette église en 1106; par M. Boué, curé d'Ainay. 1/2 f. in-8°. Lyon, Boitel.

409. — *Argentré* (*Histoire de B. d'*), législateur de la Bretagne; par M. D. H. Miorcec de Kerdanet, docteur en droit. In-8° de 12 f. 1/2. Impr. Lefournier, à Brest.

410. — *Auch* (*Une visite à Sainte-Marie d'*), ou Étude descriptive de cette cathédrale; par M. l'abbé Caneto. 6 f. in-18, plus une grav. Auch, Brun.

411. — *Averroès et l'Averroïsme.* Essai historique; par Ernest Renan, employé au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. In-8° de 24 f. Paris, Durand. (6 fr.)

412. — *Bibliothèque de l'École des Chartes.* 3e série, t. III (13e de la collection). In-8° de 600 pag. Paris, Dumoulin. (10 fr.)

Ce volume renferme d'abord quatre travaux importants : un *Précis de l'ancien Droit coutumier français*, par M. Ch. Giraud, ancien ministre de l'instruction publique; un excellent article de M. V. Cousin sur *Mademoiselle de Vertus*; la suite du mémoire de M. Léop. Delisle, intitulé *Des revenus publics en Normandie au XIIe siècle*, et un article dans lequel, au sujet de la *commune de Vézelay*, M. Félix Bourquelot, collaborateur de M. Augustin Thierry, défend avec talent et vivacité les théories de l'illustre auteur des *Lettres sur l'Histoire de France* attaquées précédemment par un de ses confrères dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*. Viennent ensuite : la dernière partie d'un traité de M. Schweighaeuser *Sur la négation dans les langues romanes*; des *Recherches sur la minorité et ses effets dans le droit féodal français*, par M. d'Arbois de Jubainville; une *Chronique* bretonne du XIVe siècle, analysée par M. de Certain; un *Examen du cartulaire du saint sépulcre de Jérusalem*, par M. Ad. Tardif; deux biographies de personnages du XIVe siècle, l'une du connétable *Robert de Fiennes*, par M. Ed. Garnier, l'autre de *Jean de Montagu*, grand maître de France, par M. Merlet; enfin divers documents historiques : l'inventaire des biens de Mahaut, comtesse d'Artois, pillés en 1313; une quittance de Robert Estienne pour les caractères dits les Grecs du roi (1542); une satire inédite attribuée à Boileau; la relation d'une chasse du roi, pièce inédite de La Fontaine; plusieurs lettres inédites de Pierre Corneille; un fragment d'homélie en langue celtique (voy. ci-dessus, p. 219); plusieurs pièces relatives à la construction de Saint-Ouen de Rouen; une note sur l'origine des I pointés, une autre sur un parement d'autel en soie du temps de Charles V; enfin un inventaire de la bibliothèque du château de La Ferté-en-Ponthieu au XIVe siècle. — La partie bibliographique de la *Bibliothèque de l'École des Chartes* se recommande par le soin que mettent ses éditeurs à tenir leurs lecteurs au courant de tous les ouvrages d'érudition qui se publient soit en France, soit à l'étranger.

413. — *Boulogne* (*Histoire des évêques de*); par M. l'abbé E. Van Drival. 19 f. in-8°. Impr. Berger, à Boulogne-sur-Mer.

414. — *Boulogne-sur-Seine* (*Précis historique sur la commune de*), depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours; par Jules Mahias. 1 f. in-8°. Impr. Juteau, à Paris.

415. — *Bourbon* (*Der Konnetable Karl von*). Bilder aus seinen Leben und seiner Zeit (Peintures de la vie et du temps du connétable Charles de Bourbon); par le baron de Schwartzenau. Berlin, W. Hertz, et Paris, Franck. In-8° de VIII-247 pages.

416. — *Burgunden (Die Grabalterthümer der) Franken und Alamannen* aus den ersten Zeiten des Christenthums (Antiquités sépulcrales des Burgondes, des Francs et des Allemands depuis les premiers temps du christianisme); par K. Wilhelmi et Lindenschmit. Mayence, 1852. In-4°; 48 planches.

417. — *Canada (Histoire du)*, de son église et de ses missions, depuis la découverte de l'Amérique jusqu'à nos jours, écrite sur les documents inédits compulsés dans les archives de l'archevêché et de la ville de Québec, etc.; par M. l'abbé Brasseur, de Bourbourg. 2 vol. in-8°. Imp. à Plancy. Arras et Amiens, chez Collin; Paris, chez Sagnier. (7 fr.)

418. — *Chablis (Histoire de)*, contenant des documents inédits sur les annales du département de l'Yonne depuis le XIe siècle jusqu'à nos jours, et d'intéressants épisodes de l'institution des communes et de la révolution française; par Jules Dubaud. In-12 de 12 f. 1/2. Sens, Duchemin.

419. — *Chatou (Notice historique sur)* et les environs; par L. Bornot, ancien notaire. 3 f. 1/4 in-18. Paris, impr. Bureau.

420. — *Chypre (Histoire de l'île de)* sous le règne des princes de la maison de Lusignan, par M. L. de Mas-Latrie, sous-directeur des études à l'École des Chartes. Paris, imprimerie nationale, 1852, 1 vol. gr. in 8° de xl-560 pages (IIe partie, t. Ier des Documents).

Le monde scientifique est plus rempli de productions hâtives que de travaux mûrement élaborés; aussi annonce-t-on avec plaisir une publication qui commence seulement et qui a coûté déjà onze ans de travail. L'histoire de Chypre entreprise par M. de Mas-Latrie pour un concours proposé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1841 sera, si l'on en juge par le volume qui vient de paraître, un livre des plus remarquables. Ce volume ne contient que le commencement des pièces justificatives de l'ouvrage, mais réunies et publiées avec une intelligence et une érudition rares. Les textes qu'il renferme, soit intégralement, soit en analyse, sont au nombre de deux cents et embrassent l'intervalle des années 1191 à 1432. Il n'est presque pas un d'eux qui ne soit éclairci par d'excellentes notes où l'auteur, qui a fouillé les bibliothèques et les archives de Paris, de la France méridionale, de la Savoie et de l'Italie, qui a visité lui-même Chypre, Malte, Rhodes, Jérusalem et l'Égypte, rend compte, sinon complétement, du moins avec une évidente supériorité, des difficultés d'histoire, de géographie, de philologie, de numismatique et des questions de tout genre qui s'élèvent au passage de chaque document. Quelquefois ses annotations se transforment en des dissertations véritables; telles sont celles sur un diplôme contesté du roi Amaury de l'an 1198 (p. 25), sur les extraits relatifs au meurtre de Pierre Ier (p. 342), sur le traité de 1370 entre le roi de Chypre et le sultan d'Égypte (p. 347), etc.; nous pouvons citer encore une note pleine

de sens et de modération sur les chartes de croisades tirées du cabinet Courtois et Letellier, chartes que M. de Mas-Latrie répudie comme suspectes (p. 64); nous en citerions d'autres encore, si l'espace ne nous manquait. Un avis seulement : Que M. de Mas-Latrie se garde d'une trop grande partialité pour le pays dont il écrit l'histoire, et que sa plume, si judicieuse, évite de signaler plus de beautés qu'il n'y en a dans les événements et les institutions de Chypre. Ainsi nous le voyons admirer en plusieurs endroits (notamment page 39) la générosité des rois de Chypre qui auraient proclamé de très-bonne heure l'abolition du droit de bris et le principe, méconnu jusqu'au XIIIe siècle en Europe, de la protection des naufragés; mais dans ce passage même et dans beaucoup d'autres l'auteur nous montre les navigateurs qui fréquentaient les eaux de Chypre achetant, jusqu'au XVe siècle, des chartes de sécurité qui prouvent que s'il y avait eu proclamation d'un semblable principe, l'application ne s'en était pas suivie. Il est à désirer aussi pour le lecteur qui veut mûrement peser la valeur des textes, que, dans ses pièces justificatives, M. de Mas-Latrie n'omette pas, comme il fait souvent, d'indiquer la nature et l'âge des documents qu'il publie. Telle pièce est donnée par lui comme provenant du *Liber jurium* de Gênes, ou des *Commemoriali* de Venise, ou d'un *Registre P* des *Archives nationales*; le lecteur ne peut pas deviner si c'est un original ou seulement une copie, et, dans le cas où ce serait une copie, à quelle époque elle appartient. Ce sont là, comme on sait, des distinctions capitales pour les appréciations historiques.

421.—*Codex Claromontanus* sive Epistolæ Pauli omnes græcè et latinè ex codice Parisiensi celeberrimo nomine Claromontani plerumque dicto sexti ut videtur post Christum sæculi, nunc primum edidit Constant Tischendorf. Leipzig, Brockhaus. XL-600 pag. in-4°.

422. — *Droit ecclésiastique (Du)* dans ses sources considérées au point de vue des éléments législatifs qui le constituent; par le docteur Philipps, professeur de droit romain à l'université de Vienne; traduit par l'abbé Crouzet, prêtre du dioc. d'Autun; suivi d'un Essai de bibliographie du droit canonique. In 8° de 35 f. Paris, Lecoffre. (6 fr.)

L'*Essai bibliographique* comprend 212 pages et près de 5000 ouvrages.

423. — *Gap (Histoire hagiologique du diocèse de)*; par Mgr Jean-Irénée Depéry, évêque de Gap. In-8° de 38 f. 3/4. Gap, Delaplace.

424. — *Inventaires des objets d'art qui ornent les églises* et les établissements publics de la Flandre occidentale dressés par des commissions officielles, avec une Introduction ou Précis de l'histoire de l'art dans cette province; par A. Couvez. Gr. in-8°. Bruges. (7 fr.)

425. — *Jura (Notes historiques sur le département du)* et spécialement sur les princes qui en possédèrent la souveraineté avant 1789; par J. Perrin, avocat. Lons-le-Saulnier. In-12 de 29 f.

426. — *Histoire des principales villes de France;* par L. Fabre. In-8° de 23 f., plus 12 pl. Niort, Robin et L. Favre.

427. — *Lieue gauloise* (*Mémoire sur l'ancienne*); par M. T. Pistollet de Saint-Ferjeux. In-8° de 2 f. Imp. à Chalon-sur-Saône. Paris, Dumoulin.

428. — *Lusignan* (*Notice historique sur la maison de*); son illustration en Occident et en Orient; par E. d'Eschavannes In-8° de 5 f. Paris, Rouvier.

429. — *Monnaies* (*Recherches sur les*) des comtes de Flandre depuis les temps les plus reculés jusqu'au règne de Robert de Béthune; par V. Gaillard. In-4° de 56 f. et 23 pl. Bruges. (15 fr.)

430. — *Notre-Dame de la Couture* (*Notice historique et archéologique sur*) *de Bernay*, dans laquelle il est parlé d'une première église.... et de tout ce qui se rattache à l'histoire de la ville de Bernay; par Aug. Blais, curé de Brestot. In-8° de 10 f. 1/2, plus 9 lithogr. Impr. Herissey, à Évreux.

431. — *Numismatique et Inscriptions cypriotes;* par le duc de Luynes, membre honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Gr. in-4° de 7 f. 1/2, plus 12 pl. Impr. Plon, à Paris.

432. — *Pavage des églises* (*Essai sur le*) antérieurement au XVe siècle; par L. Deschamps de Pas. 6 f. 1/2 in-4°, plus 5 pl. Paris, V. Didron. (10 fr.)

433. — *Pèlerinage à Saint-Benoît-sur-Loire*, ou Notions historiques et archéologiques sur cette ancienne abbaye et son église monumentale; par l'abbé Rocher. In-18 de 3 f. 1/2, plus 4 lithogr. et un plan de monastère. Orléans, Gatineau.

434. — *Recherches sur la préparation que les Romains donnaient à la chaux dont ils se servaient pour leurs constructions, et sur la composition et l'emploi de leurs mortiers;* par M. de La Faye. 96 pages in-8°. Paris, Leleux.

435. — *Rambouillet* (*Notice historique sur le domaine et le château de*); par Augustin Moutié. Imprimé à Rambouillet. In-8°, 1850, 112 pages.

436. — *Recherches sur les fonctions providentielles des dates et des noms dans les annales de tous les peuples.* In-8° de 294 pages Paris, Dumoulin. (4 fr.)

H. L. Bordier.

DE L'IMPRIMERIE DE CH. LAHURE (ANCIENNE MAISON CRAPELET),
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(Nº 11. — NOVEMBRE 1852.)

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 9 NOVEMBRE 1852,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LASCOUX, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le président explique pourquoi la séance du Conseil a dû être retardée d'un jour : la première assemblée générale des nouveaux Comités historiques du ministère de l'instruction publique avait lieu hier à la même heure, sous la présidence de M. le ministre, et plusieurs membres devaient assister aux deux réunions.

Ouvrages offerts.

Mémoires de la Société des Antiquaires de France, t. XXI. Paris, 1852. 1 vol. in-8°.

Bulletin monumental, t. XVIII, n. 5. Caen, 1852.

Bulletin du Bibliophile, n. d'avril 1852.

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie (Saint-Omer), 3e livr. de 1852.

Froissart, Édouard Ier et le comte de Salisbury, par M. Kerwyn de Lettenhove; mém. extrait du t. XIX des Mémoires communiqués par des savants étrangers à l'Académie royale de Belgique. Bruxelles, 1852, in-4°.

La Liberté, journal de Lille, n° du 3 octobre 1852. (Procès-verbaux de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, juin, juillet, août 1852.)

Prospectus d'un *Recueil de fables et autres poésies*, par M. Derbigny, membre de l'Académie d'Arras. A cet envoi est jointe une lettre du président de cette même compagnie recommandant l'ouvrage annoncé.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Le Ier volume du *Choix de Mazarinades*, pour faire suite à la *Bibliographie*, est sous presse; plusieurs feuilles sont composées.

L'impression de l'*Annuaire de* 1853 se continue.

Le Conseil s'occupe ensuite de différents objets d'administration.

La séance est levée à quatre heures.

II.

VARIÉTÉS.

Le 12 novembre a eu lieu la séance annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Voici la liste des prix décernés :

Concours pour l'étude des antiquités de la France : 1re médaille, M. Edmond Leblant, pour son mémoire manuscrit intitulé : *Inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au* VIIe *siècle*, accompagné d'un atlas; — 2e médaille, M. Bellaguet, pour son édition et sa traduction des *Chroniques du Religieux de Saint-Denis*, 6 vol. in-4° ; — 3e médaille, M. de Coussemaker, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de l'Harmonie au moyen âge*, 1 vol. in-4°. Neuf autres personnes ont obtenu des mentions très-honorables et douze des mentions honorables. C'est par centaines, dit-on, que se comptent les ouvrages envoyés à ce concours.

Le prix de 9000 fr., fondé par le baron Gobert pour le travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, a été maintenu par l'Académie en la possession du lauréat de l'an dernier, M. Léopold Delisle, auteur de l'ouvrage intitulé : *Études sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au moyen âge*. L'accessit a été décerné à M. Germain, auteur de l'*Histoire de la commune de Montpellier*, 3 vol. in-8°.

Le prix particulier d'archéologie nationale, qui avait pour objet

cette année la *Description des monuments ou parties de monuments bâtis au xe siècle et existant encore en France*, a été décerné à M. Albert Lenoir.

— Les thèses soutenues par les élèves de l'école des Chartes de la dernière promotion (1849-1852), pour obtenir le diplôme d'archivistes-paléographes, ont été l'objet d'une séance intéressante, qui a eu lieu à l'école le 16 novembre. Chaque année, le choix des sujets traités par les candidats et la manière dont ils les développent, surtout dans les mémoires qu'ils soumettent au jury d'examen, témoignent de l'esprit vraiment scientifique dont l'école des Chartes est animée. Les thèses de cette année, au nombre de dix, avaient pour titres :

De la Paroisse rurale en Bretagne au IXe siècle et du prince de la paroisse, *Macthyern* ou *Princeps plebis*; — Du Régime des biens ou rapports pécuniaires entre les époux dans la Gaule, jusqu'en 985; — De l'Organisation du travail public dans les Gaules avant et après la chute de l'empire romain; — Étude sur le roman de la Rose; — De l'Histoire géographique et topographique de l'ancienne Touraine avant le XIe siècle; — Traduction du poëme composé, vers l'an 1017, par Adalberon, évêque de Laon; — Le Commerce maritime de Narbonne; — Étude sur les verbes français; — Recherches sur le Châtelet de Paris; — La grande Chancellerie au XIVe siècle.

Henri III et Marguerite de Valois.

La première femme de Henri IV, Marguerite de Valois, malgré le panégyrique décerné par Brantôme à ses vertus et celui qu'elle s'est fait elle-même dans ses *Mémoires*, a toujours passé pour l'une des femmes les moins vertueuses de la cour dissolue de Henri III. Sa réputation à cet égard était si bien établie, qu'on l'accusa même d'entretenir une liaison incestueuse avec son frère le duc d'Alençon. Après avoir raconté les amours de cette princesse avec d'Antragues, Martignes et le duc de Guise, l'auteur du *Divorce satirique* s'exprime en ces termes : « Elle ajouta tôt après à ses conquêtes ses jeunes frères, dont l'un, à savoir : François (d'Alençon), continua cet inceste toute sa vie, et Henri (III) l'en désestima tellement, que depuis il ne la put aimer. »

L'éloignement de Henri III pour sa sœur eut probablement un motif moins honorable que ne veut bien le supposer l'auteur du *Divorce*. C'est du moins ce qu'on peut présumer d'après la cu-

rieuse lettre que nous donnons plus loin, et qui ne permet guère de douter de la nature des rapports de ce prince avec Marguerite. Cette lettre, adressée au roi, fait partie de la collection Béthune, tome 8698 (fº 35); elle est sans date ni signature, et le nom de Marguerite n'y est pas prononcé; mais il est facile, d'après le contenu, de combler ces lacunes. D'abord il s'agit bien de Henri III et de Marguerite. Jamais Charles IX n'a été soupçonné d'avoir conçu la moindre passion pour sa sœur dont il parlait avec un profond dédain [1]; et ces deux mots : *la reine, votre sœur,* ne peuvent s'appliquer qu'à Marguerite, car l'autre sœur de Henri III, qui fut aussi reine, Élisabeth de France, mariée en 1559 à Philippe II, à l'âge de douze ans, était morte en 1568.

De plus, l'auteur de la lettre était évidemment une femme attachée à la suite de Catherine de Médicis, et, d'après la dernière phrase, on peut conjecturer qu'elle était ou la mère ou l'épouse de d'Escars, chevalier de l'ordre et l'un des favoris de Henri III. Enfin le voyage dont il est question et où Marguerite était accompagnée de sa mère, est probablement le voyage qu'elle fit avec celle-ci lorsqu'elle alla, en juillet 1578, rejoindre son mari, le roi de Navarre, dont elle était séparée depuis longtemps.

« Sire,

« ma fidellité seroit trop cachée, si je ne vous faisoys entendre promptement le soupçon en quoy je suys de quelque entreprinse qu'a la Royne, vostre seur, laquelle je ne puys descouvrir; mais vous qui avez cognoissance parfaite d'elle, je m'asseure que vous l'entendrez soubdain qu'aurez veu ceste lettre. Il y a troys jours qu'elle se tient renfermée et n'a que troys femmes de chambre avec elle, l'une avec le glaive, l'autre avec la paste, et la dernière avec le feu; tousjours dans l'eaue, blanche comme lys, sentant comme basme, se frotte et se reffrotte, faict encensemens de sorte que l'on diroit que c'est une sourcière avec charmes, lesquelz elle maintient à ses plus familières amyes que ce n'est pour plaire à aultruy mais à elle seulle. Je vous supplie très-humblement, Sire, que pour cest advertissement vous ne laissez de croire que vous estes son cœur, son tout et que tous sesdictz charmes se font pour vostre service. Je suys tousjours après la Royne votre mère pour la resjouyr, estans mes humeurs plus aprochantes selon ses ans que nulle autre de ceste compagnye. Voilà tout le service que je vous puys

1 « En donnant Margot au roi de Navarre, disait-il, je la donne à tous les huguenots du royaume. »

faire envers elle estans les aultres choses en toute perfection pour vous. J'espère de la vous rameuer saine et victorieuse et quand nous aurons veu le nouveau marié, je vous manderay tout ce qui sera survenu depuys ceste lettre, et prieray Dieu, Sire, de faire que Descars soyt aussi aymable en automne que je l'ay trouvé fascheux cest esté pour faire service et à vous et à moy, qui baise très humblement les mains de Votre Majesté. »

Lettre de Louis XIV sur la mort de madame de Fontange.

« J'avais une fille d'honneur nommée Beauvais, raconte la princesse palatine (mère du régent); c'était une personne fort honnête; Louis XIV en devint très-amoureux, mais elle tint bon. Alors il se tourna vers sa compagne, la Fontange, qui était charmante aussi, mais sans esprit. D'abord il avait dit d'elle : « Voilà un loup qui ne « mangera point. » Cependant il en devint ensuite amoureux. Avant de venir chez moi, elle avait rêvé tout ce qui devait lui arriver, et un pieux capucin lui avait expliqué son rêve. Elle me l'a raconté elle-même avant de devenir maîtresse du roi.... Elle était décidément rousse, mais belle comme un ange de la tête aux pieds.... Elle a beaucoup aimé le roi, mais en héroïne de roman; c'était une femme furieusement romanesque. »

La liaison du roi avec Mlle de Fontange commença en 1679, et resta assez longtemps secrète; mais lorsqu'elle fut devenue publique, le roi combla d'honneurs et de cadeaux sa nouvelle maîtresse dont la santé, après des couches malheureuses, ne put jamais se rétablir. Au mois de juillet 1680 elle se retira d'abord à l'abbaye de Chelles, puis à l'abbaye de Port-Royal où elle mourut le 28 juin 1681 dans sa vingtième année. Cette mort faisait dire à madame de Sévigné : « Si ce temps dure, un chemin sûr aux belles filles pour se sauver, ce sera de passer par les mains du roi. »

Louis XIV était allé lui rendre visite quelques jours avant qu'elle mourût, et à la vue de celle qu'il avait aimée il montra, dit-on, une sensibilité qui ne lui était pas ordinaire. Cette émotion dut être bien passagère, car il serait difficile d'en trouver quelque trace dans la lettre suivante [1] qu'il adressa au duc de Noailles lorsqu'il eut appris que madame de Fontange avait rendu le dernier soupir. Des

[1] Cette lettre autographe fait partie du tome II de la Correspondance de la famille de Noailles (conservée à la bibliothèque du Louvre, sous la cote F.325).

bruits d'empoisonnement avaient couru, et ils sont rapportés par la princesse palatine et Madame; aussi voit-on que Louis, ajoutant quelque foi à ces rumeurs peu fondées et craignant de trouver des coupables, ordonna au duc de ne laisser ouvrir le corps que si on ne pouvait absolument l'empêcher.

« Ce samedy à 10 heures.

« Quoyque j'atandisse il y a longtemps la nouvelle que vous m'avés mandée, elle n'a pas laissé de me surprendre et de me fascher. Je voy par vostre lettre que vous avés donnés tous les ordres nécessaires pour faire exécuter ce que je vous ay ordonné. Vous n'avés qu'à continuer ce que vous avés commencé. Demeurés tant que vostre présence sera nésessaire et venés ensuitte me rendre compte de touttes choses. Vous ne me dittes rien du père Bourdaloue. Sur ce que l'on désire de faire ouvrir le corps; si on le peut esvister, je croy que c'est le meilleur party. Faites un compliment de ma part aux frères et aux sœurs et les assurés que dans les occasion, ils me trouveront toujours disposés à leur donner des marques de ma protection.

« Louis. »

Offres de services d'un abbé (1658).

On voit dans sa correspondance, conservée à la bibliothèque de l'Institut, que le chevalier de Guichenon ayant récemment obtenu des lettres de noblesse émanées de S. A. R. le duc de Savoye, écrivit à tous ses amis pour leur faire part de cette nouvelle. Parmi les nombreuses félicitations qu'il reçut d'eux en réponse, la lettre suivante nous a paru d'un prix particulier. Son auteur est l'abbé de Saint-Maurice en Valais, l'ancienne et riche abbaye d'Agaune. Lui-même était dans l'enivrement de sa dignité abbatiale, car il venait d'être élu, et n'avait pas encore la confirmation du saint-siége. Le nouvel abbé offre donc au nouveau chevalier ses compliments, et met à sa disposition *sa personne avec tout son ressort*, dit-il, *savoir sept mille âmes portant armes*. Un aussi formidable empressement aurait eu de quoi effrayer le pacifique historiographe de Savoie, s'il avait pu y voir autre chose qu'une rodomontade assez bien accommodée au style épistolaire de l'époque.

« Monsieur le chevalier,

« Je congratule votre seigneurie du degré auquel vous mérites vous ont donné rang, et vous prophétise que vous labeurs vous prépare bien d'autre plus ample récompense.

« Je vous remercie aussi des sohaits que vous me desiré à ma promotion, et vous offre en contrechange ma personne avec tout son resort, à sçavoir dix paroisses, onze jurisdictions et sept mille âmes portant armes. Résolvez-vous à me commander, puisque je suis tout vostre, ne sohaittant rien autre avecques impatience que une conférence à vostre commodité.

« Il luy ha de la fumée mais poinct de feu de notre Suisse, ormis la défiance entre les catholiques et protestants. J'attend, Dieu aydant, pour tout ce moys ma bénédiction de Rome. Son éminentissime S. le cardinal Chysi se compleut d'en s'en décharger et avoir le soing. Nostre nonce helvétique, Borromée, patriarche d'Alexandrie, y travaille fort à bon escient. Je prie Dieu, si cela est pour sa gloire, que son S. Esprit *qui nescit tarda molimina* me veille combler de ses bénédictions, assurant votre seigneurie d'estre d'ycelle, par toute l'estendue d'une éternité,

« Votre très-affectionné et dédié serviteur.

« QUARTERI.

« De Saint-Maurice, ce 22 de février 1658. »

Des notes tironiennes.

On annonça un jour, il y a maintenant deux ans passés, que les notes tironiennes, ces hiéroglyphes de l'antiquité latine si longtemps le désespoir des érudits, étaient enfin analysées, connues et près d'être livrées à la curiosité publique sans voiles et sans mystères. Ce nouveau succès de la science moderne était l'œuvre d'essai d'un élève de l'école des Chartres, M. Jules Tardif; ce travail était sa thèse d'archiviste-paléographe. L'Académie des inscriptions et belles-lettres lui décerna la première médaille du concours de l'année 1850 pour les antiquités nationales, et l'éloge suivant, auprès duquel la médaille d'or est d'un faible prix.

« Le savant bénédictin Carpentier, et l'un de nos contemporains, M. Kopp, ont été les légitimes précurseurs de M. Tardif; mais leurs travaux, quoique très-méritoires, se réduisent à des tâtonnements. Le décomposition et la recomposition de l'écriture; la fixation des signes élémentaires, la distinction entre les groupes alphabétiques et les désinences, la théorie des suppressions de voyelles et de consonnes, sont exposées par notre jeune paléographe avec un ordre, une lucidité, une logique qui frappent d'admiration. En vain le trait fondamental se dérobe sous la rapidité de la main qui le trace; il n'échappe pas à la sagacité du savant qui redevient ainsi comme

le législateur du système. Il est hors de doute que l'application d'une méthode aussi perfectionnée fera lire des textes importants pour l'histoire en général et pour celle de notre pays en particulier; mais quand bien même il n'y aurait là qu'un résultat de pure curiosité, on devrait rendre hommage à la singulière pénétration, à la capacité scientifique qui a triomphé d'obstacles que la patience même des Bénédictins n'avait pu vaincre. Les fruits de ce beau travail ne se borneront pas au déchiffrement des notes tironiennes: l'écriture démotique des Égyptiens offre plus d'un rapport avec ces notes; pour les analyser, il faut aussi remonter à la forme complète de l'élément originaire et l'on n'arrivera à cette restitution avec succès et certitude que lorsqu'à l'expérience de la langue on joindra la faculté de divination méthodique qui distingue le beau mémoire de M. Jules Tardif. »

La publication de ce mémoire a été retardée par la difficulté de reproduire les nombreux tableaux de notes tironiennes dont il est accompagné. Il vient enfin d'être imprimé par les soins de l'Académie, dans ses *Mémoires des savants étrangers*, et forme une mince brochure in-4° de 67 pages, dont les tableaux occupent la moitié. La faible étendue de l'ouvrage montre qu'il est écrit avec concision, et par conséquent difficile à analyser. On peut cependant, je crois, au moyen de très-peu de lignes, en donner quelque idée [1].

Les notes tironiennes, après avoir été imaginées pour conserver par l'écriture les improvisations du sénat et du barreau de Rome, s'étaient perpétuées par la tradition jusqu'au moyen âge. Elles ne furent abandonnées que vers la fin du IXe siècle. Nous possédons un grand nombre de documents accompagnés de fragments écrits en caractères tironiens; il nous est resté, en outre, des recueils spéciaux, uniquement remplis de ces caractères, et qui servaient de guides ou de répertoires aux notaires et aux scribes. La Bibliothèque nationale conserve six manuels de ce genre, et il y en a beaucoup d'autres. Les plus complets renferment environ treize mille notes, la plupart avec leur traduction.

Dom Carpentier, dans son *Alphabetum tironianum* (1747), et Kopp, dans le second volume de sa *Palæographia critica* (1817), ont publié cette immense quantité de signes; mais ils n'ont fait, par ces publications, que donner le dictionnaire d'une langue dont la grammaire était fermée pour eux; ils ont fait une œuvre de

[1] Je demande pardon pour l'imperfection des signes typographiques à l'aide desquels on a tâché, dans les deux pages suivantes, de représenter quelques notes tironiennes.

reproduction, mais sans pouvoir se rendre compte de l'origine ni de la valeur des notes, par conséquent sans pouvoir les classer, et sans même savoir en quoi leur recueil était incomplet, ni jusqu'à quel point il l'était. Kopp, cependant, avait fait un grand progrès qui a servi d'échelon à M. Tardif; il avait disposé ses treize mille notes dans l'ordre alphabétique de leur *signification*. C'était déjà une sorte de méthode, mais mauvaise; parce que la forme des caractères tironiens varie souvent sans que la signification change, ou reste la même pour des significations très-diverses. Le dictionnaire de Kopp n'a même presque pas d'utilité pratique, car M. Tardif (p. 13) le dit avec raison, « pour retrouver la signification d'une note à son ordre alphabétique, il faut savoir de quelles lettres se compose le mot que cette note représente, c'est-à-dire qu'il faut connaître d'avance précisément ce qu'on cherche. »

Tel était donc l'état des choses avant 1850. On possédait une quantité très-considérable de groupes tironiens avec leur traduction; mais on n'avait pas deviné le mécanisme de cette écriture; on traduisait sans comprendre et l'on n'était jamais sûr d'avance de pouvoir traduire.

M. Tardif (p. 22) établit les principes suivants :

« Les notes tironiennes, comme toute écriture allant de gauche à droite, ne peuvent renfermer que dix espèces de signes simples : les traits vertical, horizontal, descendant de droite à gauche, montant de gauche à droite, descendant de gauche à droite, la circonférence de cercle et les quatre sections de cercle.

| — / / \ O C Ɔ ∪ ∩

« Cela étant posé, on peut former dix grandes séries se succédant dans l'ordre que nous venons d'indiquer, et chacune d'elles renfermant les notes qui commencent par l'un de ces dix signes. On peut ensuite classer dans le même ordre les signes de chaque série, en considérant successivement le 2ᵉ, le 3ᵉ, le 4ᵉ élément de chaque note. »

Cette idée excellente est l'idée capitale du travail de M. Tardif, et celle sans doute où le rapporteur de l'Académie entrevoyait un moyen d'éclaircir les problèmes de l'écriture démotique des Égyptiens.

M. Tardif dresse en effet dix séries ou principaux tableaux; chacun d'eux a pour type l'une des dix espèces de signes simples et se subdivise en autant de tableaux secondaires que le signe auquel il est consacré peut se combiner de fois avec les autres signes. Ainsi le premier tableau, celui qui a pour type la verticale, comprend les subdivisions suivantes :

1° ǀ ǀ·ǀ' ⊢ -ǀ ǀ- ¬ǀ, etc. (la verticale et ses diverses modifications); 2° L ¬L, etc. (la verticale combinée avec le second signe); 3° ⌡... (la verticale combinée avec le troisième signe); 4° V V ▸..; 5° L; 6° d; (la combinaison ¿ n'existe pas); 7° l3; 8° h.

Le second tableau comprend les subdivisions — 1 7 —⁄ —\ ¬O ¬C ¬3 ¬U; et ainsi des huit autres séries ou tableaux. En outre, à chaque subdivision, les signes qui la composent suivent le même ordre que les combinaisons principales : Ainsi le signe 1 (t), par exemple, devient à son tour, dans le tableau secondaire dont il fait partie, le type d'une génération nouvelle de signes tels que ¬L (tl), ¬V (ti), ⌡ (tr), ¬h (ta). Chacun de ceux-ci à son tour peut aussi prendre le même rôle, et après ¬L l'on trouve : Z (tp), Z (tt), ¬L∪ (tl).

Il n'est pas besoin d'entrer dans plus de détails pour faire comprendre qu'un tel tableau s'étendant jusqu'à l'infini peut embrasser toutes les combinaisons possibles des dix signes primitifs et qu'il offre en même temps un ordre parfait, de telle sorte que les recherches n'y sont pas plus difficiles que dans un dictionnaire alphabétique. Avec les dix tableaux de M. Tardif, qui contiennent moins de deux mille signes, on peut retrouver la plupart des radicaux qui se présentent dans l'écriture tironienne. Voici les détails fournis par l'auteur lui-même (p. 26) pour le procédé qu'on doit suivre.

Lorsqu'on veut trouver la signification des notes, on doit examiner d'abord de quels éléments se compose la note dont on s'occupe, et à quelle série appartient son signe initial; puis on recherche dans cette série la signification de la note entière à la place que lui assignent les diverses parties dont elle se compose. Si l'on veut par exemple connaître la valeur de la note ¬/3 on la décompose et on voit qu'elle se forme des quatre éléments suivants : — / ⁄ 3. Le signe initial — est le type du second tableau; c'est donc dans ce tableau que la note doit se trouver. En effet, on trouve d'abord — isolé, puis, comme on l'a vu plus haut, suivi de la verticale 1 et ensuite du trait descendant de droite à gauche 7; en parcourant les signes qui viennent à la suite de ce dernier, on arrive promptement à la note ¬/ suivie des différentes combinaisons ¬/ı, Z, ¬/o et enfin ¬/3 (NB, nobis). Si une note formée de signes non interrompus ne figure pas dans ces tableaux, on la décompose. « En décomposant ainsi les notes et en cherchant successivement la si-

gnification des signes qu'elles renferment, on pourra toujours, dit M. Tardif (p. 27), retrouver la valeur des groupes de signes qui sont employés pour représenter *les radicaux*. »

Tout ce que nous venons d'exposer, en effet, ne se rapporte principalement qu'à la lecture du radical des mots écrits en notes tironiennes. Les terminaisons, toujours séparées du radical et placées soit au-dessus, soit au-dessous, ou autour, sont l'objet d'une théorie spéciale. Ou elles sont formées par les mêmes procédés que les radicaux, et alors elles offrent les mêmes traits et le même sens, ou bien elles se composent de signes arbitraires imaginés par les inventeurs de notes comme plus expéditifs. Ainsi, parmi ces signes, le point joue un grand rôle : B. se traduit par *bum*, Ḃ par *bat*, Ḅ par *bant*; S. signifie *sem*, Ṡ *set*, Ṣ *sent*, S· *ses*; İ *tat*, I· *riam*, ·I *bundum*, etc., etc. La terminaison se distingue du radical en ce qu'elle en est séparée et toujours en petits caractères, de sorte que quand deux signes font partie du même groupe, c'est invariablement par le plus grand que la lecture doit commencer. C'est la terminaison qui forme la partie la plus intelligible et la plus certaine de la traduction des notes tironiennes, parce que le nombre des terminaisons étant assez restreint, on en a dans les recueils une liste traduite à peu près complète. M. Tardif en donne, toujours par la même méthode de combinaison des signes, un tableau comprenant environ cinq cents notes.

Lire le radical et lire la terminaison n'est pas tout encore. Il faut aussi tenir compte de ce que, pour faciliter la liaison des signes et accélérer son travail, l'écrivain ne craignait pas : 1° d'opérer des permutations de lettres et d'écrire C pour Q, D pour T, F pour V, SE ou TIO pour CE ou CIO et réciproquement ; 2° de faire même des permutations plus fortes comme MF pour FM, SD pour DS, OF ou UF pour FO ou FU ; 3° de supprimer des consonnes lorsqu'elles ne lui paraissaient pas nécessaires pour caractériser le mot.

Enfin, un point capital de l'écriture tironienne, c'est la suppression de la plupart des voyelles. Toute voyelle qui n'est pas la première ou la dernière d'un mot est volontiers supprimée par les scribes.

Il ne faut donc pas croire que le dictionnaire méthodique imaginé par M. Tardif, et les explications courtes mais substantielles dont il l'a fait précéder, fournissent le moyen de lire aisément un texte tironien quelconque. La pénétration a créé l'instrument et démontré la composition des groupes par la dissection de chacun de leurs éléments; mais une grande pénétration sera nécessaire

encore à ceux qui voudront utiliser cette découverte. Deux obstacles arrêteront toujours : la multiplicité des signes employés à représenter une même lettre, puis l'élimination irrégulière des consonnes et la suppression des voyelles. La multiplicité des signes est telle que, dans son alphabet général (p. 23), M. Tardif donne des exemples de douze manières de faire la lettre A (isolée ou conjointe), de seize manières pour l'N, de vingt-trois pour l'M, de neuf pour l'S, et ainsi de toutes les lettres de l'alphabet sauf l'X et le Z, qui n'ont chacun pour représentation qu'un signe unique. Quant aux lettres supprimées, voici quelques exemples de notes traduites dans les recueils, et comme on en trouve par centaines :

Valeur : I. OS. Signification : Inimicos.
.... ANT. .... Antiquus.
.... AL. US. .... Apostolus.
.... GE. IT. .... Gemescit.

Comment deviner de pareilles ellipses? L'imagination jouera donc toujours et nécessairement un grand rôle dans le déchiffrement des notes tironiennes. Le lecteur risque tout d'abord, même avec la meilleure des méthodes, de ne rien comprendre à son texte, à moins que des circonstances extérieures ne lui indiquent de quel sujet il y est question. Un scribe qui se servait des notes tironiennes avait à peine besoin pour se relire d'un effort de mémoire ; il nous faut pour l'épeler des efforts de génie.

Ces difficultés qui subsistent et qu'on ne fera jamais disparaître expliquent un fait dont on peut être étonné. L'auteur de la *Palæographia critica*, Kopp, qui n'avait point trouvé la méthode, et qui ne possédait dans son dictionnaire qu'un immense fatras, était parvenu cependant à lire avec sûreté les notes tironiennes, au moins celles qu'on rencontre sur les diplômes. Cet habile paléographe visita les Archives nationales vers 1810 (?) et y laissa une précieuse trace de son passage en inscrivant en marge d'un inventaire des diplômes mérovingiens et carlovingiens de la série K, rédigé par dom Joubert, la traduction des notes tironiennes qui se trouvent sur ces documents. Cette traduction, vérification faite par la version que M. Tardif a donnée à son tour aux Archives pour les pièces mérovingiennes, est exacte et complète. Comment donc Kopp lisait-il aisément sans instrument, sans méthode? C'est qu'il y a des solutions que la méthode ne donne pas et qui ne se trouvent que dans une longue habitude. Mais si le savant Kopp, à ses connaissances pratiques, avait pu joindre la clef que M. Tardif nous a fournie, il aurait traduit sans doute tous les textes tironiens qui

nous restent en assez grand nombre, et qu'on ne rendra pas sans peine à la clarté. Aujourd'hui, du moins, la voie est ouverte, et grâce au guide qu'ils devront à M. Tardif, les érudits parviendront peut-être à nous dire quel profit on peut tirer des documents qui se cachent encore sous ces notes tironiennes si longtemps impénétrables.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

437. — *Catalogue général des bibliothèques paroissiales* de la province ecclésiastique d'Avignon, rédigé sous la direction du comité central. 5 f. 1/4 in-8°. Avignon, Séguin.

438. — *Cénomans (les) anciens et modernes.* Histoire du département de la Sarthe depuis les temps les plus reculés, par M. l'abbé Auguste Voisin. Tome Ier. Paris, Julien, etc. In-8° de xxxvi-544 p. avec une carte.

L'auteur de cet ouvrage est nourri d'études classiques et ecclésiastiques, mais étranger à l'histoire. La partie de son livre consacrée au moyen âge n'est qu'un remaniement des chroniques; des chapitres presque entiers (voy. par exemple pag. 400 à 450) ne sont que la traduction de Guillaume de Poitiers, d'Orderic Vital, des Actes des évêques du Mans et d'un écrivain moderne nommé Lecorvaisier. M. l'abbé Voisin a cependant pris beaucoup de peine pour étudier la géographie ancienne du Maine, et il rectifie parfois les travaux très-estimés de M. Cauvin sur ce sujet; mais les quelques données utiles que lui fournit la connaissance des lieux sont gâtées par de véritables rêveries. Il prétend, et il en prend à témoin le *Lexicon philologicum* d'Hoffman, érudit bâlois du xvii° siècle, qu'Auguste, ayant divisé Rome en quatorze régions, partagea le Maine en quatorze conditæ ou cantons, et chaque condita en trois vics. Il passe en revue ces quatorze conditæ et nous en décrit exactement toutes les villa. Son imagination s'applique aussi aux étymologies; la terminaison *acus* dans les noms géographiques est pour lui l'indice de la possession du lieu par un Romain, parce que cette terminaison est, dit-il, la forme latine de l'adjectif possessif. Ainsi le nom du village d'*Aigné*, Agniacus, est l'adjectif possessif tiré du nom propre Anianus; *Changé*, Candiacus, Cangiacus vient de même de Candidus; *Pruillé*, Proliacus, de Proclus; *Savigné*, Saviniacus, de Sabinus. « Mais, ajoute l'auteur, de *Savinia* s'est, au contraire, formé le mot français *Savigny* » (p. 58). Quant aux antiquités celtiques, elles occupent une grande place dans le volume; le Mans, aux yeux de M. l'abbé Voisin, était fondé longtemps avant Rome (p. 525), le sang cénoman coulait dans les veines de Virgile, de Tite Live, de Suétone et de cent autres Gaulois non moins illustres (p. 33); les origines gauloises ont été présentées jusqu'à ce jour d'une manière peu fidèle (p. 8), et « le premier fait que l'on puisse rattacher à

l'histoire des Cénomans serait celui de leur établissement au bord de l'Éridan, après la ruine de Troie, en l'an 1184 avant Jésus-Christ » (p. 31).

439. — *Charles le Téméraire* (Causes secrètes de la chute de), par M. Th. Foisset. In-8° de 1 f. 1/4. Dijon, impr. Tricault.

440. — *Die Werke der Troubadours....* Les ouvrages des Troubadours en langue provençale, d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, par le docteur C. A. F. Mahn. Berlin, Dümmler; in-8° de 265 pages.

441. — *Église d'Arc et Sénans* (Notice sur l'), département du Doubs, canton de Quingey. Impr. Gauthier, à Lons-le-Saulnier; in-8°.

442. — *Études historiques sur les monnaies* et le monnayage des Romains, par M. Berry. In-8° de 4 feuill. 1/2, plus 2 pl. Paris, Dumoulin.

443. — *Französische Geschichte*. Histoire de France principalement aux XVIe et XVIIe siècles, par Léop. Ranke. Tome Ier. In-8° de 680 pag. Stuttgart, Cotta.

444. — *Histoire du comté de Foix* depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, avec notes, chartes, titres, documents, plans, cartes géographiques, etc., renfermant des détails complets sur l'ancien vicomté de Couserans, le pays de Castelbon, la vallée d'Andorre, le Mirepoix, le Lezatais, etc., par M. Castillon (d'Aspet). Tome Ier, 31 feuill. in-8°. Toulouse, Cazeau; Paris, Garnier frères.

445. — *Histoire de l'Église de France* pendant la révolution, par M. l'abbé Jager. 3 vol. in-8°. Paris, Didot (18 fr.).

446. — *Histoire des luttes et des rivalités politiques* entre les puissances maritimes et la France durant la seconde moitié du XVIIe siècle, par le baron Sirtema de Grovestins. Tomes I et II. (Il y aura 6 vol.) Paris, Amyot.

447. — *Journal historique de Pierre Fayet* sur les troubles de la Ligue, publié d'après le manuscrit inédit et autographe, avec des éclaircissements et des notes par Victor Luzarche. 12 feuill. in-12. Impr. Ladevèze, à Tours.

448. — *Légende d'Alexandre le Grand* au XIIe siècle, d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale, par le comte de Villedeuil. In-12 de 5 f. et demi. Impr. Gerdès à Paris (1 fr. 50).

449. — *Littérature du Nord* (Tableau de la), au moyen âge, en Allemagne, en Angleterre, en Scandinavie et en Slavonie, par F. G. Eichhoff. In-8° de 29 f. Paris, Didier (6 fr. 50).

450. — *Mémoires historiques et chronologiques sur les séminaires* établis dans la ville de Toulouse depuis leur origine jusqu'à nos jours, d'après les documents authentiques déposés aux archives du département, de l'archevêché, des prêtres de Saint-Sulpice, du séminaire diocésain et les autres monuments religieux ou littéraires de la ville et de la province ecclésiastique pour servir à l'histoire de l'église de Toulouse. In-8° de 5 f. Impr. Douladoure, à Toulouse.

451. — *Normandie* (Histoire des ducs de), par L. La Butte. Tome Ier. In-8° de 23 f. (avec une préface par Henry Martin). Paris, Dauvin et Fontaine.

452. — *Notice des peintures et des sculptures* placées dans les appartements et dans les jardins du palais de Trianon, par Eudore Soulié, conservateur adjoint du Musée de Versailles. 3 f. in-12. (1 fr.).

453. — *Notice historique sur l'ordre de Saint-Hubert* de Lorraine et du Barrois, extraite de titres originaux conservés dans les archives de l'Ordre. Une demi f. in-4°. Impr. Lacour, à Paris.

454. — *Papauté* (*Histoire de la*) pendant le XIVe siècle, avec des notes et des pièces justificatives, par l'abbé J. B. Christophe, curé du diocèse de Lyon. 3 vol. in-8°. Paris, Maison (18 fr.).

455. — *Papiers d'État*, pièces et documents inédits ou peu connus relatifs à l'histoire de l'Écosse au XVIe siècle, tirés des bibliothèques et des archives de France, et publiés pour le Bannatyne club d'Edimbourg par A. Teulet. Paris, Plon frères. 2 vol. in-4° de 800 et 960 pages.

Ces deux énormes volumes contiennent environ six cents pièces de toute nature : traités, lettres privées, mémoires, instructions, dépêches de rois, de reines, d'ambassadeurs. Ils embrassent les deux règnes de Jacques V et de Marie Stuart (1515 à 1587), période la plus agitée et la plus décisive de l'histoire d'Écosse. Ces documents font mieux voir l'état intérieur et l'organisation du pays à l'époque de tout l'éclat, puis du déclin et du terme de son alliance avec la France, qui datait du XIIIe siècle. Nous remarquons dans le second volume deux lettres adressées de Londres, en 1585, à Marie Stuart, par un père jésuite (le père Larue), agent zélé des princes catholiques, et qui donne à la reine de curieux détails sur les secrètes menées du parti. (Voy. sur cette publication un rapport de M. Mignet, imprimé dans les comptes rendus de l'Académie des sciences morales.)

456. *Précis de l'histoire et du commerce de l'Afrique septentrionale* depuis les temps les plus anciens jusqu'aux temps modernes, par M. Mauroy. Paris, Ledoyen (7 fr. 50).

457. — *Rousier (le) des Dames*, sive le Pèlerin d'amours, nouvellement composé par messire Bertrand Desmarins de Masan. In 32. Paris, Jannet.

Réimpression à soixante-deux exemplaires d'un petit poëme rare. (Imprimerie Crapelet et Lahure),

458. — *Sainte-Colombe-lez-Sens* (*Histoire de l'abbaye royale de*), précédée de la Vie de sainte Colombe, vierge et martyre du pays senonais; par M. l'abbé Brullée. Sens, chez Duchemin.

459. — *Saint-Anselme de Cantorbéry.* Tableau de la vie monastique et de la lutte du pouvoir spirituel au XIe siècle, par M. Ch. de Rémusat. In-8° de 35 f. Paris, Didier. (7 fr. 50).

460. — *Statistique illustrée de la ville et de l'arrondissement de Dinan;* par Charles Lecoq. Ire partie. Imprimé à Dinan. Paris, Dumoulin. Prix, 10 fr.

Ouvrage accompagné de treize jolies planches.

461. — *Triumvirat (Le) littéraire au* XVIe *siècle;* Juste Lipse, Joseph Scaliger et Casaubon; par M. Charles Nisard. 30 f. in-8°. Paris, Amyot. (7 fr. 50 c.)

462. — *Voyage d'Alger au Ziban*, l'ancienne Zèbe, en 1847, par le docteur Guyon. Alger, 1852, in-8°.

463. — *Ximenès (Histoire de la vie et de l'administration du cardinal)*; par Michel Baudier, gentilhomme de la maison du roi Louis XIII, chevalier de son ordre, conseiller d'État, conseiller privé et historiographe de S. M.; annotée et précédée d'une introduction et d'une notice sur Michel Baudier et ses divers ouvrages, par Edmond Baudier. In-8° de 25 feuill. Paris, Plon frères.

H. L. Bordier.

DE L'IMPRIMERIE DE CH. LAHURE (ANCIENNE MAISON CRAPELET)
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

(N° 12. — DÉCEMBRE 1852.)

AVIS.

L'*Annuaire de* 1853 sera distribué dans les premiers jours de février prochain. Le Conseil de la Société regrette ce retard involontaire, occasionné surtout par la composition lente et difficile des tableaux de la *Topographie ecclésiastique de la France*.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 7 DÉCEMBRE 1852,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LASCOUX, VICE-PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

Ouvrages offerts.

Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. le baron Walckenaer, par M. Naudet, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. In 4°, 1852. (Cette Notice a été lue à la séance publique de l'Académie des inscriptions, le 12 novembre 1852.

Memoires de l'Académie d'Arras, t. XXV, août 1851, 1 vol. in-8°.

Bulletin de la Société de l'Histoire du protestantisme français,

livraisons 1, 2, 3, 4, 5, 6 (juin à novembre 1852), trois cahiers in-8°.

Programme des prix proposés par la Société libre d'émulation de Rouen pour 1853-54-55.

Bulletin du Bibliophile, nº de septembre 1852.

Correspondance.

M. Ch. Read, président de la Société de l'histoire du protestantisme français, fait hommage à la Société de l'histoire de France des six premiers numéros du *Bulletin* ci-dessus présenté; il demande, au nom de cette nouvelle compagnie, à entrer en échange de publications respectives. La pensée qui a guidé la fondation de la Société de l'histoire du protestantisme est au fond la même qui a inspiré la Société de l'histoire de France; mais cette branche spéciale de l'histoire politique et ecclésiastique ne pourra être explorée heureusement qu'avec le concours de tous les représentants du protestantisme français.

Cette demande est renvoyée à l'examen du Comité des fonds.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Choix de Mazarinades, t. I, les feuilles 1 à 4 sont en bon à tirer, les feuilles 5 et 6 sont composées.

Annuaire de 1853. L'impression de la *Topographie ecclésiastique de la France* continue.

Le Comité des fonds et celui de l'*Annuaire* prenant en considération la nécessité de hâter autant que possible la mise au jour de ce volume, qui est déjà en retard, proposent au Conseil de n'insérer dans l'*Annuaire* de 1853 qu'une partie du travail de M. J. Desnoyers sur la *Topographie ecclésiastique de la France pendant le moyen âge*, qui devait y entrer en entier, et de n'y comprendre que les diocèses des quatre Lyonnaises, imprimés déjà en très-grande partie. Quelques autres articles insérés dans des Annuaires précédents ont été ainsi divisés en plusieurs volumes, entre autres, la Liste des archevêques et évêques de France par M. Marion.

L'impression de la suite du travail de M. J. Desnoyers ne serait point interrompue, ce qui permettrait de faire paraître beaucoup plus tôt l'*Annuaire* de 1854, dans lequel il serait continué et terminé.

Le Conseil adopte cette proposition, dont M. J. Desnoyers reconnaît la justesse, tout en regrettant que les recherches et les vérifications très-nombreuses qu'exige un travail de topographie histo-

rique tout à fait nouveau, qui n'avait même pas été indiqué ni ébauché dans le *Gallia christiana*, aient occasionné un tel retard et entraîné des lenteurs qu'augmentent encore les difficultés matérielles de la composition des tableaux. Quoique fort avancé dans l'ensemble de son travail, dont il s'occupait depuis plusieurs années et qu'il avait mené de front simultanément pour les différents diocèses de chacune des dix-sept grandes provinces de la Gaule, il en eût encore différé la publication si le Comité de l'Annuaire ne s'était trouvé dépourvu, pour le volume de 1853, d'articles scientifiques rentrant dans le cadre général adopté et suivi jusqu'ici.

Le Conseil décide en outre que l'*Annuaire de 1853* contiendra une nouvelle Liste généalogique des souverains des différents États; cette liste, dont l'impression pourra être très-rapide, complétera le volume.

— Le Conseil décide que le *Choix de Mazarinades* formera une série distincte de la *Bibliographie*, et que la tomaison ne se continuera pas; le tirage aura lieu au même nombre d'exemplaires.

— Le Conseil porte son attention sur les volume qui pourront être publiés pendant l'exercice de 1853. Les deux volumes du *Choix de Mazarinades*, ou tout au moins le premier, en feront certainement partie.

Le *Journal du règne de François Ier* sera très-prochainement prêt à être mis sous presse; l'éditeur désigné, M. Lalanne, a promis d'en remettre sous peu de jours la copie annotée à M. Lenormant, commissaire responsable.

M. de La Villegille aura certainement terminé avant la fin de l'année 1853 le travail préparatoire nécessaire pour commencer à cette époque l'impression du IVe volume du *Journal de Barbier*.

MM. Marchegay et Salmon ont donné tout récemment l'assurance que leur recueil de *Documents historiques relatifs à l'histoire des comtes d'Anjou* serait prêt, avant deux mois, à être mis sous presse. La copie du Ier volume est même à très-peu près terminée.

M. Auguste Le Prévost continue de donner ses soins au cinquième et dernier volume d'*Orderic Vital*.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

L'académie de Rouen a remis au concours pour l'année 1854 l'éloge d'Adrien Turnèbe (voy. ci-dessus pag. 296), et elle propose un prix de 800 fr. à décerner en 1855 (avant le 1er juin), à l'auteur du meilleur mémoire sur le sujet suivant:

Essai philologique et littéraire sur le dialecte normand au moyen âge; indiquer ses formes principales et ses variations, son rôle dans la constitution définitive des langues anglaise et française; rechercher dans les patois actuels des diverses parties de la Normandie, ce qui subsiste de cette ancienne langue en dehors de l'anglais et du français modernes.

—Le vendredi 10 décembre, M. Brunet de Presles a été élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en remplacement de feu M. le baron Walcknaer.

— On lit dans *le Moniteur* du samedi 18 décembre.

« Un incident singulier et de nature à intéresser vivement l'opinion publique s'est produit à Dijon à la vente d'objets d'art qui a lieu en ce moment dans la salle des commissaires priseurs. Les minutes du parlement de Bourgogne et un ancien sceau de la commune de Dijon figuraient dans le catalogue de la vente. M. le préfet de la Côte-d'Or a fait opérer, séance tenante, la saisie des pièces provenant du parlement et M. le maire de Dijon le sceau dont il s'agit. Les tribunaux seront appelés à se prononcer sur la valeur des titres de propriété que les deux parties feront valoir. »

A peu près en même temps, le tribunal de la Seine, la bibliothèque nationale et la bibliothèque de l'Institut faisaient saisir dans la vente d'autographes, faite après le décès de M. le baron de Trémont, plusieurs précieux autographes de l'Arétin, de Calvin, Rubens, Léonard de Vinci, etc., provenant principalement des ventes Libri.

Bataille de Vitry, près Paris (an 52 av. J. C.).

Tous les historiens qui se sont occupés de la Gaule ont parlé, d'après les Commentaires de César, d'une bataille livrée par Labiénus aux Parisiens, bataille terrible dans laquelle le chef des Gaulois, Camulogène, et la meilleure partie des soldats qu'il commandait, trouvèrent une mort glorieuse. Où faut-il chercher

aujourd'hui les lieux illustrés par cet événement et que César, trop concis à notre gré, n'a qu'à peine indiqués dans son récit ?

D'après la narration des Commentaires (*de Bello gall.*, lib. VII), Labiénus arrivant de Sens pour s'emparer de la capitale des Parisii, s'approchait de Lutèce en longeant la rive gauche de la Seine lorsqu'il fut arrêté par un marais infranchissable derrière lequel Camulogène s'était habilement retranché. Le lieutenant de César revient alors sur ses pas, traverse le fleuve à Melun et reprend sa course vers Lutèce en suivant la rive droite. Mais pendant cette marche se répandent des nouvelles funestes pour les Romains : César s'est vu forcé de lever le siége de Gergovie, la Gaule entière se soulève, les Bellovaques se préparent à marcher au secours des Parisiens; Labiénus alors renonçant à son projet de conquête pour regagner Sens et rejoindre son général, se détermine à forcer le passage au risque d'une bataille qui doit assurer la tranquillité de sa retraite. Il laisse la partie la moins sûre d'une de ses légions à la garde du camp, envoie le reste de cette légion remonter la Seine en affectant un grand bruit et donne l'ordre à sa cavalerie, après l'avoir chargée de grands bateaux amenés de Melun, de descendre en silence au long de la rivière l'espace de quatre milles et de s'arrêter là pour l'attendre.

Lui-même se met silencieusement en marche avec trois légions qui lui restaient, arrive à son tour sur le rivage de la Seine et la traverse rapidement avec e gros de son armée. Ces mouvements s'étaient effectués pendant la nuit (on était alors aux plus grands jours de l'année), et à la pointe du jour les Romains se trouvent en présence des lignes gauloises qui malgré un courage désespéré sont emportées par la supériorité militaire de leur ennemi.

L'opinion reçue au sujet de ce récit est que le marais par lequel Labiénus fut d'abord arrêté se trouvait à l'embouchure de la Bièvre qui, dit-on, formait en tombant dans la Seine trois bras dont les intervalles devaient être inondés; c'est-à-dire que les Romains auraient campé vers le Jardin des Plantes. En passant sur la rive droite, Labiénus se serait de nouveau avancé jusque sous les murs de Lutèce, l'armée gauloise restant en observation vers la place Maubert. Le passage, effectué à quatre milles de là, aurait eu lieu vers le pont de Sèvres et le choc des combattants vers Grenelle, Issy et les hauteurs de Meudon.

Cet épisode vient de fournir à M. J. Quicherat le sujet d'une remarquable dissertation qui fait partie du dernier volume des Mémoires de la Société des antiquaires de France. M. Quicherat, dans ce travail, sonde l'une après l'autre toutes les parties du sys-

tème admis, toutes les phases de cette campagne de Labiénus telle qu'on l'a comprise et par conséquent toutes les opérations correspondantes de l'armée parisienne. Rien dans ce système ne résiste à l'examen. Il n'y avait point de marais de la Bièvre ; ce ruisseau coulait comme il coule encore sur un terrain sablonneux et entrait par un seul bras dans la Seine, les deux autres bras étant des dérivations artificielles qui datent l'une de 1147, l'autre d'environ l'an 1356. Sur la rive droite, Labiénus ne s'avança pas jusqu'à Lutèce puisqu'il aurait fallu pour cela qu'il traversât la Marne, opération non moins difficile que le passage de la Seine, et dont César ne dit pas un mot. Labiénus ne pouvait pas non plus passer avec son armée sous les murs même de Lutèce pour traverser la Seine à Sèvres sans être découvert pendant sa marche et dangereusement exposé sous les collines de Chaillot et de Passy. Maintes autres difficultés de texte ou de logique surgissent de l'interprétation adoptée.

M. Quicherat fait disparaître ces difficultés en changeant le terrain des opérations. Le premier point, dit-il, où Labiénus fut arrêté est à Juvisy dans la plaine argileuse, et encore aujourd'hui marécagère, où l'Orge se jette dans la Seine par plusieurs bras naturels. Transporté sur la rive droite, Labiénus ne traversa pas la Marne ; son camp devait être assis sur les hauteurs de Créteil d'où l'on domine au loin toute la plaine ; ce fut à quatre milles de là en effet, vers Ivry, entre le pont d'Alfort et le port à l'Anglais qu'il opéra son débarquement. L'aile droite des Romains, la 7e légion, renversa du premier choc les Gaulois qui lui faisaient face et qui probablement étaient rangés dans la plaine du côté de Lutèce sans être soutenus par aucun avantage de terrain. La 12e légion qui avait affaire à l'aile opposée éprouva au contraire la plus vive résistance et ne put triompher qu'à la fin du combat lorsque la 7e, victorieuse, vint l'aider en prenant les Gaulois à dos. Quant à la dernière des légions de Labiénus, celle qui occupait le centre et qui eut à combattre les troupes postées très-heureusement sur le mamelon qui fait saillie vers la Seine à mi-chemin entre Ivry et Vitry, César n'en parle pas et ne dit pas le numéro de cette légion. Il est probable que sur ce point les Romains furent mis en déroute. Mais, inutile effort ; la jonction de la 12e légion avec la 7e qui arriva par les hauteurs, enfermant dans un cercle de fer l'aile droite des Gaulois établie à Vitry, décida du sort de la journée. Camulogène et les soldats qu'il animait de son courage se firent massacrer jusqu'au dernier plutôt que de lâcher pied.

Voilà ce que M. Quicherat explique d'après l'analyse du texte de César et l'étude des localités avec une logique et une lucidité qui

me semblent ne pas laisser place au moindre doute. Maintenant à cette démonstration déjà suffisante pour convaincre, voici les détails qu'il ajoute.

Vitry, *Victoriacum*, *Victoricium*, comme tous les villages qui portent ce nom, marque le lieu d'une *victoire* des Romains. Vitry avait deux églises : la plus ancienne dédiée à Saint-Gervais et Saint-Protais, deux saints militaires. Cette église n'aurait-elle pas remplacé un autel aux dieux Quirites, monument voué par le général romain sur le lieu de sa victoire ? Elle indiquerait en même temps l'emplacement probable où Camulogène entouré des plus braves tomba percé de coups, et le choix de saint Gervais et saint Protais pourrait donner aussi le quantième de l'événement, car leur fête tombe le 19 juin, et l'on a vu que la campagne de Labiénus se rapportait assez bien à cette époque de l'année.

Je laisse l'auteur continuer. « Si nous quittons maintenant la rive gauche de la Seine pour explorer le terrain où nous avons conclu que devait être établi le camp romain, nous tombons sur un point du territoire de Créteil où se présentent des choses non moins faites pour donner à réfléchir. Ce lieu s'appelle Notre-Dame des Mèches. Il consiste en une grande habitation rurale dont le principal corps de logis fut jusqu'à la fin du siècle dernier une chapelle sous le vocable de Notre-Dame. C'est par corruption qu'on l'a surnommée des Mèches, car les titres latins l'appellent *B. Maria de Meschio* et les anciens auteurs français Notre-Dame des Mesches.. Quelque insignifiante qu'elle soit sous le rapport de l'architecture, elle présente néanmoins une curieuse particularité. Elle est tournée du nord au midi.... sans qu'il soit possible de prétendre qu'un obstacle quelconque se soit opposé jadis à son orientation régulière. Mieux vaut regarder cette orientation insolite comme une chose traditionnelle, les reconstructions successives de la chapelle ayant été exécutées conformément à un plan primitif qui était tel ; et ce serait là une marque de haute antiquité.

« Les titres les plus anciens où l'on ait trouvé le nom du Mesche datent du XIV[e] siècle ; c'est de même au XIV[e] siècle que la tradition de Créteil fixait l'origine de la chapelle ; voici à quel propos : Les Anglais, disait-on, étant campés dans la plaine d'Ivry et les Français sous la conduite du roi Jean, dans les vignes en avant de Créteil, le roi, qui avait l'infériorité du nombre, eut recours à un stratagème. Il fit dresser de nuit au bout d'une pique un grand mannequin qu'on habilla en chevalier. Au casque était mise, en guise de cimier, une mèche qu'on alluma et qui fit si beau feu que les ennemis effrayés délogèrent. Le roi, par reconnaissance envers

la sainte Vierge, à qui il s'était voué, lui bâtit dans ce lieu une église du nom de Mèche pour rappeler le mannequin à la mèche, etc., etc.

« L'abbé Lebeuf qui rapporte ce conte ridicule n'a pas de peine à le détruire.... Comme l'obit du roi Jean se célébrait à Notre-Dame des Mèches, cette circonstance a fait introduire ce prince dans la légende. Le roi à son tour a amené les Français et les Anglais. Tout cela est donc à effacer ainsi que la mèche et le mannequin, et l'histoire se réduit à un monument votif bâti par un chef d'armée qui étant tenu en échec sur le terrain des Mesches usa de stratagème pour tromper, à la faveur de la nuit, ses ennemis postés de l'autre côté de l'eau. Ce n'est point dépasser les limites du vraisemblable que de considérer cette tradition comme une réminiscence altérée du fait raconté par César. Dès lors les Mesches seraient l'emplacement du camp romain, dès lors aussi la chapelle avec son orientation insolite pourrait passer pour avoir été bâtie sur les ruines d'un petit temple élevé sur le lieu même du prétoire aux dieux qui avaient si bien inspiré Labiénus. Les Gaulois convertis à la religion et à l'esprit des Romains, auraient payé à ce temple des champs le tribut d'un culte assidu que le christianisme transforma, sans pouvoir lui ôter tout à fait son caractère primitif. En effet il y a un siècle et demi on avait encore la coutume, conservée depuis un temps immémorial, de se rendre en procession le dimanche de Quasimodo, d'Ivry à Notre-Dame des Mèches. On sait que ces processions du temps de Pâques, appelées aussi Rogations ou Litanies, remontent, partout où elles se sont perpétuées, à l'époque même du triomphe de la religion et qu'elles ont été établies pour détourner les populations de pratiques susperstitieuses auxquelles on avait l'habitude de se livrer au commencement du printemps, notamment à cause des fêtes de Palès et de la Nativité de Rome. En expliquant ainsi l'origine des Rogations d'Ivry, il serait permis d'induire que la dame honorée aux Mesches avant la vierge Marie fut la déesse Rome; et elle recevait les hommages réguliers d'Ivry à l'exclusion des villages voisins parce que Ivry est vraisemblablement l'unique centre de population qui existât sur ce parage lors de la conquête romaine. »

Je crois qu'on peut donner toute cette dissertation de M. Quicherat comme un modèle de critique ingénieuse, féconde et en même temps solide. Peut-être reprochera-t-on à l'auteur ses conjectures; il aurait pu cependant en être encore moins sobre et je regrette, pour ma part, qu'il n'ait pas creusé davantage le nom de Notre-Dame de *Mesche*. Il semble que *meschium* rappelle trop *meschivium*,

meschevium et notre vieux mot français *meschef*, malheur, pour qu'on ne soit pas tenté de faire ici un rapprochement de plus et d'appliquer au souvenir du péril couru par les Romains dans leur camp de Créteil l'autel primitif de Notre-Dame du Mèche : du côté de Créteil le monument consacré à quelque divinité hostile et redoutable; en face, à Vitry, le temple élevé au dieu de la victoire.

Quelle que soit la vérité au sujet de ces détails où l'histoire est près de se confondre avec la légende, il est à présumer qu'aucun historien n'hésitera désormais à reconnaître Vitry, et non plus Grenelle, comme l'emplacement arrosé, il y a dix-neuf siècles, par le sang généreux de Camulogène et de ses soldats.

Écritures, Peintures et Ornements des Manuscrits.

C'est sous ce titre qu'a paru le magnifique ouvrage publié de 1835 à 1848 par M. le comte Auguste de Bastard, avec l'appui du gouvernement français. Quelque énormes que puissent et que doivent paraître les dépenses dont cette publication a été l'objet, on ne peut s'empêcher de regretter l'inachèvement d'un recueil précieux qui faisait honneur à la magnificence du pays et au talent de ses artistes.

L'ouvrage de M. de Bastard, et c'est l'une des plus graves critiques à faire du plan sur lequel il avait été conçu, n'a été exécuté qu'à soixante-deux exemplaires seulement. Il est donc véritablement difficile de le connaître et il ne sera jamais donné qu'à un très-petit nombre de personnes de pouvoir l'admirer et l'étudier. C'est là sans doute une raison qui fera accepter avec plus d'intérêt les détails qui suivent.

La collection des *Écritures, Peintures et Ornements des Manuscrits* devait embrasser :

1° L'histoire figurée de la paléographie latine depuis le ve siècle jusqu'au VIIIe (écritures romaines, mérovingiennes et carlovingiennes).

2° L'histoire des peintures et ornements des manuscrits depuis la seconde moitié du VIIIe siècle jusqu'à la fin du IXe (art carlovingien).

3° La continuation de la précédente série depuis le Xe siècle jusqu'au XVIe (art capétien et développement successif de ses œuvres jusqu'à la Renaissance).

La partie purement paléographique, d'après le plan de l'éditeur, comprend 120 planches et la partie consacrée aux peintures et or-

nements carlovingiens, 152. C'était donc en tout 272 planches qu'auraient renfermées les deux première parties du livre de M. de Bastard et qui, divisées par livraisons de 8 planches, devaient fournir trente-quatre livraisons. L'État, unique souscripteur de l'entreprise, prenait l'édition entière, c'est-à-dire les soixante-deux exemplaires, au prix de 750 francs les huit planches de chaque livraison. Mais après la vingtième livraison, la souscription de l'État, faute de fonds, a été suspendue et il n'a ainsi été publié que 160 planches dont le prix total, pour les soixante-deux exemplaires, s'est élevé à 930 mille francs.

Nous espérons faire une chose utile en transcrivant la liste des planches publiées. Cette liste donnera une idée, bien imparfaite il est vrai, de la richesse de l'ouvrage; elle retracera le plan que M. de Bastard avait suivi et elle indiquera sommairement les trésors de nos bibliothèques de Paris et de quelques départements auxquels il avait emprunté ses matériaux.

I. PALÉOGRAPHIE. — ÉCRITURES MÉROVINGIENNES.

1re Époque. — Écritures romaines dans la Gaule. — Dégénération de ces écritures.

Années 500-550. Écritures mérovingiennes sous les fils de Clovis. (Bibl. du roi : man. du fonds S. Germ. lat.)

550-600. Écriture minuscule dite demi-onciale. — Écriture majuscule dite onciale. (Bibl. du roi : *ibid.*).

Vers 600. Fins et têtes de chapitres. (Bibl. du roi, anc. fonds lat.)

2e Époque. — Naissance et règne des ornements et initiales ornées.

600-650. Premières lettres initiales ornées. (Bibl. du roi; anc. fonds lat.)

650-700. Lettres dessinées au trait, dites lettres blanches ou à jour. — Écritures capitale et demi-onciale. — Premier exemple d'ornements. — Initiales dites brodées ou en broderie. — Initiales à figures d'oiseaux et de poissons, dites ornithomorphes et ichthyomorphes. — Écriture onciale et chiffre de quaternions. — Initiales en broderie ornithomorphes et ichthyomorphes. (Bibl. du roi; suppl. lat.; anc. fonds lat. et fonds Notre-Dame).

Vers 700. Initiales ornithomorphes et ichthyomorphes. — Capitales en broderies et à filigranes. (Bibl. du roi; fonds Notre-Dame.)

700-750. Portique symbolique. Premières pages d'un manuscrit. — Écriture minuscule dite cursive brisée. — Lettres et figures d'animaux et d'oiseaux, dites zoomorphes et ornithomorphes.

— Écriture minuscule de transition dite minuscule mérovingienne (tenant de la cursive). — Même écriture (tenant de la demi-onciale). — Même écriture (tenant à la fois de la cursive et de la demi-onciale). — Même écriture (tenant de la cursive brisée). — Minuscule mérovingienne et lettres initiales. (Bibl. du roi; mss. divers du fonds S. Germ. lat.)

ÉCRITURES CARLOVINGIENNES.

1re Epoque. — Chrysographie. — Progrès et variations de la minuscule.

Vers 750. Écritures en lettres d'or et d'argent sur fond pourpre. — Onciale et demi-onciale d'un aspect différent quoique écrites par la même main. — Initiales en broderie dites ailées et fleuronnées. — Initiales zoomorphes, ornithomorphes et ichthyomorphes. (Bibl. du roi; suppl. lat.)

750-800. Écriture capitale conjointe et enclavée. — Écritures majuscules et minuscules contemporaines et de mains différentes, recueillies d'un même volume (3 planches). — Initiales à figures d'hommes ou d'animaux, etc. — Initiales dites serpentines, entrelacées, ponctuées, etc. (Bibl. du roi; suppl. lat.)

788. Écriture capitale mêlée d'onciale. — Capitale ornée, onciale et minuscule. — Petites lettres initiales. — Grandes lettres initiales. (Bibl. de Strasbourg.)

Vers 800. Initiales franco-saxonnes. — Initiales dites tressées ou entrelacées. (Bibl. du roi; S. Germ. lat.)

2e Epoque. — Renouvellement des écritures. (Les planches de cette catégorie ne sont pas encore exécutées.)

ÉCRITURES DITES WISIGOTHIQUES (*France méridionale*).

750-800. Écriture minuscule. — Onciale. — Capitales et lettres capitales ornées. — Capitale conjointe et enclavée. — Initiales à figures de poissons et de serpents. — Initiales dites perlées, entrelacées, brodées, etc. — Initiales composées de feuilles et de fleurs. — Alphabet ichthyomorphe. (Bibl. du roi; S. Germ. lat.)

ÉCRITURES LOMBARDIQUES.

1° Lombardique de Rome.

700-720. Écritures demi-onciale et minuscule. — Écritures onciale et capitale. — Têtes de chapitres et lettres initiales. (Bibl. du roi; anc. fonds lat.)

2° Lombardique de France.

750-800. Écriture capitale dite en marqueterie, en mosaïque, etc. — Écritures capitale et minuscule. — Lettres initiales. — Têtes de chapitres. (Bibl. du roi; mss. divers du fonds S. Germ. lat.)

Vers 780. Lettres à figures d'oiseaux et de poissons. — Minuscule tirant sur la caroline. (Bibl. du roi; mss. divers du fonds S. Germ. lat.)

ÉCRITURES SAXONNES.

(Les planches de cette catégorie ne sont pas exécutées.)

II. PEINTURES ET ORNEMENTS CARLOVINGIENS.

774. Premier livre de date certaine contenant des peintures proprement dites. Mélange des ornements byzantins saxons et nationaux. — Minuscule carlovingienne des premiers temps. (Évangél. de la bibl. du Louvre.) — Jésus-Christ. — Saint Matthieu et saint Marc. — Saint Luc et saint Jean. — Frontispice et première page. — Texte courant. — Vers en l'honneur de Charlemagne. — Choix d'ornements. (Les planches de cette catégorie sont exécutées et font partie d'une série de 80 planches, auxquelles ont souscrit LL. MM. l'empereur de Russie, le roi de Prusse et le roi des Pays-Bas, série étrangère à l'ouvrage patronné par le gouvernement français.)

Ornements saxons mêlés d'ornements nationaux.

750-800. Fragment de l'évangile selon saint Marc. — Premiers versets de saint Matthieu et de saint Jean. — Fin du premier canon d'Eusèbe. (Bibl. de l'Arsenal. Évangél.)

Ornements byzantins, saxons et nationaux exécutés en France.

Vers 800. Figure de l'Église. — Fontaine mystique. — Canons d'évangiles. — Saint Matthieu, évangéliste. — Premier verset de saint Luc. — Texte courant. (Bibl. du roi, Évang. de saint Médard de Soissons.)

822. Têtes et fins de chapitres. — Écritures capitale, onciale et cursive. — Initiales et chiffres de quaternions. (Bibl. du roi; bibl. de Louis le Débonn. Dernier exemple d'un ms. exécuté dans le goût national sans influence étrangère.)

Vers 825. Premier verset des quatre évangélistes. — Canons d'évangiles. — Saint Luc et saint Jean évangélistes. (Bibl. d'Epernay, Évang. d'Ebon.)

Style de Reims.

800-850. Saint Luc et saint Jean évangélistes. (Bibl. Sainte-Geneviève, Évang. de La Rochefoucauld.)

Style de Metz.

800-850. Saint Marc évangéliste. (Évang. de Metz.)

Vers 839. Commencements de préfaces. — Fragment du canon de la messe. — Initiales dans le texte. — Initiales fleuronnées, historiées (2 planches).

800-850. Initiales symboliques. (Évang. de Louis le Débonnaire.)

Style de Saint-Martin de Tours.

Vers 840. Premières pages de texte. — Écriture demi-onciale et minuscule. — Premiers versets de saint Matthieu et de saint Jean. — Canons d'évangiles. — Fragments de canons. — Premier verset de saint Luc. — Fragments des tables des saints évangiles. — Fragments d'ornements symboliques (2 planches). Fragments d'ornements et de colonnes. — L'empereur Lothaire. — Saint Marc évangéliste. (Évang. de Lothaire.)

Vers 856. Écriture minuscule dite renouvelée ou caroline.—Demi-onciale caroline. — Onciale. — Capitale. — Capitale rustique. — Initiales gallo-franques (3 planches). — Canons d'évangiles (4 planches). — Sommaires des premiers chapitres de la Bible. Les signes du zodiaque. — Figures symboliques. — Offrande au roi Charles le Chauve. (Bibl. de Charles le Chauve.)

Style franco-saxon.

Vers 850. Écriture franco-saxonne. — Premier verset des Rois. — Épître de saint Paul. — Initiales franco-saxonnes. — Ornements franco-saxons. (Bible de S. Denis.)

Vers 850. Fragment de l'Évangile selon saint Matthieu. — Canons d'évangiles (2 planches). — Initiale et ornement. — Mort du Christ. — Saint Matthieu évangéliste. (Évang. de François II.)

Style de la seconde moitié du IXe siècle.

Initiales et frontispice. (Évangile de Charles le Chauve.)

Frontispice d'un canon de la messe. Prince franc et saint Grégoire le Grand. (Canon de la messe en lettres d'or.)

Commencement de l'Évangile selon saint Marc. (Évangiles de Fauchet.)

Enceintes fortifiées. (Évangiles des Célestins Saint-Paul.)

Décadence de l'art carlovingien.

Vers la fin du IXe siècle. Écritures carolines. — Canons d'évangiles. — Fragments de canons. — Ornements et lettres initiales. — Le roi de Gloire. — Saint Matthieu évangéliste. (Évangiles du Mans.)

III. PEINTURES ET ORNEMENTS CAPÉTIENS.

Xe siècle. Canons d'évangiles. — Fragments de canons. — Initiales phyllomorphes. — Initiales zoomorphes. (Bible de Limoges.) — Heldric, abbé de Saint-Germain l'Auxerrois. — Deuxième vision du prophète Ezéchiel. — Premiers mystères de la vie de Jésus-Christ. — Fragments d'une chronique.

XIe siècle. Texte courant et passages notés. — Scènes des martyres de saint Étienne et de saint Denis. (Missel de Saint-Denis.) — Initiales bourguignonnes. (Ms. de M. Wattemare.) — Fragments de notation musicale. — Initiales ornithomorphes, zoomorphes, etc. (Missel de Saint-Maur.) — Portes symboliques. Initiales provençales. (Évangiles de Montmajour.) — Inscription énigmatique. — La grande Babylone. — Avénement du Fils de l'homme. (Apocalypse de Saint-Sever en Gascogne.)

XIIe siècle. Canon d'évangiles. — Fragments de canons. — Chapiteaux et bases de colonnes. — Initiales limousines (2 planches). Josué, Judas, Moïse et saint Jérôme. (Bible de Saint-Martial de Limoges.) — Les quatre évangélistes. (Évangiles de Limoges.) — Les saints patrons de Saint-Germain des Prés. — La Mère de miséricorde. — Transfiguration de Notre-Seigneur. (Chroniques de Cluny.)

XIIIe siècle. Histoire de Jésus-Christ. — Les Mages. — La dernière Cène. (Collection de M. de Bastard.) — Promulgation du Lévitique. — Histoires du Nouveau Testament. — Choix de compositions allégoriques. — Notes calligraphiques de Jean Flamel.

RÉSUMÉ.

I. Paléographie mérovingienne et carlovingienne, 56 planches.
II. Peintures et ornements de l'époque carlovingienne, 70 planches.
III. Peintures et ornements de l'époque capétienne, 34 planches.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

464. — *Allier pittoresque (l')*. Histoire, géographie, statistique et biographie du département de l'Allier, par M. T. de Jolimont. In-8° de 13 feuill. 1/2, plus 73 pl. Moulins, Place. (10 fr.)

465. — *Almanach* de Franche-Comté pour 1853, rédigé par des membres de l'Académie de Besançon. In-16. Besançon, Dodivers.

466. — *Antiquaires de France* (Mémoires de la Société des). 3e série, t. Ier (XXIe de la Collection). In-8° de 502 pages et 8 pl. Paris, rue Taranne, 12, et chez Dumoulin.

Contenu du volume : Recherches sur Lambèze par MM. de Lamare et L. Renier. — Notice sur trois crosses historiées du XIIe siècle, par E. Grésy. — Rectification historique de la généalogie des seigneurs d'Amboise, par M. Cartier. — Des ossements humains et des ouvrages de main d'homme enfouis dans les roches et les couches de la terre, par M. A. Maury. — Note sur quelques monuments antiques des Alpes maritimes, par M. Naudot. — Note sur une tête de bronze antique attribuée à M. Cælius Caldus et restituée à Lépide, par M. Duchalais. — Notice sur le prieuré de Saint-Michel de Grandmont et sur quelques antiquités de la ville de Lodève et des environs, par M. Bourquelot. — Notice sur le véritable auteur du poëme *De balneis puteolanis*, par M. Huillard-Breholles. — Interprétation du type figuré sur les deniers de la famille Hosidia et sur la prononciation du grec en Italie, par M. de Longpérier. — Du lieu de la bataille entre Labiénus et les Parisiens, par M. Quicherat (voy. ci-dessus, p. 360). — Sur une station romaine du département de la Charente, par M. Limousin. — Un scrutin au XIVe siècle, par M. Bourquelot.

467. — *Antony* (Histoire d') ou Recherches faites sur cette localité, par l'abbé Enjalvin, curé d'Antony. In-8° de 9 feuill. 1/4. Impr. de Crété, à Corbeil ; à Antony, chez l'auteur.

468. — *Apothicaires* (Histoire des) chez les principaux peuples du monde depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, suivie du tableau de l'état actuel de la pharmacie en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique, par A. Philippe, docteur en médecine. In-8° de 29 feuill. Paris, rue Guénégaud, 3. (7 fr. 50 c.)

469. — *Archives de l'art français*. Recueil de documents inédits relatifs à l'histoire des arts en France, publié sous la direction de Ph. de Chennevières, inspecteur des musées de provinces. In-8°. Paris, Dumoulin. Paraissant tous les deux mois. (10 fr. par an.)

Ce travail, rédigé par deux écrivains pleins d'érudition dans les matières d'art, MM. Ph. de Chennevières et A. de Montaiglon, a déjà donné d[illegible]

premier volume une série d'articles dont il est parlé plus haut (p. 87 et 153). Le second volume renferme, outre la continuation de l'*Abecedario* de Mariette, une longue Etude sur Eust. Le Sueur, une Note sur les peintres de la mairie de Bordeaux, un billet de J. B. S. Chardin; différents Documents sur le tombeau de Blanche, duchesse de Bretagne (1283), sur plusieurs imagiers du XVI[e] siècle, sur Fremin Lebel, peintre de Saint-Germain des Prés (1557), sur Greuze, Guérin, Gérard, Géricault, Bernard Palissy, le Primatice, Watteau, Léopold Robert, Poussin, Callot, Puget, Gros et Charles Natoire.

470. — *Beautés (les) de la France.* Vues des principales villes, monuments, châteaux, cathédrales et sites pittoresques de la France gravées par Skelton et d'Oherti, avec un texte historique et archéologique, par Girault de Saint-Gervais. (2[e] édit.) Gr. in-8° de 9 feuill. et 33 grav. sur acier. Paris, Blanchard. (10 fr.)

471. — *Bouches à feu* (Recueil des) les plus remarquables depuis l'origine de la poudre à canon jusqu'à ce jour, commencé par M. le général d'artillerie Marion, et continué, sur les documents fournis par MM. les officiers des armées françaises et étrangères, par J. Corréard. I[re] partie; t. I, livr. 4 à 20; 12 f., et 68 pl. in-fol. Paris, Corréard. (La livr., 15 fr.)

472. — *Bresse, Bugey et Gex* (Histoire de la réunion à la France des provinces de) sous Charles-Emmanuel I[er], par Jules Baux, archiviste du département de l'Ain. In-8° de 36 f. Impr. Milliet-Bottier, à Bourg-en-Bresse. (7 fr.)

473. — *Cérémonies nuptiales* de toutes les nations, par le sieur de Gaya. In-18 de 3 feuill. 1/2. Impr. à Lille. Paris, Delarue.

Réimpression de l'édition originale imprimée à Paris, en 1680, par Michallet.

474. — *Champagne (Procès-verbal de la recherche de la noblesse de)*, fait par M. de Caumartin, avec les armes et blasons de chaque famille, augmenté de la division de la province de Champagne par généralités et élections, d'après le dénombrement publié en 1735. A Châlons, chez J. Seneuze (1773). In-12 de 7 feuill. 1/3. Réimprimé à Vouziers à la typographie de Flamant. Ansiaux, libr. (6 fr.)

475. — *Château de Cabane* (Notice sur le), près de Carlat, en Auvergne. In-8° d'une feuill. 3/4. Impr. de Claye, à Paris.

Tiré à 60 exemplaires.

476. — *Cherbourg* (Essai historique sur l'origine du blason de la ville de), par M. Victor de Sens. (2[e] édit.); in-8° de 2 feuill Impr à Cherbourg.

477. — *Clément XIV (Histoire du pontificat de)*, d'après les documents inédits des archives secrètes du Vatican, par Augustin Theiner, prêtre de l'Oratoire ; traduit de l'allemand sous les yeux de l'auteur, par Paul de Geslin. 2 vol. in-8°. Paris, Didot.

478. — *Clergé (le) de France*, ou Beaux exemples de vertu chrétienne donnés par les ecclésiastiques depuis le milieu du siècle dernier, et particulièrement durant la persécution révolutionnaire ; par Ed. Mocquart. (5e édit.) In-12 de 10 feuill. Tours, Mame.

479. — *Corse* (Abrégé de la géographie de l'île de), par F. C. Marmochi. In-18 de 8 feuill. 1/2. Bastia.

480. — *Description de la table d'autel en or fin* donnée à la cathédrale de Bâle par l'empereur Henri II, en 1019. (In-4° d'une feuill., avec une lithographie représentant cette table d'autel.) Impr. de Lahure.

Voy. ci-dessus, p. 236, la *Table d'or de la cathédrale de Sens.*

481. — *Des Nibelungen*, saga mérovingienne de la Néerlande, par Louis de Baeker. In-8° de 26 feuill. Impr. à Cambrai. Paris, Dumoulin, Didron. (12 fr.)

482. — *Des Spinola de Gênes et de la Complainte* depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours ; suivis de : « La complaincte de Gennes sur la mort de dame Thomassine Espinolle, genevoise, » accompagnés d'une notice sur l'historiographe royal d'Autun, de la juste appréciation des amours de Louis XII et de Thom. Espinolle, d'un grand nombre de notes historiques, philologiques et critiques, et de trois *fac-simile*, par M. Kühnholtz, bibliothécaire et professeur agrégé de la Faculté de médecine. Montpellier, Savy. (30 fr.)

483. — *Droit français (Histoire du)*, par M. F. Laferrière. T. IV. Droit public et privé du moyen âge. In-8° de 37 feuill. 1/2. Paris, Cotillon. (8 fr.)

484. — *Flandre maritime* (Histoire de Mardick et de la), par Raymond de Bertrand. In-8° de 29 feuill. Impr. à Dunkerque. Paris, V. Didron ; Lille, Vanackère.

485. — *France (la) protestante*, ou Vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire, précédée d'une notice historique sur le protestantisme en France et accompagnée de pièces justificatives, par MM. Haag frères. Paris, Cherbuliez. In-8° à 2 col. (8 fr. le vol.)

486. — *Fribourgeoise (Chronique)* écrite en latin en 1687, publiée dans les deux langues latine et française, avec notes et adjonctions nombreuses, par H. R. de Bertigny. (15 livr. à 2 fr.) In-8°. Fribourg.

487. — *Gaules* (Tableau historique des), par M. de Pontaumont. In-18 de 7 feuill. 1/3. Impr. de Monchel, à Cherbourg.

488. — *Géographie* historique, biographique et statistique du département du Jura, par J. B. A. Chibret. In-18 de 5 feuill. Dôle.

489. — *Glossaire genevois* (*Nouveau*), par Jean Humbert. 2 vol. in-12. Genève, Cherbuliez. (7 fr.)

Recueil alphabétique d'idiotismes provenant pour la plupart du vieux français du moyen âge et conservés dans la langue vulgaire d'un pays qui a enrichi néanmoins la littérature française d'excellents écrivains. L'auteur de cette édition, feu M. Humbert, savant professeur d'arabe à l'Académie de Genève, a trouvé l'art d'égayer ce Dictionnaire par les exemples qu'il donne des locutions vicieuses usitées chez les Genevois.

490. — *Histoire de France* depuis les origines de la nation jusqu'en 1815, par MM. Hubault et Marguerin. In-12 de 25 feuill. Paris, Dezobry.

491. *Histoire* (*l'*) *expliquée par la philosophie*, par J. Praxedes y Pacheco, fondateur et président perpétuel de la Société impériale nucleo horticolo brasiliense. 8 feuill. 1/4 in-8°. Paris, impr. Poussielgue.

492. — *Histoire littéraire française et étrangère*, ou Analyse raisonnée des œuvres choisies de tous les écrivains qui se sont fait un nom dans les sciences et dans les lettres, terminée par la bibliographie de l'histoire littéraire et des journaux consacrés spécialement à la critique de tous les genres de littérature, par Girault de Saint-Fargeau. In-18 de 12 feuill. à deux colonnes. Paris, V. Lecou.

Si cette analyse de tous les écrivains était classée suivant une idée quelconque, elle serait intéressante; mais elle est rangée dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs et, par conséquent, n'offre qu'un insignifiant abrégé des Biographies universelles.

493. — *Louis XIII et Richelieu*, par M. Todière. (2ᵉ édit.) 13 feuill. in-12. Tours, Mame.

494. — *Montpellier* (Notice historique sur le collége royal de) depuis la suppression des jésuites, en 1762, jusqu'aux événements de 1793, par J. M. F. Faucillon. In-8° de 3 feuill. Impr. Grolhier, à Montpellier.

495. — *Morvan* (*le*). Topographie, agriculture, mœurs des habitants, état ancien, état actuel, scènes morvandelles, fragments contenant les récits des fêtes populaires, inauguration de monuments, cérémonies religieuses et autres faits historiques touchant le Morvan, tirés des relations contemporaines, par M. Dupin, ancien député de la Nièvre. In-18 de 10 feuill. Paris, Plon, Videcoq.

496. — *Musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny*. Catalogue et description des objets d'art de l'antiquité, du moyen âge et de la renaissance exposés dans ce musée. In-12 de 10 feuill. 1/3. Paris, à l'hôtel de Cluny.

497. — *Musique* (Études philosophiques et morales sur l'histoire de la), ou Recherches analytiques sur les éléments constitutifs de cet art à toutes les époques, sur la signification de ses transformations, avec la biographie et l'appréciation des auteurs qui ont concouru à ses progrès, par J. B. Labat, organiste de la cathédrale de Montauban. In-8° de 31 feuill. Impr. à Montauban. Paris, Téchener. (10 fr.)

498. — *Nanci*. Notice historique de l'église de Saint-Sébastien de Nanci, par M. La Flize, chanoine honoraire de la cathédrale. 5 feuill. in-8° et une pl. Nanci, Vagner.

499. — *Néris* (*Histoire de*) et des environs. In-18 de 7 feuill. Montluçon, chez Aupetit.

500. — *Normandie* (*Mémoires de la Société des Antiquaires de*). 2e série; VIe vol. (XVIe de la collection). In-4° de XXXII-158; XL et 392 pag. Paris, Deroche, Didron; Caen, Hardel. (15 fr.)

Ce volume ne contient que deux travaux, mais d'une étendue telle que le nombre des pages indiqué ci-dessus n'en donnerait qu'une idée très-incomplète si nous n'ajoutions que le caractère typographique en est très-fin, très-serré et à deux colonnes. Le premier de ces travaux est la fin de la réimpression faite par la savante Société, les *Grands rôles de l'échiquier de Normandie sous les rois d'Angleterre* (des années 1180, 1184, 1195, 1198, 1200, 1201 et 1203), d'après l'excellente édition donnée à Londres en 1840 et 1844 par l'archéologue anglais Thomas Stapleton. Cette édition nouvelle, due à MM. Charma et Lechaudé d'Anisy, est augmentée d'un fragment du rôle de 1184 que M. Stapleton n'espérait pas retrouver, mais que M. Léopold Delisle a découvert aux Archives nationales. — La seconde et la plus considérable partie du volume est occupée par un énorme travail de M. L. Delisle, intitulé *Cartulaire normand de Philippe Auguste, Louis VIII, saint Louis et Philippe le Hardi*. Ce cartulaire, que l'éditeur ne croit pas complet et qui embrasse seulement les chartes émanées de la chancellerie royale et celles qui étaient adressées au roi, ce cartulaire renferme cependant 1234 pièces, lesquelles sont publiées avec une abondance de renvois, d'indications bibliographiques, de notes historiques, philologiques, géographiques, de tables des matières, de renseignements de tout genre, qui en fait un travail précieux pour l'histoire. La partie du volume due à M. Charma n'est pas moins bien traitée.

501. — *Normandie* (*Mémoires de la Société des Antiquaires de*). 2e série, IXe vol. (XIXe vol. de la collection). 1 vol. in-4° de LVI-614 pages.

Contenu du volume : Administration de la Société. Liste des membres ; Séances ; Rapports. — Mémoires : Notice sur l'église Notre-Dame de Caudebec, par M. l'abbé Cochet. — Notice sur un manuscrit de la bibliothèque de Falaise (traités théologiques du XIIIe siècle attribués à Jean de Galles); par M. A. Charma. — Mémoire sur les baillis de Cotentin, par M. L. Delisle. — Note sur des fers de flèches trouvés au château de Caen, par M. G. Mancel. — Recherches sur le cri de Haro, par M. Le Héricher. — Des insurrections populaires en Normandie pendant l'occupation anglaise au XVe siècle, par M. Le Puiseux. — Notice sur Robert Blondel, poëte, historien et moraliste du temps de Charles VII, par M. Vallet de Viriville. — Étude sur Guillaume de Saint-Pair, poëte anglo-normand du XIIe siècle, par M. Eug. de Beaurepaire. — Note sur des médailles trouvées à la Garenne, près Caen, par M. S. Mancel. — Des salines et de l'action de la mer sur les côtes de la haute Normandie, par M. l'abbé Cochet. — Notice sur maître Jean Masselin, par M. Ch. de Beaurepaire. — Rapport sur les fouilles du bois des Loges (canton de Fécamp), par M. l'abbé Cochet. — Sur quelques objets antiques découverts à Notre-Dame de Livoye, près Avranches, par M. A. Charma. — Le Bestiaire divin de Guillaume, clerc de Normandie, trouvère du XIIIe siècle, publié par M. C. Hippeau. — Note sur cinq monnaies d'or trouvées dans le cimetière mérovingien de Lucy, près Neufchâtel, par M. l'abbé Cochet. — Note sur un méreau en cuivre attribué au chapitre de l'abbaye du mont Saint-Michel, par M. E. Renault. — Rapport sur des fouilles exécutées au Câtillon. — Sentences rendues par les commissaires enquêteurs réformateurs envoyés dans la baillie de Caen vers l'an 1300, par M. de Formeville. — Une charte relative à l'histoire maritime de la Normandie au XVIe siècle, par M. L. Puiseux. — Les barons fossiers et les férons (gentilshommes et ouvriers exerçant en Normandie le monopole de maîtres de forges ayant fosse à charbon et d'ouvriers forgerons) par M. de Formeville. — Méreaux inédits du chapitre d'Evreux et de l'abbaye de Saint-Denis de Lisieux, par M. H. Bordeaux. — Indication de quelques documents historiques conservés dans les archives de Pont-Audemer.

502. — *Notice des tableaux* exposés dans les galeries du Musée national du Louvre, par F. Villot, conservateur de la peinture. 1re partie : Écoles d'Italie et d'Espagne. (5e édit.) In-12 de 46 feuill. Paris. (4 fr. 50 c.)

503. — *Notice des tableaux* exposés dans le Musée du Mans. In-12 de 1 feuill. 1/2. Le Mans, Lanier. (50 c.)

504. — *Notice sur Saint-André en Royans* (Isère), par l'abbé L. Clerc-Jacquières, curé de cette paroisse. In-8° de 2 feuill. 1/2. Impr. de Maisonville, à Grenoble.

505. — *Nouveau dictionnaire complet* géographique, statistique, topographique, administratif, judiciaire, ecclésiastique, monumental, historique, scientifique, industriel, commercial et agricole

de la France et de ses colonies, par M. Briand de Verzé. Refondu et augmenté par Warin-Thierry. (5e édit.) 2 vol. in-8°. Paris, Lecard et Davi. (12 fr.)

506. — *Paganisme (du)* dans l'art chrétien, par Didron aîné. In-4° de 3 feuill. et 2 pl. Paris, V. Didron. (2 fr. 75 c.)

507. — *Principat romain* (Origines du), par le docteur Toussaint Poussel. In-8° de 27 feuill. 1/4. Impr. à Avignon. Paris, Lecoffre. (5 fr.)

508. — *Recherches historiques* et statistiques sur les peuples d'origine slave, magyare et romaine, par N. A. Kubalski, ancien fonctionnaire public en Pologne. In-8° de 12 feuill. 1/2. Paris, Delarue; Tours, Sorin. (1re partie.)

509. — *Saint Louis* (Histoire de), par Jehan, sire de Joinville; sa vie et ses miracles, par le confesseur de la reine Marguerite, avec quelques extraits de Guill. de Nangis; le tout traduit et adapté à l'usage de la jeunesse, par l'abbé Millault, supérieur du petit séminaire de Paris. In-8° de 29 feuill. Paris, Plon.

Fait partie de la collection intitulée : « Bibliothèque des familles chrétiennes et des maisons d'éducation, publiée sous le patronage de l'épiscopat français. »

510. — *Saint-Romain de Lerp* et ses environs (Recherches archéologiques sur), par l'abbé Garnodier. In-8° de 26 feuill. 2 pl., 3 plans. Valence, Marc-Aurel. (5 fr.)

511. — *Société d'histoire et d'archéologie de Genève (Mémoires et documents publiés par la)*. Un vol. in-8° de 444 pag. avec pl. Genève, Jullien; Paris, Allouard. (6 fr.)

Notice sur les fouilles pratiquées en 1850 dans l'église de Saint-Pierre de Genève; par M. Blavignac. — Troisième lettre sur les enfouissements monétaires de Genève et de ses environs, par M. Soret. — Liste des saints dont les noms figurent sur les monnaies. — Lettre écrite par François Ier à sa mère le lendemain de la bataille de Marignan. — Du pouvoir que la maison de Savoie a exercé dans Genève, par M. E. Mallet. — État matériel de Genève pendant la seconde moitié du XVe siècle, par le docteur J. J. Chaponnière.

512. — *Sommaires historiques* sur les anciennes archives ecclésiastiques du diocèse de Montpellier (clergé séculier), par Eugène Thomas. In-4° de 4 feuill. Impr. de Martel, à Montpellier.

513. — *Statuaires du moyen âge* (Recherches archéologiques sur les œuvres des) dans la ville du Mans, contenant la description du portique de la cathédrale et de la Couture, par l'abbé A. Launay, vicaire de N.-D. de la Couture, au Mans. In-8° de 6 feuill. 1/2, au Mans.

514. — *Tableau des preuves* de l'antiquité du droit municipal en France, par V* de V***. In-8° de 3 feuilles. Lyon, Catabard. (1 fr.)

515. — *Valengin* (Histoire de la seigneurie de) jusqu'en 1592, par G. A. Matile. In-8° de 24 feuill. Neuchâtel. (5 fr.)

ADDITION ET CORRECTIONS.

Pag. 232. *Le seigneur de Montrouge*. La pièce publiée sous ce titre provient des Archives nationales, cote P. 811.

Pag. 281, lig. 4 en rem., de ce Catinat; *lisez* de Catinat.

Pag. 346, lig. 4. La princesse Palatine et Madame; *supprimez* : et Madame.

NOTA.

La table des matières est plus longue et plus compacte dans ce volume du *Bulletin* que dans les précédents. Cette extension porte sur la partie consacrée à la *Bibliographie*, et dans laquelle on a voulu, cette fois, réunir tous les renseignements bibliographiques épars dans le cours du volume. Très-nombreux, mais annihilés par un désordre inévitable, ces renseignements offrent cependant un répertoire périodique assez complet des travaux de tout genre dont l'histoire de France est l'objet; il y manquait seulement un moyen de retrouver chacun des détails perdus dans l'ensemble : cette Table le donnera désormais.

On remarquera sans doute aussi, en jetant les yeux sur la Table des *documents ou travaux historiques*, que pendant l'année qui vient de s'écouler, les petits articles appartenant à cette partie du *Bulletin* ont été nombreux et choisis de façon à présenter chaque mois, aux amis de l'histoire de France, quelque fait intéressant ou nouveau. Je ne terminerai pas le volume sans remercier, au sujet de cette dernière amélioration, mon ami M. Ludovic Lalanne qui m'a fourni la meilleure partie des documents. Pendant plusieurs années nous avons recherché ensemble, M. Lalanne et moi, les manuscrits et les autographes soustraits aux bibliothèques publiques, et, dans le cours de ce travail, nous avons acquis, sur

beaucoup de précieuses collections de documents originaux, des connaissances dont nous pouvons peut-être aujourd'hui tirer quelque profit pour l'histoire. De cette moisson faite en commun nous continuerons de nourrir ce *Bulletin*, qui deviendra ainsi, nous l'espérons, malgré son peu d'étendue, une utile annexe des œuvres plus importantes publiées chaque année par la Société de l'Histoire de France.

H. L. BORDIER.

DE L'IMPRIMERIE DE CH. LAHURE (ANCIENNE MAISON CRAPELET)
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

ANNÉES 1851-1852.

Objets d'administration.

Documents ou travaux historiques insérés dans le Bulletin.

Bibliographie.

Académies. — Sociétés savantes.

Notes et nouvelles relatives à l'histoire et à l'archéologie.

FIN DE LA TABLE.

